

SOC 7067

~~F. D.~~
~~5678.5a~~
~~ser. 2, 47~~

Entomology

Library of the Museum

OF

COMPARATIVE ZOÖLOGY,

AT HARVARD COLLEGE, CAMBRIDGE, MASS.

Founded by private subscription, in 1861.

No. 3641. ^a





ANNALES
DE LA SOCIÉTÉ
ENTOMOLOGIQUE
DE FRANCE.

Entomology

Library of the Museum

OF

COMPARATIVE ZOÖLOGY,

AT HARVARD COLLEGE, CAMBRIDGE, MASS.

Founded by private subscription, in 1861.

No. 3641^a

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis

Deuxième Série.

TOME SEPTIÈME.

7
A PARIS,

CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,
M. LUCIEN BUQUET, RUE DAUPHINE, 35.

1849.

1911

ANNALS

OF THE

1911

Published by the American Historical Association
1911

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE
DE FRANCE.

DESCRIPTION
DU GENRE CHALCAS.

PAR M. LÉON DEJEAN.

(Séance du 13 Octobre 1847.)

Ce genre que le général Dejean avait établi dans sa collection, a été brièvement caractérisé par M. Em. Blanchard dans son *Histoire des Insectes*, t. II, p. 53.

Voici ses caractères génériques :

Antennæ serratæ, capite thoraceque breviores.

Mandibulæ edentatæ, acutæ; maxillæ corneæ, ciliatæ.

Palpi maxillares triarticulati, truncati; labiales biarticulati, truncati.

Elytra in maribus valdè dilatata.

Pedes validi, compressi.

Tarsorum unguiculi bifidi

La tête est triangulaire, un peu plus forte chez les

mâles; inclinée en dessous et ordinairement poilue; les yeux sont de grosseur ordinaire; de chaque côté une petite arête, depuis l'œil jusque sur la naissance des antennes; une très faible impression transversale entre les yeux, se prolongeant antérieurement, de chaque côté, le long de l'arête. Le labre est allongé, arrondi. Les mandibules sont tranchantes, sans dents, aiguës; les mâchoires sont à demi cornées, transparentes, ciliées à l'extrémité; les palpes maxillaires sont de trois articles, le deuxième est le plus petit, le troisième est tronqué. La lèvre inférieure est bifide, demi-transparente; les palpes labiaux ont deux articles, le deuxième est tronqué; le premier article est porté sur un faux article qui lui est soudé, mais qui fait croire au premier abord qu'il y a trois articles.

Les antennes sont assez épaisses, un peu moins longues que la tête et le corselet réunis; de onze articles; le premier est assez grand, le deuxième moitié plus petit, le troisième aussi grand que le premier; le quatrième en large cône renversé; les six suivants sont en scie; le dernier a presque la forme d'une poire renversée; tous ces articles, sauf le dernier, portent des cils raides aux angles internes et externes. Chez les femelles, les six avant-derniers articles sont plus courts et plus serrés que chez les mâles.

Le corselet est transversal, presque une fois et demie aussi large que long chez les mâles; un peu moins chez les femelles; arrondi postérieurement avec deux faibles sinuosités devant le calus huméral, échancré et relevé antérieurement; de chaque côté, une impression parallèle au bord externe; le corselet est ordinairement recouvert d'une pubescence soyeuse très courte et très serrée. L'écusson est de grandeur moyenne, arrondi.

Les élytres varient de forme à chaque espèce; chez les

mâles elles sont beaucoup plus larges que chez les femelles ; les épaules, sauf une seule exception, sont fortement renflées, et les bords latéraux s'arrondissent en-dessous de manière qu'une portion notable de l'élytre est cachée ; quelquefois elles sont presque planes sur la partie dorsale, mais souvent cette partie est arrondie, renflée ou même gibbeuse ; dans quelques espèces, il existe de fortes impressions près des épaules ; dans d'autres on voit, à l'extrémité externe des élytres, un pli oblique qui marque la place où le bord arrondi redevient plane. L'extrémité est toujours ciliée. Chez les femelles, les élytres sont, en général, d'un tiers moins larges que chez les mâles ; elles ne représentent pas toujours les mêmes accidents de forme, mais la coloration est la même ; elles offrent une ponctuation plus prononcée, mais quelquefois elles sont plus lisses. Le bord externe n'est jamais arrondi ; à la place de ce renflement règne une carène, souvent très prononcée, qui cache la portion réfléchie de l'élytre ; mais dans quelques espèces, le bord inférieur, n'étant pas replié, est visible. La partie humérale et la partie dorsale antérieure sont souvent munies de longs poils noirs, cotonneux.

Les pattes sont assez fortes, comprimées, les postérieures sont plus grandes que les autres et surtout que les antérieures ; les tarses et les fémurs sont égaux ; les tibias sont un peu plus longs, comprimés et légèrement arqués ; aux pattes antérieures, les trois premiers articles des tarses sont prolongés intérieurement en une pointe mousse, ciliée ; aux autres pattes, ce prolongement existe aussi, mais bien moins prononcé ; il est plutôt marqué par une touffe de poils raides. Les crochets des tarses sont doubles.

Le sternum et l'abdomen surtout sont couverts de poils ; ce dernier me paraît avoir cinq anneaux ; le dernier

anneau est en ovale-allongé, coriace, plus long chez les mâles que chez les femelles.

Ce genre se compose exclusivement d'insectes habitant la Colombie. Ils offrent au premier coup d'œil le facies des *Lycus*; mais il suffit d'examiner leurs caractères essentiels pour voir qu'ils ont beaucoup d'affinités avec les *Dasytes*, et surtout avec les grosses espèces exotiques dont M. Laporte de Castelnau a fait le genre *Polycaon*.

Avant d'aller plus loin, je dois à la vérité de dire que M. L. Buquet avait depuis longtemps l'intention de faire cette monographie; avec sa complaisance habituelle il m'a communiqué les matériaux qu'il avait réunis, auxquels sont venus se joindre quelques espèces qui m'ont été prêtées par MM. Doüé, de Brême, Javet et Deyrolle. Je dois aussi la dissection de la bouche aux bons soins de M. Aubé.

Voici un tableau synoptique des espèces, dressé d'après les élytres des mâles :

Elytres ayant un pli oblique vers l'extrémité externe.

A. Corselet gris ou jaune avec une bande noire.

a. Elytres entièrement bleues. *C. cyaneus*.

b. Elytres jaunes à taches noires. *C. lineatocollis*.

B. Corselet noir; élytres bleues avec une bande externe jaune. *C. lateralis*.

Elytres unies tout le long du bord externe.

aa. Elytres testacées avec deux bandes noires transverses, *C. trabeatus*.

bb. Elytres d'un bleu noir avec des taches testacées, *C. Bremei*.

c. Elytres entièrement bleues, *C. unicolor*.

d. Elytres jaunes ou enfumées, avec une bande d'un bleu noir le long du bord externe, gibbeuses sur la suture, *C. humeralis*, *C. fumatus*.

e. Elytres entièrement jaunes, uniformément gonflées, épaules à peine marquées, *C. obesus*,

f. Elytres noires à taches postérieures et bords jaunes, *C. lugubris*.

1. *C. CYANEUS*, Buquet, inéd.

Long., m. 0,020, f. 0,018.—Larg., m. 0,014, f. 0,009.

M. Niger, sat nitidus, nigro hirtus; elytris tenuiter punctatis, ferè deplanatis, violaceo-cyaneis, postice rotundatis; prothorace flavo sericante, nigro lineato; scutello flavo.

F. Elytris cyaneis, inæqualibus; punctatissimis, callo postico proeminente, postice oblique truncatis.

M. Le corps et les pattes d'un noir un peu luisant; corselet jaune à reflets soyeux, avec une bande noire longitudinale au milieu; écusson jaune. Elytres entièrement d'un bleu foncé un peu violet, assez brillant; planes avec une légère impression longitudinale derrière l'épaule. Le bord latéral est arrondi, puis, aux deux tiers postérieurs, il fait un pli oblique; le bord inférieur reparaît et termine l'élytre en s'arrondissant.

F. La bande noire du corselet est un peu plus large; élytres plus fortement ponctuées, moins luisantes; une carène tranchante, commençant à l'épaule, forme le bord externe apparent; elle s'arrondit en dehors, puis vers les deux tiers postérieurs, elle se rapproche de la suture en descendant au niveau du véritable bord externe, qui se prolonge et forme l'extrémité obliquement tronquée des élytres, tandis que la carène remonte sur une gibbosité conique qui existe de chaque côté; les bords latéraux antérieurs sont couverts d'une villosité assez longue, peu serrée.

2. C. LINEATOCOLLIS, Buquet, inéd.

Long., m. 0,016, f. 0,015. — Larg., m. 0,011, f. 0,009.

M. Niger, griseo-pubescentis; thorace cinereo-sericante, nigro lineato; elytris flavescens, humeris et lateribus valdè inflatis; macula scutellari et maculis mediis nigris, apice nigro.

F. Mari simillima, sed angustior.

M. Corselet couvert d'un duvet cendré, soyeux, à reflets brillants, ayant au milieu une bande longitudinale étroite, de duvet noir. Ecusson gris cendré; de grands poils noirs vers l'écusson et les épaules. Elytres formant ensemble presque un quadrilatère à angles arrondis; épaules arrondies, très renflées, ainsi que les bords, ce qui rend la partie suturale un peu déprimée vers l'écusson; aux deux tiers, le bord externe se replie en-dessous, et l'extrémité de l'élytre devient mince et presque transparente, bordée de noir. A l'écusson, une tache noire, commune, à peu près semi-lunaire, se prolongeant un peu sur la suture, très courte; avant le milieu, au centre de chaque élytre, une tache noire irrégulière, se joignant quelquefois par une ligne à la tache scutellaire, se réduisant quelquefois à deux points noirs, souvent très petits; un très petit point noir aux deux tiers postérieurs, vers le pli externe.

F. Les couleurs sont les mêmes; la forme est presque la même, mais plus étroite; les élytres se rétrécissent graduellement et faiblement jusqu'à l'extrémité, qui est coupée droit; épaules saillantes, arrondies; bord externe muni d'une légère carène.

Ces deux espèces, ainsi que le *C. trabeatus*, sont communes et répandues dans toutes les collections.

La variété *nigricollis*, Chevr., inéd., se distingue par le corselet enfumé, mais avec la bande noire encore visible; les élytres sont aussi plus opaques, les cils terminaux presque nuls; je crois que ce sont des individus plus vieux ou déflorés.

3. C. LATERALIS, Buquet, inéd.

Long., m. 0,015, f. 0,015. — Larg., m. 0,009, f. 0,007.

M. Niger, nigro-pilosus, thorace atro, nitido; elytris subplanatis, ovalibus, atro-cæruleis, nitidis; macula externa oblonga, macula subapicali et reflexa parte flavis.

F. Mari simillima, sed angustior, dorso piloso; elytris utrinque nodo subapicali instructis.

M. Noir, avec des poils noirs; corselet noir; élytres oblongues, un peu atténuées à l'extrémité, légèrement convexes; déclives sur le bord externe, qui est tranchant et forme un pli oblique aux deux tiers de sa longueur; extrémité arrondie; d'un bleu d'acier foncé avec quelques reflets violacés; une tache externe oblongue, étroite, commençant un peu après l'épaule, finissant au-delà du milieu, et la portion réfléchie des élytres d'un jaune sale; sur la carène latérale, un filet bleu très mince.

F. Elytres très étroites, atténuées vers l'extrémité; toute la partie suturale est ciliée; fortement déclives sur les côtés; bord externe tranchant; un petit renflement conique sur le pli oblique postérieur.

Var. A. La tache jaune externe est plus allongée; une petite tache de même couleur sur le pli oblique.

Var. B. (C. stolatus, Reiche, inéd.). Le jaune occupe la moitié externe des élytres; l'extrémité seule est bordée de bleu noir.

Au premier coup d'œil, cette variété semble constituer une espèce distincte ; mais en comparant plusieurs individus du type et des deux variétés, il est facile de se convaincre que la forme de la tache externe est peu constante, et que cette modification n'a rien de spécifique.

Cette espèce est plus rare que les précédentes et que la suivante ; je ne l'ai vue que dans les collections de MM. L. Buquet, de Brême et Reiche.

4. C. TRABEATUS, Dej., inéd.

Long., m. 0,020, f. 0,018.—Larg., m. 0,015, f. 0,009.

M. Niger, elytris rotundatis, postice declivibus, rubris ; vitta lata basali cum vitta dorsali transversa conjuncta per suturam, nigris, apice nigro.

F. Angustata, elytris lateribus ferè rectis, utrinque carinatis.

M. Noir, avec une pubescence grise, courte, assez rare en dessus ; corselet presque glabre ; élytres planes en dessus, renflées vers le milieu de la suture, et déclives postérieurement au-delà de ce renflement ; côtés régulièrement arrondis jusqu'à l'extrémité ; une très légère dépression derrière les épaules ; une large bande noire occupe la base des élytres, et se joint par la suture, étroitement marginée de noir, à une autre bande plus large, placée sur le renflement des élytres ; cette bande n'atteint pas des deux côtés le bord externe ; elle est quelquefois remplacée par quatre taches qui ne se touchent pas ; au-delà de cette bande, la suture est ornée d'un mince filet noir ; l'extrémité est noire, à peine ciliée de duvet gris. (Dans les espèces suivantes, la partie postérieure ciliée des élytres, au lieu d'être horizontale, est perpendiculaire, et cette espèce forme le passage.) Une très petite tache rouge à chaque épaule.

F. Allongée, étroite, sans gibbosité ni dépression; bords latéraux presque droits, munis d'une carène commençant à l'épaule, se perdant en arrière; l'espace entre cette carène et le bord inférieur est lisse et creusé en gouttière; les couleurs sont les mêmes, seulement la seconde bande noire est plus écartée de la première.

5. C. BREMEI.

Long., m. 0,015. — Larg., m. 0,012.

M. Niger, griseo pubescens; elytris ferè rotundatis, postice declivibus atro-cæruleis; utrinque septem aurantiacis maculis ornatis.

F. Elongata, utrinque carinata, nigra, elytris atro cæruleis, aurantiaco maculatis.

M. Noir, avec une pubescence grise, soyeuse, sur le dessous du corps et sur les pattes; des poils noirs cotonneux sur la tête, le corselet et la base des élytres. Corselet noir, avec des poils noirs cotonneux peu serrés. Elytres semblables au précédent; une dépression oblongue, très sensible derrière chaque épaule; le renflement gibbeux sur la suturale est plus marqué, couleur d'un bleu d'acier, avec sept taches d'un rouge orangé sur chaque élytre; une très petite de chaque côté de l'écusson; une plus grande dans la dépression; sur la partie médiane, trois taches allongées: une vers le sommet de la gibbosité, contre la suture, de grandeur médiocre; une autre oblique, assez grande, touchant le bord externe, et entre ces deux taches, une troisième, médiocre, placée un peu plus en avant; enfin sur la partie postérieure et déclive, deux taches assez grandes, l'une en chevron, touchant la suture, l'autre oblongue, sur le bord externe; la portion réfléchie

des élytres est aussi orange jusqu'aux deux tiers de sa longueur; des poils noirs cotonneux, assez épais, sur la tête, le corselet et la base des élytres.

Les couleurs varient beaucoup; on peut les diviser en deux variétés: dans l'une, les taches se dilatent, se confondent et finissent par envahir une bonne portion des élytres; dans l'autre, les taches s'amoindrissent et sont réduites à de petits points.

F. Allongée, bords des élytres presque droits, légèrement arrondis à l'extrémité; une carène commençant sur l'épaule, se terminant aux trois quarts postérieurs sous un calus arrondi, séparée du bord externe par une gouttière profonde; bords des élytres ciliés; corselet couvert de poils noirs, cotonneux, peu serrés. Couleur aussi très variable; le corps est noir; les élytres d'un noir bleuâtre, avec une tache rouge au quart antérieur, une autre très grande occupe la moitié postérieure, presque séparée en deux par les calus qui sont de la couleur du fond; la gouttière latérale est toujours rouge.

Les taches dorsales sont aussi quelquefois réduites à des petits points. La couleur des taches est ordinairement d'un beau rouge un peu orangé; quelquefois elle est d'un jaune rougeâtre.

Cette espèce vient plus particulièrement de Mérida.

6. C. UNICOLOR, Dej., inéd.

Long., m. 0,020, f. 0,017.—Larg., m. 0,012, f. 0,008.

M. Niger, nigro hirtus; elytris atro cyaneis, tenuissime punctatis, parte suturali elevata, utrinque foveola longitudinali impressis, postice angustatis, acutis.

F. Nigra, nigro villosa, angustata, elytrorum lateribus longitudinaliter impressis; utrinque carina flexuosa humero incipiente, callo postico desinente, dorso longe piloso.

M. Corps et corselet noirs; poils du corps noirs; pattes noires avec un duvet grisâtre; le bord externe des tibias postérieurs muni de longs poils noirs; une touffe de poils semblables sur la tête. Elytres entièrement d'un bleu d'acier, moins larges que dans les espèces précédentes; épau-les arrondies; bords latéraux presque droits, se rétrécis-sant à l'extrémité qui est aiguë et ciliée; partie suturale élevée; de chaque côté, la surface s'abaisse et forme une impression profonde, longitudinale, commençant derrière l'épaule, et dépassant en arrière la moitié des élytres.

F. Semblable au mâle pour la couleur; élytres un peu plus fortement ponctuées, plus étroites, à bords externes presque droits; de chaque côté une carène commence à l'épaule et finit sur le calus postérieur, qui est proéminent; entre cette carène et le bord inférieur, une impression longitudinale se terminant derrière le calus; tout cet es-pace est poilu ainsi que le bord externe. Le dos est garni de poils gris foncés assez longs.

7. C. HUMERALIS, Klug, inéd.

Long., m. 0,019, f. 0,017.— Larg. m. 0,014, f. 0,008.

M. Niger, griseo-sericans; elytris ad suturam gibbosis, post humeros fortiter excavatis, flavis, nitidis; utrinque margine inferiori vitta longitudinali nigra, ad humeros dilatata.

F. Elytris non gibbosis, utrinque compressis et longitu-dinaliter impressis; utrinque carina acuta, nigra, ad hume-ros incipiente; dorso et humeris pilis nigris instructis.

M. Le corps, le corselet et les pattes d'un noir brillant, couverts d'une villosité soyeuse d'un gris jaunâtre, plus rare au milieu du corselet; la tête est en outre couverte

de poils assez longs, noirs. L'écusson est couvert de poils serrés et couchés, d'un gris jaunâtre soyeux. Les élytres sont à demi transparentes, très finement ponctuées, d'un jaune sale assez luisant; gibbeuses sur la suture, fortement déprimées derrière les épaules, ce qui rend ces dernières plus saillantes en hauteur, et déclives postérieurement; l'angle huméral est légèrement tronqué; puis les bords externes deviennent presque droits et se rétrécissent assez brusquement en arrière en s'arrondissant pour se terminer en pointe mousse; une bande étroite, d'un noir bleuâtre, commence à l'épaule, où elle se dilate, et se termine, en se dilatant un peu, avec la portion réfléchie de l'élytre; cette bande n'est visible en-dessus qu'à l'épaule; l'extrémité des élytres est étroitement noire, avec un duvet soyeux noir.

F. Les élytres, au lieu d'être gibbeuses, sont légèrement déprimées transversalement en arrière de l'écusson, et comprimées latéralement au milieu; de chaque côté, une carène assez tranchante commençant à l'épaule, se termine postérieurement en s'élevant un peu plus, et recouvre presque le bord externe; une ligne d'un noir bleuâtre, se dilatant sur l'épaule, suit cette carène, s'en détache un peu avant la fin, et, en se dilatant, descend au bord inférieur, qu'elle suit jusqu'à l'angle terminal; entre la carène et le bord inférieur, une impression longitudinale en forme de gouttière. Quelques poils noirs sur la tête et le corselet; une touffe assez épaisse de longs poils noirs sur la partie dorsale antérieure ou médiane de chaque élytre; le bord postérieur est cilié. La couleur varie: quelquefois une bande d'un bleu d'acier occupe la base des élytres; une autre bande, de largeur variable, transversale, au premier tiers antérieur, et une tache transversale sur le calus où se termine postérieurement la carène.

Cette espèce m'a été communiquée par M. Doué, avec le nom que je lui ai conservé.

8. C. FUMATUS.

Long., m, 0,020, f. 0017. — Larg. m. 0,013, f. 0,008.

M. Niger, griseo-sericans; elytris ad suturam gibbosis, post humeros fortiter excavatis, flavidis, nitidis, utrinque margine inferiori vitta longitudinali nigrita ad humeros dilatata; aut infuscatis, utrinque obscurioribus, margine reflexo exteriore flavido.

F. Elytris non gibbosis, utrinque leviter compressis nigro virescentibus aut cœruleis, utrinque sub humeris flavo maculatis.

Corps d'un noir luisant, couvert en dessous de poils gris, plus serrés sur le milieu de l'abdomen et sur la poitrine; corselet glabre; quelques poils sur la tête; écusson brun, glabre. Les élytres sont très finement ponctuées, gibbeuses au milieu de la suture, fortement enfoncées derrière les épaules, ce qui rend ces dernières plus saillantes en hauteur et déclives postérieurement; l'angle huméral est légèrement tronqué, puis les bords externes deviennent presque droits, et se rétrécissent assez brusquement en arrière en s'arrondissant pour se terminer en pointe mousse; les élytres sont presque transparentes, d'un jaune enfumé assez luisant, avec une tache scutellaire noirâtre, assez grande; une bande d'un noir bronzé commence à l'épaule, où elle se dilate et se réunit à la tache scutellaire, et se termine à l'angle terminal des élytres, qui est en outre légèrement cilié; cette bande n'est visible en dessus qu'à l'épaule.

Var. La tache humérale se dilate et envahit toute la surface des élytres, qui sont alors d'un jaune bronzé

obscur, plus foncé et plus métallique aux bords latéraux et à l'extrémité; le bord externe réfléchi est jaune; cette teinte diminue de largeur en arrière et finit aux deux tiers postérieurs.

F. Elytres allongées, à bords presque droits, se rétrécissant légèrement vers les deux tiers postérieurs, tronquées ou presque arrondies à l'extrémité, qui est ciliée de poils très courts, noirs, à partir du rétrécissement postérieur; une carène commence sur l'épaule, et se termine aux trois quarts postérieurs, en formant une petite proéminence en avant de laquelle l'élytre est un peu déprimée latéralement; cette carène ne cache pas le bord externe, dont elle est séparée par une gouttière marquée d'une tache jaune sale, allongée, qui atteint la moitié de la longueur du bord externe; dans cette gouttière la ponctuation est moins serrée qu'en dessus, et de chaque point sort un poil noir; il y a quelquefois une très petite tache jaune sous le calus postérieur.

Cette espèce a la plus grande affinité avec le *C. humeralis*; il est fort difficile de distinguer les mâles; pourtant il me semble que chez le *C. fumatus* la gibbosité des élytres et le renflement des épaules sont plus forts; la couleur des élytres est aussi un peu différente; l'écusson est toujours d'un brun noir. La forme des femelles est plus différente: les élytres n'offrent pas de dépression transversale; elles sont à peine comprimées latéralement, et le bord externe dépasse de chaque côté la carène; il n'y a pas non plus de touffe de poils sur le dos. En outre, le *C. humeralis* vient de Caracas, sur le bord de la mer, et le *C. fumatus* a été rapporté de Mérida, dans l'intérieur des terres, où M. Sallé l'a trouvé sur des pommes de terre. Comme il y a peu de temps que l'on cultive ce tubercule à Mérida, il est probable que ce Chalcas vit aussi sur

d'autres Solanées sauvages ; car on sait que l'instinct indique aux insectes les affinités des plantes et leurs familles naturelles, comme l'a très bien démontré notre savant collègue, M. L. Dufour, dans son mémoire sur les métamorphoses de la *Cecidomyia verbasci*.

9. C. OBESUS.

Long., m. 0,018, f. 0,014. — Larg., m. 0,013 f. 0010.

M. Niger, thorace et scutello nigris, elytris inflatis, rotundatis, flavis immaculatis.

F. Elytris angustatis, lateribus utrinque medio compressis, carinatis, postice truncatis.

M. Noir, avec un duvet cendré sur la partie intérieure du corps et sur le dessus des tibias ; corselet plus large que dans les autres espèces, d'un noir presque mat, couvert d'un duvet très court ; l'impression latérale est très prononcée. Ecusson assez grand, noir. Elytres entièrement d'un jaune d'ocre peu luisant, parsemées, à la loupe, de très petits poils noirs ; régulièrement renflées au milieu et fortement arrondies sur le bord externe ; de la largeur du corselet à leur base, épaules tronquées, s'élargissant jusqu'aux deux tiers, où elles s'arrondissent fortement pour se terminer en angle obtus ; une petite ligne de duvet noir à l'extrémité inférieure. Abdomen très court ; pattes, tarsi et antennes plus courts et plus épais que dans les autres Chalcas ; trochanters armés d'une petite pointe.

F. Elytres d'un jaune d'ocre luisant, comme vernissé ; fortement bombées dans leur longueur, très déclives sur les côtés, qui sont sinués et comprimés ; presque tronquées perpendiculairement en arrière ; une carène tranchante, commençant à l'épaule, sinuée au milieu, forme

le bord externe visible jusqu'à la moitié des élytres; l'extrémité est ciliée; trochanters armés d'une pointe ciliée aussi longue que le trochanter même, et de plus, au-dessus du trochanter; une autre pointe ciliée un peu recourbée.

Je dois la communication de cette curieuse espèce à l'obligeance de M. Javet.

10. C. LUGUBRIS.

Long., m. 0,013, f. 0,012. — Larg., m. 0,009, f. 0,006.

M. Niger, subtus griseo pubescens; prothorace latiore, nigro, utrinque late flavo sericante; elytris prothorace duplo latioribus, parum dilatatis, apice fere rotundatis; nigris, postice flavo bimaculatis, interdum trimaculatis, margine reflexo flavo.

F. Nigra prothorace latiore, nigro, utrinque late flavo sericante elytris prothorace vix latioribus, lateribus carinatis, compressis, apice leviter rotundatis aut subtruncatis, apice macula flava, lateribus flavis.

M. Prothorax plus large que dans les autres espèces, de la largeur d'une élytre, noir, les bords latéraux couverts d'une large bande d'un jaune d'ocre soyeux; écusson noir; élytres à peine plus larges du double que le corselet dans leur plus grande largeur, au milieu; épaules arrondies; bords latéraux très légèrement arqués, un peu sinués avant l'extrémité, qui est presque tronquée; la surface des élytres est légèrement bombée sans accidents; d'un noir peu brillant, avec une tache jaune au-delà de la moitié; sur le bord latéral, une autre un peu plus petite, de même couleur, avant l'extrémité; parfois ces deux taches sont assez grandes, et en outre, une troisième est posée en avant, vers le tiers de l'élytre. La portion

réfléchie est aussi jaune; le corps est noir. Le dessous et les pattes sont couverts de poils gris plus serrés sur la poitrine.

F. Prothorax comme chez le mâle, un peu plus large en avant; élytres très peu plus larges à leur base que le corselet; épaules arrondies mais un peu saillantes; bords latéraux presque droits, sinués aux deux tiers postérieurs, puis formant un angle arrondi pour se terminer en ligne courbe, presque droite; quelquefois même, l'extrémité paraît tronquée; une petite carène forme le bord latéral visible et est séparée du bord externe par une bande jaune, se terminant avec la carène; cet espace n'est pas creusé en gouttière comme dans la plupart des Chalcas; une tache jaune avant l'extrémité des élytres.

Cette espèce vient de Mérida.

J'ajoute ici la description d'une autre espèce dont je ne connais que la femelle; ce n'est pas un vrai Chalcas. Elle pourra former le type d'un genre intermédiaire entre les Chalcas et les Dasytes du Chili, avec lesquels elle offre beaucoup d'analogie; je la range provisoirement à la suite des Chalcas.

11. C. SEXPLAGIATUS, Buquet, inéd.

Long. 0,011-2. — Larg. 0,005-6.

F. Nigra, subtus griseo-sericans, elytris rubro sexplagiatis.

Allongée; noire, avec un duvet gris sur la partie inférieure du corps et sur les bords du corselet; corselet presque aussi large que les élytres; impression latérale à peine marquée; élytres allongées; bord externe un peu dilaté au-delà du milieu, et se rétrécissant ensuite jusqu'à l'extrémité, qui est un peu arrondie; une légère carène

part de l'épaule, formant le bord externe visible jusqu'à la moitié des élytres; trois taches rouges sur chaque élytre; une à la base, ne touchant ni la suture ni la carène; une au milieu, presque carrée, séparée de la première et de la troisième par une bande noire mince; la troisième, un peu plus petite, séparée aussi de la suture, et remontant le long de la carène jusqu'à la base de l'élytre; la carène la sépare des autres taches, et elle est bordée par une étroite bande noire externe.

Dans le deuxième individu que j'ai sous les yeux, ces taches sont plus petites de moitié.

Collection de M. Buquet.

Explication de la Planche I^{re}.

1. *Chalcas humeralis.*
2. — *Bremei.*
3. — *obesus.*
4. — *lateralis.*
5. — *trabeatus.*
6. — *unicolor.*
7. — *lineatocollis.*
8. — *cyaneus.*
9. Epistôme.
10. Menton, lèvre inférieure et palpes labiaux.
11. Mâchoire et palpe maxillaire.
12. Mandibule.
13. Tarse postérieur.
14. Tarse antérieur.
15. Crochet.
16. Antenne ♂.
17. Antenne ♀.



ÉTUDES

SUR LE GENRE *AEPUS* DE LEACH,

ET DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE FRANÇAISE

Trechus (Aepus) Robinii.

PAR M. ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 14 Février 1849.)

Il arrive bien souvent à l'entomologiste zélé de trouver mentionnée dans les auteurs l'espèce qu'il croyait nouvelle et dont l'organisation ou les mœurs remarquables l'avaient séduit, mais il est toujours récompensé de ses laborieuses recherches. Oubliera-t-il en effet ce qu'il a consciencieusement étudié, et, s'il peut donner à la science une observation nouvelle, ne connaîtra-t-il pas, ne sera-t-il point en mesure d'apprécier la valeur d'une division générique, les caractères particuliers de tous les insectes qu'elle réunit?

Mes collègues ont souvent reconnu la vérité de ces réflexions; elles s'offrent à mon esprit au moment où je leur présente une nouvelle espèce française, car il m'est permis de leur exposer avec détail ce qui a rapport aux curieuses particularités de sa manière de vivre, et à la place qu'elle doit occuper dans les groupes génériques déjà établis.

§ 1. *Mœurs des Aepus et des autres insectes sous-marins.*

Les insectes qui vivent dans l'eau sont très peu nombreux, si on les compare à l'immense quantité de ceux qui respirent librement l'air atmosphérique, et c'est à peine si parmi les premiers on compte quelques espèces maritimes. Cette rareté les a fait remarquer des observateurs, et cependant, en cherchant dans les divers ouvrages d'entomologie, on ne trouve mentionnés comme vivant sous la mer pendant un temps variable du jour, que les *Cicindela maritima* et le *Staphilinus marinus* de Ström, qu'on ne sait trop à quelles espèces rapporter; quelques *Bledius* et *Pogonus*, des *Bembidionites* des genres *Cille-num* et *Aepus* de Leach, le *Micralymma Johnstoni*, enfin l'*Achorutes maritimus*.

Une particularité attire tout d'abord l'attention quand on examine ces insectes sous-marins : c'est qu'au lieu des pattes natatoires postérieures, fortes, ciliées, aplaties en forme de rame des Dytisques et des Hydrophiles, ils ne présentent que des pieds ambulatoires simples, remarquables seulement par le développement de leurs ongles terminaux. Il est facile par conséquent de dire à priori que ces insectes ne nagent pas, mais il l'est bien moins de savoir comment ils vivent quand la mer les recouvre.

Ce qui embarrasse le plus, c'est de connaître le mode respiratoire de ces petits êtres, lorsqu'on se rappelle que des espèces très voisines vivent constamment à l'air libre, et que ces insectes marins eux-mêmes respirent l'air atmosphérique en courant sur le sable du rivage ou dans les fentes des rochers laissés à découvert par la marée basse.

Voici, du reste, les faits recueillis à leur égard; je

m'empresse de les exposer, et j'essaierai ensuite d'en tirer la conclusion qu'ils renferment.

Ström (*Nouv. mém. de la Soc. roy. de Danemarck*) avait observé que sa petite *Cicindela maritima*, de la taille d'un pou, testacée, à corselet cordiforme, à élytres tronquées, rebordées, est submergée pendant la marée haute. Il dit aussi que le *Staphilinus marinus* vit près de l'eau salée.

Audouin a publié sur le *Trechus (Aepus) fulvescens* (*Nouv. Ann. du Muséum*, 1834, p. 117) un mémoire consciencieux où les mœurs de ce coléoptère sont exposées en grande partie. Il avait gardé pendant dix ans, tant il les trouvait extraordinaires, les observations qu'il avait faites sur lui dans l'île de Noirmoutiers. Il avait d'ailleurs remarqué le séjour du petit insecte très loin du rivage (200 toises environ), au milieu des *fucus* et sous les pierres; il avait de plus constaté l'absence des ailes sous les élytres, vu l'accouplement et la fuite rapide sous un abri quelconque devant la marée montante. Il signale enfin la couche d'air brillante qui entoure l'animal submergé en s'attachant à ses poils, et il explique par l'endosmose et l'exosmose le mode respiratoire de cet insecte pendant qu'il est sous la mer.

M. Dutrochet ayant découvert aussi et tracé les lois (*Acad. des Sc.*, 28 janv. 1833) des phénomènes entrevus en 1803 par G. F. Parrot, expose longuement, dans un rapport à l'Institut, les faits d'endosmose et d'exosmose, « qui permettent aux insectes aquatiques pourvus de branchies et qui ne sortent jamais de l'eau, de se procurer l'air respiratoire élastique qui remplit leurs trachées. » Il explique « comment certains insectes dépourvus de branchies mais ayant des stigmates, par conséquent organisés pour vivre dans l'air, peuvent vivre ou constamment ou très longuement immergés sans être asphyxiés. » Sa conclusion est

que l'air environnant l'insecte, privé d'une partie de son oxygène par la respiration, la reprend à l'air contenu dans l'eau, lui donnant en échange le gaz azote en excès. Alors l'acide carbonique produit par la respiration est dissout par l'eau qui fournit à la place de l'air atmosphérique mais en bien moindre volume. »

Dejean mentionne dans son *Species* le genre de vie sous marin du *Blemus fulvescens*.

M. W. Spence (*Trans. de la Soc. Ent.*, 1836) énumère comme vivant sous la mer les *Bledius tricornis*, *Pogonus Burelli*, *chalceus*, *æruinosus*.

J'ai trouvé moi-même à Biarritz près de Bayonne, dans le sable mouillé du littoral le *Philonthus xantholoma*, et on prend sur nos côtes dans des conditions analogues et sous des *fucus* les *Philonthus sericeus*, *Phaleria cadaverina*, *Aleochara obscurella*, *Trachyscelis aphodioides*.

M. Guérin-Ménéville a vu au Tréport (*Icon. du règne anim. de Cuvier. Ins.* p. 11.) sur la vase recouverte à chaque marée une podurelle qu'il nomme *Achorutes maritimus*. Elle était en quantité considérable, ne sautait point, et il se demande si pour respirer sous l'eau, elle ne retient point de l'air au moyen des poils qui recouvrent son corps.

M. Ch. Javet a recueilli lui-même en Angleterre et en Ecosse le *Cillenum laterale* et l'*Aepus fulvescens*. Il m'a dit obligeamment que le *Cillenum* est très commun à l'embouchure du Mersey à Liverpool; il en a pris sous des pierres, en deux heures de temps, plus de trois cents individus à la marée basse et par un beau soleil. Il a constaté que l'insecte est immergé pendant dix-huit heures de la journée; il est engourdi quand la mer se retire mais dès qu'il sent la chaleur il se met à courir.

Quant à l'*Aepus fulvescens* il se tient dans les fentes des

rochers submergés pendant la marée haute et se trouve au mois d'avril ainsi que le *Micralymma Johnstoni* Westwood, *brevipenne* Gyll.

Enfin, M. Charles Robin a pris à Dieppe, au mois de septembre 1848, une nouvelle espèce d'*Aepus* dont je tracerai bientôt la description. Je transcris religieusement les précieux détails qu'il m'a communiqués.

« Ce petit coléoptère vit dans les fentes de rochers situés loin du rivage recouverts à chaque marée et quelquefois placés assez avant pour n'être à sec que pendant deux à trois heures. On le rencontre toujours dans les fentes larges et remplies de gravier grossier, laissant des intervalles qui lui permettent de courir ; on ne le trouve pas dans les fentes remplies de sable pur. Il est très agile et se met à fuir rapidement dès qu'il est mis à découvert et il se cache entre les pierres. Lorsqu'on le saisit, il cherche à mordre avec ses mandibules ; jamais je ne l'ai vu lent et engourdi, la température variait de 10 à 16 degrés à l'époque où je l'ai observé et c'est dix à vingt minutes après le retrait de la mer que je le cherchais. Les endroits où il vit sont remplis de *Nemertes* de plusieurs espèces, de diverses annélides *Scyllis*, *Phyllodoce*, *Nereis*, etc., ainsi que de plusieurs espèces d'Helminthes sabulicoles. Souvent on trouve cet insecte au milieu de *Gamasus* toujours réunis en nombreuses familles. Rarement il est seul et il y en a ordinairement de quatre à dix dans chaque fente de rocher, mais jamais il n'est réuni en troupe et aggloméré comme le *Gamasus* (1) »

Je me demande après avoir enregistré tous ces faits, si Dutrochet et Audouin ont bien expliqué la manière de vivre sous-marine de l'*Aepus fulvescens* et par extension

(1) Ce *Gamasus* constitue une nouvelle espèce qui sera décrite prochainement.

de l'*Achorites maritimus*, etc. Je suis frappé, je l'avoue, de l'observation de M. Ch. Javet qui a manifestement vu les insectes engourdis *au moment* où la mer cesse de les recouvrir; aussi, tout en restant persuadé qu'on peut admettre comme possibles par l'endosmose et l'exosmose les fonctions respiratoires des *Hydrocampa*, des *Donacia* (*Perris, Annales de la Soc. Entomol.*) de toutes les larves à respiration branchiale, de tous les animaux ayant de l'air retenu par une membrane autour de leur corps, je n'en crois pas moins qu'il est un autre moyen de comprendre le genre de vie sous-marin *intermittent* des *Aepus*, *Cillenum*, etc.

L'explication du phénomène est très simple et découle du fait observé; l'engourdissement des *Cillenum*, la perte du mouvement me la fournit. Tant que l'insecte est recouvert par la mer, il respire un air moins riche en oxygène et ses mouvements respiratoires vont s'amointrissant de plus en plus.

Il est prouvé aujourd'hui par de nombreuses expériences que les animaux supérieurs, les mammifères, les oiseaux vivent *très longtemps* dans un air qui ne renferme qu'une très petite quantité d'oxygène, quand on a le soin d'enlever l'acide carbonique produit continuellement par la respiration. Or, telle est la condition dans laquelle les insectes sous-marins se trouvent placés, car l'eau dissout l'acide carbonique de l'air qui les environne aussitôt que ce premier gaz s'est formé. Il est très probable aussi que la température de la mer ordinairement différente de celle de l'air ambiant, doit ralentir la fonction respiratoire(1).

(1) Cet opuscule allait être imprimé quand j'ai appris qu'Erichson s'était occupé de la respiration des *Parnus* et des *Elmis*. J'ai prié mon excellent ami M. Léon Fairmaire de traduire les passages où le savant et à jamais regrettable entomologiste de Berlin s'était expliqué

Mais si avant d'admettre cette hypothèse, on objectait que les insectes sous-marins restant parfois très longtemps sous l'eau sont exposés à périr, ne dois-je pas répondre que les insectes de tous les ordres peuvent vivre *très longtemps* privés d'air respirable? On constate journellement qu'ils restent engourdis pendant *plusieurs jours* dans les flacons où on les enferme en grande quantité et dont ils vicient l'air. Ne sait-on pas qu'après un séjour prolongé dans une atmosphère rendue asphyxiante par quelques gouttes d'éther sulfurique, et soit dit en passant, l'éthérisation était depuis très longtemps appliquée aux insectes avant de l'être à l'homme, ils reviennent à la vie si on leur fait respirer l'air atmosphérique ordinaire? M. L. Fairmaire a vu des *Carabus* de grande taille qui avaient séjourné pendant trois heures dans de l'alcool faible, courir peu de temps après en avoir été retirés; j'ai constaté moi-même que plusieurs coléoptères vivaient quelques heures dans l'alcool. M. Straüs Durckheim nous apprend (*Consid. générales sur l'anatomie comparée des animaux articulés*, 1828, p. 308-313) que les insectes peuvent vivre fort longtemps dans un air très raréfié et même dans des gaz irrespirables tels que l'azote, de l'air mélangé de chlore, etc.

à ce sujet, et j'ai été heureux d'y voir exprimer des idées qui ne sont point en opposition avec les miennes. « Comme chez les insectes la respiration est toujours en proportion de la force musculaire, et qu'elle s'annihile presque dans le repos, il paraît que l'air nécessaire à la consommation est proportionné au besoin. Chez les *Elmis*, M. L. Dufour signale la grande finesse et la moindre quantité des trachées. Il n'est donc pas nécessaire d'expliquer la respiration de ces insectes par le système d'Audouin, dans lequel l'air respiré redevient respirable par la décomposition chimique de l'eau environnante, et l'insecte vit sous l'eau sans venir renouveler sa provision à la surface. L'opinion que ces insectes vivent toujours sous l'eau n'est d'ailleurs pas entièrement fondée. » *Insecten Deutschland's* 111.

Il résulte de ses expériences que les *Melolontha vulgaris* conservent quelques mouvements dans l'azote et qu'ils y vivent plusieurs jours; que presque sans air sous une machine pneumatique ils résistent au moins vingt-quatre heures; que l'hydrogène pur où ils sont restés cinquante heures ne les tue nullement; que l'acide carbonique les met sans mouvement et qu'au bout de quarante-cinq heures, ils reviennent à la vie.

Il m'est resté le souvenir d'une *Cicindela sylvatica* que j'ai prise à Fontainebleau au mois de mai, il y a deux ans, que j'ai laissée huit jours dans un tube très étroit et bien fermé, et qui est très bien revenue à la vie quoiqu'elle parût morte.

Je citerai en terminant le fait suivant qui s'est passé à la ferme d'Harcourt et qui est appuyé de l'autorité de M. Guérin-Ménéville. On ramassait des hannetons des espèces les plus communes (*M. vulgaris* et *hippocastani*) à cause du dommage qu'ils causaient aux arbres, et on cherchait le meilleur moyen de les tuer avant de les donner à la volaille qui en est friande. On avait essayé de les enterrer, mais les animaux vivaient et travaillaient si bien sous terre qu'au bout de quelques heures ou d'un jour suivant la profondeur où on les plaçait, ils se frayaient un chemin et apparaissaient à la surface du sol. On voulut essayer de les noyer; on les plaça dans le réservoir d'une fontaine après avoir solidement fixé au fond le sac qui les renfermait. Ce sac fut oublié pendant un jour, deux jours... quatre jours. On s'attendait à voir des insectes gonflés par l'eau et morts depuis longtemps, il n'en fut rien. Quand on les abandonna par terre, ils ne donnaient pas signe de vie, mais bientôt presque tous se mirent à remuer d'abord les pattes, puis les antennes, puis ils se mirent à marcher comme s'ils n'avaient jamais été sous l'eau.

Pour tuer les hannetons il fallut les écraser.

De tout ce qui précède, je crois pouvoir conclure que les coléoptères sous-marins, les *Aepus* et les *Cillenum* au moins, vivent sous l'eau pendant une grande partie du jour entourés d'une bulle d'air et placés sous quelque abri. Si leur immersion se prolonge pendant longtemps, il ne me répugne pas d'admettre qu'ils restent engourdis dans une atmosphère d'azote et ils sont alors immobiles ainsi que M. Ch. Javet l'a constaté.

Ces insectes courent-ils sous l'eau et y prennent-ils leur nourriture? Cela me paraît assez peu probable; je crois plutôt que le temps de leur submersion répond chez eux au repos nocturne ou diurne de leurs congénères terrestres, et de plus, l'activité remarquable des *Aepus* et *Cillenum*, leur situation à proximité d'une proie succulente et inhabile à fuir expliquent pourquoi ils ont à peine besoin de quelques heures par jour pour butiner et s'accoupler. On connaît d'ailleurs le jeûne prolongé que supportent certaines espèces, et l'animal placé dans des conditions aussi spéciales a peu besoin de réparer.

Les métamorphoses des *Aepus* ne sont point connues.

§ 11. *Sur la valeur du genre Aepus et description du Trechus (Aepus) Robinii.*

L'insecte sur la physiologie duquel je viens d'insister est un coléoptère pentamère de la famille des Carabiques; il appartient à la division des *Subulipalpes* de Latreille, aux *Trechini* d'Erichson, et il doit être rangé à côté de l'espèce que Leach a démembrée des *Trechus* pour en former le genre *Aepus* adopté par M. Stephens.

Ce dernier auteur a divisé les *Trechus* en plusieurs genres, *Trechus*, *Blemus*, *Epaphius*, *Aepus*, dont les caractères distinctifs sont peu tranchés. Je n'ai point le projet de faire à propos d'une description isolée la critique complète d'une classification, je ne puis que déplorer cette tendance fâcheuse à l'établissement de genres nouveaux, tendance si forte chez quelques-uns, qu'elle leur fera bientôt isoler chaque insecte dans un genre particulier. La science ne gagne rien à un esprit d'analyse poussé si loin ; qu'arrive-t-il en effet ? on répète dix fois les caractères déjà énoncés dans neuf divisions successives, et on finit par décrire l'insecte comme s'il était seul. Heureux est celui qui n'emploie pas de locutions singulières ou peu intelligibles !

N'est-ce point encore un travers de rechercher les caractères à peu près uniquement dans un organe, de croire en quelque sorte que la nature s'est pluë à mettre toujours dans un même lieu les différences réelles ? Il est évident, pour peu qu'on y réfléchisse, que les classifications doivent être faites dans le *seul but* de nous faire reconnaître aisément les objets. Pour y parvenir, il nous faut par voie d'observation décrire les êtres tels qu'ils s'offrent à nous, en ayant grand soin, après avoir bien vu les différences qui les séparent, de les réunir le plus possible par leurs caractères communs. Qu'on nomme ensuite genre, sous-genre, division, la réunion de plusieurs insectes offrant entre eux une grande analogie et faciles à reconnaître à un air de famille, peu importe.

On me pardonnera ces digressions en se rappelant que dans les genres établis aux dépens des *Trechus*, on a pris pour caractères génériques des traits fugaces d'une espèce à l'autre, des angles de corselet, des dilatations à peine plus développées d'articles des tarse, des élytres entières ou non, la dent médiane du menton plus ou moins dé-

primée, toutes choses bonnes au plus à faire des divisions pour l'étude. De telle sorte que si on trouvait un véritable *Epaphius*, par exemple, ne différant de l'espèce type que par des angles postérieurs du corselet tout à fait anguleux, il ne pourrait se placer à côté de cette espèce à laquelle il ressemblerait en tout ; que si un *Blemus* avait le centre de l'échancrure mentonnière un peu avancé, il ne serait plus *Blemus* et il faudrait constituer pour lui un genre particulier.

Chose singulière ! quand on examine de près ces divisions multipliées si inutilement, on trouve parfois de grandes omissions, des anomalies génériques si l'on veut. Tous les auteurs, Dejean, Hécr, Schiodte, Erichson lui-même ont donné comme principal caractère du genre *Trechus* l'intégrité de la dent médiane du menton (*mentum dente medio integro*), et elle est des plus bifides, des plus échancrées dans le *Trechus minutus* de Fabricius, appelé du reste tour à tour *tempestivus* par Panzer, *quadristriatus* par Gyllenhall, *rubens* par Sturm et Dejean (Pl. 2, fig. 6). Faudra-t-il conclure de là que ce *Trechus* par excellence, si commun autour de Paris, dans notre midi et partout, n'est plus un *Trechus*? Non certes, et sa dent médiane échancrée doit seulement le faire placer avec ses congénères à menton fait comme le sien, puisqu'il appartient aux vrais *Trechus* par tous ses autres caractères. C'est ainsi du reste qu'ont fait Dejean et Erichson pour le genre *Bembidium* avec les *Peryphus*, *Lopha*, *Leja*, *Tachypus*.

Je vais examiner si les *Aepus* sont bien distincts des *Trechus* proprement dits. Ils ont au menton une dent médiane simple, des palpes à dernier article grêle, atténué, des mandibules avancées, dentées, une tête large avec de petits yeux, un prothorax obcordiforme (Stephens),

tronqué, des élytres déprimées, point d'ailes, des tarses antérieurs avec une épine courbée sous le pénultième article, le corps hérissé de poils. On le voit, la tête, les élytres et surtout l'épine sous-tarsienne antérieure forment un ensemble distinctif, mais est-il suffisant pour faire exclure des *Trechus* deux espèces qui s'en rapprochent? Enfin, si l'on trouvait sur nos côtes où, sans doute, on en rencontrera bientôt d'autres espèces, des *Aepus* sans épine tarsienne, mais à yeux assez développés, ne seraient-ils point des *Aepus*?

Si j'avais à faire l'énumération des divers *Trechus*, je mettrais à l'une des extrémités de mon catalogue ces deux espèces comme formant une division limitrophe du genre, et j'agis ainsi comme l'ont fait Erichson, et avant lui Dejean, pour les *Tachypus* dans le genre *Bembidium*.

Je termine par la description de l'insecte qui a donné lieu à toutes ces remarques; je l'ai dédié à M. Ch. Robin, professeur agrégé à l'École-de-Médecine, et qui a rendu tant de services à la science des infiniments petits. C'est non seulement un hommage scientifique, mais encore un témoignage de reconnaissance et d'attachement.

Je place à côté de ma phrase diagnostique celle de l'*Aepus* (1) ou *Trechus fulvescens*, pour mieux faire ressortir les différences des deux espèces.

TRECHUS (AEPUS) FULVESCENS Leach, Curtis, Steph., Dej.

Apterus, depressus, testaceus, pubescens, subtus pallidior, thorace cordato angulis posticis subrectis, elytris oblongo ovatis, subparallelis, obsolete striatis.

Lineam vix œquat.

(1) *Aepus* vient-il d'*αιπος*, élévation? ou, si l'on écrivait *Aessus*, comme Stephens dans son Catalogue, viendrait-il d'*αισσω*, je m'élançai?

TRECHUS (AEPUS) ROBINII.

Apterus, depressus, ochraceus, pubescens, subtus pallidior, thorace cordato, angulis posticis subrotundatis, elytris oblongo-ovatis, macula dorsali fusca ad basin circumfusa; lævigatis, punctisque tribus vel duobus impressis.

Lineam paulò excedit.

Corps allongé, plane, d'un jaune ochracé plus pâle en dessous.

Tête grande, presque ovale, à mandibules saillantes; elle offre de chaque côté une impression en arc, longitudinale et bien marquée.

Antennes hérissées de poils, plus obscures depuis le milieu de leur longueur jusqu'à leur extrémité.

Palpes de la couleur du corps.

Yeux noirs, fort petits, peu saillants.

Prothorax à peu près de la largeur de la tête, faiblement déprimé, presque aussi long que large, cordiforme, à côtés légèrement rebordés; il est fortement échancré en avant, tronqué en arrière, ses angles antérieurs sont aigus, un peu émoussés, les postérieurs sont épointés, presque arrondis. La ligne longitudinale médiane est assez marquée, les impressions transversales et les fossettes postérieures sont peu distinctes.

Ecusson grand, en triangle équilatéral.

Elytres plus larges que le corselet, ovales allongées, rebordées au côté externe jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et portant en dedans de la carène une série de points enfoncés donnant chacun naissance à un poil; chacune d'elles a le sommet arrondi. Elles sont testacées,

avec une tache noirâtre allant du dos vers leur base, n'atteignant ni cette base, ni la suture, ni le bord externe, et s'arrêtant un peu au-delà du milieu. Les élytres sont de plus déprimées vers la suture et vers le côté externe, ou si l'on préfère, elles offrent sous un certain jour trois plans, un supérieur horizontal, deux latéraux obliques. Le plan supérieur porte deux points enfoncés à des distances variables de la base et du sommet, ainsi que l'indique le dessin. Presque toujours on trouve un troisième point plus interne intermédiaire aux deux précédents. Sur quelques individus on voit par-ci par-là quelques impressions vagues n'offrant pas la disposition sériale.

Abdomen hispide, dilaté et tronqué à l'extrémité; la partie qui déborde les élytres est très finement ponctuée.

Les *pattes* sont fortes, hérissées de poils, terminées par des ongles robustes, non dentelés en dessous.

Les autres caractères distinctifs des deux espèces, visibles sur mon dessin, et qui ne sont pas mentionnés dans cette description non comparative et partant si longue, sont avec la taille plus grande et les mandibules moins avancées, les élytres tout à fait arrondies à l'extrémité, et le crochet sous-tarsien antérieur moins long et presque droit du *Trechus Robinii*.

J'ai fait ma description d'après une demi-douzaine d'individus. Les types sont dans la collection de M. le docteur Ch. Aubé; il a eu l'obligeance de faire les préparations de la bouche, que j'ai dessinées à la chambre claire.

Explication des figures de la planche 2^e, N^o I.

1. *Trechus (Aepus) Robinii* et mesure de sa grandeur naturelle.
2. Mandibule droite du même insecte.
3. Détails de la bouche. On voit de dehors en dedans les palpes maxillaires externes et internes, les mâchoires, les paraglosses et les palpes labiaux.
 - a. Dent médiane du menton du *T. Robinii*.
 - b. Dent médiane du menton du *T. minutus*.
 - c. Dent médiane du menton du *T. longicornis*, Sturm, *littoralis*, Dej.
4. Labre du *T. Robinii*.
5. Antenne.
6. Patte antérieure.
7. Patte postérieure.
8. Extrémité de l'abdomen et des élytres du *T. fulvescens*, pour montrer que chaque élytre n'est point arrondie au sommet comme dans le *T. Robinii*. La figure donnée par Curtis indique trop vaguement ce caractère.



NOTES

010 59

SUR DIVERS LÉPIDOPTÈRES.

PAR M. TH. BRUAND.

(Séance du 26 Janvier 1848.)

1^o Note sur la *VALERIA JASPIDEA*. Devillers, Donzel, etc.

L'Olive, Engramelle, fig. 141, c-d.

Dans la notice que M. Donzel a publiée sur la chenille de la *Valeria jaspidea* en 1841 (1), il dit que cette noctuelle est particulière aux environs de Lyon, tandis que l'*oleagina*, avec laquelle plusieurs auteurs l'ont confondue, est propre à l'Allemagne.

De là, cet entomologiste si zélé et si consciencieux s'étonne qu'Engramelle ait prétendu que l'*oleagina* avait été prise dans les environs de Paris, et il fait remarquer que M. Boisduval a peut-être eu tort d'indiquer *jaspidea* comme appartenant à l'est de la France.

Je crois qu'*oleagina* est bien réellement une espèce d'Allemagne.

(1) Annales de la Société entomologique de France. 1841, 3^e trimestre.

Mais si M. Donzel avait examiné avec soin la planche et les descriptions d'Engramelle, il aurait vu que les figures de la noctuelle qu'il nomme l'*Olive*, et qu'il rapporte à l'*oleagina* du catalogue des Viennois, appartiennent évidemment à deux espèces différentes.

C'est bien *oleagina* que représentent les figures *a-b.* du numéro 141; mais, incontestablement, les figures *c-d* sont celles de *jaspidea*. Il suffit de lire attentivement la description qu'il donne de ces deux noctuelles, qu'il a prises pour le mâle et la femelle d'une même espèce, pour ne plus conserver aucun doute à cet égard.

Or, *Valeria jaspidea* avait été prise plusieurs fois par feu M. Moreau aux environs de Nuits (Bourgogne), de 1840 à 1842. Depuis elle a été trouvée près de Dijon, et l'on peut dès lors supposer qu'elle n'est pas limitée à ces seules localités.

M. Boisduval a donc pu dire que cette espèce appartenait à l'est de la France, et l'assertion d'Engramelle n'a plus rien de bien étonnant, car c'est évidemment *jaspidea* qu'il aura voulu désigner comme ayant été prise dans les environs de Paris.

2^o Note sur deux noctuelles (*derosa* et *batis*) qui doivent être les types de deux genres distincts.

Lors de la publication de la première partie du Catalogue des Lépidoptères du Doubs, je crus devoir former un nouveau genre, représenté par une seule espèce européenne, *derosa*, que je retirai du genre *Thyathira*, où plusieurs auteurs modernes l'avaient placée près de *batis*.

Je donnai alors les motifs qui m'avaient paru déterminants; depuis, un examen plus approfondi n'a fait que confirmer ces motifs à mes yeux.

En effet, ces deux noctuelles diffèrent entre elles par la forme des ailes, par celle des palpes, des antennes, du thorax et de l'abdomen ; enfin même par celle de la chenille.

M. Guenée me fit bien observer, avec raison, que souvent des espèces d'un même genre différaient entre elles; mais ces différences sont en général peu importantes, et ne tombent que sur une ou deux particularités. Ainsi, si l'on examine *fraxini*, *nupta* et *pellax*, on verra que ces trois espèces du genre *Catocala*, quoique très différentes l'une de l'autre, offrent tous les principaux caractères analogues; ce n'est guère que par la couleur qu'elles s'éloignent l'une de l'autre. Or, la couleur est, selon nous, le caractère le moins important.

Il est vrai que certains groupes affectent une couleur générale dominante; mais il y a partout (ou peu s'en faut), quelques exceptions, quelques individus qui viennent protester contre la règle que l'on pourrait vouloir établir; puis d'autres groupes où les espèces congénères affectent chacune une couleur bien tranchée, et même un dessin totalement différent, le genre *Vanesse*, par exemple, viennent prouver que ce caractère ne peut être employé comme bon moyen de classification; et ne doit venir qu'en dernière ligne.

Or, ici ce caractère, si faible qu'il soit, manque également, et *derosa* diffère plus encore de *batis* par la couleur que de *celsia* ou quelques autres noctuelles.

Mais, nous le répétons, c'est là le côté le moins important; et il suffit, ce nous semble, de mettre en regard les caractères propres à chaque noctuelle, pour rester convaincu qu'elles ne peuvent être placées dans le même genre.

Ainsi, voici la définition des deux genres, tels que nous les avons connus :

Genus THYATHIRA.	Genus GONOPHORA.
<i>Species batís.</i>	<i>Species derosa.</i>
ALÆ ANTIGÆ : ora superiore usque ad apicem <i>rotundatæ</i> , <i>latiusculæ</i> , <i>maculis</i> , <i>lucidis ornatæ</i> ;	ALÆ ANTICÆ : ad apicem <i>acutæ</i> ; <i>maculis</i> , <i>lignisque angulosis</i> <i>carneomarmorosæ</i> ;
PALPI : <i>elongati</i> <i>hirsuti</i> , articulo ultimo nudo, <i>longiusculo</i> ;	PALPI ; <i>hirsuti</i> , <i>breviusculi</i> , articulo ultimo nudo.
ANTENNÆ, apud marem <i>subcrenulatæ</i> ;	ANTENNÆ, apud marem <i>rotundatæ</i> , <i>subcrenulatæ</i> ;
THORAX, <i>rotundatum dorsum</i> <i>vix cristulatum</i> ; <i>corpus gracile</i> ;	THORAX, satis <i>robustus</i> , <i>villosus</i> , <i>cristatus</i> . Abdomen maris <i>elongatum</i> , <i>pilosum</i> .
LARVA, <i>glabra</i> , <i>gibbosa</i> ; <i>capita pedibusque analibus</i> <i>per quintem resupinatis</i> .	LARVA, <i>glabra</i> , <i>fusco-ferruginea</i> <i>pedibus analibus</i> <i>per quintem resupinatis</i> .

On voit par ce tableau comparatif des caractères que ces deux genres ne se touchent guère que par ce seul point : *pedibus analibus resupinatis* ; mais ce caractère, qui ne pourrait être invoqué que par quelques partisans outrés de la méthode qui consiste à mettre en première ligne les caractères tirés des premiers états ; ce caractère, dis-je, a paru si peu important à M. Boisduval lui-même, qu'il n'en a pas fait mention dans sa définition des genres *Notodonta* , quoiqu'il appartienne aussi à plusieurs espèces de ce genre, comme à l'*Asteroscopus cassinia*. Enfin, si l'on étudie l'organisation des nervures des ailes de

chacune des deux noctuelles dont il s'agit, on ne conservera plus, je pense, aucun doute sur cette question.

En effet, la charpente alaire de *batis* et de *derosa* diffère tellement, que l'inspection seule des dessins de la pl. 2, numero II (*Noctua derosa* 1 *a* aile supérieure, 1 *b* aile inférieure, et *Noctua batis* 2 *a* aile supérieure, 2 *b* aile inférieure) nous dispense d'entrer dans de plus longs détails.

En résumé : *batis* doit, selon nous, être le type du genre *Thyatira*, comme *derosa* doit être le type du genre *Gonophora*, établi avec les caractères que nous lui avons assignés ; et dans la classification ces deux genres doivent être séparés par le genre *Jaspidia*, dont l'espèce typique, *celsia*, se rapproche beaucoup plus de *derosa* que *batis*. Il y a plus : si on voulait ne conserver que deux genres, nous pensons qu'il serait plus rationnel de placer *derosa* dans le genre *Jaspidia*, près de *celsia*, que de la laisser à côté de *batis*, qui en diffère à peu près autant qu'une noctuelle peut différer d'une autre.

La planche 2^e, N^o II, représente comparativement les ailes supérieure et inférieure des *Noctua derosa* et *batis*. Comme on le voit par ces dessins, qui ont été faits avec beaucoup d'attention au microscope solaire, et avec un très fort grossissement réduit ensuite, l'aile supérieure de *batis* diffère totalement par la forme de la cellule discoïdale, et surtout par une seconde cellule fermée qui la surmonte.

3^o *Sphinx ligustri* en chrysalide depuis quatre ans.

Il a été souvent question du long espace de temps que certains Lépidoptères mettent à se développer ; quelques chrysalides restent deux, trois et même quatre ans avant de donner l'insecte parfait.

Ainsi il m'est éclos l'an dernier une femelle de *Saturnia piri* qui était restée trois ans à l'état de chrysalide. Cet exemplaire a le fond d'un gris extrêmement pâle, tournant à peine au brun clair dans les deux grandes bandes marginales.

La chrysalide était placée dans une chambre au nord, où l'on ne fait jamais de feu, et je m'étais expliqué ce phénomène par cette circonstance. Mais je viens d'acquiescer la preuve que le même fait peut avoir lieu dans des circonstances totalement opposées.

Ainsi, un de mes amis possède en ce moment deux chrysalides de *Sphinx ligustri* qui datent de quatre ans. Elles ont été constamment dans une chambre située au nord-ouest et où l'on fait habituellement du feu; cette chambre est de petite dimension et très chaude.

J'ai revu, il y a quelques jours, ces deux chrysalides : elles remuent, sont parfaitement en vie, mais ne sont pas plus près d'éclore, à ce qu'il paraît, qu'il y a trois ans, époque à laquelle une autre chrysalide recueillie en même temps a donné son papillon. J'aurai soin d'informer la Société du laps de temps que durera encore cette particularité, ainsi que des anomalies que pourraient présenter les individus qui auront subi ce long retard dans leur transformation.

4° Avortement de Lépidoptères, très fréquent dans les Alpes en 1847.

La saison des chasses entomologiques (1) a été très mauvaise en 1847 dans une partie des Alpes suisses. Les pluies froides survenues en juillet et août ont agi d'une

(1) C'est-à-dire pendant les mois de juillet et d'août.

manière fâcheuse sur les espèces qui étaient alors en chrysalide, et ont causé un grand nombre d'avortements. Un de mes amis qui a fait à cette époque une course dans l'Oberland bernois, a été à même de constater cette circonstance, et il en a rapporté un grand nombre d'exemples. Une *aglaia*, entre autres, offre une anomalie bien singulière : elle est entièrement diaphane, et les ailes, dont trois sont parfaitement développées, et dont une seule (l'inférieure droite) n'a atteint que la moitié de sa taille, n'offrent d'apparence d'écaillés que sur la frange, puis à peine trois petites taches brunes vers la base des ailes inférieures, et un très petit point de même couleur vers la cellule discoïdale ; tout le reste est aussi transparent que chez l'*Heliconia diaphana*, quoique la frange soit d'un noir plus intense.

5° *OEnophytira pilleriana*.

J'ai pris pendant l'été de 1847 un exemplaire de l'*OEnophytira pilleriana*, au milieu des bois, à plus d'une demi-lieue des vignes, et dans une localité où les ravages de cette Tordeuse sont totalement inconnus. Ce fait tendrait à prouver deux choses :

L'une, que la chenille de *pilleriana* ne vit pas exclusivement sur la vigne, car je ne connais même pas de vigne sauvage dans les bois où j'ai rencontré l'insecte parfait ; — l'autre, que cette espèce si désastreuse existe quelquefois dans des localités où on ne la soupçonne nullement, et peut tout à coup, après une année favorable à sa multiplication, se jeter sur un vignoble exempt jusque-là de ce fléau, et y causer des ravages semblables à ceux qu'ont éprouvés les départements de Saône-et-Loire, de la Marne, de l'Hérault, du Rhône, etc.

6° *Pyrausta porphyralis*, W.-V., etc. Dup., pl. 82, Sup.

J'ai pris en 1846 et depuis en 1847, au sommet du Mont-d'Or (frontière de Suisse), cette Pyralite, que Duponchel indique comme habitant la Hongrie et le nord de l'Allemagne. Elle se trouve au commencement de juin.

NOTICE**SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE****DE GALLINSECTES.****PAR M. MACQUART.**

(Séance du 28 Juillet 1847.)

Au commencement du mois de juillet de l'année 1847, M. Desmazières, savant botaniste de Lille, auteur des *Cryptogames du nord de la France*, m'adressa un fragment d'écorce de saule (*Salix alba*) sur lequel se trouvaient des corps que nous avons représentés fig. 7, pl. 2, N° III. Il y avait reconnu des Gallinsectes, et il m'en demandait le nom; mais n'ayant pu le satisfaire, je me mis à examiner moi-même les écorces de saule, et le 12 juillet et jours suivants je fis les observations suivantes.

Je vis sur des parties assez considérables d'écorces de branches de saule, de peuplier blanc et de frêne, âgées de deux à trois ans, une multitude de petits corps, fig. 1, pl. 2, N° III, allongés, fixés à l'écorce seulement par l'une des extrémités, qui représente la tête et le thorax d'un insecte. Cette partie est jaune, avec une petite élévation linéaire dans sa longueur. La partie postérieure, qui forme les trois quarts de l'ensemble, est d'un blanc pur, et elle présente aussi une ligne longitudinale élevée. Cette partie

est membraneuse, et n'est pas appliquée tout à fait sur l'écorce. En voyant ces corps, je présamai qu'ils étaient des nymphes ou des coques de nymphes d'où les insectes parfaits étaient sortis, et je ne tardai pas à m'assurer de la vérité de ma conjecture. En examinant à la loupe ces corps immobiles, j'aperçus plusieurs petits insectes vivants, ailés, que je reconnus à l'instant pour des Gallinsectes mâles (Fig. 1, pl. 2, N° III.) Ces Gallinsectes marchaient avec vivacité sur l'écorce et sur les coques présumées. Je soupçonnai qu'ils en étaient sortis, et je ne pus en douter lorsque j'en vis distinctement plusieurs qui en étaient à moitié dehors. Je vis enfin une de ces coques qui était rougeâtre, un peu renflée et renfermant évidemment une nymphe qui n'était pas encore arrivée au moment de sa dernière transformation. Parmi ces Gallinsectes mâles, j'en vis une qui ne conservait qu'une de ses ailes, et une autre qui était aptère. Peut-être était-ce accidentellement, peut-être les ailes leur tombent-elles après la copulation, comme chez les Fourmis et les Termès.

J'observai encore sur ces écorces d'autres corps, fig. 3, pl. 2, N° III, ovales, bruns, et beaucoup moins nombreux, dont la partie antérieure, c'est-à-dire la tête et le thorax, ressemblait entièrement à celle des coques précédentes, et dont la partie postérieure, intimement appliquée contre l'écorce, est tantôt fort petite, égalant à peine la partie antérieure, et quelquefois plus longue, plus large, ovale et légèrement convexe, avec une petite proéminence sur le dos; en un mot, un abdomen. Je ne pus douter que ces derniers corps ne fussent les femelles des Gallinsectes dont j'avais reconnu les mâles, parvenues à divers degrés de grandeur, suivant la dilatation de leur abdomen. A la vérité, je suivis pendant quelque temps les allées et venues des mâles pour voir s'ils ne s'arrêteraient pas sur ces fe-

melles pour s'accoupler ; mais ils n'en firent rien ; et j'ai lieu de croire que la plupart d'entr'elles avaient été fécondées précédemment. A voir la multitude des coques desséchées qui couvraient les écorces de saules lorsque je les ai observées, et le petit nombre de mâles vivants que j'ai vu, je ne peux douter que le temps de leur apparition ne fût à peu près passé.

Les corps observés par M. Desmazières (fig. 1, pl. 2, N° III) également sur les écorces de saules, sont évidemment des femelles appartenant à la même espèce ; mais elles diffèrent de celles que j'ai observées par une pellicule qui dépasse de beaucoup l'abdomen, et sous laquelle je trouvai quelques œufs et larves desséchés. Je crois donc que ces femelles sont dans un degré de dilatation plus grand que celles que j'ai vues moi-même, et que les coques des mâles qui ont dû se trouver près d'elles comme sur le fragment représenté fig 7, pl. 2, N° III, ont disparu emportées par le vent. Ces dernières femelles sont probablement de l'année passée, ce qui explique assez bien leur état comparé à celui des autres.

Cette espèce paraît différer de celles qui ont été décrites, par cette expansion des œufs au-delà de l'abdomen, et par la pellicule qui les recouvre.

J'ai examiné au microscope un mâle de ces Gallinsectes aussi bien qu'il m'a été possible. J'ai reconnu que les antennes étaient de dix articles oblongs, dont chacun était un peu atténué aux extrémités, et muni de quelques poils à la base. L'abdomen porte deux filets assez longs ; les tarsi sont de deux articles ; les ailes sont horizontales dans le repos et sans nervures.

Je crois que cette espèce doit être rapportée au genre *Coccus*, et je propose de la nommer *Coccus salicis*, de l'arbre qui la nourrit le plus souvent.

COCCUS SALICIS.

♂. *Ruber. Alis hyalinis.* Long. 0,001.

♀. *Brunneus, ovatus, depressus.* Long. 0,002.

Sur les jeunes branches du saule, du peuplier blanc et du frêne; l'âge adulte au mois de juillet.

Explication des figures de la planche 2^e, N^o III.

Figure 1. *Coccus salicis* ♂. Fort grossie.

2. Antenne.

3. Coque du *C. salicis* ♂.

4. *Coccus salicis* ♀ avant la dilatation de l'abdomen.

5. Le même, lorsque l'abdomen est dilaté.

6. Le même, lorsque l'amas des œufs dépasse l'abdomen.

7. Ecorce du saule sur laquelle se tiennent les *Coccus*.

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES

MÉTAMORPHOSES

DE DIVERSES ESPÈCES DE DIPTÈRES.

(Première Partie).

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 27 Janvier 1847.)

- I. Notice sur une larve de *Mycetophila* qui se couvre de ses excréments.

Le 12 octobre 1845, ayant retourné une pièce de bois équarrie, et qui, gisant sur une pelouse depuis plus de deux mois, s'était couverte inférieurement d'une sorte de *byssus*, je fus surpris d'y rencontrer, avec un grand nombre de larves et de nymphes de *Sciophila*, une certaine quantité de petites urnes noires, collées par un des côtés, et fermées d'un couvercle ou diaphragme blanc. Je les pris, au premier coup d'œil, pour des productions cryptogamiques du genre *Cyathus*; mais un examen un peu plus attentif me fit juger que c'étaient des coques d'insectes, et en ayant détaché une, je me convainquis de la vérité de cette supposition en y apercevant une larve.

Cette larve étant déjà inerte et sur le point de se transformer, je fus désireux d'en avoir d'autres qui se trouvaient dans des conditions plus favorables à l'étude, et je me mis à chercher sur la pièce de bois, avec une attention minutieuse. Longtemps mes investigations furent inutiles ; mais enfin j'avisai certains corps noirâtres, luisants, bombés, presque sphériques, qui paraissaient doués de mouvements. Je me hâtai d'en saisir un entre mes doigts, mais la plus légère pression avait suffi pour désaggréger le sphéroïde, et je vis que celui-ci était formé d'une matière excrémentitielle très molle, au milieu de laquelle était une larve. J'enfermai plusieurs de ces larves dans un cornet, mais quatre heures après, lorsque je voulus les étudier, je les trouvai collées au papier, et comme mortes et desséchées. Je m'empressai de les plonger dans l'eau, et bientôt elles revinrent à la vie et je pus les observer.

La larve dont il s'agit est longue de 4 millim., ovulaire, entièrement glabre, plate en dessous, très convexe en dessus, excessivement molle, presque pulpeuse. Sa tête est noire, cornée et un peu rétractile dans le premier segment, mais ordinairement à découvert; elle est très luisante, comme vernissée, et présente un peu l'aspect d'une tête de crapaud. De chaque côté on voit un mamelon blanchâtre, entouré à sa base d'une ligne noire; on dirait deux gros yeux couverts d'une taie générale : ce sont peut-être des antennes rudimentaires. Le devant de la tête est coupé carrément, avec les angles arrondis. Quant aux parties de la bouche, elles sont fort obscures, et de plus enveloppées d'une sorte de tissu pulpeux. Ce que j'en ai vu consiste dans deux pièces latérales et perpendiculaires, noires et cornées, postérieurement presque droites, et antérieurement munies, au milieu, d'une pe-

tite apophyse à laquelle s'articule une mandibule horizontale, presque spatuliforme. Les deux mandibules agissent comme celles des larves de coléoptères, et sont susceptibles de mouvements assez rapides. Du reste, pas la moindre apparence de mâchoires, de lèvre et de palpes.

Le corps est composé de douze segments à peu près égaux, et bien distincts sur les deux côtés. Les deux premiers, les deux derniers, ainsi qu'un large bourrelet latéral, sont translucides, comme grumeleux; dans l'intérieur du bourrelet on voit flotter de petits globules qui descendent par saccades vers le dernier segment, pour remonter ensuite, et chaque mouvement de progression est précédé de quelques oscillations. Ces globules ne sont autre chose que le tissu adipeux, dont les fonctions sont encore si obscures. A part les parties que nous venons d'indiquer, le corps est d'un brun sale; cette couleur est même tellement circonscrite, qu'on dirait qu'il y a une larve dans la larve même; mais le brun, qui n'est autre chose que la couleur des alimens ingérés, indique la cavité abdominale, dans laquelle on voit, grâce à la transparence des tissus, le tube digestif, très gros, replié trois ou quatre fois sur lui-même, et paraissant deux fois et demie plus long que le corps.

La larve est entièrement dépourvue de pattes, mais celles-ci sont remplacées par de petites spinules noires, très rapprochées, placées du côté du ventre, et dont on voit un rang sur le bord antérieur du troisième segment, et deux sur les segments suivants, jusqu'au dixième inclusivement, savoir : un rang sur le bord antérieur, et un autre, sinueux, un peu au-dessous, et formé de spinules un peu plus petites. Ces spinules sont couchées à l'état de repos, mais elles paraissent se relever, lorsque la

larve dilate ses segments, pour faciliter sa marche extrêmement lente.

Les stigmates sont au nombre de huit paires, dont une près du bord postérieur du premier segment, et les autres près du bord antérieur des segmens suivans, à partir du quatrième jusqu'au dixième; ils sont bruns, d'égale dimension, et placés à la même hauteur. Lorsqu'on regarde la larve en dessus, ils paraissent situés très près des bords latéraux. De chacun d'eux partent trois trachées.

J'ai dit que j'ai rencontré cette larve couverte d'une matière excrémentitielle qui la recouvrait entièrement; ce sont évidemment ses propres excréments qu'elle accumule sur son corps, à la manière des larves du *Lema merdigera*.

Comment s'y prend-elle pour ramener sur son corps ces déjections? C'est ce que j'ai cherché à découvrir, mais je ne suis pas parvenu à résoudre le problème d'une manière complète. J'ai dépouillé, ce qui est très facile, plusieurs larves du corps étranger qui les recouvrait, et un quart d'heure après elles étaient de nouveau ensevelies sous une couche moins épaisse, à la vérité, que la première, mais suffisante pour les abriter. Durant ces intervalles, je les ai vues agir rapidement avec les mandibules contre le bois humide qui les portait, ou contre le byssus adhérent au bois, et barbotter dans une sorte de bave, qui n'était peut-être autre chose que les sucs de ce bois humide ou du byssus; puis le dernier segment du corps semblait se relever un peu, et il en sortait des excréments, non sous forme grumeleuse comme ceux de la larve du *Lema*, mais sous l'apparence et la consistance d'une bouillie. Aussitôt après, un large bourrelet, une sorte de carapace charnue qui couvre la larve en dessus,

exécutait des mouvements ondulatoires particuliers, qui avaient pour objet et pour résultat d'attirer sur le dos les matières excrétées. Voilà tout ce que j'ai pu constater, malgré des observations bien patientes, et je dirai même fatigantes : du reste, je n'ai pu rien apercevoir de particulier dans la conformation de l'anus, que je n'ai pas même vu, à proprement parler, et qui, dans la larve du *Lema*, fournit déjà une explication de ce qu'elle a de commun avec celle dont je m'occupe en ce moment.

Quoi qu'il en soit, nous devons admirer la sagesse de la nature, qui a donné à cette larve si molle, si inoffensive, si impressionnable, la faculté de se mettre ainsi à l'abri des influences extérieures, et de se rendre un objet de dégoût pour ses ennemis.

Mais ce n'est pas à cela seul que se borne cette faculté. Lorsque la larve est sur le point de subir sa métamorphose, elle s'applique contre le plan de position, étend un peu en avant la matière qui l'enveloppe, de manière à former une sorte de goulot; puis, quand cette matière s'est raffermie et se détache de son corps, elle tapisse l'intérieur d'une pellicule gommeuse très fine, et bouche l'orifice au moyen d'une pellicule semblable, qui doit céder aux premiers efforts de l'insecte parfait. Ainsi se forment ces urnes dont j'ai parlé en commençant, et qui sont, bien entendu, incomplètes du côté du plan de position. La matière qui les compose est assez dure pour résister à une forte pression, et c'est là que vit la nymphe.

Cette nymphe est blanche, luisante, et laisse voir, dans leurs dispositions normales, toutes les parties qui constituent l'insecte. Sa tête est toujours placée du côté de la pellicule qui ferme sa demeure, et à son dernier

segment reste attachée la dépouille de la larve, où on ne distingue guère plus que la tête.

C'est là que s'arrêtèrent les découvertes que je fis en 1845. Je recueillis cependant de nombreuses urnes, tant sous la pièce de bois qui avait fourni matière à mes premières observations, que sur plusieurs autres, trouvées dans d'autres localités; je plaçai ces urnes sous une cloche de verre, sur de la mousse que j'humectais de temps en temps; mais la moisissure finit par s'en emparer, et je n'en pus rien obtenir. J'ai recommencé mes recherches en 1846, je me suis procuré, au commencement d'octobre, de nouvelles coques, j'ai rempli un plat de sable humide, que j'ai recouvert d'un fort papier non collé, et j'ai déposé les coques sur ce papier; j'ai ensuite recouvert le tout d'une cloche que débordait le sable, et j'entretenais l'humidité en arrosant de temps en temps, et très légèrement, la portion de sable demeurée en dehors de la cloche. Cette fois j'ai été récompensé de mes soins, et, du 8 au 15 octobre, il m'est né huit insectes parfaits. Le premier que je vis voltiger dans la cloche me causa une grande joie, et je me hâtai de m'en emparer pour le soumettre à l'étude, mais je fus tout désappointé en reconnaissant une *Mycetophila*. Je me crus dupe d'une illusion, je retournai l'insecte dans tous les sens, je le soumis à l'examen le plus rigoureux, ne pouvant me persuader qu'une larve si différente de celles des *Mycetophila* que je connais eût pu me donner un diptère du même genre; mais force me fut pourtant d'y croire, surtout lorsque j'eus constaté la naissance, sous la cloche, de plusieurs insectes semblables, et que j'eus trouvé vides un égal nombre de coques que j'avais recueillies pleines.

Dans mes diverses notices sur les larves de tipulaires, j'ai déjà eu quelques occasions de faire remarquer com-

bien l'organisation de ces larves présente de variations, de disparates et même d'anomalies. Celle qui nous occupe maintenant nous avertit à son tour que nous devons sans cesse nous tenir en garde contre la tentation de généraliser nos idées et de fonder des principes sur des faits isolés. J'ai bien des fois élevé des larves de *Mycetophila*, et mon illustre ami, M. Léon Dufour, en a décrit et figuré quatre espèces dans un excellent mémoire sur les larves fongivores (1) : toutes sont agiles, cylindriques, allongées, presque linéaires, qu'on les regarde en dessus ou de profil, avec la tête ovale; toutes vivent dans l'intérieur des champignons (bolets, agarics, ou lycogala), et se transforment dans des coques soyeuses, après s'être enfoncées dans la terre, ou sans quitter le champignon, qu'elles rongent préalablement jusqu'à l'épiderme. Ici, au contraire, c'est une larve trapue, lourde, raccourcie, ellipsoïdale quand on la regarde en dessus, sémi-ellipsoïdale si on l'envisage de profil, avec une tête presque en parallépipède; une larve vivant sur des moisissures, des byssus, des *mycelium* de champignons, à l'air libre; cherchant dans ses propres excréments une protection et un abri, à l'aide d'un organe spécial, unique peut-être dans toute la classe des diptères, et les convertissant, par l'habitation de la nymphe, en une coque solide et de forme assez élégante, tapissée d'une pellicule d'apparence soyeuse. Huit paires de stigmates, voilà le seul point de ressemblance entre cette larve et ses congénères! On ne doit pas trouver étrange, dès lors, que j'aie été surpris d'en voir sortir une *Mycetophila*.

N'ayant point trouvé cette espèce décrite, je la considère comme nouvelle, et voici son signalement :

(1) Annales des Sciences naturelles, t. 12, 2^e série.

Mycetophila scatophora.

Nigra, griseo-sericea; capite nigro, nitido, exocellato; palpis antennarum brunnearum basi, pedibusque pallidè flavis, exceptis tarsis bruneis; thorace nigro, nitido, immaculato; abdomine supra nigro, subtus et apice testaceo; tibiis quatuor posticis validè spinulosis; alis vix griseis, immaculatis, externè flavicantibus; halteribus albidis.

Long. 3 1/2 millim.

Cette *Mycetophila* se classe dans la division de celles dont la deuxième cellule postérieure des ailes est plus avancée à sa base que la quatrième; mais la différence cependant n'est pas très-grande. Tout son corps est couvert de poils gris et couchés, qui le font paraître un peu soyeux; la tête et le thorax sont d'un beau noir luisant et sans taches; l'abdomen, regardé dans la direction de de l'axe du corps, soit en avant, soit en arrière, est d'un noir profond en dessus; vu de côté, on le dirait d'un brun cendré, parce que la couleur des poils, très visibles dans ce cas, se combine avec celle du fond; le ventre est toujours fauve, et, à certain jour, les segmens de l'abdomen paraissent en dessus finement bordés de brun fauve; l'extrémité du dernier segment est toujours de cette dernière couleur, ainsi que l'organe copulateur tant mâle que femelle. Les antennes sont brunes avec les deux ou trois premiers articles fauves. Les pattes sont d'un fauve pâle, sauf les tarsi, qui sont bruns; les hanches antérieures sont ciliées en dehors; les épines des jambes intermédiaires et postérieures sont fortes et noires; les jambes antérieures portent à l'extrémité un long ergot; les autres en ont deux; ces ergots sont de la couleur des pattes, avec l'extrémité brunâtre. Les ailes sont grises et sans

tache; seulement toute la partie comprise entre la nervure costale et la première cellule postérieure est jaunâtre; les balanciers sont blanchâtres. L'armure copulatrice de la femelle est cachée dans le dernier segment de l'abdomen, et il ne m'a pas été possible de la voir; celle du mâle consiste en deux appendices linéaires, aplatis, velus, longs de près de un millimètre, entre lesquels on aperçoit une longue épine arquée, que j'ai prise pour la verge.

Au nombre des caractères du genre *Mycetophila* M. Macquart comprend deux ocelles situés au bord interne des yeux. Dans son mémoire précité, M. Léon Dufour a fait remarquer combien ce caractère est inconstant, puisque ses *Mycetophila amabilis* et *hilaris* sont dépourvus d'ocelles. Je puis en dire autant de la *M. scataphora*, sur laquelle j'ai vainement cherché ces organes. Lorsqu'on revisera ce genre, on trouvera, dans l'absence et la présence des ocelles, les bases de deux subdivisions très naturelles.

J'ai dit que mes Mycetophiles sont nées dans mon cabinet du 8 au 15 octobre. Cette éclosion, que je n'ai provoquée par aucun moyen artificiel, n'est nullement précoce, car lorsque, au commencement du même mois, je recueillis les urnes, j'en trouvai qui avaient été abandonnés par leurs habitans. Que deviennent donc ces insectes jusqu'à l'année suivante? Hibernent-ils comme tant d'autres, ou travaillent-ils à procréer une nouvelle génération? Cette dernière supposition me paraît la plus vraisemblable; et ce qui me porte à le croire, c'est que, vers la fin de l'hiver 1845-1846, j'ai trouvé sous des pièces de bois et même des souches d'arbres, tapissées de byssus, des larves de l'espèce ci-dessus décrite, mais dont plusieurs circonstances m'ont empêché plus tard de recueillir les coques. Je dois dire aussi que, parmi les larves

que l'on rencontre au commencement de l'automne, toutes ne sont pas en état de subir leur dernière métamorphose pendant l'hiver; il y en a positivement, ainsi que je l'ai constaté, qui hibernent dans leur coque, sous forme de larve ou de nymphe, pour prendre leur essor au printemps.

Ainsi donc nos Mycetophiles ont une génération automnale et une génération printanière, et subsidiairement, dans l'intérêt de la conservation de l'espèce, une partie de la première génération ne voit le jour qu'au printemps.

Nous avons vu aussi quelles précautions prend notre larve pour se défendre contre les influences atmosphériques et les attaques des ennemis. Elle n'est pourtant pas, bien s'en faut, à l'abri de toute atteinte; et si elle échappe tant que la couche d'excrémens la protège, elle est exposée à bien des dangers, lorsqu'elle est enfermée dans sa coque, si accessible par son ouverture. En effet, sur vingt-deux urnes placées sous la cloche, huit ont donné des Mycetophiles, cinq n'avaient rien produit le 4 novembre, et des neuf autres étaient sortis autant de petits Ichneumons. On peut juger par-là des mauvaises chances que courent nos intéressants diptères, malgré tous les soins qu'ils se donnent pour s'en garantir.

Je renonce pour le moment à déterminer l'ichneumonide dont il s'agit; je me borne à dire qu'il appartient au genre *Porizon* de Grav., et qu'il se caractérise ainsi qu'il suit :

Long. 4 mill.; corps entièrement noir et luisant, avec une bande transversale fauve et transparente sur le milieu de l'abdomen; antennes noires, avec les trois premiers articles fauves en dessous; palpes d'un jaune pâle, pattes jaunes, extrémité des jambes postérieures et tarsi

postérieurs bruns; ailes claires, nervures et stigmates bruns.

Sa larve ne file point de coque.

Explication des figures de la planche 3, N° I.

1. Larve de la *Mycetophila scatophora*, très grossie, et vue en dessus.
2. Mesure de sa grosseur réelle.
3. La même larve, vue de profil, pour montrer la convexité du dos et la carapace charnue qui le couvre.
4. La même larve recouverte de ses excréments et ne laissant paraître qu'une partie de la tête.
5. Tête avec les mamelons oculiformes et les mandibules.
6. Un des segmens intermédiaires, en dessous, pour montrer les deux séries des spinules.
7. Coque vue de profil.
8. Coque vue de face.
9. Nymphe très grossie. *a* Peau de la larve ramenée au bout de l'abdomen.
10. Insecte parfait, très grossi.
11. Mesure de sa grandeur réelle.
12. Tête, très-grossie, pour montrer les antennes, la trompe et les palpes.
13. Armure copulatrice du mâle.

II. Notes pour servir à l'histoire de la *Lonchæa nigra*, Meig.

J'ai publié dans les *Annales de la Société entomologique* (1) l'histoire des métamorphoses de la *Lonchæa parvicornis*, Meig., qui produit sur le chiendent une galle dans laquelle vit et se transforme sa larve. Je viens signaler aujourd'hui les habitudes d'une autre espèce de *Lonchæa*, la *L. nigra*, Meig., phytophage comme sa congénère, mais dans d'autres conditions qu'elle.

La larve de la *Lonchæa nigra* a la forme générale des larves de Muscides, au rang desquelles on n'hésite pas à la placer, avant même de connaître l'insecte qui en dérive. Elle présente cependant quelques particularités distinctives.

Les larves appelées à vivre dans les matières animales en putréfaction, ou dans les végétaux tendres ou en voie de décomposition, comme, par exemple, celle de la *Lonchæa parvicornis*, triturent et recueillent leur nourriture à l'aide de mandibules crochues en avant et fourchues en arrière, mais longues et grêles. La larve qui nous occupe, obligée d'exploiter la moelle coriace de certains végétaux et même de ronger leur tige presque ligneuse, a des mandibules crochues aussi, à la vérité, mais courtes et fortes, dans le genre de la mandibule supérieure du bec des oiseaux de proie.

Ces mandibules sont noires, rétractiles et presque entièrement engagées dans le segment céphalique, qui lui-même est aussi rétractile. Elles se divisent postérieurement en deux lobes; l'un supérieur, linéaire, épais et assez long, sert, à son extrémité, d'attache à de nom-

(1) 1^{re} série, tome VIII (1839), page 29.

breuses fibres musculaires; l'autre, beaucoup plus court et semi-elliptique, s'articule à une autre pièce presque triangulaire, qui se dirige en haut, et sert également, sans doute, de point d'attache à des muscles. Sur la crête de chaque mandibule surgit une sorte de petite corne enchâssée dans les tissus, et ces deux cornes sont arquées l'une vers l'autre en forme de parenthèse. Je n'ai vu aucune trace de palpe, et le bord antérieur de la tête est entier et non échancré.

Pour la forme de ces mandibules, cette larve diffère sensiblement de celle de la *L. parvicornis*, quoique les insectes parfaits soient et doivent être placés dans le même genre; tant il est vrai que la structure et la consistance des organes sont toujours admirablement appropriées à leurs fonctions; tant il est vrai aussi qu'on ne saurait, en règle générale, déduire de la conformation des larves celle des insectes parfaits.

La larve de la *L. nigra* est longue de 7 millim. et large de 1 1/3. Son corps a la forme d'un ovoïde très allongé et presque linéaire; il est jaunâtre, ferme, très légèrement coriace, et composé de onze segmens (sans compter la tête ou segment céphalique), dont le dernier est le plus grand de tous. Il est lisse sur toute sa surface, sauf le bord extérieur des segmens, qui est couvert de petites stries longitudinales.

Le dernier segment, vu par sa face postérieure, présente, à son milieu, une sorte de disque ferrugineux, subcorné et échancré supérieurement. Deux sillons arqués en sens contraire et tangents, dessinant sur ce disque une double ellipse, dont les bords extérieurs et inférieurs sont finement striés. Au centre de chaque ellipse s'élève un crochet noir, pointu et un peu arqué en avant, et contre le bord externe de chacun de ces crochets, près

de leur base, on voit un stigmate. Quant aux deux stigmates antérieurs correspondans, ils sont placés au bord antérieur du deuxième segment, où ils paraissent comme deux petits points bruns non saillants. Une trachée, que rend visible la translucidité du corps de la larve, court, tout le long du corps, d'un stigmate à l'autre, en décrivant quelques sinuosités.

On trouve abondamment cette larve dans les tiges des *Verbascum thapsus*, *pulverulentum*, etc., de l'*Angelica sylvestris* et du *Carduus lanceolatus*. Elle pratique dans la moelle ou dans la tige de longues galeries, à peine plus larges que son corps, dans lesquelles elle chemine à l'aide des contractions de ses segmens, de ses mandibules et des crochets postérieurs, et qu'elle laisse, derrière elle, encombrées de détritns et d'excrémens. Plusieurs larves vivent habituellement dans la même tige; et quand on fend celle-ci, on la trouve sillonnée de plusieurs galeries plus ou moins sinueuses.

La substance fournie par la moelle des plantes que j'ai citées ne doit pas être bien nourrissante, car une larve pratique des galeries qui ont jusqu'à 50 centimètres de longueur, et elle met de quatre à cinq mois à atteindre son complet développement.

Quand le moment de la transformation en nymphe approche, comme la mouche qu'elle doit produire serait incapable de percer la tige, elle dirige sa galerie vers l'écorce, et ronge celle-ci jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'une simple pellicule très facile à percer, et que souvent même elle sépare sur une partie de sa circonférence, de manière à en faire une soupape, qui s'ouvrira aux moindres efforts du diptère. C'est près de l'ouverture que s'opère la métamorphose.

La nymphe, comme celle de toutes les muscides, est

enveloppée d'une coque formée par la peau de la larve. Cette coque est jaunâtre, et on y aperçoit les onze segmens de la larve, les stries du bord de ces segmens et les deux crochets postérieurs. La partie supérieure se fend transversalement pour donner passage à l'insecte parfait, qui naît dans les mois d'avril et de mai. C'est à cette époque aussi que la *Lonchæa*, perçant avec sa tarière les tiges encore tendres, y dépose ses œufs, qui ne tardent pas à éclore.

La larve ne se transformant en nymphe qu'en septembre, on voit que son existence est, comme je l'ai dit, de quatre à cinq mois. Quant à la nymphe, elle passe tout l'hiver et une partie du printemps dans sa retraite, c'est-à-dire de sept à huit mois.

La *Lonchæa nigra* est longue de 3 millim. et entièrement d'un noir luisant à reflets bleus, sauf le front, les jambes et les tarsi, qui sont d'un noir mat. Tout le corps est couvert de petits poils, entremêlés de poils plus longs près du bord des segmens. De longues soies se trouvent sur le front, le bord postérieur et les côtés du thorax, ainsi qu'autour de l'écusson. Les cuisses antérieures sont ciliées en dessous. Les ailes sont claires, avec la base un peu roussâtre. Les yeux deviennent souvent rougeâtres par la dessiccation.

Explication des figures de la planche 3, N° II.

1. Larve de la *Lonchæa nigra* très grossie.
2. Mesure de la longueur réelle.
3. Mandibule vue de profil.
4. Mandibules vues de face.
5. Dernier segment vu de face, pour montrer les crochets et les stigmates.
6. Pupa.

HISTOIRE DES MÉTAMORPHOSES DU TETANOCERA FERRUGINEA.

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 23 Juin 1847.)

L'histoire des métamorphoses des insectes, cette épisode si miraculeuse, si poétique de leur triple vie, est à peine ébauchée, je ne dis pas pour les espèces, car c'est là une idée effrayante d'immensité, mais pour les groupes principaux du cadre entomologique. Des générations de scrutateurs patiemment laborieux se succéderont encore longtemps avant que l'on puisse établir par des faits positifs la généralité de cette histoire. C'est un de ces innombrables faits que je viens aujourd'hui offrir à la science.

Le genre *Tetanocera*, fondé par M. Duméril, appartient au groupe naturel des diptères *Dolichoceres* compris dans la populeuse nation des MUSCIDES ACALYPTÉRÉES de M. Macquart. On sait que ces mouches paisibles, graves et au vol silencieux, abondent au milieu des plantes qui croissent dans les eaux et les marais. Leur mission providentielle est de se nourrir des détritibus organiques, pour diminuer d'autant les miasmes délétères qui vicient l'atmosphère. Mais les annales de la science n'avaient encore

enregistré aucune observation positive sur leurs métamorphose. J'ai vainement feuilleté les Réaumur, les De Géer, les Swammerdam, les Lyonet, les Latreille, les Meigen, les Macquart, etc., je n'y ai rien vu qui puisse se rapporter à celles-ci. Je suis heureux de pouvoir remédier à ce silence.

A la mi-novembre 1846, je découvris, au milieu des *Lemna* et des *Callitriche* d'une mare près de Saint-Sever, une larve d'assez forte taille, qu'à sa forme et à sa structure je jugeai appartenir à une muscide; mais son habitat aquatique piquait vivement ma curiosité et me donnait beaucoup à conjecturer. Je la plaçai dans un vase avec toutes les conditions de son lieu natal. Elle supporta très bien sa captivité, et je pus l'étudier à loisir. J'étais loin de compter sur sa transformation, surtout en la tourmentant comme je le faisais pour la dessiner et la décrire, lorsqu'au bout de huit jours cette métamorphose s'opéra. Enfin, durant le long et rigoureux hiver de l'année 1846, j'ai eu la satisfaction inespérée de voir éclore au 26 avril 1847, c'est-à-dire environ après cinq mois de la première métamorphose, le *Tetanocera ferruginea*.

Exposons les trois états de cet insecte.

1° LARVE.

Larva apoda, acephala, hirudiniformis, sordide grisea, subtiliter punctato-colliculosa, demum elongata antice attenuata; stigmatibus anticis nullis, posticis binis in caverna octo-dentata inclusis. Long. 6-8 Lin.

Hab. in plantarum aquatiliium quisquiliis.

Cette larve a une teinte d'un gris sale. En la comparant à une sangsue, j'ai voulu dire que, comme celle-ci,

elle est sujette à des variations de forme et de structure apparente, suivant son degré de contraction. Quand elle est ramassée sur elle-même, ratatinée et dans un état de corrugation tégumentaire, sa forme tend à être ovale, oblongue, et le chagriné de la peau est très prononcé. Souvent alors les angles de jonction des segmens, soit en avant, soit en arrière, ont une saillie mamelonnée, qui en fait des espèces de pseudopodes. Mais quand l'animal, quoique contracté, est dans le repos, ces saillies s'effacent complètement. Il est représenté ainsi par une de mes figures. C'est quand la larve est dans son plus grand degré d'extension qu'on peut au mieux étudier et la composition et la structure. Elle acquiert alors deux ou trois lignes de longueur de plus ; sa forme est allongée, atténuée en avant. Le corps est plane en dessous et un peu convexe en dessus.

Je ne lui trouve que onze segmens, au lieu de douze qui s'observent en général dans les larves des muscides. Il y en a trois *céphaliques*, trois *thoraciques* et cinq *abdominaux*. Je tiens à justifier ces divisions et leur dénomination en établissant leurs rapports comparatifs avec les segmens constitutifs de l'insecte parfait.

1° Les segmens *céphaliques* sont éminemment rétractiles, c'est-à-dire qu'ils peuvent rentrer, s'engâner les uns dans les autres. Qu'on me permette de me livrer à une analyse physiologique un peu rigoureuse de ces segmens, dont la désignation pourrait paraître contestable aux esprits peu habitués à ces sortes de parallèles. Ces segmens sont tubuleux, unis, lisses, c'est-à-dire non chagrinés comme les autres, et ils sont bien plus étroits que les suivants, sous lesquels ils peuvent s'abriter entièrement dans le cas de leur plus grande rétraction.

Ces modifications de forme et de texture entraînent

des attributions physiologiques particulières, très distinctes de celles des autres anneaux du corps. En étudiant les manœuvres de la larve vivante, ces attributions sont évidentes. Ces trois segmens, doués d'une sensibilité, d'une contractilité exquisés, cumulent, suivant moi, l'universalité des fonctions des sens des autres animaux, comme le toucher, la vue, l'odorat, le goût, l'instinct, fonctions qui ont leur essence dans les nerfs, leur essence dans les muscles. Dans le premier article, qui renferme l'appareil buccal, je trouve le représentant, le simulacre de la tête de la mouche, c'est à-dire son enveloppe tégumentaire, son crâne, car il n'y a pas encore un cerveau. Dans les deux articles suivans, je ne saurais m'empêcher de voir les élémens du suçoir biarticulé ou coudé de l'insecte ailé.

2° Les segmens *thoraciques*, bien plus grands que les céphaliques, un peu moins grands que les abdominaux, ont peut-être plus de rugosités que ces derniers dans le cas d'une complète extension, et leurs bords paraissent comme festonnés. On sait que le thorax des muscides, ainsi que celui des insectes en général, se compose de trois compartimens plus ou moins soudés. Ma dénomination de thoraciques me semble donc incontestablement justifiée.

3° Les segmens *abdominaux* ne sont qu'au nombre de cinq, y compris le postérieur, ou le onzième de tout le corps, qui est fort rétractile, plus étroit, comme appendiculaire, mais, du reste, d'une grande importance physiologique, puisqu'il est le réceptacle des stigmates. J'en parlerai à l'article de ceux-ci. Eh bien, je le dis avec un sentiment d'admiration, pour la conformité organique, l'individu de Tétanocère né de cette même larve, à l'étude de laquelle j'ai consacré des loisirs si mêlés de solli-

citades et de satisfaction n'a effectivement à son abdomen que cinq segmens. Cet individu appartient au sexe mâle.

En parlant de la larve dans son état de contraction, j'ai donné le nom de pseudopodes à des mamellons latéraux, que je n'hésite point à appeler *ambulateurs*. A quoi peuvent servir ceux-ci dans une larve aquatique, qui se tient près de la surface de l'eau? Il faut avoir étudié avec quelque attention son genre de vie pour en comprendre l'usage. Sachez donc que la larve s'en sert pour ramper, s'accrocher au milieu du plexus des plantes flottantes (*Lemna*, *Callitriche*) où elle fait son séjour. La nature est toujours conséquente dans ses œuvres!

La bouche de notre larve consiste, comme dans la plupart des autres larves de muscides, en deux crocs ou mandibules petites, noires, adossées, sortant latéralement par le bout du premier segment. La pellucidité de celui-ci permet d'entrevoir une fine ligne rembrunie, qui est la tige commune ou le manche de ces mandibules. Ces dernières servent aussi de crampons, d'organes de préhension. Dans une circonstance favorable j'ai pu constater, à la dérobée, comme une lèvre à deux lobes arrondis avec un rudiment de deux palpes uniarticulés. Je me suis assuré que cette larve se nourrit des immondices et mucosités qui se trouvent au milieu de ces plantes aquatiques.

La larve de Tétanocère n'a qu'une paire de stigmates, et elle est postérieure (1). Ces orifices respiratoires, en

(1) Les larves de Diptères qui n'ont qu'une seule paire de stigmates sont sans doute rares, cependant j'en ai cité quelques exemples dans mon *Anatomie des Diptères*, ouvrage encore inédit, quoiqu'en dépôt depuis cinq ans dans les cartons de l'Académie des Sciences. Le larve du *Pachyrhina maculata* est dans ce cas.

forme de deux boutons orbiculaires, sont placés au fond de la caverne stigmatique. Celle-ci occupe le dernier segment abdominal, lequel a, de chaque côté d'un col court une papille conoïde ambulatoire, dont la double fonction consiste d'une part à fixer, en s'accrochant, la caverne stigmatique dans l'acte respiratoire, de l'autre à fournir un point d'appui pour que la partie antérieure du corps exécute ses mouvemens variés dans l'intérêt de l'alimentation.

La caverne stigmatique est formée par huit lobes triangulaires, égaux, tégumentaires. Ces lobes, par leur connivence, s'ajustent si bien qu'ils ferment hermétiquement ce réceptacle, dans le cas où quelque obstacle, quelque danger obligent l'animal à suspendre sa respiration. Mais lorsque celle-ci entre en plein exercice, ces mêmes lobes se déploient, s'étalent comme une corolle à huit pétales réguliers et demeurent constamment émergés. J'ai bien des fois été témoin et de l'occlusion de la caverne stigmatique lorsque je forçais l'animal à plonger, et de son épanouissement à la surface de l'eau lorsque je ne le contrariais point.

Les stigmates ont une fente médiane qui en parcourt tout le diamètre, et l'une des lèvres de la fente, si la loupe ne m'a pas trompé, serait bordée de poils, destinés à prémunir l'orifice contre l'abord des atomes hétérogènes.

Lorsque la larve est dans cet état d'extension qui, en amincissant la peau, lui donne de la pellucidité, on peut constater les deux grands canaux trachéens qui s'abouchent aux stigmates, et même on parvient à entrevoir à la partie antérieure du corps le déploiement en arrière de ces troncs, leur récurrence.

2° PUPÉ.

Pupa ovato-cylindroidea, nigra, coriaceo-dura, hinc convexa, illinc sub-depressa; resupinata; antice emarginato-auriculata, utrinque tenuissime radiatim pilosa; postice in caudam inflexam dentatam producta.

Natat in aquis.

Lorsque j'étudiais le seul individu de cette race qui me fût encore tombée sous la main, il survint un accident qui me fit désespérer de sa conservation, et que je vais raconter. En le saisissant avec une pince, je lui fis une déchirure, qui donna aussitôt issue à un paquet de tissu intérieur, à une hernie. Je crus à une blessure mortelle, et je ne m'en consolais pas. Ma surprise fut extrême lorsque, deux jours après l'avoir replacée à tout hasard dans l'eau, je trouvai dans le vase une pupé flottante, mais tellement différente du premier âge de cet insecte, que, si je n'avais pas eu la certitude d'avoir rigoureusement séquestré la larve, de l'avoir isolée, j'aurais cru qu'elle ne devait pas lui appartenir.

Cette curieuse chrysalide si inopinément improvisée se balançait au moindre souffle comme une nacelle. En la considérant, en méditant sur sa mission, je me sentis plus porté que jamais à m'humilier devant ces étonnantes prévisions conservatrices de la nature. Là où l'œil du vulgaire ne saurait voir qu'un fragment inerte de branche noircie par la pourriture, j'y voyais, moi, le berceau hermétique d'une nymphe tendre, emmaillottée, immobile, l'espoir de la postérité de la Tétanocère. Je pressentis que ce précieux conceptacle fœtal était appelé, par destination suprême, à braver la tempête pendant cinq mois de la plus mauvaise saison, à devenir le jouet de la tourmente des eaux, à conserver sa vitalité malgré la

glace qui pouvait l'ensevelir pendant des jours ou des semaines. Et, en définitive, l'éclosion de l'insecte ailé est venue révéler, proclamer bien haut, les intelligentes sollicitudes de la Providence. Cette pupe avait donc besoin d'être formée d'un tissu en même temps imperméable, résistant et élastique, pour mettre sa frêle nymphe à l'abri du contact direct de l'eau, et pour atténuer l'effet des balotemens, des chocs inévitables; elle avait besoin d'une configuration qui l'empêchât de se submerger à toujours. Analysons, mettons en relief ces moyens, ces précautions si sagement combinées pour la conservation de cette vie léthargique au milieu de tant de dangers, de tant d'éléments de destruction. C'est là, si je ne me trompe, la philosophie de la science. C'est rapprocher l'effet de la cause, la conséquence du principe.

La chrysalide du diptère, appelée *pupe*, est, comme on sait, une coque formée aux dépens de la peau même de la larve, qui, se détachant de sa chair intérieure, qui se modèle en nymphe, se contracte, se raccourcit, se condense, se durcit pour devenir le berceau de celle-ci. Dans cette phénoménale métamorphose, forme, couleur, texture, attributions physiologiques, tout est changé.

Au lieu du corps allongé, atténué, souple, presque plat et grisâtre de la larve, la pupe a pris une forme olivaire, immuable, convexe, bombée d'une part, déprimée de l'autre; elle est devenue noire et d'une consistance ferme, rénitente; sa partie convexe était le dos de la larve, et aujourd'hui c'est elle qui forme la partie inférieure ou immergée de la petite nacelle. Ainsi elle nage sur le dos; c'est ce que j'ai exprimé dans le signalement par le mot *resupinata*. Voyez comme cette forme convexe, semblable à celle d'une pirogue, est favorable au flottage, aux balancemens! Le ventre de la larve est, par conséquent,

devenu le dos de la chrysalide, et un œil attentif y reconnaît sur ses côtés les légers festons de la limite des segments dorsaux. Si le plan supérieur de la coque eût été concave au lieu d'être presque plane, l'eau, en y séjournant, aurait pu faire couler bas la nacelle, tandis que, dans les mouvemens d'émergence et d'immersion occasionnés par la pluie ou par la tempête, ce plan demeure presque à sec.

La partie postérieure de la puppe est atténuée en une sorte de queue repliée sur le plan supérieur : c'est là évidemment une formation du segment terminal de la larve, et on y reconnaît diverses dents, dont les unes sont les papilles latérales du col, et les autres celles de la caverne stigmatique. Enfin, au bout de cette queue se voient comme deux espaces arrondis qui occupent les angles, d'une légère échancrure, et qui, sans nul doute, sont les vestiges des stigmates.

Notre chrysalide présente en avant un col court, avec deux tubercules ovalaires où la loupe découvre une aigrette de poils redressés et divergens. Ces aigrettes sont les avirons ou le gouvernail de la nacelle. Ce sont là des organes improvisés dans la métamorphose de la larve en puppe, et dont j'ai déjà signalé plusieurs exemples dans l'histoire d'autres diptères. Il est possible que ces poils en éventail ne se bornent pas à établir et à maintenir l'équilibre de la coque flottante, et qu'il y ait là quelque filtre respiratoire incontestable.

Les considérations, les faits se pressent en foule pour mettre en relief les prévisions incessantes de la création. La cavité du berceau aquatique où repose la nymphe a une ampleur qui lui permet aussi de contenir une certaine quantité d'air. Or celui-ci, indépendamment de son utilité pour la respiration lente et insensible de la nymphe,

a également pour but de diminuer la pesanteur spécifique de la nacelle et de faciliter ainsi son existence flottante.

Dans les pupes en général, quand il y a un panneau antérieur qui se dessoude pour l'éclosion de l'insecte ailé, ce panneau est placé à la région dorsale du thorax. La nature a fait pour la Tétanocère une exception, et elle le devait. On ne la surprend jamais en défaut, jamais on ne la trouve inconséquente. Puisque la pupa de cette muscide avait été destinée à surnager renversée, c'est-à-dire le dos immergé, il ne fallait pas que l'insecte ailé, si délicat, si tendre au jour de sa naissance, fût exposé à se noyer. Ce panneau, ce volet a donc été établi à la région sous-thoracique, qui devient supérieure par le fait de la supination. C'est une sorte de bouclier plus que demi-circulaire, se détachant intégralement lors de l'éclosion, et entraînant avec lui les tubercules à aigrette. Aussitôt que la mouche est sortie de son berceau, l'eau, à la moindre agitation, s'introduit dans celui-ci et lui fait gagner le fond. Cette dépouille paie ainsi son mince tribut d'engrais à la vase de la mare. Voyez comme dans le plan vaste et si savamment combiné de la création tout a une mission spéciale, une destination irrévocable!

3° INSECTE PARFAIT.

Tétanocère ferrugineuse. Macq., Hist. dipt., 2, p. 370.

Tetanocera ferruginea.

T. strictica Rob., Desv., Myod., p. 681 (*nec auct.*).

Rufo-fulva, facie pleurisque albido-sericeis; fronte immaculato; alis sordide flavescensibus, extus apicique subfumosis, nervis transversis nigris; pedibus testacco-rufis.
Long. 4 lin.

Hab. in plantis palustribus.

La face est pourvue de soies. Le front n'a ni points ni taches, mais, comme dans la plupart de ses congénères, il est hérissé d'une douzaine de poils, dont les deux médians dirigés en avant, et les autres en arrière. La soie antennaire est noire et poilue des deux côtés. Les yeux, vivans, ont un reflet verdâtre et deux lignes fauves purpurines; ils deviennent, à la mort, uniformément rous-sâtres. Le corselet, à poils rares sur les côtés et à l'écusson, a, dans les individus frais et surtout dans les mâles, quatre raies longitudinales plus foncées, qu'il n'est pas toujours facile de constater après la mort. L'abdomen a une teinte plus foncée, presque brune; la loupe y découvre une courte villosité et quelques poils plus longs dans l'extrémité; celle-ci, dans le mâle, est convexe, fermée, reployée en dessous, pour recéler l'armure copulatrice. Les pattes, constamment plus pâles avec les tarsi obscurs, ont les tibias intermédiaires couronnés par un verticille terminal de poils raides ou de piquans inégaux. Ce trait anatomique s'observe aussi dans d'autres espèces de la même section (*T. reticulata*, *marginata*, *pratorum*, *punctata*, etc). M. Macquart s'en est servi pour établir une division très naturelle dans les espèces du genre. Cette structure apicale du tibia, dont les attributions physiologiques ne sont pas encore bien déterminées mais que je soupçonne être un organe de préhension, m'avait dès longtemps frappé. Il y a près de quarante ans qu'ayant trouvé cette même Tétanocère sur les bords de l'Ebre, en Espagne, alors qu'elle n'était mentionnée ni dans Fabricius ni dans Latreille, je l'avais décrite, comme nouvelle dans mes manuscrits, sous le nom de *T. calcitrata*. Les cuisses postérieures du mâle sont plus grosses, et garnies en dessous de très petits piquans qui doivent servir dans l'acte de la copulation. Les ailes ont une teinte jau-

nâtre avec la côte obscure et quelques nébulosités enfumées, variables à leur bout. Elles ont sur leur disque un point et une ligne noirs placés sur les nervures transversales.

La Tétanocère ferrugineuse est commune sur les plantes aquatiques, à Paris, à Lille, à Saint-Sever, et sans doute dans toute l'Europe.

Obs. Ce qui m'a empêché de citer, soit Fallen, qui le premier l'a nommée et publiée, soit Meigen, c'est qu'il me reste des doutes sur la parfaite identité de leur espèce avec celle de M. Macquart et celle que j'ai sous les yeux.

Le caractère de *fronte trisulcato*, que Meigen attribue à la *ferruginea* ainsi qu'à d'autres espèces, est très probablement pris sur des individus desséchés, car il ne s'observe dans aucune des espèces vivantes que j'ai étudiées. Je présume qu'il est purement accidentel et produit par la rétraction des muscles sous-cutanés de cette région. Il n'a donc qu'une valeur fort secondaire et exclusivement cadavérique. Mais, même dans les individus desséchés de notre *ferruginea*, on ne trouve jamais qu'un seul sillon frontal, qui a été aussi signalé par M. Macquart, et ce sillon est médian.

*Explication des figures (toutes grossies) de la planche 3^e,
N^o III.*

1. Larve de *Tetanocera ferruginea* dans son état de contraction.
2. Mesure de sa longueur naturelle.
3. Cette même larve dans son plus grand état d'extension.
 - a Segmens céphaliques avec les crocs ou mandibules saillans.

b Segmens thoraciques.

c Segmens abdominaux.

d Caverne stigmatique étalée.

4. Mesure de la longueur naturelle de la larve ainsi étendue.
5. Pupa ou chrysalide vue par sa région supérieure, qui est l'inférieure de la larve.
6. Mesure de sa longueur naturelle.
7. Partie postérieure détachée de cette pupa, vue de côté, pour mettre en évidence son prolongement caudal avec ses dents.
8. Panneau thoracique, qui se dessoude lors de l'éclosion de l'insecte ailé.
aa Aigrettes de poils insérées sur un tubercule.



NOTE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'ANTHOMYIE A
LARGE QUEUE (*Anthomyia platúra*, MEIG.), ET
A CELLE DE SON PARASITE.

PAR M. GOUREAU.

(Séance du 27 Octobre 1847.)

Les insectes que nous avons le plus d'intérêt à connaître sous le rapport de l'entomologie appliquée sont ceux qui s'adressent aux végétaux que nous cultivons pour nos besoins et qui les dévastent, à notre grand détriment, car ils nous font perdre les dépenses de nos travaux et nos peines, et nous privent des récoltes que nous attendions. La mouche que je signale dans cette note n'attaque pas l'une des plantes les plus indispensables à notre existence, mais elle se jette sur l'une de celles que l'on cultive dans tous les jardins, et dont l'usage généralement répandu est devenu un besoin; je veux parler de l'échalotte (*Cepa ascalonica*), qui a été rapportée de Syrie par les Croisés, et qui est peut-être la seule conquête qui nous reste de ces grandes guerres.

Vers la mi-juin, ayant remarqué que les feuilles des échalottes de mon petit jardin devenaient jaunes et se flétrissaient, j'arrachai quelques pieds de cette plante,

dont j'examinai les bulbes. Quelques-uns étaient pourris plus ou moins complètement ; d'autres commençaient à se gâter, et dans tous il y avait des vers, au nombre de quatre ou cinq, quelquefois de plus d'une dizaine qui vivaient en société dans le centre de l'oignon, rongéant la substance de la plante, dont ils ne laissent que la tunique extérieure pour se couvrir. Ces vers, en râpant et déchirant avec leurs dents l'intérieur de l'oignon, en occasionnent promptement la décomposition et la pourriture, et, par suite, la langueur et la mort de la plante. La saveur âcre et l'odeur pénétrante, qui sont les propriétés caractéristiques de l'échalotte et des plantes du même genre, ne les incommodent pas, et, tandis que j'étais obligé de m'éloigner de mes oignons que je venais d'examiner, à cause de l'irritation que j'éprouvais dans le nez et dans les yeux, les vers s'y enfonçaient avec plaisir, tant pour se dérober au contact de l'air et de la lumière que pour chercher leur nourriture.

Le 16 juin 1847, j'ai déposé dans une boîte vitrée des bulbes attaqués contenant beaucoup de vers de différentes tailles, qui s'y trouvèrent très bien et continuèrent à grandir. Ils se rencontraient habituellement dans les oignons ; mais ils en sortaient quelquefois pour se promener dans les intervalles et sur le fond de la boîte en rampant sous la masse des échalottes, ne paraissant rechercher que l'humidité gluante résultant de la pourriture pour leur séjour et la substance blanche de la plante pour la déchirer, accélérer sa décomposition et s'en nourrir. Dès le 20, quelques-uns se changèrent en puce en se cachant sous les échalottes et même sous un papier que j'avais interposé entre elles et le fond de la boîte, pour les préserver de l'humidité ; ce qui indique que, dans l'état de liberté, ils sortent des échalottes et s'enfoncent dans la terre pour

opérer ce changement. Le 13 juillet suivant, plusieurs mouches parurent, et furent bientôt suivies de toute la nichée. On voyait aussi voltiger au milieu d'elles un petit Ichneumonien de la tribu des Braconites, qui avait vécu dans le corps des vers, à ce que je conjecture, car je n'ai remarqué aucune larve étrangère lorsque j'ai examiné celles de la mouche. Ce diptère, si nuisible à l'une de nos plantes potagères, est l'Anthomyie à large queue (*Anthomyia platura*, Meig.) (1). Il est vraisemblable qu'elle pond ses œufs contre les bulbes au niveau de la terre, et que les petites larves, à leur naissance, s'introduisent dans la plante, très tendre en ce moment.

ANTHOMYIE A LARGE QUEUE (*Anthomyia platura*,
Meig.).

Larve. Long. 7 mill. Conique, rétractile, blanche, molle, glabre, apode, luisante; tête armée de deux crochets noirs, écailleux; segmens peu distincts, portant en dessous des mamelons transverses, rétractiles, le dernier bordé de dentelures, ayant à son centre deux tubercules jaunes, écailleux, stigmatifères; les deux stigmates antérieurs épanouis à court pédicule.

Les stigmates antérieurs sont épanouis, épais, en spatule, bordés de dentelures. Les postérieurs sont composés de trois petites plaques circulaires dont les centres forment un triangle équilatéral. La larve, en contractant son dernier anneau, les fait rentrer dans une sorte de caverne anale qui se trouve formée par l'engrenage des dentelures, ce qui les garantit du contact des liquides répandus dans l'habitation des larves. Les stigmates

(1) L'espèce a été déterminée par M. Macquart.

antérieurs sont protégés contre la même humidité, à ce que je suppose, en se retirant sous le troisième anneau, ou par les dentelures qui se replient. Les mamelons inférieurs servent à la progression.

Pupe. Long. 6 mill. Rougeâtre, cylindrique, arrondie aux deux bouts; deux petites pointes à l'extrémité antérieure; deux autres, plus marquées, accompagnées de quelques dents, à l'autre extrémité.

Insecte parfait. Long. 6 mill. Gris-cendré; face soyeuse, blanchâtre; épistome garni de soies; antennes noires, à style nu; thorax à trois bandes brunâtres, peu marquées, et quatre lignes de soies noires; abdomen gris, à bande dorsale noirâtre, garnie de soies; pattes noires, garnies de soies, surtout aux cuisses; ailes hyalines, à base jaunâtre.

♂ Dernier segment de l'abdomen terminé par deux appendices velus, cachés en dessous.

♀ Front rouge-brun antérieurement, point de bande dorsale sur l'abdomen.

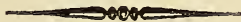
Cette mouche m'a paru fort commune pendant l'été. Une autre espèce du même genre, l'Anthomyie des racines (*Musca radicum*, Lin.), vit, dans son premier âge, dans les radis; ce qui semble indiquer que les espèces de ce genre sont nuisibles aux plantes, dont elles dévorent les racines, et que le parasite qui s'oppose à la trop grande multiplication de la première mérite notre reconnaissance. Ce petit braconite me paraît être l'*Alysia truncator*?

Alysia truncator? N. v. Es.

Long. 2 mill. Noir, luisant; les deux premiers articles des antennes fauves, ainsi que les pattes; tarsi postérieurs brunâtres; ailes hyalines, à nervures brunes; tarière de la moitié de la longueur du corps ♀.

Explication des figures de la planche 2^e, N^o IV.

1. Larve de l'*Anthomyia platura*.
2. Les premiers anneaux grossis, vus en dessous, pour montrer les tentacules ou palpes, la bouche et les crochets.
3. Les mêmes vus en dessus, pour faire voir les stigmates et les crochets.
4. Les derniers segmens, pour montrer les stigmates postérieurs.
5. Stigmate antérieur très grossi.
6. Stigmate postérieur, *id.*
7. Pupa de l'*Anthomyia platura*.
8. *Anthomyia platura*, avec la mesure de sa grandeur naturelle.
9. La tête vue de profil.
10. L'aile grossie.
11. Les derniers segmens de l'abdomen du mâle, pour montrer les appendices ou queue.
12. *Alysia truncator*?
13. Son aile grossie.



DESCRIPTION

D'UN NOUVEAU GENRE DE CRUSTACÉS

DE LA SECTION DES DÉCAPODES MACROURES,
FAMILLE DES SALICOQUES, TRIBU DES PALÉMONIENS,
(Genre *Leander*.))

PAR M. EUGÈNE DESMAREST.

(Séance du 25 Avril 1849.)

Lorsqu'un groupe d'animaux, tout en nous offrant des caractères assez analogues à ceux de différents genres, nous présente néanmoins des différences importantes, le naturaliste doit créer quelquefois même malgré lui, une nouvelle coupe générique. C'est ce que j'ai été obligé de faire, quoique je sache combien le grand nombre de genres fondés, surtout dans ces derniers temps, en zoologie, et principalement en entomologie, ont nui à l'avancement de la science, en la compliquant inutilement, et en en rendant les abords d'une grande difficulté, particulièrement pour ceux qui commencent l'étude des sciences naturelles. Toutefois, comme les caractères de mon Crustacé ne m'ont permis de le faire entrer dans

aucun des genres établis par les auteurs, force m'a été d'en former un groupe distinct.

Par la forme de son corps comprimé latéralement, par son abdomen très développé, ses pattes assez grêles, sa nageoire caudale grande et bien formée, ses antennes, dont les externes sont très-grandes, ce Crustacé rentre actuellement dans la section des Décapodes Macroures, et plus spécialement dans la grande famille des Salicoques.

En recherchant maintenant à quelle tribu de la famille des Salicoques il doit se rapporter, on voit au premier coup d'œil qu'il appartient à celle des Palémoniens, chez lesquels les antennes sont insérées sur deux rangs; le rostre est grand, lamelleux, comprimé et dentelé; le thorax de moyenne grandeur, plus grand cependant que chez les Hippolytes; l'abdomen développé et n'étant jamais caréné en dessus comme chez les Penées; toutes les pattes sont grêles, et celles des deux premières paires en général didactyles, tandis que les trois dernières paires ne le sont jamais.

Selon M. Milne Edwards (*Crustacés des suites à Buffon de Roret*, t. II, 1837), qui résume d'une manière complète la science carcinologique, la tribu des Palémoniens comprend six genres particuliers, ceux des *Gnathophylle*, *Hippolyte*, *Rhynchocinète*, *Pandale*, *Lysmate* et *Palémon*. C'est avec les *Hippolytus*, *Lysmata* et *Palemon* que notre Crustacé a le plus de rapport. Par la forme de son abdomen bossu en dessus, qui ne lui permet pas de devenir cylindrique lorsqu'il relève la partie postérieure de son corps, ce qui a lieu chez les Palémons, notre décapode, dis-je, par la disposition des troisième, quatrième et cinquième

segmens abdominaux, semble pouvoir rentrer dans le genre Hippolyte ; mais la conformation de ses *antennes*, dont l'*interne présente trois subdivisions*, et la disposition affectée par les *deux premières paires de pattes, assez semblables à celles des Palémons*, ne permettent pas de placer ces deux Macroures dans le même genre. D'un autre côté, sa saillie abdominale le sépare immédiatement des Palémons, et en même temps le rapproche des Lysmates, qui, à un bien moindre degré, affectent ce même caractère, mais dont la forme des pattes les différencie.

Ce que je viens de dire montre que l'animal que je décris doit former une coupe générique nouvelle, à laquelle j'ai donné le nom de *Leander*, genre qui viendra se placer, dans l'ordre sérial, à côté des Lysmates et des Palémons, non loin des Hippolytes.

D'après l'introduction dans la méthode du nouveau genre *Leander*, le tableau synoptique des genres de Palémoniens, donné par M. Milne Edwards (*loco citato*, page 398), doit être modifié, et je propose de le faire de la manière suivante :

<p>PALÉMONIENS: Ayant les antennes internes terminées par . . .</p>	<p>deux filets multiaarticulés.</p>	<p>Pattes-mâchoires externes grêles et pédiformes. Pattes antérieures.</p>	<p>monodactyles.</p>	<p>PANDALE.</p>
<p>trois filets multiaarticulés.</p>	<p>Pattes de la deuxième paire filiformes et à carpe multiaarticulé.</p>	<p>didactyles mobile..</p>	<p>RHYNCHOCINÈTE.</p>	<p>GNATHOPHYLLE.</p>
<p>Pattes de la deuxième paire plus fortes que les antérieures, et n'ayant pas le carpe divisé. . .</p>	<p>Abdomen bossu en dessus</p>	<p>Rostre . . .</p>	<p>immobile.</p>	<p>LYSMATE.</p>
<p>Abdomen non bossu en dessus. . .</p>	<p>LÉANDBE.</p>	<p>HPPOLYTE.</p>	<p>PALÉMON.</p>	

Je passe maintenant à la description du genre nouveau et à celle de son espèce typique.

GENRE LÉANDRE, *Leander* (1), *Mihi*.

Corpus subcompressum, suprâ rotundatum; testa cristata, rostro suprâ fortiter denticulato terminata; oculi rotundati, proeminentes; antennæ superiores triarticulatæ, articulo medio brevissimo; antennæ inferiores sat elongatæ; appendix palpiformis mandibularum cylindricus; pedes maxillares crassi, unguiculati; pedes exiles, primo pari didactylo, brevi, secundo pari elongato, crasso, didactylo, digitis exilibus fortiter unguiculatis terminato; abdomen maximum, crassum, suprâ fortiter gibbosum.

Le corps est peu comprimé, et arrondi en dessus. La carapace est garnie d'un rostre formant une *crête médiane, fortement dentée en dessus*, et au contraire sans dents *en dessous*, disposée comme un sabre, très arrondie antérieurement, élevée sur la partie supérieure de la région stomacale, mais ne se prolongeant pas sur la partie postérieure du test. Les yeux sont saillants, assez gros. Les antennes internes présentent *trois filets* qui s'attachent sur une branche commune, composée de trois articles; le filet le plus externe est le plus long, le moyen est très court, et l'interne, s'insérant sur l'article basilaire de l'antenne interne, est d'une longueur moyenne. Les *antennes externes* s'attachent manifestement *au-dessous des précédentes*, et un peu en dehors; elles ont environ une fois et demie la longueur de l'animal. Les mandibules portent un appendice palpiforme, cylindrique. Les pattes-mâchoires, plus fortes que les pattes proprement dites et

(1) Nom tiré de la Fable, et rappelant les habitudes marines de l'espèce type de ce genre.

plus courtes qu'elles, sont assez grosses, et terminées au bout par une espèce d'ongle. Les *pattes* sont, en général, assez minces; celles de la première paire sont très grêles et terminées par une main didactyle assez grande. Les pattes de la seconde paire sont les plus larges et les plus fortes de toutes; elles se terminent également par une main didactyle bien formée, allongée, et elles ont le corps entier non articulé. Les trois autres paires de pattes n'offrent rien de remarquable, et se terminent par un ongle assez aigu: toutefois la quatrième paire semble plus longue que la cinquième, ce qui n'a pas lieu habituellement dans les espèces des genres voisins. L'*abdomen* est très grand, et se rétrécit graduellement vers le bout; sa face supérieure est fortement arquée et comme bossue, parce que cet organe ne peut se redresser complètement, et présente tout à fait le faciès de la plupart des espèces du genre *Hippolytus*. Les segmens abdominaux sont disposés à peu près comme dans les Palémons; les trois premiers sont les plus grands, les deux suivans plus petits; le sixième de grandeur moyenne, et le septième, qui forme la pièce médiane de la nageoire caudale, est triangulaire, moins long que les autres, et terminé par plusieurs épines très petites. Les lames latérales de la nageoire caudale sont de médiocre grandeur, ovalaires-allongées, et à peu près d'égale grandeur. Les fausses pattes abdominales sont de taille moyenne, et terminées en ongle peu aigu.

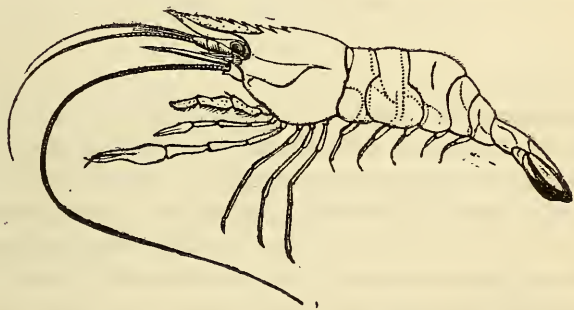
LÉANDRE ERRANT.

Leander erraticus, Mihi.

Mâle. Long. 18 millim. Larg. 4 millim. — Femelle, Long. 25 millim. Larg. 6 millim.

L. Subflavescens, nitidus; oculis nigricantibus; abdomine fusco rubroque maculato.

La couleur générale de cette espèce est d'un jaune clair, diaphane et comme transparent ; la queue offre une coloration brillante ; elle est tachetée de brun et de rouge ; les yeux sont noirâtres.



Conservé dans l'alcool, ce Crustacé devient d'une coloration générale rosée, un peu plus foncée vers la partie postérieure, et les parties inférieures, ainsi que les pattes, sont d'un blanc-rosé.

La femelle est d'un quart au moins plus grande que le mâle.

Cette espèce a été trouvée en grand nombre dans l'Océan Atlantique, à cent ou cent cinquante lieues des côtes de la Guadeloupe. Elle a été recueillie par M. Charles Coquerel, chirurgien de la marine nationale, auquel la science est déjà redevable d'intéressantes observations

sur plusieurs animaux propres à Madagascar et à la Martinique ; il a bien voulu me le communiquer.

La figure que je donne du *Leander erraticus* a été dessinée par M. Léon Fairmaire, et reproduite sur bois par M. Delahaye ; elle fait connaître la forme générale du *Leander erraticus* et les particularités les plus remarquables de son organisation extérieure.

En terminant cette note, qu'il me soit permis de remercier cordialement mes amis MM. Charles Coquerel, Léon Fairmaire et Hippolyte Lucas, qui ont bien voulu m'aider dans mon travail.



MÉMOIRE
SUR LES CRUSTACÉS

DU TERRAIN NÉOCOMIEN DE SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE (YONNE).

PAR M. J.-B. ROBINEAU-DESVOIDY.

(Séance du 28 Février 1849.)

Les progrès récents de la géologie ont permis depuis quelques années de reconnaître en France et d'y mieux étudier les *couches calcaires* qu'on rapporte à la période crétacée, et qu'on désigne généralement sous le nom de *couches néocomiennes*.

Dans le département de l'Yonne, ces couches s'étendent en ligne continue de la rive gauche de l'Yonne à la rive droite de la Loire. Elles s'appuient sur la formation kimméridgienne, tandis que leur surface est à ciel découvert, ou sert de support à une énorme *dune* de sable, qui parcourt le même trajet, constitue un système spécial de plateaux, ne contenant que *des débris de végétaux en fait de fossiles*. Ailleurs, j'ai essayé d'attirer l'attention de la science sur ce sable, qui a été charrié et déposé par les eaux à la suite de la destruction d'une partie ou de la totalité d'un continent. Je tarderai d'autant moins à publier mes observations sur lui, que sa connaissance approfondie me semble devoir jeter des lumières sur le remplissage ultérieur du bassin de Paris.

Néanmoins, le forage de certains puits nous indique en plusieurs endroits une autre nature de terrain qui repose directement entre ces sables et la couche néocomienne. On l'a désigné sous les noms d'*argile à Plicatules*, de *grès vert*, de *Gault*, et tout récemment sous celui de *terrain albien*. Comme il semble peu développé, et qu'il ne paraît presque jamais à découvert dans l'espace de pays indiqué, je me contenterai de le mentionner, afin de ne pas laisser de lacune importante dans ce rapide exposé.

Nos couches néocomiennes, dont je poursuis l'étude depuis plus de quinze ans, que j'ai continuellement sous les yeux, et que la pioche entame chaque jour pour les besoins des routes et des constructions, ont en général peu d'étendue et peu d'épaisseur. Elles ne fournissent que des matériaux d'assez mauvaise qualité, et qui ne résistent pas à l'action de la gelée. Elles se trouvent par dépôts soit presque entièrement argilleux et peu fossilifères, soit par bancs solidifiés et remplis d'une immense quantité de fragments et de débris animaux qui y sont empâtés pêle-mêle, à peu près comme des morceaux d'amandes dans un nougat.

On peut y distinguer plusieurs assises, dont une (quand elle existe) est éminemment composée par des Polypiers.

Le plus souvent ces couches néocomiennes ont été pénétrées par le fer, qui leur donne une coloration tantôt d'un bleu argilleux, tantôt d'un argilleux rougeâtre, qui fournit une bonne sanguine. Ce même fer y forme encore une quantité prodigieuse de petits grains oolithiques, qui servent à distinguer de suite cette formation.

Ce terrain néocomien, malgré son peu de développement, mérite les plus sérieuses observations de la paléontologie. Il renferme une telle abondance de corps et de débris organiques que, malgré les recherches les plus

assidues et les plus minutieuses, j'y rencontre chaque jour des objets nouveaux, et que leur catalogue est loin de se trouver épuisé.

Il fournit, mais rarement, des morceaux de bois de différentes natures, et dont la distinction présentera de grandes difficultés.

L'ouvrage de M. Alcide d'Orbigny prouve l'extrême richesse de ce terrain en genres et en espèces de coquilles. Eh bien, depuis la récente publication de ses Gastéropodes, je puis dire que le nombre des espèces nouvellement trouvées, et par conséquent non encore décrites, a augmenté de plus d'un quart. Ma collection en fait foi.

Les Serpulées, ainsi que les Echinodermes, y ont de nombreux représentants.

J'y ai rencontré des débris de Chéloniens, de Sauriens et de Poissons.

Mais la nature semble avoir pris plaisir à y accumuler les Polypiers de toutes les formes et de toutes les classes, au point que le Coral-Rag ne me paraît ni aussi riche, ni aussi intéressant. Un travail déjà avancé sur ce sujet sera la meilleure démonstration de cette assertion, qui, de prime-abord, pourrait offrir quelque chose de surprenant.

Dans ce terrain la science retrouve donc une création entière à étudier et à reproduire.

Le mémoire actuel a pour but *l'étude des Crustacés du terrain néocomien des environs de Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne)*.

Malgré l'insuffisance des matériaux qui sont en ma possession, j'ai pensé que leur mise en œuvre pourrait ne pas être sans utilité, tant sous le rapport des objets en eux-mêmes, que sous le rapport purement philosophique de la science.

Quand on considère avec attention les parcelles de ce terrain, on ne tarde pas d'y rencontrer une certaine quantité de fragments de Crustacés; mais tel est l'état de casure de ces animaux, qu'il m'a été jusqu'à présent impossible de retrouver un de leurs organes solides en entier.

Avec le temps, et à force de recherches, je parvins à réunir une certaine quantité de ces fragments, ou pour mieux dire de ces parcelles crustacéennes. Je ne possédais presque que des débris provenant de ce qu'on nomme la *main* de la patte antérieure de ces animaux. L'ensemble de tous ces morceaux finit par constituer une confusion qui d'abord me parut inextricable. Je me risquai au milieu de ce mélange. A force d'attention, à force de tâtonnements, de rapprochements et de comparaisons, je parvins à signaler et à noter des distinctions entre ces objets, qui, au premier coup d'œil, semblaient identiques. Je parvins à reconnaître et à reconstruire les branches ou les doigts de plusieurs pinces qui différaient entre elles. Mon œil s'habitua à ne plus confondre une main de forme cylindrico-arrondie avec une autre main de forme cylindrico-prismatique ou cylindrico-aplatie. Je sentis la nécessité d'établir des divisions et des coupes parmi les objets soumis à mes investigations; en peu de mots, je parvins non pas à retrouver la totalité des organes solides de ces animaux, mais une portion ou la majeure partie de leur *main antérieure*; et faute d'autres matériaux plus positifs et plus caractéristiques, j'ai dû me contenter de cette donnée unique et souvent incomplète.

Par bonheur, cet organe présentait à lui seul des différences assez nombreuses et assez notables pour permettre de les prendre avec confiance pour guides et même pour caractères.

Ainsi, la plupart des espèces que je viens révéler à la science n'ont presque pas d'autre fondement que la *seule main* de ces animaux. Avec ce seul organe, j'ai dû interroger une nature morte et brisée, lui demander combien d'espèces d'êtres elle avait jadis animés, et lui arracher le secret de ses antiques créations.

Mais je dois ajouter que durant le cours de ces investigations, plusieurs têtes ou carapaces de ces animaux ont été trouvés plus ou moins incomplets, et m'ont apporté un secours sur lequel je n'aurais d'abord pas osé compter.

Ce travail sera-t-il d'une utilité réelle? Est-il vrai que le zoologiste puisse, pour ainsi dire, recréer un animal éteint, par la rencontre fortuite d'une seule pièce de son squelette? A-t-il le droit d'aspirer à cette prétention, qui exigerait de sa part la plus grande justesse d'esprit jointe à la plus profonde sagacité de comparaison?

A cela il me suffira de répondre que je n'ai pu opérer que sur les seuls matériaux qui étaient à ma disposition. A la vérité, le hasard peut (et il l'a déjà fait) faire rencontrer des portions plus considérables de ces mêmes animaux; mais jusqu'à cette époque plus ou moins reculée, il serait imprévoyant de ne pas employer même les plus frêles ressources, qui pourraient se trouver aisément perdues, si l'on s'obstinait à attendre une circonstance qui peut-être ne se produira jamais. On ne pénètre que peu à peu et comme à l'aveuglette dans les mystères de la science. Trop heureux ceux qui peuvent y laisser la moindre trace lumineuse de leur passage!

Je me suis trouvé à même de rassembler une bonne partie des débris organiques dont je parle, pourquoi ne chercherais-je pas à les utiliser? Personne peut-être ne vivra dans des conditions aussi favorables que moi pour se les procurer. Pourquoi ne jouirais-je pas du droit de

les étudier, de les démêler, de les transmettre à la science? Mes moyens sont bornés, mes matériaux sont incomplets, cela n'est que trop vrai; mais enfin ce sont des matériaux : leur collection m'a coûté de la peine et du temps. A ces divers titres, je dois les mettre en œuvre, m'en rapportant du reste à l'indulgence du zoologiste pour les erreurs que j'aurai pu commettre, et qui d'ailleurs sont inévitables dans ces tentatives faites pour sortir du chaos et du désordre. J'aurai du moins servi de jalon à d'autres naturalistes plus heureux !

Mais quittons ces froides réflexions de l'analyse et de la synthèse, pour nous porter aux hautes spéculations de la philosophie, et pour surprendre la nature dans sa marche successive de la production des animaux ; car la recherche de ce résultat doit être le but réel de nos études.

Je décris trente espèces de Crustacés trouvés dans le seul terrain néocomien des environs de Saint-Sauveur-en-Puisaye. De ces espèces, vingt-sept appartiennent à la famille des Crustacés Macroures, et trois à celle des Crustacés Brachyures. Il n'existe donc aucun équilibre dans la création numérique de ces espèces appliquée à leurs familles réciproques.

Vingt-sept espèces de Crustacés Macroures contre trois espèces de Crustacés Brachyures ! Voilà un fait qui domine mon travail, un fait contre la réalité duquel il est impossible de s'inscrire pour le moment.

De nos jours les choses se passent d'une manière inverse. Nous comptons au moins trois espèces de Crustacés Brachyures contre une espèce de Crustacés Macroures. Les traités les plus récents et les plus complets attestent que la fin de la période crétacée et que toute la période tertiaire se signalent par cette prédominance des Crustacés Brachyures. Le beau-mémoire de feu A. G. Desmarest

ne mentionne presque que des individus de cette famille.

Si l'on consulte au contraire les remarquables travaux qui viennent d'être exécutés par les oryctographes allemands sur les Crustacés des terrains oxfordien et corallien, on voit avec surprise que ces paléontologistes n'ont décrit que des Crustacés Macroures. Pourtant ces terrains ne sont pas sans les débris de quelques Brachyures. Mais c'est que ces espèces s'y rencontrent en si petite quantité qu'on serait tenté de croire que la nature par d'aussi rares essais se préparait de loin et en silence à l'enfantement de nos races qu'elle prodigua avec tant de luxe, soit pour les genres, soit pour les espèces, dans les âges ultérieurs de ses formations.

Ainsi, prédominance absolue des Crustacés Macroures, et absence presque complète des Crustacés Brachyures dans les couches anciennes de notre globe.

D'un autre côté, prédominance très forte des Crustacés Brachyures avec la continuation des Crustacés Macroures pour les couches plus modernes.

Ce seul résultat est une digne récompense des peines qu'on éprouve dans la collection et dans l'essai de classification de ces débris. Mais notre surprise s'accroîtra si l'on parvient à démontrer que chacune des formations du globe ne contient que des dépouilles d'animaux d'une forme qui lui est propre. Pour m'exprimer d'une manière plus précise, si l'on arrive à cette démonstration qu'aucune espèce de Crustacé d'une période donnée n'a vécu durant une autre période.

Ici le domaine de la zoologie prend une extension presque sans limites, tandis que la zoologie recherche des lois qu'elle ose à peine soupçonner. Le plan de la nature dans la production de certaines races apparaît donc sous de nouveaux horizons ; notre esprit s'élève à des considé-

rations inconnues de nos devanciers, et notre infatigable activité se risque dans le dédale sans cesse renaissant d'organisations qui se transmutent, se modifient, se compliquent et se diversifient à l'infini. Ne prenons que mon faible travail pour exemple.

Aucune des espèces trouvées dans l'Oxford-Clay et dans le Coral-Rag n'a encore été retrouvée dans le Néocomien. Il a suffi à la nature d'interposer le Kimméridge-Clay et le Portlandien pour que toute similitude disparût entre les Crustacés des couches moyennes du calcaire Jurassique et ceux des couches qui font l'objet de cette étude.

La même loi se continue pour les formations postérieures: aucun Crustacé du terrain néocomien n'a encore été rencontré dans les terrains qui lui ont succédé. Il nous est seulement donné de constater que les races néocomiennes forment la transition vers les races plus récentes, dont elles se rapprochent davantage par leurs formes et par leurs genres.

Toutefois, l'absence totale de Palémoniens dans le terrain néocomien ne saura manquer d'attirer notre attention et nos réflexions. L'Oxford-Clay et le Coral-Rag sont très riches en précieuses dépouilles de cette famille. La nature aurait-elle interrompu et délaissé son travail pour le reprendre à des époques modernes? Cette supposition ne me paraît pas admissible. Ne serait-il pas plus rationnel de penser que les révolutions éprouvées par le terrain néocomien sont la véritable cause de ce résultat? Mais cette même terre a conservé les traces d'autres organisations plus minimes et plus fragiles: elle a même conservé ces organisations entières, comme on peut s'en assurer par la survivance d'un grand nombre de coquilles, et surtout par celle d'une infinité de Polyptiers aussi me-

mus que délicats. Je ne me permettrai donc pas de résoudre cette question.

La confrontation des Crustacés néocomiens avec les Crustacés vivants indique d'une façon assez positive qu'ils ont dû vivre sous une température analogue à celle qui règne aujourd'hui des côtes du Chili à celles d'Otaïti.

L'étude de ces animaux ne comprend encore que deux familles : celle des Crustacés MACROURES et celle des Crustacés BRACHYURES.

CRUSTACÉS MACROURES.

Cette famille comprend la presque totalité des espèces observées. Les Astaciens s'y trouvent en prédominance ; puis les Thalassiniens et quelques Galatheïdes. Je ne pense pas y avoir rencontré encore aucun véritable Palémonien.

LES ASTACIENS.

Les Astaciens se montrent les Crustacés les plus nombreux du terrain néocomien. On les y trouve dans une proportion hors ligne avec les autres sections.

Parmi eux, j'ai adopté le genre Homard, qui, je dois me hâter de le dire, comprend ainsi une certaine quantité d'espèces, dont on ne peut encore déterminer rigoureusement les genres. Je laisse les choses en cet état, par le désir de ne point apporter la confusion dans ces études.

Mais je peux dire que les *Homarus Herbstii* et *Boscii*, avec les bords presque membraneux de leur main, nous reportent involontairement aux Ptérochyres et aux Mégachyres de M. Münster, qui ont ces mêmes bords tout à fait membraneux et ailés. Je crois qu'ils ont pu servir de transition à ces derniers dans les successions zoologiques.

Les deux espèces dont je fais si bénévolement des *Nephrops*, ne sont également que des races de transition aux *Erymes* et aux *Glyphées* de M. Von Meyer.

Je ne dois pas terminer cet article sans prévenir que j'ai comparé mes espèces néocomiennes avec les espèces d'*Erymes* et de *Glyphées* du calcaire lithographique de Bavière qui se trouvent au Musée de géologie de Paris. Je n'ai rencontré que des points de dissemblances entre les unes et les autres.

Les Astaciens fournissent quatre genres : *Homarus*, *Nephrops*, *Palæno* et *Glyphæa*.

Genre HOMARD, *Homarus*, Milne-Edwards.

A quel genre doit-on rapporter les nombreuses espèces d'Astaciens que je vais décrire ?

Est-il possible, dans l'état actuel de la science, de leur assigner leur véritable place ?

Trop de matériaux me font défaut, et j'opère sur des échantillons trop incomplets pour résoudre ces deux questions d'une façon péremptoire.

Mon embarras serait moins grand, si, comme les oryctologues allemands, j'étudiais sur des individus déposés et comme enchâssés entre des lames de calcaire corallien, qui a précieusement gardé les empreintes les plus minimes et les plus fugitives. Ils ont pu décrire des animaux presque intacts, et s'appuyer sur les plus minces détails d'organisations délicates.

Dans notre calcaire néocomien on ne rencontre que des débris, des fragments, de véritables vestiges, qui ont été longtemps ballottés par les eaux avant leur dernier dépôt. On ne peut arriver à une opinion plus ou moins aventureuse qu'après des tâtonnemens et des essais mille fois répétés ; avec cela qu'on ne saurait s'exercer que sur

certaines organes qui, jusqu'à ce jour, n'avaient pas été pris en sérieuse considération. Le travail à exécuter paraît comme impossible. Mais si la patience et l'observation ne surmontent pas à la fois tous les obstacles, elles finissent du moins par mettre sur une voie meilleure.

Je ne me dissimule donc pas qu'avant les dernières publications carcinologiques, et qu'avant l'arrangement actuel des Crustacés au Muséum de Paris, il m'eût été impossible de songer à la réalisation de mon travail.

Il faut donc naître et paraître à temps, dans la science ! Si j'avais vécu et si j'avais rassemblé mes matériaux quarante ans plus tôt, toute tentative de ma part pour les classer eût été inutile.

Depuis la publication du mémoire d'A. G. Desmarest sur les *Crustacés fossiles*, la science a marché. En Allemagne, un champ plus vaste et plus facile à explorer a permis de tenter des essais qui, pour n'être pas encore couronnés d'un plein succès, annoncent cependant qu'on est sur la voie directe de l'observation, et qu'on ne l'abandonnera plus. MM. Münster, Von Meyer et Roëmer ont publié les Crustacés des terrains qu'ils ont été à même d'étudier. La seule lecture de leurs travaux fait de suite entrevoir les hautes conséquences que la géologie et la zoologie ne manqueront pas d'en tirer. M. Münster surtout a interrogé le calcaire lithographique de Bavière, qui correspond à notre Oxford-Clay. M. Von Meyer a poursuivi ses recherches sur les Crustacés de divers âges de la terre. M. Roëmer a figuré quelques-uns de ceux qui se trouvent dans certains sols tertiaires. Chaque âge de la terre leur a fourni des habitants différents, et dès aujourd'hui les Crustacés peuvent devenir d'excellents guides pour la désignation des terrains.

Mais plusieurs terrains restent encore à explorer, soit

que les oryctologues ne les aient pas eus à leur disposition, soit que ces mêmes terrains ne leur aient pas présenté de localités favorables à l'observation.

Le terrain néocomien entre autres est vierge sous ce point de vue ; car on n'y a encore signalé qu'un Crustacé fossile, le *Prosopon verrucosum* ; encore ce fait n'est-il pas à l'abri de toute contestation.

Les genres, établis par les oryctologues allemands, ne comprirent guère que des espèces ayant vécu à des époques antérieures à l'époque néocomienne. Les Glyphées de M. Von Meyer avaient été trouvées dans l'Oxford-Clay et le Coral-Rag. Ce dernier terrain, ou le calcaire lithographique de Bavière avait fourni les neuf espèces d'Erymes, qui sont des Glyphes pour M. Münster.

On ne peut disconvenir que ces Erymes, ces Glyphées, avec les Aures et les Bolines, se rapprochent beaucoup de l'Ecrevisse et du Homard. Les caractères qu'on leur assigne sont souvent assez obscurs quand on considère attentivement les individus.

Maintenant, dois-je comprendre mes espèces néocomiennes parmi ces genres nouveaux ? La forme de la carapace, la différence de ses régions, nous prouvent de suite que nous sommes sur une série nouvelle d'animaux. Mais la puissance et la nature des armatures indiquent aussitôt le voisinage des Homards. Tout se réunit ou semble se réunir pour démontrer cette analogie. Je sais bien que quelques espèces s'éloignent du type primitif ; mais aussi je pense que nous ne possédons pas encore assez de matériaux pour nous risquer dans des divisions qui par la suite pourraient ne pas atteindre le but désiré.

Ces nouveaux Homards une fois admis, il reste à résoudre une difficulté plus embarrassante en apparence qu'en réalité.

J'essaie d'étayer mes espèces sur des caractères tirés de la main de ces Crustacés. Ce mode n'est-il pas illusoire ? Le *Homarus vulgaris* et bon nombre de Crustacés Marocques ont *la main droite totalement différente de la main gauche*. Je cours donc le risque de faire deux espèces suivant que j'opérerai sur une main droite ou sur une main gauche. Ma réponse sera simple et courte : 1° Toutes les espèces de Homards ne présentent pas ce caractère ; 2° Pour la plupart de mes espèces, il m'a été donné de pouvoir observer les deux mains. Je ne m'étendrai donc pas davantage sur ce sujet.

Mais, je le répète, la plus grande difficulté, la difficulté insurmontable pour le moment, consiste à savoir si toutes mes espèces sont de véritables Homards. Le temps seul sera juge.

Dix-neuf espèces de Homards (car j'y joins les deux Néphrops et le Paleno) vivaient donc ensemble sur la même localité néocomienne de Saint-Sauveur !

C'est la première fois qu'on signale des Homards dans les époques géologiques du globe. Ils semblent d'abord y avoir été créés à profusion tant sous le rapport des espèces que sous celui des individus. Désormais ces animaux occuperont jusqu'à nos jours un rang distingué parmi les Crustacés.

Si l'on en jugeait par la quantité des fragments que ces Crustacés ont laissés après leur destruction, notre littoral fourmillait alors de Homards, sans doute destinés à la pâture d'animaux plus puissants, d'un ordre plus élevé, et parmi lesquels les Sauriens nageurs devaient occuper une grande place.

Ces espèces de Homards devaient avoir plus ou moins d'affinité avec le *Homarus capensis*, qui vit au Cap de Bonne-Espérance, et avec le *H. planifrons*, qui vit à la Nouvelle-Hollande.

Quant à leur taille, il est certain qu'elle variait selon les espèces. Ordinairement plus forte que celle de notre Ecrevisse vulgaire, elle pouvait ne pas excéder ses dimensions; elle pouvait même être plus petite. Je ne dois faire exception que pour le *Homarus Fabricii*, dont le seul fragment connu indique un animal atteignant les dimensions d'un *Homard vulgaire* de moyenne grandeur.

DIVISION DES ESPÈCES DE HOMARDS.

A. Tubercules spiniformes et crénelures aux deux bords de la main.

H. Edwardsii.

B. Tubercules spiniformes sur le bord supérieur de la main.

† Main cylindrique.

H. Blainvillii.

†† Main cylindrico-prismatique.

H. Lamarckii.

— *Latreillii.*

— *Guerini.*

— *Cottaldi.*

— *Michelini.*

††† Corps de la main comprimé.

H. Cuvieri.

— *Dorbignyi.*

— *Sowerbyi.*

C. Une ligue longitudinale de tubercules élevés contre le bord supérieur de la main.

H. Desmarestii.

— *Lucasii.*

D. Les deux bords de la main amincis, comme foliacés, sans dentelures.

H. Herbstii.

— *Boscii.*

E. Main inconnue..., doigts allongés, cylindriques, droits, n'offrant qu'une grosse dent.

H. Linnei.

F. Un ou deux rangs de petites dents disséminées à la base du bord alvéolaire du petit doigt.

H. Fabricii.

—

A. Tubercules spiniformes, et crénelures aux deux bords de la main.

N° 1. H. EDWARDSII, R.-D.

MANUS *elongata*, *convexa*; *marginè superiori spinosè denticulato*; *marginè inferiori crenato aut crenulato* (Pl. 4, fig. 1.)

Je possède un grand nombre de fragments de la main de cette espèce; j'ai même lieu de croire que je la possède en entier; elle se distingue de la plupart de ses congénères par les crénelures de son bord extérieur.

La MAIN (les doigts compris) peut avoir vingt à vingt-quatre lignes de longueur. Son corps est cylindrique avec des faces assez bombées. Il offre sept à huit dentelures ou tubercules à son bord supérieur. Son bord extérieur est garni de crénelures ordinairement bien prononcées, et parfois seulement exprimées (Pl. 4, fig. 1 *b*, réduit d'un tiers.)

A l'ordinaire, une dépression règne le long du bord externe, et peut alors lui donner un aspect particulier, qui distingue d'abord cette espèce du *H. Latreillii*.

Le *doigt immobile*, long de sept à huit lignes, un peu aminci vers son bord libre, offre à son bord alvéolaire cinq ou six dents basilaires bien prononcées et souvent usées; puis deux grosses dents tuberculeuses; un intervalle, avec deux ou trois petites dents; une dent triangulaire dirigée en avant, et aplatie sur ses faces; plusieurs petites dents terminales (Pl. 4, fig. 1 c.)

Le *doigt mobile*, assez aplati sur ses faces, porte plusieurs tubercules à la base de son bord libre, et un tubercule aigu à la base de chaque face. Son bord alvéolaire offre deux ou trois dents basilaires peu manifestes; trois grosses dents tuberculeuses; un intervalle, avec une ou deux très petites dents; une dent triangulaire, et plusieurs petites dents terminales (Pl. 4; fig. 1 d.)

Dans le plus grand nombre des cas, le *doigt immobile* éprouve un léger contournement vers sa base.

Je possède la majeure partie de la carapace de cet animal; c'est un véritable Homard. Il ressemble beaucoup à l'Ecrevisse de nos rivières, avec laquelle l'œil pourrait aisément le confondre. Le rostre est creusé en gouttière sur toute sa longueur dorsale. Sur le dos de chaque segment abdominal règne une ligne enfoncée transversale (Pl. 4, fig. 1 a, réduit d'un tiers.)

C'est l'espèce la plus abondante de nos couches néocomiennes. A l'exception du *doigt mobile* qu'il est difficile de se procurer, on peut aisément compléter la main, qu'on rencontre quelquefois avec des dimensions assez considérables.

On la trouve soit dans les pierres, soit dans les argiles néocomiennes.

B. Tubercules spiniformes sur le seul bord supérieur de la main.

† Main cylindrique.

N° 2. H. BLAINVILLII, R.-D.

MANUS cylindrica; *marginè externo haud crenato*; *digitorum dentibus acutis* (Pl. 4, fig. 2).

Je ne possède que des fragments de la MAIN de cette espèce, main facile à distinguer à sa forme cylindrique, et à l'armature de ses pinces, qui la caractérisent nettement au milieu des espèces qui nous occupent (Pl. 4, fig. 2 *b.*)

Cette *main* peut acquérir plus de deux pouces de longueur; son corps est *allongé, tout à fait cylindrique*; il en résulte que ses formes sont bombées, arrondies. On compte sept ou huit dents tuberculiformes le long de son bord supérieur. On ne distingue point de crénelure le long de son bord externe.

Le *doigt immobile* est droit, épais, tout à fait cylindrique; je n'en possède point la base. Après plusieurs dents basilaires peu apparentes viennent trois fortes dents aiguës; puis un long intervalle avec des rudiments de dents; une dent triangulaire, dirigée en avant; le sommet manque (Pl. 4, fig. 2 *a.*)

Je ne possède pas le *doigt mobile*. La singularité de son armature, sa forme éminemment cylindrique; l'épaisseur du doigt immobile, l'absence de crénelure le long de son bord externe, fournissent une réunion de moyens assez faciles pour distinguer cette espèce, qui n'est pas absolument rare dans nos diverses couches néocomiennes.

† † Main cylindrico-prismatique.

N° 3. H. LAMARCKII, R.-D.

MANUS *elongata, cylindriformis; margine exteriore haud crenato; radii tuberculato laterali alato* (Pl. 4, fig. 3.)

Je ne possède que des fragments de la MAIN de cette espèce, main qui peut acquérir jusqu'à trois pouces de longueur.

Le corps de la main est cylindriforme, et bombé sur ses faces, avec sept ou huit dentelures au bord supérieur. On ne distingue aucune crènelure au bord externe (Pl. 4, fig. 3 a.)

Je ne possède pas la totalité du *doigt immobile*, qui est cylindrique, assez droit, et un peu courbé au sommet; quatre ou cinq dents basilaires peu apparentes; une dent tuberculeuse plus forte; un léger intervalle avec une très petite dent; trois dents tuberculeuses bien prononcées, assez serrées, un peu tranchantes vers le sommet; un intervalle avec ou sans une petite dent; une dent triangulaire, aplatie, dirigée en avant; plusieurs denticules terminaux (Pl. 4, f. 3 b.)

Le *doigt mobile* est épais, cylindriforme; je n'en possède pas la base; mais son bord libre offre au moins un tubercule aigu; un *fort tubercule ailé* à la base du bord externe. Au bord alvéolaire trois dents manifestes; puis trois dents tuberculeuses très prononcées; le reste manque (Pl. 4, fig. 3, c.)

Il sera toujours facile de distinguer cette espèce du *H. Edwardsii* à l'absence de crènelures sur le bord extérieur de la main, qui n'est jamais tout à fait cylindrique, comme celle du *H. Blainvillii*, et qui n'est pas aussi aplatie que celle du *H. Cuvieri*.

Cette espèce n'est pas très rare dans nos diverses couches néocomiennes. J'en possède d'assez nombreux fragments.

N° 4. H. LATREILLII, R.-D.

CORPUS cylindriciformis.

MANUS elongata, cylindriciformis, convexa: digitis validis, cylindricis, apice recurvis; radii tuberculo laterali haud alato (Pl. 4, fig. 4).

Les nombreux fragments de cette espèce donnent de la facilité pour reconstruire la totalité de sa MAIN. J'en possède de toutes les dimensions.

La *main gauche* (y compris les doigts) peut avoir de dix-huit à vingt-quatre lignes de longueur. Elle est cylindrico-prismatique, c'est-à-dire un peu bombée sur ses deux faces, avec six ou sept tubercules épineux le long du bord supérieur, tandis qu'il n'existe aucune crénelure le long du bord externe; ce qui la distingue nettement de la main du *H. Edwardsii*. Le dos de ce même bord externe est arrondi, et sans dépression latérale (Pl. 4, fig. 4 a).

Le *doigt immobile* cylindrique, épais et fort, un peu courbé vers le sommet, est concave à la base alvéolaire, qui, en général, n'offre que des dents peu développées et comme usées; puis une autre dent un peu plus forte; une tuberculeuse; un intervalle avec deux denticules; une dent assez forte, triangulaire, aplatie sur les côtés et dirigée en avant; plusieurs petites dents terminales. Le plus souvent le bord libre offre une dépression sur les côtés de sa base (Pl. 4, fig. 4 b).

Le *doigt mobile* n'est pas aplati comme celui du *H. Edwardsii*; mais il est cylindriciforme, épais, et comme resserré sur lui-même, avec un tubercule à la base de

chaque face, et avec plusieurs tubercules à la base de son bord libre. Le bord alvéolaire a d'abord quelques dents basilaires peu distinctes; puis trois grosses tuberculeuses; un intervalle avec deux denticules; une dent triangulaire dont le sommet libre est coupé; quelques petites dents terminales (Pl. 4, fig. 4 c).

Cette espèce, outre les différences d'armature, se distingue du *H. Edwardsii* par ses pinces plus cylindriques, plus épaisses, et beaucoup plus fortes; elle a pareillement de grands rapports avec le *H. Lamarckii*.

Je possède une partie du corps de cet animal, qui était plus étroit que celui du *H. Edwardsii*, et cylindrique, ce qui lui donne un tout autre aspect. Les détails de sa carapace offrent aussi de notables différences. Malgré son état de mutilation, j'en donne le dessin.

Cette espèce est très abondante dans les couches néocomiennes. Je possède des fragments qui semblent indiquer des individus plus forts que ceux que j'ai sous les yeux.

N° 5. H. GUERINI, R.-D.

MANUS.... *Brachiorum dente medianeâ crassiore, concavo* (Pl. 4, fig. 5).

Je ne possède que deux petits fragments de cette espèce, sur lesquels je ne saurais signaler de caractère plus positif que celui d'offrir vers le milieu du bord alvéolaire une dent plus développée que les autres, et contournée ou recourbée sur elle-même. Je n'ai encore signalé rien de pareil à ce fait.

Le fragment qui porte la grosse dent appartenait au *doigt immobile* (Pl. 4, fig. 5 a b). Il est probable que l'autre fragment faisait partie du *doigt libre* ou *mobile* (Pl. 4, fig. 5 c).

Cette espèce paraît avoir été très rare à l'époque néocœnienne.

N° 6. H. COTTALDI, R.-D.

MANUS sinistra, cylindrico-compressa, subconvexa, lævigata; margine superiore spinosè dentato; digitus immobilis elongatus, cylindricus, rectus, pauci-dentatus, dente validiore; digitus liber elongatus, cylindricus, rectus, margine superiori uni-dentato (Pl. 5, fig. 1).

Je ne connais qu'une main de cette espèce, encore n'est-elle pas complète; mais elle suffit pour une bonne description.

Ce fragment porte quinze à seize lignes de longueur; il appartient à la main gauche.

Le corps de la MAIN, dont l'extrême base manque par suite de fracture, est long de cinq à six lignes. Ses faces sont lisses, quoique piquetées d'un certain nombre de mouchetures; elles sont convexes. Le bord inférieur est armé de fortes dentelures, tandis que le bord supérieur est lisse.

Le *doigt immobile* se poursuit droit, cylindrique et allongé; sa surface est lisse; son bord inférieur n'offre ni dentelures, ni crenelures. Son bord alvéolaire paraît n'avoir pas de dents jusqu'à son tiers moyen, qui en offre trois assez développées; puis vient un petit intervalle, et enfin une grosse dent saillante, triangulaire. Le sommet est fracturé.

Le *doigt libre*, également allongé, cylindrique et lisse, n'offre qu'un tubercule spiniforme à la base de son bord supérieur. Le bord alvéolaire se trouve enchâssé dans la pierre de telle façon qu'il est impossible de distinguer la nature des dents.

On ne saurait confondre cette espèce avec aucune de celles déjà étudiées.

C'est avec un véritable bonheur que je dédie à son propriétaire cette espèce trouvée dans nos couches néocomiennes.

N° 7. H. MICHELINI, R.-D.

MANUS.... *Digitus cubitalis facie exteriore convexá, inferiore compressá; octo dentibus mediocris magnitudinis, æqualibus, subrotundis, antè dentem prominulum, triangularem et valdè porrectum* (Pl. 5, fig. 2).

Je ne possède que le sommet du *doigt immobile* de cette espèce.

Ce fragment de doigt a huit lignes de longueur; il est comprimé sur sa face interne, et convexe sur sa face externe. On compte huit dents moyennes, presque égales entre elles, jusqu'à la dent triangulaire, saillante en avant, et beaucoup plus forte que sur les espèces observées. Les petites dents apicales sont aussi dirigées en avant.

La forme et la disposition des premières dents (dont je ne connais pas la basilaire), et le fort développement de la dent triangulaire me mettent dans la nécessité d'élever ce fragment au titre d'espèce; car je n'en connais aucune qui lui ressemble parmi les dents des espèces observées.

La forme du corps de ce doigt, et la convexité de sa face externe empêchent aisément de le confondre avec le *doigt immobile* des espèces qui se trouvent dans la section du *Nephrops Salviensis*, etc.

Le seul fragment connu a été trouvé dans le terrain néocomien de Saint-Sauveur.

† † † Corps de la main comprimé, aplati.

N° 8. H. CUVIERI.

MANUS *elongata*, *cylindrico-compressa*; *marginè exteriore hand crenato*; *cubito apice subincurvo*, *faciè interiore compressa*; *alveolis valdè armatis* (Pl. 4, fig. 6).

Je ne possède que des fragments incomplets de la *main* de cette espèce, remarquable entre ses congénères par la grandeur des proportions qu'elle atteint, et surtout par l'armature de sa pince.

La MAIN (les doigts compris) offre jusqu'à trois pouces de longueur; ses faces sont un peu comprimées, quoique bombées sur le centre. On ne distingue pas de crénelure à son bord extérieur; mais son bord supérieur est garni de tubercules (Pl. 4, fig. 6 a).

Le *doigt immobile* atteint jusqu'à dix-huit lignes de longueur; il est plus convexe sur la face supérieure que sur l'inférieure; ce doigt tend à se courber vers son sommet. A partir de sa base, le bord alvéolaire offre sept à huit dents tuberculeuses, fortes; la dernière la plus développée; puis un intervalle avec deux ou trois petites dents; une grosse dent tuberculeuse; un intervalle avec trois petites dents; une grosse dent triangulaire, un peu moins épaisse et dirigée en avant; enfin plusieurs petites dents terminales (Pl. 4, fig. 6 b).

Je ne possède pas la base du *doigt mobile*, mais le fragment que j'ai sous les yeux est comprimé sur ses deux faces, qu'on ne saurait dire armées de tubercules vers leur base, puisque celle-ci est fracturée. Le bord libre a deux tubercules basilaires, peut-être en possède-t-il davantage. Le bord alvéolaire présente trois ou quatre grosses dents basilaires; puis une très petite logée dans un intervalle;

une grosse tuberculeuse; un long intervalle; une triangulaire. Le sommet est brisé et manque (Pl. 4, fig. 6 c).

Les doigts de cette espèce, outre leur forte armature, se distinguent surtout par leur face interne qui est plate.

Il m'est permis de distinguer que cet animal était couvert de petits points tuberculeux, analogues à ceux que nous observons sur l'Ecrevisse de nos rivières.

Cette espèce me paraît avoir été assez abondante. J'en possède divers fragments, entre autre un *doigt immobile* complet.

N° 9. H. DORBIGNYI, R.-D.

MANUS compressa; margine externo crenulato (Pl. 5, f. 4).

Je ne possède que des fragments de la main de cette espèce, que l'œil distingue aisément à sa forme aplatie, comprimée.

MAIN longue de quinze à vingt lignes environ, et large de six à huit lignes; comprimée, à bord supérieur armé de sept à huit tubercules spiniformes; des cannelures plus ou moins obscures le long du bord externe (Pl. 5, fig. 4 a).

Le *doigt immobile* de la longueur de la moitié de la main, ou de sept à huit lignes, est légèrement convexe à son bord externe. Le bord alvéolaire, concave à sa base, n'offre d'abord que des dents peu prononcées, comme usées; puis une dent tuberculeuse et grosse; une plus petite dent dans un intervalle; une triangulaire, légèrement aplatie; quatre à cinq petites dents apicales (Pl. 5, fig. 4 b).

Le *doigt libre* offre un tubercule conique et assez aigu à la base de chaque face; son bord libre présente trois tubercules superposés, dont les deux premiers sont plus petits; premières dents du bord alvéolaire peu manifestes,

comme usées; puis trois dents plus prononcées; une plus forte et une tuberculeuse; un intervalle avec une petite dent; une triangulaire, saillante, pointue au sommet, et aplatie sur ses faces; plusieurs petites dents terminales (Pl. 5, fig. 4, c).

Je possède des fragments de six ou sept individus de cette espèce, dont je n'ai encore pu me procurer la main complète. L'étude n'a pu être faite que sur des débris à observer et à combiner ensemble pour obtenir un résultat désirable.

Cette espèce se rencontre dans les diverses couches des argiles néocomiennes; elle ne paraît pas s'y trouver en abondance.

Nota. Depuis la première rédaction de cet article, j'ai pu observer des fragments plus complets: je n'ai rien trouvé de nouveau à ajouter à mon travail primitif.

N^o 10. H. SOWERBY, R.-D.

MANUS compressa; margine superiori denticulato; digiti cylindrici, subfiliformes; cubiti serie longitudinali denticulorum exiguorum; radio basi tuberculata (Pl. 5, fig. 3),

L'unique fragment que je possède offre la partie supérieure du bras de la *main droite* avec une bonne partie du *doigt immobile* et une portion moindre du *doigt mobile*.

Le corps de la *MAIN* est comprimé, assez lisse, sans crénelures au bord extérieur; le bord supérieur seul est armé de tubercules. Cette main avec ses doigts pouvait avoir huit lignes de longueur.

Le *doigt immobile*, droit et cylindrique, n'offre qu'une série de denticules tout à fait exigus sur le fragment étudié, et qui est fracturé vers son milieu.

Le *doigt mobile*, également cylindrique, porte des tubercules à la base de son bord libre. Je crois distinguer des dents un peu tuberculeuses à son bord alvéolaire. Je ne possède que le tiers basilaire de ce doigt.

Ce que je viens de dire semble indiquer une espèce voisine du *H. Dorbignyi*.

L'unique échantillon que je connaisse a été trouvé dans le terrain néocomien de Saint-Sauveur.

C. Une ligne longitudinale de tubercules élevés contre le bord supérieur de la main.

N° 11. H. DESMARESTII, R.-D.

MANUS cylindrico-elongata, subconvexa; apice crassiore; margine superiori dentato, aut spinoso; versus hanc marginem serie longitudinali tuberculorum (Pl. 5, fig. 5).

Je ne possède qu'une portion de la main de cette espèce; ce fragment est long de sept à huit lignes.

Main gauche comprimée, beaucoup plus épaisse au sommet qu'à la base; à bord supérieur armé de dentelures ou d'épines assez fortes, tandis que le bord opposé est libre.

Il n'existe aucun sillon ou enfoncement le long du bord extérieur; mais à la face supérieure, et tout-à-fait contre le bord intérieur, l'œil distingue aisément une ligne longitudinale de tubercules plus ou moins relevés et assez développée.

Toute la surface de cette main est lisse; l'on n'y distingue que quelques piquetures éparses çà et là.

Les *doigts* manquent. Mais cet échantillon offre encore un tubercule épineux à la base du *doigt immobile*, qui se trouve fracturé immédiatement au-dessus.

Les deux principaux caractères de cette espèce consistent donc dans son épaisseur, beaucoup plus considérable au sommet qu'à la base, et dans la présence d'une ligne de tubercules saillants contre le bord intérieur de la face supérieure. Cette épaisseur du sommet fait immédiatement reconnaître cette espèce au milieu de ses congénères.

Cette espèce est très rare dans nos couches néocomiennes. Je la dédie à M. Eugène Desmarest, qui n'a cessé de me rendre les services de la plus affectueuse bienveillance.

N° 12. H. LUCASII, R.-D.

MANUS cylindrica elongata, subconvexa; margine superiori denticulato; facie superiori serie longitudinali tuberculorum (Pl. 5, fig. 6).

Je ne possède qu'une MAIN incomplète de cette espèce.

Le fragment porte dix à onze lignes de longueur.

Main gauche cylindrico-allongée; son bord supérieur est armé de dentelures ou d'épines assez fortes, tandis que son bord extérieur n'offre ni incisions, ni dentelures.

Le bord supérieur est accompagné sur chaque face d'une gouttière longitudinale; une semblable gouttière règne sur chaque face du bord extérieur.

Contre cette même gouttière, la face antérieure offre une rangée longitudinale de tubercules, que je n'ai encore remarqués que sur le *H. Desmarestii*.

Les deux faces de cette main sont lisses, et ne laissent distinguer que de petites piquetures assez éloignées les unes des autres, quoique paraissant disposées dans un ordre assez régulier.

Les *doigts* manquent.

Cette espèce est très rare dans nos couches néocomiennes.

Je la dédie à M. Hyppolite Lucas , en souvenir des bons services qu'il m'a rendus avec tant de bienveillance.

D. Les deux bords de la main amincis, comme foliacés, sans dentelures.

N° 13. H. HERBSTII, R.-D.

MANUS sicut ad *Nephropsidem Salviensem*; faciebus lævibus; marginibus foliaceo acutis; margine superiore denticulato; exteriore convexo, haud crenulato (Pl. 5, fig. 7).

Je ne possède qu'une partie du corps de la MAIN de cette espèce, qui diffère de toutes celles observées jusqu'ici par ses deux bords tout-à-fait amincis et aigus.

Le corps de la *main* a huit lignes de long; il affecte la même forme que celui du *Nephrops Salviensis*; mais il n'éprouve aucune sorte de contournement sur lui-même. Ses deux faces paraissent avoir été entièrement lisses. Les deux bords sont très amincis et aigus; le bord supérieur paraît offrir quelques dentelures; le bord externe en crête convexe, n'offre ni dentelures ni crénelures.

Cette espèce est très rare dans les couches néocomiennes. Elle devra, avec le *H. Boscii*, donner lieu à une coupe spéciale, ou à un genre particulier parmi les Homards.

N° 14. H. BOSCH, R.-D.

MANUS subcompressa, marginibus foliaceis, acutis, haud crenulatis; quatuor strigis infra basin digiti cubitalis versum marginem exteriorem (Pl. 5, fig. 8).

Je ne possède que le corps d'une main de cette petite espèce, remarquable par quatre stries enfoncées au-dessous de la base du *doigt mobile* contre le bord extérieur.

Le corps de la MAIN n'a guère que trois lignes de longueur. Ses faces, semblables à celles du *H. Herbstii*, sont ondulées ; ses deux bords sont membraneux, aigus, sans dentelure ni crénelure ; quatre petites lignes verticales enfoncées au-dessous de la base du doigt immobile contre le bord extérieur.

Cette espèce paraît avoir été très rare dans le terrain néocomien.

Elle a tous les caractères du *H. Herbstii* ; elle devra entrer avec lui dans la composition d'un autre genre.

E. Main inconnue.... Doigts allongés, cylindriques, droits, n'offrant qu'une grosse dent.

N° 15. H. LINNEI, R.-D.

MANUS..... *Digito cubitali elongato, cylindrico, subfiliformi, apicè acuto; serie denticulorum è quibus unicus major*.... *Digitus radicalis elongatus, cylindricus, dorso spinosè-bituberculato; margine alveolari non nullis denticulis* (Pl. 5, fig. 9).

Je ne possède que des fragments de pinces de cette espèce, dont je ne connais pas le corps de la MAIN. Elle se distingue au premier abord par ses doigts allongés, tout à fait cylindriques et presque droits, par le peu de largeur de leur base, ainsi que par l'exiguité de leurs dents.

Le *doigt immobile*, qui peut avoir quinze à dix-huit lignes de longueur, n'offre que peu de largeur à sa base ; il devient tout à fait cylindrique en montant, et doit se terminer par un crochet assez aigu. Son armature consiste en une simple ligne de tubercules exigus qui règne sur le milieu du bord alvéolaire ; quelques-uns de ces tubercules peuvent être un peu plus gros que leurs voisins. Vers

le quart supérieur on voit saillir un tubercule plus fort que les autres (Pl. 5, fig. 9 a).

Le *doigt mobile*, dont également je ne possède point la base, est peut-être un peu moins cylindrique. Son armature consiste aussi en une rangée médiane de denticules exigus, dont un ou deux un peu plus forts vers le sommet (Pl. 5, fig. 9 b).

Je ne possède pas le corps de la *main* de cette espèce, qui, par l'appareil si simple de son armature, et par ses bras tout à fait cylindriques, indique peut-être la nécessité d'un autre genre. Si le corps de la *main*, retrouvé quelque jour, éprouve sur lui-même un certain mouvement de torsion, cette espèce devra être placée dans la section du *Nephrops Salviensis*.

Je possède des fragments indiquant des individus d'assez forte dimension.

Les fragments de cette espèce ne sont pas très rares dans les couches néocomiennes. Il faut ordinairement l'aide de la loupe pour distinguer la série des petites dents des pinces.

Nota. Depuis la rédaction de cet article, M. Cotteau m'a fourni le moyen d'étudier le *doigt mobile* de cette espèce, qu'il possède dans sa collection.

Le *doigt mobile*, cylindrique, droit, à base à peine plus épaisse que le corps; deux tubercules spiniformes à la base de la face supérieure; un tubercule spiniforme à la base de chacune des faces latérales; la face alvéolaire offre plusieurs dentelures.

Cet échantillon est brisé vers son tiers supérieur.

F. Un ou deux rangs de petites dents disséminées à la base du bord alvéolaire du petit doigt.

N° 16. H. FABRICII, R.-D.

..... *Radius cylindricus*, crassus; ad basin margine exteriore bi aut trituberculato; faciebus ad basin tuberculatis; margine alveolario triplici serie denticulorum (Pl. 5, f. 10).

Je ne possède qu'un fragment basilaire du *doigt mobile de la main droite*; mais ce fragment est assez remarquable pour exiger une mention spéciale.

Ce fragment basilaire, dont la face articulaire est détruite, ainsi que plusieurs de ses appendices, porte huit à neuf lignes de longueur sur huit à neuf lignes de largeur ou d'épaisseur réelle. Il est cylindrique, épais. Un gros tubercule et plusieurs petits sont à la base de son bord libre. La face supérieure bombée est rendue rugueuse par de petites aspérités; cette face est tuberculeuse à sa base. Son bord, ou plutôt sa face alvéolaire, se distingue éminemment par son aspect lisse, et offre trois séries ou rangées de très petites dents ponctiformes, caractère que je n'ai encore rencontré que sur cette espèce, qui devra former un genre.

Les proportions vigoureuses et les formes épaisses de ce fragment unique nous annoncent qu'il a dû appartenir à un animal de la grosseur du *H. vulgaris* d'aujourd'hui. C'est le vestige du plus fort Crustacé que le terrain néocomien m'ait encore présenté. Ne serait-ce pas un véritable *Parthenope*?

Genre NEPHROPS, *Nephrops*, Leach.

Le corps de la main, qui offre sur chacune de ses faces une arête un peu élevée, et qui tend à devenir quadrangulaire, ainsi qu'on le remarque sur les *Nephrops*

norwegicus, m'engage à placer les deux espèces suivantes dans le genre *Nephrops* de Leach.

Du reste, je dois avouer qu'aucune certitude ne préside à cette opinion. L'aspect de la carapace devrait même m'en détourner; mais elle est en si mauvais état de conservation qu'il n'est pas facile de la juger sérieusement.

Si ces animaux ne sont pas des *Nephrops*, ils devront constituer un genre spécial; car ils ne sont certainement pas de véritables Homards. Mais provisoirement j'aurais peut-être mieux fait de les laisser parmi ces derniers.

N° 1. N. SALVIENSIS, R.-D.

Homarus.

MANUS; *dextra cylindrica; sinistra cylindriformis; subcontorta; dermate scabriusculo; serie longitudinali tuberculorum ad faciem superiorem; margine superiori denticulato, aut crenulato; margine exteriori lævi; margine alveolari serie longitudinali denticulorum cum dente trigono; radius basi tuberculatus, dentibus basilaribus crassioribus* (Pl. 5, fig. 12).

De sa base à son sommet, le *corps de la main* de cette espèce a comme éprouvé un commencement de torsion qui permet de la distinguer avec facilité.

Le *corps de la main* (les doigts compris) peut comporter de douze à quinze lignes de longueur; sa largeur n'est que médiocre. Sa surface est comme chagrinée. La face supérieure, plus bombée que l'inférieure, offre dans le sens de sa longueur une ligne de petits tubercules élevés, plus ou moins âpres, ainsi qu'une gouttière ou ligne enfoncée qui suit chacun de ses bords. Le bord supérieur est armé de huit ou neuf tubercules spiniformes, tandis que le bord externe n'offre ni dentelure ni crénelure (Pl. 5, fig. 12 c).

Cette portion décrite de la patte appartient à la *main gauche*. La *main droite* n'est pas précisément semblable; elle est cylindrique et moins large.

Le *doigt immobile* se courbe vers le sommet parfois aplati de ses faces; mais il peut les avoir cylindriques. Son bord libre est plus ou moins lisse et arrondi; son bord alvéolaire présente chez les jeunes sujets une ligne médiane de très petites dents ponctiformes, qui prennent plus ou moins de développement avec l'âge, qui deviennent tuberculeuses, et qui toutes sont à peu près de la même forme. On voit une dent trigône plus ou moins développée vers le tiers apical (Pl. 5, fig. 12 *d. e*).

Le *doigt mobile* offre de petits tubercules à la base de ses faces, et à la base de son bord libre. On voit trois dents tuberculeuses assez grosses au-dessous de la base du bord alvéolaire.

Il me semble inutile d'insister sur l'espèce de torsion que cette main subit, et sur la ligne longitudinale de petits tubercules aigus plus ou moins prononcés qu'elle présente sur sa face supérieure.

Je possède le test ou la carapace de cette espèce; un peu plus large que celui de l'Ecrevisse commune, il offre des sillons et des enfoncements plus nombreux et plus prononcés. On le distingue aisément à une quantité de points tuberculeux qui hérissent sa surface. Un examen attentif de ce test prouve la nécessité d'établir un nouveau genre (Pl. 5, fig. 12 *a. b*).

Cette espèce abonde dans nos couches néocomiennes. Je lui donne le nom du pays où ces Crustacés ont été signalés et étudiés pour la première fois (*Sanctus Salvius in Puisayá*).

N° 2. N. GEOFFROYI, R.-D.

Homarus.

MANUS : *affinis Nephropidi Salviensi; forciter graciliore; absque lineâ longitudinali tuberculorum in facie supernâ* (Pl. 5, fig. 11).

Cette espèce, dont le corps de la main est contourné sur lui-même, comme celui du *Nephrops Salviensis*, diffère de cette espèce par l'absence de la ligne longitudinale de petits tubercules sur la face supérieure, et par des pinces tout à fait grêles (Pl. 5, fig. 11 a).

La MAIN (les doigts compris) peut avoir dix à douze lignes de longueur. Le corps de cette main est un peu contourné sur lui-même; ses bords sont un peu plus aigus que sur le *Nephrops Salviensis*; et il n'existe pas de ligne longitudinale réelle, mais seulement l'apparence de cette ligne sur sa face supérieure. Son bord supérieur est denticulé (Pl. 5, fig. 11 b).

Il résulte de cet exposé que cette espèce établit le passage des *Homarus Boscii* et *Herbstii* au *Nephrops Salviensis*.

Le doigt immobile est grêle, peu épais, déprimé, non cylindrique; son bord alvéolaire offre des petits denticules ponctiformes, avec une dent saillante et trigône vers le tiers du sommet (Pl. 5, fig. 11 c).

Je ne connais pas le doigt mobile.

Cette espèce paraît avoir été rare dans nos eaux néocœniennes; je n'en possède que quelques fragments.

Genre PALÉNO, *Palæno*, R.-D.*Palemon*, Roëmer.*Characteres Astacorum et Homarorum ; rostro longiore, dorso carinato, haud sulcato.**Caractères des Astacus et des Homarus : le rostre plus long que la tête, caréné sur le milieu du dos et non creusé en gouttière.*

M. Roëmer, se fondant sans doute sur l'unique caractère du rostre, a placé parmi les Palémons un Crustacé fossile qui a la plus grande analogie avec celui qui va nous occuper. Un rostre plus long que la tête et caréné sur le dos, l'a emporté dans l'esprit de cet oryctographe sur une foule d'autres caractères qui, j'aime à le croire, ont dû longtemps suspendre son jugement.

Je ne connais que la carapace de l'espèce objet de cette dissertation. Toutes les régions de cette carapace attestent ainsi qu'on peut s'en assurer par la figure (Pl. 5, f. 13), que cet organe ou appareil n'a pu appartenir qu'à un individu de la division des Astaciens. Si l'on y joint une surface garnie de petites verrues tuberculeuses, comme sur les Ecrevisses et les Homards, on ne conservera plus de doute à cet égard. On sait que la carapace des Palémons est à parois minces et à surface très lisse.

Je pense donc que le Crustacé en question est un véritable Astacien, et qu'il faut le placer dans cette famille, qui recevra ainsi une nouvelle division, celle des genres et des espèces qui ont ou qui auront par la suite le rostre caréné sur le dos. L'*Astacus leptodactylus* offre déjà ce caractère.

N° 1. PALOENO ROEMERI, R.-D,

Testa Astacina aut Homarina ; verrucosa ; rostro carinato, haud spinosulo (Pl. 5, fig. 13).

Je ne connais que la carapace de ce Crustacé.

Cette carapace, assez semblable à celle de l'Ecrevisse ou du Homard, porte un rostre un peu plus long que la tête et caréné tout le long du dos. Elle est couverte ou garnie de petites verrues tuberculeuses, ainsi que la plupart des espèces astaciennes.

Roëmer (pl. XVI, fig. 24) a figuré son *Palemon dentatus*. Il est certain que la carapace, dont il a donné un bon dessin, a la plus grande ressemblance avec celle de mon exemplaire. Mais la personne qui m'a traduit le texte de l'auteur, mentionne *le rostre comme muni de petites épines*. Le rostre de mon exemplaire est lisse et n'a jamais porté de petites épines ; peut-être y distinguerait-on d'obscures cannelures.

L'animal de M. Roëmer avait la main épineuse sur ses deux bords. Je n'ai pas les membres de mon exemplaire, qui présentait probablement ce caractère ; mais cette dernière assertion n'est qu'une pure présomption de ma part.

Peut-être faudrait-il rapporter à mon Crustacé quelque une des espèces de Homards dont je n'ai décrit que la main. L'animal de M. Roëmer ne saurait être mon *Homarus Edwardsii*, ce dont je suis certain, puisque je possède la carapace et les pattes adhérentes au même morceau de pierre. D'ailleurs, les armatures sont trop différentes sur ces deux espèces.

Le seul échantillon connu appartient à M. Cottcau, qui l'a trouvé dans nos couches néocomiennes.

Genre GLYPHÉE, *Glyphæa*, Munster.

(Les Glyphées du comte de Münster sont les Erymes de M. Von Meyer).

M. Paultre des Ormes avait mis à ma disposition le fragment abdominal d'une Glyphée, voisine de la *Glyphæa ornata* de Roëmer. Ayant perdu le dessin de cette espèce, je me contenterai d'en donner la description.

N° 1. GLYPHOEA NEOCOMIENSIS, R.-D.

Abdomen incurvum, compressum, dorso neque cristato, neque carinato.

Je ne connais que quatre segments de l'abdomen de cette espèce.

Abdomen courbé, comprimé; sans crête ni carène.

Le premier segment manque.

Le second et le troisième segments offrent cinq sillons enfoncés, qui traversent tout le dos; chacun de ces sillons est séparé par une ligne élevée, entièrement garnie de tubercules un peu aigus au sommet, et dirigés en avant. La seconde de ces lignes est interrompue dans son milieu. Les lames latérales de ces segments sont garnies de petits tubercules presque semblables. Le troisième et le quatrième segments n'offrent ni ces sillons, ni ces lignes élevées et tuberculeuses. Leur surface est assez lisse, quoique offrant quelques lignes de points enfoncés.

Le reste de l'abdomen manque.

L'échantillon qui a servi à cette description fait partie de la collection de M. Paultre des Ormes, qui l'a trouvé aux environs de Saint-Sauveur.

Elle sert à poursuivre la continuité de sa race durant plusieurs formations. Je n'ai pu la comparer

individuellement avec les espèces décrites et figurées par les auteurs.

Maintenant, qu'il me soit permis d'ajouter que *l'origine néocomienne de cette espèce ne m'est pas prouvée.*

LES GALATHÉIDES

Cette famille n'a en réalité qu'un représentant sur le terrain néocomien. Si je me permets d'y joindre le genre OEglé, c'est pour me conformer à l'opinion de quelques zoologistes plutôt que pour un motif fondé sur l'organisation.

Genre GALATHÉE, *Galathæa*.

N° 1. GALATHÆA LUPIÆ, R.-D.

MANUS *sublævigata, cylindrico-subrotundata; margine superiore validè denticulato; digitis elongatis, absolument-cylindricis, parallelis, absquè tuberculis* (Pl. 5, fig. 14).

Je ne connais qu'une portion de la *main droite* de cette espèce. Ce fragment porte treize lignes de longueur.

Le *corps de la main*, dont au moins la moitié manque, est cylindrico-subarrondi, avec une gouttière sur les côtés de chaque bord et sur chaque face. Le bord supérieur est armé d'assez fortes dentelures; le bord inférieur est entièrement lisse.

Les *deux doigts*, tout à fait cylindriques, s'avancent parallèles; ils sont d'égale épaisseur, et je ne puis distinguer aucun denticule à leur bord ou face alvéolaire. Ils sont fracturés avant leur sommet. Le *doigt libre* n'offre aucun tubercule sur ses diverses faces. La surface du corps de la main est assez lisse; néanmoins, il est facile d'y distinguer une foule de petits tubercules verruqueux. La sur-

face des *doigts* est tout à fait lisse; la loupe n'y distingue que de légères piquetures.

Cette espèce paraît avoir été rare dans nos eaux néocomiennes. Le seul échantillon que l'on connaisse appartient à M. Cotteau. Je lui donne le nom de la rivière de Loing (*Lupia*), qui prend sa source aux environs de Saint-Sauveur.

Genre OEGLÉ, *OEglea*, Leach.

Ce genre, établi par Leach, adopté par A. G. Desmarest et par M. Milne-Edwards, est intermédiaire aux Porcellaniens et aux Galathéides, quoique plus voisin de ces dernières.

Outre les caractères tirés du rostre et de la disposition des antennes, ce genre se distingue au premier coup d'œil par un sillon de la carapace qui sépare la région stomacale des régions cardiaque et branchiale, et par sa surface finement granuleuse. L'espèce aujourd'hui vivante habite les mers du Chili.

N° 1. OEGLEA

Je n'imposerai pas de nom à cette espèce, parce que les parties que j'en possède n'offrent aucun caractère vraiment distinctif; il est bon d'attendre des exemplaires plus complets.

L'échantillon que j'ai sous les yeux comprend la tête et la majeure partie de la carapace, dont les bords latéraux ne sont pas dégagés de la pierre qui les emprisonne. On distingue aisément la gouttière rostrale, ainsi que les régions des yeux et des antennes; mais ces organes ont totalement disparu (Pl. 5, fig. 15).

La carapace est finement granuleuse, et offre les mêmes

divisions apparentes que celles de l'espèce actuellement vivante. Cette carapace a encore conservé quelque chose de la teinte bleuâtre qu'on remarque sur l'*OEglea laevis*, et qui lui a valu son nom de genre. Les granulations de la carapace n'affectent pas toutes les mêmes formes.

Avec la comparaison des individus, il est impossible de conserver le moindre doute sur la véritable place de ce fossile.

Je n'en connais et je n'en possède qu'un échantillon, trouvé dans les couches néocomiennes de Saint-Sauveur.

LES THALASSINIENS.

Les Crustacés de cette famille paraissent avoir joué dans les temps anciens un rôle plus important que celui qu'ils remplissent aujourd'hui.

C'est parmi eux que les oryctologues allemands ont établi les genres *Magile*, *Orphnée*, *Brize*, dont le terrain néocomien ne nous offre encore aucun représentant. Cependant, M. Von Meyer cite le *Prosopon vertucosum* comme appartenant à cette formation. On peut donc avancer avec certitude que l'époque corallienne fut celle du luxe et de l'abondance de ces animaux.

Les débris de cette famille rencontrés sur notre sol nous fournissent des espèces déjà plus rapprochées de celles de notre âge. J'ai pu y reconnaître une *Thalassine*, trois *Gébies* et une *Axie*. Tout nous fait entrevoir que ces Crustacés, soit pour les genres, soit pour les espèces, ne sont déjà plus si nombreux qu'aux périodes oxfordienne et corallienne.

La présence de ces animaux nous donne lieu de présumer que notre mer néocomienne avait peu de profondeur.

Genre THALASSINE, *Thalassina*.

Je ne puis citer qu'un fragment de *main* ; mais ce fragment suffit pour attester une vraie Thalassine, qui, à la vérité, constitue une nouvelle division dans le genre.

N° 1. THALASSINA GRANDIDACTYLUS, R.-D.

MANUS *cylindrica, subinæqualis, basi subcoarctatâ* ; *cubitus adest* ; *radius seu digitus liber subcrassus, cylindricus* ; *absquë tuberculis, absque dentibus usquë ad medium ubi frangitur* (Pl. 5, fig. 16).

Je ne possède qu'un fragment de la main de cette espèce : ce fragment porte quatorze lignes de longueur.

Le *corps de la main* est complet, long de six à sept lignes, tout à fait cylindrique, mais un peu étranglé à sa base. Sa surface, au lieu d'être entièrement lisse, est garnie d'inégalités ou de petites bosselures.

Le *doigt immobile* n'existe pas ; il cesse immédiatement à l'endroit qui devrait être sa base.

Le *doigt mobile* est épais, tout à fait cylindrique, à surface inégale ou bosselée ; on ne distingue aucun tubercule sur aucune de ses faces. La partie basilaire du bord alvéolaire (le seul qui soit conservé) paraît n'offrir aucune dent. Le doigt est fracturé vers son milieu, de sorte que sa moitié apicale manque. Ce doigt devait offrir quelque dent ou crochet vers son sommet ; autrement, de quelle utilité aurait-il pu être à l'animal ?

Je possède le seul fragment connu de cette espèce, qui paraît être très rare dans nos couches néocomiennes.

Genre AXIE, *Axia*.

Les espèces de ce genre se distinguent au milieu des Thalassiens par une main dont les deux doigts sont

normaux, c'est-à-dire d'égale grandeur et à peu près d'égale forme.

N° 1. AXIA CYLINDRICA, R.-D.

MANUS cylindrica; basi coarctatá; digitis non elongatis (Pl. 5, fig. 21).

Je connais le corps de la main et le doigt immobile de cette espèce.

Le *corps de la main*, long de quatre lignes, est tout à fait cylindrique, avec un rétrécissement ou un étranglement vers sa base. Sa face supérieure offre de petites verrues obscures.

Le *doigt immobile* est assez court, cylindrique et presque droit.

Le seul échantillon connu de cette espèce appartient à M. Cotteau, qui l'a trouvé dans nos couches néocœmiennes.

J'ai été longtemps dans l'indécision pour classer ce fragment. Enfin la superficie de ses faces, la forme et l'armature du doigt immobile m'ont amené à le placer dans le genre *Axie*, à qui il appartient d'une manière incontestable. C'est une *Axie* à main plus étroite que celle de l'espèce vivante.

Genre GÉBIE, *Gebia*.

Ce genre se distingue surtout à l'espèce de dent qui remplace le doigt immobile, et à son doigt mobile plus développé, qui s'abat en recouvrement sur le bord antérieur de la main.

Les *Gebia digitata* et *Meyeri* devront former un nouveau genre. Je propose celui de COTTALDIE, *Cottaldia*.

N° 1. *GEBIA MUNSTERI*, R.-D.

MANUS compressa, convexa; digito immoto fere nullo; digito libero margine superiore latiore, trigono (Pl. 5, f. 17).

Je possède la main complète de cette espèce, qui est une véritable Gébie.

Le *corps de la main* est long de six lignes et large de quatre sur les plus forts individus. Ses faces sont un peu bombées et à surface comme granulée. Ses bords sont lisses.

Le *doigt immobile* ne consiste qu'en une petite dent peu saillante en dehors, et n'offrant qu'une longueur minime.

Le *doigt mobile* bien développé est élargi et triangulaire à son bord inférieur. En s'abaissant, il ferme la cavité qu'on voit au bord antérieur de la main.

Cette espèce n'est pas rare dans le terrain néocomien.

N° 2. *GEBIA DIGITATA*, R.-D.

MANUS æquè longa et lata; convexa, verrucosa; digito immoto subelongato; digito libero latiore resupino (Pl. 5, fig. 18).

Je possède la main complète de cette espèce.

Le *corps de la main* est presque aussi long que large; il est bombé ou convexe, et couvert de granulations verruqueuses. Ses bords n'ont ni crénelure ni dentelure.

Le *doigt immobile* atteint à peine la longueur du corps de la main; il se contourne un peu vers son sommet. Son bord supérieur offre des espèces de dents ou plutôt de crénelures où s'engrènent les dents du doigt libre.

Le *doigt libre*, assez épais et plus développé à son bord inférieur vient s'adapter contre le doigt immobile, et ferme exactement la cavité qui existe entre ces deux doigts.

Cette espèce ne paraît pas très rare dans notre terrain néocomien.

Je ne pouvais placer cette espèce parmi les Axies, qui ont les doigts normaux. Elle et le *Gebia Meyeri* sont deux Gébies à *doigt immobile plus développé*. Je ne tenterai point d'en faire un genre qui, du reste, aurait de grandes affinités avec deux autres genres établis par les oryctographes allemands (1).

N° 3. GEBIA MEYERI, R.-D.

MANUS *convexa, granulosa; margine exteriori nec tuberculato, nec crenulato; margine superiori granulorum triplici seriei; digitus immotus subelongatus* (Pl. 5, fig. 19).

Je possède le corps de la main et le doigt immobile de cette espèce.

Le *corps de la main* est bombé sur ses faces, qui sont parsemées de granulations ponctiformes. Une dépression part de la base du doigt immobile, et se poursuit quelque temps. On ne voit ni dentelure ni crénelure sur le bord externe. Le bord supérieur offre trois séries ou rangées de granulations ponctiformes, dont celles du milieu sont un peu plus grosses et un peu plus prononcées.

Je ne possède pas la totalité du *doigt immobile*, qui a dû avoir peu de longueur.

Le *doigt mobile* manque.

Cette espèce paraît avoir été très rare dans notre terrain néocomien.

La ressemblance de cette espèce avec le *Gebia digitata* tend à me prouver que c'est une Gémie.

(1) Si je ne possédais pas le *doigt mobile*, je serais tenté de la placer parmi les Crabes, erreur qu'il importe d'éviter.

CRUSTACÉS BRACHYURES.

Les Crustacés Brachyures, qui sont si nombreux aujourd'hui, et qu'on retrouve fréquemment dans les terrains tertiaires, paraissent avoir été beaucoup plus restreints et beaucoup plus rares aux époques reculées.

Tous mes efforts n'ont encore abouti qu'à en signaler trois espèces, dont deux ne sont représentées que par des fragments; et le fragment de chacune de ces deux espèces est unique.

Cette rareté des Crustacés Brachyures dans le terrain néocomien n'est pas un accident. Les robustes mains des Thalamites, des Lupées, des Ocypodes et des Maïas eussent encore mieux lutté contre la destruction que la plupart des mains que nous avons pu décrire. Si l'on ne retrouve pas aujourd'hui les vestiges parlans de ces races de Brachyures, on doit naturellement en conclure que ces races n'existaient pas encore.

Les trois espèces de Crustacés Brachyures trouvés dans le terrain néocomien de Saint-Sauveur appartiennent aux genres *Xantho*, *Parthenope* et *Lambrus*, genres tout à fait voisins entre eux. On dirait que la nature s'essayait alors aux créations cancéridiennes.

XANTHO AGASSIZI, R.-D.

CORPUS tuberculis punctiformibus variolosum; thoracis marginibus lateralibus crenatis (Pl. 5, fig. 21).

MANUS æquè longa et lata; punctulata; margine superiori cristato-tuberculato.

Je possède bon nombre de mains de cette espèce, dont M. Cotteau a mis le corps à ma disposition.

Le corps est très incomplet; il est entièrement garni, ainsi que les mains, de points tuberculeux. Le dessous de

la carapace offre des linéaments et des bosselures qu'on a coutume d'observer sur les espèces de ce genre. Les bords antérieurs sont crénelés (Pl. 5, fig. 20 a).

La *main* avec le *doigt* peut atteindre cinq à six lignes de longueur.

Le *corps de la main*, aussi large que long, a ses faces garnies de petits tubercules ponctiformes, qui occupent pareillement les doigts. Son bord supérieur un peu plus aigu offre deux rangées de petits tubercules peu prononcés. Aucun échantillon n'offre de dents manifestes au bord alvéolaire du doigt immobile.

Le *doigt mobile* a parfois les dents peu apparentes sur son bord alvéolaire (Pl. 5, fig. 20 b).

Cette espèce n'est pas très rare dans nos couches néocomiennes.

NOTA. La *main* ici décrite et figurée pourrait fort bien appartenir à une nouvelle espèce.

PARTHENOPE NEOCOMIENSIS, R.-D.

MANUS *Digitus cubitalis rostriformis, trigonus, incurvus, basi incrassatá; externè mammosè-tuberculatus* (Pl. 5, fig. 23).

Je ne possède que le *doigt immobile* de cette espèce.

Ce doigt peut avoir sept à huit lignes de longueur. Il a la forme d'un cône recourbé en bec à corbin. Toute sa surface externe est hérissée de mamelons tuberculeux; l'on ne distingue point de matière brune ou rougeâtre à sa face alvéolaire, qui n'offre sur son milieu qu'un simple canal.

Cette espèce est très rare dans nos couches néocomiennes.

LAMBRUS ICAUNENSIS, R.-D.

MANUS *Digitus radialis lævis, conicus; externè subconvexus, internè ferè rectus; margine superiori basi tuberculatâ; margine alveolari duabus dentibus basilaribus, crassis, validis; faciebus basi tuberculata; hinc et indè vix nonnullæ incisurellæ* (Pl. 5, fig. 22).

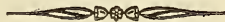
Je ne connais que *le doigt mobile* de cette espèce. Il porte sept à huit lignes de longueur.

Ce doigt, presque droit à sa face alvéolaire, est un peu convexe à son bord ou à sa face libre; c'est un cône légèrement courbé.

La face libre est munie à sa base de deux tubercules superposés; la face alvéolaire offre deux grosses dents basilaires; les faces latérales (ou l'antérieure et la postérieure) sont lisses. Chacune d'elles présente à sa base un tubercule spiniforme assez fort.

La surface de ce doigt est entièrement lisse, et n'offre que quelques mouchetures.

Cette espèce paraît être très rare dans nos couches néocomiennes. Le seul échantillon connu appartient à M. Cotteau.



MONOGRAPHIE DES ESPÈCES EUROPÉENNES

DU GENRE **CRYPTOCEPHALUS** (première partie).

(Suite) (1).

PAR M. SUFFRIAN.

Traduit de l'allemand par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 14 Février 1849.)

24. *C. interruptus*, Meg., in *Mus. Berol.* — *C. sex-punctatus*, Schn. *Mag. I*, 206, 16, var : *C, D.* — *C. variabilis*, *H. Sch.* 116, t. 9. Noir, avec la base des antennes jaune ; chaperon, trois bandes sur le corselet, extrémité des cuisses et élytres d'un jaune rouge, ces dernières modérément ponctuées, avec les lobes latéraux de même couleur, et trois taches noires irrégulières (2, 1). Long. 2-3 l. Larg. 1 1/3-1 2/3 l.

Bavière, Autriche, Hongrie.

25. *C. cribratus*. Noir, avec la base des antennes brune ; corselet grossièrement ponctué avec trois bandes rouges ; élytres grossièrement ponctuées, d'un rouge cerise, avec trois taches noires irrégulières (2, 1). Long. 2 3/4 l. Larg. 1 1/2 l.

Constantinople, Asie-Mineure.

26. *C. lævicollis*, Gebl., *Ledeb. Reise II*, 2, 205, N° 19.

(1) Voy. 2^e série, Tome VI (1848) p. 285.

Noir, avec la base des antennes jaune; corselet très finement ponctué, rouge, taché de noir; élytres modérément ponctuées, rouges, avec trois taches noires. Long. 2 174-2 172 l. Larg. 1 173-1 172 l.

Turquie, Sibérie.

27. *C. quadripunctatus*, Ol., *Ins. VI*, 800, 27, t. 5, f. 65. Noir, avec la base des antennes brunâtre; deux taches frontales, bord postérieur du corselet et une tache sur l'écusson d'un jaune blanchâtre; élytres grossièrement ponctuées, d'un rouge brique, avec quatre taches noires (2, 2, les deux paires obliques). Long. 2-2 173 l. Larg. 1 176-1 173 l.

Pyrénées, Bordeaux. Connu en France sous le nom de *C. scutellaris*, Muls. inéd.

28. *C. fasciatus*, H. Sch. 127, t. 13. Noir, avec la base des antennes brune; deux taches frontales et une tache sur l'écusson, d'un blanc jaunâtre; élytres modérément ponctuées, d'un rouge brique, avec deux bandes transversales noires. Long. 1 576-2 172 l. Larg. 1 176-1 172 l.

France méridionale, Savoie, Jura, Italie septentrionale.

29. *C. lusitanicus*, *Mus. Berol.* Noir, deux taches frontales, bords latéraux du corselet et une tache sur l'écusson d'un blanc jaunâtre; élytres grossièrement ponctuées, d'un rouge brique, avec trois points noirs (1, 2, la paire postérieure oblique). Long. 2 173 l. Larg. 1 173 l.

Portugal.

30. *C. coryli*, Linné, *Fn. Suec*, 169, 555. — *C. chermesinus*, Ol. *Encyc. VI*, 625, 22. — ♂ *C. vitis*, Pz. 68, t. 5. Noir, avec la base des antennes brune, et deux taches frontales d'un blanc jaunâtre; corselet modérément ponctué, noir ♂, rouge ♀; élytres rouges. avec des points for-

mant des lignes irrégulières. Long. 2 2/3-3 1/3 l. Larg. 1 1/2-2 l.

β. Une tache noire sur le calus huméral.

γ. De plus, une grosse tache noire, oblique ou transversale au-delà du milieu, ce qui fait ressembler l'insecte au *C. bipunctatus* L. Dahl avait donné à cette variété le nom de *C. dispar*. On la trouve aussi dans plusieurs collections sous le nom de *C. temesiensis*, Meg.

δ. Avec un deuxième point noirâtre entre le point huméral et la suture.

ε. Une tache transversale formée par la réunion de ces deux points et la tache postérieure élargie, et en même temps sur le corselet (♀) des taches noires.

Dans toute l'Europe.

6^e section. Antennes grêles, corps allongé, cylindrique, fortement ponctué, corselet taché de noir, élytres finement velues, d'un jaune clair, avec des taches noires. Les mâles se reconnaissent par la forme anormale du dernier segment abdominal.

Espèces de la partie sud-est de l'Europe médiane.

31. *C. coloratus*, Fab., *Ent. syst. supp.* 108, 71. — *C. 14 maculatus*, Schn., *Mag. I*, 195, 2. Noir, avec la base des antennes et les cuisses jaunes; corselet modérément ponctué d'un jaune rouge, avec des taches noires; élytres grossièrement ponctuées, jaunes avec des taches noires (2, 2, la paire postérieure oblique). Long. 2 1/4-2 3/4 l. Larg. 1 1/3-1 2/3 l.

Autriche, Turquie, Sibérie.

32. *C. halophilus*, Gebl., *Ledeb. Reise II*, 2, 204, 16.

- *C. floralis*. Stv., *Bull. mosc. VII*, 172, t. 5, f. 5.

Noir, base des antennes et deux taches frontales blanchâtres; corselet fortement ponctué, d'un rouge de sang, taché de noir; élytres grossièrement ponctuées, d'un rouge jaune, avec quatre taches noires (2, 2, la paire postérieure oblique). Long. 2 1/3 l. Larg. 1 1/2 l.

Crimée, Daourie.

33. *C. nigritarsis*. Noir; base des antennes jaune, deux taches frontales blanchâtres; corselet fortement ponctué d'un rouge jaune, taché de noir; élytres grossièrement ponctuées, jaunes, avec quatre taches noires (2, 2, la paire postérieure oblique); fémurs et tibiais jaunes, avec les extrémités noires. Long. 2 1/2-3 l. Larg. 1 1/2-2 l.

Russie méridionale.

34. *C. flexuosus*, H. Sch. 130, tab. 3. Noir, densément ponctué; base des antennes, deux taches frontales, bords antérieur et latéral du corselet jaunes; élytres jaunes avec trois bandes longitudinales sinuées; pattes d'un jaune rouge, avec l'extrémité des cuisses plus claire et les tarses noirâtres. Long. 1 2/3-2 l. Larg. 1-1 1/6 l.

Crimée.

35. *D. ypsilon*, Parr. inéd. — *C. gamma*, H. Sch. 130, t. 1. — *C. maculipes*, Zubk., *Bull. Mosc. VI*, 338, 53. Noir, densément ponctué; antennes, deux taches frontales, bords antérieur et latéral, et une tache sinuée sur le corselet d'un jaune rougeâtre; élytres d'un jaune clair avec une bande noire divisée; pattes jaunes, cuisses tachées de noir. Long. 1 5/6-2 1/6 l. Larg. 1-1 1/6 l.

Crimée.

Cette espèce porte aussi le nom de *C. sesquistriatus* ou *sesquilineatus*, Stv. Je ne sais s'il est identique avec le *C. sesquistriatus*, Krynicki, *Bull. Mosc. V*, 179, et *VII*, t. 5, f. 7.

36. *C. rubi*, Ménétr. inéd. Noir, fortement et densément ponctué; antennes, deux taches frontales, bords antérieur et latéral et une tache sinuée sur le corselet d'un jaune rougeâtre; élytres d'un jaune rougeâtre avec trois bandes transversales noires, interrompues, mal circonscrites; pattes jaunes avec les cuisses annelées de noir. Long. 1 5/6 l. Larg. 1 1/6 l.

Caucase.

Dans la dernière édition du Catalogue Dejean, le *C. rubi* est placé dans le genre *Pachybrachys*.

37. *C. Bæhmii*, Germ., *Ins. sp.* 558, n. 761. Noir, densément ponctué; base des antennes, deux taches frontales, bords antérieur et latéral du corselet et pattes d'un jaune rougeâtre, élytres avec trois bandes noires. Long. 1 2/3-2 l. Larg. 1-1/6 l.

Autriche, Hongrie.

Près de cette espèce vient se ranger l'espèce sibérienne *C. limbellus*, Mann.

7° section. Antennes de grosseur moyenne; couleur métallique; surface ponctué densément et souvent ridée. Espèces comprimées, assez grandes, répandues dans toute l'Europe.

38. *C. elongatus*, Germ. *Ins. sp.* 557, n. 759. Allongé, fortement ponctué, d'un bleu noir; parties de la bouche et base des antennes jaunâtres. Long. 1 1/2-2 l. Largeur 5/6 l.

Autriche, Bannat, Wolhynie.

39. *C. violaceus*, Fab. *E. Syst.* II. 62, 46. — *C. fuscipes*, Ol. *Enc. V*, 625, 23. D'un bleu noir, changeant en verdâtre; corselet finement et lâchement ponctué;

bord latéral un peu arqué avant le bord postérieur; ponctuation des élytres plus profonde, dense, formant des rides à certains endroits. Long. 2 176-273 l. L. 1 173-1 273 l.

La ponctuation des élytres varie beaucoup, la couleur aussi : le bleu-violet est très rare, le bleu-noir est la couleur la plus commune. Ces variétés forment les *C. unicolor*, Ziegl. (bleu-noir); *cæruleus*, Pecch., *centaurii*, Meg. (bleu foncé); *viridis*, Dahl, *smaragdinus*, Ziegl. (vert clair); *bicolor*, Meg., *Alpinus*, Stenz (bleu-vert foncé). Parmi les variétés dont la ponctuation est diminuée, *chlorodius*, Meg. (bleu-vert foncé); *subtilis*, Dahl (bleu foncé); *melanarius*, Stenz (vert-noir).

Dans toute l'Europe.

40. *C. virens*. Vert-bleuâtre; ponctuation du corselet très fine et peu serrée; bord latéral un peu rebordé avant le bord postérieur; ponctuation des élytres grossière, mais peu serrée. Long. 2 l. Larg. 1 176 l.

Un seul individu de la Russie occidentale.

41. *C. duplicatus*. D'un vert-noir foncé; corselet très finement mais densément ponctué, aminci dans la moitié antérieure; bord latéral un peu rebordé avant le bord postérieur; élytres densément et assez fortement ponctuéés, avec des vestiges de stries.

Un seul individu du Caucase.

42. *C. concolor*. D'un vert-bleu foncé; corselet pointillé, bord latéral un peu rebordé avant le bord postérieur; élytres densément ponctuéés, mais peu profondément. Long. 2 176-2 273 l. Long. 1 173-1 273 l.

Caucase. Envoyé sous le nom de *C. unicolor*, Fald.; il a fallu changer ce nom, parce qu'il y a un *C. unicolor*, Ol.

43. *C. sericeus*, Linn., *Fn. Succ.*, 169, 554. Vert doré,

bleu-violet ou rouge pourpre, avec un reflet soyeux ; antennes noires ; corselet fortement et densément ponctué ; bord latéral arqué jusqu'au milieu ; élytres fortement ponctuées, ridées, ces rides formant des stries grossières et vagues. Long. 2 5/6-3 2/3 l. Larg. 1 3/4-2 1/6 l.

La couleur est extraordinairement variable ; elle est ordinairement verte avec un reflet doré plus ou moins intense, et se change quelquefois en jaune d'or brillant ; c'est la variété *a* de Gyllenhal et le *C. pratorum*, Meg.

β. Bleu violet (variété *b*, Gyll) presque sans reflet, quelquefois avec le corselet vert, ou une teinte verte sur les élytres, ou bien le corps vert avec le corselet bleu.

γ. Rouge pourpre, avec un reflet soyeux plus ou moins intense.

Europe septentrionale, centrale, orientale. Je n'en ai pas vu venant de l'ouest du Rhin.

44. *C. aureolus*. — *C. sericeus*, Küst. *Kaf. Eur. III*, 86. Vert doré, bleu-violet ou rouge pourpre, avec un reflet soyeux ; antennes noires ; corselet grossièrement et densément ponctué, bord latéral un peu cambré avant l'angle postérieur, simplement arqué au milieu ; élytres ridées, ponctuées, avec des lignes grossières, vagues. Long. 2 3/4-4 l. Larg. 1 1/2-2 1/2 l.

Confondu dans toutes les collections avec le précédent, auquel il ressemble beaucoup ; la forme de celui-ci est plus ramassée, le corselet plus court, les angles huméraux plus aigus, les élytres plus larges et sensiblement moins bombées ; les antennes sont plus grêles, et le deuxième article n'offre pas, comme chez l'espèce précédente, une pointe arrondie en dedans, l'écusson est plus large à la base ; les poils du pygidium et du dessous sont plus fins, d'où l'éclat plus brillant ; le dernier segment de l'abdo-

men chez le mâle n'offre qu'une impression transversale légère sans vestige d'élévation. La couleur et la ponctuation varient beaucoup.

Europe occidentale et méridionale.

45. *C. hypochæridis*, Linn., *Fn. Suec.*, 162, 516. — *C. sericeus*, Fab., *E. Syst. II*, 63, 56. Vert doré (se changeant en cuivreux ou en bleu violet), à reflet soyeux, avec les antennes noires; corselet densément ponctué, bord latéral peu arqué avant le bord postérieur; élytres rugueusement ponctuées, avec des stries effacées. Long. 2-2 2/3 l. Larg. 1-1 1/2 l.

Cet insecte a été jusqu'à présent regardé comme une petite variété du *C. sericeus*, et je le regarde encore avec doute comme une véritable espèce. Les couleurs varient comme dans les espèces précédentes.

β. Vert-doré foncé.

γ. Cuivreux à reflets verts, bleus, rouge de feu.

δ. Bleu-violet clair; cette couleur est extrêmement rare, et je n'ai jamais vu d'individus d'un bleu foncé.

Dans toute l'Europe.

46. *C. globicollis*. En dessus d'un vert-doré, avec les antennes noires; corselet finement ponctué; brillant, large et globuleux, bord latéral brièvement mais profondément sinué, faiblement arqué au milieu; élytres finement ponctuées de même et brillantes. ♂ Dessous bleu, ♀ dessous vert-doré. Long. 3-4 l. Larg. 1 4/5-2 1/3 l.

Alger, Cadix, Nice.

8^e section. Antennes de force moyenne; couleur d'un bleu métallique; dessus du corps densément ponctué, à longs poils gris; élytres des femelles à extrémité d'un jaune rouge.

Espèces étroites, assez grosses, du midi de l'Europe.

47. *C. lobatus* ♂, Fab., *E. Syst. II*, 63, 50. — *C. notatus*, Schn., *Mag. I*, 213. — ♀, *C. hemorrhoidalis*, Fab. *E. Syst. II*, 67, 73. — *C. Schæfferi*, Schn., *Mag. I*, 212. D'un vert-bleu, base des antennes d'un jaune rouge; corselet avec des points épars; élytres densément et rugueusement ponctués. ♂ Bouche brune, pattes d'un bleu noir, avec le bord interne des fémurs antérieurs d'un jaune-rougeâtre; élytres unicolores. ♀ bouche, pattes et extrémité des élytres d'un jaune-rouge. Long. 2 2/3-3 1/4 l. Larg. 1 1/2-1 5/6.

C'est le type du genre *Protophysus*, Chevr.

Europe médiane et méridionale; se retrouve en Asie jusqu'à Boukhara.

48. *C. cyanipes*, Dej., *Catal.* ♀ d'un bleu-vert, base des antennes d'un jaune-rouge; bouche brune; corselet avec des points épars; élytres densément et rugueusement ponctués; tibias d'un noir bleu; extrémité des cuisses antérieures et médianes brunâtre; élytres ayant avant leur extrémité une grande tache transversale d'un jaune rouge. Long. 3-3 1/6 l. Larg. 1 5/6-2 l.

Piémont, Autriche.

49. *C. villosulus*. Bleu d'acier, avec la base des antennes et le bord interne des cuisses antérieures d'un jaune rougeâtre; bouche brune; corselet et élytres grossièrement ponctués. ♂ Elytres unicolores; ♀ élytres ayant avant l'extrémité une tache transversale d'un jaune rouge. Long. 2-2 1/4 l. Larg. 1 1/4-1 1/2 l.

Autriche, Hongrie.

9^e section. Antennes épaisses; corps d'un jaune clair ou foncé, densément ponctué; ordinairement élytres à stries ponctuées. Fémurs antérieurs fortement sinués, grêles ou comprimés.

Espèces cylindriques répandues en partie dans toute l'Europe.

50. *C. 12-punctatus*, Fab., *E. Syst. II*, 67, 76. Jaune paille, le corselet plus foncé, ponctué fortement, peu bombé, avec 2, élytres avec cinq points noirs (2, 2, 1, les deux paires obliques). Long. 2-2 2/3 l. Larg. 1 1/6-1 2/3 l.

Var. : Le point postérieur manque. *C. octo-maculatus*, Rossi.

Var. : Le point antérieur interne manque. *C. octo-notatus*, Schn.

Var. : Les élytres sont sans taches, le corselet aussi. *C. testaceus*, Villa.

Europe centrale et orientale.

51. *C. stramineus*. Fortement ponctué, d'un jaune paille; front et disque du corselet, qui est fortement bombé, d'un brun rouge. Long. 2 1/6 l. Larg. 1 1/3 l.

Un seul individu ♀ de la Russie méridionale.

52. *C. sulfureus*, Ol. *Ins. VI*, 806, 37, t. 5. f. 72, D'un jaune de paille; le corselet fortement ponctué, élytres à stries fortement ponctuées avec les intervalles ridés transversalement. Long. 2 1/4 l. Larg. 1 1/3 l.

Portugal.

53. *C. laevigatus*. D'un jaune brun; corselet densément ponctué; élytres à stries crénelées avec les intervalles lisses. Long. 1 1/3. Larg. 3/4 l.

Russie méridionale.

54. *C. pini*, Linn. *Fn. Suec.* 170, 556. D'un jaune à os. Tête et disque du corselet plus foncés, extrémité des antennes noirâtre; corselet finement ponctué, élytres plus

fortement; tibias antérieurs comprimés. Long. 1 2 $\frac{1}{3}$ -2 1 $\frac{1}{2}$ l. Larg. 1-1 $\frac{1}{2}$ l.

Dans toute l'Europe centrale et septentrionale.

55. *C. abietis*, Knoch, in *Dahl's Catalog*. D'un jaune d'os. Tête et disque du corselet plus foncés, extrémité des antennes noirâtre; corselet modérément ponctué; élytres à ponctuation forte, mais éparse; tibias antérieurs comprimés. Long. 1 2 $\frac{1}{3}$ -2 1 $\frac{1}{2}$ l. Larg. 1-1 $\frac{1}{2}$ l.

Je n'ose pas décider si c'est une véritable espèce ou une variété de la précédente. Plus rare que le précédent, et plus commun dans le midi de l'Europe. Lombardie, France méridionale, Autriche, Poméranie.

10^e section. Antennes grêles; corps noir ou métallique, quelquefois avec des taches sur sa tête, les bords du corselet et les pattes jaunes; corselet lisse ou finement ponctué; élytres ponctuées sans ordre ou en lignes irrégulières, ordinairement avec les bords et des taches apicales rouges ou jaunes.

Espèces cylindriques très régulières, bien proportionnées, la plupart du midi et du centre de l'Europe.

56. *C. nitens*, Linn. *Fn. Suec.* 169, 551. — *C. flavifrons*, Fab. *E. Syst. II*, 65. — ♂ *C. assimilis*, Hb. *Fuesl. Arch. IV*, 63, 13. En dessus d'un bleu-vert, noir en dessous; base des antennes et chaperon jaunes; corselet lisse, élytres à stries ponctuées confuses. — ♂ Deux taches frontales et les pattes antérieures jaunes; ♀ toutes les pattes jaunes. Long. 1 2 $\frac{1}{3}$ -2 1 $\frac{1}{3}$ l. Larg. 5 $\frac{1}{6}$ -1 1 $\frac{1}{2}$ l.

Dans toute l'Europe.

57. *C. nitidulus*, Gyll. *Ins. Suec. III*, 610, 10 — *C. nitens*, Fab. *E. Syst. II*, 64; 57. Dessus d'un bleu-vert brillant, noir en dessous; base des antennes, bas de la

tête, une tache cordiforme sur le front, pattes antérieures et médianes jaunes; corselet lisse, élytres fortement ponctués. ♂ Bords antérieur et latéral du corselet, avec une bordure jaune souvent interrompue. ♀ Corselet unicolore, ou bien seulement jaune aux angles antérieurs et postérieurs. Long. 1 3/4-2 1/6 l. Larg. 1-1 5/6 l.

Très voisin du précédent, avec lequel Paykull et Schneider le réunissent comme variété; mais il est plus ramassé et les élytres sont plus fortement ponctués.

Var. : bleu-noir, ou cuivreux.

C'est un insecte propre à l'orient de l'Europe : il se trouve dans toute l'Allemagne, mais n'est commun nulle part. Hongrie, Crimée.

58. *C. marginellus*, Ol. *Enc.* 6, 616, 42. — *C. bipustulatus*, var. β , Rossi *Fn. Etr.* 247. D'un vert noirâtre; base des antennes, deux taches frontales, bords du corselet, des élytres, et extrémité de ces dernières d'un jaune blanchâtre; pattes variées de jaune; corselet finement, élytres fortement ponctués. Long. 1 5/6-2 1/3 l. Larg. 1-1 1/3 l.

France méridionale, Italie septentrionale, Autriche, Hongrie.

Une espèce de la Sibérie orientale, *C. cærulescens* Mann. en est très voisine, sa ponctuation est plus fine, la tête et les élytres n'ont pas de dessins de couleur claire.

59. *C. flavipes*, Fab. *E. Syst.* II, 65, 64. — *C. parenthesis*, Schn. *Mag.* I, 203, 11. — *C. marginatus*, Oliv. *Enc.* VI, 623, 12. — *C. flavifrons*, *ibid.*, 624. Noir; tête, base des antennes, pattes et bord des élytres le long du lobe latéral jaunes; corselet lisse, élytres médiocrement ponctués en lignes confuses. ♂ Bord antérieur et latéral du corselet bordé de jaune clair. ♀ Corselet uni-

colore , ou seulement un peu jaune aux angles , particulièrement aux postérieurs. Long. 1 1/3-2 1/2 l. Larg. 5/6-2 l.

Var. β . La bordure jaune des élytres manque. Cette variété au premier coup d'œil paraît être une espèce différente. Je crois que c'est le *C. insignis*, Gyll. *Ins. Suec. III*, 522 Obs : c'est le *C. signatiformis* de Sturm., *Cat.*, et les *C. furcatus* et *alpinus*, Dahl.

Var. γ . La couleur jaune envahit une portion du corselet et des élytres ; j'en ai reçu deux individus de Turquie sous le nom de *C. turcicus*, von Heyden.

Allemagne, Russie, France, Tyrol, Italie, Turquie.

Il faut rapporter à cette espèce les *C. furcatus*, Meg. ; *chlorophanus*, Ulr. ; *flavimanus*, Meg. ; *chloromanus*, Meg. ; *gilvipes*, Ziegl. ;

60. *C. quadripustulatus*, Gyll. *Ins. Suec. III*. 613, 12. Noir, bas de la tête, base des antennes, bord latéral du corselet, pattes antérieures, une tache humérale et une tache transversale avant l'extrémité des élytres d'un jaune rougeâtre ; corselet lisse, élytres avec des lignes confuses de gros points. ♂ Bord antérieur du corselet étroitement rougeâtre. ♀ Bord antérieur du corselet noir. Long. 1 1/2-2 l. Larg. 5/6-1 1/6 l.

Var. β . Extrémité des élytres concolore.

Var. γ . Elytres entièrement noires ; seulement une petite marque jaune au bord réfléchi des élytres.

Suède, Allemagne, Hongrie, Russie.

Il faut rapporter à cette espèce les *C. bigeminus*, Illig. ; *apicalis*, Ziegl., et *bisignatus*, Meg.

61. *C. quadriguttatus*, Germ. *Ins. Sp.* 556, 755. — *C. nigribuccis*, Gebl. *Ledcb. Reise II*, 2, 208. — *C. bisbipustulatus*, H. Sch. 116, t. 10. Noir ; base des antennes,

tache latérale des élytres derrière l'épaule et une tache transversale à l'extrémité, jaunes; corselet finement ponctué; élytres à lignes confuses de gros points. Long. 2-2 3/4 l. Larg. 1-1 2/3 l.

Hongrie, Dalmatie, Crimée.

62. *C. creticus*. Noir; tête, base des antennes, tache latérale sur les élytres, derrière l'épaule et une oblique à l'extrémité, et pattes antérieures d'un jaune rougeâtre; corselet lisse, élytres à stries ponctuées confuses. Long. 1 1/2-2 l. Larg. 1-1 1/4.

Crête.

63. *C. flavoguttatus*, Ol. *Enc. VI*, 623, 13. — *C. apicalis*, Gebl. *Ledeb. Reise II*, 2, 201, 1. D'un bleu-noir; base des antennes, deux taches frontales, tache latérale sur les élytres derrière l'épaule, une autre à l'extrémité voisine de la première, et une tache à l'extrémité des cuisses, d'un jaune clair; corselet finement, élytres fortement et irrégulièrement ponctuées. ♂ Bord antérieur et bord latéral, interrompu, du corselet jaunes. ♀ Une tache jaunâtre à la pointe des angles postérieurs. Long. 2-2 1/4 l. Larg. 1 1/6-1 1/3 l.

Autriche, Hongrie, Turquie, Crimée, Sibérie.

J'ai vu dans la collection Reiche une espèce très voisine venant de Sibérie, *C. bivulneratus*, Fald.; la ponctuation du corselet est plus serrée, celle des élytres plus faible; les bords antérieurs et latéraux du corselet sont entièrement jaunes.

64. *C. Ramburi*, Dej. *Cat.* D'un vert doré; bord relevé du corselet, une large bande autour des élytres, extrémité des cuisses et une tache oblique aux épaules, d'un jaune clair; corselet fortement ponctué; élytres avec des lignes

de gros points avec les intervalles fortement ridés. ♂ Long. 2 1/6 l. Larg. 1 1/6 l.

Andalousie.

65. *C. moræi*, L. *Fn Suec.* 169, 550. Noir ; base des antennes, bord latéral et antérieur, souvent interrompu, du corselet, une tache latérale derrière l'épaule, et une tache oblique à l'extrémité des élytres, et les jambes antérieures jaunes ; corselet visiblement ponctué, élytres ponctuées en lignes. Long. 1 1/2-2 1/6 l. Larg. 3/4-1 1/6 l.

Var. β . Tache antérieure se dilatant en une bande transversale et tache postérieure se prolongeant en avant, se réunissant toutes deux par le bord latéral. *C. interrupto-fasciatus*, Ziegl. ; *cruciatus*, Dahl. ; *fasciatus*, St. ; *interruptus*, Ziegl.

Dans toute l'Europe.

66. *C. signatus*, Ol. *Enc. VI*, 619, 56. Dessous noir, avec les épaules jaunes, dessus et pattes jaunes ; sur le corselet une tache réniforme noire, avec deux taches blanches, et sur les élytres une bande transverse noire peu marquée ; corselet finement ponctué, élytres avec des lignes de gros points irréguliers. Long. 1 5/6 l. Larg. 1 l.

France méridionale.

67. *C. quadrisignatus*, Dej. *Cat.* Noir, base des antennes brune ; une bande transverse avant le milieu des élytres, et leur extrémité d'un jaune-rouge ; corselet finement ponctué ; élytres à lignes de gros points. ♀ Long. 2 1/3 l. Larg. 1 1/3 l.

France méridionale.



NOTE

SUR LE CRYPTOCEPHALUS INFORMIS

Suffrian.

PAR M. AUG. ROUGET.

(Séance du 23 Mai 1849.)

En lisant dans le 3^e trimestre des Annales de la Société (1848) une traduction, par M. L. Fairmaire, des phrases diagnostiques de la *Monographie des Espèces européennes du genre Cryptocephalus*, de M. Suffrian, j'ai remarqué au N^o 17 (p. 292) la diagnose très abrégée d'une nouvelle espèce de *Cryptocephalus*, le *C. informis*, dont un seul individu ♂ est signalé par l'auteur comme existant dans la collection de M. Aubé et provenant des Alpes du Piémont.

Cet insecte paraissant peu connu, je prends la liberté d'adresser à la Société la description un peu plus détaillée du ♂, et de faire connaître en même temps la ♀, qui n'a point encore été décrite, à ma connaissance; j'espère qu'en raison surtout de ce que cette espèce remarquable appartient à la Faune française, mes collègues voudront bien me pardonner cette description isolée.

CRYPTOCEPHALUS INFORMIS, Suffrian.

Long. 0,0070 à 0,0075 (3 à 3 1/3 lig.) — Larg. 0,0035 à 0,0040 (1 2/3 à 1 4/5 lig.)

♂ *Oblongus, convexus, niger, suprâ glaber, subtus parie cinereo-pubescens; antennis basi rubro-testaceis; prothoracis dorso subtiliter punctulato, utrinque impresso; elytris punctatis, rufis, in singulo maculis tribus nigris.*

♀ *Prothoracis dorso maculis quatuor albidis notato.*

Var. A. *Elytris solummodo bimaculatis.*

♂ Oblong, convexe, d'un noir légèrement brillant. Tête assez fortement et irrégulièrement ponctuée, garnie de poils cendrés très fins, ayant à la partie qui touche le bord postero-interne des yeux une petite tache blanchâtre, labre court, transversal; mandibules rougeâtres, noires à l'extrémité; antennes presque de la longueur du corps, noires, garnies de poils cendrés, avec les trois ou quatre premiers articles d'un rouge testacé, quelquefois seulement en partie. Prothorax plus large que long, convexe, rétréci antérieurement, bisinueux à sa base, qui est finement denticulée et prolongée dans son milieu; d'un noir brillant, glabre, finement pointillé, offrant de chaque côté du disque une impression irrégulière. Ecusson allongé, relevé et arrondi postérieurement, de la couleur du prothorax, glabre et pointillé comme lui. Elytres de la largeur du prothorax, allongées, convexes, couvertes de points enfoncés peu régulièrement disposés, d'un rouge brique, glabres ayant chacune trois taches noires punctiformes, la première à la partie postérieure du calus huméral; la deuxième placée entre la première et la suture, et la troisième plus grande que les deux autres, un peu au-delà du milieu, plus près du bord extérieur que de la

suture ; présentant en outre à leur base une bordure noire très étroite et presque cachée par le prothorax. Pygidium, dessous du corps et pattes ponctués et couverts de poils cendrés très fins, ces dernières assez allongées ; cuisses postérieures dilatées en dessous en forme de dent obtuse, échancrées un peu avant cette dilatation ; tarses garnis en dessous de poils courts et serrés, le pénultième article fortement bilobé ; crochets rougeâtres à la base, noirs à l'extrémité.

♀ Proportionnellement plus large, antennes plus courtes, prothorax ayant de chaque côté une bordure blanche ne touchant ni le bord externe ni les bords antérieur et postérieur, et une tache de même couleur de chaque côté du milieu de la base ; pénultième segment abdominal creusé d'une fossette ovale ; cuisses postérieures simples.

La variété A ne diffère du type de l'espèce que par ses élytres qui n'ont que deux taches noires, la première et la troisième de l'état normal.

En comparant la description du *Cryptocephalus informis* ♂ avec celle que j'ai donnée de l'*Homalopus Loreyi* ♂ (Annales 1844, p. 207 et suiv.), et en examinant ces deux insectes, on demeure frappé de l'extrême ressemblance qu'ils ont au premier aspect ; cette ressemblance est telle que, malgré l'examen spécial et approfondi que j'ai fait de l'*Homalopus Loreyi* en 1844, alors que j'avais 42 mâles en ma possession, j'ai été trompé lorsque j'ai vu le *C. informis* ♂ pour la première fois, et l'ai pris pour l'*H. Loreyi* ; ces deux espèces offrent cependant des caractères très tranchés qui ne permettent pas de confondre les mâles lorsqu'on les examine avec quelque attention ;

le *C. informis* est toujours un peu plus petit, sa couleur passe moins au jaunâtre après la mort de l'insecte, la petite tache juxta-oculaire est blanchâtre, tandis qu'elle est constamment rougeâtre dans l'*H. Loreyi*, les deux petites taches noires des élytres, l'une voisine de l'écusson, l'autre apicale qui se remarquent chez cette dernière espèce, ne se rencontrent jamais chez la première; enfin la dilatation extrêmement remarquable des tarsi antérieurs et des tibia postérieurs de l'*H. Loreyi* n'existe pas dans le *C. informis*, qui de son côté présente une dent obtuse aux cuisses postérieures qui manque dans l'*H. Loreyi*.

La femelle du *C. informis* paraît très voisine de l'espèce décrite au N° 18 (*C. florentinus*) de la traduction de la monographie de M. Suffrian, autant du moins qu'il est permis d'en juger par la diagnose très abrégée et tout à fait insuffisante lorsqu'elle est isolée de la description.

Je dois à l'obligeance de M. Godart, capitaine d'habillement au 67^e régiment d'infanterie de ligne, deux exemplaires de chacun des sexes du *Cryptocephalus informis*, dont il possède encore un assez grand nombre pris par lui en 1848 sur des feuilles de ronces sur le mont Genève, aux environs de Briançon.



DESCRIPTION

DE LA LARVE ET DE LA NYMPHE

DU **SILVANUS SEXDENTATUS**, Fabr.

PAR J.-F.-J. BLISSON.

(Séance du 13 Octobre 1847.)

LARVE. (Pl. 6, N° I.)

Long. 3 millim. 1/2 à 4 millim. — Larg. 3/4 de millim.

Corps allongé, arrondi et brillant, à peine un peu plus large du quatrième au septième anneau inclusivement, se rétrécissant assez rapidement du huitième au douzième et se terminant en pointe obtuse. Anneaux submoniliformes antérieurement et postérieurement; teinte du fond d'un gris-cendré, parties colorées d'un blond-châtain; cette couleur s'efface presque entièrement ou devient si pâle chez quelques larves qu'elles semblent unicolores.

Tête dégagée, cordiforme, aplatie, presque plane en dessus, coriace, d'un blond obscur ou marron qui devient de plus en plus foncé sur les parties antérieures. Antennes arrondies, longues, hispides, composées de onze articles ayant la forme d'un plumet, les deux premiers plus larges et plus gros que le suivant, insérés sur le scapus que l'on aperçoit assez distinctement, le troisième beaucoup plus petit, rétréci à son point d'insertion avec le deuxième, s'articulant avec celui-ci, allant en grossissant progressivement

ainsi que les suivants jusqu'au dernier qui se termine en pointe conoïde surmontée d'un cil très court ; à l'extrémité des antennes, quelques poils plus longs que ceux qui se trouvent sur la tige. Vues sous le microscope dans certaines positions, elle sont transparentes et semblent n'être composées que de deux pièces ; si l'on modifie les effets de la lumière, on parvient après plusieurs tâtonnements à découvrir les divisions des articles. On sait du reste, que ce n'est pas toujours du premier coup qu'on saisit les véritables formes des corps qui ne sont pas parfaitement unis, quelles erreurs on peut commettre et à quelles illusions on est exposé par suite d'une lumière trop forte ou trop faible ou d'un éclairage mal dirigé. Mandibules très larges à leur base, terminées par trois dents paraissant, vues en dessous, alignées obliquement, les deux supérieures plus longues et plus pointues, l'inférieure peu marquée, obtuse et plus courte ; présentant, vues en dessus, un arrangement triangulaire et coordonnées de manière à s'appliquer les unes contre les autres, disposition plus convenable pour briser et broyer que pour percer et déchirer ; au-dessous de ces dents et presque à la base des mandibules, une très petite dent extrêmement pointue et très inclinée ; sur le contour extérieur de ces organes quelques poils courts et peu visibles. Mâchoires, selon les effets de la lumière, tantôt d'un blanc-argent, tantôt légèrement roussâtres, allongées, coniques, faiblement recourbées à leur extrémité, garnies à leur sommet au côté interne d'un faisceau de petits cils. Palpes paraissant composées de quatre articles, portant quelques poils courts et raides. Épistôme arrondi antérieurement, soudé postérieurement avec le postépistôme et si intimement que ces deux parties semblent n'en faire qu'une ; toutefois, on aperçoit des rides transversales entre

les antennes qui indiquent la place de la soudure. Lèvre, ou ce que je prends pour cette pièce, ayant à peu près la même forme que l'épistôme, munie de poils très courts assez nombreux. Lèvre inférieure allongée et convexe, portant deux palpes entre lesquels la languette se trouve logée; ces deux petites pièces la couvrent sur les côtés de telle sorte qu'on ne peut en distinguer les contours.

Thorax. Premier anneau environ d'un tiers plus long que le suivant, le deuxième et le troisième à peu près de même longueur. Sur les côtés de ces trois premiers anneaux on remarque au milieu, une petite impression rentrante qui leur donne un aspect faiblement sinueux.

Abdomen. Quatrième anneau beaucoup plus court que les précédents et que les suivants, dentiforme latéralement ainsi que le cinquième qui l'est cependant d'une manière bien moins prononcée; segments postérieurs augmentant progressivement en longueur du cinquième au dixième, le onzième un peu moins long que le précédent, le dernier bien plus court, plus étroit, peu distinct et même invisible quand la larve se retire postérieurement sur elle-même; à son extrémité, se trouve le tube anal qui est rétractile, incliné inférieurement et légèrement arqué, cet organe sert de point d'appui pendant la locomotion et seconde puissamment l'action des pattes; tout d'abord, ces deux dernières pièces semblent n'en faire qu'une, se présentant sous la forme d'un petit cône tronqué à son sommet. De chaque côté de la ligne médiane du dos, sur chacun des huit premiers segments, une tache d'un blond fauve, ordinairement bien distincte sur les trois premiers; s'oblitérant et offrant des contours vagues qui se perdent dans la nuance du fond, sur les cinq suivants, quelquefois même chez les individus très pâles ces taches s'effacent entièrement; sur les derniers anneaux elles disparaissent et sont remplacées

par une teinte uniforme, plus foncée et un peu plus vive qui occupe presque toute la surface dorsale. Sur les côtés des segments et sur le dessus des derniers anneaux quelques poils visibles seulement à l'aide du microscope; sur le cinquième anneau et les suivants l'un de ces poils, ordinairement le postérieur, est plus long et plus distinct.

Pattes longues, très apparentes, terminées par une petite pièce ou petit article, mobile, court, conoïde, courbé en dedans et pointu.

Stigmates. J'ai cru apercevoir ces ouvertures aériennes qui se confondent avec un assez grand nombre de petites impressions qu'on remarque sur la peau des côtés du corps de cette larve; mais, comme je ne les ai pas vues assez distinctement pour les indiquer et les décrire d'une manière satisfaisante, je préfère ne point en parler.

NYPHE.

Allongée, linéaire, déprimée en dessous, faiblement convexe en dessus, couleur blanc-argent.

Vue du côté de la région ventrale.

Tête ovale, fléchie et appliquée contre le sternum. Mandibules et palpes maxillaires recouvrant les principales articulations de la première paire de pattes. Yeux grands, arrondis, composés d'un grand nombre de granules d'un fauve clair, disposées obliquement et très régulièrement sur six rangs. Antennes insérées au devant des yeux, tournant derrière les deux premières paires de pattes quelles dépassent un peu; collées à la rencontre et le long des côtés des élytres, et très faciles à distinguer quelle que soit la position de la nymphe. Pattes antérieures inclinées vers l'abdomen; extrémités des tarsi de la première s'arrêtant vis-à-vis l'articulation du deuxième article avec le troisième

de la seconde paire ; extrémité des tarsi de celles-ci arrivant à peu près à moitié de longueur visible des élytres, Dernière paire beaucoup plus penchée dans le même sens que les deux précédentes. Sur les élytres plus étroites et moins longues que les ailes, non compris les bords de ces organes, trois grosses stries ou sillons profondément marqués. A l'extrémité de l'abdomen se trouve la dépouille qui en dessous atteint presque l'extrémité des ailes, tandis que en dessus elle ne recouvre pas entièrement le dernier segment.

Vue du côté de la région dorsale.

On n'aperçoit aucunement la tête. Le prothorax offre trois petites côtes ou lignes en relief caréniformes, celle du milieu est droite, les deux autres de chaque côté de celle-ci sont courbes ; ses bords latéraux sont faiblement dentés et ses angles postérieurs terminés en pointe conique, relevée et surmontée d'un cil ; sa structure ressemble si bien à celle du prothorax de l'insecte parfait que l'on reconnaît très facilement celui-ci dans sa nymphe. Sur les côtés de cette partie du corps, on compte cinq appendices, ou prolongements tégumentaires très apparents, gros, courts, subcylindriques, cristallins, très finement dentés à leur extrémité, insérés immédiatement au-dessous des bords latéraux du corselet ; le premier de ces appendices est tronqué et dirigé obliquement en avant, la troncature porte un cil à son côté externe. Les quatre appendices suivants, en forme de moignon, ont une direction transversale droite ou presque droite, ils sont un peu moins longs et moins gros que les précédents et légèrement déprimés à leur sommet. Les élytres, très écartées l'une de l'autre à leur base, laissent à découvert un grand espace sur le dos ; vues de ce

côté, elles sont étroites, allongées, falciformes et elles disparaissent en dessous au point où la dernière paire de pattes apparaît. Les antennes sont appliquées le long des élytres et très visibles; sur le côté extérieur des trois derniers articles se trouvent trois petits tubercules coniques. On distingue aisément les neuf segments de l'abdomen, les deux premiers ont une impression sur le milieu du dos dans le sens de leur longueur, les suivants jusqu'au huitième inclusivement, portent de chaque côté six prolongements ou appendices semblables aux quatre derniers du prothorax; les deux premiers appendices sont droits, les trois suivants un peu plus inclinés en arrière, et le dernier beaucoup plus penché dans le même sens que les trois qui le précèdent. Dernier segment terminé par deux pointes, larges, coniques et très aplaties à leur base, se prolongeant parallèlement en forme de filet; sous cet anneau se trouvent deux autres appendices, courts, épais, divergents, ressemblant à des ergots et destinés conjointement avec les pointes terminales à retenir la nymphe fixée à la dépouille. Ces appendices ont à leur extrémité une petite tache d'un fauve ferrugineux, ils sont transparents et cristallins de même que les appendices latéraux.

Les larves du *S. sexdentatus* vivent dans les amas de riz et probablement de diverses autres espèces de céréales. Lorsque le temps de passer à l'état de nymphe est arrivé, elles s'approprient les débris de riz qu'elles rencontrent et s'en forment un abri; les unes se transforment dans l'intérieur des grains entièrement dévorés dont il ne reste plus que la peau, profitant de cette coque solide qui ressemble à certains cocons; les autres, s'emparent d'une moitié de coque, la collent contre un corps fixe et se renferment sous cette espèce de toit qui les cache et les protège admirablement bien; il en est d'autres enfin qui moins

intelligentesse contentent d'un vide existant entre quelques grains et qui simplement s'attachent aux parois de la caisse, de la boîte ou du sac, dans lequel est enfermé le riz; il est vrai, qu'abritées par la masse de grains qui les entourent elles sont suffisamment à couvert, tant qu'il ne survient aucun dérangement dans la disposition des substances au milieu desquelles elles vivent, et comme il ne leur est pas donné de prévoir les changements qui peuvent arriver, bien qu'ils doivent leur être souvent funestes, on peut dire, cependant, que leur instinct ne se trouve point en défaut quant au choix d'un lieu convenable pour subir leurs transformations.

Pour se métamorphoser elles se fixent par l'extrémité de leur abdomen ou plutôt de l'orifice anal à un corps solide, au moyen d'une matière gluante qu'elles sécrètent à cet effet, et, quand survient le moment où la nymphe se débarrasse de l'enveloppe qui la recouvre, ce vieux vêtement se trouve solidement collé à l'objet sur lequel la larve s'est arrêtée pour subir ses transformations, et à l'aide des quatre appendices du dernier segment l'insecte se tient cramponné à sa dépouille; les appendices inférieurs écartés l'un de l'autre comme les deux pieds d'un banc servent de point d'appui, agissent en sens contraire des deux appendices supérieurs, et peuvent en se distendant faire lever ou abaisser verticalement par un mouvement de bascule l'extrémité du dernier segment, de manière à forcer les deux pointes à s'appuyer fortement contre les parois intérieure et supérieure de la dépouille, de sorte que la nymphe avec le secours de cet appareil se maintient aisément dans une position couchée et fixe. Ce mode d'attache lui donne en outre la faculté de se mouvoir de bas en haut, lorsqu'elle éprouve le besoin de sortir de son état de repos

habituel (1). Quant aux appendices latéraux quelle est leur mission? On peut supposer, ce me semble, qu'ils sont destinés à remplacer les poils, car il est à remarquer que cette nymphe, à l'exception des quatre cils implantés sur les deux appendices antérieurs et sur les angles postérieurs du prothorax, est entièrement glabre; ils serviraient en conséquence à préserver le corps de divers accidents, de ballottements, de chocs violents, comme aussi à faciliter certains changements de position, enfin à pousser la dépouille vers l'extrémité de l'abdomen. Ces accessoires évidemment n'existent que pour la conservation de la nymphe, l'insecte parfait n'en conservant aucun vestige.

Au mois de mars de l'année 1847 j'appris que l'on se plaignait généralement dans notre ville (le Mans) de la mauvaise qualité du riz qui était, disait-on, plein de charançons. Ayant pris des informations, on me dit qu'en effet plusieurs épiciers avaient acheté, à bas prix, une immense quantité de cette marchandise provenant d'une cargaison de vieux riz, acheté à la Caroline par des négociants du Havre. Curieux de connaître ces curculionites, que je supposai devoir être très différents de l'espèce qui attaque nos blés, je fit cribler dans un magasin environ cent kilogrammes de cette denrée, et par ce moyen je me procurai une ample provision de charançons morts et entièrement desséchés appartenant tous à la même espèce, la *Calandra oryzae*, Fabr. Mais en compagnie de ces insecte je découvris quelques *Cryptophagus* également morts depuis longtemps et un grand nombre de *S. sexdentatus* vivants. Après avoir séparé ces derniers

(1) Lorsqu'on connaît une plus grande quantité de nymphes, on pourra trouver dans le nombre et dans la forme des appendices qui sont à l'extrémité du dernier segment, notamment chez celles qui conservent leur dépouille, de très bons caractères spécifiques.

d'avec les autres coléoptères, je les vis périr et je renfermai, à part, dans une boîte tous les *Calandra*, encore mêlées avec quelques criblures, pour satisfaire aux demandes qui pourrait m'être faites. Vers le 15 août suivant ayant ouvert cette boîte dont je ne me rappelais plus le contenu, quelle ne fut pas alors ma surprise en apercevant un assez bon nombre de *Silvanus* parfaits, l'un d'eux venait d'éclore, en même temps, plusieurs nymphes et une grande quantité de larves provenant évidemment d'œufs déposés sur les grains de riz renfermés avec les *Calandra*, les unes, parvenues à la moitié de leur croissance, les autres ayant acquis tout leur développement. Ces larves sont très vives et très agiles, elles se nourrissent de la farine du riz, mais si cette nourriture vient à leur manquer elles deviennent carnassières et elles dévorent les nymphes avec lesquelles elles se trouvent renfermées. Celles-ci éclosent au bout de vingt-cinq à trente jours,

Explication des figures de la planche 6, N° I.

1. Larve du *Silvanus sexdentatus*.
 2. Mesure de sa grandeur naturelle,
 3. Mandibule vue en dessous.
 4. Machoire et palpe.
 5. Epistôme et labre.
 6. Lèvre inférieure.
 7. Antenne.
 8. Patte.
 9. Dernier segment et tube anal vus de profil.
 10. Nymphe vue du côté de la région dorsale, et comparativement un peu plus grossie que la larve.
 11. Mesure de sa grandeur naturelle.
 12. Dernier segment vu de face,
 13. Le même vu de profil,
- } pour mettre les quatre appendices en évidence.

14. L'un de ses yeux, pour montrer la disposition des granules.
15. Premier appendice du prothorax.
16. L'un des quatre appendices suivants.
17. Prolongement conoïde de l'un de deux angles postérieurs du prothorax.
18. L'un des six appendices latéraux des segments de l'abdomen.

*Note de M. Ch. Coquerel, sur les métamorphoses
du SILVANUS SEXDENTATUS (1).*

J'ai retrouvé à la Martinique la larve et la nymphe du *Silvanus sexdentatus*, Fab., dont M. Blisson a décrit avec tant de soin les métamorphoses dans le travail qui précède.

Les différens états de cette espèce étaient déjà connus : M. Westwood (Introditio mod. class. of Ins., t. 1, p. 153) avait décrit la larve, qu'il avait trouvée dans du sucre. Il donne (Op. cit., f. 13, 10, 11) une figure de la larve et de la nymphe du *S. Surinamensis* (*Dermestes* L.), qui est le *Dermestes sexdentatus* de Fabr. Erichson a décrit les métamorphoses du même insecte dans Archiv. naturg, t. VIII, 4^{re} part., p. 370. Les larves décrites par M. Westwood s'étaient développées en grande quantité dans du son venu d'Ecosse. Le *S. sexdentatus*, comme beaucoup de prétendus Xylophages, se trouve en effet dans des localités très différentes et se nourrit de substances très diverses. M. Blisson, comme on vient de le voir, a trouvé les individus qu'il a décrits dans du riz venant de la Caroline ; ceux que j'ai observés s'étaient développés dans des boîtes de figues sèches apportées d'Europe aux Antilles. Les larves ne se nourrissaient pas de la substance même des figues, mais du sucre qui recouvrait ces fruits. Les nymphes accomplissaient leurs transformations à l'air libre, dans quelque cavité des figues, et ne s'entouraient d'aucune substance protectrice comme celles de M. Blisson, qui se cachaient dans l'intérieur des grains de riz. Je regrette beaucoup que cet observateur n'ait pas examiné la structure intérieure des singuliers appendices thoraciques et abdominaux que présente la nymphe, et dont l'insecte parfait ne conserve de vestiges que dans les dentelures du prothorax. Il serait intéressant de savoir si ce ne sont pas les aboutissants de quelque système trachéal particulier à la nymphe, comme chez certains Diptères. Je n'avais pas, aux Antilles, de microscope assez puissant pour décider cette question, sur laquelle j'appelle l'attention des observateurs.

(1) Nous avons cru devoir placer à la suite du travail de M. Blisson cette note sur le même sujet qui a été présentée à la Société dans la séance du 10 avril 1849.

NOTE**SUR UNE ANOMALIE SEXUELLE OBSERVÉE DANS
UN LIPARIS DISPAR,****PAR M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.**

(Séance du 27 Octobre 1847.)

Dans l'une des séances de l'année 1847, j'ai eu l'honneur de communiquer à la Société un *Liparis dispar* mâle qui offrait une anomalie fort remarquable. La figure N° II de la planche 6 représente fidèlement cette aberration. Voici du reste en quoi elle consiste : l'aile supérieure droite présente dans son milieu deux grandes taches, l'une partant de la base de l'aile et allant en s'élargissant vers le sommet, l'autre disposée en sens inverse, et se dirigeant du sommet à la base. Ces taches occupent à elles deux en majeure partie, la surface de l'aile supérieure droite; elles tranchent sur le fond d'une manière bien sensible, car elles sont d'un blanc sale parsemé de quelques lignes sinueuses plus foncées.

Lorsque je trouvai ce *Bombyx* il venait récemment d'éclore. Sa chrysalide vide à quelques centimètres de lui, ses ailes encore humides, et la mucosité dont il s'empressa de se débarrasser l'attestaient suffisamment. Les taches que j'ai signalées ne pouvaient donc avoir été produites par le contact d'un corps extérieur, ainsi que j'avais d'abord été tenté de le croire. Plus tard, lorsque je pus à mon aise examiner chez moi, à l'aide de la loupe, cette singulière bizarrerie, il me fut aisé de me convaincre de suite que l'aile supérieure droite n'avait subi aucune alté-

ration, que les écailles qui la recouvraient étaient intactes dans toutes ses parties et parfaitement développées. Je remarquai alors que les taches étaient exactement de la teinte des ailes du *Bombyx dispar* femelle, et que les lignes sinueuses traversant les taches s'y trouvaient placées et nuancées absolument comme elles le sont chez la femelle du *dispar* dans l'état normal. Il résulte donc pour moi la conviction que le *Bombyx dispar* que j'ai cru devoir signaler aux observations de la Société présente un commencement d'hermaphrodisme bien caractérisé.

Plusieurs fois déjà on a entretenu la Société entomologique de Lépidoptères hermaphrodites, et j'ai pu voir dans la collection de M. Marchand trois exemples bien sensibles de telles monstruosité chez les *Bombyx tau*, *quercus* et *Dumeti*, mâles entièrement d'un côté, femelles entièrement de l'autre. Peut-être que dans la nature les cas d'hermaphrodisme ne sont pas aussi rares qu'on le croit, bien qu'ils soient en dehors de toutes les règles ordinaires, mais les individus de cette catégorie se trouvant ordinairement par leur conformation anormale tout à fait impropres au vol, sont par cela même plus difficiles à découvrir. On conçoit d'ailleurs que chez un grand nombre d'espèces dont le mâle ne diffère en rien de la femelle quant au dessin et à la couleur, des cas d'hermaphrodisme passeraient facilement inaperçus.

Le *Bombyx dispar* représenté pl. 6, N° II, est un mâle; les organes sont mâles et n'offrent point une fusion complète des deux sexes comme chez les espèces que je viens de citer; néanmoins je considère, ainsi que je l'ai dit, cet individu comme présentant par la disposition des couleurs et du dessin sur l'aile supérieure droite, un commencement d'hermaphrodisme non douteux.

NOTICE

0/0 60

**SUR LA CHENILLE DE LA ZYGÆNA BALEARICA,
ET DESCRIPTION DE CETTE CHENILLE.**

PAR M. ABICOT.

 (Séance du 8 Septembre 1847.)

La *Zygæna balearica*, soit qu'elle constitue une espèce typique, soit qu'elle doive être considérée comme une variété de la *Zygæna sarpedon*, selon MM. Rambur et Boisduval, n'avait été trouvée, jusqu'en 1843, que dans la partie méridionale de l'Espagne, et était regardée comme propre à cette localité, quand elle fut rencontrée très abondamment cette même année 1843 par M. Guénée de Châteaudun, dans les environs de Vannes (Morbihan). Les 19 et 20 juillet 1845, j'ai pris également, dans les environs de Gien (Loiret) et pour la première fois, sur la fleur de la *Jasione montana*, la *Zygæna balearica*, et j'ai pu en fournir quelques exemplaires à plusieurs entomologistes, notamment à MM. Pierret et Guénée, qui tous deux la reconnurent pour la *balearica* trouvée par M. Rambur en Andalousie, et par M. Guénée dans le Morbihan. Les environs de Gien doivent donc être ajoutés aux localités que fréquente cette Zygène.

Jusqu'à ce jour la chenille était restée inconnue aux entomologistes. M. Guénée, dans une notice insérée dans le Bulletin des Annales de la Société entomologique de France. 3^e trimestre, année 1843, p. xli, supposait qu'elle devait vivre sur les *Eryngium* qui croissent en abondance dans les dunes de la Bretagne, et il appelait l'attention

des entomologistes de l'ouest sur la recherche de cette chenille, afin que par suite de sa découverte la science fût fixée.

M. Guénée était dans le vrai dans sa supposition relative à la plante qui nourrit la *Zygæna balearica*. Cette chenille vient d'être trouvée par moi le 16 juin 1847 sur l'*Eryngium campestre*, dans une localité voisine du canal de Briare. A cette époque, les chenilles avaient atteint presque tout leur développement, et déjà même quelques-unes étaient en coque après des tiges d'*Eryngium*. En visitant avec soin les *Eryngium*, assez communs dans cette localité, j'ai pu me procurer une quarantaine de chenilles qui vécurent parfaitement en captivité, nourries d'*Eryngium* renouvelé tous les jours, et firent leurs coques les unes après le couvercle des boîtes, les autres après les tiges d'*Eryngium*. Dès le 15 juillet j'avais quelques éclosions.

La chenille de la *Zygæna balearica* (Pl. 6, N° III a) a la forme de ses congénères. Elle est d'un vert glauque, avec une ligne dorsale et deux latérales de points jaunes; deux lignes de points noirs encadrent celles latérales. Elle a sur le corps des touffes de petits poils blancs. Sa tête, noire, est surmontée d'un petit trait d'un rose rouge visible seulement quand la chenille s'allonge. Les pattes écaillieuses sont noires ainsi que les stigmates; les pattes membraneuses affectent assez la couleur du corps.

La coque de la chrysalide est d'un blanc jaune ou gris et quelquefois d'un blanc argenté (Pl. 6, N° III c).

La chrysalide (Pl. 6, N° III b), moins l'abdomen qui est verdâtre, est d'un brun noirâtre. Elle devient complètement noirâtre lorsqu'approche le moment de l'éclosion, et alors on aperçoit visiblement l'anneau rouge de l'abdomen.

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE D'HÉMIPTÈRE HOMOPTÈRE

DU GENRE **ODONTOPTERA**, *Carreno*.

PAR M. V. SIGNORET.

(Séance du 14 Février 1849.)

Ce genre, dont la description a été donnée par Carreño dans les Annales de la Société entomologique de France, 1^{re} série, tome X, page 275, ne renfermait alors qu'une seule espèce, décrite également par lui et figurée pl. V N^o II, du même volume.

Aujourd'hui je viens présenter à la Société une seconde espèce de ce genre remarquable, mais dont malheureusement je ne peux pas donner l'habitat, et cela est d'autant plus fâcheux que Carreño ne connaissait pas non plus la localité de son insecte. Mais comme lui, d'après le faciès de cet insecte, je serais porté à croire qu'il vient des Indes. Cet insecte provient d'un cadre renfermant des Hémiptères de tous les pays. Quoi qu'il en soit, voici la description de cette espèce, à laquelle je donnerai le nom d'*O. Carrenoi*, en mémoire d'un ami qui me guida dans mes premières études entomologiques.

ODONTOPTERA CARRÉNOI.

(Pl. 6, N° IV).

Longueur du corps	21 millim.
Largeur	5
— avec les ailes	42

Tête prolongée en cône et se courbant brusquement à l'extrémité (Pl. 6, N° IV, f. A), la portion extrême formant une surface en ovale allongée, séparée en deux facettes par une arête noire. Couleur verte, ainsi que le thorax. De chaque côté une bande jaune qui se prolonge sur le prothorax. Abdomen jaune présentant sur le dernier segment une pubescence blanche.

Ailes vertes, mêlées de jaune. Les supérieures présentant la moitié interne à nervures longitudinales, et l'autre moitié à nervures fines et quadrangulaires, séparées l'une de l'autre par une ligne jaune. Bordures externes d'un brun transparent, et le bord supérieur jaune.

Les ailes inférieures présentent également dans la moitié supérieure des cellules allongées, et dans la moitié inférieure ou externe, des cellules quadrangulaires. Cette portion est d'un jaune vitreux transparent; à la base s'observent deux taches noires, sur un fond d'un jaune orangé. La portion en cellules allongées est d'un vert clair, mais l'aile, en cet endroit comme dans la portion jaune-orangé, est opaque. Pattes jaunâtres, extrémités des épines noires.

Patrie inconnue.

Observation. La dent de l'aile dans cette espèce est bien moins prononcée que dans l'*O. spectabilis* de Carreño (Annales de la Soc. ent. de France, 1^{re} série, t. X, p. 275), dont on fera bien de voir la description pour les autres caractères génériques, qui sont identiques.

DESCRIPTION

ET FIGURE D'UNE NOUVELLE ESPÈCE D'ARANÉIDE,
APPARTENANT AU GENRE THÉRIDIION;

PAR M. H. LUCAS.

(Séance du 9 Février 1848.)

Il est peu de monuments à Paris qui ne présentent à l'extérieur des toiles d'araignées, mais parmi ces toiles il en est une qui est fort singulière que j'ai remarquée il y a déjà longtemps, et qui offre toujours la même forme. C'est particulièrement sur les murs sculptés du Louvre, des Tuileries, de l'Hôtel-de-Ville et généralement sur toutes les maisons construites en pierre de taille et qui n'ont pas subi le badigeonnage que sont placées ces toiles d'une couleur noirâtre, et qui par leur forme constante rappellent un peu celles que construisent les espèces du genre des *Segestria* particulièrement la *Segestria perfida*. En effet, cette toile de forme arrondie, formée par des rayons qui tous partent du centre, entrecroisés transversalement par d'autres fils, est d'un brun foncé, et comme aucun abri ne protège ces sortes de tentes, les fils de soie qui les composent sont toujours plus ou moins surchargés de poussière. Depuis longtemps j'étais à la recherche de l'architecte de cette habitation exposée à tous les vents,

en visitant les murs de la cour du Palais de Justice, particulièrement ceux de la tour de l'horloge, surtout le côté du marché aux fleurs, je m'aperçus que les murailles qui soutiennent cette tour, et celles où est situé le corps de garde, sont revêtues de ces toiles qui à cet endroit sont assez rapprochées les unes des autres. Je ne sais si cette grande réunion est due à leur exposition méridionale, car ces toiles sont à l'abri du vent du nord, mais je ne le crois pas, parce que toutes celles que présentent les colonnes et les murailles de l'Hôtel-de-Ville offrent précisément cette dernière exposition. Espérant rencontrer cette aranéide, je détruisis un très grand nombre de ces toiles et je parvins enfin à la découvrir retirée dans un petit tube de soie; quelquefois je surpris dans la même habitation le mâle et la femelle réunis. Je fus même assez heureux pour rencontrer un assez grand nombre d'individus des deux sexes ce qui me permit de les examiner. Par sa forme et surtout ses manières de vivre, cette espèce appartient au genre des *Theridion*, elle offre aussi beaucoup d'analogie par la disposition des organes de la vue avec les *Epeira*. Cependant d'après l'examen comparatif des caractères de ces deux coupes génériques, je crois que c'est dans le premier de ces genres, c'est-à-dire celui des *Theridion*, que doit venir se ranger cette petite aranéide, remarquable par ses pattes roussâtres annelées de noir, et son abdomen bordé de blanc. J'ai cherché aussi à rapporter cette aranéide aux espèces déjà décrites par M. Walckenaer, mais je n'ai trouvé aucune description qui pût concorder avec les caractères présentés par cette espèce parisienne. Je suis donc porté à la considérer comme nouvelle, et je propose de désigner cette aranéide, qui semble se plaire à tendre sa toile particulièrement sur les monuments de la capitale, sous le nom de :

THERIDION CIVICUM, Luc.

(Pl. 6, N° V.)

Long. 2 mill. $3\frac{1}{4}$ à 3 mill. Larg. 1 mill. ♀. — Long.
3 mill. $1\frac{1}{4}$. Larg. 1 mill. ♂.

F. Cephalothorace brevi, longitudinaliter gibboso, ad latera dilatato, nigro, in medio rufescente albo-pilosoque; palpis elongatis, exilibus, testaceo-rufescentibus, obscure fusco-annulatis; mandibulis maxillisque glabris, fusco-rufescentibus; labro nigro, sterno fusco-rufescente nitido subtilissimèque nigro-marginato; abdomine ovato, maximè gibboso, suprâ nigro-rufescente, utrinque longitudinaliter vittâ albâ ornato intùsque fortiter dentatâ, infrâ rufescente; fuis brevibus, nigris.

Maris feminae differt: cephalothorace elongatiore, palpis femoribusque nigris; abdomine angusto, vittis albis intùs maximè profundè emarginatis anticèque bi-albo punctatis.

Femelle. Le céphalothorax plus long que large, très saillant dans sa partie médio-longitudinale est dilaté, et déprimé sur les côtés latéraux; il est noir à l'exception de sa partie médiane qui est d'un brun roussâtre, couleur qui forme sur le céphalothorax une bande longitudinale; je ferai aussi remarquer que cette partie. d'un brun-roussâtre, est revêtue de poils d'une belle couleur blanche, tous à direction antérieure, par conséquent couchés en avant, allongés et peu serrés. Les yeux sont d'un brun rougeâtre brillant et forment par leur réunion quatre lignes; les yeux de la première et de la troisième ligne sont les plus petits et arrondis; ceux de la seconde ligne sont de forme ovale, placés obliquement et presque conjoints avec ceux de la troisième ligne; quant aux yeux de la quatrième ligne ils sont les plus gros, et

L'espace qui les sépare entre eux est plus grand que l'intervalle laissé par les yeux de la première ligne : ceux-ci, ainsi que les yeux de la quatrième paire, forment à cause de cette disposition un carré imparfait. Les palpes allongés, grêles, dépassant un peu le fémoral de la première paire de pattes, sont d'un testacé roussâtre avec les trois premiers articles obscurément annelés de brun et du dernier qui est entièrement de cette couleur : des poils blanchâtres, clairement semés, assez courts, peu rapprochés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs, se montrent çà et là sur ces organes. Les mandibules sont allongées, assez robustes; elles sont d'un brun roussâtre foncé et entièrement glabres. Les mâchoires glabres et de même couleur que les mandibules, sont légèrement rétrécies dans leur partie médiane, terminées en pointe arrondie à leur extrémité, où elles présentent quelques poils d'un brun roussâtre. La lèvre est beaucoup plus longue que large et très rétrécie dans sa partie médiane; elle est d'un noir roussâtre et entièrement glabre. Le sternum présente la forme d'un ovale dont la partie antérieure serait tronquée; il est glabre, d'un brun roussâtre brillant et très finement bordé de noir sur les parties latérales. Les pattes sont courtes, assez robustes, avec les fémurs de la première et seconde paires plus renflés que ceux des pattes suivantes; ces organes sont d'un brun roussâtre et très faiblement annelés de noir, à l'exception cependant de la hanche et de l'inguinal, qui sont d'un testacé roussâtre : des poils blancs, assez allongés et clairement semés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirs, se font remarquer çà et là sur les organes de la locomotion. L'abdomen est ovale et très bombé lorsque cette espèce est repue; il est d'un noir roussâtre, couvert de poils blancs, courts, serrés, qui

forment de chaque côté de cet organe et en dessus une bande longitudinale dont les côtés internes sont profondément échancrés ; les dents ou pointes que forment ces échancrures sont au nombre de quatre, et celles qui occupent la partie médiane de l'abdomen sont beaucoup plus grandes que celles situées postérieurement ; l'espace que laissent ces bandes entre elles et qui sont conjointes à leur partie antérieure, est noir, mais postérieurement il est d'un brun rougeâtre, et cette couleur entrecoupée transversalement par celle du fond de l'abdomen qui est noir, forme trois bandes plus ou moins distinctement accusées suivant les individus ; je ferai aussi remarquer que l'intervalle laissé par les deux bandes est parsemé çà et là de poils blancs ; en dessous, l'abdomen est d'un roussâtre clair et présente çà et là quelques poils blancs ; quand aux filières elles sont entièrement noires.

Mâle. Chez ce sexe, le céphalothorax est de même couleur que celui de la femelle, mais il en diffère en ce qu'il est plus large, beaucoup plus allongé, avec sa partie antérieure sensiblement tronquée. Les palpes sont plus allongés, plus robustes ; ils sont d'un brun roussâtre, avec le dernier article renflé, en forme de crochet à son extrémité et d'un noir légèrement cendré. Quant aux organes de la manducation, ils sont noirs ainsi que le sternum, qui est finement bordé de blanc. Les pattes sont aussi beaucoup plus allongées que chez la femelle ; la bouche et l'exinguinal sont roussâtres ; les fémurs sont noirs et non annelés de cette couleur comme cela se remarque chez la femelle ; cependant je ferai aussi remarquer que ces organes sont légèrement teints de roussâtre, surtout ceux de la troisième et de la quatrième paires ; quant aux articles qui suivent, ils sont semblables à ceux de la femelle, c'est-à-dire roussâtres et annelés de noir. L'abdomen est plus court et surtout bien moins large que

celui de la femelle ; il est noir avec des bandes blanches formées par les poils de cette couleur qu'il présente en dessus plus profondément échancrées à leur côté interne ; l'espace noir laissé par ces bandes représente aussi un dessin tout différent de celui de la femelle ; antérieurement c'est d'abord un ovale offrant à sa base deux petits points blancs outre les poils de cette couleur dont cette figure ovale est parsemée çà et là ; puis ensuite viennent quatre bandes transversales qui diminuent de largeur progressivement ; la première est noire, tandis que les autres sont roussâtres ; je ferai aussi observer que les dents formées par les échancrures des bandes longitudinales émettent chacune un petit trait transversal blanc (la première exceptée) qui limitent d'une manière assez distincte les divers taches que je viens de signaler ; en dessous l'abdomen est d'un brun roussâtre avec les filières courtes et entièrement noires.

Cette espèce, dont les deux sexes vivent en bonne intelligence, avait construit dans la boîte où je les retenais captifs, une toile plus ou moins arrondie, formée de fils de soie blancs très fins assez serrés ; c'est dans le centre et sur cette toile que les deux sexes avaient coutume de se tenir. Cette espèce, comme je l'ai déjà dit dans le commencement de cette note, est très abondamment répandue pendant toute l'année sur les murailles des monuments publics qu'elle parseme de ces toiles ; on la rencontre aussi sur les murailles des maisons construites en pierres de taille et qui n'ont point été badigeonnées.

Explication de la planche 6, N° V.

1 *Theridion civicum* (femelle) grossi. 1 a Le mâle également grossi. 1 b La grandeur naturelle. 1 c La disposition des yeux. 1 d La bouche vue en dessous.

NOTICE

SUR LES HABITUDES ET LES MÉTAMORPHOSES

DE

EUMENES INFUNDIBULIFORMIS, OLIV.

E. Olivieri, St-Farg.

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 10 Février 1847.)

M. Goureau a publié dans les *Annales de la Société entomologique* (1) une excellente et très exacte notice sur les habitudes et les métamorphoses de l'*Eumenes coarctata*, Fabr., notice dont j'ai eu mainte occasion de vérifier les détails, ce que confirme en outre M. Lucciani dans une lettre insérée au bulletin des séances de la Société (2) et contenant quelques faits nouveaux.

Cet insecte est une preuve de la facilité avec laquelle l'erreur s'établit et se propage. Geoffroy déclare dans son *Histoire abrégée des Insectes*, pag. 336, à l'article des généralités relatives aux guêpes solitaires « dont le premier

(1) 1^{re} Série, Tome VIII, 1839, page 531.

(2) 2^e Série, Tome III, 1845, Bulletin, page cx.

article du ventre est figuré en poire et le second en cloche », que ces guêpes, qui ne sont autre chose que des *Eumenes*, construisent avec de la terre un nid en forme de boule creuse, dans laquelle elles déposent un œuf; qu'elles nourrissent la larve qui en éclot, et ferment ensuite le nid, dans lequel la larve se change en chrysalide. Il s'agit évidemment ici d'un mode d'alimentation analogue à celui que pratiquent les guêpes véritables vis-à-vis leurs larves.

Plus bas, page 378, Geoffroy adopte une autre version; il affirme que la femelle de l'*Eumenes* construit un nid en terre et le remplit de miel. Cette assertion a été longtemps acceptée par la science: Latreille l'a reproduite dans son *Genera*, ainsi que dans le *Règne animal* de Cuvier, et M. Blanchard dans l'*Histoire naturelle des Animaux articulés*; de sorte que l'*Eumenes*, dont la larve est exclusivement zoophage, est menacé d'être rejeté parmi les guêpes, qui nourrissent leur progéniture de liqueurs sucrées ou de miel.

M. Goureau a irrévocablement détruit l'erreur commise par Geoffroy, et qu'avait pressentie Lepeletier de St-Fargeau, puisqu'il place les Eumènes presque à la tête de ses *Ovitithers zoophages*. Ce qui m'étonne cependant, c'est que cet auteur demeure dans une incertitude presque complète au sujet des habitudes de ces Hyménoptères, nonobstant la notice de M. Goureau, publiée un an au moins avant le second volume de l'*Histoire naturelle des Hyménoptères*. Mais ce qui me surprend bien plus encore, c'est de lire dans l'*Histoire des Insectes*, publiée en 1845 par notre collègue M. Blanchard, que les nids des Eumènes n'ont jamais été bien étudiés. Ce n'est là, du reste, qu'une des mille erreurs d'un ouvrage qui fourmille d'inexactitudes et d'oublis. Je conçois qu'on ignore les travaux des savants

étrangers, qu'on ne connaisse pas, surtout quand on n'est point à Paris, les mémoires publiés dans les recueils peu répandus, dans les livres rares ou très chers; mais qu'on laisse passer inaperçus ceux des Annales de la Société entomologique et des sciences naturelles, lorsqu'on est à la source même de toute lumière, c'est ce que je comprends difficilement.

Mais revenons à nos *Eumenes*.

D'après Geoffroy, la femelle de l'Eumène que Fourcroy a nommé *E. coarctata*, construit son nid sur les tiges des végétaux et particulièrement des bruyères. M. Goureau contredit cette assertion et déclare que les nids qu'il a trouvés étaient fixés contre des pierres exposées au midi. Quant aux nids de terre attachés à des bruyères, il les attribue à des Aranéides.

M. Goureau a parfaitement raison, et Geoffroy néanmoins n'a pas tout à fait tort. Il est vrai que les nids de l'*Eumenes coarctata*, Fab. sont appliqués, ainsi que je l'ai vu cent fois, contre les piliers des claires-voies, les pierres des maisons et même les vitres des croisées; il est vrai aussi que des nids d'Aranéides, bâtis en terre mais ne ressemblant nullement à ceux de l'Eumène, se rencontrent sur les bruyères, et de plus, ici, sur les tiges des jeunes pins; mais il n'en est pas moins certain que j'ai trouvé des nids de l'*Eumenes pomiformis* sous des écorces soulevées de souches de chêne et de pin, et que j'ai souvent recueilli sur les chaumes de seigle ceux de l'*E. arbustorum* Fabr. Je trouve même dans mes notes de 1836 la description et la figure d'un nid de ce dernier Eumène, bâti à la surface inférieure d'une feuille vivante de chêne tauzin, à laquelle il adhérait très fortement. M. Lepeletier de Saint Fargeau dit en outre, dans son ouvrage déjà cité, page

559, qu'il a trouvé attachées à des arbustes, des boules de terre sur l'une desquelles se tenait une *Eumenes pomiformis* (1).

Les trois espèces d'Eumènes dont je viens de parler font toutes des nids semblables, c'est-à-dire ayant la forme d'une demi ou de trois quarts de sphère, et surmontés d'une petite cheminée; chacun de ces nids ne contenant qu'une larve. M. Lucciani a trouvé, de son côté, un nid de même forme et composition que celui de l'*E. coarctata*, mais huit fois plus grand, et qui appartient peut-être à quelque grande espèce inconnue. Un autre système d'architecture est adopté, comme on va le voir, par une autre espèce d'Eumène, la plus grande des espèces européennes, l'*E. infundiduliformis*, Oliv.

Dans le mois d'août 1845, mon attention fut attirée par un Eumène de cette espèce, qui passait près de moi, paraissant porter quelque chose entre ses pattes. Je le suivis des yeux et le vis se poser sur un petit monceau de terre appliqué contre une pierre d'encoignure d'une maison, du côté exposé à l'est. Sachant que les Eumènes construisent leur nid en terre, je ne doutai pas que je n'eusse devant moi un véritable nid, quoique ce nid parût appartenir plutôt à un *Pelopæus* qu'à un Eumène, et je m'approchai avec précaution pour voir se qui se passerait.

Le nid était déjà formé, il ne restait plus qu'à le consolider, et c'est ce que l'Eumène travaillait à faire. L'objet dont je l'avais reconnu porteur était une petite boulette de terre, grosse comme un grain de vesce. La tenant en-

(1) Je suis disposé à croire, d'après la description et surtout d'après la figure de Geoffroy, que son Eumène, qui est sans doute le *coarctata* de Fourcroy, est le *pomiformis* des auteurs. Le *coarctata* de Fabricius aurait été inconnu de Geoffroy.

tre ses deux pattes antérieures sur le plan de position , il en détachait quelque parcelles avec ses mandibules , puis les appliquait sur le morceau de terre , au moyen d'un ciment qu'il a la faculté de sécréter. Il se promenait ainsi sur son nid, cherchant les endroits faibles, les trous à boucher . Durant la marche, il tenait la boulette dans les mandibules, et ce n'était qu'au moment du travail qu'il la replaçait entre les pattes. La provision de matériaux dura à peu près un quart d'heure , puis l'Eumène reprit son essor , et je le perdis de vue. Dix minutes après il était de retour , et il recommença son travail.

Désireux de connaître sa larve , et sûr de retrouver le nid, je laissai celui-ci en place, et ne l'enlevai que le 24 février 1846. A cette époque je l'observai avec soin ; je vis que l'Eumène avait commencé par coller de la terre contre le mur , sur une surface plus large que celle que devait occuper le nid de sorte qu'il y avait eu, en définitive, des matériaux employés en pure perte, soit que l'architecte n'eût pas bien combiné son plan, soit qu'en posant les fondations il se fût aperçu que certains endroits faibles devaient être abandonnés.

Le nid avait la forme d'un segment d'ellipsoïde , placé transversalement; sa surface était raboteuse, et il paraissait formé de petits grains de sable solidement agglutinés. J'eus, en effet, quelque peine à en entamer les bords avec un couteau, et il me fallut un peu de temps et de la patience pour l'enlever tout d'une pièce . Je vis alors que sa base portait sur la pierre nue , c'est à dire que les fondations n'intéressaient que le périmètre, car celui-ci une fois miné , le reste se détacha sans effort . Alors m'apparurent trois cellules ou niches elliptiques, construites à côté l'une de l'autre. Dans deux de ces niches était une coque

soyeuse qui en occupait toute la capacité; dans la troisième on voyait la coque marron d'un *Chrysis*, renfermant une larve, dont la mère était parvenue à s'introduire dans le nid de l'Eumène, pendant sa construction, pour y déposer son œuf parasite. Les deux autres coques soyeuses contenaient chacune une larve d'Eumène.

Cette larve est longue de 16. millim., blanche, molle, charnue, et parfaitement glabre. Comme dans celle des autres *Eumenes*, des *Cerceris*, des *Crabro*, des *Odynerus*, la partie antérieure de son corps est inclinée en avant. Sa tête est très faiblement cornée, teinte de roussâtre, plus large que longue, et arrondie. Son front est spacieux et marqué de trois impressions dont celle du milieu en forme de quadrilatère transversal. En avant de chacune des deux autres impressions, on voit comme un petit disque roussâtre; ces disques sont la base de deux antennes composées de deux articles, dont un en forme de mamelon, et l'autre, deux fois plus long, filiforme. L'épistôme est large, ses côtés sont droits, sa base un peu arquée, son bord antérieur sinueux. Le labre est également très apparent, épais, charnu, échancré antérieurement, et profondément sillonnée au milieu, de sorte qu'on le dirait formé de deux pièces.

Dans les larves de Crabronites que je connais, et dans celle du *Cerceris bupresticida*, qui a fait l'objet d'un mémoire plein d'intérêt de mon savant ami M. L. Dufour, les mandibules sont longues, saillantes, pour ainsi dire linéaires et d'une contexture toute cornée, c'est à dire très propres à fouiller dans les viscères des insectes plus ou moins coriaces quelles dévorent. Dans la larve de l'*Eumenes infundibuliformis*, comme dans celles des Odynères et des autres Eumènes, elles sont courtes, coniques, et susceptible de se dérober, sauf la base, sous le labre. Leur base

s'appuie sur le bord antérieur d'une pièce en croissant, dont les contours sont roux et subcornés; depuis cette base jusqu'au milieu elles sont roussâtres et à demi cornées, et vont toujours en se rétrécissant; de ce point elles sont linéaires, noires, cornées, et leur extrémité est munie de trois dents, dont une intérieure, de sorte que, vues bien de face, elles paraissent simplement bidentées.

Ces petites mandibules me faisaient soupçonner que la larve avait vécu de proie charnue et non cornée, et je jugeais, par analogie, quelle avait dû être approvisionnée de chenilles, comme celle des Eumènes en général, ainsi que de l'*Eumenes (Discælius) zonalis* Latr., que V. Audouin signale, dans son *histoire de la Pyrale de la vigne*, page 191, comme faisant la chasse aux chenilles de ce lépidoptère. Cette supposition a été confirmée par la découverte dans les cellules, et notamment dans celle où était la coque de *Chrysis*, de quelques têtes de chenilles, qui, par leur dureté, avaient échappé à la destruction générale. Quel est le nombre de chenilles nécessaire au développement de la larve, quelle en est l'espèce, c'est ce que j'ignore; mais ce renseignement n'est pas d'un intérêt capital pour la science.

Sous les mandibules sont trois gros mamelons, entourés d'une fine bordure roussâtre et subcornée; les deux latéraux sont elliptiques et constituent les mâchoires; ils portent, très près de l'extrémité, une petite verrue rousse et cornée, et à côté un tout petit tubercule de même nature, très voisin du bord interne. La verrue tient lieu de palpe maxillaire, le petit tubercule représente, sans doute, le lobe interne de la mâchoire. Le mamelon central, que je considère comme la lèvre, est à peu près rond; on remarque, un peu au dessous de son milieu, deux

verrues analogues à celles des mâchoires, et qui font l'office de palpes labiaux. Au dessus existe une toute petite crête transversale.

D'après M. Goureau, la larve de l'*Eumenes coarctata* n'aurait que douze segments. Je puis certifier, de visu, qu'il y a là une erreur. Cette larve, en effet, comme celles de tous les Ovitithers zoophages qui me sont connues, a treize segments, sans compter la tête. Le corps de la larve de l'*E. infundibuliformis* a également treize segments; il est ventru, beaucoup plus bombé sur le dos que dans la région ventrale. Celle-ci est lisse, et on y voit à peine la séparation des segments, mais sur le dos cette séparation est rendue très apparente par deux séries de mamelons charnus que sépare un sillon longitudinal, et qui, commençant au deuxième segment, finissent au onzième. Sur chaque flanc on voit une autre série de mamelons, et c'est au dessus de ceux-ci que se trouvent les stigmates. Ces organes sont disciformes, roussâtres, et au nombre de dix paires, placées au tiers antérieur du deuxième segment et des suivants jusqu'au onzième inclusivement. On voit qu'ici le nombre et la position des stigmates ne se présentent pas comme dans les larves des coléoptères, qui n'en possèdent au plus que neuf paires, et n'en ont jamais qu'une à la région thoracique, c'est-à-dire celle qui embrasse les trois premiers segments,

Lorsque la larve a fini ses provisions, qui ne doivent lui durer que quelques jours, si j'en juge par les larves de beaucoup d'autres Hyménoptères, elle tapisse les parois de sa loge d'une fine pellicule de soie, puis s'enveloppe d'une coque soyeuse, d'un blanc jaunâtre, très peu épaisse, mais pas assez claire cependant pour qu'on puisse voir à travers. Ses excréments noirâtres demeurent en dehors de la coque, accumulés dans un coin de la cellule;

mais j'en ai trouvé aussi dans la coque même, ce qui me fait croire que les derniers aliments n'avaient pas été digérés lorsque la coque a été filée. C'est dans cette coque que la larve demeure plus de huit mois, dans cet état d'inertie et de torpeur propre aux larves d'Hyménoptères, ce qui est de nature à nous surprendre. L'unique larve que j'avais conservée ne s'est, en effet, transformée en nymphe qu'au commencement de juin, et elle était probablement enfermée dans sa coque depuis la fin de septembre.

Cette nymphe est blanche, et présente toutes les parties de l'insecte parfait, emmaillotées et disposées comme à l'ordinaire.


L'insecte parfait est né le 2 juillet 1846, et comme il était recouvert de son nid, il y a pratiqué, pour sortir, une ouverture presque ronde.

Je me dispense de le décrire, parce qu'il est connu de tous les hyménoptérologistes, et que sa description se trouve dans tous les nouveaux auteurs.

J'ai dit que, dans une des cellules du nid, s'était trouvée une coque de *Chrysis*; j'en ai obtenu, au mois de juin, le *Chrysis ignita*, dont la larve doit ressembler à celle du *Chrysis indigotea*, signalée dans un mémoire que nous avons publié M. L. Dufour et moi sur les insectes qui nichent dans les tiges sèches de la ronce (1). C'est avant la fermeture du nid que l'œuf de ce *Chrysis* avait été pondu dans la cellule; sa larve étant éclos avant celle de l'Eumène, avait dévoré les provisions destinées à celle-ci, qui, par suite, était morte de faim. C'est le parasitisme dans l'acception littérale du mot, et tel que l'entend M. Lepeletier de Saint-Fargeau.

(1) Annales de la Société entomologique, 1840, page 37.

Explication des figures de la planche 7, N° II.

1. Larve de l'*Eumenes infundibuliformis*, grossie.
 2. Mesure de sa grandeur réelle.
 3. Tête vue de face, avec tous les organes de la bouche.
 4. Antenne.
 5. Mandibule.
 6. Nid de grandeur naturelle, vu en dessus. *a* Trou par lequel est sorti l'Eumène.
 7. Nid vu en dessous. *a* Cellule avec une larve dans sa coque. *b* Cellule avec une coque entière. *c* Cellule avec coque de *Chrysis ignita*, attachée aux parois par de petits filaments.
- 

HISTOIRE

DES MÉTAMORPHOSES DU *RHYPHUS FENESTRALIS*
ET DU *MYCETOBIA PALLIPES*.

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 8 Décembre 1847.)

Aller sur les brisées des Réaumur, des Lyonet, est encore un honneur qu'on peut ambitionner. Confirmer des faits demeurés sans contrôle depuis un siècle, fixer la science sur la valeur de ces faits, dissiper des doutes, redresser quelques erreurs, c'est à mes yeux l'équivalent d'une découverte.

Le premier de ces deux célèbres observateurs a donné l'histoire des métamorphoses d'une tipulaire qu'il appelait *petite tipule à ailes tachées de gris brun*, et que Latreille d'abord, puis tous les diptérologistes ont cru appartenir au *Rhyphus fenestralis*. Je prouverai bientôt l'erreur de cette synonymie. Le second, dans un ouvrage posthume, récemment mis au jour, a décrit et figuré les métamorphoses d'une autre petite tipulaire dont l'éditeur de cet ouvrage, le savant De Haan, n'a osé déterminer ni le genre ni l'espèce, et que j'ai reconnu être le *Mycetobia pallipes* de Meigen.

Cette marmelade ulcéreuse de l'ormeau qui a été pour moi en 1847, une véritable ménagerie entomologique, va nous présenter ici dans une cohabitation de bonne intelligence, les larves et les nymphes de ces deux genres de tipulaires avec une ressemblance si insidieuse qu'il faut descendre dans l'étude la plus minutieuse des détails pour mettre en évidence leur distinction spécifique. Quels soins pressés, quelle attention rigoureuse n'a-t-il pas fallu apporter dans les séquestrations pour s'assurer de la légitimité des provenances !

Exposons séparément ce qui concerne chacune de nos tipulaires.

CHAPITRE I^{er}.

RHYNCHUS FENESTRALIS.

I^o LARVE. (Pl. 7, N^o III, fig. 1-5).

Larva apoda, cephalafiliformis, glabra, albida cum signaturis nigris subdistinctis in thoracis segmentis; capite ovato, palpis vibratilibus; corporis ultimo segmento quadrilobata cavernam stigmaticam includente..

Long. 14-15 mill.

Hab. in ulceribus Ulmi.

Ainsi que l'ai dit en commençant, Latreille et ses successeurs s'accordent à rapporter au *Rhyphus fenestralis* la larve, la nymphe et l'insecte ailé décrits et figurés par Réaumur au Tome V, pag. 21, pl. 4, fig. 3-10 de ses mémoires. On va voir combien la question est litigieuse si l'on soumet à une analyse comparative un peu sévère les quelques lignes et les figures de cet auteur et celles qui me sont propres. Et d'abord, je déclare avoir pris les moyens de séquestration les plus capablés de m'acquérir

la certitude complète que la larve tant de fois élevée sous mes yeux et dont j'offre ici l'image se transforme en la nymphe dont le portrait accompagne mon texte, enfin que celle-ci donne naissance au *Rhyphus fenestralis* des auteurs.

Réaumur avait trouvé sa larve dans les bouses de vache, et moi la mienne dans la bouillie ulcéreuse de l'orme. Ce double habitat n'est pas si différent qu'on pourrait le croire; il se réduit pour les deux à une décomposition végétale plus ou moins pénétrée d'humidité.

Je ne vois pas du tout exprimées ni dans le texte ni dans les figures de Réaumur, les mouchetures qui ornent constamment les trois segments thoraciques de notre larve sous la forme de raies longitudinales noirâtres, le plus souvent distinctes les unes des autres. Ce caractère saute aux yeux, et s'il eût existé dans l'espèce de Réaumur, le dessinateur ne l'aurait pas omis, et notre grand observateur, qui avait bien reposé son attention sur la couleur, ne se serait pas contenté de dire que les anneaux du ver sont moitié blanchâtres moitié bruns. Or, dans notre larve les segments qui suivent ceux mouchetés du thorax ont une teinte obscure, à peine saisissable à la loupe, avec un très fin liséré blanchâtre ou décoloré au bord postérieur.

Que penser de la tête représentée isolément à la figure 5 de la planche précitée de Réaumur? Elle me paraît si défectueuse, si anormale que je suis tenté de croire à l'infidélité de l'iconographe. Les points bruns que Réaumur signale et qui se voient aussi dans notre espèce, ne sont pas des yeux comme on était porté à le croire. Ce sont de simples petites taches rondes. Dans une circonstance favorable j'ai constaté dans ma larve, de chaque côté de la tête, en avant des points dont il vient

d'être question, une sorte d'*antenne rudimentaire* sous la forme d'un tubercule arrondi. Je n'ai rien découvert de semblable dans le *Mycetobia*. Je n'attache point de valeur à ce trait, peut-être fugace, quoique j'aie cru devoir l'exprimer dans mes dessins.

Quant aux *barbillons frangés* de la larve de Réaumur, ce sont des *palpes* très mobiles, vibratiles, paraissant et disparaissant avec une surprenante promptitude. Ils existent aussi dans notre larve, mais quelle qu'ait été la puissance de mes lentilles je n'ai pu y constater ni des franges ni des poils. J'ai mieux étudié ces palpes dans le *Mycetobia*, comme je l'exposerai bientôt.

Mais le caractère anatomique qui établit une différence considérable entre la larve de Réaumur et la mienne est fourni par la structure du bout postérieur du corps. La connaissance de celle-ci demande quelques développements.

Lorsque par des lotions bien ménagées on a nettoyé la larve il faut la comprimer modérément entre deux lames de verre, et la soumettre ainsi à une forte lentille du microscope. On voit alors ce bout s'épanouir comme un calice en quatre lobes, dont les deux inférieurs subtriangulaires sont ciliés, tandis que les supérieurs sont arrondis, glabres et parfois séparés par un lobe intermédiaire peu saillant. La pellucidité du tégument permet de se convaincre que les grands canaux trachéens latéraux s'arrêtent brusquement avant la division du dernier segment. La petitesse des parties ne m'a pas mis à même de voir directement les stigmates postérieurs, mais la configuration, la structure de cette extrémité comparées à celles de beaucoup d'autres larves de diptères et notamment des grandes tipulaires, m'autorisent à croire qu'il existe une

caverne stigmatique, réceptacle de deux orifices respiratoires.

Dans l'espèce Réaumurienne le corps se termine en arrière par quatre appendices tubuleux distincts. Il n'est pas douteux, dit cet auteur, que ces quatre tuyaux ne soient quatre stigmates. Je dirai d'abord que mes propres observations non plus que celles consignées dans les annales de la science ne m'ont pas encore fait connaître de larve de tipulaire ni d'aucun diptère qui fût pourvue de quatre stigmates postérieurs. Si Réaumur a vu juste, comme ma vénération pour ses écrits me porte à le croire, et si son dessinateur a peint la vérité, leur larve serait dans une condition tout exceptionnelle.

Du parallèle de la composition et de la structure du bout postérieur du corps de ces deux larves, je ne balance pas à conclure que celle de Réaumur est fort différente, comme espèce, de la mienne, et par conséquent qu'elle n'appartient pas au véritable *Rhyphus fenestralis*.

Quant aux stigmates antérieurs de ma larve, la translucidité tégumentaire m'a permis de suivre les canaux trachéens latéraux jusqu'à un point presque imperceptible sur les côtés du segment qui suit la tête. C'est aussi là qu'on les rencontre dans les larves des grandes tipulaires.

2° NYMPHE. (Pl. 7, N° III, fig. 6-7).

Nympha nuda, obvoluta, elongata, sub-cylindrica, rufescens, circulatim spinulosa; antice dilatata, gibbosa, inermis; prothorace carinato, depresso, auriculato, antice bisetosus; abdominis apice utrinque spinis tribus validioribus.

Long. 10 mill.

Lorsque la larve veut subir sa transformation en nymphe elle quitte sa bouillie nutritive pour s'isoler, se fixer

sur un support du voisinage. Là, dans un repos apparent s'opère l'improvisation miraculeuse de ces yeux, de ces antennes, de ces membres, de ces soies, de ces piquans, dont la loupe la plus ardue n'avait découvert aucun vestige dans la larve malgré la diaphanéité de sa peau.

Pour se convaincre de l'immense dissemblance qui existe entre la nymphe de Réaumur et la mienne, il suffit de rapprocher de mon signalement aphoristique du peu de mots écrits par cet auteur et surtout de mettre en regard nos portraits respectifs.

Envisageons la nôtre par sa région dorsale. Son thorax plus large que l'abdomen et bossu n'a que de rares poils sans aucune épine. La ligne médiane du premier segment ou prothorax offre une carène, une suture d'une finesse extrême, qui loin d'être insignifiante, a une attribution physiologique comme je le dirai bientôt. Le tiers antérieur de ce segment est déprimé et pourrait être pris pour une tête. Il est légèrement échancré en devant, et tout près de ce bord on découvre deux petites soies raides bulbeuses et dirigées en avant. De chaque côté on voit aussi un petit lobe, une sorte d'oreillette. Segmens abdominaux à deux piquans distincts de chaque côté, à série transversale de petites spinules près du bord postérieur. L'avant dernier comme divisée par trois sillons profonds avec une épine plus forte à chaque côté de ces divisions. Le dernier fort petit, subéchancré avec les angles aigus. Yeux ovalaires bordés en haut et en dehors par les antennes. Pattes dépassant à peine les bouts des futures ailes.

Quand l'insecte parfait est appelé à quitter sa dépouille nymphale pour prendre son essor aérien, la suture médiane dont j'ai parlé se dessoude dans toute sa longueur et il en résulte une large ouverture.

3° INSECTE AILÉ.

Rhyphus fenestralis, Latr., Hist. Crust. et Ins.,
t. 14, p. 29.

Rhyphé des fenêtres.

Tipula fenestrarum, Scop.

Rhagio cinctus, Fabr., Ent. syst., t. 4. p. 275.

Anisopus nebulosus, Meig., Klassif., tab. 6, fig. 5.

Piceo-rufescens, antennis nigris; thorace nigro trilineato (varius immaculato); abdominis segmentis basi late obscuris; pedibus testaceis; alarum costa macululis tribus nigris, apicali majore nebulosa.

Long. 8 mill.

Hab. raro in fenestris.

Les bandes noirâtres de l'abdomen peu tranchées, souvent obscurcies par le duvet ou la dessication. Articulations tibio-fémorales intermédiaires et postérieures et bout des tibias de derrière avec une teinte obscure parfois peu marquée. Deux des taches costales de l'aile d'un noir décidé séparées par des espaces blanchâtres, la terminale simplement nébuleuse. Nervures transversales courtes avec une teinte noire; nébulosité vague aux autres.

Tout ce qu'on peut inférer des figures de Réaumur sur l'insecte ailé c'est que celui-ci appartient au genre *Rhyphus*. Mais ces figures et le peu de mots fort vagues du texte nous jettent dans la plus grande incertitude sur l'espèce tandis que ce que j'ai dit touchant les larves et les nymphes ne me laisse aucun doute sur les différences spécifiques qui existent entre celles de Réaumur et les miennes.

La description de Fabricius, le premier qui ait signalé l'espèce, cadre avec notre *Rhyphus fenestralis* quoiqu'il

dise: *thorax testaceus, immaculatus*. Ce n'est là que l'exception, car dans les nombreux individus qui ont passé sous mes yeux la plupart avaient au corselet trois raies plus ou moins noires. J'en ai trouvé fort peu où celles-ci fussent entièrement effacées.

CHAPITRE II.

MYCETOBIA PALLIPES.

1°. LARVE. (Pl. 7, N° III, fig. 8-12.

Lyonet, OEuvr. post, p. 186, pl. 17, fig. 27.

Larva apoda, cephalo, filiformis, glabra, albida, cum signaturis nigris confluentibus in thoracis segmentis; capite ovato, palpis vibratilibus; corporis ultimo segmento integro, apice utrinque brevissime penicillato.

Long. 8-10 mill.

Hab. in ulceribus Ulmi.

Comme on peut en juger par le parallèle des deux signalemens, cette larve et celle du *Rhynhus fenestralis* ont entre elles une si grande ressemblance qu'il faut une analyse comparative des plus scrupuleuses pour établir leur distinction spécifique. Ainsi, similitude parfaite de forme générale, de geure de vie, d'habitat, et à peu près de taille et de couleur. Mais indépendamment d'un trait organique très caractéristique fourni par la configuration et la structure du dernier segment du corps, nous trouverons encore, en descendant dans les détails, des différences qui ont bien aussi leur valeur.

Avant d'entrer dans cette analyse des caractères respectifs, je dois déclarer qu'il ne me reste pas le plus léger doute sur l'identité de mon espèce avec celle décrite et

figurée par Lyonet. S'il existe pour des yeux fort exigeans quelques dissemblances, elles sont de peu d'importance. D'ailleurs ne doit-on pas tenir compte et du temps déjà bien loin de nous où cet habile et consciencieux observateur écrivait, et de la circonstance d'un ouvrage posthume? Si l'auteur eût lui-même livré à la publicité ses observations, il les eût sans doute ou corrigées ou modifiées, et il aurait surtout dirigé avec soin la gravure.

Au lieu des quatre lobes qui dans la larve du *Rhyphus* forment une caverne stigmatique au bout de l'abdomen, et au lieu des quatre appendices tubuleux existant au même point dans la larve précitée de Réaumur, on ne rencontre dans le *Mycetobia* que deux très petits faisceaux de six ou sept poils, un de chaque côté, à peine constatables à une forte loupe, mais où le microscope nous découvre une sorte de bulbe basilaire qui, suivant toutes les apparences, recèle le stigmate postérieur. Entre ces faisceaux le segment terminal est entier. Ces poils, dont j'ai trouvé les analogues dans beaucoup de larves vivant dans les matières humides, ont une double mission physiologique, celle de protéger les stigmates contre l'abord des atômes étrangers en se reployant sur eux, et celle de favoriser la respiration en s'épanouissant en nageoire rayonnante à la surface de la bouillie nutritive. Ce qui vient à l'appui de l'idée que ces bulbes doivent être le siège des orifices respiratoires, c'est que les grandes trachées latérales, dont la pellucidité du tégument permet de suivre tout le trajet, ne s'arrêtent pas brusquement, comme dans le *Rhyphus*, avant les lobes de la caverne stigmatique, mais elles se continuent évidemment jusqu'aux faisceaux de poils dont j'ai parlé, et ce trait est bien exprimé dans la figure que j'en donne ainsi que dans celle de Lyonet. Si celui-ci n'a ni mentionné

ni figuré ces poils, cela tient vraisemblablement ou à ce que ses lentilles amplifiantes avaient moins de puissance que les nôtres, ou à ce qu'il n'avait pas connu la pratique de la compression entre deux lames de verre.

La tête, ovale comme dans le *Rhyphus*, a les deux mêmes points noirs, mais elle a une teinte plus roussâtre et deux lignes longitudinales obscures, peut-être deux rainures, que je n'ai point constatées dans le *Rhyphus* et qui paraissent avoir éludé l'œil de Lyonnet. Celui-ci dit que la tête de sa larve « était feuille-morte (c'est juste), ornée de quelques taches noirâtres et de deux blanchâtres à chaque côté. » Je n'y vois de noirâtre que les points dont j'ai parlé et qu'il ne désigne pas sous ce nom. Mais ici pour justifier ces taches, le graveur ou l'éditeur ont commis une grave erreur. Ils paraissent avoir confondu la tête avec un segment tacheté, et porté ainsi le nombre de ceux du thorax à quatre tandis qu'il n'est que de trois, et que Lyonnet lui-même indique ce dernier chiffre. Il résulte de là que la larve dans la figure de Lyonnet a, indépendamment de la tête, treize segments, ce qui est contraire à la vérité car on n'en compte jamais que douze dans ces sortes de larves.

Pour l'étude des parties de la bouche j'ai été mieux favorisé dans la larve du *Mycetobia* que dans celle du *Rhyphus*. J'ai reconnu un labre ou chaperon demi-circulaire, et dans les palpes vibratiles deux articles distincts dont le dernier se termine par une petite soie ou peut-être par un article subulifforme. Cette composition des palpes qui avait échappé à Lyonnet, nous rend facilement raison de la prestesse de leurs mouvements. Ils sont glabres comme dans le *Rhyphus fenestralis*. Au moyen d'une compression circonspecte j'ai aperçu de chaque côté de la base du labre et en arrière des palpes une pièce

conoïde qui m'a semblé formée de deux articles dont le terminal serait fort petit. Serait-ce là une antenne rudimentaire? je n'ose pas me prononcer.

Les trois segmens qui suivent la tête et qui correspondent au thorax sont sensiblement plus courts que les autres et ornés, comme dans le *Rhyphus*, de mouchetures foncées ou roussâtres, non simples et distinctes mais confluentes entr'elles et dessinant, pour me servir de l'expression de Lyonnet, des figures-assez élégantes. Celles-ci ont été mal saisies par le graveur belge. Les segments qui succèdent au thorax n'ont pas la teinte roussâtre de ceux du *Rhyphus*, ils ont incolores ou d'un blanc de lait suivant Lyonnet. Cette dernière nuance dépend, je crois, de la plus ou moins grande abondance du tissu adipeux splanchnique sous-jacent. Lyonnet dit en parlant de ces segments : « Ils se trouvaient séparés les uns des autres chacun par un cercle plus étroit, exépté le dernier où il n'y en avait point du tout. » Cela est de la plus grande exactitude et prouve l'habileté scrupuleuse du célèbre anatomiste de la chenille du saule. Ces cercles sont représentés dans ma figure par la fine bordure postérieure de ces segments, ils sont outrés dans celle de Lyonnet. Ces espèces de petits bourrelets tégumentaires jouent certainement un rôle actif dans les mouvements vermiculaires de cette larve.

C'est dans le terreau humide des saules que Lyonnet avait trouvé sa larve qu'il appelait *ver amphibie* (parce qu'il dit qu'elle pouvait vivre aussi dans le liquide) et moi dans la matière exsudée de l'ulcère de l'orme. Dans l'un et l'autre habitat c'est toujours une décomposition végétale.

2°. NYMPHE. (Pl. 7, N° III, fig. 13).

Lyonet, *loco citato*. Pl. 17, fig. 22-26.

Nympha nuda, obvoluta, elongata, subcylindrica, rufescens, circulatim spinulosa; antice dilatata vix gibbosa inermis; prothorace carinato, auriculato, haud antice bise-toso; spinulis posticis haud majoribus.

Long. 8 mill.

Cette nymphe a la forme, la couleur et le corps spinuleux de celle du *Rhyphus*, mais elle est plus petite qu'elle, moins bossue en avant où il n'y a pas de dépression circonscrite. La loupe découvre aussi au thorax quelques petits poils. Le bord antérieur loin d'être échancré est plutôt convexe, et les deux soies frontales raides n'existent point. Les spinules abdominales ont la même disposition annulaire, seulement celles de l'extrémité ne sont pas distinctes des autres par leur grandeur. L'éclosion de l'insecte ailé a lieu comme dans le *Rhyphus* par l'érailement de la carène suturale du prothorax.

Lyonet a figuré sa nymphe par le flanc, et elle est grossièrement rendue par la gravure; la mienne est représentée par le dos, ce qui donne à ces portraits une allure, une physionomie très différentes quoiqu'au fond les deux originaux soient identiques.

5°. INSECTE AILÉ. (Pl. 7, N° III, fig. 15-20).

Lyonnet, l. c. Pl. 17, fig. 20, 23, 28, 32, 33.

Mycetobia pallipes, Meig. Dipt. Eur., vol. 1, p. 230, tab, 8, fig. 10-13.

Mycétobie pallipède, Macq., Hist. nat. des Dipt. t. 1, p. 146.

Nigra griseo subpubescens ; abdomine basi rufescente, ore, pedibus, halteribusque pallidis, alis immaculatis.

Long. 3-4.

Hab. in Umbrosis.

Avant d'être arrivé à la métamorphose définitive des deux larves dont j'avais suivi les transformations en nymphes, je croyais avoir affaire à deux espèces d'un même genre. Mais par la confrontation des insectes ailés, surtout en consultant les nervures et cellules alaires, il me fut facile de me convaincre qu'ils appartenaient à deux groupes génériques distincts. J'avoue même que frappé de l'identité de mon espèce avec celle du célèbre Lyonet, dont aucun auteur n'avait parlé, et qui avait jeté De Haan dans un si grand embarras de dénomination, je me laissai entraîner à l'impulsion d'un hommage justement acquis en créant le genre *Lyonetmyia*, que j'ai cru ensuite devoir débaptiser non sans quelque regret.

Analysons génériquement et spécifiquement notre Mycétobie.

Tête sphérique munie d'un col. Lyonet a exprimé, ainsi que moi, ce dernier trait dans sa figure; Meigen a représenté la tête sessile, cela prouve qu'il n'avait pas l'insecte vivant sous les yeux. Ce qui vient encore à l'appui de cette présomption c'est que Meigen a figuré les antennes divergentes et arquées, tandis que pendant la vie elles sont dirigées en avant et droites. Lyonet n'a pas failli à ce trait de physionomie et je l'ai aussi exprimé. Après la mort, ces antennes se fléchissent très irrégulièrement, se contournent. Insérées près de la bouche elles se composent de seize articles courts, serrés entr'eux, velus et poilus ainsi que l'a très bien peint Lyonet. Les deux premiers articles,

quoiqu'un peu plus gros que les suivants, ne sont pas assez distincts pour mériter l'épithète de *discretis* donnée par Meigen. Le dernier ou terminal est un peu plus long et atténué en avant. Palpes de trois articles dont l'intermédiaire plus petit. J'ai vainement cherché à leur en trouver une quatrième comme dans les *Rhyphus*. Yeux grands, réniformes, contigus et soudés en arrière dans le mâle. Trois ocelles disposés en triangle.

Corselet convexe plus ou moins garni, surtout sur les côtés, de poils mous, caduques. Ecusson petit, arrondi, peu saillant. Métathorax convexe.

Abdomen oblong, pubescent, noirâtre avec une teinte rousse à sa base et souvent à sa région ventrale. Lyonet fait aussi mention de cette coloration. Le dernier segment terminé dans la femelle par deux petits tentacules vulvaires. Abdomen du mâle plus étroit, atténué en arrière où il se termine par une armure copulatrice qu'une compression expulsive fait saillir. Cette armure, composée de deux panneaux ou valves arrondies d'entre lesquelles sort un fourreau de la verge fin et pointu.

Ailes croisées dans le repos ou dans l'ambulation ordinaire. Nervures marginale et sous-marginale un peu courbées et confluentes à leur insertion à la cellule basilaire. Celle-ci grande et triangulaire. Nervure externo-médiaire bifurquée, mais peu marquée, fausse, indiquée par des points dans ma figure. Balanciers gros, ovoïdes, pâles.

Pattes de longueur moyenne pour une tipulaire, pâles ainsi que les hanches. Celles-ci grandes comme dans les Mycétophiles en général. Tibias terminés par un ergot droit bien prononcé. Tarses grêles, atténués. Ongles très petits.

*Explication des figures (toutes grossies) de la planche 7^e,
N^o III.*

1. Larve du *Rhyphus fenestralis*.
2. Mesure de sa longueur naturelle.
3. Partie antérieure détachée de cette larve.
 - a a. Palpes.
 - b b. Antennes? rudimentaires.
 - c c. Stigmates antérieurs. Points imperceptibles du prothorax où aboutissent les canaux trachéens latéraux.
 - d. Portion de ceux-ci.
4. Partie postérieure détachée pour mettre en évidence les quatre lobes qui la terminent et les canaux trachéens qui s'arrêtent brusquement avant ces lobes.
5. Le bout postérieur isolé avec les quatre lobes qui constituent la *caverne stigmatique*.
 - a a. Lobes inférieurs ciliés.
 - b b. Lobes supérieurs glabres séparés par un feston ou lobe rudimentaire.
6. Nymphe de ce *Rhyphus* envisagée par sa région dorsale.
 - a a. Soies frontales.
 - b b. Oreillettes.
 - c. Les trois segments du thorax, avec la carène prothoracique et la dépression antérieure.
 - d. Abdomen avec ses verticilles de spinules.
- A. Mesure de la longueur naturelle de la nymphe.
7. La même nymphe vue de côté pour faire voir les yeux, les antennes, la bosse du thorax, les ailes rabattues, etc.

8. Larve du *Mycetobia pallipes*.
 9. Mesure de sa longueur naturelle.
 10. Tête détachée.
 - a a.* Palpes.
 - b b.* Mamelons antenniformes séparés par le labre.
 - c. c.* Points noirs ocelliformes.
 11. Un palpe détaché, pour montrer sa composition.
 12. Bout postérieur du corps.
 - a a.* Canaux trachéens se continuant jusqu'au bout du dernier segment.
 - b b.* Petites papilles à cils divergents où doivent siéger les stigmates postérieurs.
 13. Nymphe du *Mycetobia*, par la région dorsale.
 14. Mesure de sa longueur naturelle.
 15. *Mycetobia pallipes*, insecte parfait.
 16. Mesure de sa longueur naturelle.
 17. Tête du mâle, détachée, vue par dessus, avec les parties de la bouche très étalées.
 - a.* Antenne pour faire voir sa composition, sa structure, son insertion.
 - b b.* Palpes.
 - c.* Trompe avec ses lèvres renversées.
 - d d.* Yeux contigus en arrière dans le mâle.
 - e.* Col précédé des trois ocelles.
 18. Abdomen du mâle terminé par l'armure copulatrice.
 19. Cette dernière vue de côté.
 20. Une patte antérieure.
-

ICHNEUMONOLOGIE PROVENÇALE,

OU

CATALOGUE DES **ICHNEUMONIDES** QUI SE TROUVENT AUX
ENVIRONS D'AIX, ET DESCRIPTION DES ESPÈCES INÉDITES.

(Suite (1)).

Par M. BOYER DE FONSCOLOMBE.

(Séance du 28 Octobre 1846.)

Genre **MESOLEPTUS**, Grav .

Section II (Grav.) *Écusson blanchâtre, segments de l'abdomen noirs ordinairement bordés de blanchâtre.*

1. *Mesoleptus cingulatus?* Grav. Long. 0,009.

M. pedibus fulvis, coxis pallidioribus, tarsis posticis, nec non tiliarum posticarum apice, fuscis; pectore et facie flavis; segmentis albomarginatis, Grav.

Il est difficile de douter que ce soit l'espèce ainsi nommée par M. Gravenhorst. Cependant mon insecte présente quelques différences. Le col est bordé de jaune, le dessus du corcelet a deux assez grandes taches de même couleur, formant le crochet en arrière; une ligne triangulaire allongée, en dessous des premières, qui en est distinctement séparée par la suture, et se termine à la base des premières ailes; une petite ligne en dessous de l'origine des ailes, se confondant presque avec la précédente;

(1) Voyez 2^e série, Tome V (1847) ,p. 51 et 397.

la poitrine totalement jaune, ainsi que les lignes ci dessus. La suture entre le prothorax et le métathorax est aussi jaune ainsi que l'écusson. Il n'y a pas de point jaune au dessous de celui-ci, et le reste du corselet est entièrement noir.

L'aréole est nulle, obscurément indiquée.

Les pattes postérieures sont plus fauves que les antérieures; leurs hanches sont fauves en dessus et pâles en dessous. Les trochanters postérieurs sont jaunes, marqués en dessus d'une tache noire.

L'extrémité de l'abdomen est presque tronquée.

Tout le reste est conforme à la description de l'auteur allemand.

Je crois avoir trouvé cet insecte en avril.

Section III (Grav.) *Écusson pâle ou roux, abdomen ou tout rougeâtre, ou roux et noir.*

2. *Mesoleptus sticticus*, Grav. Long. 0,01.

M. fulvus, scutello flavo; oculis, ocellis, pectore et petioli basi, nigris. m. f. (Mas, thoracis lateribus et regione scutellum, nigris.) Grav.

Ichneumon sticticus, Fabr. Entom. suppl. *Crytus sticticus*, syst. piez.

Dans mon individu mâle, les huit premiers articles des antennes sont roussâtres ou fauves; la poitrine est entièrement noire, avec deux très petits points latéraux fauves. Les quatres hanches postérieures au lieu d'une ligne noire n'ont qu'une tache de cette couleur à leur base. La couleur noire du pétiole ne s'étend pas beaucoup.

Dans la femelle, la tache carrée du front est visible, mais peu distincte de la couleur du fond. La poitrine a

une tache noire. Celle en avant du col est petite; le dos du corselet est roux avec trois bandes plus fauves ou plus foncées, mais assez peu distinctes. Le pétiole est fauve; à peine aperçoit-on un point noir à son origine.

Section IV. *Écusson noir; abdomen roux ou roux et noir.*

3. *Mesoleptus fugax?* Grav. Long. 0,012.

M. abdomine medio rufo nigro maculato; femoribus fulvis, tibiis testaceis; picturis faciei et articulis, et biantennæ subtus flavis. M. Grav.

La face est noire avec deux grandes taches jaunes latérales qui viennent atteindre le chaperon. Les antennes, un peu plus longues que le corps, sont noires; les premier et deuxième articles jaunes en dessous, le troisième obscurément taché de jaune. Les trochanters antérieurs sont jaunes tachés de noir à leur base, les postérieurs noirs avec l'extrémité jaune. Les cuisses postérieures sont d'un roux plus foncé que les antérieures, et leur côté supérieur est légèrement teinté de brun. L'extrémité des mêmes jambes est noire, davantage de leur côté interne, où cette couleur s'avance presque jusqu'au milieu en forme de ligne. Le pétiole de l'abdomen n'est pas canaliculé; les deux premiers segments sont noirs légèrement bordés de roussâtre, leur dessous est jaunâtre et cette teinte gagne presque sur les côtés en dessus; le troisième est roux avec quelques taches ou points irréguliers et le bord, noirs; le quatrième roux à sa base, noir dans le reste, le noir empiétant irrégulièrement sur la couleur de la base. Les autres sont noirs, à peine bordés de pâle.

Je crois que le nom de M. Gravenhorst que je lui ai assigné est celui qui lui convient en effet, malgré le peu

de différences que je viens d'indiquer, il se rapproche beaucoup du *M. typhæ* ci-dessous, surtout de la troisième var. Grav.; mais l'extrémité des jambes postérieures est plus largement noire et la nervure inférieure de la cellule est beaucoup plus sinueuse.

Je crois l'avoir pris en avril.

4. *Mesoleptus typhæ*, Grav. Long. 0,013.

M. abdominis medio, antennis, pedibusque rufis; coxis anterioribus flavo-maculatis, posticis nigris; facie flavá.
m. f. Grav.

Ichneumon, Geoffr. N° 58. *Ichneumon typhæ*, Fourcr. p. 413, N° 59.

La face est entièrement jaune, à peine un point noir qui s'avance un peu dans le haut. Les antennes un peu brunes en dessus dans les mâles. Dans plusieurs la nervure extérieure de l'aréole est interrompue, ou faible et presque nulle; cette aréole est un peu plus grande et plus arrondie dans les mâles. Les hanches antérieures sont noires dans les femelles, les premières légèrement tachées de jaune à la base; à peine un point jaune à l'extrémité des moyennes. Les hanches antérieures sont très jaunes dans les mâles avec à peine un point à la base; dans beaucoup, surtout les mâles, les cuisses postérieures sont plus fauves ou testacées que les antérieures; les mêmes jambes sont souvent presque jaunâtres quoique toujours avec une teinte grisâtre. Le pétiole de l'abdomen est tout noir dans un seul individu. Dans quelques-uns les côtés du deuxième segment sont noirs, ainsi que le bord du troisième. Chez plusieurs le cinquième est roux à sa base ou sur ses côtés ou même presque entièrement roux.

Variété cinquième de *M. Gravenhorst*. Toutes les

pattes rouges: les deux premiers articles des antennes en dessus: le stigmate des ailes plus noirâtre.

Très commun sur les fleurs des prés, en avril.

5. *Mesoleptus sulphuratus*, Grav. Long, 0,013

M. abdominis medio testaceo; tibiis flavis, posticis apice nigro. m. f. (Mas facie flavá, femoribus anterioribus fulvis; Fem. facie nigra, femoribus anterioribus nigris apice rufo) Grav.

Je ne connais que le mâle.

Les antennes sont testacées ou roussâtres en dessus presque comme en dessous. Les hanches antérieures sont jaunes, tachées de noir à la base; tous les trochanters sont jaunes, les derniers avec deux points noirs.

6. *Mesoleptus filicornis*, Grav. Long. 0,01.

M. abdominis medio, ore, pedibusque testaceis, femoribus posticis nigricantibus. m. f. Grav.

Je n'ai que des mâles. Dans un individu le quatrième segment est presque entièrement roussâtre.

7. *Mesoleptus lævigatus*, Grav. Long. 0,011 — 0,007.

M. segmentis 2 et 3, femoribus tibusque anterioribus totis, posticis pro parte, rufis. m. f. Grav.

Les antennes sont toujours noires, légèrement roussâtres en dessous chez quelques-uns. Les jambes postérieures sont presque toujours ou noires ou brun foncé, un peu soyeuses, quelquefois roux-grisâtre, mais l'extrémité n'est jamais plus noire que le reste; les cuisses postérieures toujours noires, luisantes, l'extrême base rousse. Le pétiole de l'abdomen est lisse, on y aperçoit rarement deux lignes élevées.

Var. 2, Grav. La première moitié du quatrième segment rousse.

Var. 2 — 6? Grav. Le quatrième segment entièrement roux et luisant; la base des cuisses antérieures légèrement, les moyennes en très grande partie, noires; les jambes postérieures très noires.

Var. 6, Grav. Base des cuisses intermédiaires teintée de noir en dessus, celle des antérieures à peine.

Très commun, les mâles plus que les femelles, fin d'avril.

Genre TRYPHON, Fallen, Grav.

Section I. *Écusson et abdomen noirs, les segments souvent bordés de blanchâtre.*

1. *Tryphon murinus*, Grav. Long. 0,0125.

Tr. capite thoraceque pilosellis; basi tibiæ posticarum, annuloque tarsorum posticorum, albis; femoribus anterioribus casteneis. m. Grav.

Il ne diffère qu'en un seul point de la description de M. Gravenhorst; c'est que les cuisses postérieures sont d'un rougeâtre-châtain comme les premières, leur extrémité assez largement, et leur côté convexe légèrement, noirâtres.

Sorti d'une chrysalide de Lépidoptère.

2. *Tryphon compunctor*, Grav. Long. 0,0055.

Tr. sericans; pedibus rufis, coxis et tibiæ posticarum apice, nigris; ore et antennis ferrugineis. m. f. Grav.

Je ne connais que le mâle. La racine des ailes est blanc-jaune, il y a un point roussâtre très petit de chaque

côté de la base du deuxième segment, il est légèrement bordé de roux, ainsi que tous les suivants.

Au printemps.

3. *Tryphon brevisculus*, Nob. Long 0,0055,

Tr. pedibus rufis, coxis et trochanteribus anterioribus flavis, posticis nigris; antennis nigris, articulo primo subtus luteo; facie et thoracis picturis flavis; areolâ nullâ. Nob.

Il a des rapports avec les *Tr. flavoguttatus, rufipes, scalaris* et *nævius*. Le pétiole de l'abdomen, assez mince à son origine, le rapproche du premier et pourrait le faire placer dans le genre *Mesoleptus*. Les couleurs de la tête et le défaut d'aréole lui donnent quelque affinité avec le *Tr. rufipes*. La tête, le corselet, les couleurs des pattes, auraient quelques rapports avec les deux derniers dénommés plus haut; mais il s'en distingue par l'aréole qui manque.

Les palpes, la bouche, les joues, la face jusqu'au dessous des antennes, sont jaunes. Celles-ci, de la longueur du corps, sont noires à peine d'un brun moins foncé en dessous; le dessous du premier article taché de jaune obscur. Le dessus du col et un petit point latéral, une tache triangulaire assez grande en avant des ailes, un point sous l'origine des inférieures, une ligne verticale, irrégulière, assez large de chaque côté de la poitrine, jaunes. Les ailes sont assez grandes, légèrement enfumées; le stigmate couleur de poix, le rayon brun, la racine et la tégule, jaunes; point d'aréole, mais elle est obscurément indiquée, en regardant l'aile contre le jour.

Les pattes sont d'un roux fauve, les hanches et les trochanters antérieurs d'un jaune paille, les postérieurs noirs avec l'extrémité jaune; l'extrémité des jambes postérieurs et les même tarsi, noirâtres.

L'abdomen, à peine de la longueur de la tête et du corselet, est presque pétiolé, aplati, fusiforme et insensiblement plus gros postérieurement (deux lignes élevées sur le pétiolé), noir, soyeux, deux points jaunes à l'extrémité du premier segment sur les côtés; le bord du second légèrement jaunâtre, à peine plus largement sur les côtés; les autres peu ou même presque insensiblement bordés de blanchâtre. Ventre jaune mélé de brun.

Au printems dans les prés.

4. *Tryphon rufo-notatus*, Nob. Long. 0,0065.

Tr. pedibus rufis, facie et thoracis picturis luteo-flavis, segmentis rufo marginatis, 3 rufo maculato. Nob.

Il paraît se rapprocher par les couleurs de l'abdomen des *Tr. maculatus* et *rubiginosus*, Grav.; mais il en diffère par l'absence de l'aréole et d'autres caractères.

Palpes, bouche, joues et face jusqu'aux antennes, d'un jaune un peu fauve. Les antennes manquent. Tache jaune triangulaire en avant de la naissance des ailes, un petit point sous les ailes, la suture latérale entre le prothorax et le métathorax, jaunes. Stigmate couleur de poix, rayon brun, racine et tégule jaunes pâle; point d'aréole.

Pattes entièrement roussâtre-testacé, extrémité des jambes postérieures et leurs tarses roux-bruns. Abdomen allongé, ovale, guère plus long que la tête avec le corselet. Premier segment deux fois plus long que large, peu rétréci à son origine, ayant deux lignes élevées, noir, les angles latéraux postérieurs jaunâtres; le deuxième noir avec le bord roux; le troisième noir taché de roux à sa base tant au milieu que sur les côtés, son bord postérieur largement roux; les suivants noirs bordés de roux, bordure du quatrième un peu plus large.

5. *Tryphon pinguis*, Grav. Long. 0,011.

T. marginibus segmentorum summis rufescentibus ; pedibus flavis, posteriorum coxis et femoribus, nec non tibiatarum et articularum tarsi apicibus, nigris. m. f. (Femina antennis subtus ferrugineis.) Grav.

Je ne connais que la femelle. Le labre est roux, à peine le bord du deuxième et du troisième segments est-il, et peu distinctement, roux.

Les mêmes corpuscules elliptiques, liés en paquet par des fils, sous le ventre en avant de l'anus, existent dans ma femelle, comme M. Gravenhorst les a vus dans quelques-unes des siennes.

Au printemps dans les prés.

Section II. *Écusson taché de blanchâtre ; abdomen noir ou les segments bordés de couleur plus pâle.*

6. *Tryphon sexcinctus*, Grav. Long. 0,008.

Tr. segmentorum marginibus albidis ; maculis duabus faciei flavis ; pedibus rufis, posteriorum tibiis tarsisque fuscis. Grav.

Le chaperon est noir avec le bord antérieur et les côtés jaune-roussâtre, on aperçoit de chaque côté des troisième et quatrième segments, en dessus, une tache ronde d'un roux obscur.

7. *Tryphon quinque-cinctus*, Grav. Long. 0,007

Tr. segmentorum marginibus albis ; pedibus fulvis, posteriorum tibiis tarsisque nigris ; facie albo-flava ; antennis subtus fulvis articulo primo albo. m. Grav.

Le col, non plus que le corselet, n'ont point de tache

jaune, excepté la ligne sous l'écusson. Le bord du deuxième segment n'est pas blanc, mais obscurément roussâtre.

8. *Tryphon succinctus*, Grav. Long. 0,007 — 0,0055.

Tr. marginibus segmentorum, collo facieque albidis; pedibus fulvis, posticorum tarsis tibiisque nigricantibus. m? Grav.

La face est jaune, un peu échancrée dans le haut par une ligne noire très courte. Dans un individu le jaune de la face est remplacé par deux grandes taches latérales. Il n'y a qu'une ligne jaune latérale sous le col. Les jambes postérieurs sont très soyeuses, d'un brun grisâtre.

9. *Tryphon marginellus*, Grav. Long. 0,009.

Tr. marginibus segmentorum albidis, pedibus, antennis et scutelli apice, rufis; facie flavá. f. Grav.

Les deux taches du prothorax en dessus, proche du col, ne sont que de très petits points jaunes. L'écusson est noir avec une tache roussâtre assez obscure de chaque côté. Le point roux en dessous de l'écusson n'existe pas ou n'est pas sensible.

10. *Tryphon aulicus?* Grav. Long. 0,01.

Tr. pedibus fulvis aut rufis, posticorum tarsis et tibiis nigris, his medio albidis. m. f. (*Mas facie flavá, antennis subtus testaceis; Femina ore testaceo*) Grav.

L'individu que je possède est fort dégradé; je le crois femelle.

Les antennes au moins de la longueur du corps, noires, un peu brunes en dessous. Un point jaune à la

base des ailes, un autre très petit en dessous ; deux points jaunes sur le devant du corselet en dessus ; bordure jaune en dessus du col ; écusson entièrement jaune et une ligne de même couleur au dessous. Pattes toutes uniformément rousses ou fauves ; genou ou extrémité des cuisses postérieures noirâtre. Abdomen entièrement noir, soyeux, les segments non bordés de blanc, tout au plus le dernier. Les autres caractères sont conforme à la description de M. Gravenhorst.

11. *Tryphon armillatorius?* Grav. Var. 1. Long. 0,01.

Tr. segmentis pallidé marginatis, mediis dorso testaceis; pedibus rufis, anterioribus coxis et trochanteribus flavis, posticis tarsis et tibiaram apice nigris; pectore, facie et thoracis picturis albidis. m. Grav.

Ne connaissant pas d'ailleurs le *Tr. armillatorius*, je doute fort que mon individu s'y rapporte.

La face est jaune. Les antennes manquent, leur premier article me paraît n'avoir pas été jaune. Le dessous du col est jaune. Derrière le col sur le corselet il y a de chaque côté une grande tache triangulaire, un point à la base des ailes, un autre très petit au dessous, jaunes. La poitrine est noire avec une ligne double faisant l'anneau ou le chaînon de chaque côté ; la suture qui sépare le métathorax n'est pas jaune ; il n'y a pas non plus de ligne jaune au dessous de l'écusson qui est fauve. Le stigmate et le rayon des ailes sont roux-bruns, la racine et la tégule jaune-pâle, point d'aréole dont on peut cependant entrevoir les traces en regardant contre le jour. Pattes rousses, hanches et trochanters antérieurs jaune pâle ainsi que l'extrémité des trochanters postérieurs. Jambes postérieures blanc-jaunâtre, leur extrémité et le tarse noirs, épines du bas de la jambe, blanchâtres.

Abdomen ovale allongé, un peu plus long que la tête avec le corselet, noir. Premier segment uni, peu ou point canaliculé, légèrement bordé de blanc-jaunâtre; les suivants de même, mais la bordure du deuxième et surtout du troisième plus large.

Il peut se rapporter à la variété première de M. Gravenhorst dont l'abdomen est noir, les segments bordés de blanc ou de testacé,

Peut-être est-ce une variété mâle du *Tr. aulicus* ci-dessus, il en diffère par le haut des dernières jambes non taché de noir, et par la bordure assez large des segments.

12. *Tryphon caligatus*, Grav. Var. Long. 0,011.

Tr. ore, puncto scutellari pedibusque rufis; tarsi et tibiis posticis nigris, his antè basin albidis aut ferrugineis. f. Grav.

Chaperon et mandibules jaune foncé. L'écusson et un point au dessus d'un rouge obscur peu sensible. Jambes postérieures d'un blanc-jaunâtre même à la base, leur extrémité largement noire ainsi que le tarse dont le premier article est marqué à sa base d'un très petit point blanchâtre. Abdomen assez comprimé vers son extrémité; le bord des segments, surtout des derniers, légèrement blanchâtre. Le reste comme dans la description du savant auteur allemand.

13. *Tryphon marginatorius*, Grav. Long. 0,01.

Tr. marginibus segmentorum 1 et 2 fasciâ latâ flavâ, segmentis reliquis sub flavo marginatis; facie, maculis thoracis, tibiisque flavis. Grav.

Cryptus marginatorius, Fabr. syst. piez.

La moitié postérieure du premier segment est entiè-

rement jaune et s'unit aux bords latéraux de la même couleur. Le second est entièrement jaune, les seuls angles de la base bruns. Le bord des suivants est d'un jaune assez marqué; on aperçoit quelques nuances rougeâtres sur le disque et vers les côtés du troisième et surtout du quatrième.

Section III. *Écusson blanchâtre; abdomen roux, ou roux et noir.*

14. *Tryphon albocinctus*, Grav, Long. 0,009.

Tr. scutelli apice rufo; abdomine rufo, basi nigrá, marginibus segmentorum albidis; pedibus anterioribus flavis, coxis et latere supero femorum nigris. m. Grav.

Le chaperon est d'un jaune foncé. Le deuxième segment de l'abdomen est un peu taché de roux aux angles de la base; le troisième roux, bord marginal très légèrement blanc, une bande noire mal prononcée en avant de ce bord et une pareille à la base.

15 *Tryphon colon?* Grav. Long. 0,012.

Tr. abdominis medio rufo; pedibus anterioribus rufostamineis, coxis et trochanteribus albido nigroque variis; tibiis posticis basi exalbida; facie flava, antennarum annulo albo. m. Grav.

La face et la bouche sont jaunes. Les antennes presque de la longueur du corps, noirâtres, premier et deuxième articles jaunes en dessous, blanches au milieu; un point jaune au dessous de l'écusson; le stigmate et le rayon couleur de poix, racine et tégule jaunes; point d'aréole.

Hanches antérieures noires en dessus, jaune pâle en dessous; trochanters jaunes avec un point noir en dessus;

cuisse antérieure d'un jaune fauve. Jambes plus pâles. Cuisses postérieures d'un fauve plus prononcé que les antérieures, le genou noir; leurs hanches et leur trochanters noirs; les jambes brunes ou noires, d'un roux clair à leur base, épines blanchâtres, troisième article des mêmes tarsi blanc-jaunâtre.

Abdomen ovale, allongé, plus long que la tête et le corselet, aplati, mais renflé en dessous vers l'anus. Pétiole assez aminci; premier segment noir; les deuxième, troisième et quatrième finement ponctués, légèrement raboteux, d'un roux foncé un peu obscur; les suivants noirs légèrement bordés de blanc.

Je doute que mon *Tryphon* soit le même que celui de M. Gravenhorst, surtout parce qu'il ne fait pas mention de la ponctuation de l'abdomen et que dans le mien la base des jambes postérieures est rousse et nullement blanchâtre.

16. *Tryphon extirpatorius?* Grav. Long. 0,007.

Tr. abdominis medio pedibusque rufis, coxis et trochanteribus anterioribus pallidioribus, coxis posticis basi nigrâ; facie flavâ. m. f. (Mas antennis nigris; Femina antennis subtus testaceis. Grav.

Je crois que c'est bien l'espèce de M. Gravenhorst; il y a cependant quelques différences. Le mien me paraît un mâle.

La tête est noire, la bouche, les côtés du chaperon et deux grandes taches à la face, jaunes; le chaperon jaune-ferrugineux. Les antennes frustes sont un peu roussâtres en dessous et même en dessus. L'écusson est jaune à son extrémité et il y a au dessous une ligne jaune. L'aréole est entière et bien terminée. Les hanches et les trochanters

antérieurs sont d'un jaune-roussâtre, sans tache noire; celle de la base des postérieurs est très petite. Le pétiole de l'abdomen peu rétréci à son origine est plus long que large, mais la longueur n'est pas double de la largeur. Les deuxième, troisième et quatrième segments sont d'un roux un peu sombre, la base du deuxième largement noire, celle du troisième obscurément tachée de noir ainsi que ses côtés. Le quatrième obscurément nuancé de noir sur son disque; les autres noirs bordés de roux.

Section IV. *Écusson noir; abdomen ou entièrement roux, ou roux et noir, ou jaune et noir.*

17. *Tryphon elegantulus*; Schr. Grav. Var. A, a. Long. 0,015.

Tr. femoribus crassis; fronte muticâ; abdominis medio, tibiis, nec non femorum anticorum latere interno, flavis. m. Grav.

Dans un individu le premier article des antennes est tout noir, dans un autre, au contraire, il est jaune en dessus et en dessous. L'écusson jaune, quelquefois une ligne jaune sous l'écusson. Les premiers trochanters sont jaunes en dessous; quelquefois les cuisses antérieures n'ont que l'extrémité jaune. La première moitié du quatrième segment est jaune.

18. *Tryphon scotopterus*, Grav. Var. 1. Long. 0,008.

Tr. alis fusco hyalinis; abdomine pedibusque fulvis, basi nigris, m. Grav.

La bouche (du moins les mandibules) est fauve. Les ailes sont très enfumées, quoique mon individu soit femelle; le stigmaté est jaune, le rayon brun. Toutes les

hanches sont noires avec l'extrémité rousse ou fauve, même les postérieures; les tarses postérieurs roux ou tirant sur le brun. La base du pétiole de l'abdomen est noirâtre. L'aiguillon très noir.

19. *Tryphon flavescens*, Nob. Long. 0,006.

Tr. alis fusco hyalinis; abdomine pedibusque fulvis, tarsis posticis fuscescentibus. Nob.

Tryphon scotopterus? Grav. Var. 2?

Il me paraît que c'est la deuxième variété de l'espèce précédente, décrite par M. Gravenhorst. Je regarde cependant cet ichneumonide comme spécifiquement distinct. Le corps est plus court et plus ramassé; le pétiole plus court et un peu plus large à sa base. Les ailes plus amples, elles sont au moins de la longueur du corps; l'aiguillon plus court (si, comme je le crois, je l'ai bien observé) et roussâtre ou jaunâtre.

Tête et corselet noirs. Bouche jaune. Antennes plus longues que la moitié du corps, filiformes, testacées en dessous, à peine plus brunes en dessus, le dessous du premier article un peu plus jaunâtre. Ailes très amples, jaunâtres enfumées. Stigmate et rayon jaunes ou couleur de poix; racine et tégule, jaunes; aréole oblique, irrégulière, pétiolée.

Pattes entièrement jaune-fauve, tarses postérieurs seuls bruns. Abdomen entièrement d'un fauve clair, un peu comprimé vers son extrémité; aiguillon très court, jaune-roussâtre.

Cette espèce n'est pas rare chez nous.

20. *Tryphon debilis*, Nob. Long. 0,007.

Tr. segmentis 2 et 3 rufi nigro notatis; pedibus luteo-

fulvis; coxis, trochanteribusque albidis, ore et puncto antè alas flavis. Nob.

Il semble se rapprocher des *Tryphon albopictus, notatus* et *melanonotus*. Je crois que mon individu est mâle.

Chaperon, joues et mandibules jaunes; antennes au moins aussi longues que le corps, fauves ou roussâtres en dessous, à peine plus brunes en dessus, les trois premiers articles noirs. Un petit point jaune avant la base des ailes. Stigmate et rayon couleur de poix, racine et tégule blanc jaunâtre; point d'aréole.

Pattes fauve-pâle; les hanches et trochanters des antérieures d'un blanc-jaunâtre; une petite tache noire à la base des hanches intermédiaires. Hanches postérieures noires, leur extrémité jaunâtre; les mêmes trochanters noirs et d'un jaune pâle à leur extrémité. Jambes postérieures à peine plus pâles que les cuisses, un peu rembrunies à leur extrémité; tarses postérieurs bruns.

Abdomen ovale, presque en masse plus épais vers l'extrémité; premier segment un peu rétréci insensiblement vers sa base, plus long que large, noir, son extrémité assez largement rousse. Le deuxième et le troisième roux avec une ligne irrégulière, transversale, noire, sur le milieu. Les suivants noirs avec le bord légèrement roux.

21. *Tryphon delicatus*, Nob. Long. 0,0065.

Tr. segmentis 2 et 3 rufis, nigro notatis; pedibus rufis, coxis et trochanteribus anterioribus albidis; facie, genis, articulo uno antennarum et maculis thoracis, flavis; areolâ nullâ. Nob.

La face, les joues, la moitié du bord interne des yeux jusqu'aux antennes, jaunes. Antennes plus longues que le corps, noires en dessus, d'un fauve brun en dessous, le

premier article jaune en dessous. Une ligne humérale en avant des ailes, un point allongé en dessous de leur base, une très petite ligne sur les côtés de la poitrine, jaune-pâle. Stigmate et rayon des ailes, bruns; racine et tégule, jaunes.

Pattes rousses ou fauve pâle; les hanches et trochanters antérieurs blanc-jaunâtre; hanches postérieures noires, jaunes en dessous, leurs trochanters noirs en dessus, à leur base; extrémité des jambes postérieures un peu noire, les même tarsi très noirs.

Abdomen peu pédiculé; le premier segment s'élargissant insensiblement, deux fois plus long que large, aciculé ou ponctué avec deux lignes élevées, noir, roux à son extrémité; le deuxième roux marqué d'une bande noire dans son milieu, transverse, et de deux points surmontant cette bande, le troisième noir, taché de roux à sa base et à son disque; les suivants noirs; le dernier un peu roussâtre.

C'est peut-être la deuxième variété du *Tr. albopictus*, Grav. Je n'y vois point de différence, si ce n'est l'extrémité des jambes postérieures qui paraît moins noire dans le mien; et les taches du corselet plus grandes. Il se rapproche du *Tr. erythrocerus*, et de la deuxième variété du *semicaligatus*.

22. *Tryphon petulans*, Grav. Long. 0,009.

Tr. segmentis 2 et 3 pedibusque rufis, coxis et trochanteribus nigris; antennis subtus fulvis. m. Grav.

Le stigmate et le rayon des miens sont presque jaunes; l'extrémité des trochanters est rousse. Dans quelques-uns, l'extrémité du premier segment, et quelquefois la base du quatrième est rousse.

La femelle, que M. Gravenhorst n'a pas connue, ne diffère en rien du mâle, son aiguillon est court et noir.

23. *Tryphon collaris*? Grav. Long. 0,008.

Tr. abdominis medio rufo, nigro maculato; pedibus, collo et facie, testaceis. f. Grav.

Il y a quelques différences entre moninsecte et celui que décrit sous ce nom M. Gravenhorst. La tête est entièrement testacée, avec les yeux, les yeux lisses et un espace au dessous de ceux-ci, noir. La bouche et les palpes sont d'une teinte plus claire et plus jaunâtre. Le col n'est pas, ou est à peine sensiblement, marqué de cette même couleur testacée, qui ne se voit nullement sur les côtés du prothorax. La tégule est plutôt de cette même teinte que jaune; la nervure extérieure de l'aréole est en effet très affaiblie comme l'exprime la description de l'auteur allemand. Les hanches postérieures sont noires ou brunes, roussâtres à leur extrémité surtout en dessous; les trochanters sont roux-fauve. Le premier segment de l'abdomen est très lisse comme dans la dite description, mais il est roux à son extrémité; les deuxième, troisième et la base du quatrième sont roux, sans taches.

Le *Tr. orbitalis*, Grav. aurait quelques rapports avec celui-ci quant aux couleurs de la tête.

24. *Tryphon fulvescens*, Nob. Long. 0,011.

Tr. abdomine, pedibusque rufis; segmentis 5 et 6 fuscescentibus; stigmatè testaceo, areolâ irregulari obliquâ. Nob.

Il se rapproche du *Tr. heliophilus* et du *brunniventris*. Sa forme est semblable à celle du *Tr. rutilator*. Je ne sais s'il est mâle ou femelle.

Les mandibules et le chaperon sont d'un roux obscur. Le premier article des antennes est noir, les suivants jusqu'au sixième roux en dessous comme en dessus; cette couleur se rembrunit dans les suivants, qui sont faiblement roux en dessous, bruns en dessus; les derniers redeviennent presque roux; elles sont de la longueur du corps.

Les ailes sont un peu jaunâtres; le stigmate et le rayon testacés, la racine jaune-testacé; la tégule testacée avec un point noir vers sa base; l'aréole est ovale, placée obliquement, presque sessile.

Les pattes sont entièrement rousses, les hanches seules noires avec une tache roussâtre plus ou moins petite à leur extrémité. L'abdomen est d'un roux clair, seulement la base du pétiole à peine noire; le premier segment lisse, et le cinquième ainsi que la base du sixième bruns, soyeux; le septième et le bord du sixième sont de la couleur des premiers.

25. *Tryphon erythropulpus*, Grav. Long. 0,009.

Tr. abdominis medio rufo; pedibus anterioribus rufis, coxis et trochanteribus nigris; posticis nigris, basi tibiae rufae; ore, lineis duabus faciei, antennarum articulo uno subtus, flavis. m. Grav. (Addo, femina punctis duobus faciei flavis).

L'aréole chez les miens est à peine ébauchée, infiniment petite, et la nervure extérieure tout à fait effacée.

Dans la femelle, qui est à peu près conforme à la variété 2° de M. Gravenhorst, le premier segment est presque en entier rougeâtre; le quatrième et le cinquième sont entièrement roux, sauf le bord un peu noirâtre. L'aiguillon court et noir. Le point jaune sur les côtés de la

face est petit et peu marqué. Les antennes sont presque aussi fauves en dessus qu'en dessous. L'aréole est comme dans le mâle. Les trochanters sont comme dans l'autre sexe, noirs avec l'extrémité roussâtre.

26. *Tryphon vernalis*, Grav. Long. 0,013. — 0,008.

Tr. abdominis medio, femoribus anterioribus tibiisque rufis. f. m. Grav.

Dans plusieurs individus les antennes sont entièrement d'un fauve pâle, le seul premier article noir. Dans un seul le deuxième segment est noir.

Mâles et femelles très communs au printemps dans les prés.

Var. 1, Grav. Cuisses intermédiaires plus ou moins noires en dehors.

Var. 2^e, Nob. Les segments roux sans taches, même le cinquième, les antennes fauve pâle.

Var. 3^e, Nob. Le deuxième segment noir.

Var. 4^e, Nob. Les antennes fauve pâle.

27. *Tryphon pratensis?* Grav. Long. 0,011. Var. 1, Grav.

Tr. abdomine rufo, segmento primo nigro; tibiis tarsisque rufis. m. Grav.

Je crois que c'est en effet l'espèce dénommée ainsi par M. Gravenhorst. Il se rapproche beaucoup de quelques variétés du *Tr. rutilator*.

Labre d'un roux obscur. Antennes brunes en dessus, rousses en dessous, premier article noir, Stigmate et rayon bruns, tégule noir, racine jaune; aréole petite, irrégulière, un peu pétiolé. Extrémité du métathorax plus

relevée, plus concave en arrière que dans le *Tr. rutilator*; c'est le caractère qui me paraît mieux le distinguer.

Pattes antérieures fauves. Hanches et trochanters noirs, à peine l'extrémité de ceux-ci un peu fauve. La base et le côté extérieur des intermédiaires noirs, la base des premières à peine tachée de la même couleur; quelquefois les pattes antérieures totalement rousses. Les postérieures noires, les cuisses assez fortes; les mêmes jambes soyeuses d'un brun un peu roussâtre, quelquefois plus brunes du côté interne, dans un individu presque blanchâtres à leur base. Tarses postérieurs bruns ou fauves, les autres de la couleur des jambes, le dernier article n'est pas d'une couleur différente.

Abdomen semblable à celui du *Tr. rutilator* mâle, entièrement roux, assez soyeux, le premier segment très noir, roux à son extrémité.

En avril. Mâles et femelles semblables. J'ai reçu ce même insecte de Lyon.

28. *Tryphon rutilator*, Grav. Long. 0,0115.

Tr. abdomine rufo, basi nigra; pedibus anterioribus fulvis, basi nigrâ; tibiis posticis basi rufis; punctis duobus faciei flavis, antennis subtus rufis aut flavis. m. f. Grav.

Je ne connais que les variétés 1, 2, 8 et 13 de M. Gravenhorst.

Var. 1, femelle. La face sous les antennes est entièrement jaune, une ligne transverse noire au dessus du chaperon. La tégule est d'un roux foncé, tachée de noir à son origine. Les segments à partir du deuxième entièrement roux.

Var. 2. Je ne l'ai pas trouvée en Provence, je l'ai reçue de Lyon de M. Mulsant, mâle et femelle.

Var. 8. Le premier article des antennes est presque noirâtre. La tégule est aussi d'un roux foncé presque noirâtre. Les trochanters sont noirs en dessus seulement, dans un individu, l'extrême base des cuisses postérieures est rousse. Chez ce même individu le quatrième segment est presque brun, tandis qu'il est roux chez les autres. Le cinquième et même le sixième ont une nuance rousse sur les côtés; tous sont soyeux. Je crois n'avoir que des mâles de cette variété.

Var. 13. Les cuisses antérieures rousses sans tache.

29. *Tryphon varicornis*, Grav. Long. 0,012.

Tr. abdominis medio rufo, femoribus tibiisque rufis, posticis apice nigro; tarsis posticis annulo albo; antennis tricoloribus. Grav.

J'ai reçu de Lyon un individu de cette espèce où l'extrémité du premier segment est rousse. Dans celui que j'ai trouvé ici, ce segment est tout noir; la base seule et les côtés du cinquième sont roux.

Au commencement de septembre, à Fonscolombe, commune du Puy Sainte-Reparate.

30. *Tryphon bicolor*, Grav. Long. 0,01.

Tr. segmentis 1-4, femoribus tibiisque rufis, harum posticis apice nigro. f. Grav.

Le premier segment de l'abdomen est noir à son extrême base, les côtés très légèrement rebordés de noir; les deuxième et troisième tout roux, le quatrième roux, assez largement noir au bord postérieur.

Genre *Exochus*, Grav.

1. *Exochus frenator*, Grav. Long. 0,008.

Ex. sericeus, femoribus tibiisque rufis. Grav.

Les antennes sont tout à fait noires. La racine des ailes est d'un jaune pâle.

Au printemps. Fréquent aussi en septembre et au commencement d'octobre sur les fleurs en ombelle, principalement sur le *Peucedanum silaiis*.

2 *Exochus mansuetor*, Grav. Long. 0,005.

Ex. pedibus, antennarum basi et macula faciei, rufis Grav.

Toute la face et le front sont roux. Le stigmate est rarement jaunâtre. Les hanches des pieds antérieurs sont entièrement roussâtres dans tous mes individus, très rarement brunes à la base des postérieures.

Cette espèce est très commune ici.

3. *Exochus coronatus*, Grav. Long. 0,004.

Ex. pedibus rufis, tibiis posticis basi albida; scutelli apice, punctoque ad radicem alarum albidis; fascia faciei straminea. Grav. — Var. 1, Grav. *Tibiis totis rufis.*

Mâle? et femelle.

L'orbite interne des yeux est jaune ainsi qu'un point à leur sommet occipital. La ligne transverse de la face est assez faiblement exprimée. Les palpes sont roux-brun. La tâche ou ligne en avant des ailes est assez grande, jaune-roussâtre L'écusson et la ligne au dessous sont de cette même couleur. La racine des ailes et la tégule sont d'un jaune foncé. Le stigmate est brun ou couleur de poix.

Les pattes sont rousses en entier, leur base n'est pas blanchâtre. La base des hanches postérieures est légèrement tachée de brun.

L'aiguillon est détaché, roux, les valvules brunes beaucoup plus courtes que la lance.

4. *Exochus lentipes?* Grav. Long. 0,006.

Ex. pedibus fulvis; tibiis albis, posticis apice fusco; scutello apice rufo; facie et thorace flavo maculatis. Grav.
Var. 1. Grav.

Mes individus me paraissent se rapporter à la variété de cette espèce que décrit M. Gravenhorst,

Dans l'un la face est colorée comme le dit cet auteur, dans l'autre toute la face est jaune coupée par une ligne verticale, noire, très fine, caractère qui le rapprocherait de l'*Ex. prosopius*. Les mandibules, les palpes et les joues sont jaunes. Les antennes sont minces et fines en comparaison de celle de l'*Ex. mansuetor*, noires et au moins de la longueur du corps. Quelquefois le point ou ligne sous les ailes manque. Je n'ai vu dans aucun les taches du col. Il y a une petite ligne jaune peu marquée sous l'écusson. Le stigmat est de couleur de poix.

Les hanches postérieures sont rousses, noirâtres à leur base. Les trochanters à peine ou point tachés de brun. Toutes les jambes (excepté les antérieures) sont plutôt rousses que blanchâtres, sauf leur base qui l'est très distinctement; cette base est tachée de noir au genou, et l'extrémité des jambes l'est à peine. Les tarses sont pâles avec le bout des articles noir.

Le bord des segments de l'abdomen est quelquefois légèrement roussâtre.

5. *Exochus erythronotus*, Grav. Long. 0,006.

Ex. pedibus fulvis thoracis dorso et lateribus rufis; scutello albido. m. f. (Mas facie albida. Femina fascia faciei albida.) Grav.

Les hanches et les trochanters antérieurs sont pâles-

blanchâtres dans les miens, fauves dans un individu que j'ai reçu de dehors.

6. *Exochus femoralis*, Grav Long. 0,008.

Ex. pedibus crassissimis rufis; antennis subtus ferrugineis. Grav.

La face est noire dans celui que je connais et qui peut-être est un mâle, car l'extrémité de l'abdomen n'est pas épaissie. Les antennes sétacées, presque de la longueur du corps, sont en dessous d'un brun ferrugineux. La tégule est plutôt ferrugineuse que jaune. On aperçoit un aiguillon épais et court, ou un corpuscule qui en a la forme au dessous du dernier segment.

7. *Exochus prosopius?* Grav. Long. 0,0065.

Ex. facie pedibusque flavis, femoribus fulvis, coxis posticis supra nigris; scutelli summo apice pallido. Grav.

Il y a quelques différences entre mon insecte et la description de M. Gravenhorst.

La taille du mien est beaucoup plus petite. La face n'est jaune qu'au front jusqu'aux antennes. Le bord interne des yeux est jaune jusqu'au vertex, et derrière les yeux à la suite de cette bordure est un point jaune; une ligne noire ou une tache coupe verticalement le haut de la grande tache de la face. Le premier article des antennes est jaune en dessous. La tache humérale en avant des ailes est grande et triangulaire; on voit une petite ligne verticale de la même couleur sur les côté de la poitrine. L'extrémité de l'écusson est largement jaune. Les hanches et les trochanters antérieurs sont tout à fait blancs. La couleur brune des ongles et la couleur fauve du dessus des

mêmes cuisses, sont chez le mien comme dans la description de l'auteur allemand. Les jambes postérieures ont le genou noir, puis une tache blanche et le reste roux-brun. Les dernières cuisses sont fort grosses.

8. *Exochus gravipes*, Grav. Long. 0,007.

Ex. pedibus rufis, coxis nigris. m. f. Grav.

La tégule est ordinairement couleur de poix ou noire avec une tache blanchâtre du côté de la tête, quelquefois sans cette tache. Les jambes postérieures sont rousses sans la base blanchâtre.

Mâles et femelles.

Genre SCOLOBATES, Grav.

1. *Scolobates crassitarsus*, Grav. Long. 0,0095.

Sc. abdominis medio, tibiis anterioribus, femoribus, capitique picturis, rufis. m. f. Grav.

Un point au dessous des antennes et une ligne noire de chaque côté de la face, un peu moins marqués dans un individu. Dans celui-ci qui paraît être femelle, les deux premiers articles des antennes sont jaunes en dessous. La base des dernières cuisses est tachée de noir comme dans les intermédiaires. Les troisième et quatrième segments sont roux avec le bord postérieur noir; dans celui que je crois mâle, les côtés du cinquième et même du sixième sont roux.

Genre TROGUS, Panz. Grav.

1. *Trogus lutorius*, Grav. Long. du mâle 0,024. — de la femelle 0,02.

T. capite thoraceque nigro rufoque pictis; antennis nigris

basin versus rufis; scutello et linea antè alas flavis; abdomine pedibusque testaceo fulvis; coxis posticis basi nigris.
m. f. Grav.

Ichneumon lutorius, Fabr. Mant. syst. piez. Oliv.

Ichneumon scutellaris, Oliv. Enc.

Dans les individus que j'ai trouvés près d'Aix et en Provence, le bord externe des yeux est largement roux, tout le devant de la tête est d'un jaune-roussâtre. Les premiers articles des antennes jusqu'au quinzième sont jaune-roussâtre dans le mâle, l'extrémité de ces articles brune plus ou moins selon qu'ils se rapprochent des autres articles, qui sont bruns ou noirâtres surtout en dessus. Dans les femelles ces premiers articles sont roux sans tache jusqu'au vingtième; le premier article n'est brun en dessus ni dans l'un ni dans l'autre sexe.

Le corselet du mâle est rougeâtre avec trois bandes longitudinales noires, celle du milieu plus courte. Celui de la femelle est noir avec deux lignes rousses et deux taches roussâtres en avant de la base de l'écusson. Le métathorax est noir sans aucune tache non plus que la poitrine; la suture qui le sépare de celle-ci est rousse dans le mâle.

Les hanches intermédiaires et même les premières ont une tache noire à leur base; les postérieures comme dans la description de M. Gravenhorst. Les cuisses postérieures sont marquées au côté interne d'une tache allongée, brune, grande chez les femelles, petite dans les mâles: c'est la variété 1 de M. Gravenhorst. L'aiguillon est roux-jaunâtre.

J'ai reçu de Lyon un mâle dont les antennes sont presque entièrement noires, un peu ferrugineuses en dessous, à peine les cinq ou six premiers articles roux. La tête est beaucoup plus noire, mais l'orbite extérieure des

yeux aussi largement rousse que dans les miens. Le corselet est de même, le métathorax noir sans tache, la suture roussâtre, ainsi qu'un point ou tache de chaque côté au milieu de la poitrine.

2. *Trogus lapidator*, Grav. Long. 0,018.

Tr. niger, opacus, abdomine cœrulescente; alis fusco hyalinis, stigmatè rufo; femoribus tibiisque rufis. Grav.

Ichneumon lapidator, Fabr. Mant. syst. piez. *Ichn. cœruleator*, Fabr. piez.

3. *Trogus cœruleator*, Panz. Faun. fasc. 100.

La bouche est d'un roux obscur. Le stigmatè est ordinairement plutôt d'un brun de poix que roux.

Je l'ai obtenu souvent de la chrysalide du *Papilio Machaon*. On le trouve aussi en été sur les fleurs ombellées, le panais, la carotte, le persil.

Genre *ALOMYA*, Panz. Grav.

1. *Alomya nigra*, Grav. Long. 0,015.

A. nigra, sericea; femoribus anticis tibiisque fulvis. m. Grav.

Je n'ai trouvé que des mâles ainsi que M. Gravenhorst.

La tégule et la racine des ailes sont plutôt testacées que brunes. Les cuisses intermédiaires sont un peu noires à leur base, les jambes de cette paire ne sont pas brunes à leur extrémité. Les postérieures sont fauves ou rousses, avec le genou et l'extrémité légèrement bruns. Tous les tarsi sont fauves.

OBSERVATIONS CRITIQUES

SUR LA FAMILLE

DES LAMELLICORNES MÉLITOPHILES.

PAR M. LE DOCTEUR SCHAUM.

(2^e Partie (1)).

(Séance du 14 Mars 1849).

Depuis que j'ai eu l'honneur de soumettre à la Société entomologique de France, sur la famille des Lamellicornes mélitophiles, les observations publiées dans le deuxième volume de la seconde série de ses Annales (1844), j'ai pu rassembler de nombreux matériaux pour le complément de ce travail. La vente, par parties détachées, des Coléoptères appartenant à M. Gory, m'a permis d'acquérir ses Mélitophiles. M. le baron de Chaudoir a eu la bonté de me céder tous les individus typiques de la collection de Faldermann. Un voyage à Copenhague et à Kiel, en 1846, m'a fait connaître, d'une manière positive, la plupart des espèces décrites par Fabricius. Huit mois de l'année 1847 passés en Angleterre, m'ont fourni l'occasion de visiter et d'étudier les riches et importantes collections

(1) Voyez 2^e Série, Tome II, 1844, page 333, et Tome III, 1845, page 37.

de ce pays, parmi lesquelles je citerai principalement, celle de Banks, aujourd'hui propriété de la Société Linnéenne de Londres, si remarquable par le grand nombre des exemplaires typiques qu'elle renferme ; le Muséum britannique; les collections particulières de MM. Melly, à Liverpool ; Parry, à Windsor; Turner, à Manchester. Un voyage entomologique entrepris depuis, dans les États-Unis, m'a permis de voir en nature la plupart des espèces propres à l'Amérique du nord. J'ai réuni ces différentes observations, et je les offre à la Société entomologique, pour servir de supplément à mon premier travail.

Je passe maintenant aux détails, en prévenant que je suivrai à très peu d'exceptions près, l'ordre dans lequel les genres et les espèces de ce groupe sont disposés, dans le catalogue que j'ai publié dans les Annales de la Société (2^e série, t. 3, 1845, p. 37).

Ceratorhina micans. — La description exacte, de la tête de la *Cetonia micans*, que Fabricius a donnée dans le *Systema entomologiae* p. 42, et qui a été faite d'après l'individu de la collection de Drury, prouve comme l'avait pensé M. Westwood, que le *Scarabæus micans*, Drury, est distinct du *Goliath micans* Gory et Perch. (*Cetonia micans* Oliv.). A en juger d'après cette description, la tête du premier doit avoir beaucoup de ressemblance avec celle de la *Ceratorhina Derbyana*. L'individu qui figurait dans le cabinet de Drury appartient aujourd'hui à M. Mac-Leay, qui l'a emporté avec lui à la Nouvelle-Hollande. Cette espèce n'existe à ma connaissance dans aucune autre collection.

Cheirolosia Burkei. — La femelle de cette espèce, qui n'est pas encore décrite, est plus grande que le mâle, beaucoup plus large, plus fortement ponctuée sur les

élytres; le chaperon est entièrement rouge, carré, rebordé en devant et sur les côtés, avec les angles antérieurs arrondis. Les jambes de devant sont beaucoup plus courtes et plus larges, elles sont extérieurement armées de trois fortes dents, et sans poils au côté interne; les intermédiaires et postérieures ont également trois dents au côté externe et sont garnies de quelques poils jaunes à l'interne.

Amaurodes Passerinii. — Je dois signaler ici un fait curieux, c'est que cette espèce varie dans la couleur des pattes, selon la patrie des individus. Ceux de Mozambique n'ont que les deux ou trois derniers articles des tarses postérieurs jaunes, comme M. Westwood les a figurés (*Arcana entomol.*, tab. 67, f. 1); ceux de Port Natal ont les jambes et les tarses postérieurs entièrement de cette couleur (voir la figure de la femelle, que j'ai donnée *Annales de la Soc. ent.* II^e sér., t. II, tab. 11, f. 1); du reste les individus des deux localités sont parfaitement semblables. Cette observation a été vérifiée sur un très grand nombre d'exemplaires pris à la côte de Mozambique par M. Peters, et sur une douzaine d'autres recueillis près du Port Natal.

Aphelorrhina simillima. — N'ayant pas vu cet insecte en nature, j'avais cru pouvoir le réunir au genre *Dymusia* (*Ann. de la Soc. ent.* l. c. p. 350). Après en avoir comparé trois individus, au Muséum britannique et dans les collection de MM. Parry et Westermann, je reconnais que ce rapprochement ne peut être justifié. Les trois individus sont tous mâles; leur chaperon mutique et échancré au devant, les distingue seul des mâles de la *Stephanorrhina guttata*; je ne saurais indiquer aucun caractère pour séparer les femelles de ces deux insectes. Cela suffirait-il pour justifier la supposition, que l'*A. simillima* a été établie d'après des mâles de la *S. guttata*, chez lesquels

es cornes de la tête auraient entièrement disparu? Tout le monde connaît les grandes modifications que présentent dans le développement des cornes les mâles d'une même espèce, chez beaucoup de Lamellicornes, mais ce sont généralement des différences dans les proportions; ici la différence affecterait la forme constitutive.

Tmesorhina Thoreyi et *concolor*. — J'ai indiqué (Ann. l. c. p. 350) les caractères qui me semblaient alors devoir séparer ces deux insectes; en ayant vu depuis, une douzaine d'individus, j'ai acquis la conviction, qu'ils ne constituent qu'une seule espèce, qui, comme beaucoup d'autres Cétoines, varie sous le rapport de la taille et de la ponctuation. L'individu de la *T. concolor* figuré par M. Westwood (Arc. ent., tab. 19, f. 3) est une femelle; celui de la *T. Thoreyi* figuré par moi (Ann. l. c. tab. 11 f. 2), est un mâle. La différence dans la ponctuation n'est cependant pas un caractère sexuel; elle paraît être plutôt en rapport avec le développement du corps. Tous les individus de grande taille, que j'ai vus, sont imperceptiblement ponctués; une femelle de 14 lignes, qui se trouve dans la collection de M. Parry est presque entièrement lisse, tandis que les petits individus sont distinctement ponctués; je possède moi-même un mâle de 11 lignes, qui l'est très visiblement. Un caractère frappant de ce dernier sexe, consiste dans une grande épine, située près de l'extrémité des cuisses postérieures.

Dymusia cyanea. — Cette espèce varie sous le rapport soit de la taille soit du nombre des points blancs dont les élytres sont ornées; quelquefois on en voit plus sur l'une que sur l'autre. Il me semble à présent très probable que la *D. punctata* (*Cetonia punctata* Swartz in Schon. Syn.) figurée par moi (Ann. l. c. tab. 11 f. 3) n'est qu'une variété de plus grande taille, chez laquelle les points blancs

du dessus du corps ont à peu près disparu. Ni la description de Swartz, ni ma figure, qui a été faite, il y a quelques années, d'après l'individu typique communiqué par Schoenherr, ne m'offrent d'autres différences. La description de la *Cetonia nitidula* Fabr. (Ent. Syst. II, 146) pourrait aussi se rapporter à un individu de la *D. cyanea*, chez lequel les points blancs n'étaient pas visibles; du moins je ne connais aucune autre espèce de Cétoine qui ait en même temps le chaperon échancré et les élytres épineuses à la suture.

Une révision du genre *Rhomborhina* a été publiée par M. Westwood, dans les Trans. of the ent. soc. of London, vol. IV, p. 87. L'auteur y distingue 9 espèces : 1. *R. Mellyi* Burm. Westw. *Goliath Melly* Gory et Perch., dont les *R. distincta* Hope et *pilipes* Burm. ne sont que des variétés. 2. *R. apicalis* Westw. 3. *R. hyacinthina* Hope, Westw., Burm. 4. *R. opalina* West. *Goliath opalinus* Gory et Perch. 5. *R. resplendens*, Burm. *Cetonia resplendens*, Swartz (Sch. Syn.) *Goliath heros*, Gory et Perch. 6. *R. dives* Westw. n. sp. 7. *R. japonica* Hope, Westw, *R. opalina* Burm. 8. *R. clypeata* Burm., Westw. 9. *R. microcephala* Westw. *Anomalocera Mearesii* Burm.

Cet aperçu demande plusieurs rectifications. D'abord la *R. Mellyi*, Burm., Westw. n'est pas le *Goliath Melly*, Gory et Perch., ce dernier est plutôt identique avec la *R. dives* Westw. n°. 6., comme j'ai pu m'en convaincre, en comparant avec M. Westwood lui-même un des deux individus typiques du premier, que M. Melly m'avait cédé, avec l'individu du dernier, d'après lequel M. Westwood avait rédigé sa description. La bonne figure de MM. Gory et Percheron tab. 26, f. 4, représente le mâle; celle de M. Westwood (l. c. tab. 5, f. 5) la femelle. — Puis la *R. Mellyi* Burm. Westw. n'est pas spécifiquement différente de

la *Rh. apicalis* Westw. ; ces insectes n'offrent d'autre caractère distinctif que la couleur, d'un vert métallique dans le premier, d'un fauve cuivreux dans le dernier, et, même sous ce rapport, on remarque quelquefois des nuances intermédiaires.—M. Westwood a aussi tort de séparer la *R. opalina* Burm. du *Goliath opalinus* Gory et Perch., et de la réunir à la *R. japonica* Hope. M. Burmeister avait reçu son exemplaire de la *R. opalina*, qui est bien le *G. opalinus* Gory et Perch., comme provenant du Japon, et cette erreur l'a induit à considérer la *R. japonica* Hope comme identique avec l'espèce qu'il décrivait (Annal. l. c. p. 349).— Une quatrième erreur de M. Westwood, consiste à regarder la *R. clypeata* (n° 8) comme distincte de la *R. japonica* (n° 7), tandis que la première n'a été établie que d'après des individus de la dernière, d'une taille plus petite et d'une teinte plus verte. M. Westwood partage à présent lui-même cette opinion, après avoir comparé avec moi un individu de la *R. clypeata*, reçu de M. Melly, avec le type de la *R. japonica*, qui existe dans la collection de M. Hope. Le sternum de la *R. japonica* est trop large dans la figure de M. Westwood (Arc. ent. tab. 30 f. 4); il est mieux dessiné dans celle de la *R. clypeata* (tab. 34, f. 3). Enfin je crois avec M. Burmeister, que la *R. microcephala* Westw. n'appartient pas à ce genre, mais à celui de *Anomalocera*. L'ensemble et principalement la forme du chaperon et du sternum, l'éloignent des autres *Rhomborhina*. J'ai vu plusieurs individus de cette espèce dans les collections anglaises; mais ils étaient tous femelles: le mâle qui déciderait la question m'est inconnu.

Le genre *Rhomborhina*; tel qu'il est connu aujourd'hui, est ainsi réduit aux six espèces suivantes: 1. *R. apicalis* Westw. avec ses variétés *R. distincta* Hope, *R. pilipes* Burm., *R. Mellyi* Burm., Westw. 2. *R. hyacinthina* Hope

etc. 3. *R. opalina* Westw., Burm. *Goliath opalinus* Gory et Perch. 4. *R. resplendens* Burm., Westw. *Cetonia resplendens* Swartz, *Goliath heros* Gory et Perch. 5. *R. Mellyi*, *Goliath Melly* Gory et Perch. *R. dives* Westw. 6. *R. japonica* Hope, Westw. *R. clypeata* Burm., Westw.

Heterorhina glaberrima. — La *Coryphocera hirtiventris* Redtenbacher (Huegel's Kaschmir. tome IV.), dont je possède un individu communiqué par l'auteur lui-même, est identique avec cette espèce, qui doit être rangée, comme l'a fait M. Burmeister, parmi les *Anomalocera*.

Heterorhina Hopei. — La *Coryphocera affinis*, Redtenbacher l. c., est synonyme de cet insecte, dont on n'a connu pendant longtemps que le mâle; M. Westwood est le premier à nous avoir appris dans son Oriental cabinet, d'après l'observation de M. Benson, que l'*H. melanaria* (*Gnathocera melanaria* Gory et Perch., *Heterorhina bengalensis* Westw.) en est la femelle.

Dans le catalogue publié dans le tome 3, II^e série des Annales, p. 39, j'ai eu tort de placer l'*H. Hopei* parmi les *Anomalocera*, et de mettre l'*H. nigritarsis* parmi les *Trigonophorus*; elles appartiennent à la section des *Coryphocera*.

Heterorhina elegans. — Je n'hésitais pas naguère à rapporter le *Gnathocera smaragdina* Gory et Perch. (Pl. 20 f. 1) à l'*H. elegans*, quoique la forme du chaperon dans la figure ne convînt pas; j'avais été porté à cette opinion par l'examen d'un petit individu de cette espèce, que j'avais vu ainsi nommé dans la collection de M. Gory (V. Ann. l. c. p. 353). Ayant depuis fait acquisition de cette collection, je me suis convaincu, que j'ai été trompé sur ce *Gn. smaragdina* par une confusion que M. Gory y avait introduite. Tandis qu'une variété de l'*H. elegans* s'y trouvait avec l'étiquette *smaragdina*, un individu qui convient parfaitement à la figure du *Gn. smaragdina*,

était rangé parmi les variétés de l'*H. elegans*, dont il est tout à fait distinct. Je suis parfaitement sûr qu'une confusion de ces deux individus doit avoir eu lieu, parce que ce dernier exemplaire est identique avec deux autres existant dans la collection de M. Hope, qui portent l'étiquette *smaragdina* de la propre main de M. Gory. Le vrai *Gn. smaragdina* Gory et Perch., que M. Westwood a reproduit sous le nom de *Heterorhina jucunda* (Arc. entom. p. 137), a été indiqué par erreur, dans l'ouvrage de MM. Gory et Percheron comme provenant de la Chine, c'est un insecte africain, sur lequel je reviendrai à l'occasion de l'*H. africana*. J'ai eu également tort de rapporter les deux figures de Voet. pl. 4 f. 26 (*Scarabaeus aequineus*) et pl. 4 f. 27. (*Scarabaeus pyropus*, *Cetonia pyropus* Herbst.) à l'*H. elegans*; elles conviennent bien mieux à deux variétés de l'*H. africana*, dont je parlerai plus bas. — L'*H. anthracina* Westw. (Oriental cabinet pl. 17, f. 7), que j'ai vue dans la collection de M. Westwood, n'est selon moi qu'une variété noirâtre, à bords bleus de l'*H. elegans*. Elle n'offre avec celle-ci aucune différence dans la forme, et la variété de l'*H. elegans*, figurée par M. Westwood (Arc. entom. tab. 35, f. 4) (*H. cyanoptera* Hope MSS) forme le passage sous le rapport de la couleur, entre le type de l'*H. elegans* et l'*H. anthracina*.

Heterorhina tibialis Westw. — Je me suis mépris sur cette espèce, quand j'ai dit que le *Coryphocera smaragdina* Burm. était synonyme (Annal. l. c. p. 354); j'ai vu pour la première fois cette espèce dans les collections anglaises, et je me suis convaincu qu'elle est très distincte de la dernière et qu'elle est restée inconnue à M. Burmeister. Le chaperon droit en devant, la fait aisément reconnaître. Le *C. smaragdina* Burm. figure dans les Arcana de M. Westwood parmi les variétés de l'*H. elegans*; il y est très bien

représenté (pl. 35, f. 3); il me paraît cependant devoir former une espèce différente. Il est considérablement plus petit et plus étroit que l'*H. elegans*, beaucoup plus fortement ponctué; les élytres offrent deux faibles côtes lisses; le corselet est assez fortement échancré latéralement près des angles postérieurs; les jambes sont châtain, à reflet vert. J'ai trouvé ces caractères constants chez une quinzaine d'individus, que j'ai comparés. Parmi ces individus, il y en avait quelques-uns d'une couleur bleuâtre. J'ai donné à cette espèce le nom de *H. sinuato-collis*, celui de *smaragdina* ne pouvant pas être conservé.

Heterorhina africana. — J'ai cru dans mon premier travail devoir séparer de cette espèce la *Cetonia smaragdina* Voet. Herbst. et l'*H. suavis* Mihi. (Annal. l. c. p. 403); j'avais même quelques doutes, sur l'identité de la *Cetonia africana* Oliv. avec la *Gnathocera africana* Gory et Perch. Dans le supplément du tome cinquième de son Handbuch, p. 549, M. Burmeister, induit en erreur par mes observations, a adopté au moins deux espèces de ces insectes : *Coryphocera africana* (*Scarabaeus africanus* Drury, *Cetonia africana* Fabr., *Cetonia smaragdina* Voet, Herbst.) et *C. blanda* (*Gnathocera africana* Gory et Perch.). Maintenant, après avoir examiné un très grand nombre d'individus provenant de différentes parties de l'Afrique occidentale, je distingue trois formes principales, que je regarde cependant comme autant de variétés d'une seule espèce. Voici leurs caractères et leur synonymie :

Var. A. Dans les individus qui appartiennent à cette variété, les élytres ont neuf à onze séries de points enfoncés bien distinctes, les tarses sont généralement noirs. Cette variété se trouve dans la Guinée supérieure et paraît

être très commune au cap Palmas. C'est elle que Drury a figurée sous le nom de *Scarabaeus africanus* (T. II, pl. 30, f. 4), figure qui a été reproduite par Herbst. (pl. 31 f. 3), c'est aussi la *Cetonia africana* de Fabricius et d'Olivier; la description du premier dans le *Systema entomologiae* p. 48 «*elytra aenea, nitida, striatopunctata*» ne laisse aucun doute à cet égard, et l'individu figuré par Olivier existe encore dans la collection de Banks; il est remarquable par sa taille. Le *Scarabaeus aerugineus* Voet. (pl. 4, f. 26), que je rapportais autrefois à l'*Heterorhina elegans* provenant des Indes, me paraît à présent appartenir également à cette variété; la figure de Voet lui convient en effet beaucoup mieux. D'ailleurs, les insectes des parties intérieures des Indes orientales étaient presque entièrement inconnus à l'époque où écrivait Voet. Le *Gnathocera smaragdina* Gory et Perch., dont j'ai parlé plus haut, l'*Heterorhina jucunda* Westw. (Arc. I 137), et l'*H. suavis* Schaum, se rapportent aussi tous à cette variété, dont je ne connaissais pas d'autres individus à l'époque où je proposai l'*H. suavis*, comme espèce nouvelle. Enfin M. Burmeister a compris, sous le nom de *Coryphocera africana*, (vol. V. 549) cette variété et notre variété C.

Var. B. La deuxième variété est commune au Sénégal. Les individus qui la constituent sont généralement d'une taille plus grande et d'un vert plus clair que ceux de la variété A; les séries de points sur les élytres sont beaucoup moins distinctes; leur nombre varie de sept à neuf, les tarses sont verts en dessus. Cette variété, inconnue aux anciens auteurs, a été figurée par MM. Gory et Percheron sous le nom de *Gnathocera africana*; M. Burmeister, dans le troisième volume de son *Handbuch*, l'a décrite sous la

dénomination de *Coryphocera africana*, qu'il a changée dans le cinquième en celle de *Coryphocera blanda*.

Tandis que les variétés A et B se rapprochent assez dans leurs extrêmes, la variété C paraît plus tranchée. Dans tous les individus de celle-ci, les élytres offrent une bordure d'un jaune rosâtre aussi large que la bordure jaune existante dans l'*H. monoceros*. La ponctuation des élytres est fine comme dans la variété B; les tarses sont verts en dessus, mais la taille est généralement plus petite. Cette variété paraît se trouver principalement dans la Guinée inférieure, d'où M. Melly l'a reçue en grand nombre. Elle est très bien figurée par Voet (pl. 4, f. 25) sous le nom de *Scarabaeus smaragdinus minor*. Herbst en copiant cette figure (pl. 32, f. 5) l'a nommée *Cetonia smaragdina*. Je l'ai décrite sous le nom d'*Heterorhina smaragdina* (Ann. l. c. p. 403). Généralement elle est d'un vert assez clair, avec un léger reflet rosâtre, mais quelquefois elle devient si vive en couleur, qu'elle passe jusqu'au vert chatoyant en feu. MM. Gory et Percheron parlent d'un individu semblable (p. 132 de leur Monographie) comme d'une variété de la *Gn. africana*. Tel paraît avoir été aussi l'individu que Voet a figuré (tab. 4, f. 27) (*Scarabaeus pyropus*; *Cetonia pyropus* Herbst, pl. 32, f. 6). Le coloris est un peu exagéré dans cette figure, mais la forme du chaperon prouve distinctement qu'elle représente cette espèce et non pas, comme je le croyais autrefois (Annal. l. c. p. 354), une variété de l'*H. elegans* d'un rouge de feu très éclatant, que M. Gory avait nommée dans sa collection : *fulgidissima*.

Heterorhina viridicyanea.— L'exemplaire typique du *Gnathocera chloris* Gory et Perch., qui m'avait été communiqué de la collection de M. Hope, est un individu femelle de cette espèce; il est un peu plus grand et plus

large que le seul mâle de l'*H. viridicyanea*, que je possède, et les séries de points enfoncés sont plus distinctes.

Heterorhina bimacula. — La *Cetonia bimacula* Wied., que j'ai vue dans la collection de Westermann, est bien positivement le *Gnathocera bimaculata* Gory et Perch., *Heterorhina confusa* Westw., identité sur laquelle M. Westwood avait émis des doutes (Arc. ent. I, p. 139).

Heterorhina biguttata Westw. — Cet insecte que j'ai comparé au Muséum britannique, ne me paraît qu'une variété femelle de l'*H. ornata* (*Diceros ornatus* Burm.). La tache jaune des élytres est plus petite que dans une femelle normale, qui appartient à M. Parry, et qui a été rapportée comme l'*H. biguttata*, des îles Philippines par M. Cuming; mais je ne pense pas que cette différence, la seule que j'aie pu découvrir, ait une valeur spécifique.

Heterorhina Childreni West. — J'avais placé par erreur cette espèce (Catalogue des Méliophiles, Annal. I. c., p. 40) parmi les *Diceros*; elle appartient à la section des *Coryphocera*.

Heterorhina dives Westw. (*Mystroceros Diardi* Burm.). — La femelle de cette espèce, qui n'est pas encore décrite, existe dans le cabinet de la Société Linnéenne de Londres. Elle a le chaperon bidenté dans le milieu de son bord antérieur, le vertex caréné, les jambes antérieures courtes, larges, extérieurement bidentées.

Heterorhina flavipennis Westw. — Je crois, avec M. Burmeister (Handb. V, p. 548), que cet insecte, dont j'ai vu l'individu typique dans la collection de M. Melly, n'est qu'une variété de l'*H. algoensis* (*Diceros algoensis* Burm.) à corselet entièrement noir. On connaît de semblables variétés chez les *Plaesiorhina abbreviata* et *trivittata*.

Heterorhina induta Schaum. — M. Westwood, après avoir comparé l'individu femelle de cette espèce, que j'ai

décrit et figuré (Annal. l. c., p. 404, tab., 11 f. 4) avec l'*H. natalensis* (*Gnathocera natalensis*, Hope), existant dans la collection de M. Hope, vient de m'écrire, que ce sont les deux sexes de la même espèce.

Au groupe des Goliathides ont été ajoutées encore depuis la publication de mon catalogue les espèces nouvelles suivantes : *Comпсоcephalus Horsfieldianus*, White (Ann. of nat. hist. XV, 59) Westw. (Arc. entom. tab. 95, f. 2 3 ♂ ♀), dont le *G. Galinieri* Reiche, Rev. Zool. (1845 p. 120) n'est qu'une variété un peu plus petite et plus verte, provenant de l'Abyssinie (1) ; *Mecynorhina Savagei* Harris (Boston Journ. IV, tab. 21 ♂ ♀). Westw. (Arc. ent., tab. 81 f., 1 ♂, f. 2 ♀). — *Smicorhina Sayi* Westw. (Trans. of the ent. Soc. of London V, tab. 1, f. 1 ♀). — *Megalorhina Harrisii*, Westw. (Trans. l. c. tab. 1, f. 2. ♂). — *Trigonophorus gracilipes* Westw. (Trans. of the ent. Soc. vol. IV, tab. 5, f. 5 ♂). — *Heterorhina Swanzzyana* et *bicostata* Schaum (Trans. vol. V, p. 64 et 65). A l'exception du *Trigonophorus*, qui est originaire du Sylhet, toutes ces espèces proviennent de l'Afrique occidentale.

Gymnetis reticulata. — La *Cetonia Rodolphi* Froehlich (Naturforscher XXVI, 115) figurée par Schreber (Ibid. XXIX tab. 3, f. 8) me paraît à présent se rapporter à la variété de cette espèce, que MM. Gory et Percheron ont décrite sous le nom de *G. carbonaria*.

Gymnetis albiventris Gory et Perch. et *G. singularis* G. et P. — Ayant comparé un assez grand nombre d'individus, je me suis convaincu que ces deux insectes ne forment qu'une seule espèce. Les mâles sont entièrement

(1) La présence d'une seule épine au côté externe des jambes intermédiaires du *G. Galinieri*, tandis que le *C. Horsfieldianus* en a deux, fait persister M. Reiche à séparer ces deux espèces.

d'un jaune grisâtre en dessous et ont à l'extrémité des jambes antérieures une dent qui est généralement bifide (ou si l'on veut deux dents très rapprochées placées tout à fait à l'extrémité). Dans un petit individu de ce sexe, que je possède, cette dent est simple ; deux autres mâles d'une taille un peu plus grande, outre la dent bifide à l'extrémité, en offrent une autre, au milieu des jambes antérieures, dent qui manque tout à fait aux autres individus de ce sexe. De cinq mâles, que j'ai sous les yeux, trois sont d'un brun fauve avec quelques taches plus claires : ces individus constituent le *G. albiventris* Gory et Perch., Burm. ; les deux autres sont presque rougeâtres, avec des taches d'un gris bleuâtre ; le *G. fusciorubra* Gory et Perch. (pl. 75, f. 5) a été établi sur un mâle détérioré, de cette couleur (of Annal. l. c. p. 357). Les femelles sont plus fortement ponctuées, d'un noir luisant sur le milieu de la partie inférieure du corps ; les jambes antérieures sont extérieurement armées de trois dents, séparées chacune par un espace à peu près égal. Les individus typiques du *G. singularis* Gory et Perch. sont des femelles d'une couleur rougeâtre, ornées de taches d'un gris bleuâtre ; j'en possède deux autres, d'un brun foncé à taches jaunâtres.

Gymnetis graculus.—L'examen de la collection de Fabricius à Kiel, m'a prouvé que j'avais rapporté avec raison la *Cetonia graculus* de cet auteur, au *Gymnetis punctatissima* Burm. Je crois à présent que la *Cetonia irrorata* Oliv. est aussi synonyme de cette espèce. Elle a été décrite d'après la collection de Dufresne, et la seule Cétoine existante dans cette collection (aujourd'hui propriété de l'Université d'Édimbourg), qui ait quelque ressemblance avec la détestable figure donnée par Olivier (pl. 11, f. 105), est un individu de cette espèce. Cet exemplaire n'est pas nommé

il est vrai, mais fort peu d'insectes le sont dans cette collection. Ce qui me paraît sûr, c'est que la *C. irrorata* appartient soit au *G. graculus* soit au *G. insculpta* Burm. (*Cetonia insculpta* Kirby).

Je ne veux pas passer ici sous silence une erreur, qui s'est glissée (Ann. l. c. p. 359) dans ma note sur les *Gymnetis bajula* et *maculosa*. J'y ai dit en parlant du *G. bajula* Gory et Perch. et de la *Cetonia bajula* Fabr., que M. Burmeister a donné le nom de *G. punctipennis* à la dernière (*C. bajula* Fabr.) tandis que je devais dire au premier (*G. bajula* G. et P.). Dans le catalogue (Annal. l. c. p. 41) le nom de *G. cervina* doit être remplacé par celui de *G. punctipennis* Burm.

Gymnetis hebraica. — M. Putzeys a eu la bonté de me communiquer l'individu d'après lequel M. Drapiez a rédigé sa description de la *Cetonia hebraica*; c'est, comme je l'avais cru (Annal. l. c., p. 359), un individu du *Gymnetis glauca* Gory et Perch.

Gymnetis meleagris. — Le *G. lineea* Erichson (Archiv. 1847 p. 104) est identique à cette espèce, suivant l'examen que j'ai fait au Muséum de Berlin, de l'individu d'après lequel Erichson a publié sa description.

Gymnetis Sallei. — M. Burmeister a reconnu (Vol. V, p. 551), que cette espèce n'est pas la *Cetonia marmorea* Oliv., pour laquelle il l'avait prise, quand il a publié le troisième volume de son Handbuch (p. 286). Mais en réunissant (vol. V p. 55) le *G. Sallei* au *G. tristis* Gory et Perch. (*Cetonia tristis* Oliv.) M. Burmeister me paraît avoir commis une nouvelle erreur. Les dessins jaunes de ces deux insectes sont il est vrai très semblables; mais la forme du chaperon les distingue nettement. Dans le *G. Sallei*, le chaperon est carré, tronqué en devant; on ne voit presque pas d'échancrure au milieu, comme M. Burmeister l'a écrit; dans le *G. tristis* il est plus large, un

peu dilaté latéralement avant l'insertion des antennes et distinctement sinué au bord antérieur. M. Burmeister s'était lui-même servi de ce caractère pour distinguer (tom. III p. 286) son *G. tristis* de son *G. marmorea* (*Sallei*). Cette différence aurait sans doute attiré de nouveau son attention, s'il avait comparé en nature le vrai *G. tristis*, quand il a publié son cinquième volume. — Le *G. Sallei* ne paraît pas rare dans les provinces méridionales du Mexique; j'en ai vu au moins une vingtaine d'individus; j'en possède un, qui m'a été donné, à la Nouvelle-Orléans, comme ayant été trouvé à la Louisiane. Chez cet individu, la bordure et la bande transversale jaunes des élytres sont considérablement plus larges que dans tous les individus ordinaires du Mexique, que j'ai eu l'occasion d'examiner. Du *G. tristis* je ne connais que l'individu qui existe dans la collection de M. Chevrolat, le même qui a servi de type à Olivier et à MM. Gory et Percheron, et Burmeister, pour faire leurs descriptions.

Gymnetis marmorea (*Cetonia marmorea* Oliv.). — Je pense avec M. Burmeister (Hanbd. vol. V, p. 551), que cet insecte, dont je possède un individu tout à fait conforme à la figure d'Olivier, et le *G. picta* Burm. (vol. III. *Cetonia picta* Oliv.) ne sont que des variétés d'une même espèce. Dans la forme, il n'y a aucune différence, et la disposition des taches est aussi la même, quoique la couleur jaune soit beaucoup plus prédominante dans le *G. marmorea* que dans le *G. picta*. Je suis assez porté à croire que le *G. tristis* Oliv., dont je viens de parler dans la note précédente, n'en est aussi qu'une variété plus grande et encore moins jaune que le *G. picta*; mais n'ayant vu que fort peu d'individus des *G. marmorea* et *picta* et un seul du *G. tristis*, je n'ose pas porter un jugement positif à cet égard. — M. Burmeister donne à cette espèce les Antilles pour patrie (vol. V p. 552), mais il a sans doute suivi

Olivier, et je ne sais pas si l'indication de cet auteur « *habitat in insulâ Tabago* » repose sur une bonne autorité. L'individu du *G. picta*, qui se trouvait dans la collection de M. Gory, était noté comme originaire de Surinam, celui du *G. marmorea* m'a été donné comme provenant de l'Amérique méridionale, sans indication plus précise. Je ne crois pas que le *G. tristis* Oliv. se trouve à la Caroline et dans la Floride, comme Olivier le rapporte; du moins je n'ai vu cette espèce dans aucune collection des Etats-Unis.

Gymnetis Phasianius.—M. Guérin a décrit cette espèce dans son Iconographie (*Ins.* p. 106) sous le nom de *G. Lanius*, et il la considérait comme la vraie *Cetonia Lanius* Oliv. Cette dernière est cependant identique avec le *Scarabæus Lanius* Drury, *Gymnetis Lanius* Gory et Perch.

Gymnetis Spencei.—J'ai vu l'individu typique de cette espèce, existant dans la collection de M. Hope, et un autre au Muséum britannique. Ce dernier est indiqué comme provenant de la Jamaïque. La figure de MM. Gory et Percheron (pl. 67, f. 5) est assez bonne. Le *G. Spencei* est très bien caractérisé par son chaperon échancré, par la ponctuation du dessus du corps, par les bandes blanches sur les segments de l'abdomen, etc. Je crois cette espèce et la *Cetonia tristis* Fabr. (*Syst. entom.* p. 45) identiques. De toutes les espèces connues du genre *Gymnetis* les expressions suivantes de Fabricius « *clypeus porrectus, emarginatus et abdomen segmentorum marginibus albis* » ne conviennent qu'au *G. Spencei* G. et P. M. Burmeister ne connaissant pas le premier, a conséquemment rapporté la *C. tristis* Fabr. au dernier, mais quelques autres passages de la description de Fabricius « *elytris lineâ una alterave elevata, sternum breve, cornutum* » et l'indication ultérieure des bandes blanches de l'abdomen étendue presque

jusqu'au milieu de celui-ci, désignent évidemment le *G. Spencei*(1); dans le *G. incerta*, les élytres sont planes, le sternum très long et les taches jaunes du dessous du corps bien plus petites. Fabricius ayant décrit son *G. tristis* d'après la collection de Hunter, conservée aujourd'hui à Glasgow, j'espérais y obtenir un renseignement précis ; mais malheureusement, tandis que tout le reste de cette collection se trouve encore en assez bon état, la boîte contenant les Lamellicornes est dans le plus grand désordre possible ; aucune espèce n'est nommée ; la plupart des individus sont brisés ; beaucoup sont composés de deux parties appartenant souvent chacune à des insectes de groupes entièrement différents. La seule espèce de *Gymnetis* à laquelle, dans ce chaos, puisse convenir la description de Fabricius, est un individu en très mauvais état, qui m'a paru appartenir au *G. Spencei*.

Clinteria atra. — J'ai reçu par M. Westermann et par M. le docteur Horsfield, quelques individus du *Macronota flavomarginata* Wiedemann, que je ne sais distinguer de la *Cl. atra*, si ce n'est par la bordure jaune des élytres, et je les rapporte à celle-ci comme variété ; chez un individu que possède M. Horsfield, cette bordure est déjà interrompue dans son milieu. Le *Gymnetis flavonotata* Gory et Perch. (pl. 77 fol. 3), que M. Burmeister (vol. III, 302) était disposé à regarder comme variété du *G. flavomarginata* m'est inconnu. Je ne doute cependant pas, d'après la figure de MM. Gory et Percheron, qu'il ne soit une espèce distincte, attendu que la grande tache jaune latérale s'étend jusqu'au delà du milieu des élytres, sans remonter à l'épaule ou descendre à l'extrémité.

(1) Dans la diagnose de l'Entom. System. II, 133, Fabricius dit : « *nigra albomaculata* » mais c'est sans doute la figure de la *Cetonia tristis* d'Olivier, représentant un tout autre insecte (voir la note sur le *Gymnetis Salléi*), qui l'a porté à intercaler ces mots.

Clinteria imperialis. (*Cetonia imperialis* Payk. in Schonh. Syn.). — M. Boheman a bien voulu m'envoyer en communication l'individu, d'après lequel Paykull a fait sa description. La *Clinteria incerta*, Parry (Trans. of the ent. Soc. V, p. 81, pl. 11, f. 5) en est une variété sans tache jaune sur la pièce axillaire. Cette belle espèce se trouve à Ceylan. — Le *Macronota tetraspila* Hope (Trans. of the ent. zool. Soc. I, 58), récemment figuré par M. Hope sous le nom de *Clinteria tetraspilota* (Trans. of the ent. Soc. V pl. 4, f. 8) lui est très semblable.

Clinteria confinis. — M. le capitaine Boys, m'a dit avoir très souvent trouvé ensemble, dans le Bengale, les *Gymnetis confinis* G. et Perch. et *viridipes* G. et P. sur des chardons ; il n'a pas le moindre doute sur leur identité.

Clinteria cœrulea. — Cette espèce varie sous le rapport de la couleur, et je crois que la *Cetonia pumila* Swartz (Schonn. Syn. Ins.) n'en est qu'une variété d'un bleu noirâtre.

Agestrata chinensis. — Cette espèce a été fort bien décrite par Linné dans les *Amœnitates academiæ* (VII, 507) sous le nom de *Scarabæus orichalcus* ; elle paraît très répandue dans l'Asie méridionale ; on la reçoit très souvent de la Chine ; elle se trouve aussi à Singapore et dans les îles voisines. Une variété, qui a les élytres plus foncées, quelquefois cuivreuses, est indiquée dans la collection de M. Melly comme provenant des îles Philippines. La *Cetonia nigrita* Fabr. Oliv. n'est aussi sans aucun doute qu'une variété de l'*A. chinensis*. Toutes les parties vertes de cette dernière sont devenues noires dans la *C. nigrita* ; c'est la seule différence que je puisse découvrir. La *C. nigrita* provient principalement de Ceylan. Les *Agestrata Withillii* Hope et *gagates* Hope (Trans. of the entom.

Soc. III. 282) sont identiques avec la *C. nigrita*; j'ai examiné les individus d'après lesquels M. Hope a établi ses phrases diagnostiques: le premier est un mâle; le second une femelle, un peu plus petite. Les individus provenaient de Bombay. Je crois que l'*Agestrata Dehaanii* Gory et Perch., Burm., qui se trouve à Java, ne peut pas même être considérée comme espèce distincte. Les individus de cette localité sont, il est vrai, plus grands et plus larges, le dessous du corps est vert sur une plus grande étendue, mais ces différences ne constituent pas encore, à ce qu'il me semble, une espèce. Les autres caractères que M. Burmeister assigne à l'*Agestrata Dehaanii* savoir: un chaperon moins échancré, un sternum plus aigu, une carène du pygidium plus tranchante, ne sont pas constants dans une grande série d'individus. Dans toutes les variétés de l'*A. chinensis*, les pièces axillaires, les hanches et les bords de tous les segments de l'abdomen, sont bruns. Ce caractère la distingue toujours de l'*A. luçonica* Eschsch., ayant le dessus et le dessous du corps entièrement d'un beau vert doré, tout le pygidium cuivreux, la saillie mésosternale beaucoup plus large et plus arrondie, les bords latéraux du chaperon droits, sans échancrure au devant de l'insertion des antennes.

Lomaptera valida. — J'ai vu se confirmer ma supposition (Annales l. c. p. 367) sur l'identité de cette espèce avec la *Cetonia plana* Payk. (Schon. Syn.), en comparant la première avec l'individu typique de la dernière, qu'a bien voulu me communiquer M. Boheman. La *Lomaptera virens* Hombroun et Jacquinet (Voy. au Pôle Sud, pl. 9 f. 8), doit être très voisine de cette espèce si elle n'est pas identique avec elle.

Lomaptera fuscata, Burm. (*Cetonia bifasciata* Quoy et Gaimard). — M. Lesson a donné une très belle figure

de cette magnifique espèce dans sa Centurie de zoologie pl. 13, p. 54 sous le nom de *Cetonia Dumerilii*.

Le nombre des espèces du genre *Lomaptera*, doit être considérablement réduit. J'ai comparé une grande série d'individus, dont il m'en reste en ce moment onze sous les yeux et j'ai acquis la conviction, que les *Cetonia nigrita* Frœhlich (Naturforsch XXVI. 110, Schreber ibid. XXIX tab. 3 f. 5), *Cetonia pulla* Billberg (in Schon. Syn. Ins.), *Macronota anthracina* Wiedmann, *Lomaptera ebena* Burm., *Lomaptera viridiænea* Gory et Perch., *Lomaptera nigroænea* et *cupripes* Waterhouse (Trans. of the ent. Soc. IV, 38) ne forment tous qu'une seule espèce, qui comme l'*Agestrata chinensis* est répandue sur une grande partie de l'Asie méridionale, et qui varie beaucoup sous le rapport de la couleur et de la taille (de 7 1/2 à 13 lignes) et un peu sous celui de la forme et de la ponctuation.

Les individus qui proviennent du Bengale sont généralement noirs et luisants; les femelles d'une grande taille offrent les traces d'une ligne longitudinale sur le milieu du corselet. Le *Macronota anthracina* Wiedmann a été décrit d'après un individu présentant cette particularité (1). Les *Cetonia nigrita* Frœhlich et *pulla* Billb. se rapportent à la même variété. La *Lomaptera ebena* Burm. des îles Philippines est seulement un exemplaire de couleur noire et d'une taille plus petite. Un autre individu de cette couleur a été reçu récemment de Bornéo par M. Burmeister. Les individus du royaume d'Assam, sont ordinairement d'un noir bleu métallique. La *Lomaptera viridiænea* Gory et Perch. exactement pareille, sous le rapport de la forme, au *L. anthracina* Wied., est d'un vert un peu noir; elle est

(1) Dans le Catalogue des Mélitophiles (Annal. III. p. 53) je l'ai indiqué par erreur comme provenant de Java,

indiquée comme provenant de Tenessarim. Dans les îles Philippines, on trouve deux autres variétés : la *Lomaptera nigroænea* Waterh. d'un noir bronzé et la *L. cupripes* Waterh. d'un vert bronzé, avec les pattes et quelquefois les bords des élytres et le dessous du corps cuivreux; je possède un individu de cette dernière, provenant probablement de Java. — Tous les caractères essentiels étant les mêmes dans ces diverses variétés, je n'hésite pas à les réunir en une seule espèce. On sait combien les couleurs métalliques varient chez beaucoup de Cétaines.

Macronota tristis, West. (*Barrotiana* Burm.) — Le *Macronota nigrocærulea* Waterhouse (Trans. of the ent. Soc. vol. IV), que j'ai examiné au Muséum britannique, est identique avec cette espèce.

Macronota dives. — Le *M. Mearesii* Westw. (Arc. tab. 28), que j'ai vu dans la collection de M. Parry n'est qu'une variété de cette espèce, variété chez laquelle les bandes et les taches sont d'un jaune plus clair.

Macronota auroguttata. — Ainsi que le croyait M. Burmeister, le *M. Philippensis* Waterh. (Trans l. c.) est identique avec cette espèce.

Les espèces nouvelles suivantes de Gymnétides, ont été décrites depuis la publication de mon catalogue (Annal. II sér. vol. III) : *Cotinis pauperula* Burm. (vol. V) du Mexique; *Gymnetis schistacea* Burm. (ibid.), du Brésil; *G. radiicollis* Burm. de la province d'Oaxaca dans le Mexique; *G. Wollastonii* Schaum. (Trans. of the entom. Soc. vol. V) d'Oaxaca; *G. pæcila* Schaum. (ibid.) du Mexique; *G. foeda* Schaum. (ibid.), de Venezuela; *G. Dyzoni* Schaum, de Venezuela; *Clinteria cincticollis* Burm. (vol. V), *C. suavis* Burm., *C. permutans* Burm. tous de la Cafrerie, *C. spuria* Burm. de Cachemire; *C. Hoffmeisteri* White (Annals of nat. hist, 1847), des Indes; *C.*

pantherina Parry (Trans. of the entom. Soc. vol. V) de Ceylan, *Stethodesma haematopus* Sch. (Tr. of the ent. Soc. vol. V), d'Oaxaca (je l'ai indiqué à tort comme provenant de la Colombie); *Lomaptera rugata* Hombron et Jacquinet (Voy. au Pôle Sud), des îles Salomon; *L. virens* Hombr. et Jacq. d'Amboine (probablement identique avec la *L. plana* Payk. *valida* Gory et Perch.); *Macronota stictica* Hope (Trans. of the ent. Soc. vol. V), de Mysore; *Macronota quadrivittata* Schaum. (Trans. of the ent. Soc. vol. V), de Ceylan.

Glycyphana impar.— Je crois sans pouvoir l'assurer, que la *Gl. aeruginosa* Hope, (Tr. of the ent. Soc. vol. V pl. 4, f. 4) n'est qu'une variété de cette espèce, n'ayant pu avoir en même temps les exemplaires sous les yeux pour les comparer, l'inspection des individus typiques, m'a convaincu que la *Cetonia cincticollis* Hope (Ann. of nat. hist. IX 495) n'est pas, comme je l'avais cru (Annal. de la Soc. ent. II série, T. II, p. 371), d'après la description très superficielle de M. Hope, une variété de la *Gl. impar*; cet insecte doit même être séparé du genre *Glycyphana*, à cause de son chaperon allongé et étroit et de ses élytres profondément échancrées sur les côtés et atténuées postérieurement. Je n'ai pu disséquer la bouche; mais à en juger d'après le faciès, cette espèce rentre dans le genre *Oxythyrea*, ayant les jambes antérieures extérieurement armées de deux dents.

Glycyphana modesta. — La *Cetonia gastrargyrea* Perry (Col. Ind. or. p. 34), est synonyme de cette espèce, qui paraît n'être pas rare dans l'île de Java. La *Gl. cuculus* Burm. des îles Philippines, n'en est qu'une variété très légère.

Glycyphana brunnipes.—La collection de Kirby, maintenant propriété de la Société entomologique de Londres,

m'a prouvé que j'ai eu raison de réunir en synonymie (Annal. III, p. 44 15) les *Cetonia brunnipes* Kirby et *conspersa* Gory et Perch. Cette espèce est commune dans la Nouvelle-Hollande, et je regarde à présent la *Gl. perversa* Schaum. (Ann. II, pag. 371, *Cetonia fasciata* Fabr. Syst. entom., *Glycyphana fasciata* Burm.) comme une variété, chez laquelle les points et dessins blancs du dessus du corps sont plus prononcés.

Glycyphana (Gametis) prasina. — Le *Gametis bivittata* Burm. n'est qu'une variété de cette espèce, chez laquelle la couleur rouge a envahi une grande partie du dessus du corps. La *Cetonia sanguinalis* Gory et Perch. forme le passage du type à cette variété. M. le capitaine Boys a très souvent trouvé ensemble sur les chardons, les *Gl. prasina* Burm. et *bivittata* Burm., dans les montagnes de l'Himalaya; ces insectes lui paraissent constituer, sans aucun doute une même espèce.

Glycyphana (Gametis) versicolor. — J'ai cru devoir distinguer la *Cetonia luctuosa* Gory et Perch., qui provient de Madagascar et des îles voisines, de la *C. versicolor* (Ann. I. c. p. 372); mais ayant depuis cette époque comparé un très grand nombre d'individus, je trouve que les caractères indiqués ne sont pas constants. La *C. versicolor* des Indes est assez souvent terne en dessus et les dessins blancs ne sont pas toujours plus larges que dans la *C. luctuosa*. L'individu de la *C. variegata*, qui existe dans la collection de Kiel et qui est sans doute celui décrit par Fabricius, est terne en dessus et tout à fait pareil à la *C. luctuosa* Gory et Perch.; la *C. variegata* Oliv., Herbst appartient à la variété noire luisante en dessus, qui se trouve dans les parties orientales de l'Inde.

M. Burmeister, en raison de la forme des mâchoires, rapporte (vol. V, pag. 556) à la première section de son

genre *Gametis*, que j'ai réuni au genre *Glycyphana*, les *Cetonia francolina* Burm. (tome III app. p. 794) et *C. Guerini* Eydoux (*Rogeri* Burm. III p. 796), que j'avais placées parmi les *Protætia* (Annal. III 48, 29 et 31). La *C. francolina* me paraît en effet appartenir au genre *Gametis* non seulement à cause de ses mâchoires, mais aussi en raison de ses autres caractères; mais la *C. Guerini* est tellement voisine des espèces du genre *Protætia* et notamment des *Pr. alboguttata* Vigors, *Goudotii* Burm. et *anovittata* Chevr. sous tous les rapports, qu'une différence dans la forme des mâchoires ne justifierait pas, à mes yeux, sa séparation générique. Et cette différence n'existe pas même entre les *Pr. alboguttata* et *C. Guerini*; si l'on éloigne la dernière du genre *Protætia*, la *Pr. alboguttata* doit en être également séparée. Quant à moi je n'y trouve qu'une confirmation de mon opinion (Annal. II, 376), que chez les Cétoïnes une différence dans la forme des mâchoires n'a pas toujours une valeur générique. En général il me semble qu'on a trop multiplié le nombre des genres dans ce groupe; il vaudrait mieux regarder les genres *Glycyphana* Burm., *Gametis* Burm., *Stalagnosoma* Burm., *Euphoria* Burm., *Erihipis* Burm., *Tephraea* Burm., *Aplasta* Schaum., *Epicometis* Burm., *Æthiessa* Burm., *Cetonia* Burm., *Protætia* Burm. et *Pachnoda* Burm. comme simples divisions du seul genre *Cetonia*.

Phoxomela umbrosa. — La *Ph. abrupta* Schaum. (Ann. l. c. p. 407) n'est qu'une variété de cette espèce, chez laquelle les dessins jaunes sont plus prédominants. Il ne peut y avoir aucun doute à cet égard, car le Musée britannique en possède une paire trouvée en état de copulation, dont le mâle est un individu de la *Ph. abrupta* et la femelle un de la *Ph. umbrosa*. — Autant qu'on peut en juger, d'après la diagnose très courte publiée dans les Nuov.

Annal. delle Scienz. Nat. 2 sér. IV, pag. 416, la *Cetonia Alcssandrini* Bertoloni, trouvée dans l'Inhambene (Afrique australe), paraît être identique avec la *Ph. abrupta*.

Euphoria melancholica (*Cetonia melancholica* Gory et Perch.). — Cette espèce, dont j'ai parlé (Annal. l. c. p. 374) est commune à la Nouvelle Orléans sur les charbons; elle paraît dès le commencement d'avril. Jamais on n'y trouve l'*E. sepulchralis*, et je ne doute plus de la différence spécifique de l'*E. melancholica*.

Euphoria leucographa. — L'*E. rufina* Burm. (*Cetonia rufina* Gory et Perch.) n'est de cette espèce qu'une variété très légère, distinguée seulement par la couleur rougeâtre des élytres et des pattes.

Euphoria lurida. — Fabricius et Olivier disent que le type de leur *Cetonia lurida* se trouve dans la collection de Banks. Cette collection contient sous ce nom deux individus, dont le premier appartient à l'*E. lurida* Burm. (*C. lurida* Gory et Perch.), le second à l'*E. sepulchralis* Burm., (*Cetonia sepulchralis* Fabr.). Fabricius a évidemment décrit le premier, car il dit Ent. Syst. II pag. 145 « *Thorax vagè punctatus*, » ce qui ne convient pas à l'*E. sepulchralis*. Mais quand on compare la figure d'Olivier, il est également évident, que cet auteur a pris pour type le second individu; conséquemment sa *C. lurida* doit être citée comme synonyme de l'*E. sepulchralis*.

Stalagmosoma albella. — M. Chaudoir a bien voulu me communiquer l'individu de la *Cetonia Korini*, d'après lequel Faldermann a fait sa description (Faun. trans. I, pl. 10 f. 8); c'est un petit exemplaire de la *S. albella*. J'ai reçu de M. Ménétries un individu de la *C. lepida* Falderm. (Bull. d. Mosc. IX, pl. 7 fig. 4), qui m'a prouvé que j'ai rapporté cet insecte avec raison à la même espèce (Ann.

l. c. p. 425); cet individu est un peu plus grand, mais du reste exactement semblable à la *C. Korini*.

Quelques détails de la *Cetonia propinqua* Gory et Perch. pl. 51 f. 3, ont été récemment figurés par M. Hope (Trans. of the ent. Soc. v. V, pl. 4, f. 7). Cette espèce, dont j'ai vu l'individu typique à Londres, a tous les caractères essentiels du genre *Trichostetha* et ne s'en distingue qu'en ce qu'elle est glabre et luisante.

Oxythyrea hæmorrhoidalis. — M. Boheman m'a communiqué l'individu typique du *Scarabæus ruber* Degéer. C'est comme je le supposais (Annal. l. c. p. 378), une variété de l'*O. hæmorrhoidalis*, d'une belle couleur dorée, chatoyant en rouge.

Oxythyrea adpersa. — L'individu typique existant au Muséum de Copenhague, prouve que j'ai regardé avec raison les *Cetonia adpersa* Fabr. et *Verreaux* Gory et Perch. comme synonymes.

Oxythyrea stictica. — La *Cetonia funesta* Fabr. doit être éliminée de la synonymie de cette espèce. Voir plus bas *Cetonia morio*.

Epicometis crinita. — Cette espèce, d'après la collection de Linné, est le *Scarabæus squalidus* de cet auteur, qu'on a regardé à tort comme synonyme de l'*E. hirtella* (*Scar. hirtellus* Linn.). Dans la collection de M. Gory cette espèce et l'*E. hirtella* étaient confondus sous le nom de la *C. hirta*.

Epicometis hirtella. — La *Cet. vestita* Say (Journ. of the Acad. of Philad. vol. V 201) a été décrite d'après deux individus de cet espèce considérés à tort comme originaires de l'Amérique.

Anatona flavoguttata. — M. Redtenbacher a décrit (Hugel Kaschmir tab. 25 f. 2) cette espèce, sous le nom de *Protætia flavoguttata*, sans s'apercevoir de son identité

avec l'*Anatona flavoguttata* Burm.— La *Cet. stillata* Newman (Entom. Mag. V 169), dont le type existe au Muséum britannique, appartient également à cette espèce; j'ai eu tort de la rapporter, d'après la description, à l'*Anatona alboguttata* Burm. (Annal. l. c. p. 384). En vertu du principe de priorité le nom de *stillata* devrait être préféré à celui de *flavoguttata*; mais il me semble que ce serait pousser ce principe un peu trop loin si on voulait l'étendre à un certain genre de publications, qui ne permettant pas de reconnaître les espèces désignées, n'ont dans mon opinion, aucun titre pour être regardées comme des descriptions.

Anoplochilus Germari. — L'individu typique de la *Cet. Germari* Wiedem. existant dans la collection de M. Westermann, est plus grand que celui décrit par M. Burmeister, mais du reste pareil.—M. Westermann m'a dit avoir trouvé les *Anoplochilus* au Cap de Bonne-Espérance, ainsi que le *Trichostetha fascicularis* et *Rhinocæta cornuta*, dans le fumier desséché des vaches.

Anoplochilus terrosus. — Cette espèce me semblerait mieux placée dans le genre *Protætia*, à côté de la *P. squamipennis*.

Aplasta dichroa et *lutulenta*, Schaum. (Annal p. 411), —M. Burmeister a parfaitement raison de regarder (vol. V, p. 561) ces deux insectes comme les deux sexes d'une seule espèce.

Aethiessa floralis. — J'ai parlé (Annal. l. c. p. 376) de deux individus de la *C. floralis* Fabr., qui existent au Muséum de Copenhague, et qui ont été trouvés par Vahl et nommés par Fabricius; ils s'éloignent par la ponctuation plus forte et plus serrée de l'*A. barbara* (*A. barbara* et *floralis* Burm.). J'ai vu depuis cette époque dans la collection de Fabricius, un individu mâle étiqueté *floralis* qui

est tout à fait pareil aux individus que M. Burmeister a décrits sous le nom de *Aethiessa floralis* Var. *A.* Fabricius l'avait sans doute également reçu de Vahl. La variété dont Fabricius dit (Ent. Syst. II 150) « *variat minor tota nigra* » existe aussi dans la collection de Kiel ; elle est identique avec l'*A. floralis* Var. *B.* de M. Burmeister. Je ne crois plus à présent que les deux individus conservés au Muséum de Copenhague forment chacun une espèce distincte.—La *Cetonia deserticola* Walt. (Reise n. Span. Anh. p. 68) que j'ai reçue de l'auteur lui-même est une variété plus petite de l'*A. floralis*, sans taches blanchâtres, variété qui n'est pas rare dans le midi de l'Espagne, et qui est très semblable sous le rapport de la forme à la variété également d'Espagne, que MM. Gory et Percheron ont figurée sous le nom de de *C. Doguereau* (pl. 43 f. 4).

Aethiessa squamosa. — La *Cetonia numisma* Newman (Ent. Mag. V, 168), que j'ai vue au Muséum britannique, est synonyme de la *C. squamosa* G. et P.

Les individus provenant de l'Espagne, dont j'ai parlé dans la note précédente, comme constituant une variété plus petite de l'*A. floralis* deviennent tellement semblables à la variété sans taches de l'*A. squamosa* (*tenebrionis* Gory et Perch.), qu'ils me semblent faire le passage entre ces deux espèce d'insectes. Ils ne se distinguent de l'*A. floralis* que par leur taille beaucoup moindre de huit lignes, et de l'*A. squamosa* que par leur forme un peu plus allongée et par l'éclat un peu plus brillant du dessous du corps. Erichson semblait avoir déjà reconnu que ces insectes ne sont que des variétés, car il n'en réunissait (Wagner Reise n. Algier III p. 155) les *C. barbara*, *Anpik*, *Doguereau* et *squamosa* Gory et Perch. en une seule espèce ; mais en faisant cette observation, il rapportait la *C. squamosa* Gory et P.

non pas à la forme des individus propres à l'Italie, auxquels elle appartient (1), mais aux exemplaires de l'Algérie représentant l'*A. floralis* var. A, Burm.

Je crois qu'on ne peut pas même s'arrêter là, mais qu'on doit étendre encore davantage les limites de cette espèce. Ni l'*A. rugipennis* Burm. (*C. squamosa* Falderm.), ni l'*A. bagdadensis* Burm. (2), ni l'*A. inhumata* (*C. inhumata* G. et P., *A. inhumata*, *mesopotamica*, *leucospila* et *æthiopica* Burm. (Annal. l. c. p. 577) n'offrent des caractères qui soient constants, quand on compare une grande série d'individus. Entre l'*A. rugipennis* Burm. et *squamosa* Gory et Perch. je ne trouve guère que des différences relatives; l'*A. bagdadensis* a la même forme et la même ponctuation que le type de la *C. Doguereau* Gory et Perch. et ne s'en distingue que par quelques atômes blancs sur le milieu des élytres. L'*A. inhumata* paraît en différer, à la première vue, par ses élytres généralement, mais pas toujours, un peu plus courtes, par une ponctuation plus écartée, par une couleur plus verte et plus luisante et principalement par les nombreuses taches blanches de ses élytres, mais aucun de ces caractères n'est tranché ni constant, on trouve la même ponctuation et la même couleur dans les individus originaires de l'Algérie, qui constituent l'*A. floralis* de M. Burmeister; la forme plus raccourcie des élytres dans l'*A. barbara* Burm. Les taches blanches sont toujours plus

(1) Elle est indiquée à tort dans la monographie de MM. Gory et Percheron comme provenant de Ténérife.

(2) Dans mon catalogue des Méliophiles (Annal. l. c. p. 46. 5), je l'ai nommée par erreur *exclamationis* Falderm., celle-ci étant identique à la *C. funebris* Burm. (Annal. l. c., p. 379). Dans ce catalogue le point de doute après *rugipennis* doit être effacé. Une espèce du genre *Aethiessa*, que j'ai oublié d'y énumérer, est l'*A. feralis* Burm. (*Cetonia feralis* Erich.).

nombreuses et plus grandes dans l'*A. inhumata* que dans les autres variétés, mais cette différence ne me semble pas encore constituer une espèce.

Il me paraît donc nécessaire de réunir tous ces insectes en une seule espèce, qui est répandue sur toute la zone méditerranéenne depuis l'Espagne jusqu'à la Perse, et qui doit porter le nom de *floralis*. Elle varie considérablement sous le rapport de la taille, de la ponctuation et du nombre des atômes ou taches blanches ou grisâtres, non seulement suivant les localités, mais encore dans les mêmes localités, où elle se trouve. Pour donner un résumé de sa synonymie, les *Cet. Doguereau* Gory et Perch. et *Cet. diserticola* Walt ont été établies d'après les individus provenant de l'Espagne; les *C. floralis* Fabr., *C. barbara*, *Aupik* et *elongata* Gory et Perch., *A. barbara*, *floralis*, et *elongata* Burm. d'après les diverses variétés qui se trouvent dans l'Algérie; les *C. resurgens* Herbst, *C. squamosa* Lefebvre, Gory et Perch., *tenebrionis* Gory et Perch., *numisma* Newm., *floralis* Muls., *A. squamosa* Burm., d'après les variétés qu'on rencontre en Italie et dans le Midi de la France; les *A. rugipennis* Burm., *C. squamosa* Falderm., d'après les exemplaires provenant de la Perse; l'*A. bagdadensis* Burm. d'après un individu trouvé à Bagdad; les *C. inhumata* G. et P. *A. inhumata. æthiopica*, *leucospila* et *mesopotamica* Burm. avec la variété particulière à l'Orient. — Une seconde espèce du genre *Aethiessa* est l'*A. feralis* Burm. (*Cetonia feralis* Burm.).

Cetonia Libanii G. et P. — Je dois rétracter ce que j'ai dit (Annal. l. c. p. 379), relativement à la distinction que je croyais exister entre les *C. Libanii* et *C. afflictæ* G. et P. Les différences dans la taille et dans la ponctuation du dessus du corps, qui me frappaient, quand je n'avais qu'un seul exemplaire de la *C. Libanii* sous les yeux, disparaissent

insensiblement, quand on compare une grande série d'individus, et je crois à présent avec M. Burmeister, que la *C. Libanii* n'est qu'une variété de la *C. afflicta*.

Parmi les individus de la *C. Libanii*, que j'ai trouvés dans la collection de M. Gory, il y en a quelques-uns qui se rapprochent extrêmement de la *C. funesta* Burm., et chez lesquels les caractères extérieurs, dont je me suis servi (Annal. p. 380), pour distinguer la *C. Libanii* de la *C. funesta* s'effacent presque insensiblement. Pour m'assurer de la validité des caractères que j'avais indiqués et reposant sur la conformation des mâchoires, je me suis décidé à disséquer tous les individus que je possède. A mon grand étonnement, j'ai remarqué que deux exemplaires de la *C. Libanii* exactement pareils sous tous les rapports extérieurs, offraient une grande différence dans la manière dont se trouvaient armés les lobes des mâchoires; l'une avait le lobe interne terminé par une dent cornée, et l'externe muni d'une dent assez forte; dans l'autre, le lobe interne était mutique et l'externe portait deux petites dents à son extrémité; la construction des mâchoires était donc tout à fait pareille, dans cet individu, à celle qu'on voit chez la *C. funesta*. (v. Annal. l. c. p. 379, Burm. tom. V p. 558). Dans tous les autres exemplaires de la *C. Libanii* et *C. afflicta* que j'ai disséqués, le lobe externe des mâchoires est unidenté, l'extrémité du lobe interne plus ou moins saillante et quelquefois prolongée en épine. Les individus de la *C. funesta* que j'ai examinés, ont tous le lobe externe bidenté et le lobe interne mutique.

Il me paraît résulter de ces observations que dans ce cas les différents modes dont les mâchoires sont armées, et dont on s'est servi pour établir des genres, n'offrent pas même un caractère spécifique; la *C. funesta* doit donc être réunie avec les *C. Libanii* et *afflicta* en une seule espèce.

Ce n'est pas le seul cas dans lequel les divers individus d'une même espèce offrent des différences plus ou moins notables dans la construction des organes masticateurs. M. Westwood a fait la même observation sur plusieurs espèces du genre *Heterorhina* (Arc. entom. pl. 26, f. 1), et les différences qui existent entre ses indications et celles de M. Burmeister (tom. III, p. 786) sur la forme des mâchoires de quelques espèces du même genre, sont très probablement fondées dans les variations, que subissent ces organes chez les différents individus. Je m'explique aussi de cette manière le désaccord existant entre les descriptions données par MM. Burmeister et Erichson des mâchoires de plusieurs espèces de *Cetonia*: Erichson décrit le lobe interne des mâchoires comme étant mutique dans la *C. angustata*; M. Burmeister dit, au contraire, qu'il offre une dent cachée dans les poils; suivant Erichson ce lobe est terminé par une dent, dans les *C. marmorata*, *viridis*, *morio*; d'après M. Burmeister, son extrémité est peu saillante, sans former une dent proprement dite.

Cetonia vidua. — La *C. melancholica* Zoubkov, n'est pas identique avec cette espèce, comme je le croyais (Annal. l. c., p. 379), mais avec la *C. purpurea* Burm.

Cetonia Servillii Burm. — Cette espèce, qui provient probablement de l'Arabie, a été regardée à tort par moi (Annal. l. c., p. 380) comme étant identique avec la *C. ægyptiaca* Goy et Perch. Cette dernière a été décrite, suivant ce que m'en écrit M. Chevrolat, d'après un exemplaire mal conservé de la *C. adspersa* Waltl.

Cetonia purpurea. — M. le comte Mannerheim a eu la bonté de me céder un individu typique de la *C. melancholica* Zoubkov (Bull. de Mosc., p. 325), qui est tout à fait pareil à la *C. purpurea* Burm. La *C. purpurea* n'est elle-même qu'une variété d'un noir cuivreux de la *C.*

Zoubkoviï Falderm. (Bull. d. Mosc., IX, 371, pl. 7, f. 3), ce que M. Burmeister a déjà, du reste, reconnu (Tom. V, p. 558).

Cetonia trojana. — La *C. sibirica* Gebler (Ledebour Reise. II, P. III, p. 112), dont j'ai vu plusieurs individus dans la collection de M. Melly, communiqués par M. Gebler lui-même, est identique avec la variété de la *C. trojana*, qui se trouve dans le Caucase, et qui constitue la *C. Godetii* G. et P., Falderm. La *C. fasciata* Fischer (Bull. de Mosc. 1844, p. 51), dont je dois un individu à l'obligeance de M. le comte Mannerheim, est une belle variété cuivreuse de cette *C. sibirica*.

Cetonia viridis. — J'ai eu tort de regarder (Annal., p. 380) les *C. sibirica* Gebl. et *atrocærulea* Waltl. comme étant des variétés de la *C. viridis*. La première est, comme je viens de le dire, identique avec la *C. Godetii*; la seconde, que j'ai reçue de M. Waltl., avec la *C. afflicta* Gory et Perch.

Cetonia adpersa Waltl (*exclamationis* Burm.). — J'avais soupçonné que la *C. asiatica* Falderm. lui devait être synonyme; j'ai pu voir se confirmer cette opinion par l'examen de l'individu typique, que M. le baron de Chaudoir a eu la bonté de me communiquer. J'ai déjà dit que la *C. ægyptiaca* Gory et Perch. (pl. 39, f. 5) est également identique avec celle-ci. Cet insecte, qui paraît n'être pas rare en Turquie, ne me semble pas spécifiquement distinct de la *C. vidua* G. et P., Fald., Burm. Cette dernière est, il est vrai, généralement d'une taille plus forte, et les dépressions situées près de la suture sont moins senties; elle est aussi un peu luisante en dessus; mais ces différences, insuffisantes du reste pour constituer une espèce, s'effacent insensiblement quand on a un grand nombre d'individus devant les yeux.

Cetonia morio. — La *C. funesta* Fabr. a été décrite d'après un petit exemplaire de cette espèce ; il existe encore dans la collection de Kiel. Tous les auteurs l'ont regardée à tort comme une variété de l'*Oxythyrea stictica*. La *C. excavata* Gory et Perch., Burm. a été établie d'après quelques individus défleuris, et conséquemment un peu luisants, de la *C. morio*.

Cetonia aurata. — Les individus typiques des *C. funeraria* Gory et Perch. et *asiatica* G. et P. appartiennent à la variété noirâtre de la *C. aurata*, propre à l'Algérie, et qui est la variété F. de M. Burmeister. Erichson parle de la même variété (Wagner Reise n. Alger III, p. 156, et Naturgeschichte d. Ins. Deutschl., p. 605). L'individu de la *C. funeraria* était indiqué dans la collection de M. Gory comme provenant de Ténériffe, ceux de la *C. asiatica* comme originaires de l'Asie, mais ces indications sont probablement inexactes. Les individus de la *C. asiatica* ont été communiqués à M. Gory par Banon de Toulon, dont la collection n'était pas en très bon ordre.

Cetonia metallica et *ænea*. — Je crois parfaitement, avec Erichson (Naturgesch. d. Ins. Deutschl., p. 599), que la *C. metallica*, avec ses variétés *florentina* Herbst et *ignicollis* Gory et Perch. ne peut pas être séparée spécifiquement de la *C. ænea* Gyll. ; on trouve en effet les passages les plus insensibles de la *C. ænea* de Suède à la *C. ignicollis* de Syrie. — Sous le nom de *C. metallica*, j'ai vu dans la collection de Fabricius à Kiel, deux individus appartenant à la variété B, d'Erichson (*obscura* Andersch), et un à la variété E (*metallica* Fieber) ; un exemplaire de la *C. affinis* Andersch se trouve confondu avec les autres, mais il ne paraît pas avoir passé sous les yeux de Fabricius quand il rédigeait sa description. La *C. nigra* (Megerle) Duftschmid, que j'avais vue dans la collection

da Megerle à Vienne, m'a paru être un individu devenu noir de la *C. metallica* var. E. (Annal. l. c.; p. 381.) Erichson avait reçu sous ce nom un exemplaire d'un cuivreux noir, qu'il regardait comme typique et qu'il rapporte à sa variété D. La *C. caucasica* Kolenati (Meletem. entomol.) est une variété caucasienne de cette espèce; elle se rapproche par la ponctuation et les taches blanches de la *C. ænea* Gyll., dont elle se distingue par la couleur dorée du dessus du corps. — La description de la *C. cuprea* de Fabricius convient parfaitement à la variété de la *C. metallica*, que Herbst a nommée *florentina*; la *C. cuprea* est indiquée par Fabricius comme provenant de Surinam; mais cette indication est sans doute erronée; on ne trouve dans l'Amérique méridionale aucune Cétoine à couleurs métalliques, ayant le chaperon carré et l'écusson découvert.

Cetonia marmorata. — La *C. hieroglyphica* Ménétr., Falderm., qui se trouve dans le Caucase, n'est qu'une variété plus fortement ponctuée de cette espèce.

Cetonia affinis. — M. de Chaudoir ayant eu l'obligeance de me communiquer l'exemplaire de la *C. splendidula*, d'après lequel Faldermann a fait sa description, j'ai pu me convaincre d'après cet individu et plusieurs autres semblables, que cette prétendue espèce n'est qu'une variété de la *C. affinis*.

Cetonia fastuosa. — D'après l'examen d'un bon nombre d'individus, je pense avec MM. Burmeister et Erichson, que la *C. speciosa* Adams et la *C. Joussetin* G. et P. ne sont que des variétés climatiques de la *C. fastuosa*. La *C. Joussetin*, qui se trouve surtout près de Damas, a les mêmes rapports avec le type de la *C. fastuosa*, que la *C. ignicollis* Gory et Perch. avec la *C. florentina* Herbst.

Cetonia ignipes Burm. — La *C. auripes* Hope, dont

M. Burmeister parle dans le supplément du tome troisième de son Handbuch (p. 827), est identique avec cette espèce. J'en ai vu l'individu typique au Muséum britannique.

Cetonia puncticollis Burm. — Le type de la *C. Dalmann* Gory et Perch. (pl. 35, f. 2), qui fait partie de la collection de M. Hope, est un individu détérioré de cette espèce. — L'insecte qui est étiqueté « *Dalmanni* Hope » au Muséum britannique, est une espèce inédite, très voisine de l'*Anthracophora atromaculata*. M. Westwood a envoyé une esquisse de cet insecte à M. Burmeister, comme représentant la *C. Dalmanni* Hope (Gray Zool. Misc., p. 24), et cette esquisse a servi à M. Burmeister pour faire les observations publiées dans le supplément du tome troisième de son ouvrage (p. 827). La phrase de M. Hope l. c, est ainsi conçue : « *cupreo-ænea; pedibus obscurioribus, pronoto subelevato, ruguloso-punctato; elytris in apice obtusis, purpurascens, corpore subtilius griseo-piloso.* » La première partie de cette phrase a été rédigée d'après un individu de la *C. Dalmann* G. et P. (*puncticollis* Burm.); la seconde, commençant par le mot *elytris*, d'après l'espèce nouvelle du genre *Anthracophora*.

Protætia speculifera. — La *Cetonia ærata* Erichs. (Act. Leopold, XVI, Suppl. 240), que j'ai comparée au Muséum de Berlin, est identique avec la variété de la *P. speculifera*, que MM. Gory et Percheron ont figurée sous le nom de *C. orientalis*.

Protætia acuminata Burm. (*Cetonia acuminata* Fab.) — J'ai examiné l'individu typique de cette espèce dans la collection de Banks, il est exactement pareil à la *Pr. marmorea* Burm. (*Cetonia marmorea* Weber, *marmorata* Fabr. Syst. El. II, 154, *acuminata* G. et P.). M. Burmeister aurait sans doute aussi reconnu l'identité de ces

deux insectes, s'il avait pu comparer un individu du dernier, quand il rédigeait à Londres sa description de la *P. acuminata*.

Protætia mandarinea. — La comparaison des individus typiques des *Cetonia atomaria* Fabr. et *mandarinea* Weber, que j'ai faite au Muséum de Copenhague, m'a prouvé que M. Burmeister avait bien reconnu ces insectes d'après les descriptions, ainsi que les *Cetonia marmorata* Weber et *marmorata* Fabr.; le type de la dernière existe dans la collection de Fabricius. Les *C. fictilis* Newman (Ent. Mag. V, 160) et *C. querula* Newm. (the Entomol. XI, p. 171), que j'ai examinées au Muséum britannique, sont identiques avec la *P. mandarinea*; cette dernière est un individu détérioré.

Protætia obscurella. — La *P. leucopyga* Burm. (t. 5, 560) a été décrite sur un individu entièrement abîmé de cette espèce.

Protætia regalis Burm. — Cette espèce est positivement la *Cet. Withillii* Bainbridge (Trans. of the ent. Soc. III, 218).

Protætia ferruginea. — Le nombre et l'étendue des taches blanches varie considérablement dans cette espèce. Après en avoir vu un grand nombre d'individus, je crois que la *P. cinnamomea* Burm. est une variété entièrement sans taches, et la *P. Bremei* Schaum, une autre variété chez laquelle les taches sont très grandes et forment des bandes longitudinales sur le corselet. La forme de ces deux insectes ne diffère pas de celle de la *P. ferruginea*.

Protætia alboguttata. — M. le capitaine Boys a rapporté de l'Inde un grand nombre d'individus de cette espèce. Tous les mâles étaient ternes et d'un vert foncé, toutes les femelles luisantes, ponctuées et plus ou moins cuivreuses. M. Burmeister avait donc, sans aucun doute,

raison de regarder la *C. Saundersii* Bainbridge, comme la femelle de la *C. alboguttata* Vigors. J'ai dit (Annal. l. c., p. 383), que je connaissais les deux sexes de chacune de ces prétendues espèces, mais je me suis aperçu depuis que l'individu que j'avais cru une femelle de la *C. alboguttata* était un mâle, auquel on avait substitué l'abdomen d'une femelle; l'exemplaire que je considérais, à cause de son éclat, comme le mâle de la *C. Saundersii*, était probablement abîmé; je ne l'ai plus sous les yeux.

Protætia chlorotica et *ambigua*. — La comparaison de beaucoup d'individus m'a prouvé que ces deux insectes ne forment qu'une seule espèce. La *C. manillarum* Chevr. a été décrite d'après un individu de cette espèce frais et de grande taille; la *C. ambigua* Chevr., sur un autre plus petit, un peu abîmé et conséquemment un peu luisant. Les *C. subviridis* Newman et *germana* Newm. (Ent. p. 170) sont également synonymes. Le type de la dernière, existant au Muséum britannique, est une variété plus foncée.

Les individus typiques de la *Cetonia aurichalcea* Fabr., Oliv., et de la *C. philippensis* Fabr., Oliv., qui existent au Muséum britannique m'ont prouvé que ces deux espèces avaient été bien reconnues d'après les descriptions. La première est un individu abîmé de la *C. maculata* Fab., la seconde est identique avec la *C. hieroglyphica* G. et P.

Pachnoda carmelita — Le *P. frenata* Burm. (vol. V, p. 561) ne me paraît qu'une variété de cette espèce, chez laquelle la plus grande partie du dessous du corps est couverte de taches blanches. Dans le *P. carmelita*, ces taches sont très petites et n'existent que sur les bords de la poitrine et de l'abdomen, mais je possède des individus intermédiaires entre les deux extrêmes.

Pachnoda marginata. — La *Cet. purpurascens* Fabr.,

n'est pas la variété du *P. marginata*, à laquelle il a été rapporté par M. Burmeister (T. III, p. 611) et par moi (Ann., p. 385), mais elle est identique avec le *Diplognatha gages*. (Voir plus bas.)

Pachnoda fimbriata et *postica*. — Depuis que j'ai eu l'occasion d'examiner plusieurs individus de ces deux insectes, je crois qu'ils ne constituent qu'une seule espèce. La bordure jaune des élytres varie; dans l'individu de la *C. postica* figurée par MM. Gory et Percheron (planche 32, figure 3) qui existe au Muséum national, à Paris, elle manque entièrement; dans un autre, que j'ai trouvé dans la collection de M. Gory, il existe une tache axillaire, qui forme le commencement de cette bordure; chez l'individu typique de la *C. fimbriata*, cette bordure est entière; ce dernier est un mâle, l'exemplaire de la *C. postica* que je possède est une femelle. Cette différence de sexe explique l'élévation plus grande de la partie postérieure de la suture dans la *C. fimbriata*. Les quatre points blancs du pygidium, que j'ai mentionnés (Ann. l. c., p. 386) comme existant dans la *C. fimbriata*, se trouvent aussi, mais moins distincts, dans mon individu de la *C. postica*. Les deux figures de Voet (pl. 22, f. 153, et pl. 1, f. 5) (*Cetonia orphanulus* Herbst) me semblent aujourd'hui très probablement représenter aussi des variétés de cette espèce.

Pachnoda olivacea et *obsoleta*. — L'observation que j'ai publiée à l'égard de cette espèce (Annal. l. c., p. 387) peut servir à prouver combien il est facile de se tromper dans cette famille, quand on juge de la validité d'une espèce d'après un petit nombre d'individus. Les caractères que j'ai indiqués pour distinguer la *C. olivacea* Gory et Perch. de la *C. olivacea* Fabr., Oliv., me paraissaient alors très constants, mais depuis que j'ai vu quelques

douzaines de la *C. olivacea* Fabr., provenant de Guinée, et autant de la *C. obsoleta* Mihi. (*olivacea* G. et P) recueillies au Sénégal, je me suis convaincu qu'il y a tous les passages de l'une à l'autre. Le fond du dessous du corps est plus ou moins rougeâtre, ou noir, les dessins jaunes, plus ou moins clairs et étendus; le dessous du corps est testacé ou rougeâtre, quelquefois même assez foncé. La description de la *C. trilineata* Fabr. se rapporte assez bien à une de ces variétés. La *C. ornata* Fabr, Gory et Perch. (*tridentata* Oliv.), que je regardais avec M. Burmeister comme une variété de la *C. olivacea* Fabr., me paraît à présent devoir constituer une espèce particulière. Les dessins des élytres sont constants; la bande transversale jaune qui sort du milieu de la bordure extérieure ne manque jamais; l'extrémité du sternum est aussi considérablement plus petite. La *C. olivacea* Latr. (Voy. de Caillaud, t. IV, tab. 38, f. 22), qui a été trouvée dans la presqu'île de Meroë, et dont je possède deux individus typiques provenant de la collection de M. Gory, me paraît aussi une espèce distincte, que j'ai nommée *Caillaudi*. Elle est d'une taille plus trapue; tout le corselet est couvert de points enfoncés très distincts; on remarque aussi quelques points écartés sur l'écusson; le dessous du corps est en grande partie noir; la saillie sternale beaucoup plus petite que dans la *C. olivacea*.

Pachnoda limbata (*Cetonia limbata* Fabr.). — L'individu typique de cette espèce, qui est restée inconnue à tous les écrivains postérieurs à l'entomologiste de Kiel, fait à présent partie de la magnifique collection de M. Westermann. Cette belle espèce, qui est très distincte de toutes les autres, a la taille du *P. impressa* (*Cetonia impressa* Goldf., G. et P), elle provient probablement de

l'Arabie. Je renvoie pour ses caractères à Fabricius, qui l'a brièvement, mais suffisamment caractérisée.

Pachnoda leucomelana Burm. (vol. V, 562) (*Cetonia leucomelana* G. et P.). — Le premier article des tarse postérieurs est un peu prolongé en épine dans cette espèce, mais pas autant que dans la *Phoxomela umbrosa*, et dans quelques espèces du genre *Anoplochilus*.

Pachnoda arborescens (*Cetonia arborescens* Vigors. Zool. Journ. t. II, tab. 3, f. 4). — La *P. laticincta* Burm. (vol. V) est très semblable à cette espèce, le dessin des élytres est cependant différent. N'ayant vu qu'un seul exemplaire de la *C. arborescens* dans la collection de la Société entomologique de Londres, et un seul du *P. laticincta*, je ne sais pas s'il existe des individus intermédiaires sous ce rapport.

Pachnoda aulica. — Je ne trouve rien dans la description de la *C. nympa* Mac Leay, qui puisse faire distinguer cet insecte du *P. aulica*.

Pachnoda sobrina. — Cette espèce paraît répandue sur toutes les parties de l'Afrique orientale. depuis le Sennaar jusqu'à Mozambique; le nombre des lignes blanches des élytres varie considérablement; on trouve quelquefois des individus qui paraissent être intermédiaires entre le type de cette espèce et le *Pachnoda picta* (*Cetonia picta* Fabr.), provenant de l'Arabie, et il n'est pas impossible que ces deux insectes ne constituent en effet qu'une seule espèce.

M. Burmeister a restitué le nom *Gnathocera* Kirby au genre *Amphistoros* Gory et Perch., parce qu'il a une priorité de dix ans. Malgré cela, le dernier nom doit être préféré, Thunberg ayant déjà établi en 1814 (Vetensk, Acad. Handl.), sous le nom de *Gnathocerus*, un genre de

Coléoptères qui est identique avec le genre *Cerandria* Dej., Catal.

Amphistoros varians — Le type de l'*Amphistoros varians* Bainbr. (Trans. of the ent. Soc., T. III, p. 220) que j'ai vu à Londres, est une femelle un peu abîmée de cette espèce.

La *Cetonia impressa* Oliv. (pl. 8, f, 71), rentre dans le genre *Amphistoros*. Le seul individu de cette belle espèce qui existe probablement dans les collections actuelles, se trouve dans celle de M. Westermann, qui l'a reçu de Guinée. L'indication d'Olivier, qui lui donne les Indes orientales pour patrie, est donc erronée; la figure de cet auteur est assez bonne.

Diaphonia frontalis. — Le type de la *Sch. Cuninghami* Gory et Perch. (pl. 28, f. 2); qui existe actuellement au Muséum britannique, s'éloigne un peu des femelles normales de la *D. frontalis*. Les dessins sont les mêmes; mais ils sont jaunes, au lieu d'être verts, le dessous du corps est presque entièrement foncé, on n'y voit que quelques petites taches jaunes. Cet individu a été trouvé dans le nord de la Nouvelle-Hollande, aux environs de la baie de Carpentarie, tandis que la *D. frontalis* provient des parties méridionales et occidentales de ce continent. Mais je n'oserais regarder le *S. Cuninghami* comme espèce distincte, avant d'avoir pu examiner plusieurs individus semblables et connaître le mâle.

Dans mon catalogue des Méliophiles (Ann. de la Soc. entom., II^e série, t. III), le nom de l'*Anochilia cingulata* Burm. (*Cetonia cingulata* Gory et Perch.) a été omis par erreur; il doit être placé p. 50, après celui de l'*Anochilia princeps*, N^o 3.

Heterosoma collata (Ann. l. c., p. 391). — Quoique les pattes postérieures manquent à l'individu typique de l'*H.*

collata, je crois être sûr que les jambes n'ont pas les épines au côté interne, dont la fantaisie de l'artiste les a gratifiées dans la figure publiée par moi (pl. II, f. 5).

Ischnostoma cuspidata. Deux individus de la *C. cuspidata*, qui existent dans la collection de Fabricius, sont pareils au *Melolontha albomarginata* Herbst (pl. 27, f. 8); ils ont le bord postérieur du corselet et l'écusson noirs, les deux points blancs situés entre les yeux manquent dans l'un de ces exemplaires. La collection de Fabricius en renferme aussi un individu femelle (*C. cordata* Fabr.). Cet individu est différent de chacune des trois femelles décrites par moi (Annal., p. 392); l'éperon des jambes postérieures est presque plat; les élytres sont faiblement striées, la ponctuation du corselet et de l'écusson écartée. Je regarde les différences de ces quatre femelles comme individuelles, il est cependant bien possible que l'une d'elles soit la femelle de l'*I. tristis* Mihi. (*albomarginata* Gory et Perch., Burm.). Il est du reste impossible de se former à cet égard une opinion positive avant d'avoir pu faire des observations locales sur des insectes vivants.

Xiphoscelis Shuckardi Burm. — Cet insecte est la *Cetonia gariépina* Gory et Perch. (pl. 50, f. 3); la figure de ces auteurs est cependant assez peu reconnaissable.

Diplognatha silicea. — Cette espèce paraît répandue sur toutes les parties de l'Afrique orientale. Je l'ai reçue du Port-Natal, de Mozambique et de l'Abyssinie. Je crois à présent, en raison des lieux d'où elle provient, que la *Cetonia gagates* Latr. (Caillaud, Voyage à Méroë, t. IV, pl. 38, f. 23) appartient à cette espèce et non pas à la *D. gagates*, à laquelle je l'avais rapportée, Annal., p. 393.

Diplognatha gagates. — L'individu typique de la *Cetonia purpurascens* existant dans la collection de Fabricius est la variété rougeâtre de cette espèce, variété commune

au Sénégal. M. Burmeister (t. III, p. 611) et moi (Ann., p. 385) l'avions rapportée par erreur à la variété unicolore *de la*

Pachnoda marginata.— Fabricius, en citant (Syst. El. t. II, p. 144) la figure de Voet (tab. 1, f. 6). et la *Cetonia corticina* Oliv. (pl. 3, f. 11) comme synonymes, et en donnant la *C. thoracica* Fabr. Ent. Syst., comme variété, a commis trois erreurs : le premier de ces insectes est la variété unicolore du *Pachnoda marginata*, le second est le type du genre *Rhyxiplhæa*, le troisième est une belle espèce arabe du genre *Pachnoda*. Aucun de ces synonymes ne se trouve indiqué dans l'*Entomologia systematica*.

J'ai examiné à Londres les individus typiques des *Diplognatha pectoralis* et *holosericea* Bainbridge (Trans. of the ent. Soc., t. III, p. 217). Le premier se rapproche assez de la section *Charadronota*; il se distingue cependant aisément du *Ch. 4-signata* par son corselet plus allongé, dont les côtés sont fortement sinueux, et presque anguleux avant le milieu; l'écusson, le milieu du corselet et des élytres sont lisses; on remarque quelques séries de points assez forts le long des bords latéraux du corselet. Le *D. holosericea* a un faciès particulier; il me paraît cependant pouvoir être placé dans la section des *Diplognatha*. Son corps est convexe, le chaperon a un bord assez élevé; les angles antérieurs sont aigus; la saillie sternale est comme dans le *Porphyronota carnifex*; le lobe extérieur des mâchoires porte deux dents, l'interne est unidenté. Le *Diplognatha admixta* Hope (Ann. of nat. hist. t. IX, p. 494), a été récemment figuré avec quelques détails (Trans. of the entom. Soc.; vol. V, pl. 4, f. 9). Son sternum très fort et très allongé l'éloigne beaucoup des autres *Diplognatha*, dont il a cependant le faciès.

Anthracophora rusticola — Le *Diplognatha rama* Bainbridge (Trans. of the ent. Soc., t. III, p. 217) est positivement cette espèce.

J'ai communiqué à M. Westwood, qui vient de terminer une monographie des Cremastochélides, toutes les observations que j'ai faites sur les espèces appartenant à ce groupe d'insectes.

J'ai donné (Annal. t. III, p. 54) la liste de quinze espèces de *Cetonia* et de deux espèces de *Diplognatha*, qui m'étaient tout à fait inconnues à l'époque où je publiais le catalogue des Mélirophiles. De ce nombre il n'en reste aujourd'hui que quatre, sur lesquelles je ne puis fournir aucun renseignement, ce sont les *C. fimbriata* Thunb., *C. atra* Thunb., *C. melæna* Mac Leay et *C. tonkæa* Herb. (*Scarabæus tonkæus* Voet, tab. 4, f. 29) : la figure et la description de ce dernier insecte sont si mauvaises, qu'il vaudrait peut-être mieux n'en pas faire mention. Une cinquième espèce, la *C. carbonaria* Gory et Perch., m'offre encore des doutes : l'individu typique n'existe plus dans la collection de M. Hope ; la description aurait-elle été faite sur un individu devenu noir ou mal conservé du *Pachnoda carmelita* ? Le *Scarabæus æruginosus* Gronov. (Zoo-phyll, pl. 15, f. 7), Linné, n'est pas une espèce de Cétonide ; il paraît être identique avec l'*Euchlora viridis*. La *C. cretosa* Hope est synonyme du *Cremastochelilus maculatus* G. et P. Pour résumer ce que j'ai dit sur les autres espèces, dans les notes précédentes, la *C. cuprea* Fabr., paraît être la *C. florentina* Herbst ; la *C. nitidula* Fabr. est probablement une variété de la *Dymusia cyanea*, la *C. trilineata* Fabr., une variété du *Pachnoda olivacea*. La *C. impressa* Oliv. est une espèce du genre *Amphistoros* ; la *C. propinqua* Gory et Perch. se rapproche par ses principaux caractères du genre *Trichostetha*, la *C. garie-*

pina Gory et Perch. est le *Xiphoscelis Shuckardi* Burm. , la *C. fictilis* Newm. identique avec la *Pr. mandarinaea* Weber, la *C. numisma* Newm. avec l'*Æthiessa squamosa* Gory et Perch. Les *Diplognatha holosericea* Bainbr. et *D. admixta* Hope sont deux espèces anomales du genre *Diplognatha*.

Depuis la publication du catalogue, le groupe des Cétonides proprement dites s'est encore enrichi des espèces nouvelles suivantes :

Cetonia glauca Hombron et Jacquinet (Voyage au Pôle Sud de l'île Warou), qui rentre dans le genre *Glycyphana*, et doit être placée à côté de la *G. brunnipes* (*Cetonia brunnipes* Kirby). *Glycyphana* (*Gametis*) *Behrii* Schaum (Trans. of the entom. Soc., vol. V) de l'Archipel indien, *plagiata* Schaum (ibid) de Java, *Kuperi* Schaum (ibid) de la Chine. *Oxythyrea septicollis* Schaum (ibid) d'Ashantee, *Helenæ*, Schaum de l'Abyssinie. La *C. cincitollis* Hope (Annal. of nat. hist., t. IX, p. 495) du Cap Palmas doit être également placée dans le genre *Oxythyrea*. *Tephraea morosa* Schaum (ibid) de l'Afrique australe-orientale. *Trichostetha tibialis* Burm (vol. V) de la Cafrerie. *Cetonia fursurosa* (Burm. (vol. V) et *C. carneola* Burm. (ibid) de la Cafrerie. *G. proctotricha* Fischer (Bull. de Mosc. 1844 : peut-être identique avec la *C. sibirica* Gebl., *Godetii* Gory et Perch.). *Protætia leprosa* Burm. (vol. V) de la Cafrerie (la *Pr. leucopiga* Burm. (ibid) est identique avec la *C. obscurella* Gory et Perch), *Pr. Whitehousei* Schaum (l. c.) de Ceylan. *Pachnoda albinigra* Burm. (vol. V) (*P. intermedia* Burm., *P. laticincta* Burm. de la Cafrerie (le *P. frenata* Burm. (ibid) n'est qu'une variété du *P. carmelita*). *P. crassa* Schaum (l. c.) de l'Abyssinie. *C. rubrocincta* Hope (Trans. of the ent. Soc. vol. V) du Cap Palmas. *Anacamptorhina ignipes* Hom-

bron et Jacquinot (Voy. au Pôle Sud, tab. 9, f. 9), de la Polynésie (nouveau genre voisin du genre *Hemipharis*). *Diaphonia Bassii* White (Ann. of nat. hist., t. XX, p. 250 c, fig.), *D. notabilis* White (Stokes Voy. Ins., tab. 1, f. 3) de la Nouvelle-Hollande, *D. xanthopyga* Germ (Linnaea, entom., t. III (1)); *D. rugosa* Schaum (Trans. of the ent. Soc., vol. V), *D. palmata* Schaum, tous de la Nouvelle-Hollande. *Cetonia flammula* Hombr. et Jacq. (tab. 9) d'Amboine; elle entre dans le genre *Eupæcila* Burm. *Bombodes ursus* Westw. (Orient. Cabinet, t. VI, tab. 17, f. 4) des Indes orientales (nouveau genre voisin du genre *Chromoptilia* Westw.). *Diplognatha herculeana* Hope (Trans. of the entom. Soc., vol. V), *D. ornatipennis* Hope (ibid) du Cap Palmas. *Ischnostoma nasuta* Schaum (l. c.) de la Cafrerie orientale.

Inca clathratus. — J'ai dit (Annal. l. c., p. 399) que l'*Inca Sommeri* Westw., du Mexique, n'est autre que l'*I. clathratus* (*Weberi* Enc.) de l'Amérique méridionale. En ayant récemment vu une douzaine d'individus recueillis dans la proviuce d'Oaxaca, je n'ai qu'à confirmer cette opinion. Les cornes des mâles des exemplaires provenant du Mexique sont un peu plus obliquement tronquées à l'extrémité, mais ce n'est pas une différence spécifique. Les femelles sont semblables, et les caractères indiqués par Erichson (Jahresbericht, f. 1844, p. 45), pour dis-

(1) Le mâle de cette espèce se distingue du mâle de la *D. dispar* Newm., par sa forme plus courte, son corselet testacé, ses élytres carrées, (elles sont considérablement atténuées en arrière dans la *D. dispar* ♂), par son pygidium et la saillie sternale qui sont beaucoup plus larges etc. Dans la femelle de la *D. xanthopyga*, qui n'est pas encore décrite, les lamelles de la massue des antennes sont beaucoup plus petites que dans le mâle, le corselet plus large, les jambes plus larges; les antérieures plus fortement tridentées, les tarses plus courts.

tinguer les femelles des individus provenant du Mexique de celles qui sont originaires de l'Amérique méridionale, savoir, que le chaperon est échancré dans les premières, légèrement trisinué dans les dernières, que les jambes postérieures sont mutiques en dehors dans les unes et armées de deux petites dents dans les autres ne sont nullement constants. Erichson n'avait vu de cette espèce qu'une seule femelle originaire du Mexique, d'une taille moyenne; les femelles de grande taille sont pareilles sous ce rapport aux femelles qui proviennent de l'Amérique méridionale.

Inca Bonplandi. — J'ai vu l'individu typique du *Go-liath inscriptus* Kirby, dans le cabinet de la Société entomologique de Londres; comme je le supposais, ce n'est qu'une variété légère de l'*I. Bonplandi.* (*G. fasciatus* Kirby.)

Osmoderma scabra. — Je me suis convaincu pendant mon voyage aux Etats-Unis que les différences de l'*O. rugosa* (*Gymnodus rugosus* Kirby) ne sont pas spécifiques, comme je l'avais cru, mais sexuelles: l'*O. rugosa* est la femelle. M. Harris a très bien exposé les caractères des deux sexes (*Treatise on some of the Insects of New England injurious to vegetation*, p. 37). L'*O. Beauvoisi* Bainbridge est une femelle de cette espèce; l'indication qui lui donne l'Afrique équinoxiale pour partie, repose sur une erreur.

Valgus canaliculatus. — La femelle de cet insecte qui est armée d'une tarière comme la femelle du *V. hemipterus* est beaucoup plus rare que le mâle; je n'ai vu que cinq ou six individus du premier sexe et au moins soixante du dernier. Il ne peut y avoir aucun doute sur l'identité de cette espèce avec le vrai *Trichius canaliculatus* de Fabricius; les deux sexes existent

sous ce nom dans la collection de Fabricius à Kiel.

Valgus squamiger et *seticollis*. — J'ai regardé (Annal. p. 393) le *V. seticollis* comme variété du *V. squamiger* ; mais je me suis depuis convaincu dans les Etats-Unis, qu'il est la femelle normale de ce dernier. M. Zimmermann m'en a montré une paire trouvée, en état de copulation. Le mâle (*Tr. squamiger* Palis.—Beauv.) est toujours rougeâtre; son pygidium est très bombé et arrondi à l'extrémité; la femelle (*Tr. seticollis* Palis.—Beauv.) est d'une forme plus allongée et plus épaisse, d'une couleur beaucoup plus foncée; son pygidium est moins bombé, un peu sinué à l'extrémité, les avant dernier et dernier segmens de l'abdomen beaucoup plus longs que dans le mâle. Les écailles du dessous du corps sont éparses dans les deux sexes. Cette espèce est toujours beaucoup plus grande que la précédente; la femelle s'en distingue aisément par son pygidium sans tarière, le mâle par le milieu de l'abdomen sans taches. Le *V. seticollis* Burm. est la femelle; le *V. squamiger* ♂ Burm. est le mâle du *V. canaliculatus*; le *V. squamiger* ♀ Burm. le vrai mâle de cette espèce.

Platygenia barbata. — La *P. Mac-Leayi* White, a été décrite d'après deux femelles existant au Muséum britannique, qui me paraissent en effet constituer une espèce distincte de la *P. barbata*; le chaperon est plus fortement échancré, le corselet plus grand et plus étroit en arrière. Les deux individus sont indiqués comme provenant de la Gambie.

Gnorinus Bartelsii Falderm. — M. de Chadoir a eu la bonté de me céder l'individu typique de cette espèce, le seul qui soit connu. Il est extrêmement semblable par sa forme au *Gn. decempunctatus* de Sicile et intermédiaire sous le rapport de la couleur entre les variétés noire et

jaune du *Gn. decempunctatus* figurées par Helfer (Annal. de la Soc. entom. T. I, pl. 17, B. f. 1, 2), et pendant quelque temps j'ai cru qu'il n'était qu'une variété de ce dernier insecte. Je pense à présent qu'il constitue une espèce distincte. Il est autrement tacheté sur le corselet, et le chaperon est un peu plus large et moins fortement rebordé. L'individu que je possède est une femelle.

Gnorimus maculosus. — Outre les caractères sexuels particuliers à toutes les espèces de ce genre, le mâle se distingue par la coloration du pygidium, qui est noir, avec trois taches fauves; les deux latérales sont grandes et irrégulières; la médiane est longitudinale; ces trois taches se réunissent au bord antérieure du pygidium; dans la femelle, le pygidium est entièrement jaune de soufre à l'exception d'une bande semilunaire noire, à l'extrémité. Cette espèce paraît répandue dans les différentes parties de l'Amérique boréale; mais elle est rare partout. Knoch l'avait reçue de Pensylvanie, Kirby, du Canada supérieur; deux individus que je possède, proviennent de la Caroline méridionale, et m'ont été donnés par M. Zimmermann; deux autres ont été pris par moi dans l'état de l'Ohio près de Cincinnati et Dayton, l'un sur une fleur, l'autre sur une haie.

Trichius gallicus. — Le *Tr. fasciatus* Fabr. est ainsi caractérisé « *elytris fasciis tribus abbreviatis flavis*; » deux des individus qui se trouvent dans la collection de Fabricius appartiennent au *Tr. gallicus*; un troisième est le *Tr. fasciatus* Linné; comme celui-ci, il a la bande noire de la base entière, il ne peut pas être regardé comme typique. Le *Tr. fasciatus* Fabr. est donc synonyme du *Tr. gallicus*.

Je croyais autrefois devoir distinguer trois espèces américaines de *Trichius* proprement dits, *Tr. piger* Fab.

(*piger* et *Drummond* G. et P.), *Tr. bibens* Fabr., Gory et Perch. (*bibens* Oliv.) et *Tr. mutabilis* Schaum (*bibens* Burm.), avec ses nombreuses variétés (*viridulus* Fabr., *lunulatus* Fabr., *affinis* Gory et Perch., *viridans* Kirby, *assimilis* Kirb. *bistriga* Newm.). Après avoir étudié les collections américaines et observé ces insectes en nature, il me semble que j'ai confondu sous le nom de *mutabilis* deux espèces distinctes, et que le nombre total des espèces américaines s'élève à quatre. Voici les caractères qui me paraissent propres à chaque espèce. Le *Tr. piger* est aisément distingué des autres par la couleur brune des élytres sans reflet métallique, par la pubescence très dense, et très courte du dessus du corps, par la ponctuation fine et serrée des élytres; le mâle a l'extrémité des jambes antérieures obliquement tronquée en dedans, dépourvue de l'épine, qui existe chez les autres espèces. Le *Tr. piger* est très répandu dans l'Amérique septentrionale et paraît n'être rare nulle part.

Le *T. bibens* Fabr. est très semblable au *Tr. viridulus* Fabr., mais il est toujours un peu plus grand; la tête, le corselet, l'écusson et le dessous du corps sont d'un vert métallique; les élytres constamment d'un vert testacé métallique sans taches; le corselet est plus long que dans le *Tr. viridulus* (l'on doit toujours comparer les mêmes sexes) plus arrondi antérieurement sur les côtés; les angles de devant moins sentis; les côtés ne sont pas rebordés, la ponctuation des élytres est un peu plus serrée et plus fine, la dépression transversale plus faible, les stries enfoncées longitudinales moins marquées, la pubescence du pygidium et du dessous du corps plus dense; le pygidium offre deux petites bandes blanches, courtes, marginales; la partie inférieure du corps, y compris les épimères, sans taches. Cette espèce se trouve

principalement dans les états septentrionaux de l'Union américaine, dans l'Ohio, la Pensylvanie et l'état de New-York; j'en ai trouvé plusieurs individus récemment transformés ainsi que la nymphe, dans du bois pourri, près des chutes du Niagara.

La troisième espèce est tantôt verte (*Tr. viridulus* Fabr., Gory et Perch.), tantôt d'un bleu violet (*Tr. lunulatus* Fabr., Gory et Perch.), quelquefois les élytres sont rougeâtres, chatoyant en vert; elles offrent ordinairement deux petites taches blanches latérales, le corselet est un peu sinué près du bord antérieur, les angles de devant assez sentis, les côtés sont distinctement rebordés surtout vers leur partie postérieure; la base est un peu déprimée et légèrement sinuée vers les angles postérieurs. Le pygidium offre deux grandes taches latérales; sur l'avant-dernier segment de l'abdomen, on voit ordinairement une bande transversale interrompue dans son milieu; les épimères ont toujours une tache blanche. Cette espèce paraît habiter principalement les états méridionaux de l'Union américaine; la variété violette (*Tr. lunulatus* Fabr.) se trouve à la Nouvelle-Orléans, en mai, sur les fleurs des chardons et répand une odeur semblable à celle des Cicindèles et des Aromia; la variété verte paraît y manquer. Cette espèce constitue les variétés *a*, *b* et *c* du *Tr. bibens* de M. Burmeister; le vrai *Tr. bibens* Fabr. était inconnu à cet auteur.

La quatrième espèce (*Tr. affinis* Gory et Perch., *Tr. bibens* var. *d.* Burm.) est très semblable au *T. viridulus*; mais elle est toujours de moitié plus petite; sa pubescence est beaucoup plus longue; la ponctuation des élytres beaucoup plus écartée; celles-ci sont presque lisses sur les bords, la dépression transversale est plus faible; la tête, le corselet, l'écusson et le dessous du corps sont

d'un vert bronzé, quelquefois noirâtres ; les élytres, d'un brun testacé, avec le contour d'un vert foncé, quelquefois noirâtre, présentent deux petites taches transverses latérales blanches. Quelquefois le vert foncé envahit presque toute l'élytre ; c'est là le type du *Tr. viridans* Kirby ; la couleur testacée y est réduite à deux petites bandes étroites, qui forment la continuation interne des taches transverses blanches. Quelquefois la couleur testacée prédomine, et du contour vert il ne reste alors qu'une tache axillaire et une faible trace entre les deux petites bandes blanches. Les *Tr. assimilis* Kirby et *bistriga* Newman sont établis d'après des individus ayant la tête, le corselet, l'écusson, le contour des élytres noirâtres, au lieu d'être d'un vert foncé. Cette espèce paraît ne se trouver que dans les états septentrionaux, tels que l'Ohio, la Pensylvanie et celui de New-Yorck.

Trigonopeltastes linea. — Le *Tr. quadrisignatus* Schaum (*quadriguttatus* Burm.) ne me paraît à présent qu'une variété du *Tr. linea*, ayant la tête et le corselet verts au lieu d'être noirs, et la ligne transversale blanche du corselet interrompue dans son milieu.

Deux nouvelles espèces de Trichides ont été publiées depuis l'impression du catalogue : *Inca Burmeisteri*, Burm. (vol. V), du Brésil et *Platygenia exarata* Schaum. (Trans. of the entom. Soc., vol. V.), de l'Afrique équinoxiale.

Je me suis abstenu, à l'exception d'un seul cas, de mentionner dans les notes précédentes les espèces publiées par M. Hope dans le Synopsis des Coléoptères du Nepaul (Gray, Zoolog, Miscell., p. 25.) ; j'ai dit (Annal. l. c. p. 368) ce que je pense de telles publications. Pour celui qui désire savoir ce que sont les trois espèces de cette

énumération, restées inconnues à M. Burmeister, je ferai observer que la *Cetonia neglecta* Hope est la *C. Dalmanni* G. P. (*puncticollis* Burm.); la *C. auripes* Hope est identique avec la *C. ignipes* Burm. (on doit lire dans la phrase de M. Hope: « *smaragdina, elytris maculis cretaceis pedibusque cupreis* » au lieu de: « *smaragdina elytris cretaceis maculis pedibusque cupreis*; » l'individu typique présente deux petits points blancs sur les bords des élytres); le *Trichius quadrilineatus* Hope est le *Macronota quadrilineata* Gory et Perch.

Le catalogue des Mélitophiles imprimé dans le Tome III^e des Annales étant devenu assez incomplet en raison des espèces publiées depuis l'époque où il a paru, et contenant d'ailleurs un certain nombre d'erreurs aujourd'hui rectifiées, et de points de doute éclaircis, je m'occupe en ce moment à en rédiger un nouveau, dont je me ferai un devoir d'envoyer quelques exemplaires à la Société, dès qu'il sera imprimé.

Je ne veux pas terminer ces observations sans prier les lecteurs de vouloir bien corriger deux erreurs typographiques qui se sont glissées dans mon premier mémoire (Annal. I. c.) p. 343, l. 5, on doit lire: « et le définir ainsi » au lieu « et qui le définit ainsi » et p. 345, l. 17 « assez remarquable pour empêcher la création de deux genres » au lieu de: « assez remarquable pour la création de deux genres. »



COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

DE L'AMÉRIQUE.

(1^{re} partie).

PAR M. SALLÉ.

(Séance du 10 Janvier 1849).

1 CASNONIA LUDOVICIANA, Sallé.

Long. 8 mill. Larg. 2 mill.

(Pl. 8, fig. 1)

C. Rufa, nitida; caput nigrum, in imo postico rufum; palpis rufo, antennis basi pallidis, medio et apice obscuris, articulis 8-9 albis. Prothorax elongatus, niger, margine anticè posticè rufis. Elytra rufo, fascia lata media et macula apicali nigris, ad dimidiam partem anticam laxè punctato-striata. Geniculis posticis obscuris, tibiis fuscis in medio albo-annulatis. Abdomen obscurum.

Corps allongé, luisant. *Tête* en losange, beaucoup plus large que le corselet, étranglée postérieurement, noire; col rouge, deux impressions longitudinales avec un point enfoncé entre les yeux. *Mandibules* et *palpes* ferrugineux. *Antennes* ferrugineuses quatrième (base exceptée), cinquième, sixième, septième, dixième et onzième articles noirâtres, les huitième et neuvième articles blanchâtres. *Corselet* de la longueur de la tête, cylindrique, renflé un peu en dessous du milieu, mais brillant, rouge aux extré-

mités, ponctué à la base. *Ecusson* grand, triangulaire et rouge. *Elytres* plus larges que la tête, parallèles, faiblement bordés d'un rouge brillant, une bande transverse noire flexueuse, vers le milieu, l'extrémité noirâtre, chacune offre cinq lignes de points enfoncés, qui partent de l'épaule et s'arrêtent sur la tache médiane, de chaque point sort un gros poil raide. *Pattes* d'un rouge pâle. *Fémurs* antérieurs fortement renflés, les postérieurs noirâtres à leur extrémité. *Tibias* noirâtres, annelés de jaune vers le milieu antérieur avec une grande échancrure uni-épineuse sur le bord. *Prothorax* noir en dessous, rouge aux extrémités. *Thorax* rouge ferrugineux. *Abdomen* noir.

Elle diffère de la *C. Pensylvanica* par une taille plus longue et plus étroite, une ponctuation moins nombreuse, la troncature des élytres moins brusque à la base, plus droite et plus anguleuse postérieurement, enfin par le rebord des élytres moins apparent, et une couleur plus rouge.

J'ai pris cette très rare espèce à la Nouvelle-Orléans (Louisiane) pendant le mois de décembre, dans l'intérieur d'un arbre excessivement pourri et déposé au bord du Mississipi par les grandes eaux. Je n'ai jamais vu que les deux exemplaires que je possède.

2 GALERITA LECONTEI (Dejean, *Species général des Coléoptères*, tome V, page 294.)

Description de la larve et de la nymphe.

Long. 22 mill. Larg. 4 mill.

(Pl. 8, fig. 2 a. b. c. d.)

LARVE.—*Corps* allongé, d'un brun noirâtre, couvert de poils espacés et raides. *Tête* courte, de la largeur du corselet creusée dans son milieu, brune, armée d'une corne

fourchue sur le front, et de fortes mandibules unidentées au milieu. *Yeux* au nombre de cinq, groupés en arrière des antennes. *Antennes* une fois aussi longues que la tête, de quatre articles, premier long, deuxième court, plus gros à l'extrémité qu'à la base, troisième long et grêle, quatrième en losange très petit et pointu. *Palpes maxillaires* formés d'un grand et gros article muni d'une épine et de quelques poils, sur ce premier article sont entés deux palpes, l'un de deux articles, l'autre de quatre. Les *palpes labiaux* sont de trois articles. *Prothorax* rouge, écailleux, allongé, cylindrique, élargi postérieurement. *Mésothorax* noir, moins long et plus élargi que le prothorax, bombé et arrondi en arrière. *Métathorax* noir, plus court et bombé. *Abdomen* noir en dessus, composé de neuf segments recouverts chacun par une pièce transverse ovale, écailleuse. Le dernier terminé par un tube servant d'anus et de chaque côté deux longs filets.

Le dessous du corps roussâtre. *Pattes antérieures* rouges, armées de quatre épines vers l'épaule. Les quatre *postérieures* brunes, toutes six garnies de longs poils (pl. 8, fig. 2 c. d.)

ΝΥΜΦΗ, testacée brillante, avec deux séries de houppes de poils placées vers le milieu de l'abdomen en dessus, cinq appendices sur les côtés. *Tête* repliée en dessous. *Tarses postérieurs* dépassant le dernier segment de l'abdomen (pl. 8 fig. 2 b)

J'ai trouvé les insectes parfaits (pl. 8, fig. 2 a), les larves et les nymphes, sous des bûches fortement enfoncées dans des terres sablonneuses au bord du Mississipi près de la Nouvelle-Orléans; on les rencontre depuis juillet jusqu'en octobre; les larves marchent à reculons lorsqu'on leur présente un obstacle en avant. Elles se construisent une faible coque avec des fils et de la terre pour se métamorphoser;

j'en ai conservé dans des boîtes, mais les métamorphoses se sont toujours mal effectuées, quelques nymphes m'ont donné des insectes imparfaits.

3. *ANCYSTROSOMA FARINOSUM*, Sallé.

Long. 20 mill. Larg. 9 mill.

(Pl. 8 fig. 3 a. b. c. d.)

*A. Brunneum, albosquamosum. Caput et scutellum fulva; prothorax dorsalibus vittis duabus, plagisque parvis denu-
datis; in singulo elytro costis tribus brunneis ante apicem
subjunctis.*

Marron, couvert de poils courts, serrés et blanchâtres. Tête revêtue de poils jaunes. Chaperon coupé carrément et relevé en avant dans les deux sexes. Antennes, palpes et mandibules de la couleur du corps. Corcelet plus large que long, convexe, de forme subhexagone, rétréci à la base surtout dans le mâle, avec le bord, deux taches ovales sur les côtés et deux longitudinales vers le milieu lisses et dénués de poils. Ecusson garni de poils longs et jaunes. Elytres ayant la suture, le bord extérieur et chacune trois lignes lisses; poils des côtés jaunâtres. Dessous du prothorax et du thorax fourni de long poils épais d'un blanc sale. Abdomen à poils courts, serrés, arqué et étranglé chez les mâles, premier segment muni d'un appendice assez fort subitement recourbé en arrière. Pygidium marqué au milieu d'une tache ovale lisse. Chez les femelles, l'abdomen dépourvu d'appendice est renflé; pygidium plus petit que chez les mâles, ce qui relève l'anوس vers les élytres. Pattes longues surtout dans les mâles, de la couleur du corps, garnies de longs poils disposés en lignes et espacés. Tibias antérieurs armés de trois dents externes, seulement une aux autres tibias. Tarses avec de gros poils raides, deux

épines aux deux derniers articles; entre les crochets il y a un appendice terminé par deux longues soies. *Crochets* bifurqués dans les deux sexes.

J'ai trouvé cette espèce à Caracas (région tempérée) près la ville dans le courant de mai. Elle se tient pendant le jour enterrée sous des feuilles tombées et aussi suspendue aux plantes en dessous des feuilles dans des endroits sombres sur la lisière des caféiers. Ces insectes sortent de leur retraite au crépuscule, volent dans les clairières d'abord bas, puis s'élèvent à mesure que le jour baisse. Ils se posent de temps en temps sur les pieds de café et s'y accouplent; je les prenais alors à l'aide d'une lumière. Je n'ai pu m'en procurer qu'un petit nombre et durant une quinzaine de jours seulement.

4. ZOPHERUS JOURDANI, Sallé.

Long. de 36 à 22 mill. Larg. de 12 à 8 mill.

(Pl. 8. fig. 4)

Z. Suprà albidus, infrà niger. Caput album, posticè nigro-irroratum, macula magna semicirculari nigra, antennis nigris. Prothorax albus, tuberculis irregularibus numerosis in disco confluentibus nigris, his plerumque punctatis, limbo antico notulisque duabus nigris, margine laterali postico obtusè dentatus. Elytra elongata, obovalia, apice singulatum unicallosa, irregulariter nigro tuberculata, tuberculis majoribus seriebus quinque in disco remotis sed confluentibus et quadratis longe suturam. Pedes infrà albi, fimbriati.

Noir brillant, régulièrement marbré de blanc en dessus; tête et corselet d'un noir plus mat que le corps, celle-ci ayant une tache blanche en forme de fer à cheval sur le front, avec des points très espacés plus serrés au sommet, deux petites lignes prenant en dessus des mandibules et

venant aboutir à une petite fossette près des yeux, ceux-ci presque cachés sous le corselet. *Palpes* noirs, couverts de gros poils espacés et blonds. *Labre* noir, bordé de longs poils jaunes très serrés. *Antennes* noires, ayant les trois derniers articles presque réunis en un seul, mais dentelés et tachés de blanc jaunâtre. *Corselet* convexe, plus large que les élytres, étranglé et rebordé à sa base, presque aussi large que long, sinueux sur les côtés et dentelé à partir du milieu, tuberculeux surtout en dessous et sur les côtés, échancré en avant et bordé de poils autour de la tête, noir en dessous, blanc en dessus, maculé de petites taches noires, tuberculeuses, aplaties, contiguës, de forme le plus souvent arrondie, plus agglomérées sur le milieu du disque, ce qui offre plusieurs taches se distinguant de l'ensemble, elles sont perforées de petits points çà et là. Une grande tache noire en forme de croissant au-dessus de la tête, deux rondes de chaque côté. *Elytres* convexes, d'un ovale allongé, échancrées à la base, et terminées par un gros bouton, couvertes de tubercules noirs brillants plus ou moins gros, parmi lesquels on en distingue disposés en cinq séries, la première près la suture forme une ligne régulière confondue à l'extrémité, la deuxième et troisième composées de tubercules plus larges, la quatrième et cinquième plus petites. Les tubercules de cette dernière forme des dents autour des élytres, qui sont blanches sur les côtes, jaunâtres sur le milieu. Les deux boutons terminant les élytres sont moitié blancs et noirs, ils offrent quelques petits tubercules. *Pattes* noires, régulièrement ponctuées, trochanters, dessous des fémurs, des tibias et des tarses garnis de poils jaunes et soyeux, enfin de grandes taches de même couleur sur les côtés du thorax et des trois premiers segments de l'abdomen. Dernier segment fortement impressionné et terminé par du poil.

J'ai rapporté cet insecte de Guatemala et je le dédie à mon compatriote M. Pierre Jourdan, comme un faible témoignage du bon accueil qu'il m'a fait lors de mon séjour dans cette ville.

J'ai toujours trouvé les *Zopherus* sur le bois mort, ordinairement dans les racines des arbres arrachés, et blottis dans des trous ou bien sous les écorces où ils ne bougent pas. Ils sont très durs, ont des mouvements excessivement lents et vivent très longtemps sans prendre de nourriture; les indigènes en conservent souvent plus d'une année attachés par une patte ou sous un verre. Ils les nomment *Caméléons*, et ils disent d'un homme avare qui mange peu que c'est un caméléon, faisant allusion à cet insecte.



HISTOIRE

DES MÉTAMORPHOSES DES *ANOBIUM ABIETIS*
 ET *STRIATUM* Fabr.

PAR M. J. H. ROUZET.

(Séance du 25 Juillet 1849.)

Les petits Coléoptères réunis dans le genre Vrilette, fondé par Geoffroy, qui leur donna le nom latin de *Byrrhus*, et que Fabricius désigna plus tard sous celui d'*Anobium*, forment dans la famille des *Clavicornes* une division assez nombreuse en espèces : mais celles-ci ont tour à tour été confondues avec les *Dermestes* et les *Ptinus*, car leurs couleurs sombres les avaient fait peu étudier par les entomologistes. Tous cependant connaissent les trous arrondis que leurs larves se creusent dans le bois et qui semblent faits avec une vrille; tous ont entendu le bruit que les deux sexes produisent pour s'appeler mutuellement, bruit singulier, semblable aux battements d'une montre, et qui a reçu du vulgaire le nom lugubre d'*horloge de la mort*.

Les dommages souvent très fâcheux que les larves d'*Anobium* font éprouver soit dans l'intérieur des maisons à nos meubles et boiseries, soit dans nos forêts aux bois de construction, ont fixé depuis longtemps l'attention des entomologistes. Bien peu cependant ont décrit les premiers états de ces insectes. Bouché (*Naturg. der Insect.*

vor. p. 187. Berlin 1834) décrit les trois états de l'*Anobium tessellatum*; Ratzeburg dans son magnifique ouvrage des insectes nuisibles dans les forêts de la Prusse, page 46, pl. 2 figure 19 (*Die Forst Insecten*, Berlin 1837) figure cette même espèce et dit que les larves des *Anobium nigrinum*, *pertinax* et *paniceum* ressemblent à celle de l'*A. tessellatum* (1). Jusqu'à ces auteurs on répétait depuis longtemps que les Vrillettes proviennent de vers blancs à six pattes, petites et courtes, rongeur le bois, le pain dur et toutes les substances farineuses, qui en se développant agrandissent leur demeure, jettent quelques fils pour fermer leur galerie et s'y changent enfin en nymphe, pour en sortir bientôt sous la forme d'insecte parfait.

Je ne puis combler entièrement le vide qui existe à l'endroit de ces larves xylophages, mais je puis faire connaître la larve et la nymphe de l'*Anobium abietis*, ainsi que la larve de l'*Anobium striatum*, représentées pl. 9 N° I fig. 1 à 6. Je vais exposer d'abord ce que je sais des mœurs de ces insectes, puis j'en tracerai la description.

Sur des pieux de sapin qui servent dans une des parties du Jardin des Plantes, pour soutenir la toiture d'un hangar, je trouvai au commencement du mois de mai quelques individus de l'*Anobium abietis* courant sur l'écorce; je levai avec soin ces mêmes écorces dans l'espoir de trouver les larves qui les avaient produits et mes recherches furent couronnées d'un plein succès. Je recueillis

(1) Curtis, dans son *Brist. entomol.*, p. 351, décrit en quelques lignes les métamorphoses d'un insecte qui était selon lui le *Corynetes violaceus*, mais comme les larves étaient développées dans du bois, M. Westwood, *An Introduction class. of insect.*, vol. 1, p. 269, pense qu'il s'agit d'une larve d'*Anobium* qui aurait été dévorée par les *Corynetes*.

un grand nombre de larves de toute grandeur, de nymphes prêtes à se métamorphoser et enfin des insectes parfaits venant d'éclore. Depuis j'ai souvent visité ces mêmes pieux, pour étudier ces *Anobium* et j'ai pu constater leur accouplement.

Pour accomplir la fonction si importante de la reproduction, la femelle est placée dans l'intérieur de la galerie que la larve a creusée et qui se termine par une sorte de petite ampoule ovale en forme de bourse; on ne voit saillir que l'extrémité postérieure de l'abdomen. Jamais je n'ai vu d'accouplement au dehors, tandis qu'en prenant le mâle accroché extérieurement à l'écorce, j'ai souvent enlevé en même temps la femelle.

Dans une de ces bourses terminant une galerie, et près de l'orifice du trou de sortie, je découvris un tas d'œufs, très petits, d'un blanc jaunâtre. A côté se trouvait un *Anobium abietis* (probablement une femelle); tout me porte à croire que ces œufs venait d'être pondus; j'en écrasai quelques-uns, ils étaient remplis d'une humeur épaisse. La larve qui en provient doit vivre longtemps sous cette forme, car j'en ai toujours trouvé à tous les degrés d'accroissement; selon toute les probabilités, elles doivent passer l'hiver, et ne se métamorphoser que dans l'année qui suit celle de leur naissance. Sitôt qu'elles sont écloses, elles commencent à se former une galerie qui d'abord imperceptible prend bientôt de l'extension à mesure que ces larves croissent et grossissent. Ces galeries sont assez longues, communiquent entre elles, se terminent par une petite bourse, et contiennent une poussière noirâtre. Quand l'insecte veut se métamorphoser, il agrandit sa galerie, agglutine la poussière, et se forme ainsi une loge ovale qui, dans un de ces points, n'est séparée de l'extérieur que par une mince pellicule. C'est ce faible obstacle que l'insecte parfait détruit

pour sortir de sa prison. Toutefois la femelle semble y rester jusqu'après l'accouplement, ainsi que je l'ai dit.

Les larves de l'*Anobium abietis* vivent dans l'écorce du sapin commun, *Abies pectinata* (de Candolle), et n'attaquent jamais le bois, quoique parfois une faible partie de leurs galeries soit imprimée dans l'aubier (1).

J'ai peu de chose à dire sur les mœurs de l'*Anobium striatum*. J'ai trouvé vers le mois de mai des larves de cette espèce dans une branche de marronnier tombée dans une des allées du Jardin des Plantes; il est à remarquer que ces larves, au lieu d'attaquer l'écorce comme celles de l'*Anobium abietis*, creusent leurs galeries larges et tortueuses dans l'intérieur du bois. Je n'ai pas vu la nymphe quoique j'aie pris dans ces mêmes galeries l'insecte parfait qui venait d'éclore.

La larve de l'*Anobium striatum* a beaucoup de ressemblance avec celle de l'*abietis*, cependant elle en diffère assez pour être décrite à part.

Qu'il me soit permis en terminant, d'exprimer ici toute ma reconnaissance à mon collègue et ami M. Alexandre Laboulbène pour la bonté qu'il a eue de m'aider dans ce travail et la complaisance qu'il a mise à figurer les larves de ces *Anobium*.

Anobium abietis Fabr.

LARVE (pl. 9, n° I, fig. 1, 3, 4, 5 et 6).

Larve hexapode, courbée en arc, d'un blanc jaunâtre,

(1) M. Reiche fait observer à la société que le lieu indiqué par M. Rouzet comme l'habitat ordinaire de l'*Anobium abietis* n'est pas uniquement l'endroit dans lequel on le trouve. En effet, il a pris un très grand nombre de ces insectes dans des bocaux de matière médicale, hermétiquement fermés, qui ne contenaient que des fleurs de sapin, et dans lesquels il n'y avait pas de fragments d'écorce proprement dite.

E. D.

composée de douze segments non compris la tête, un peu renflée à la région thoracique.

La larve de l'*Anobium abietis* a six millimètres environ de longueur totale, elle est ordinairement courbée à la manière des larves des Lamellicornes, et un peu renflée à la partie thoracique, c'est-à-dire dans ses trois premiers anneaux. Sa couleur est d'un blanc jaunâtre avec la tête brun fauve, ainsi que les parties de la bouche.

Cette dernière est écailleuse et présente un labre arrondi, cilié (fig. 3), bien vu par Ratzeburg, une lèvre (fig. 4) également arrondie avec deux palpes de deux articles; je n'ai pu, quoique j'aie longtemps regardé, en constater davantage : Ratzeburg en figure trois sur la larve de l'*Anobium tessellatum*.

Les mandibules (fig. 5) sont fortes, quadridentées; les mâchoires sont terminées par une brosse de poils (fig. 6), et ont au côté externe un palpe de trois articles. A leur côté interne, on voit un appendice allongé, terminé par une sorte de crochet.

Ratzeburg a vu dans l'*Anobium tessellatum* un appendice à peu près analogue, seulement il le figure renflé à la partie moyenne et terminé par un crochet très fort.

Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu découvrir les antennes, je n'en vois pas non plus de signalées dans Ratzeburg; j'ai cru saisir plusieurs fois sur la larve vivante des poils mobiles plus gros que les autres, mais aucun d'eux n'avait les articulations caractéristiques. C'est un point à étudier de nouveau.

Le corps est composé de douze segments; il faut de l'attention pour les bien distinguer, les trois premiers sont un peu épais et ridés, et portent chacun une paire de pattes triarticulées terminées par un crochet.

Le premier anneau, c'est-à-dire celui qui vient après la tête, porte un gros stigmate, et l'oscule respiratoire est situé près du point de jonction du premier avec le deuxième anneau; les autres stigmates occupent sans interruption un plan un peu plus élevé, sur les quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième, onzième; ainsi d'après cette disposition le thorax porte une seule paire de stigmates au premier segment, et tous les autres organes respiratoires sont répartis sur l'abdomen, moins le dernier anneau, qui est absolument comme dans les longicornes, ainsi que, au reste, M. Léon Dufour l'a très bien constaté.

Tous les anneaux du corps sont velus et chaque segment porte dans sa partie supérieure et dans une de ses moitiés des spinules recourbées en crochets et dirigées en arrière. Ces organes doivent puissamment aider la larve dans ses mouvements de progression au milieu des galeries qu'elle se creuse dans le bois.

Aucun segment n'a de pseudopodes, mais le dernier article est pourvu d'un mamelon charnu, sur lequel se trouve l'orifice rectal qui m'a paru dirigé verticalement.

NYPHE (pl. 9, n° I, fig. 2.)

La nymphe présente toutes les parties de l'insecte parfait; vue de profil, elle offre une saillie considérable de la tête que le prothorax déborde beaucoup en haut. On distingue les antennes qui sont longues et couchées de chaque côté sous les pattes; les ailes atteignent la moitié de l'abdomen, qui a son dernier article terminé par deux appendices bi ou triarticulés.

Cette nymphe est d'abord blanche, puis elle passe au brun très clair, et enfin au brun vif. L'insecte parfait

écloît quinze ou vingt jours après sa métamorphose en nymphe.

Anobium striatum Fabr.

LARVE (pl. 9 n° I, fig. 7.)

La larve de l'*Anobium striatum* ressemble beaucoup à celle de l'*Anobium abietis*; elle s'en distingue toutefois par sa taille, car elle a un millimètre de moins et les trois segments thoraciques offrent un renflement beaucoup plus considérable; elle est moins velue, plus blanche. On ne voit que très peu de petits crochets recourbés sur la partie supérieure des anneaux: du reste même disposition générale, même arrangement respiratoire que dans la larve de l'*Anobium abietis*.

Explication de la planche 9, N° I.

1. Larve de l'*Anobium abietis*, Fabricius et à côté mesure de sa grandeur naturelle.
2. Nymphe.
2. Labre de la larve.
4. Lèvre.
5. Mandibules.
6. Machoires.
7. Larve de l'*Anobium striatum*, Fabricius, et à côté mesure de sa grandeur naturelle.

A la suite du mémoire de M. Rouzet et comme complément de son travail, nous croyons devoir rapporter une note communiquée par M. Alex. Laboulbène à la Société de Biologie (séance du 7 juillet 1849) et qui contient des détails anatomiques importants sur les larves des *Anobium abietis* et *striatum*. Nous laissons parler l'auteur :

« J'ai reconnu, dit notre collègue, qu'il existe chez les

Anobium abietis et *striatum* une collerette élégante située à l'extrémité du jabot, au commencement du ventricule chylifique; elle est constante aussi bien dans la larve que chez l'insecte parfait. M. Léon Dufour, qui a découvert cet organe dans l'*A. striatum* (Ann. des Sc. nat. 1^{re} séries. XIV p. 219 pl. 12), le regarde comme très remarquable. Il a figuré cette collerette avec six appendices en forme de cœur de carte à jouer. J'ai vu sur un grand nombre d'individus une disposition un peu différente; les appendices ne pouvaient être comptés exactement, le bord de leur extrémité était sinueux comme celui d'une manchette ou comme le bord intestinal du mésentère, et parfois découpé en lobes arrondis.

« Je crus d'abord à une glandule simple, à une utricule bosselée et à seul conduit excréteur; mais j'ai été assez heureux pour reconnaître sur une larve sacrifiée en pleine digestion, ainsi que le témoignait son tube intestinal gorgé d'une pulpe brunâtre, que les appendices glandulaires, au nombre de six, étaient entiers, arrondis au sommet, et comparables, à leur grand développement près, à ceux qu'on rencontre dans les larves d'*Oryctes* et de *Cetonia*. Les rides, les échancrures variables de ces poches me paraissent évidemment tenir à leur état de flaccidité, et dans la turgescence digestive elles offrent leur véritable forme qui est celle d'un ovoïde renflé à son extrémité libre.

« J'ai essayé de dérouler et de compter les vaisseaux biliaires (tubes urinaires des Allemands), et comme un débutant entomotomiste doit toujours se défier des résultats qu'il obtient, surtout quand ils ne sont point conformes à ceux qu'indique un maître habile et consciencieux, je dis, timidement et en appelant de nouvelles recherches, que je n'en ai pu constater que six sur plusieurs

larves et insectes parfaits. L'insertion de ces vaisseaux à l'extrémité du ventricule chylique était incontestable, mais je n'ai pu voir, malgré un bon microscope et de patientes recherches, les huit insertions signalées par M. Léon Dufour.

« . . . Une autre particularité dont j'ai longtemps cherché l'explication, c'est l'existence d'un corps allongé, ovoïde, sur les côtés du rectum ; or, j'ai bien constaté que les vaisseaux biliaires vont se rendre, non dans le rectum, mais dans cet organe elliptique, puis remontent et vont s'ouvrir dans le tube digestif. Y a-t-il seulement trois vaisseaux repliés et en anse comprimée, ou bien six vaisseaux émanant d'un organe particulier ? Quoi qu'il en soit, on voit une sorte de poire allongée d'où naissent six filets pédonculaires. Les filets sont un peu variqueux en sortant de ce corps, mais plus haut et à leur insertion ventriculaire, ils sont tout à fait cylindriques. »

DESCRIPTION

DE LA LARVE ET DE LA NYMPHE

DU **CRYPTOPHAGUS HIRTUS** Gyllenhal (1).

PAR M. J.-F.-I. BLISSON.

(Séance du 13 Octobre 1847.)

LARVE.

Longueur 3 mill. ; largeur 1 mill.

Corps composé de douze segments, déprimé en dessous, convexe en dessus, entièrement d'un blanc-argenté ou très légèrement d'une fauve couleur de chair.

Tête un peu aplatie sur le vertex, sub-semi-circulaire quand elle est penchée et en partie retirée sous le premier segment, à peu près de même couleur que le corps, très légèrement d'un blond à peine fauve antérieurement, un peu plus obscure postérieurement dans la région de l'occiput. Mandibules courbes, aiguës et couleur de terre de Sienna à leur extrémité ; à leur base au côté interne, une petite pointe arquée dans le même sens. Antennes

(1) Nous ferons observer que déjà plusieurs larves de *Cryptophagus* ont été décrites par divers auteurs, et que principalement M. Bouché (*Naturgeschichte der Insecten*, 1834) a fait connaître la larve du *Cryptophagus lycoperdi*. M. Westwood (*Intr. to the modern. class., of Insecten* ; 1839) a aussi parlé de celle du *Cryptophagus cellaris*.

coniques, composées de trois articles cristallins et brillants. De chaque côtés deux petits ocelles ou petits yeux d'un brun-marron, l'ocelle antérieur un peu ovale, plus grand que le postérieur qui semble rond.

Thorax et abdomen. Premier segment en forme de bouclier sub-semi-circulaire, à peu près du double plus long que le deuxième, celui-ci seulement un peu plus long que le troisième, les suivants plus courts que le précédent. Les douze segments très-distincts, séparés par de profondes incisions, fortement festonnés latéralement, couverts ainsi que la tête d'un grand nombre de villosités tégumentaires d'inégale longueur, subclaviformes, entremêlées de quelques poils sur le devant de la tête et le dernier segment. Ces villosités, sur les bords latéraux du premier anneau et notamment sur la partie la plus saillante des festons des autres anneaux, sont beaucoup plus longues que partout ailleurs, elles sont divergentes et disposées en forme d'aigrette. Sur la tête et sur les segments beaucoup de ces villosités paraissent comme sessiles ou comme de petits boutons; elles sont serrées, implantées irrégulièrement et parallèlement entre elles sur le deuxième anneau et les suivants jusqu'au onzième inclusivement; vues en masse, elles forment une sorte de bande dont les bords assez mal alignés occupant toute la surface dorsale, sauf la partie déclive qui touche le fond des incisions qui en est dégarnie. Sur le premier et le dernier segment ainsi que sur la tête, elles sont également semées sans ordre; mais elles n'offrent plus dans leur ensemble l'aspect d'une bande. Ces villosités examinées de profil, la larve étant de côté, semblent légèrement fauves. Le premier segment présente à son extrémité une échancrure peu profonde. Tube anal très-large à sa base, ressemblant à un mamelon conique à son

sommet, servant de support et à faciliter la marche ; la partie conique s'enfonçant un peu dans sa base quand la larve est en repos. La peau sur les anneaux paraît avoir transversalement quelques rides. A travers la transparence du tégument on aperçoit le tube digestif, lequel, selon qu'il est plus ou moins rempli d'aliments, produit comme une ombre légère, fauve, très-allongée, régnant ordinairement du deuxième au onzième anneau.

Pattes courtes, d'un blanc cristallin, paraissant d'égale longueur, visibles seulement pendant la marche et par moment lors de leur passage entre les anneaux, la larve étant vue par sa région dorsale. Quelques poils sur les pattes et sur les flancs.

N'ayant en ma possession qu'un microscope à grossissements variables dit *pancratique*, dont la force amplifiante ne dépasse pas 150, amplification beaucoup trop faible dans une foule de cas, il m'a été impossible d'apercevoir les stigmates, malgré tous mes efforts pour les découvrir.

NYMPHE.

Longueur 2 mill. $\frac{1}{4}$; largeur 1 mill.

Brillante, entièrement d'un blanc-argenté. Les pattes et l'appendice terminal du dernier segment cristallins.

Tête fléchie sous le corselet, extrémité des palpes maxillaires s'arrêtant à la naissance du premier article des tarsi des pattes antérieures et couvrant en partie l'articulation de cet article avec la jambe. Antennes contournées au-devant des yeux, allant se cacher derrière les deux premières paires de pattes. Yeux très faiblement ovales, composés d'un grand nombre de points saillants d'un brun-marron, disposés sur quatre rangs : les deux du milieu en comptent chacun cinq, les autres

quatre; au-dessus et au-dessous de ces quatre séries se trouvent deux points semblables, près du bord de la circonférence de l'œil. Lorsque la nymphe est sur le point d'éclorre, les yeux ne semblent plus former qu'un très-gros point, mais en les examinant avec attention on distingue encore les granules ou points dont il vient d'être parlé. Extrémités de la deuxième paire de pattes arrivant à peu près à la moitié de la longueur du fourreau des élytres. Extrémités des pattes postérieures atteignant la troisième incision de l'abdomen du côté de la région ventrale; cette dernière paire est en grande partie cachée sous les élytres. Pattes à l'endroit de l'articulation de la cuisse et de la jambe dépassant sensiblement les côtés du corps de la nymphe; les deux premières paires repliées presque horizontalement, la dernière très inclinée vers l'abdomen. Quelques poils blancs d'inégale longueur disposés en forme de rayon sur les bords antérieurs du prothorax, très penchés en arrière sur les côtés des segments de l'abdomen. Sur le dos, quatre petits traits d'un brun fauve, plus ou moins droits, courbes ou sinueux, plus ou moins éloignés ou rapprochés les uns des autres, représentant très irrégulièrement un K ou un X, mais le plus ordinairement la première lettre. Ces traits varient tellement, quant à la figure qu'ils forment, qu'il serait impossible de trouver deux individus offrant deux figures semblables; toutefois quelles que soient leurs variations, ils rappellent presque toujours l'idée de l'une ou l'autre de ces deux lettres. Entre les deux traits supérieurs une tache jaune-serin plus ou moins apparente.

Dernier segment terminé par un appendice tégumentaire, cristallin, conique à sa base, se prolongeant en pointe très allongée et très longuement bifurquée à son extrémité. Les deux branches de cette bifurcation parais-

sent divisées en trois parties ou trois articles oblongs et peu distincts, conformation qui permet à l'insecte de courber les deux branches horizontalement ou verticalement et de les diriger dans le sens qui lui convient pour l'usage auquel elles sont destinées.

Lorsque le temps de la transformation est arrivé, la larve tombe dans un état de somnolence qui dure deux à trois jours, et, pendant ce repos léthargique, les bords extérieurs de l'extrémité du tube anal se collent à l'objet sur lequel elle s'est arrêtée pour subir ses métamorphoses, de façon que c'est toujours la région dorsale de la nymphe qui est en évidence.

Quand survient le moment où l'insecte apparaît sous une nouvelle forme, les segments thoraciques se fendent longitudinalement en dessus, le premier se détache de la tête, et il se fait une très large ouverture par laquelle la nymphe s'échappe. La dépouille, par suite de la conformation conique de cette nymphe, descend et glisse jusqu'à l'extrémité du corps où elle va se ramasser en paquet. Tantôt elle n'enveloppe que le dernier segment, tantôt elle en couvre plusieurs, surtout en dessous, et dans ce cas, il est assez difficile de les compter; mais, toujours elle demeure très reconnaissable au moyen des villosités latérales qui se sont conservées en assez grand nombre, de manière, que l'on distinguerait la nymphe du *C. hirtus* entre mille.

Je dois dire ici, que la partie bifurquée de l'appendice est extrêmement difficile à mettre à nu, et que la plupart de ces appareils, lorsqu'on veut les dégager de la dépouille qui les enveloppe se rompent ordinairement un peu avant la naissance des deux branches où je soupçonne qu'il existe une articulation, de sorte qu'ils semblent se terminer en une pointe allongée; ou bien, l'une des

deux branches se détache au point où elles se divisent, de façon que cette pièce prend la forme d'un petit filet. Mais, après avoir un instant réfléchi sur une pareille conformation, on reconnaît facilement qu'il manque quelque chose à cet appareil. Evidemment une telle structure ne permettrait point à l'insecte de s'accrocher à la dépouille, avec un seul support, il ne pourrait aussi se maintenir dans la position qu'on lui voit conserver.

En examinant la nymphe que nous venons de décrire, avec le désir de pénétrer les secrets de son organisation, on découvre dans la forme et la disposition des parties principales, dans l'arrangement des moindres choses, d'imperceptibles accessoires, une économie telle que la vue et l'intelligence d'une œuvre si parfaite dédommagent amplement de l'attention soutenue qu'il faut apporter dans une pareille étude. C'est bien en effet dans la découverte et dans la contemplation de ces harmonies de la nature que se trouve, pour l'observateur, la source des plus vifs sentiments de plaisir, comme l'exprime avec tant d'esprit, de talent et de conviction M. L. Dufour. Essayons de faire connaître les moyens physiologiques qui concourent au développement et à la conservation de cette créature microscopique.

Si l'on mesure, sur le milieu du dos, les trois premiers segments de la larve dans le sens de leur longueur et la distance transversale existant chez la nymphe d'une extrémité à l'autre des pattes antérieures, on trouve que ces mesures sont à peu près égales. Toutefois, comme la peau en se fendant sur cette longueur, pour laisser passer l'insecte sous sa nouvelle forme, ne pourrait offrir une issue assez grande, l'arceau supérieur du premier segment se détache de la tête qui est rejetée en dessous, et dès lors, les bords de l'ouverture peuvent s'écarter suffi-

samment pour la sortie de la nymphe. On remarquera que la peau ne se déchire pas au-delà de ce qui est indispensable pour cette opération ; plus loin, nous verrons pourquoi. La peau, après avoir dépassé les deux premières paires de pattes pliées horizontalement, tendant à se resserrer sur elle-même ou à se plisser dans le trajet assez long qui les sépare des pattes postérieures, ces dernières sont en conséquence inclinées en arrière pour n'apporter aucun obstacle au passage de cette vieille enveloppe ; les poils sont penchés dans le même sens et dans le même but ; ils ont encore une autre destination, celle d'empêcher la dépouille de remonter, d'envelopper et de gêner la nymphe dans les mouvements qu'elle peut avoir besoin d'exécuter.

Passant maintenant à l'appendice terminal on trouve dans cet organe un exemple bien remarquable des singulières modifications que subissent les insectes. Ainsi, chez la larve du *C. hirtus*, là où il y avait une concavité telle que celle qu'on observe à l'extrémité du dernier anneau, surgit chez la nymphe, un très long appendice qui présente tout l'opposé de la forme primitive de la partie où il prend naissance. Comment peut se développer un pareil appendice ? Ceci est assez difficile à expliquer, il faudrait prendre la nature sur le fait. En attendant, ne peut-on pas supposer que les deux branches, chez la larve, sont logées dans les pointes de l'échancrure de l'extrémité du dernier segment ; que la base conique et l'espèce de pédoncule au bout duquel se trouve la bifurcation sont intérieurement contractés, affaissés ou ramassés sur eux-mêmes vers la naissance de ce segment, et que, quand la peau se détache et va se mettre en paquet à l'extrémité de l'abdomen, l'appendice s'allonge, se développe et s'attache à la vieille peau dans le sens qui convient

à la nymphe. Si cette explication ne rend pas compte exactement du phénomène, du moins semble-t-elle naturelle. Ce qui est beaucoup plus certain, c'est que ces transformations, dont il est souvent très difficile d'apprécier toute l'utilité, sont toujours parfaitement appropriées aux conditions dans lesquelles l'insecte est destiné à vivre. L'espèce qui nous occupe va servir à prouver cette assertion.

La nymphe, avec le secours de l'appareil dont il s'agit, se cramponne de différentes manières à la dépouille (qui elle-même demeure collée à l'objet sur lequel la larve s'est arrêtée pour se transformer) voici comment : les deux branches de l'appendice, au moyen de leurs articulations, peuvent s'ouvrir, se courber en tous sens, en conséquence produire l'effet d'un ressort en s'écartant latéralement contre les parois intérieures de la dépouille, ou bien, faire l'office d'un grappin, d'une ancre à double pointe et s'accrocher derrière les plis de cette vieille enveloppe ; de sorte que la nymphe peut avec le secours de cet appareil bifide, s'attacher fortement et se maintenir solidement sur la surface où elle est assise. Les deux branches en formant deux points d'appui la rendent en outre maîtresse de tous ses mouvements. Ces deux modes de se fixer, de se cramponner de la part de l'insecte nous semblent démontrés par la conformation de l'appareil, et surtout, par la découverte que nous avons faite de deux appendices dont les branches étaient, chez l'un, dirigées horizontalement, et chez l'autre verticalement ; nous avons représenté ces deux modes, à l'exception de l'une des branches courbée en hameçon qui s'était détachée chez la nymphe offrant cette disposition.

Il a été dit plus haut que la peau de la larve, au moment de la métamorphose, ne se fendait tout juste que ce

qui était indispensable pour le passage de la nymphe. On doit actuellement en voir la raison. Cette peau, si elle s'ouvrait sur une trop grande longueur, se plisserait difficilement et ne pourrait être poussée vers l'extrémité du corps par les mouvements que fait pour cela l'insecte; elle n'offrirait en outre aucune résistance aux branches de l'appendice qui la distendraient facilement, tandis que la forme de fourreau qu'elle conserve lui donne toute la force convenable pour l'usage auquel elle est destinée, force qui est considérablement augmentée par les nombreux plis appliqués les uns contre les autres, lesquels en se desséchant composent un faisceau de liens très solides. Ainsi cette dépouille qui semble rejetée par la nymphe comme une chose inutile concourt encore à la conservation de l'insecte.

Il est à remarquer que tous ces moyens si bien coordonnés pour préserver cette chétive créature, ne concernent que la nymphe, car, lorsqu'on vient à briser l'appendice au point où il se bifurque, cet accident n'empêche nullement l'insecte parfait d'éclore; évidemment il n'a pas besoin d'un point d'appui pour se dégager des langes dans lesquelles il est emmaillotté. Du reste, on sait que c'est surtout lorsque les insectes, au temps de leurs transformations, sont presque entièrement privés de la faculté de se mouvoir, et, par conséquent dans l'impossibilité d'éviter les dangers auxquels ils peuvent être exposés, qu'on les trouve environnés d'une foule de précautions variant à l'infini, à l'aide desquelles ils arrivent à l'état de perfection nécessaire pour la reproduction de leur espèce.

Enfin si l'on considère les lieux sombres, humides et peu aérés où cette larve est destinée à vivre, on comprend qu'elle ne peut se transformer dans la terre, elle y

serait inévitablement atteinte par des maladies analogues à la muscardine ou par cette maladie même. Les nombreuses villosités dont elle est chargée, sont en outre autant d'obstacles qui ne lui permettent pas de s'enfoncer dans le sol; car on sait, que les larves ou les chenilles qui se transforment en terre sont généralement glabres et qu'elles ont ordinairement le corps très lisse et très poli. Il fallait donc qu'elle pût se métamorphoser à l'air libre, et pour être à l'abri d'un foule d'accidents qu'elle pût encore s'attacher à un objet quelconque afin de ne pas être exposée, vu sa légèreté, à être jetée çà et là par le moindre choc, ou emportée par le plus léger souffle ou par le plus petit courant d'air.

Ainsi se trouvent expliqués les différents moyens dont l'Auteur de la nature s'est servi pour conduire cet insecte de l'état d'œuf à l'état parfait.

La larve vit là où l'on rencontre l'insecte parfait et sur les mêmes objets. J'ai trouvé celui-ci, mais en petite quantité, dans de vieux troncs de pommiers creux au milieu du terreau qui remplissait leur intérieur. Je l'ai pris très communément dans ma cave. Je l'ai reçu de notre honorable collègue M. Perris qui me l'indiquait comme vivant dans les celliers aux environs de Mont-de-Marsan. Il m'a été envoyé en très grand nombre par M. Davoust, curé d'Asnières (Sarthe) qui l'avait découvert dans les parties les plus basses et les plus humides d'un moulin à blé, dans le département de la Mayenne. On le trouve aux environs de Paris et dans le département de Maine-et-Loire. Enfin il est indiqué dans le catalogue des insectes Coléoptères des environs de Metz, par MM. Fournel et Géhin, comme habitant les caves, les serres et les celliers.

On trouve des larves depuis le 15 juin jnsqu'à la fin

d'août, surtout vers le 10 juillet, et pendant tout ce temps, et même beaucoup plus tôt et plus tard, très communément, l'insecte parfait. Je les ai élevées dans de petits verres à liqueur couverts d'un linge, et je les ai nourries avec des moisissures de diverses espèces que j'avais soin d'humecter une fois chaque jour, précaution dont j'aurais pu me dispenser en déposant les verres dans les lieux frais où vit ce *Cryptophagus*. L'insecte reste 10 à 13 jours à l'état de nymphe suivant la température. Lors de l'éclosion les élytres, les anneaux de l'abdomen, sauf l'extrémité du dernier segment, sont blanchâtres et toutes les autres parties légèrement fauves; au bout de trois jours cet insecte est déjà très coloré.

Explication des figures de la planche 9, N° II.

- a. Larve du *Cryptophagus hirtus*.
- b. Mesure de sa grandeur naturelle.
- c. Deux anneaux très amplifiés pour montrer la forme et la disposition des villosités latérales.
- d. Mandibule.
- e. Antenne.
- f. Patte.
- g. Nymphe.
- h. Mesure de sa grandeur naturelle.
- i. L'un de ses yeux.
- k. Appendice dont la base est indiquée par des points.
- l. Même appendice courbé verticalement, vu du profil avec une seule branche.
- m. Tache et traits existant sur le dos.
- n. Dépouille de la larve, pour faire voir son ouverture.

OBSERVATIONS

SUR LE *PHRICODUS HYSTRIX* (pl. 9, N° 111).

HÉMIPTÈRE HÉTÉROPTÈRE.

PAR M. V. SIGNORET.

(Séance du 22 Août 1849.)

Au moment de publier une note sur le *Phricodus hystrix*, j'ai trouvé cet Hémiptère figuré par M. Westwood, dans les Transactions de la Société entomologique de Londres, avec les modifications qu'il convenait d'y apporter ; si la planche de nos Annales n'avait pas été gravée, j'aurais hésité à le faire ; cela m'entraîne néanmoins à signaler quelques observations qui ne seront peut-être pas sans intérêt.

M. Germar est le premier qui mentionne cet insecte (Revue de Silberman volume V, page 134), en le plaçant avec doute dans les Aradites. Plus tard M. Spinola en forme un genre nouveau dont il donne la description et qu'il figure dans le Magasin de Zoologie, année 1840, pl. 40, sous le nom de *Phricodus*, le laissant dans la même famille.

Le caractère principal de ce genre devait être modifié et c'est ce que fit en 1847 M. Westwood, qui croyant avoir une autre espèce créa un genre et une espèce nouvelle sous les noms de *Stenotoma Desjardinsii*, noms qu'il convient de rayer de la nomenclature, ceux de *Phricodus hystrix* leur étant antérieurs, et la description de M. Westwood

(Transactions de la Société entomologique de Londres an. 1847, vol. IV, part. 4, page 248, et 249 pl. 18, fig. 6) se rapportant bien au même insecte.

Dans une note ajoutée à sa description, M. Westwood doutant que son insecte soit le même que celui de M. Spinola fait ressortir l'erreur dans laquelle ce dernier était tombé, erreur évidente en comparant les descriptions avec les insectes. M. Spinola avait évidemment un insecte à antennes mutilées, et alors il décrit les deux premiers articles dont il en forma quatre comme nous allons l'expliquer (Voir pour comprendre mieux, la planche 9, N° III, fig. 1 à 4 et 1 A à 4 A.): ainsi du tubercule antennifère N° 1 il forme le premier article, notre premier N° 1 A est son second N° 2. Notre second 2 A devient son troisième N° 3, et son quatrième se trouve formé par une portion de notre troisième 3 A qui est d'abord très fin à sa naissance, grossit subitement ainsi que le quatrième, puis ils deviennent fusiformes, présentent un fort sillon en dessus comme en dessous et sont très pubescents. M. Westwood fait remarquer avec raison que les ocelles que M. Spinola dit n'être point apparents sont visibles; il ne trouve pas l'impression circulaire que ce dernier représente entre les yeux, impression que je n'observe pas non plus dans mes insectes, qui, comme celui de M. Westwood, sont de l'île Maurice.

Quant à la famille à laquelle appartient cet insecte, les auteurs cités ne sont pas d'accord entre eux, M. Westwood le range dans les Coréites; je pense qu'il n'y est pas mieux placé que dans les Aradites, à cause de son bec de quatre articles atteignant presque les pattes postérieures et de l'insertion des antennes au dessous d'un rebord membraneux de la tête et encore plus

de son faciès en général. Il me semble qu'il se trouverait mieux placé dans le groupe des Sciocorites entre les Dryptocéphales de M. Laporte de Castelnau et le genre Sciocoris, après les Phléites, dont il se rapproche également.

M. Westwood signale une difformité dans l'insecte qu'il figure : le quatrième article et le troisième sont réunis ensemble et ne forment qu'un seul article qui est beaucoup plus gros.



NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES MÉTAMORPHOSES

DE

DIVERSES ESPÈCES DE DIPTÈRES.

(Deuxième partie) (1).

PAR M. ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 10 Février 1847.)

I. Notice sur les métamorphoses de la LIMNOPHILA DISPAR,
Macq. LIMNOBIA DISPAR, Meig.

Les tiges des plantes mortes servent de berceau à une foule d'insectes, dont les larves s'y développent aux dépens de leur substance, et c'est en dirigeant leurs recherches dans cette voie peu explorée jusqu'ici, que les naturalistes, jaloux de faire faire quelques progrès à cette partie si importante et si philosophique de la science qui traite des mœurs et des métamorphoses des insectes, trouveront une mine féconde d'observations pleines de charme et d'intérêt. Les tiges desséchées des chardons, des verbascum, des eupatoires, des menthes, des bardanes, des centaurees, des angéliques, etc., leur présenteront de nombreuses populations d'insectes de différens ordres, qui y passent leur vie dans des conditions diverses, avec des

(1) Voyez ce volume, page 51,

instincts différents. Pour les simples collecteurs, ce genre d'exploration devient également très fructueux, car en enfermant dans des bocaux des plantes sèches, ils obtiendront des espèces qu'ils auraient certainement bien de la peine à se procurer de toute autre manière.

Ces courtes observations m'ont été inspirées par des faits nombreux que je signalerai successivement. Je commence par la *Limnophila dispar* qui fait le sujet de cette notice.

Le 21 avril 1846, ayant arraché des tiges sèches d'*Angelina sylvestris* Lin., qui sont quelquefois habitées par les larves d'une espèce de *Lonchæa* et d'une espèce de *Cheilosia*, je remarquai sur quelques-unes, et dans un espace de 15 cent. environ au dessus du collet de la racine, des indices certains de la présence d'un insecte. En entr'ouvrant ces tiges, je constatai, en effet, qu'elles étaient habitées par un certain nombre de larves et de nymphes, desquelles j'ai obtenu plusieurs individus de la *Limnophila dispar* (1).

La larve de ce diptère est longue de 12 mill. et large de 1 mill. 172; elle est un peu dilatée à sa partie antérieure; mais, à cela près, elle est parfaitement cylindrique. Elle est d'un gris sale et livide, et parfaitement glabre. Sa tête rappelle celle des larves de coléoptères, notamment des longicornes, et c'est une chose fort remarquable que cette analogie de structure en rapport avec l'analogie des

(1) Dans une notice sur les métamorphoses de la *Trichocera annulata*, j'ai fait ressortir ce qu'avait d'impropre la qualification de terricole, donnée à une famille de tipulaires. Voici encore un fait, et je pourrais déjà en signaler une foule d'autres, qui confirme ce que j'ai avancé. Il résulte de ce fait que les larves des *Limnophila*, au lieu de vivre dans le limon du bord des eaux, comme le croit M. Macquart, sont phytophages.

fouctions, nonobstant la distance énorme qui sépare une *Limnophila* d'une *Leptura*, par exemple.

Les larves de tipulaires qui vivent de terreau, de matières végétales décomposées et souvent en déliquescence, présentent une organisation buccale tout-à-fait à part ; ce sont de simples crochets, de formes diverses, souvent d'une consistance très faible, et, la plupart du temps, accompagnés de mamelons charnus faisant l'office de palpes ; leur tête est saillante et presque toujours non rétractile. Celles, au contraire, qui sont appelées à ronger des substances d'une certaine dureté, telles que la *Ctenophora atrata*, dont j'ai publié l'histoire dans les Annales des sciences naturelles, et qui vit dans le vieux bois d'aulne, la *Ctenophora bimaculata* et la *Limnophila dispar*, ont des organes analogues à ceux des larves lignivores, et leur tête est en partie engagée dans le premier segment ; ce qui fait, de prime-abord, supposer que la tête, enchâssée dans le premier segment, a plus de force et d'énergie que lorsqu'elle est libre. L'anatomie confirme, du reste, cette supposition, en mettant à découvert les muscles nombreux et puissants qui relient la tête au premier segment.

J'ai dit toutefois qu'il n'y a qu'analogie de structure, et l'on doit s'attendre, en effet, à ne pas trouver identité parfaite entre la tête d'une larve de diptère et celle d'une larve de longicorne.

La tête de la larve de la *Limnophila dispar* est un peu aplatie, cornée, d'un beau noir luisant, tant en dessus qu'en dessous. Elle est à peu près carrée, son bord antérieur est sinueux et d'une teinte ferrugineuse au milieu ; contre ce bord antérieur, et très près de la base des mandibules, on voit deux petites fossettes ; deux autres, plus apparentes, se montrent sur le front. L'épistôme est court,

transversalement linéaire et de couleur ferrugineuse; le labre est demi-discoïdal et d'un blanchâtre livide. Les mandibules sont noires, fortes et assez profondément bidentées à l'extrémité. De chaque côté surgit une antenne ferrugineuse et de trois articles, dont le premier court et large, le second deux fois au moins aussi long et cylindrique, le troisième très court, en forme de petit bouton.

Jusqu'ici, rien qui ne s'applique, à la rigueur, aux larves lignivores; mais, dans la structure des palpes, la différence est frappante. Ici on voit, en effet, non pas des mâchoires à lobe simple et velu, des palpes maxillaires de trois articles, des palpes labiaux de deux; mais des mâchoires fortes, noires, cornées, à lobe subcorné et ferrugineux, déjeté en dedans, et dont l'extrémité, glabre et arrondie, est précédée d'un sillon transversal et accompagnée intérieurement d'une épine assez forte. Quant aux palpes maxillaires, ils sont ferrugineux, très courts, et d'un seul article porté sur un lobe externe de la mâchoire, dont le bord intérieur est muni d'une épine bien visible à une forte loupe. La lèvre inférieure et les palpes labiaux sont remplacés par une pièce plate, cornée, marquée de deux fines rainures longitudinales, et terminée par trois dents, dont l'intermédiaire peut être considérée comme la lèvre proprement dite et les deux latérales comme les palpes labiaux. Cette pièce est noire, sauf la portion correspondant à la dent intermédiaire, qui est d'un blanchâtre livide, à part cette dent elle-même.

Le corps, ainsi que je l'ai dit, est d'un gris livide uniforme, et lisse. Il est composé de 11 segments: le premier est atténué antérieurement, où il a à peine la largeur suffisante pour emboîter la tête, et la partie antérieure est elle-même rétractile. Le point où cette faculté s'arrête est marqué d'un pli transversal. Le second seg-

ment, un peu plus large que le premier, est plus court, aussi bien que le troisième et le quatrième ; les six suivants, une fois et demie aussi longs que les trois précédents, sont tous égaux, et marqués, assez près du bord antérieur, de deux plis transversaux qui n'atteignent pas les côtés et qui doivent servir aux contractions de la larve, lorsqu'elle veut se mouvoir. Le onzième segment est un peu rétréci et tronqué postérieurement. La truncature est concave, et à la partie supérieure de la cavité on remarque deux stigmates arrondis et noirs, à bordure ou péritrème ferrugineux, dont l'ouverture est marquée par une ligne centrale et parabolique, qui s'étend d'un bord à l'autre. A la partie inférieure de la cavité sont deux callosités noires et triangulaires, avec un point fénêtré au centre.

Le quatrième segment et les six suivants portent en dessous, à leur bord antérieur, un gros mamelon transversal, lisse et rétractile ; ces mamelons pseudopodes, aident puissamment à la progression de la larve, de concert avec les callosités du dernier segment qui, en résistant sur le plan de position, lui permettent de se hisser en avant. Derrière le mamelon ambulateur du dernier segment on remarque une dépression triangulaire : c'est l'anus.

Cette larve vit dans le tissu même des tiges de l'*Angelica sylvestris*, et principalement dans les parties inférieures, qui sont sans cesse imprégnées d'humidité. Elle y creuse des galeries longitudinales, dans la direction des fibres, et c'est dans une de ces galeries qu'elle se transforme en nymphe, après avoir rongé le parenchyme et l'écorce, de manière à ne laisser aucun obstacle à la sortie de l'insecte, ou uniquement celui d'une simple pellicule.

La nymphe est nue, et présente, étroitement emmail-

lotées, selon la coutume, toutes les parties constitutives de l'insecte parfait. Elle est d'un gris livide, mais les yeux sont bruns, les antennes, les pattes et les ailes sont d'un noir ferrugineux, et le fourreau qui les recouvre est très finement et très gracieusement strié en travers. Derrière la tête, à la partie supérieure du thorax, surgissent deux longues cornes très arquées, ferrugineuses, élégantes et uniformément striées en travers. Ce sont les stigmates.

Le corps est formé de huit segments, dont le second et les cinq suivants portent, sur leur bord postérieur et dorsal, une petite crête cornée et rousse, garnie d'assez longs poils raides et roussâtres. Le dernier segment est muni à la base de deux fortes dents rousses et cornées, et de deux plus petites ainsi que de deux papilles à l'extrémité. Ces dents et crêtes, grâce à la mobilité de l'abdomen, servent à la nymphe à se mouvoir, se retourner dans sa cellule, ou même à se hisser près de l'ouverture qui doit livrer passage à l'insecte parfait.

Celui-ci, qui est bien la *Limnophila dispar* Macq., peut être caractérisé ainsi qu'il suit :

Long. 12 mill. ; palpes bruns ; antennes fauves, avec le premier article et les derniers brunâtres ; tête ferrugineuse, vertex cendré, yeux noirs ; thorax ferrugineux, avec une large bande noire sur le dos ; abdomen ferrugineux dans le mâle, moins le dernier segment qui est noir, et une ligne noire très fine le long des flancs ; armure copulatrice ferrugineuse ; abdomen de la femelle brun, à extrémité ferrugineuse ; pattes ferrugineuses avec les derniers articles des tarsi brunâtres ; balanciers d'un fauve mélangé de brunâtre ; ailes claires, stigmaté brun.

La *Limnophila dispar* paraît dans le courant du mois de mars, j'ignore s'il y a plus d'une génération dans la même année.

Explication des figures de la planche 9, N° V.

1. Larve de la *Limnophila dispar*, grossie.
2. Mesure de sa grandeur naturelle.
3. Tête vue en dessus.
4. Antenne.
5. *a a* Mâchoires, *b b* lobes internes des mâchoires, *c c* palpes maxillaires, *d* pièce servant de lèvre inférieure et de palpes labiaux.
6. Dernier segment, ou le 11°.
7. Nymphé.
8. Un des stigmates de la nymphé.

II. *Note pour servir à l'Histoire de la CYLINDROTOMA MACROPTERA, Macq.*

Nous venons de voir une larve de tipulaire terricole vivant dans les tiges d'une plante; voici une autre larve de tipulaire, terricole aussi, qui se développe dans un champignon. C'est celle de la *Cylindrotoma macroptera*, Macq.

Cette larve est longue de 8 à 10 mill., blanche, charnue, et présente la forme d'un ellipsoïde très allongé. Plus on observe de près les relations qui existent entre l'organisation des animaux et leur genre de vie, plus on se sent pénétré d'admiration pour les immenses ressources de la nature et pour ses prévoyantes combinaisons.

Dans la larve de la *Limnophila dispar*, appelée à vivre dans des tissus sinou ligneux, du moins fibreux et coriaces, nous avons trouvé une tête organisée, en quelque sorte, comme celle des longicornes, c'est à dire en partie enchassée dans le premier segment, avec des antennes, un épistome, un labre, de fortes mandibules à mouvements horizontaux, des mâchoires et des palpes maxil-

lares, une lèvre inférieure et des rudiments de palpes labiaux.

Dans la larve de la *Cylindrotoma macroptera*, destinée à se nourrir du tissu fragile et facilement décomposable d'un champignon, nous voyons une tête subcornée et roussâtre, à la vérité, mais libre, saillante et autrement conformée que celle de la larve précédente. Ainsi, les antennes sont nulles, l'épistome et le labre n'existent pas, à proprement parler, et d'une manière distincte, on voit seulement la calotte supérieure de la tête s'avancer, d'une seule pièce, presque au niveau de l'extrémité des mandibules, comme une sorte de museau de figure semi-ellipsoïdale, et marqué en dessus de deux sillons parallèles. Les mandibules sont ferrugineuses, à extrémité brune, assez étroites, presque linéaires, bidentées à l'extrémité. Les mâchoires sont assez épaisses à la base, coniques, presque aussi longues que les mandibules; mais loin d'être organisées comme celles de la larve de la *Limnophila*, elles ne portent qu'un simple petit lobe dentiforme, placé intérieurement, à moitié de leur hauteur. Entre les deux mâchoires existe une pièce triangulaire, ne dépassant pas le lobe des mâchoires, et tenant lieu de lèvre inférieure, mais sans aucune apparence de palpes même rudimentaires. Tous ces organes sont roussâtres, avec une bordure un peu plus foncée.

Le corps est formé de onze segments, dont les dix premiers sont à peu près égaux. Je dis à peu près, car le premier est un peu plus grand que les deux suivants, et, à partir du quatrième jusqu'au onzième, ils grandissent de plus en plus, mais d'une manière presque insensible. Les trois premiers sont lisses, tant en dessus qu'en dessous; les suivants, le onzième excepté, sont munis en dessus d'un petit pli transversal et à peine sinueux, et

en dessous d'un mamelon ambulateur semblable à ceux de la larve de la *Limnophila*. Les flancs sont comme ciliés de poils très courts, raides et roussâtres ; tout le reste du corps m'a paru glabre.

Le onzième segment est conformé autrement que les autres, et autrement aussi que dans la larve de la *Limnophila*. Il est concave postérieurement ; le bord supérieur de cette cavité est comme déprimé au milieu, et abrite un peu deux stigmates écartés, discoïdaux, roux, à péritrème ferrugineux, avec une fente médiane très fine, s'abouchant à deux trachées qui n'ont aucune issue antérieure. Dans le reste du pourtour de la dite cavité se montrent quatre lobes allongés, charnus et coniques, dont deux latéraux et deux inférieurs. Ces lobes sont munis intérieurement d'une petite pièce étroite, pointue de deux bouts, rousse, à rebord ferrugineux, et semblable à une boutonnière. Ces pièces, qui atteignent l'extrémité des lobes, servent peut-être d'attaches à des filets musculaires destinés à favoriser l'action des lobes qui, ayant pour mission évidente de protéger les stigmates, se rabattent sur ceux-ci ou se relèvent, c'est à dire se ferment et s'ouvrent, à la volonté de la larve, comme la corolle d'une fleur.

Il y a là encore un fait assez remarquable, car la larve de la *Limnophila*, qui vit dans une plante susceptible de se conserver saine longtemps, n'a point ces lobes protecteurs des orifices respiratoires, tandis qu'ils ont été donnés à la larve de la *Cylindrotoma*, vivant dans un champignon qui peut se décomposer.

Ce champignon est le Hydne hérissé, *Hydnum erinauceus* Bull., qui se développe sur le tronc des vieux chênes. Les larves y vivent en société, et y pratiquent des galeries, dans lesquelles elles cheminent à l'aide de leurs mandibules, des plis transversaux de leur corps, de leurs

mamelons ambulatoires, de leurs poils et des lobes du dernier segment. Je les ai rencontrées dans le mois de novembre, près de Mont-de-Marsan, et un mois après elles étaient enfoncées dans la terre, où elles se sont transformées en nymphe.

Celle-ci ressemble entièrement à la nymphe de la *Limnophila*; c'est la même structure, ce sont les mêmes soies, les mêmes crochets; elle n'en diffère que par la couleur qui est uniformément testacée, par les stigmates thoraciques qui, au lieu d'être très recourbés, sont à peine sinueux.

Lorsque le moment de la dernière métamorphose est venu, ce qui a lieu dans le courant de février et de mars, la nymphe se hisse, au moyen des ses épines, à la surface de la terre et se met à découvert jusqu'à la base de l'abdomen. Bientôt le thorax et la tête se fendent longitudinalement, et c'est par cette ouverture que sort l'insecte parfait, laissant la dépouille de la nymphe fichée en terre.

La *Cylindrotoma macroptera*, Macq. est longue de 8 à 9 mill. ; le vertex est cendré, les antennes brunes et hérissées de poils, avec les deux premiers articles jaunes; sur le thorax on voit trois bandes brunâtres, parfois obsolètes, et dont la médiane, plus large et plus avancée que les autres, est partagée en deux longitudinalement. Tout le reste du corps est ferrugineux et velu dans la femelle, dont la tarière est recourbée en haut. Dans le mâle, dont le corps est également velu, les deux derniers segments de l'abdomen sont bruns et l'armure copulatrice est ferrugineuse. Les pattes des deux sexes sont d'un fauve un peu brunâtre; les ailes sont jaunâtres, larges et pubescentes; les balanciers livides, avec l'extrémité un peu brunâtre.

Explication des figures de la planche 9^e, N^o IV.

1. Larve de la *Cylindrotoma macroptera*.

2. Mesure de sa grandeur naturelle.
3. Tête vue en dessus.
4. Tête vue en dessous, pour montrer les mâchoires et la lèvre inférieure.
5. Dernier segment ou le 11^e.
6. Un des stigmates de la nymphe.

III. Note pour servir à l'Histoire de la *SCIOPHILA*

UNIMACULATA, Macq.

J'avais remarqué souvent sur des champignons parasites des grands arbres ou des bois morts, des larves de diptères qui cheminaient en répandant une mucosité analogue à celle de la larve de *céropatus*, décrite par Réaumur. Cette larve avait vivement piqué ma curiosité; mais j'avais fait de vains efforts pour l'élever chez moi, et je conservais toujours le regret d'ignorer ce qui en serait survenu. Le hasard m'a mieux servi que mes soins.

Le 12 octobre 1845, me livrant à des recherches sur des *Boletus versicolor*, Lin., attachés à une souche d'érable, je remarquai, entre les couches de ce champignon, un grand nombre d'individus de la larve dont il s'agit, et comme je n'avais pas à redouter la destruction des bolets, je laissai tout en place, et me bornai à emporter quelques larves dans mon cabinet, pour les soumettre à un examen rigoureux.

Voici la description de la larve.

Elle est longue de 15 mill., très allongée, nullement déprimée, et va en s'atténuant un peu vers les deux extrémités; elle est molle, très délicate, blanche, et recouverte d'une peau luisante et tellement fine, qu'on suit, dans l'intérieur du corps, presque toutes les ramifications des trachées et les circonvolutions du tube digestif. La

tête, complètement saillante dans l'état normal, mais cependant un peu rétractile dans le premier segment, a la forme d'un ellipsoïde un peu ventru ; elle est rous-sâtre et semi-cornée , avec la partie colorée échancrée postérieurement , mais presque imperceptiblement en dessus, très largement et très profondément en dessous.

Quand on la regarde de face, on aperçoit, de chaque côté du front, deux anneaux noirs et un peu pédicellés, s'appuyant sur une ligne noire transversale, qui sert de base au labre. Celui-ci est charnu, semi-elliptique, et susceptible de mouvements de protraction et de rétraction. Autour de ce labre est un espace noir, bordé extérieurement de sept anneaux noirs et cornés, savoir : trois de chaque côté, d'un diamètre décroissant, et un central. Les cinq plus inférieurs sont accompagnés de deux petits traits noirs. Quelque sérieuses et attentives qu'aient été mes investigations, il m'a été impossible de découvrir l'usage de ces anneaux, et je suis réduit à supposer que les deux du front servent d'attaches aux muscles qui mettent le labre en mouvement ; qu'aux deux suivants, de chaque côté s'attachent ceux qui font mouvoir les mandibules, et que les trois plus inférieurs circonscrivent des mâchoires et une lèvre rudimentaires. Il n'existe ni des yeux, ni des antennes.

Les mandibules, très peu apparentes de face, sont visibles en dessous ; ce sont deux larges palettes semi-elliptiques, ferrugineuses et cornées, dentées en scie supérieurement et intérieurement, avec cette particularité que les deux dents de la base sont inclinées en bas, et plus grandes que les autres qui sont tournées en haut. Ces mandibules ont de l'analogie avec celles des larves de la *Mycetophila amabilis* et de la *Cordyla crassipalpis*, décrites par

mon savant ami M. Léon Dufour, dans un mémoire sur des larves fongivores (1).

Le corps de la larve est composé de douze segments. Le premier, plus étroit à sa partie antérieure que la tête, est plus large qu'elle à son bord postérieur, et a la forme d'un cône tronqué. On voit dans l'intérieur, grâce à la transparence des tissus, deux pièces roussâtres, écartées, courbées l'une vers l'autre en forme de parenthèse; elles servent d'attache à des muscles qui président aux mouvements de la tête. Ce segment est un peu plus long que les deux suivants, mais un peu moins que les autres, qui sont, dans tous les sens, de dimension égale ou à peu près, jusqu'au neuvième inclusivement. Le 10^e et le 11^e vont un peu en se rétrécissant, et le 12^e est semi-ellipsoïdal. Le long des côtés règne un bourrelet de même consistance que le reste et qui, commençant au 4^e segment, finit au 11^e.

Les stigmates, visibles en dessus, sont au nombre de huit paires, dont une près du bord postérieur du premier segment, et les sept autres près du bord antérieur des segments qui suivent le troisième. Ainsi, les 2^e, 3^e, 11^e, 12^e, en sont dépourvus. A travers les tissus on suit, comme je l'ai déjà dit, les trachées, qui font communiquer tous les stigmates entr'eux longitudinalement et par paires transversalement. De la première et de la dernière paire partent des trachées qui se ramifient, celles là vers la tête, celles ci vers l'extrémité postérieure du corps.

Par le nombre et la disposition des stigmates, cette larve se rapporte entièrement à celle de la *Macrocera hybrida*, de la *Sciara ingenua*, de la *Cordyla crassipalpis*, décrites par M. Léon Dufour (2). J'éprouve cependant le

(1) Ann. des Sc. nat. Tome 12. 2^e série.

(2) Annales des Sciences naturelles. Tome 12, 2^e série.

besoin de faire remarquer combien ce caractère, auquel on est naturellement disposé à accorder une grande importance, présente des variations et offre même des disparates.

Dans l'immense division de Brachocères, les larves, celles du moins que je connais, présentent toutes une analogie parfaite, en ce qui concerne les orifices respiratoires; elles en ont toutes deux paires, ni plus ni moins, une antérieure et une postérieure. Il n'y a de différence que pour la conformation, ou pour la position dans les larves qui, comme celles des Thérèves, ont plus de douze segments.

Dans la division des Némocères, nous voyons, au contraire, les dissemblances les plus frappantes. Ainsi, dans les tipulaires terricoles, les larves de la *Ctenophora atrata*, de la *C. bimaculata*, de la *Limnophila dispar*, de la *Cylindrotoma macroptera*, ne présentent que deux stigmates postérieurs, de chacun desquels part un tronc trachéen qui se ramifie dans l'intérieur du corps, sans aucune autre issue au dehors, tandis que la larve de la *Trichocera annulata* a deux paires de stigmates, une à la face postérieure du dernier segment, et une au milieu du premier.

Dans les tipulaires fongicoles, les larves connues de *Macrocera*, de *Mycetophila*, de *Sciophila*, de *Sciara* et de *Cordyla* ont huit paires de stigmates disposés comme nous l'avons dit pour celle qui fait l'objet de cette notice; mais la larve de la *Mycetobia pallipes* n'en a que deux paires, une au premier segment et une au dernier, et celles de *Ceroplatus* portent au dernier segment quatre appendices que Réaumur a pris pour des tubes aërières.

Dans les tipulaires gallicoles, les larves de la *Psychoda nervosa* portent quatre stigmates, deux postérieurs et deux antérieurs, celle de la *Cecidomyia populi* Duf., onze

paires, celle de la *Cecidomyia pini maritimæ* Duf., si différente de la larve précédente, neuf paires seulement, et celle de la *C. verbasci* Vallot, très semblable à la première, neuf paires aussi.

Enfin, dans les tipulaires florales, les larves du *Rhyphus fenestralis* ont quatre stigmates, dont deux antérieurs et deux postérieurs, et non pas quatre postérieurs comme le dit M. Macquart, les tubes dont il parle n'étant que des appendices destinés à protéger les orifices respiratoires; celles des *Bibio* en ont vingt, et celles des *Scathopse punctata* et *notata* quatre comme celles du *Rhyphus*.

Ainsi, dans les tipulaires, et souvent dans une même tribu de cette division, les stigmates des larves varient de 2 à 20 et même à 22. Prétendre expliquer à priori toutes ces différences serait, à mon avis, entreprendre une œuvre impossible; en chercher la raison dans les conditions d'existence des larves, serait s'exposer à se fourvoyer dès le premier pas, car si nous classions en lots distincts les larves qui vivent dans les champignons, celles qui rongent le bois ou les tiges des plantes, celles qui se développent dans les matières décomposées etc., nous trouverions toujours de grandes dissemblances. Admirons les inconcevables ressources de la nature, et concluons que le nombre et la disposition des stigmates ne sauraient donner des caractères de classification certains pour les larves de tipulaires.

Après cette digression, qui n'avait que cette conséquence pour objet, revenons à la larve de la *Sciophila*.

J'ai dit que, le long des flancs de cette larve, règnent deux petits bourrelets. A part ces bourrelets, qui sont peu marqués, et dont les fonctions m'ont paru inappréciables, quoiqu'ils aident incontestablement à la progression de la larve; celle-ci est entièrement dépourvue d'organes

locomoteurs : pas la moindre soie, le moindre poil, la plus légère aspérité, le plus petit mamelon; pas même de contraction visible dans les segments, de mouvement ondulatoire dans le corps, et cependant elle chemine avec une certaine rapidité, tant en avant qu'en arrière.

Réaumur a décrit et figuré la larve du *Ceroplatus Reaumurii* Duf. qui, quoique très différente de la nôtre par sa conformation, a cependant les mêmes allures, le même genre de vie, et comme elle, est constamment lubrifiée par une liqueur visqueuse qu'elle répand sur le lieu où elle passe. La larve dont il s'agit ici est, en effet, sans cesse occupée, quand elle marche, à répandre cette liqueur, sur laquelle elle glisse avec la plus grande facilité; mais la manière dont elle la distribue n'est pas tout-à-fait celle qu'emploie la larve de Réaumur, et voici ce qu'un long examen m'a permis de constater.

Lorsque la larve veut marcher, elle relève la tête et lui imprime une sorte de mouvement d'éruclation. Ce mouvement amène à l'orifice de la bouche une gouttelette de liqueur; la larve applique alors sa bouche sur le plan de position, à trois ou quatre mill. par côté de la ligne qu'elle suit, puis ramène la tête vers cette ligne, ce qui allonge la liqueur en forme de fil assez épais, et enfin, relevant la tête et le premier segment, fait glisser le reste de la gouttelette le long de la partie inférieure et latérale de son corps : cela fait, elle procède à de nouvelles éruclations, dépose une gouttelette du côté opposé, et agit pour celle-ci comme pour la première. Le même fait se renouvelle à chaque instant, à mesure que la larve glisse, de sorte que, avant d'avoir parcouru un espace égal à la longueur de son corps, elle a déposé, de chaque côté, de trois à cinq filaments visqueux, qui sont comme autant d'amarres destinées, sans aucun doute, à retenir la couche visqueuse

sur laquelle elle glisse, et qui a besoin d'être retenue pour n'être pas entraînée par la larve. Ces mêmes amarres, dont une des extrémités glisse sur les flancs de la larve, servent à maintenir celle-ci lorsqu'elle marche sur un plan abrupte ou renversé, et elles lui sont d'un indispensable secours lorsqu'elle veut surmonter les difficultés que lui opposent les cavités et anfractuosités du champignon. S'il se présente une de ces cavités, elle ne prend pas la peine ou d'y descendre, ou de la tourner; elle jette ses amarres à droite et à gauche, en cheminant toujours, finit par se trouver suspendue comme sur un hamac, et franchit ainsi l'obstacle. Cette manœuvre, dont j'ai plusieurs fois été témoin est très curieuse et très intéressante. Aussitôt après le passage de la larve, les amarres s'affaissent souvent, et on ne voit plus alors qu'une petite traînée luisante, comme celle que laisserait une jeune limace.

Ainsi que je l'ai dit, la larve peu reculer, mais elle suit toujours alors l'ancienne traînée, et l'on voit l'humeur visqueuse dont son corps est couvert glisser, comme une pellicule, jusque par dessus sa tête, et se déposer sur le plan de position, mais sans utilité aucune, puisque la larve la laisse devant elle. Aussi la marche rétrograde n'est-elle qu'accidentelle; la larve ne s'en sert que lorsqu'elle est inquiétée, et ne peut la prolonger longtemps, parce que le secours de sa bave lui manque.

Les mouvements rétrogressifs de la larve m'ont fait voir qu'elle est complètement enveloppée d'une pellicule de bave; il est incontestable, dès lors, qu'elle glisse purement et simplement dans un fourreau de cette matière, et cela explique la facilité de sa marche, ou plutôt de sa reptation.

J'étais curieux de savoir si la position de mucosité faite par la larve était de nature à durer longtemps, et ce qui

arriverait après l'épuisement. Je me suis donc attaché à observer sur un champignon, et la loupe à la main, une larve qui, offusquée par le grand jour, était sans cesse sollicitée à marcher pour échapper à la vive clarté qui l'incommodait. Pendant un quart d'heure la bave se produisit toujours sans beaucoup d'hésitation ; mais ensuite les éruclations devinrent plus laborieuses, plus pénibles et moins abondantes ; la larve se reposait de temps en temps, puis, avec de grands efforts, recommençait sa marche, rétrogradait, avançait encore ; enfin, la matière étant épuisée, après une durée totale de 25 minutes, elle demeura définitivement immobile et comme collée sur le champignon, le corps sec, terne, raccourci, presque méconnaissable. Je la remis alors au milieu des champignons humides, et quelques heures après elle ne paraissait pas se ressentir de la crise.

La larve de Réaumur, lorsqu'elle se trouve dans un enfoncement, se fait une tente d'une matière égale à celle de son lit. La nôtre agit de même, et lorsqu'elle se place au fond d'une cavité, ou à l'angle que forment deux couches de champignons, s'abrite sous des filaments de bave tantôt très écartés, tantôt rapprochés, mais toujours entrecroisés et parsemés de gouttelettes, exactement comme une toile d'araignée après une rosée ; c'est alors, sans doute qu'elle fait ses meilleurs repas, à l'abri des influences atmosphériques et de l'action trop vive de la lumière, qu'elle paraît redouter par dessus tout.

Du reste, la question de savoir de quoi se nourrit cette larve est aussi bien un problème pour moi que le sont, pour Réaumur, les moyens d'alimentation de la larve du Céropate ; nulle part on ne voit le champignon entamé par elle, et il faut croire qu'elle tire seulement partie de certains sucs qui échappent à notre appréciation.

Lorsqu'elle veut se transformer en nymphe, elle ne fabrique pas une coque, comme celle du Céroplate; elle s'entoure, sans quitter le champignon, de nombreux filaments, comme elle le fait quelquefois, ainsi que nous l'avons dit tout-à-l'heure, et c'est au milieu du réseau formé par ces filaments qu'elle subit sa dernière métamorphose.

La nymphe, plus grosse et beaucoup plus courte que la larve, puisqu'elle n'a que 5 mill. de long, est fauve, et présente, emmaillotées comme à l'ordinaire, mais d'une manière très étroite, les diverses parties qui constituent l'insecte parfait. La tête est couchée sur la poitrine, le thorax est très bombé, et l'abdomen, un peu renflé au milieu, porte à l'extrémité la peau de la larve chiffonnée. De chaque côté on aperçoit, sur le thorax, derrière les antennes, un gros point noir, et sur l'abdomen six points analogues, mais plus petits, placés près du bord antérieur du deuxième segment et des cinq suivants. Ces points sont cornés, saillants, tuberculiformes, surtout les deux du thorax; je ne puis les considérer, ces derniers du moins, que comme des stigmates.

L'état de nymphe ne dure que huit ou dix jours, et l'insecte parfait sort par le thorax de la nymphe, qui se fend longitudinalement sur le milieu. Celui que j'ai obtenu des larves que je viens de décrire est la *Sciophila unimaculata*, ainsi décrite par M. Macquart :

« Long. 2 lig. D'un gris noirâtre, palpes d'un blanc » jaunâtre. Antennes noires, segments de l'abdomen » bordés de blanchâtre. Pieds blanchâtres. Ailes à pe- » tite tache brunâtre sur la cellule carrée. » J'ajoute que les trois premiers articles des antennes sont fauves; que le thorax porte trois lignes brunes, dont l'intermédiaire est double et les latérales n'atteignent pas le bord

antérieur ; que les tarsi sont bruns ; que la taille est quelquefois de 2 1/2 lig. (6 mill.) et que la tache de la cellule carrée est souvent oblitérée.

J'ai obtenu aussi, de larves tout à fait semblables à celles que je viens de décrire, et vivant sur le *Boletus unguatus* Bul., plusieurs individus de la *Sciophila striata* Meig. Tout ce que j'ai dit se rapportant à la larve et à la nymphe de ce diptère, je me borne à signaler le fait.

Dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes*, tome 6, p. 367, De Géer a donné l'histoire d'une larve de tipulaire, vivant à la surface inférieure d'un champignon du bouleau et qui, comme la nôtre, produit des filaments de bave, qu'il déclare être de véritable soie, comme celle que filent les chenilles ; je ne conteste pas du moins l'analogie.

L'insecte que De Géer a obtenu de cette larve appartient incontestablement, d'après la figure et la description qu'il en donne, au genre *Sciophila*, ou au genre le plus voisin ; mais l'espèce n'est positivement pas celle dont nous avons esquissé l'histoire, et la larve ne peut non plus être confondue avec la nôtre. Elle en diffère en ce que 1° elle ne paraît filer que dans l'unique but de se mettre à l'abri sous une tente, tandis que la nôtre se sert de sa bave principalement pour marcher ; 2° elle a deux filières qui donnent toujours deux fils séparés et très fins, tandis que celle que j'ai décrite ne produit qu'un filament unique, la plupart du temps assez épais, et n'a pas de filière apparente ; 3° enfin, elle s'enveloppe, avant de se transformer en nymphe, d'une coque bien caractérisée, au lieu que notre nymphe est nue, et tout au plus suspendue parmi les fils du réseau dont la larve s'était abritée.

Explication des figures de la planche 9, N° VI.

1. Larve de la *Sciophila unimaculata*, très grossie.
2. Mesure de sa grandeur naturelle.
3. Tête vue de face, pour montrer les anneaux qui entourent le labre.
4. Tête vue en dessous, pour mettre en évidence les mandibules dentelées.
5. Nymphe vue de profil.
6. Nymphe vue de face.

NOUVELLES OBSERVATIONS

SUR LES

DIPTÈRES D'EUROPE

DE LA TRIBU DES TACHINAIRES (Suite) (1).

PAR M. J. MACQUART.

(Séance du 24 Mai 1847.)

Depuis que nous avons présenté à la Société entomologique en 1846, la suite de notre travail sur les Tachinaires, qui a été publié dans les 1^{er} et 2^e trimestres de 1848 (2), nous avons pris connaissance de deux ouvrages qui traitent de cette tribu : l'un est le 3^e volume des *Diptères de la Scandinavie* de M. Zetterstedt, contenant les Tachinaires; l'autre est la suite des *Myodaires des environs de Paris*, par M. Robineau-Desvoidy, qui a paru dans les Annales de la Société entomologique aux 2^e et 4^e trimestres de 1847.

L'importante publication du célèbre professeur de Lund était attendue par tous les diptéristes avec l'impatience qu'avait fait naître l'apparition des deux premiers volumes contenant les familles supérieures des Diptères. Cette impatience a été pleinement justifiée. Nous avons

(1) Voyez 1845 (2^e Série, tome III), p. 237, et 1848 (3^e Série, tome VI), p. 85.

(2) Ce préambule, jusques et y compris le tableau synoptique, n'a été présenté à la Société que dans sa séance du 22 novembre 1848.

retrouvé dans cette nouvelle partie de l'ouvrage les qualités qui ont placé l'auteur dans un rang si élevé parmi les entomologistes vivants. Les descriptions spécifiques sont très remarquables par l'observation approfondie de chaque organe extérieur, par l'exactitude des détails, par les distinctions comparatives des sexes et des espèces voisines. Il admet comme nous la considération des soies de la face, du front et de l'abdomen ; il fait connaître les nombreuses modifications des nervures des ailes, autant qu'il est possible sans le secours iconographique que nous croyons indispensable. Il y joint la mention des spinules qui munissent assez souvent la base de ce dernier organe. Dans la description des pieds, il signale quelquefois des différences dans la grandeur des ongles et des pelottes ; mais nous avons cherché vainement celles qui distinguent les jambes postérieures par les soies diversement disposées qui les garnissent, et nous regrettons l'omission de ce caractère. Le nombre des espèces nouvelles décrites par l'auteur est d'environ 80.

Sous le rapport des genres, M. Zetterstedt a cru devoir adopter le système de son compatriote Fallén et de Meigen (auquel ce dernier a renoncé dans le supplément de son ouvrage), en réunissant dans le genre *Tachine* la plus grande partie de la tribu, malgré la multitude des modifications organiques que présentent ces Diptères, en refusant d'admettre ces modifications comme caractères génériques pour subdiviser ce genre si nombreux et si diversifié. Il s'est borné à y établir une classification qui y met de l'ordre, en exclut la confusion, et amène facilement à la détermination des espèces. Cependant, en reconnaissant qu'il a satisfait ainsi à l'une des exigences de la science, nous croyons qu'il a méconnu l'importance physiologique de quelques-unes des modifications, et qu'il aurait dû

élever au rang de genre une partie des divisions qu'il y a formées. Il aurait ainsi, selon nous, donné une juste valeur à des groupes naturels, et il se serait mis en harmonie avec la classification généralement adoptée en entomologie. Entré dans cette voie, il aurait eu à opter entre le système de Meigen, dans le volume supplémentaire de de son ouvrage, qui est aussi le nôtre, d'après lequel le genre *Tachina* est subdivisé en vingt genres environ, et celui de M. Robineau-Desvoidy qui en établit au delà de 70, nombre qui paraît exagéré. Il aurait sans doute préféré le premier, qu'il indique même comme pouvant être substitué au sien.

La synonymie est traitée avec le même soin que les autres parties de l'œuvre; mais il s'y trouve une lacune regrettable: l'ouvrage de M. Robineau-Desvoidy n'y est pas cité. M. Zetterstedt n'a pu sans doute se le procurer.

Enfin l'auteur a recueilli des observations sur le développement des Tachinaires, et il a ajouté à nos connaissances sur le singulier parasitisme de ces Diptères. Il nous apprend que les *Tachina fasciata*, *grandis*, *affinis*, sont sortis de l'*Aretia caja*; le *T. assimilis*, *grandis*, du *Bombyx pavonella*; le *T. 4-pustulata*, du *Saturnia carpini*; le *Dexia leucozona*, du *Chelonia lubricipes*; les *T. flavo-scutellata* et *lata*, des fausses chenilles du *Lophyrus pini*; le *T. pacta*, du *Carabus violaceus*; le *Phania curvicauda*, des *Harpalus aulicus* et *ruficornis*. Il a observé deux fois le mâle de l'*Echinomyia fera* accouplé avec la femelle de l'*E. grossa*, quelques grandes que soient les différences qui distinguent ces espèces. Il est inutile d'ajouter que l'ouvrage de M. Zetterstedt est un des meilleurs qui aient été publiés sur les Diptères.

La partie du travail de M. Robineau-Desvoidy sur les Myodaires des environs de Paris, qui a paru dans les An-

nales aux 2^e et 4^e trimestres de 1848, comprend partiellement, sous d'autres dénominations génériques et spécifiques les Tachinaires du genre *Exorista*, qui font l'objet du travail que j'ai présenté à la Société en 1846. J'ai pu, avant l'impression de cette œuvre, chercher à établir une synonymie entre les espèces respectives; mais il ne m'a été possible de le faire que pour un petit nombre d'entr'elles, soit que je n'aie pu reconnaître leur identité, soit qu'elles soient réellement différentes, ce qui me paraît difficile d'admettre pour la plupart, et démontre la nécessité de descriptions plus précises et de figures.

Suivant la classification formée par cet auteur, les espèces du genre *Exorista*, tel que nous l'avons adopté d'après Meigen, sont disséminées dans plusieurs sections qui représentent autant de tribus ou de sous-tribus : celle des Bombomydes, qui a été traitée dans le 2^e trimestre de 1847, présente quatre genres, parmi les six dont elle est composée, qui appartiennent aux *Exorista*; ce sont les *Winthemia*, les *Dorbinia*, les *Carcelia* et les *Buquetia*. Celles des Hérellées et des Brachymérées, qui ont été décrites dans le 4^e trimestre de 1847, présentent : la première, les genres *Smidtia* et *Damonia*; la seconde, les genres *Hubneria* et *Melibæa*, qui repondent également aux *Exorista*.

L'examen des caractères assignés par cet auteur aux sections dans lesquelles se trouvent des *Exorista*, nous a amené aux observations suivantes : celle des Bombomydes a pour caractère essentiel : les jambes postérieures un peu arquées en dedans et garnies d'une rangée ou frange de cils raides. Elle comprend les *Exorista* distincts par le premier de ces caractères. Quant à la rangée de cils, elle se trouve, mais de deux manières principales dans un assez grand nombre d'autres Tachinaires. Dans les unes, telles que l'*E. gnava*, *rasa*, le *Frontina læta*, le *Masi-*

cera scutellata, le *Phorocera pumicata*, les jambes postérieures, arquées dans les deux premiers, droites dans les trois autres, sont ciliées du côté extérieur sans l'adjonction d'aucune soie allongée ; dans d'autres, telles qu' l'*Ex. cærulescens*, la rangée de cils est accompagnée d'une soie située un peu en dehors ; dans d'autres encore, plusieurs soies se mêlent aux cils. Quelquefois il y a une rangée de cils au côté intérieur, semblable à l'extérieure ; dans d'autres Tachinaires, telles que les Echinomyies, les Micropalpes, le côté postérieur, ordinairement nu, présente aussi une ou plusieurs soies (1).

La petite section des Hérellées ne diffère presque de la précédente que par l'absence du caractère tiré des jambes postérieures.

Celles des Brachymérées est caractérisée par la brièveté des deux premiers articles du style (chôte) des antennes, qui s'effilent en s'allongeant d'une manière sensible. Nous devons rappeler, à l'égard de ces deux articles, que nous considérons le premier comme entièrement oblitéré et nul dans cette division des Tachinaires,

SYNONYMIE.

Exorista 4-pustulasa, Meig., Macq , *Winthemia 4-pustulata*, Rob.-Desv., N° 7.

(1) J'avais pensé à réunir dans un genre les Tachinaires dont les jambes postérieures sont arquées et ciliées, comme M. Robineau-Desvoidy en a formé la section des Bombomydes ; mais j'y ai renoncé d'après les considérations suivantes : 1° Ces deux caractères ne se trouvent réunis que dans peu d'espèces, le plus grand nombre ayant les jambes postérieures ciliées sans qu'elles soient arquées ; 2° l'un et l'autre se trouvent dans des espèces de différents genres que nous considérons comme plus ou moins naturels, c'est-à-dire, les genres *Exorista*, *Phorocera*, *Frontina*, *Degeeria* et *Masicera* : Ils sont donc isolés, ne se lient à aucune autre modification des organes, et un genre ainsi composée me présentait un assemblage d'éléments fort hétérogènes, dont le lien n'avait pas la solidité convenable.

Exorista meditata, Meig., Macq., *Winthemia meditata*, Rob.-Desv. N° 5.

Exorista sanguinolenta, Meig., Macq., *Winthemia vinulæ*, Rob.-Desv., N° 11.

Je rapporte l'*Ex. sanguinolenta* au *W. vinulæ*, parce qu'elles se ressemblent en tout, excepté dans les jambes postérieures qui, dans la première espèce, sont munies de fortes soies comme dans les autres Tachinaires.

Tachina variegata, Meig., *Senometopia* (Exor.) *variegata* Macq. S. à B. N° 4. *Winthemia variegata*, R.-D. N° 1.

Senometopia (Exor.) *catocalæ* Macq., S. à B. N° 7, *Winthemia catocalæ*, Rob.-Desv. N° 3.

Senometopia (Exor.) *aurifrons*, Macq. S. à B. N° 16, *Dorhinia aurifrons*; Rob.-Desv. N° 4.

Exorista cauta, Nob., *Carcelia puparum*, Rob.-Desv. N° 4.

Je rapporte l'*Ex. cauta* au *C. puparum*, parce qu'elles se ressemblent en tout, excepté dans les côtés de l'abdomen qui, dans le premier, n'a de fauve qu'aux deux premiers segments, au lieu des trois premiers.

Exorista biserialis, Nob., *Carcelia arguta*, Rob.-Desv. N° 6. Même observation qu'à l'*Ex. sanguinolenta*.

Senometopia (Exor.) *amæna*, Macq. S. à B. N° 10, *Carcelia amæna*, Rob.-Desv. N° 7.

Senometopia (Exor.) *bombycivora*, Macq. S. à B. N° 11, *Carcelia bombycivora*, Rob.-Desv. N° 8.

Senometobia ciliata, Macq., S. à B. N° 32, *Nemoræa scutellata* et *obliqua*, Rob.-Desv. N° 4 et 5, *Sturnia scutellata*, Rob.-Desv. Myod. N° 1.

Senometopia (Exor.) *vernalis*, Macq. S. à B. N° 24, *Smidtia vernalis*, Rob.-Desv. N° 1.

Senometopia (Exor.) *nigripes*, Macq. S. à B. N° 14, *Hubmeria nigripes*, Rob.-Desv. N° 5.

SUITE DU TABLEAU ANALYTIQUE DES GENRES.

Style des antennes de deux articles distincts.

1. Style des antennes nu. — a. Premier segment de l'abdomen court.

Antennes courtes, n'atteignant pas le milieu de la face. Palpes épais.... 15. TRIXA.
 3^e article des antennes peu allongé. Epistome saillant 16. NEMOROEÆ.
 3^e article des antennes droit..... 17. EXORISTE.
 3^e article des antennes convexe.. 18. EPICAMPOCÈRE.

Yeux velus.	Antennes allongées dépassant le milieu de la face. Palpes menus.	3 ^e article des antennes allongé. Epistome peu saillant.	Face ciliée.	19. PHROCÈRE.
				Face perpendiculaire.
Yeux nus.	Face ciliée.	2 ^e nervure transversale située vers le milieu entre la 1 ^{re} et le coude.	Face inclinée.	21. MÉTOPIE.
				2 ^e nervure transversale située vers le milieu entre la 1 ^{re} et le coude.
Yeux nus.	Face non ciliée.	3 ^e article des antennes allongé.	3 ^e article des antennes allongé.	23. MASICÈRE.
				Nervure externe médiale incomplète.
Yeux nus.	Face non ciliée.	3 ^e article des antennes allongés.	Soies du front allongés.	26. TACHINE.
				Soies du front courts.

XVII Genre. EXORISTE, *Exorista*.

Face à peu près perpendiculaire, non bordée de soies, mais seulement de quelques petits poils à sa base, s'élevant au plus jusqu'à la moitié de sa hauteur; épistôme non ou peu saillant; front peu saillant, assez étroit dans les mâles; soies latérales au nombre de onze ♂ ♀; antennes ordinairement couchées, atteignant à peu près l'épistôme; troisième article ordinairement prismatique, d'une fois et demie à six fois aussi long que le deuxième; yeux velus; abdomen souvent ovale, assez déprimé; ailes: première cellule postérieure aboutissant plus ou moins avant l'extrémité; première nervure transversale située en regard du milieu entre les médiastines; deuxième située ordinairement aux deux tiers entre la première et le coude.

Exorista, Meig. Mag. d'Illiger.

Tachina, Meig., Fall.

Bombomydæ, *Agridæ Faunidæ*, Rob.-Desv.

Senometopia, Macq.

Exorista, Meig. vol. 7.

Ce genre, ainsi que les genres *Melanophora*, *Leucostoma*, *Eriothrix*, *Tachina* et *Metopia*, fut institué par Meigen, et inséré dans le Magasin d'Illiger avant la publication de son grand ouvrage sur les Diptères d'Europe, dans lequel il les réunit sous la dénomination générique de *Tachina*. Depuis dans le volume supplémentaire de cet ouvrage, il revint à sa division première, rétablit ces genres et en adopta plusieurs autres.

Ce genre qui se place naturellement entre les Némorées et les Masicères, comprend les Tachinaires dont j'ai formé les genres *Senometopia* et *Lydella*, dans l'ouvrage sur les Diptères faisant partie des suites à Buffon. Comme

ces deux derniers ne diffèrent entr'eux que par la forme de l'abdomen, ovale dans le premier, elliptique dans le second, et qu'il est peu nécessaire de les laisser séparés, je les réunis et je substitue à leurs noms celui d'*Exorista* qui a le droit d'antériorité. Ce genre forme d'ailleurs un groupe naturel de cette grande tribu, et il est sanctionné par l'autorité de son fondateur.

Les Exoristes répondent à une partie des sections des Faunides, des Agrides et des Bombyxides de M. Robineau-Desvoidy dans son essai sur les Myodaires.

Les caractères de ce genre, riche en espèces, offrent un grand nombre de légères modifications. Les palpes, ordinairement peu renflés, sont quelquefois assez grêles, quelquefois assez épais; la face est plus ou moins dénuée de poils sur ses bords; les soies latérales du front, rarement plus nombreuses que onze, varient beaucoup par le nombre de celles qui descendent sous la base des antennes; celles-ci varient par la longueur des deuxième et troisième articles et un peu par la forme du troisième; le style se renfle plus ou moins avant dans sa longueur; l'abdomen le plus souvent ovale et parfois elliptique, est tantôt muni de soies au milieu des deuxième et troisième segments, et tantôt il en est dépourvu; quelques espèces présentent une modification assez remarquable dans la conformation des jambes postérieures: les soies inégales et peu nombreuses, formant ordinairement les deux rangées parallèles qui garnissent le côté postérieur, sont remplacées par des poils égaux et serrés qui sont un peu allongés dans la rangée extérieure, courts dans l'intérieure (pl. 1, fig. 9 c); les jambes ainsi ciliées sont de plus un peu arquées, telles sont les *Exorista gnava*, *rava* (les antérieures sont également dénuées de soies); cette modification, au surplus, ne paraît pas se lier au reste de l'organisation;

car les autres Exoristes ne la présentent pas, et nous la retrouvons dans des espèces également isolées de plusieurs autres genres; par exemple: les *Masicera ciliata*, *Nemoræa 4-pustulata*, *Frontina læta*, *Phorocera punicata*. Mais dans ces dernières la rangée intérieure est formée de plusieurs soies allongées.

Les ailes ont l'extrémité de la première cellule postérieure plus ou moins rapprochées de leur bord postérieur; la nervure externo-médiaire, plus ou moins arquée, quelquefois droite, au delà du coude; la deuxième transversale est sinueuse ou droite et située au deux tiers entre la première et le coude, ou un peu en-deçà ou au-delà.

Sous le rapport des couleurs, dont le fond est généralement noir, recouvert de duvet blanc ou gris, les principales modifications consistent dans les diverses marquures de l'abdomen. De plus, le fauve ou le testacé se substitue assez souvent au noir dans les palpes, l'écusson, les jambes et sur les côtés de l'abdomen.

Les différences sexuelles ne nous ont rien offert de particulier. Le deuxième article des antennes est un peu plus court dans les mâles que dans les femelles. Les mâles ont quelquefois sur les côtés de l'abdomen des taches testacées qui manquent aux femelles.

Les Exoristes, comme beaucoup d'autres Tachinaires, paraissent depuis le mois de mai jusqu'en octobre, et surtout en juillet sur les fleurs en ombelles et de préférence celles de la Berce, *Heracleum sphondylium*, et de la carotte, *Daucus carota*, plusieurs espèces y abondent au point que nous avons pris en quelques jours plus de cent individus de l'*E. vulgaris*, et nous avons reconnu que les deux sexes s'y trouvaient en nombre égal.

Les espèces dont le développement a été observé jusqu'ici, ont été obtenues de diverses chenilles. Les *E. atro-*

pivora, *bombycivora*, *puparum*, *acronyctarum*, *catocalæ*, *cratellegæ*, doivent leur nom aux Lépidoptères dont elles sont les parasites. D'après les observations de M. Bellier de la Chavignerie, qu'il a bien voulu nous communiquer, il a vu éclore l'*E. vulgaris* du *Plusia gamma*, l'*E. gnava* du *Bombyx neustria*, l'*E. lucorum* du *Chelonia villica*, l'*E. libertix* de l'*Abrostola asclepiadis*. M. Brémi a obtenu l'*E. inclinata* de la *Vanessa polychloros*, l'*E. gibbicornis* du *Gastropacha potatoria*.

Nous joignons aux descriptions spécifiques les figures que nous avons dessinées d'après nature sur des individus de notre collection et de celle de Meigen que nous avons compulsées avec un grand soin. Nous croyons qu'elles contribueront puissamment à l'intelligence du texte, surtout à l'égard des nervures des ailes.

I. Abdomen ovale (genre *Senometopia* Macq.)

A. Troisième article des antennes une fois et demi aussi long que le second.

1. *Exorista diadema*.

Nigra nitida, cinereo pubescens; thorace lineis quatuor nigris; scutello testaceo; abdomine linea dorsali, maculis micantibus albis. Palpis rufis. Fronte vitta sanguinea.
Long. 0010. ♀. Tab. X, fig. 1.

Tachina diadema, Meig. 4. 332.

Exorista diadema, Meig. 7. 255.

Face blanche, à reflets noirâtres. Front un peu saillant, large; soies descendant jusque vers le milieu de la face: cinq sous la base des antennes; celles-ci noires, un peu plus courtes que l'épistôme, deuxième article un peu allongé: troisième une fois et demi aussi long que le deu-

xième; *style renflé jusqu'au milieu*. Thorax à reflets bleus. Abdomen luisant. *Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes assez claires, à base jaunâtre*; nervure externo-médiaire et deuxième transversale presque droites (1).

D'Allemagne.

2. *Exorista arvicola*.

Abdomine fasciis nigris; ventre basi testaceo. Palpis ferrugineis. Long. 0008 ♂. Tab. 10, fig. 2.

Tachina arvicola, Meig. 4. 338.

Senometopia arvicola, Macq. 2. 110.

Exorista arvicola, Meig. 7. 256.

Épistôme un peu rougeâtre. Front à côtés blancs; soies descendant jusqu'au quart de la face; trois sous la base des antennes, celles-ci un peu moins longues que l'épistôme; deuxième article un peu allongé; troisième une fois et demie aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au tiers. Abdomen testacé à la base en dessous. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée: deuxième transversale presque droite.

D'Allemagne et de France; quoique la description de Meigen soit celle d'une femelle, l'individu de sa collection est un mâle.

3. *Exorista alacris*.

Scutello testaceo. Abdomine incisuris nigris. Fronte vitta testacea. Palpis nigris. Long. 0010 ♂. Tab. 10, fig. 3.

Tachina alacris, Meig. 4. 331.

(1) Afin d'éviter de nombreuses répétitions, nous soulignons ce qui est commun à toutes les espèces, sauf de rares exceptions, et qui est sous-entendu aux descriptions suivantes. Nous y joignons la bande du front qui est presque toujours noire.

Senometopia alacris, Macq. 2. 110.

Exorista alacris, Meig. 7. 256.

Front saillant, à côtés blancs; soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes; celles-ci brunes, n'atteignant pas l'épistôme; deuxième article un peu allongé; troisième une fois et demie aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au tiers. Ailes à pointe au bord extérieur; nervure externo-médiaire légèrement arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite, située un peu au-delà de la moitié entre la première et le coude.

D'Allemagne et de France.

L'individu de la collection de Meigen est mâle, quoique l'auteur n'ait décrit que la femelle.

4. *Exorista angustipennis*.

Abdomine fasciis nigris. Alis angustis. Calyptris alisque brunneis, palpis nigris. Long. 0010 ♂. Tab. 10, fig. 4.

Tachina angustipennis, Meig. 4 333.

Senometopia angustipennis, Macq. 2.107.

Exorista angustipennis, Mesg. 7.256.

Front à côtés blancs; soies descendant jusqu'au tiers de la face; quatre sous la base des antennes; celles-ci n'atteignant pas l'épistôme; deuxième article un peu allongé; troisième une fois et demie aussi long que le deuxième. Ailes à nervure externo-médiaire arquée; deuxième transversale, sinueuse, fort oblique.

D'Allemagne.

5. *Exorista arvensis*.

Abdomine fasciis nigris. Epistomate rubescente. Palpis nigris. Long. 0008 ♂ ♀. Tab. 10, fig. 5.

Tachina arvensis, Meig. 4.337.

Exorista arvensis, Meig. 7.256.

Front à côtés blancs. Soies descendant jusqu'au quart de la face ; trois sous la base des antennes ; celles-ci atteignant presque l'épistôme ; deuxième article un peu allongé ; troisième une fois et demie aussi long que le deuxième. Abdomen à bandes étroites ; ventre d'un noir luisant ♂, gris ♀. Ailes à nervure externo-médiaire presque droite ; deuxième transversale presque perpendiculaire, un peu arquée.

D'Allemagne, pas rare, en été.

6. *Exorista fimbriata*.

Abdomine nitido, incisuris albis. Palpis nigris. Long. 0007 ♂ ♀. Tab. 10, fig. 6.

Tachina fimbriata, Meig. 4.337.

Exorista fimbriata, Maig. 7.255.

Tachina fimbriata, Zetter, et Dipt. Scand. 3.1119.

Front à côtés ardoisés ; soies descendant jusqu'au quart de la face ; deux sous la base des antennes ; celles-ci atteignant presque l'épistôme ; deuxième article un peu allongé ; troisième une fois et demie aussi long que le deuxième. Thorax à reflets bleus. Ailes à nervure externo-médiaire droite au-delà du coude ; deuxième transversale presque droite.

Dans cette espèce, la première cellule postérieure aboutit près de l'extrémité de l'aile.

M. Brémi en a reçu un individu des environs du Caire.

7. *Exorista flavicalyptrata*, Nob.

Abdomine fasciis albidis, micantibus, nigris. Calyptris flavicantibus palpis nigris. Long. 0007 ♂. Tab. 10, fig. 7.

Face assez inclinée. Front un peu saillant; à côtés d'un gris jaunâtre, à reflets noirs; soies descendant jusqu'au tiers de la face; quatre sous la base des antennes; celles-ci inclinées; deuxième article assez allongé; troisième une fois et demie aussi long que le deuxième. Abdomen velu; des soies au milieu des segments; le duvet un peu jaunâtre, à taches irrégulières; ventre d'un noir luisant, à duvet blanc aux incisions. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude, à angle un peu obtus; deuxième transversale un peu sinueuse, située un peu en deçà des deux tiers entre la première et le coude.

De Mons. Communiquée par M. Demoulin.

B. Troisième article des antennes deux fois aussi long que le deuxième.

8. *Exorista sanguinolenta*, Nob.

Scutello testaceo. Abdomine incisuris nigris; lateribus, ano, palpisque testaceis. Long. 0008 ♀. Tab. 10, fig. 8.

Face et front à côtés ardoisés; soies descendant jusqu'au tiers de la face; quatre sous la base des antennes; celles-ci inclinées, atteignant l'épistôme; deuxième article un peu allongé; troisième une fois plus long que le deuxième. Abdomen: deuxième segment à tache testacée couverte de duvet blanc; cinquième testacé; pas de soies au milieu des deuxième et troisième. Ailes à nervure externo-médiaire à angle droit au coude, ensuite droite; deuxième transversale peu sinueuse.

Je l'ai trouvée à Lestrem au mois d'août sur les fleurs en ombelles des prairies.

9. *Exorista gnava*.

Scutello testaceo. Abdomine incisuris maculisque micant-

tibus nigris, lateribus testaceis, Tibiis palpisque testaceis.

Long. 0010 ♂ ♀. Tab. 10, fig. 9.

Tachina gnava, Meig. 4.330.

Carcelia bombylans, Rob.-Desv. 177.

Senometopia gnava, Macq. 2.108.

Exorista gnava, Meig. 7.255.

Front étroit ♂ ♀, à côtés blancs ; soies descendant jusqu'au quart de la face ; trois sous la base des antennes ; celles ci atteignant l'épistôme ; deuxième article un peu allongé ; troisième deux fois aussi long que le deuxième. Abdomen : le fauve des côtés s'étendant sur les trois premiers segments ; pas de soies au milieu des deuxième et troisième. Jambes postérieures un peu arquées, ciliées et sans soies, au bord extérieur. Ailes à nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude, deuxième transversale un peu sinueuse.

M. Bellier de la Chavignerie l'a obtenue de la chenille du *Bombyx neustriæ* le 12 Juillet.

10. *Exorista rasa*, Nob.

Thorace flavido pubescente, scutello rufo. Abdomine cinereo pubescente incisuris nigris ; lateribus rufis. Palpis tibiisque rufis. Long. 0010 ♂. Tab. 10, fig. 10.

Semblable à l'*E. gnava* : un peu testacé à la base du troisième article des antennes en dessous. Un peu de reflets verts au thorax. Abdomen à poils courts ; pas de taches changeantes. La deuxième nervure transversale des ailes est située un peu plus près du coude de l'externo-médiaire ; elle est un peu moins oblique.

Je l'ai trouvée dans les prairies de Lestrem, au mois de Juillet sur les fleurs en ombelles.

11. *Exorista meditata*.

Scutello testaceo. Abdomine fasciis nigris, lateribus palpisque testaceis Long. 0010 ♂. Tab. 10, fig. 11.

Tachina meditata, Meig. 4.331.

Senometopia meditata, Macq. 2.107.

Exorista meditata, Meig. 7.255

Front non saillant, à côtés gris ; soies descendant jusqu'à la moitié de la face ; quatre sous la base des antennes ; celles-ci n'atteignant pas l'épistôme, brunes ; deuxième article un peu allongé ; troisième deux fois aussi long que le deuxième ; style renflé jusqu'au tiers. Abdomen : les bandes des segments étroites ; pas de soies au milieu des deuxième et troisième. Jambes postérieures ciliées en dehors. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude ; deuxième transversale un peu sinueuse, située un peu en-deçà des deux tiers entre la première et le coude.

D'Allemagne.

12. *Exorista affinis*.

Scutello testaceo. Abdomine maculis micantibus fascisque angustis nigris. Palpis rufis. Long. 0010 ♂ ♀.

Tachina affinis, Fall. 28, 57.

Tachina affinis Meig 4 328.

Senometopia affinis. Macq. 2.106.

Exorista affinis, Meig. 7 255.

Tachina affinis. Zetterst. *Dipt. Scand.* 3.1106.

Front à côtés d'un gris obscur luisant ; soies descendant jusqu'à la moitié de la face ; cinq sous la base des antennes ; celles-ci brunes, atteignant presque l'épistôme. deuxième article un peu allongé ; troisième deux fois aussi

long que le deuxième, Abdomen d'un ovale allongé, à soies nombreuses ; un peu de testacé sur les côtés ; ventre d'un noir luisant. Ailes à nervure externo-médiaire à angle droit au coude, ensuite droite ; deuxième transversale un peu sinueuse.

D'Allemagne, en été et en automne sur les fleurs des bois. Suivant M. Zetterstedt, cette espèce sort souvent des chrysalides du *Saturnia pini*, de l'*Aretia caja*.

13. *Exorista saltuum*.

Scutello testaceo. Abdomine incisuris nigris. Antennarum stylo triarticulato palpis rufis. Long. 0010 ♀. Tab. 2, fig. 8.

Tachina saltuum, Meig. 329.

Exorista saltuum, Meig. 7.255.

Front saillant, très large, à côtés blancs ; soies descendant jusqu'au tiers de la face ; trois sous la base de antennes ; celles-ci assez grêles, atteignant l'épistôme, brunes ; deuxième article un peu allongé ; troisième deux fois aussi long que le deuxième ; style à trois articles distincts ; les deux premiers égaux. Abdomen : pas de soies au milieu des segments. Ailes à nervure externo-médiaire légèrement arquée au-delà du coude ; deuxième transversale presque droite.

D'Allemagne.

14. *Exorista platycera* Nob.

Scutello testaceo. Abdomine micante, maculis incisurisque nigris ; lateribus testaceis. Antennarum articulo tertio lato. Palpis testaceis. Long. 0009. Tab. 10, fig. 12.

Palpes assez minces. Front à côtés blancs, changeant en gris ; soies assez menues, ne descendant que jusqu'au

haut de la face. Antennes un peu inclinées; deuxième article allongé; troisième assez large, deux fois aussi long que le deuxième; un peu de testacé à la base. Abdomen: les deux premiers segments testacés sur les côtés; pas de soies au milieu des deuxième et troisième. Ailes à première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

Des environs de Mons. Communiquée par M. Demoulin.

15. *Exorista pertinax*. Nob.

Scutello testaceo. Abdomine micante, incisuris nigris. Tibiis brunneis. Palpis subinflatiss, testaceis. Long. 0008 ♀.

Palpes d'un testacé brunâtre, assez renflés à l'extrémité. Front à bande brune et côté d'un blanc grisâtre; soies descendant jusqu'au tiers de la face; quatre sous la base des antennes; celles-ci à deuxième article un peu allongé; troisième deux fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au tiers. Abdomen sans soies au milieu des segments. Jambes d'un testacé obscur. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite.

De Lestrem, au moi d'août sur les fleurs de l'*Heraclæum spondylium*.

16. *Exorista æmula*.

Abdomine fasciis nigris; lateribus, ventre palpisque rufis. Long. 0008 ♂.

Tachina æmula, Meig. 4.332.

Exorista æmula, Meig. 7.256.

Front très étroit, à côté gris; soies descendant jusqu'au-

delà du tiers de la face ; quatre sous la base des antennes ; celles-ci n'atteignant pas l'épistôme ; deuxième article un peu allongé, à tache blanche ; troisième deux fois aussi long que le deuxième ; style renflé un peu au-delà du milieu. Thorax d'un noir bleuâtre. Abdomen assez plat ; côtés des deuxième et troisième segments d'un fauve transparent. Ailes à nervure externo-médiaire arquée au delà du coude ; deuxième un peu sinueuse.

De Stolberg.

17. *Exorista glauca*.

Abdomine incisuris nigris ; segmente secundo maculis duabus nigricantibus. Palpis rufis. Long. 0012 ♂ ♀ Tab. 10, fig. 13.

Tachina glauca, Meig. 4.325.

Senometopia glauca, Macq. 2.109.

Exorista glauca, Meig. 7.255.

Palpes un peu élargis à l'extrémité. Front saillant ; bande à reflets gris ; côtés blanchâtres ; soies sur trois rangs, descendant jusqu'au tiers de la face ; trois sous la base des antennes ; celles-ci brunes, atteignant presque l'épistôme ; deuxième article un peu allongé ; troisième deux fois aussi long que le deuxième ; ventre noirâtre, à incisions blanchâtres. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquées au-delà du coude ; deuxième transversale peu sinueuse.

D'Allemagne et de France.

18. *Exorista hortulana*.

Thorace nigro, cæruleo. Abdomine cinereo, maculis micantibus incisurisque nigris. Palpis testaceis. Long. 0010 ♂ ♀. Tab. 10, fig. 14.

Tachina hortulana, Meig. 4^e 330.

Exorista hortulana., 7. 255.

Front à côtés blancs; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes; celles-ci atteignant l'épistôme, brunes; deuxième article un peu plus allongé dans la femelle; troisième deux fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'à la moitié ♂, jusqu'au tiers ♀. Ventre d'un noir luisant; un peu de gris à la base. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée et assez allongée au-delà du coude; deuxième transversale peu sinueuse et assez oblique.

D'Allemagne, au mois de Juin.

19. *Exorista berberidis.*

Cinerea. Abdomine ovato, tessellato. Palpis fulvis.
Long. 0008 ♀. Tab. 10, fig. 15.

Exorista berberidis, Meig. 7. 257.

Face à petites soies s'élevant jusqu'à la moitié du front à côtes d'un blanc grisâtre; soies descendant jusqu'au milieu de la face; quatre sous la base des antennes. Celles-ci brunes, n'atteignant pas l'épistôme. Deuxième article un peu allongé; troisième une fois plus long que le deuxième. Abdomen assez court, convexe, à soies serrées. Ailes à nervure externo-médiaire fort arquée au-delà du coude; deuxième transversale, droite, presque perpendiculaire, située un peu au-delà du milieu entre la première et le coude.

De l'Allemagne.

20. *Exorista laticella*, Nob.

Abdomen incisuris maculisque nigris, micantibus. An-

tennarum articulo secundo apice testaceo. Palpis testaceis.
Long. 0008 ♀. Tab. 10, fig. 16.

Front à côtés d'un gris-blanc un peu jaunâtre; soies assez menues, descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article un peu allongé; troisième deux fois aussi long que le deuxième. Abdomen muni de soies au milieu des deuxième et troisième segments. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes à première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité, large au coude; nervure externo-médiaire arquée; deuxième transversale fort oblique, située en-deçà des deux tiers entre la première et le coude.

Je l'ai trouvée dans les prairies de Lestrem, sur les fleurs en ombelles au mois de juillet.

21. *Exorista pabulina.*

Segmento secundo maculis tribus nigris. Palpis rufis.
Long. 0008 ♀. Tab. 11, fig. 1.

Tachina pabulina, Meig. 4. 358.

Exorista pabulina, Meig. 7. 256.

Front large, côtés d'un gris jaunâtre; soies descendant jusqu'au quart; trois sous la base des antennes. Celles-ci atteignant presque l'épistôme; deuxième article un peu allongé; troisième une fois plus long que deuxième. Abdomen plat; troisième et quatrième segments à ligne dorsale et incisions noires. Cuillerons d'un blanc brunâtre. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée; deuxième transversale presque droite.

Meigen l'a reçu de M. Vonwinthem de Hambourg.

22. *Exorista arrogans*, Nob.

Abdomine fasciis maculisque nigris micantibus. Palpis

rufis. Calyptris flavidis. Long. 0007 ♀. Tab. 11, figure 3.

Front à côtés gris; soies assez menues, descendant jusqu'au tiers de la face; quatre sous la base des antennes. Celles-ci, deuxième article un peu allongé; troisième assez large, deux fois aussi long que le deuxième. Abdomen: une ligne dorsale noire; pas de soies au milieu du troisième segment. Cuillerons jaunâtres. Ailes un peu grisâtres; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire un peu arquée, à coude arrondi; deuxième transversale fort oblique, sinueuse, située en-deçà des deux tiers entre la première et le coude.

Je l'ai trouvée à Lestrem, sur les fleurs en ombelles des prairies, au mois d'août.

23. *Exorista sepium*, Nob.

Scutello rufo. Abdomine albo tessellato, linea dorsali nigra; lateribus rufo maculatis. Palpis nigris. Long. 0010 ♂. Tab. 11, fig. 4.

Côtés du front blancs; soies normales. Antennes: troisième article deux fois aussi long que le deuxième. Abdomen: une tache fauve, peu apparente; sur le deuxième segment, et en dessous, sur les trois premiers. Ailes à nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

De Mons. En juin sur des haies le long des prairies. M. Démoulin.

24. *Exorista nemestrina*.

Abdomine nigro-fusco; fasciis duabus albidis; secundo latiori. Palpis nigris. Long. 0008 ♂♀. Tab. 11, fig. 3.

Tachina nemestrina, Meig. 4. 336.

Senometopia nemestrina, Macq. 2. 106.

Exorista nemestrina, Meig. 7. 255.

Face à reflets noirs ♂, gris ♀. Front à côtés d'un gris noirâtre; soies descendant jusqu'au milieu de la face ♂, un peu plus bas ♀; quatre sous la base des antennes. Celles-ci atteignant presque l'épistôme; deuxième article un peu allongé; troisième deux fois aussi long que le deuxième ♂, un peu plus long ♀. Abdomen assez plat, luisant; un peu de testacé sur les côtés ♂. Ailes à nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

D'Allemagne, au mois de mai.

25. *Exorista dubia*.

Abdomine testaceo. Palpis nigris. Long. 0008 ♂ ♀.
Tab. 11, fig. 5.

Tachina dubia, Meig. 4. 360.

Lydella dubia, Macq. S. à B. 2. 138.

Tachina dubia, Fall. 29. 60. — Zetterst. Dipt. Scand. J. 1112.

Exorista dubia, Meig. Meig. 7. 256.

Face à petits poils s'élevant au-delà du milieu. Front très étroit ♂; côtés d'un blanc grisâtre: soies descendant jusqu'au quart de la face; deuxième sous la base des antennes. Celles-ci brunes, n'atteignant pas l'épistôme; deuxième article un peu allongé; troisième deux fois aussi long que le deuxième. Thorax d'un noir brunâtre, luisant ♂. Abdomen assez court, convexe, à soies serrées; extrémité ♂ noire. Ailes à nervure externo-médiaire fort arquée au-delà du coude; deuxième transversale droite, presque perpendiculaire, située un peu au-delà du milieu entre la première et le coude.

De l'Allemagne. M. Brémi l'a trouvée au mois de mai dans les forêts de Lindau, canton de Zurich.

26. *Exorista notata*, Nob.

Abdomine utrinque maculis trigonis nigris linea dorsali nigra. Palpis nigris, Antennis facie brevioribus. Long 0006 ♀. Tab. 11, fig. 6.

Front à bande brune et côtés gris; soies descendant à peine jusqu'à l'extrémité du deuxième article des antennes. Celles-ci noires, n'atteignant pas l'épistôme; deuxième article un peu allongé; troisième double du deuxième, arrondi à l'extrémité, style renflé seulement dans le tiers de sa longueur. Thorax à bandes noires; l'intermédiaire divisée en trois; écusson noir, bordé de gris. Abdomen à duvet blanc; premier segment noir; les deuxième et troisième à tache noire, triangulaire changeant de chaque côté, la base appuyée au bord postérieur des segments; ventre à léger duvet gris. Ailes à nervure externo-médiane fort arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse, située en-deçà de deux tiers entre la première et le coude.

Dans les prairies de Lestrem, au mois d'août.

27. *Exorista pusilla*, Nob.

Abdomine lateribus griseis. Antennis basi fuscis, Long. 0005 ♀. Tab. 11, fig. 7.

Palpes noirs? Front peu saillant, à bande brune et côtés gris. Soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci couchées, deuxième article brun, un peu allongé; troisième double du deuxième. Abdomen à duvet gris surtout sur les côtés; des soies au milieu des segments. Cuillerons d'un blanc jaunâtre.

Ailes : première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse, située en-deçà des deux tiers entre la première et le coude.

M. Brémi l'a trouvé sur le Jura, au canton de Zurich.

C. Troisième article des antennes trois fois aussi long que le deuxième.

28. *Exorista cauta*, Nob.

Scutello rufo. Abdomine micante, maculis incisurisque nigris; lateribus testaceis. Fronte larga ♂. Palpis tibiisque testaceis. Long. 0009 ♂.

Front à côtés gris; soies assez menues, descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article un peu allongé; troisième trois fois aussi long que le deuxième. Abdomen : les deux premiers segments testacés sur les côtés; pas de soies au milieu des deuxième et troisième. Ailes à première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

Des environs de Zurich. Communiqué par M. Brémi.

29. *Exorista lucorum*.

Scutello tibiisque testaceis. Abdomine micante, incisuris nigris. Palpis rufis. Long. 0009 ♂♀. Tab. 12, fig. 8.

Tachina lucorum, Meig. 4. 328.

Exorista lucorum, Meig. 7. 256.

Palpes un peu élargis. Front à côtés d'un gris un peu ardoisé; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois

sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article assez court ; troisième assez large, trois fois aussi long que le deuxième. Abdomen sans soies au milieu des segments. Ailes à nervure externo-médiaire peu arquée au-delà du coude ; la deuxième transversale est un peu plus rapprochée du coude dans le mâle que dans la femelle.

Suivant Meigen, le troisième article des antennes est deux fois aussi long que le deuxième, tandis qu'il l'est trois fois dans les individus que je rapporte à cette espèce d'après tous les autres caractères.

M. Bellicr de la Chavignerie en a obtenu deux individus ♂, le 2 juin, de la chenille de la *Chelonia villica*. Nous l'avons trouvée aussi au mois d'août dans les prairies et dans les bosquets de Lestrem.

30. *Exorista biserialis*, Nob.

Scutello testaceo. Abdomine micante, nigro maculato. Fronte biseriali. Palpis tibiisque testaceis. Long. 0010 ♀.

Palpes assez larges. Front à bande brune ; côtés cendrés ; soies assez menues, sur deux rangs de chaque côté ; le rang ordinaire descendant à peine jusqu'au tiers de la face ; quatre sous la base des antennes ; le deuxième est extérieur et parallèle au premier ; il est composé de quatre soies, et il ne descend que jusqu'à la base des antennes. Celles-ci à deuxième article assez court ; troisième trois fois aussi long que le deuxième. Abdomen à soies au milieu des segments. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude ; deuxième transversale, un peu sinueuse.

M. Brémi l'a obtenue de plusieurs chenilles en mai et juin, à Zurich.

Nous distinguons cette espèce par ses deux rangs de soies frontales, de l'*E. lucorum*, Meig.

31. *Exorista polychæta*, Nob.

Scutello testaceo. Abdomine fasciis nigris; lateribus macula testacea. Fronte multisetosa. Palpis rufis. Long. 0010 ♂. Tab. 11, fig. 10.

Front à côtés d'un gris cendré; soies au nombre de treize, descendant jusqu'au milieu de la face; six sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article assez court; troisième trois fois aussi long que le deuxième. Abdomen : la tache latérale est sur le deuxième segment. Des soies sur les deuxième et troisième. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale, peu sinueuse.

Des environs de Mons. Communiquée par M. Démoulin.

32. *Exorista rufiventris*, Nob.

Nigra. Scutello rufo. Abdomine rufo, vitta dorsali nigra. Antennis articulo tertio basi rufo. Palpis rufis. Long. 1011 ♂. Tab. 11, fig. 11.

Côtés de la face à petits poils. Front peu saillant; côtés à léger duvet blanchâtre; soies assez courtes descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article un peu allongé; troisième trois fois aussi long que le troisième; un peu fauve à l'extrémité du deuxième et sous la base du troisième. Thorax d'un noir bleuâtre. Abdomen sans duvet blanc (sans doute par l'effet d'un liquide); quatrième segment fauve; ventre fauve, à bande de taches noires; la tache du quatrième grande, pas de soies au milieu des deuxiè-

me et troisième. Ailes à première cellule aboutissant près de l'extrémité ; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude ; deuxième transversale située aux trois quarts entre la première et le coude.

De Suisse, aux environs de Zurich, en juillet. Communiquée par M. Brémi.

33. *Exorista gibbicornis*, Nob.

Scutello rufo. Abdomine albido-maculato, lateribus subtusque testaceo. Antennarum articulo tertio dilatato. Palpis rufis. Long. 0009. Tab. 11, fig. 12.

Front : côtés à duvet gris ; soies descendant jusqu'au tiers de la face ; deux sous la base des antennes. Celles-ci atteignant à peu près l'épistôme ; deuxième article assez court ; troisième dilaté en dessus, après l'insertion du style , aplati sur les côtés, trois fois aussi long que le deuxième. Abdomen à duvet blanchâtre ; taches de reflets noirâtres ; pas de soies au milieu des segments ; ventre testacé. Jambes brunes, un peu arquées et brièvement ciliées. Ailes à nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude ; deuxième transversale sinueuse, fort oblique.

Malans, près de Coire. Elle est sortie de la chenille du *Gastropacha potatoria*. Communiquée par M. Brémi.

34. *Exorista major*, Nob.

Scutello testaceo. Abdomine micante incisuris nigris ; lateribus testaceo maculatis. Antennarum articulo tertio angusto. Palpis testaceis. Long. 0012 ♂. Tab. 11, fig. 8.

Face bordée de poils jusqu'au milieu. Front velu ; côtés blancs, soies descendant jusqu'au tiers de la face ;

quatre sous la base des antennes. Celles-ci un peu inclinées; deuxième article assez court; troisième trois fois aussi long que le deuxième. Yeux brièvement velus. Abdomen à reflets bleus; deuxième segment testacé sur les côtés; des soies au milieu des deuxième et troisième. Cuisses et jambes postérieures un peu ciliées. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite.

De Lestrem Je l'ai trouvée dans les prairies, sur les fleurs en ombelles, au mois d'août.

35. *Exorista appendiculata*, Nob.

Scutello testaceo. Abdomine incisuris lineaque dorsali nigris. Palpis testaceis. Alis nervo externo-medio, appendiculato Long. 0009 ♀. Tab. 11, fig. 13.

Front assez large et côtés blanc un peu ardoisé; soies descendant jusqu'au quart de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci n'atteignant pas l'épistôme; deuxième article un peu allongé; troisième trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'aux trois quarts de sa longueur. Abdomen muni de soies au milieu des segments. Ailes à nervure externo-médiaire arquée; l'appendice court; deuxième transversale un peu sinueuse, située un peu en-deçà des deux tiers, entre le premier et le coude.

Je l'ai trouvée à Lestrem, sur les fleurs en ombelles des prairies, au mois de juillet.

36. *Exorista jucunda*.

Abdomine convexo, albo, fasciis nigris. Palpis flavis. Long. 0007 ♀. Tab. 11, fig. 14.

Exorista jucunda. Meig. 7. 259.

Front large, à bande étroite et côtés d'un gris brunâtre; soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes. Celles-ci atteignant l'épistôme; deuxième article assez court; troisième trois fois aussi long que le deuxième. Abdomen: des soies au milieu des segments; ventre gris, à incisions noires. Ailes à nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale, peu sinueuse.

De la Bavière.

37. *Exorista uticola*, Nob.

Abdomine cinereo tessellato. Alis cellula postica prima, apicem attingente. Palpis rufis. Long. 0007 ♀. Tab. 11. fig. 15.

Epistôme échancré, relevé. Front à bande brune; côtés cendrés; soies descendant jusque vers la moitié de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article assez court; troisième assez grêle, trois fois aussi court que le deuxième. Abdomen irrégulièrement marqueté de cendré; des soies au milieu des segments. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes à nervures bordées de brunâtre peu distinct; première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité; nervure externo-médiaire fort arquée; deuxième transversale droite, presque perpendiculaire.

M. Brémi l'a trouvée sur l'Uto, près de Zurich, au mois de mai.

38. *Exorista rapida*.

Flavido pubescens. Abdomine incisuris, apiceque nigris. Palpis nigris apice ferrugineis. L. 0012 ♀. T. 11, f. 16.

Tachina rapida, Meig. 4. 326.

Exorista rapida, Meig. 7. 255.

Front un peu saillant; bande à duvet gris; côtés d'un gris jaunâtre; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci inclinées; deuxième article un peu allongé; troisième trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au tiers. Abdomen: pas de soies au milieu des segments; dernier presque entièrement noir. Ailes: nervure externo-médiaire arquée après le coude; deuxième transversale un peu sinueuse, située un peu en-deçà des deux tiers entre la première et le coude.

D'Allemagne.

39. *Exorista lota*.

Abdomine incisuris nigris. Palpis nigris apice ferrugineis. Long. 0012 ♂♀. Tab. 11, fig. 17.

Tachina lota, Meig. 4. 326.

Exorista lota, Meig. 7. 255.

Front un peu saillant; bande à reflets gris; côtés blancs; soies ♂ descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes; ♀ descendant jusqu'au tiers; trois sous la base des antennes. Celles-ci brunes, assez grêles, atteignant presque l'épistôme; deuxième article assez court; troisième trois fois aussi long que le deuxième. Abdomen: pas de soies au milieu des segments; jambes postérieures ciliées à l'extérieur ♂. Ailes à nervure externo-médiaire à angle droit au coude, ensuite droite; deuxième transversale peu sinueuse.

D'Allemagne.

40. *Exorista heraclei*.

Abdomine fasciis nigris. Scutello ventrique testaccis. Palpis nigris. Long. 0010 ♀. Tab. 11, fig. 2.

Tachina heraclei, Meig. 4. 339.

Senometopia heraclei, Macq. 2. 106.

Exorista heraclei, Meig. 7. 256.

Un peu de rougeâtre à l'épistôme; front large, à large bande et côtés d'un gris blenâtre; soies descendant jusqu'au milieu de la face; quatre sous la base des antennes. Celles-ci atteignant l'épistôme; deuxième article assez court; troisième trois fois aussi long que le deuxième; style à premier article un peu allongé. Ailes à nervure externo-médiaire arquée; deuxième transversale presque droite, située un peu au-delà du milieu entre la première et le coude.

D'Allemagne.

41. *Exorista mitis*.

Thorace lineis quinque nigris. Abdomine linea dorsali fasciisque latis nigris nitidis; lateribus testaceo micantibus. Palpis nigris. Long. 0012 ♂♀. Tab. 11, fig. 24.

Tachina mitis, Meig. 4. 335.

Senometopia mitis, Macq. 2. 105.

Exorista mitis, Meig. 7. 256.

Front à côtés d'un gris blanchâtre; soies descendant jusqu'au tiers de la face; quatre sous la base des antennes. Celles-ci atteignant à peu près l'épistôme; deuxième article assez court; troisième obtus, trois fois aussi long que le deuxième. Ailes à base et bord extérieur brunâtres; nervure externo-médiaire à angle droit au coude, ensuite droite; deuxième transversale peu sinueuse.

D'Allemagne, sur les fleurs des bois.

42. *Exorista vivida*, Nob.

Scutello testaceo. Abdomine incisuris nigris. Palpis nigris. Long. 0008 ♀. Tab. 11, fig. 2.

Front à bande noire changeant en gris ; côtés gris ; soies descendant jusque près de la moitié de la face ; quatre sous la base des antennes. Celles-ci atteignant presque l'épistôme ; deuxième article assez court ; troisième trois fois aussi long que le deuxième. Abdomen : des soies au milieu des segments. Ailes à nervure externo-médiaire fort arquée au-delà du coude ; deuxième transversale assez oblique, peu sinueuse, située en-deçà des deux tiers entre la première et le coude.

Je l'ai trouvée au commencement de septembre sur les fleurs de carottes.

. 43. *Exorista minuta*, Nob.

Scutello testaceo. Abdomine micante, maculis magnis nigris. Palpis nigris. Long. 0006 ♀. Tab. 11, fig. 19.

Front : bande d'un brun noirâtre, à duvet gris ; côtés gris ; soies descendant jusqu'au tiers de la face ; trois sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article assez court ; troisième trois fois aussi long que le deuxième. Ecusson à base noirâtre. Abdomen : des soies au milieu des segments. Ailes à nervure externo-médiaire droite au-delà du coude ; deuxième transversale droite, presque perpendiculaire, située un peu au-delà des deux tiers, entre la première et le coude.

De Lestrem, au mois de juillet, sur les fleurs en ombelles des prairies.

44. *Exorista inclinata*, Nob.

Scutello apice rufo. Abdomine albido, nigro variegato ; lateribus subtetaceis. Antennis inclinatis palpis nigris. Long. 0009 ♀. Tab. 11, fig. 20.

Front à bande d'un testacé obscur et duvet gris ; côtés

gris; soies descendant jusque près de la moitié de la face; quatre sous la base des antennes. Celles-ci inclinées; deuxième article assez court; troisième trois fois aussi long que le deuxième. Abdomen à duvet blanc changeant en taches noires; un peu de testacé sur les côtés du deuxième segment; des soies au milieu des deuxième et troisième cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes à nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

De Zurich. M. Brémi l'a obtenue de la chenille de la *Vanessa polychloros*.

45. *Exorista distans*, Nob.

Scutello testaceo, basi nigro, Abdomine micante, nigro maculato. Alis nervo transverso secundo angulo distante. Palpis nigris. Long. 0006 ♀. Tab. 11, fig. 21.

Front à côtés d'un gris blanchâtre; soies descendant jusqu'à la moitié de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article un peu allongé; troisième trois fois aussi long que le deuxième. Abdomen à soies au milieu des segments. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale située un peu au-delà du milieu entre la première et le coude.

Je l'ai trouvée à Lestrem sur les fleurs en ombelles, au mois d'août.

46. *Exorista consanguinea*, Nob.

Scutello apice testaceo. Abdomine nigro micante, incisuris palpisque nigris. Long. 0010 ♀. Tab. 11, fig. 22.

Front à peu près également large dans les deux sexes, à côtés d'un gris un peu jaunâtre; soies fortes, descendant

jusqu'au milieu de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci atteignant presque l'épistôme; deuxième article assez court; troisième trois fois aussi long que le deuxième; style renflé au-delà du milieu. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite, située au-delà du milieu entre la première et le coude.

Je l'ai trouvée à Lestrem, au mois d'août, dans les prairies.

47. *Exorista brevis*, Nob.

Scutello apice subtestaceo. Abdomine incisuris nigris. Fronte vitta testacea. Palpis nigris. Long. 0007 ♀. Tab. 11, fig. 21.

Front : bande d'un testacé foncé, à duvet gris; côtés gris; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci : deuxième article assez court; troisième trois fois aussi long que le deuxième; un peu de testacé peu distinct à l'extrémité de l'écusson. Abdomen : des soies au milieu des segments. Ailes : nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude; deuxième transversale presque droite, peu oblique, située en-deçà des deux tiers entre la première et le coude.

Trouvée à Lestrem, au mois d'août, sur les fleurs en ombelles des prairies.

48. *Exorista audax*, Nob.

Abdomine incisuris nigris. Palpis nigris. Long. 0007 ♀. Tab. 11, fig. 16.

Front : bandé à léger duvet gris; côtés d'un blanc un peu ardoisé; soies descendant jusque près de la moitié de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci attei-

gnant presque l'épistôme; deuxième article un peu allongé; troisième à peine trois fois aussi long que le deuxième. Style renflé au-delà de la moitié. Abdomen à taches noires, changeantes; des soies au milieu des segments. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale droite.

Je l'ai prise au mois d'août sur les fleurs en ombelles des prairies de Lestrem.

49. *Exorista ardens*, Nob.

Abdomine fasciis albis micantibus; incisuris nigris. Palpis nigris. Long. 0010 ♂♀. Tab. 11, fig. 24.

Front assez étroit ♂, à côtés gris; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci atteignant presque l'épistôme; deuxième article un peu allongé; troisième à peine trois fois aussi long que le deuxième. Abdomen un peu allongé; des soies au milieu des segments. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes à nervure externo-médiaire peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

Je l'ai prise au mois d'août sur les fleurs en ombelles des prairies de Lestrem. Je l'ai reçue aussi de M. Démoulin, de Mons.

50. *Exorista levis*, Nob.

Abdomine maculato, micante; incisuris palpisque nigris. Long. 0010 ♂♀. Tab. 11, fig. 23.

Palpes renflés. Front à côtés gris, changeant en noir; soies descendant jusqu'au quart de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article assez court; troisième trois fois aussi long que le deuxième. Abdomen: bord postérieur noir des segments assez large;

des soies au milieu des deuxième et troisième; ventre noir, à léger duvet gris. Ailes à nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse, située un peu au-delà des deux tiers entre la troisième et le coude.

De Mons. Communiquée par M. Démoulin.

D. Troisième article des antennes quatre fois aussi long que le deuxième.

51. *Exorista fulva*.

Ferruginea. *Thorace nigro lineato*. *Palpis rufis*. *Tibiis testaceis*. Long. 0010 ♂♀.

Tachina fulva, Fall. 32. 66.

Tachina fulva, Meig. 4. 399.

Exorista fulva, Meig. 7. 256.

Tachina fulva, Zetter. Dipt. Scand. 3. 1162.

Face bordée de poils jusque près du milieu de la hauteur. Front : soies descendant jusqu'au tiers de la face; quatre sous la base des antennes. Celles-ci brunes, atteignant à peu près l'épistôme; deuxième article court; troisième quatre fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au tiers. Thorax : un petit trait noir sur les côtés. Abdomen fort convexe, à reflets bruns; deuxième segment quelquefois à ligne dorsale brune; ventre brun, à incisions blanches. Cuillerons jaunâtres. Ailes à nervure externo-médiaire peu arquée, à angle arrondi au coude; deuxième transversale presque droite, située un peu en-deçà des deux tiers entre la première et le coude.

D'Allemagne. Au mois de juin.

52. *Exorista flavicans*, Nob.

Cinereo-flavicans. Scutello rufo. Palpis rufis. Tibiis testaceo-nigris. Long. 0009 ♀. Tab. 11, fig. 24.

Front à côtés d'un gris jaunâtre; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article court; troisième quatre fois aussi long que le deuxième; style renflé seulement dans le tiers. Abdomen de couleur uniforme, sans soies au milieu des segments. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

De Bâle. Communiquée par M. Brémi.

53. *Exorista vetula*.

Ferruginea. Abdomine maculis fuscans micantibus. Palpis pedibusque rufis. Long. 0010 ♂. Tab. 12, fig. 1.

Tachina vetula, Meig. 4. 399.

Exorista vetula, Meig. 7. 256.

Face à reflets d'un rouge pâle. Front saillant; côtés d'un gris clair; soies descendant jusqu'au quart de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci brunes, atteignant presque l'épistôme; deuxième article court; troisième quatre fois aussi long que le deuxième; style renflé au-delà de la moitié. Thorax d'un ferrugineux grisâtre, à quatre lignes brunes. Tarses à extrémité brune. Ailes à nervure externo-médiaire arquée; deuxième transversale sinueuse.

D'Allemagne.

54. *Exorista canescens*, Nob.

Canescens. Abdomine maculis fusco-micantibus. Scu-

tello, palpis tibiisque rufis. Long. 0009 ♀. Tab. 12, fig. 1.

Front à côtés d'un gris blanchâtre; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article court; troisième un peu concave, quatre fois aussi long que le deuxième. Abdomen à taches irrégulières et peu distinctes; pas de soies au milieu des segments; six au bord du deuxième. Ailes à nervure externo-médiaire arquée; deuxième transversale sinueuse.

M. Brémi l'a reçue de Bâle.

55. *Exorista dumetorum*, Nob.

Flavido-grisea. Scutello rufo. Pedibus nigris, cinereo pubescentibus. Palpis rufis. Long. 0009 ♀. Tab. 12, fig. 2.

Front à côtés gris; soies descendant jusqu'à la moitié de la face; quatre sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article court; troisième quatre fois aussi long que le deuxième. Abdomen assez court; pas de soies au milieu des segments. Ailes à base jaune; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire à peu près droite; deuxième transversale sinueuse.

M. Brémi l'a trouvée au mois de mai sur des buissons aux environs de Zurich.

56. *Exorista festiva*.

Abdomine pallide flavo, fasciis nigris; lateribus testaceis. Palpis rufis. Long. 0010 ♂. Tab. 12, fig. 3.

Tachina festiva, Meig. 4. 391.

Eurigaster festiva, Macq. 2. 117.

Exorista festiva, Meig. 7. 256.

Front à bande étroite et côtés d'un blanc grisâtre, changeant en noirâtre. Antennes atteignant l'épistôme; deuxième article court; troisième quatre fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au tiers. Abdomen ovale-allongé; assez déprimé, à reflets bruns; ventre à reflets gris. Ailes à nervure externo-médiaire à angle droit au coude, ensuite droite; deuxième transversale un peu sinueuse.

D'Allemagne, en été.

57. *Exorista leucophæa*.

Abdomine fusco-micante, nigra. Tibiis basiferrugineis. Palpis ferrugineis. Long. 0006 ♂♀. Tab. 11, fig. 22.

Tachina leucophæa, Meig. 4. 414.

Exorista leucophæa, Meig. 7. 256.

Face d'un gris de perle, à reflets bruns. Front un peu saillant, à côtés d'un gris clair; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci inclinées; brunes, atteignant l'épistôme; deuxième article court; troisième quatre fois aussi long que le deuxième. Abdomen à ligne dorsale menue; un peu de ferrugineux à la base des jambes. Cuillerons jaunâtres. Ailes à nervure externo-médiaire peu arquée après l'angle; deuxième droite, située un peu en-deçà des deux tiers entre la première et l'angle.

D'Allemagne.

58. *Exorista dolosa*.

Abdomine immaculato. Palpis rufis. Long. 0008 Tab. 12, fig. 4.

Tachina dolosa, Meig. 4. 394.

Exorista dolosa, Meig. 7. 256.

Face bordée de soies jusque près de la moitié de sa hauteur. Front jaunâtre assez large, à bande noire, étroite; soies descendant jusqu'au tiers de la face; quatre sous la base des antennes. Celles-ci brunes atteignant l'épistôme; deuxième article court; troisième article quatre fois aussi long que le deuxième. Ailes: nervure externo-médiaire et deuxième transversale presque droites, comme dans l'*E. insinuans*.

D'Allemagne.

59. *Exorista libatrix*.

Ferruginea. Abdomine, palpis ferrugineis. Long. 0005-0010 ♂♀. Tab. 12, fig. 5.

Musca libatrix, Panz. 54. 12.

Tachina libatrix, Meig. 4. 400.

Senometopia libatrix, Macq. 2. 112.

Exorista libatrix, Meig. 7. 256.

Zenillia libatrix, Rob.-D. 153.

Tachina libatrix, Zetterst. Dipt. Scand 3. 1163.

Front à côtés dorés; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci brunes, un peu plus courtes que l'épistôme; deuxième article assez court; troisième quatre fois plus long que le deuxième. Thorax à reflets bruns, deux lignes noires et petit trait sur les côtés. Ecusson jaune. Abdomen à reflets bruns; ventre ferrugineux, antérieurement gris. Cuillerons jaunâtres. Ailes claires, à base jaune; nervure externo-médiaire, presque droite; deuxième transversale, un peu sinueuse, plus oblique dans le mâle.

M. Bellier de la Chavignerie en a obtenu dix individus, deux mâles et huit femelles, des chenilles de l'*Abrosiella asclepiadis*, du 3 au 10 mai.

60. *Exorista impavida*, Nob.

Scutello rufo. Abdomine micante, maculis, incisurisque nigris. Long. 0009 ♀. Tab. 12, fig. 6.

Palpes un peu renflés. Front à côtés gris; soies fortes, descendant jusqu'au tiers de la face; deux sous la base des antennes. Celles-ci plutôt inclinées que couchées; deuxième article court; troisième quatre fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au-delà du milieu. Abdomen muni de soies au milieu des segments. Ailes à première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire presque droite, très oblique après le coude; deuxième transversale presque droite.

De Suisse. Communiquée par M. Brémi.

61. *Exorista insinuans*, Nob.

Scutello testaceo. Abdomine incisuris, maculisque nigris, micantibus; lateribus subtestaceis. Palpis nigris. Long. 0008 ♀.

Front à bande d'un noir brunâtre; côtés d'un gris blanchâtre; soies descendant jusqu'à la moitié de la face; quatre sous la base des antennes. Celles-ci: deuxième article court; troisième quatre fois aussi long que le deuxième. Abdomen: un peu de testacé au bord antérieur et latéral du deuxième segment; des soies au milieu des segments. Ailes à nervure externo-médiaire presque droite après le coude; deuxième transversale droite.

De Lestrem, dans les fleurs en ombelles des prairies au mois d'août.

Les soies du front descendent un peu plus bas que dans la figure.

62. *Exorista terminalis*.

Scutello testaceo. Abdomine albo tessellato palpis nigris. Alis nervo externo medio appendiculato. Long. 0007 ♀.

Lydella terminalis, Macq. 2. 136.

Front : bande à duvet gris ; côtés gris ; soies descendant jusqu'au tiers de la face ; quatre sous la base des antennes. Celles-ci presque couchées, atteignant l'épistôme ; deuxième article court ; troisième quatre fois aussi long que le deuxième. Abdomen : des soies au milieu des segments. Ailes à nervure externo-médiaire fort arquée, à court appendice ; deuxième nervure transversale presque droite, située en-deçà des deux tiers entre la première et le coude.

Je l'ai trouvée à Lestrem, au mois d'août, sur les fleurs des prairies.

63. *Exorista singularis*, Nob.

Scutello testaceo. Abdomine maculis albis micantibus. Pedibus unguis minutis ♂. Palpis nigris. Long. 0007 ♂. Tab. 12, fig. 7,

Front large, à bande d'un noir brunâtre ; côtés d'un gris jaunâtre ; soies au nombre de neuf, descendant jusqu'à la moitié de la face ; cinq sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article court ; troisième quatre fois aussi long que le deuxième ; style renflé jusqu'aux deux tiers. Ecusson testacé, à base noirâtre. Abdomen à soies au milieu des segments. Pelottes et ongles petits ♂. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude ; deuxième transversale droite.

Le nombre des soies frontales et la petitesse des pelottes et des ongles dans le mâle de cette espèce la distinguent des autres.

Au mois d'août, sur les fleurs.

64. *Exorista vulgaris*.

Scutello apice testaceo. Abdomine nigro maculato, incisuris nigris. Palpis nigris. Long. 0009 ♂♀. Tab. 12, fig. 7.

Tachina vulgaris, Fall.

Tachina vulgaris, Meig. 4.

Eurigaster vulgaris, Macq. 2. 118.

Exorista vulgaris, Meig. 7.

Tachina vulgaris, Zett. Dipt. Scand. 3. 1139.

Epistôme jaunâtre. Front à bande à demi-couverte de duvet gris changeant; côtés d'un gris blanchâtre; soies descendant jusque vers la moitié de la face; quatre sous la base des antennes ♂, trois ♀. Celles-ci à deuxième article court; troisième quatre fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'aux trois quarts ♂, jusqu'à la moitié ♀. Abdomen entièrement couvert de duvet d'un gris blanchâtre, mais chaque segment à tache noirâtre; des soies au milieu des deuxième et troisième. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse.

M. Bellier de la Chavignerie l'a obtenue le 8 octobre de la chenille de la *Plusia gamma*. Elle est commune à Lestrem en août et septembre.

Nous rapportons à la même espèce des individus qui en diffèrent seulement ainsi qu'il suit :

1° Des mâles qui n'ont que trois soies sous la base des antennes.

2° Des femelles qui en ont quatre et dont les côtés du front sont un peu jaunâtres.

3° Des femelles qui n'en ont que deux et dont les côtés du front sont également jaunâtres.

Suivant Meigen, l'écusson est souvent un peu rougeâtre ; d'après mes observations, il l'est toujours.

65. *Exorista cærulescens*, Nob.

Cæruleo-nigra cæsiopubescentis. Scutello testaceo limbatto. Abdomine micante. Palpis nigris. Long. 0010 ♂.

Front à côtés ardoisés ; soies descendant jusqu'au tiers de la face ; trois sous la base des antennes. Celles-ci, presque couchées, atteignant l'épistôme ; deuxième article court ; troisième quatre fois aussi long que le deuxième. Yeux velus seulement dans le bas. Abdomen sans soies au milieu des segments. Jambes postérieures un peu transparentes, jaunâtres, un peu arquées, ciliées et munies d'une forte soie au côté extérieur. Ailes à nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude ; deuxième transversale un peu sinueuse.

Des environs de Paris. M. Bellier de la Chavignerie.

66. *Exorista concava*, Nob.

Scutello apice rufo. Abdomine cinereo-micante. Antennis articulo tertio concavo. Palpis nigris. Long. 0009 ♀. Tab. 12, fig. 8.

Face à côtés un peu ardoisés. Front arrondi, bande brune, à duvet gris ; côtés d'un gris un peu jaunâtre ; soies descendant jusqu'au quart de la longueur de la face ; trois

sous la base des antennes. Celles-ci atteignant à peu près l'épistôme; deuxième article court; troisième quatre fois aussi long que le deuxième, un peu concave en avant; style renflé dans les trois quarts de sa longueur. Abdomen à duvet gris uniforme (vu d'arrière en avant), sur les côtés seulement (vu du haut en bas); des soies au milieu des segments. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes à première cellule portérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite.

A Zurich, dans les forêts. Communiqué par M. Brémi.

67. *Exorista griseifrons*, Nob.

Scutello apice testaceo. Abdomine cinereo tessellato. Palpis nigris. Fronte grisea. Long. 0009 ♀. Tab. 12, fig. 9.

Front à bande changeant en gris, côtés d'un gris ardoisé; soies descendant jusque vers le milieu de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci n'atteignant pas l'épistôme; deuxième article court; troisième quatre fois aussi long que le deuxième; style inséré à quelque distance de la base du troisième article. Abdomen irrégulièrement marqueté; ligne dorsale noire; des soies au milieu des segments. Ailes à nervure externo-médiaire droite après le coude; deuxième transversale sinueuse.

De Bâle. Communiquée par M. Brémi. Voisine de l'*E. vulgaris*.

68. *Exorista agilis*.

Scutello apice flavido. Abdomine fasciis nigris. Palpis nigris. Long. 0008 ♂. Tab. 12, fig. 7.

Phryxe agilis, Rob.-D. 167.

Masicera agilis, Macq. 2. 120.

Front à côtés blancs ; soies descendant jusque près de la moitié de la face ; cinq sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article court ; troisième quatre fois aussi long que le deuxième ; pas de soies au milieu des segments de l'abdomen. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude ; deuxième transversale un peu sinueuse.

De Paris.

69. *Exorista flavifrons*, Nob.

Flavido pubescens. Abdomine linea dorsali fasciis maculisque micantibus nigris. Fronte lateribus flavis. Palpis nigris. Long. 0009 ♂♀. Tab. 12, fig. 10.

Face à côtés jaunâtres ♀. Front à côtés d'un jaune doré, à reflets noirs ♂ ; soies descendant jusqu'au quart de la face ; trois sous la base des antennes. Celles-ci : deuxième article assez court ; troisième arrondi à l'extrémité en dessous, quatre fois aussi long que le deuxième ; style renflé à peine jusqu'au milieu. Thorax et abdomen d'un gris jaunâtre ; ce dernier à soies au milieu des segments ; ventre à duvet blanc. Ailes : nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude ; deuxième transversale un peu sinueuse.

Je l'ai trouvée au mois d'août sur les fleurs en ombelles des prairies de Lestrem.

Dans quelques individus, le jaune se change en blanc.

70. *Exorista fraterna*, Nob.

Abdomine nigro micante, incisuris nigris. Fronte lateribus cæsiis. Palpis nigris. Long. 0011 ♀. Tab. 11, fig. 23.

Soies du front descendant jusqu'au quart de la face, trois assez menues sous la base des antennes. Celles-ci

atteignant l'épistôme; deuxième article court; troisième quatre fois aussi long que le deuxième. Ecusson noir, à duvet blanchâtre. Ailes à nervure externo-médiaire assez longue et un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse.

De Mons. M. Démoulin.

71. *Exorista curvicornis*, Nob.

Nigro cærulea nitida, albo pubescens. Abdomine bincincto. Palpis nigris. Antennarum articulo tertio subconvexo. Long. 0009 ♀. Tab. 12, fig. 11.

Palpes saillants un peu renflés, presque nus. Front à bande d'un noir brunâtre; côtés noirs, à léger duvet ardoisé; soies descendant jusqu'au quart de la face; quatre rapprochées sous la base des antennes. Celles-ci: deuxième article assez court; troisième un peu convexe, quatre fois aussi long que le deuxième. Abdomen: incision des deuxième et troisième segments blanche; des soies au milieu. Ailes à première cellule postérieure atteignant presque l'extrémité; nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale presque droite.

Je l'ai reçue de M. Robert, de Chênes, près de Liège.

72. *Exorista nitida*, Nob.

Cæruleo-nigra, nitida, albo subpubescens. Abdomine incisuris albis. Antennarum stylo longe inflato. Palpis nigris. Long. 0008 ♀. Tab. 12, fig. 3.

Front un peu saillant; côtés noirs, à léger duvet ardoisé; soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes. Celles-ci presque couchées; deuxième article court; troisième quatre fois aussi long

que le deuxième; style renflé jusqu'aux trois quarts. Thorax à duvet blanc peu distinct. Abdomen velu, à duvet blanc au bord postérieur des segments, s'affaiblissant graduellement; pas de soies au milieu; ventre à duvet très léger. Ailes à nervure externo-médiaire à angle droit, arrondi au coude, ensuite droite; deuxième transversale un peu sinueuse, située un peu au-delà des deux tiers entre la première et le coude.

Des environs de Lille.

E. Troisième article des antennes six fois aussi long que le deuxième.

73. *Exorista pallipes*.

Cinerea. Scutello, palpis pedibusque rufis. Antennis basi testaceis. Long. 0009 ♂. Tab. 12, fig. 12.

Tachina pallipes, Fall. 22. 44.

Tachina pallipes, Meig. 4. 411.

Phryno agilis, Rob.-D. 143.

Eurigaster agilis, Macq. 2. 116.

Front à bande d'un rouge brunâtre et côtés blancs. Antennes : deuxième article très court; troisième six fois aussi long que le deuxième; style à moitié testacé. Abdomen à duvet d'un gris jaunâtre; des soies au milieu des deuxième et troisième segments. Base des cuisses postérieures noirâtre; les derniers articles des tarsi noirâtres. Ailes à nervures un peu bordées de brunâtre.

Dans le mâle de cette espèce, les soies du front sont peu épaisses et ne descendent que jusqu'au quart de la face. La nervure externo-médiaire des ailes est droite au-delà du coude; la deuxième transversale est peu sinueuse.

Du Nord de la France comme de la Suède.

74. *Exorista confinis*.

Scutello rufo. Abdomine nigro nitido. Segmento secundo cinereo. Palpis nigris. Antennis articulo tertio longissimo. Long. 0008 ♂. Tab. 12, fig. 13.

Tachina confinis, Fall. Musc. 32. 65. Meig. 4. 396.

Masicera confinis, Macq. S. à B. 2. 121.

Phorocera confinis, Meig. 7. 261.

Tachina confinis, Zetterst. Dipt. Scand. 3. 1140.

Face longue. Front à côtés blancs ; soies descendant jusque vers le milieu de la face ; cinq au-dessous de la base des antennes. Celles-ci à deuxième article très court ; troisième six fois aussi long que le deuxième. Yeux velus de blanc. Abdomen velu d'un noir verdâtre ; pas de soies au milieu des segments. Un peu de duvet blanc sur le deuxième et sur l'incision du troisième. Ailes à base un peu roussâtre ; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude ; deuxième transversale sinueuse.

Trouvé à Bâle ; communiqué par M. Brémi.

II. Abdomen elliptique (G. *Lydella*, Macq.)75. *Exorista angelicæ*.

Abdomine elliptico, fasciis nigris. Palpis rufis. Long. 0010 ♂♀. Tab. 12, fig. 14.

Tachina angelicæ, Meig. 4. 309.

Face à petits poils s'élevant jusqu'à la moitié. Front assez étroit et saillant ; bande noire, à reflets gris ; côtés blancs ; soies descendant jusqu'au tiers de la face ; trois sous la base des antennes. Celles-ci n'atteignant pas l'épistôme ; deuxième article un peu allongé ; troisième deux

fois aussi long que le deuxième. Ecusson d'un noir bleuâtre; ventre d'un noir luisant. Ailes à nervure externo-médiaire droite au-delà du coude, à angle obtus; deuxième transversale peu sinueuse, située au-deçà des deux tiers entre la première et le coude; une pointe au bord extérieur.

Meigen l'a trouvée au mois d'août sur les fleurs de l'angélique sauvage, dans les prairies des bois.

76. *Exorista levicula*, Nob.

Scutello testaceo. Abdomine elliptico, incisuris maculisque micantibus nigris; lateribus testaceis ♂. *Palpis rufis. Antennis stylo basi inflato*. Long. 0008 ♂. Tab. 11, fig. 3.

Epistôme jaunâtre. Front à bande noire; côtés d'un blanc ardoisé; soies descendant jusqu'au tiers de la face; quatre sous la base des antennes. Celles-ci atteignant presque l'épistôme; deuxième article un peu allongé; troisième trois fois aussi long que le deuxième; style renflé jusqu'au tiers de sa longueur. Abdomen: deuxième segment à tache testacée sur les côtés; des soies au milieu des deuxième et troisième. Ailes: nervure externo-médiaire un peu arquée après le coude; deuxième transversale sinueuse.

Je l'ai trouvée sur les fleurs de carottes au mois de septembre, à Lestrem.

77. *Exorista acronyctarum*, Nob.

Scutello apice testaceo. Abdomine elliptico, maculis micantibus incisurisque nigris. Palpis testaceis. Long. 0009 ♂. Tab. 12, fig. 15.

Front à bande noire; côtés d'un blanc ardoisé; soies ne descendant que très peu sur la base; une sous la base

des antennes. Celles-ci inclinées, presque de la longueur de la face; deuxième article assez court; troisième trois fois aussi long que le deuxième; style renflé au-delà de la moitié. Abdomen d'un noir bleuâtre; pas de soies au milieu des segments. Ailes à nervure externo-médiaire droite au-delà du coude; deuxième transversale presque droite.

De Paris. M. Bellier de la Chavignerie l'a obtenue de la chenille de l'*Acronycta psi*.

78. *Exorista prominens*.

Abdomine elliptico convexo, nigro fasciato; scutello apice testaceo. Long. 0008 ♂. Tab. 12, fig. 16.

Exorista prominens, Meig. 7. 256.

Front à côtés d'un gris blanchâtre; soies descendant jusqu'au milieu de la face; cinq sous la base des antennes. Celles-ci atteignant l'épistôme. Abdomen convexe; un peu de testacé sur les côtés du deuxième segment; ventre d'un noir luisant, à léger duvet gris. Ailes: nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse.

Des environs d'Aix-la-Chapelle. M. Forster.

79. *Exorista modesta*.

Abdomine elliptico, maculis fuscis micantibus. Palpis nigris. Antennarum stylo breve inflato. Long. 0010 ♀. Tab. 12, fig. 10.

Tachina modesta, Meig. 4. 383.

Lydella modesta, Macq. 2. 137.

Exorista modesta, Meig. 7. 256,

Front assez large; bande à reflets gris; côtés d'un

blanc brunâtre; soies descendant jusqu'au quart de la face; deux sous la base des antennes. Celles-ci n'atteignant pas l'épistôme, d'un brun noirâtre; deuxième article à duvet blanchâtre; style renflé jusqu'au tiers. Balanciers à tige brune et sommet blanc. Ailes à pointe au bord extérieur; nervure externo-médiaire peu arquée; deuxième transversale un peu sinueuse.

D'Allemagne.

80. *Exorista brunnicornis*.

Nigra subnuda. Abdomine elliptico incisuris lateribusque albo pubescentibus. Antennis brunneis. Palpis rufis. Long. 0007 ♀. Tab. 11, fig. 2.

Lydella brunnicornis, Macq. 2. 134.

Face bordée de petits poils jusqu'au-delà de la moitié de sa hauteur. Front à bande d'un testacé foncé; côtés à duvet ardoisé et reflets noirs; soies descendant jusqu'au-delà de la moitié de la face, au nombre de 13, dont six sous la base des antennes. Celles-ci d'un brun noirâtre; deuxième article un peu allongé; troisième trois fois aussi long que le deuxième. Abdomen d'un noir un peu bronzé; des soies au milieu des segments. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes à nervures un peu bordées de brunâtre; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; première transversale située en regard de la deuxième stigmatique; deuxième peu oblique, située au-delà de la moitié entre la première et le coude.

Je l'ai trouvée à Lestrem au mois d'août sur les fleurs en ombelles.

81. *Exorista scutellaris*.

Scutello testacco. Abdomine elliptico albido tessellato, incisuris nigris. Palpis nigris. Long. 0007 ♂♀. Tab. 11, fig. 18.

Lydella scutellaris, Macq. 2. 135.

Palpes un peu renflés. Face légèrement inclinée. Épistôme et front un peu saillants ; ce dernier à côtés gris ; soies descendant jusque près de la moitié de la face ; quatre sous la base des antennes. Celles-ci fort inclinées ; deuxième article assez court ; troisième trois fois aussi long que le deuxième ; un peu élargi à l'extrémité ; style renflé jusqu'aux deux tiers. Abdomen à taches irrégulières et changeantes ; un peu de testacé sur les côtés du segment ; ventre à léger duvet gris uniforme ; des soies au milieu des segments. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée ; deuxième transversale droite, située en-deçà des deux tiers entre la première et le coude.

Je l'ai trouvée au mois d'août dans les prairies de Les-trem.

82. *Exorista ancilla*.

Abdomine elliptico ; ventre nigro. Calyptris flavidis. Palpis nigris. Long. 0007 ♂. Tab. 12, fig. 17.

Exorista ancilla, Meig. 7. 257.

Front à côtés blanchâtres ; soies descendant jusqu'au tiers de la face ; quatre sous la base des antennes. Celles-ci atteignant à peu près l'épistôme ; style renflé jusqu'au tiers. Abdomen à premier segment noir ; des soies au milieu des deuxième et troisième. Ailes à nervure externo-médiaire presque droite au-delà du coude ; deuxième

transversale sinueuse ; première cellule postérieure aboutissant à l'extrémité ; presque fermée.

De Stolberg.

83. *Exorista elliptica*, Nob.

Cæruleo-nigro, albo pubescens. Abdomine elliptico, incisuris albis. Palpis nigris. Long. 0008 ♂. Tab. 12 , fig. 5.

Front à côtés gris ; soies descendant jusqu'au tiers de la face ; trois sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article court ; troisième quatre fois aussi long que le deuxième. Abdomen à soies au milieu des deuxième et troisième segments ; ventre à duvet peu distinct. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée ; deuxième transversale presque droite, oblique.

M. Brémi l'a trouvée au mois de juin, aux environs de Zurich.

84. *Exorista fauna*.

Abdomine elliptico ; fasciis angustis nigris. Scutello palpisque testaceis. Fronte prominula. Long. 0009 ♂♀. Tab. 12, fig. 10.

Tachina fauna, Meig. 4. 393.

Exorista fauna, Meig. 7. 256.

Front large ♀, à côtés blancs ; soies descendant jusqu'au quart de la face ; deux sous la base des antennes. Celles-ci brunes, atteignant l'épistôme, deuxième article court ; troisième quatre fois aussi long que le deuxième. Abdomen à reflets bruns et ligne dorsale noire. Ailes à nervure externo-médiaire peu arquée après le coude.

D'Allemagne.

85. *Exorista ænescens*, Nob.

Æneo-nigra. Thorace griseo-sub-pubescente; scutello testaceo. Abdomine elliptico; lateribus testaceo maculatis. Palpis nigris. Long. 0008 ♂. Tab. 12, fig. 5.

Face à joues noires dans le bas, testacées dans le haut. Front à bande d'un brun noirâtre, côtés blancs; soies descendant jusqu'au tiers de la longueur de la face; quatre plus bas que la base des antennes. Celles-ci atteignant l'épistôme; deuxième article court; troisième quatre fois aussi long que le deuxième. Abdomen d'un vert noirâtre; deuxième segment à léger duvet blanc, ligne dorsale et bord postérieur noir; troisième avec un peu de duvet blanc au bord antérieur; une tache testacée, obscure de chaque côté du deuxième segment; pas de soies au milieu des deuxième et troisième. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale sinueuse.

Je l'ai trouvée au mois d'août sur les fleurs en ombelles des prairies de Lestrem. M. Brémi l'a rencontrée aussi au mois de juillet sur le Jura, au canton de Zurich.

86. *Exorista florida*, Nob.

Scutello rufo. Abdomine elliptico, micante incisuris palpisque nigris. Long. 0007 ♂. Tab. 11, fig. 5.

Front : bande brune, à léger duvet gris; côtés gris; soies descendant jusqu'au tiers de la face; trois sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article court; troisième quatre fois aussi long que le deuxième; style renflé au-delà de la moitié, un peu de noirâtre à la base de l'écusson. Abdomen : quelquefois un peu de testacé sous le duvet blanc des côtés ♂; des soies au milieu

des segments. Ailes à nervure externo-médiaire arquée plus loin que le coude ; deuxième transversale droite, située au-delà de la moitié entre la première et le coude.

Je l'ai trouvée au mois d'août sur les fleurs des prairies de Lestrem.

87. *Exorista curiensis*, Nob.

Scutello apice testaceo. Abdomine elliptico, albido tessellato. Palpis nigris. Long. 0008 ♀. Tab. 11, fig. 14.

Front à côtés un peu ardoisés ; soies descendant jusqu'au tiers de la face ; trois sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article court ; troisième quatre fois aussi long que le deuxième ; style renflé jusqu'au tiers. Abdomen : une tache noirâtre, changeante, irrégulière, de chaque côté de la ligne dorsale. Ailes à nervure externo-médiaire perpendiculaire et arrondie au coude. ensuite droite ; deuxième transversale presque droite.

Des environs de Coire, en mai ; communiquée par M. Brémi.

88. *Exorista parvula*, Nob.

Abdomine elliptico, maculis micantibus nigris. Fronte lateribus flavis. Palpis nigris. Long. 0006 ♂♀. Tab. 11, fig. 23.

Front à côtés d'un jaune doré ; soies descendant jusqu'au quart de la face ; deux sous la base des antennes. Celles-ci atteignant l'épistôme ; deuxième article assez court ; troisième quatre fois aussi long que le deuxième ; style renflé à peine jusqu'au milieu. Thorax et abdomen à duvet d'un blanc jaunâtre ; le dernier à soies au milieu des segments. Ailes : nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude ; deuxième transversale presque droite.

Je l'ai trouvée au mois d'août sur les fleurs en ombelles des prairies de Lestrem.

89. *Exorista acris*, Nob.

Scutello rufo. Abdomine elliptico, incisuris albidis. Palpis nigris. Calyptris flavidis. Long. 0008 ♂. Tab. 12, fig. 10.

Face inclinée. Front avancé; bande à duvet gris; côtés gris; soies ne descendant que jusqu'au quart de la longueur de la face; deux sous la base des antennes. Celles-ci un peu inclinées; deuxième article court; troisième six fois aussi long que le deuxième. Ecusson à base noire. Abdomen à léger duvet blanchâtre; bord postérieur des segments et ligne dorsale noirs; des soies au milieu des segments. Ailes: nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude; deuxième transversale un peu sinueuse, située un peu en-delà des deux tiers entre la première et le coude.

Je l'ai reçue de M. Thion, d'Orléans.

La deuxième nervure transversale un peu plus éloignée du coude que dans la figure.

90. *Exorista longicornis*.

Viridi-nigra, albo pubescens. Scutello testaceo. Abdomen elliptico nitido. Palpis nigris. Antennis articulo tertio longissimo. Long. 0008 ♂♀. Tab. 12, fig. 18.

Face inclinée; front à côtés gris; soies descendant jusque vers la moitié de la hauteur de la face; quatre sous la base des antennes. Celles-ci atteignant l'épistôme; troisième six fois aussi long que le deuxième ♂, quatre fois ♀. Abdomen d'un noir un peu vert, très brillant vers l'extrémité; pas de soies au milieu des segments. Ailes à

nervure externo-médiaire droite ; deuxième transversale sinueuse.

M. Brémi a trouvé les deux sexes au mois de juillet sur la Plaug-Alp., à Engelberg.

91. *Exorista crassistylum*, Nob.

Scutello testaceo. Abdomine elliptico, micante. Antennarum stylo longe inflato. Palpis nigris. Long. 0007 ♀. Tab. 12, fig. 19.

Front à bande brune ; côtés gris ; soies au nombre de treize, descendant jusque vers la moitié de la face ; six sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article très court ; troisième six fois aussi court que le deuxième ; style de la longueur du troisième article, épais jusque près de l'extrémité. Abdomen hérissé, à soies au milieu des segments ; un peu de testacé sur les côtés du deuxième segment, au bord-antérieur. Ailes à nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude ; deuxième transversale sinueuse.

De Lestrem, dans les prairies, sur les fleurs en ombelles, en août.

92. *Exorista cita*, Nob.

Scutello testaceo-limbato. Abdomine elliptico, fasciis albis micantibus ; lateribus subtestaceis. Palpis nigris. Long. 0008 ♂. Tab. 12, fig. 20.

Front à côtés gris ; soies descendant jusqu'au tiers de la face ; trois sous la base des antennes. Celles-ci à deuxième article très court ; troisième six fois aussi long que le deuxième. Abdomen : des soies au milieu des segments ; un peu de testacé au bord antérieur du deuxième et troisième. Ailes à nervure externo-médiaire fort arquée au-

delà du coude ; deuxième transversale droite, située en-deçà des deux tiers entre la première et le coude.

De Lestrem, en mois de juillet sur les fleurs en ombelles.

93. *Exorista diffusa*, Nob.

Scutello apice testaceo. Abdomine elliptico, maculis micantibus. Calyptris flavidis. Palpis nigris. Long. 0009 ♂. Tab. 12, fig. 21.

Front large ; bande à duvet gris ; côtés gris ; soies descendant jusqu'au tiers de la face ; trois sous la base des antennes. Celles ci à deuxième article très court ; troisième six fois aussi long que le deuxième. Abdomen : taches changeantes, irrégulières de duvet quelquefois jaunâtre, de chaque côté des segments ; des soies au milieu des deuxième et troisième ; ventre d'un noir luisant, à léger duvet blanc. Ailes à première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité ; nervure externo-médiane un peu arquée au-delà du coude ; deuxième transversale peu sinueuse.

Trouvée dans plusieurs parties de la Suisse par M. Brémi.

94. *Exorista habilis*, Nob.

Scutello apice testaceo. Abdomine elliptico, fasciis nigris. Palpis nigris. Long. 0008 ♂♀. Tab. 12, fig. 18.

Face d'un blanc ardoisé. Front à bande d'un brun noirâtre, à reflets cendrés ; côtés cendrés ; soies descendant jusque vers la moitié de la face ; cinq sous la base des antennes ♂, trois ♀. Celles-ci atteignant presque l'épistôme ; deuxième article court ♂, un peu allongé ♀ ; troisième six fois aussi long que le deuxième ♂, trois fois aussi long ♀.

Abdomen à tache irrégulière de reflets noirâtres sur le troisième segment; des soies au milieu des deuxième et troisième. Ailes à nervure externo-médiaire un peu arquée au-delà du coude; deuxième transversale peu sinueuse.

A Lestrem, au mois d'août, dans les prairies.

95. *Exorista volatica*, Nob.

Abdomine elliptico, incisuris nigris lateribus subtesticis ♂. *Palpis nigris*. Long. 0009 ♂. Tab. 12, fig. 22.

Face assez inclinée; front saillant, assez étroit, à côtés blancs; soies ne descendant que jusqu'au haut de la face; deux sous la base des antennes. Celles-ci: deuxième article court; troisième six fois aussi long que le deuxième; style renflé à peine jusqu'à la moitié de sa longueur. Abdomen changeant en gris et en noir; un peu de testacé peu distinct de chaque côté des deuxième et troisième segments au bord antérieur; des soies au milieu et à base des segments. Ventre à légers duvet blanc. Ailes: nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude, ensuite droite; deuxième transversale sinueuse.

Trouvée dans les prairies de Lestrem sur les fleurs en ombelles.

XVIII^e Genre. EPICAMPOCÈRE, *Epicampocera*, Nob.

Langue presque aussi longue que la lèvre supérieure. Palpes un peu saillants, renflés. Face un peu inclinée, non bordée de poils; épistôme peu saillant. Front peu rétréci dans les mâles, peu saillant. Antennes un peu inclinées; deuxième article assez court, troisième convexe en avant, trois fois aussi long que le deuxième; style un peu

tomenteux. Yeux velus. Abdomen ovale ; deuxième segment bordé postérieurement de six petites soies. Ailes : première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité.

Tachina, Meig.

Exorista, Meig.

La *Tachina succincta*, Meig. diffère des autres espèces par plusieurs caractères dont l'ensemble nous paraît motiver la séparation. En effet, la longueur de la langue, la convexité du troisième article des antennes, le style tomenteux, forment un type particulier que nous considérons comme générique, sous le nom d'*Epicampocera*. (Antennes convexes.)

Cette Tachinaire assez rare dans le Nord de la France, se trouve sur les fleurs.

Epicampocera succincta.

Cæruleo-nigra, albido-pubescens. Abdomine nigro-micante, incisuris lineaque dorsali nigra ; lateribus testaceis ♂. Palpis nigris. Long, 0009 ♂♀. Tab. 12, fig. 23.

Tachina succincta, Meig. 4.

Exorista succincta, Meig. 7.

Face blanche. Front à bande d'un noir brunâtre ; côtés ardoisés ; soies descendant jusqu'au quart de la face ; trois sous la base des antennes. Celles-ci noires. Abdomen : des soies au milieu des segments ; deuxième et moitié antérieure du troisième testacés sur les côtés. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes grises ; base et bord extérieur un peu brunâtres ; nervure externo-médiaire arquée au-delà du coude ; deuxième transversale presque

droite, située aux deux tiers entre la première et le coude ♀, un peu au-delà ♂.

J'ai trouvé les deux sexes, au mois de juillet, dans les prairies de Lestrem sur les fleurs en ombelles.

Explication des planches.

Planche 10.

- Fig. 1. *Exorista diadema*. Caput. a Antenna. b Ala.
 2. — *arvicola*.
 3. — *alacris*.
 4. — *angustipennis*.
 5. — *arvensis*.
 6. — *fimbriata*.
 7. — *flavicalyptrata*.
 8. — *sanguinolenta*, *affinis*. a Caput. b Frons faciesque. c Antenna. d Tibia postica.
 9. — *gnava*, *major*.
 10. — *rasa*, *æmula*, *cærulescens*.
 11. — *meditata*, *pertinax*.
 12. — *platycera*.
 13. — *glauca*.
 14. — *hortulana*.
 15. — *berberidis*.
 16. — *laticella*.

Pl. 11.

- Fig. 1. *Exorista pabulina*.
 2. — *brunnicornis*, *heraclei*, *vivida*.
 3. — *arrogans*, *nemestrina*, *levicula*.
 4. — *sepium*.
 5. — *dubia*, *florida*.

6. *Exorista notata*.
7. — *pusilla*.
8. — *saltuum, lucorum, major*.
9. — *biserialis*.
10. — *polychæta*.
11. — *rufiventris*.
12. — *gibbicornis*.
13. — *appendiculata, terminalis*.
14. — *jucunda, curiensis*.
15. — *uticola*.
16. — *rapida, audax*.
17. — *lota*.
18. — *scutellaris*.
19. — *minuta*.
20. — *inclinata*.
21. — *distans, brevis*.
22. — *consanguinea, leucophæa, obstinata*.
23. — *cauta, levis, fraterna, parvula*.
24. — *mitis, flavicans, ardens*.

Pl. 12.

- Fig. 1. *Exorista vetula, canescens*.
2. — *dumetorum*.
 3. — *festiva, nitida*.
 4. — *dolosa, insinuans*.
 5. — *libatrix, elliptica, ænescens*.
 6. — *impavida*.
 7. — *singularis, vulgaris, agilis*.
 8. — *concava*.
 9. — *griseifrons*.
 10. — *flavifrons, fauna, acris, modesta*.
 11. — *curvicornis*.

12. *Exorista pallipes.*
13. — *confinis.*
14. — *angelicæ.*
15. — *acronyctarum.*
16. — *fulva, prominens.*
17. — *ancilla.*
18. — *longicornis, habilis.*
19. — *crassistylum.*
20. — *cita.*
21. — *diffusa.*
22. — *volatica.*
23. *Epicampocera succincta.*



DESCRIPTION

DE QUELQUES COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

D'EUROPE ET DE FRANCE.

PAR M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 25 Juillet 1849.)

COPTODERA MASSILIENSIS.

Long. 4 mill. — Larg. 2 mill.

Brevis, deplanata, prothorace brevi, postice sensim angustato, angulis posticis prominulis, elytris tenuiter et dense punctatis, striatis; testacea, capite prothoraceque rufescentibus, elytris medio transversim nigro late vittatis.

Courte, déprimée, un peu brillante, d'un testacé foncé, un peu rougeâtre sur la tête et le corselet; élytres traversées au milieu par une large bande d'un brun noirâtre dont le bord postérieur est légèrement arqué. Tête grosse, presque aussi large, avec les yeux, que le corselet; une ponctuation vague entre les yeux; en avant de chacun une impression peu marqué; yeux gros, saillants. Antennes courtes, épaisses, un peu plus à l'extrémité, ne dépassant pas le corselet en arrière. Corselet court, deux fois aussi large que long, arrondi sur les côtés en avant, légèrement rétréci en arrière; les angles postérieurs

parraissent tronqués obliquement, ils sont relevés et forment un angle aigu; surface vaguement ponctuée; au milieu une ligne longitudinale bien marquée; une assez forte impression aux angles postérieurs. Elytres plus larges que le corselet, tronquées presque carrément à l'extrémité, plus courtes que l'abdomen, épaules fortement arrondies, bords latéraux très légèrement, formant un angle arrondi avant la troncature; surface finement et densément ponctuée, à stries peu enfoncées, s'atténuant en avant et en arrière, intervalles peu convexes. Dessus du dernier segment abdominal d'un roux foncé, ponctué. Dessous du corps testacé, pattes plus claires, tibias plus obscurs que les fémurs; abdomen vaguement ponctué, avec les côtés un peu enfumés.

La femelle est un peu plus allongée, et l'abdomen dépasse davantage l'extrémité des élytres.

Cette espèce est très voisine du *C. 4-pustulata* du Brésil. Elle a été trouvée en petit nombre à Marseille par M. Wachauru, jeune entomologiste qui explore avec succès les environs de cette ville. Il a rencontré d'abord cette *Coptodera* sur le quai, près d'un navire d'où l'on déchargeait des graines de lin; mais la provenance de cette denrée m'est inconnue. Depuis, il a retrouvé cet insecte dans la campagne, et il serait possible qu'il se naturalisât aux environs de Marseille.

CEBRIO BENEDICTI.

Long. 16-17 mill. — Larg. 6 mill.

Caput et thorax brunnea, sæpius nigricantia; prothorax valdè punctatus, flavopilosus, angulis posticis abbreviatis, sed acutis; elytra flavotestacea, punctatissima, subtilissime striata, flavo pubescentia: abdomen rufo-flavum, femoribus pallide flavis, tibiis fuscis.

Tête et thorax, en dessus comme en dessous, d'un brun quelquefois rougeâtre, plus souvent noirâtre, fortement ponctués. Corselet pas beaucoup plus large que la tête, portant comme elle des poils soyeux, jaunes, peu serrés : angles postérieurs presque droits, pointus, mais non prolongés en arrière, d'un brun plus ou moins foncé, parfois testacé sur les bords. Elytres semblables à celles du *gigas*, très densément ponctuées, à lignes longitudinales enfoncées, peu marquées, d'un jaune testacé peu brillant, garnies de poils jaunes, courts et rares sur la surface, plus longs et serrés sur les bords. Abdomen d'un jaune un peu rougeâtre. Fémurs d'un testacé pâle, tibias et tarses bruns.

Sicile. Je dédie cette espèce à M. Luigi Benoit, savant ornithologiste sicilien, qui a enrichi ma collection de plusieurs espèces fort intéressantes de son pays.

Ce *Cebrio* se confond au premier abord avec le *C. gigas*, dont il se distingue cependant très nettement. Il est un peu plus petit, plus allongé, le corselet est plus étroit, et offre en avant deux impressions oblongues : les angles postérieurs sont à peine saillants, et les élytres sont un peu plus fortement ponctuées.

La femelle qui m'a été communiquée par notre collègue M. Mellié, ressemble beaucoup à celle du *gigas* ; elle est densément ponctuée, d'un jaune testacé ; les élytres atteignent presque l'extrémité de l'abdomen. La tête offre une large impression triangulaire : le corselet a deux fossettes de chaque côté, et, au milieu, une petite impression transversale peu marquée.

PAROMALUS ROUZETI.

Long. 1 mill. 1/2.

Breviter ovalis, satis convexus, niger, nitidus. Elytris

obscurè sanguineis, sutura nigricante; prothorace transverso, antice sensim rotundato, parùm angustato, lateribus sparsè punctatis; elytris striis dorsalibus quatuor exterioribus integris, suturali secundaque antice abbreviatis, marginali deficiente; pygidio perpendiculari, ultimo segmento lævi, penultimo sparsè punctato.

Forme ovale, courte, assez convexe. Tête légèrement creusée au milieu, surtout en avant, bordé d'une fine ligne enfoncée, interrompue au milieu. Corselet transversal, peu rétréci en avant, mais s'arrondissant sensiblement pour former l'angle antérieur, très finement rebordé sur les côtés; de chaque côté une large bande de points enfoncés, épars, assez gros : une ligne de points le long du bord postérieur, avec un plus gros point vis-à-vis l'écusson. Celui-ci est très petit, triangulaire. Elytres légèrement arrondies sur les côtés, à stries ponctuées, les quatre dorsales externes entières, la suturale et la deuxième interrompues vers les deux tiers antérieurs; couleur d'un rouge de sang obscur, suture noirâtre. Je n'ai pu distinguer de strie marginale. Avant-dernier segment de l'abdomen à ponctuation très éparse, le dernier lisse. Pattes rougeâtres.

Cet insecte a été trouvé à Bondy dans une fourmilière par notre collègue M. Rouzet, auquel je me fais un plaisir de le dédier, comme un faible remerciement de la complaisance avec laquelle il m'a souvent sacrifié des exemplaires uniques d'espèces rares provenant de ses chasses aux environs de Paris.

Cette espèce ressemble beaucoup, pour la taille et pour la forme, au *P. troglodytes* Payk., mais elle en diffère par la tête non visiblement ponctuée, la strie suturale plus courte, la deuxième interrompue et le pygidium fai-

blement ponctuée. Je ne parle pas de la couleur des élytres, qui n'est peut-être pas constante.

DIRCOEA GRISEOGUTTATA.

Long. 3 mill.

Elongata, elytris postice vix sensim latioribus, brunneo-nigra, tenuissime rugosula, sericea pube induta; prothoracis margine postico et lateribus, macula scutellari, et utrinque ante medium duabus maculis rotundatis, post medium fascia flexuosa, transversa sericeo-albidis: femoribus brunneis, tibiis tarsisque flavis.

Corps allongé, étroit, convexe : élytres un peu élargies en arrière, d'un brun noir, recouvert d'une pubescence soyeuse très courte : surface très finement rugueuse. Tête convexe, unie ; palpes d'un jaune testacé : antennes d'un brun-noir, ne dépassant pas le bord postérieur du corselet. Corselet convexe : bord antérieur s'avancant au milieu sur la tête, légèrement rétréci en avant, presque droit sur les côtés, presque aussi large que les élytres à leur base : bord postérieur et côtés avec une bande d'un gris soyeux. Elytres presque quatre fois aussi longues que le corselet, à peine plus larges à leur base, s'élargissant insensiblement après le milieu : une tache scutellaire, avant le milieu deux taches, l'une oblongue entre la suture et le bord, l'autre triangulaire sur le côté, après le milieu une bande transversale ondulée, d'un gris soyeux : ces taches sont aussi visibles par transparence. Fémurs d'un brun peu foncé : tibias et tarses d'un testacé clair.

J'ai trouvé un seul individu de cette espèce dans un vieux fagot à Saint-Germain : elle est très voisine de la *D. triguttata* Gyll., mais s'en distingue facilement par les bords gris du corselet, et la fascie transversale des élytres.

PYROCHROA KIESENWETTERI.

Long. 13 mill.

Nigra, prothorace supra elytrisque rubris.

Cette espèce a la même forme que la *P. rubens*, mais elle est noire, avec le dessus du corselet et les élytres rouges. De plus, l'impression sur la tête est moins bien marquée en avant, et en arrière le sommet de la tête est sillonné longitudinalement : le corselet n'offre pas non plus en arrière deux dépressions bien nettes comme chez la *P. rubens*. Sa forme plus courte, et la couleur rouge de l'écusson et le sillon du corselet, la séparent bien de la *P. coccinea*.

Cette intéressante espèce dont je n'ai encore vu qu'un individu a été trouvée en Sicile par M. Luigi Benoit, dont j'ai déjà cité le nom : je la dédie à notre nouveau collègue, M. Hellmuth von Kiesenwetter, dont les recherches ont enrichi la Faune européenne d'un grand nombre d'espèces nouvelles.

CLEONUS TESSELLATUS.

Long. 13-14 mill.

Oblongo elongatus, brunneo-niger, ferrugineo-pulverosus, nigro-granulatus, albo irroratus : rostro carinato, prothorace medio albo biguttato, utrinque lineis albis cruciatis : elytris apice rotundato-truncatis, ante apicem impressis, maculis albis, tomentosus, ornatis.

D'une forme oblongue, allongée, presque identique avec celle du *C. candidatus*, de Pallas : d'un brun noirâtre qui disparaît sous une pubescence courte, très serrée, blanche et ferrugineuse. Tête finement rugueuse au sommet, plus fortement sur le rostre, au milieu duquel est

une carène se terminant entre les yeux : ceux-ci sont noirs, aplatis, cerclés de poils d'un ferrugineux presque blanchâtre : quelques poils de même couleur sur les côtés du rostre : le dessous est garni de poils blancs très serrés. Antennes d'un brun noir, avec des poils gris, devenant soyeux sur la massue. Prothorax un peu plus étroit que les élytres, non rétréci en arrière, s'arrondissant aux deux tiers antérieurs pour se rétrécir en avant, couvert de petits tubercules d'un brun noir luisant peu serrés, au milieu une petite ligne longitudinale très courte : couvert de poils serrés ferrugineux avec des taches blanchâtres, une longitudinale faisant suite en avant à la ligne élevée médiane : une arrondie de chaque côté de cette ligne en arrière ; puis de chaque côté, une ligne oblique allant du milieu du bord antérieur à l'angle postérieur ; sur les côtés deux bandes de même couleur, transverse, aboutissant sur cette ligne oblique : enfin une autre bande oblique, parallèle à la première, plus large, commençant derrière l'œil, finissant au-dessus de l'insertion des pattes antérieures. Ecusson invisible. Elytres presque droites sur les côtés jusqu'aux trois quarts postérieurs où elles se rétrécissent à peine pour se terminer en s'arrondissant chacune isolément, portant à la base de petits tubercules d'un brun-noir, lisses, se perdant avant le milieu ; marquées d'impressions longitudinales, formant par leur jonction de vagues stries, larges ; couverts de poils ferrugineux, et de taches formées par des poils blancs très serrés, tantôt isolées et irrégulières, tantôt formant des lignes obliques, symétriques. Dessous du corps couvert de poils blancs très serrés, presque crétacés, mélangés de quelques teintes d'un ferrugineux très clair. Pattes noires, couvertes d'un duvet gris : tibias armés en dedans d'un petit ongle crochu, plus fort aux tibias antérieurs.

Andalousie.

Cette espèce, excessivement voisine du *C. candidatus* de Sibérie, en diffère par sa taille plus petite, le rostre non gibbeux à l'extrémité et les élytres presque striées : le dessin du corselet est le même ; les taches des élytres sont bien plus petites, et en outre la teinte ferrugineuse ne se retrouve pas chez le *candidatus*. Quand l'insecte n'est pas très frais, la teinte ferrugineuse disparaît, et l'on ne voit plus que les taches blanches sur un fond d'un brun noirâtre.

SAPHANUS CYLINDRACEUS.

Long. 16 mill.

Brunneo-niger, convexus, elongatus, flavopubescentis, punctatissimus, prothorace convexo, lateribus dente minuto instructis, non spinosis, linea media lævi, scutello tenuiter punctato, pubescente; elytris elongatis, apice rotundatis, punctatis, subrugulosis.

Allongé, convexe, d'un brun noir peu brillant, couvert d'une pubescence jaune, soyeuse, courte, peu serrée. Tête rugueusement ponctuée, un sillon peu enfoncé entre les antennes ; celles-ci courtes, ne devant pas dépasser la moitié du corps (il manque trois articles) : corselet convexe, un peu rétréci en arrière, arrondi sur les côtés antérieurement ; au milieu, de chaque côté, une très petite dent mousse ; surface très densément ponctuée : au milieu, une ligne lisse n'atteignant pas le bord antérieur. Ecusson demi-circulaire, très finement ponctué. Elytres ayant en longueur deux fois et demie celle du corselet et de la tête réunis : épaules arrondies, bords presque droits ; assez brusquement arrondies à l'extrémité où elles sont un peu plus larges qu'à la base ; couvertes de fines aspé-

rités comme celles d'une râpe, diminuant vers l'extrémité. Dessous du corps et pattes de même couleur que le dessus, mais plus ternes et couverts d'une pubescence grisâtre.

Espagne septentrionale.

Un seul individu ♂ dans la collection de M. Deyrolle.

Ce *Saphanus* diffère du *spinosus* par sa forme presque cylindrique, sa pubescence jaune, l'absence d'épine au corselet et le sillon de la tête peu marqué.

COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

DE L'AMÉRIQUE.

(2^e partie (1)).

PAR M. SALLÉ.

(Séance du 10 Janvier 1849).

5. *MYZOMORPHUS SCUTELLATUS* Sallé (2).

Long. 18 mill. Larg. 7 mill.

(Pl. 13, fig. 1, 1 a.)

Flavus, antennæ, scutellum, macula elongata postica in utroque elytro, latera pectoris; ano et pedes (basi excepta) nigro cyanea.

Oblong, d'un jaune-orange, et fortement ponctué. Tête petite, ponctué, sillonné longitudinalement, noire en dessus et jaune en dessous, ainsi que sur les côtés en arrière des yeux. Chaperon velu, échancré en avant. Labre couleur de poix. Mandibules ponctué noirs, jaunes à la base. Palpes jaunes avec les derniers articles noirâtres. Antennes noires, premier article renflé, les cinq pénultièmes pectinés. Corselet court, transverse, uni, épineux

(1) Voyez ce volume, page 297.

(2) M. Chevrolat possède une variété extrême de cette espèce, qui est ainsi caractérisée : Tête en dessus et postérieurement, corselet, écusson et dessous du corps jaunes ; tête en avant et jusqu'au-delà des yeux et antennes noire ; élytres bleuâtres. (Les pattes manquent.)

sur les côtés, biimpressionné vers le milieu. Il est d'un beau jaune et couvert d'une pubescence serrée de même couleur. *Ecusson* subtriangulaire, grand, arrondi à l'extrémité, noir et très ponctué. On voit entre les élytres une partie du mésothorax noire et ponctué. *Elytres* allongées, rebordées extérieurement, aplaties et arrondies sur les deux côtés du sommet, fortement espacées entre elles, serrément et profondément ponctuéées, angles huméraux saillants, obtus, deux côtes longitudinales peu marquées : elles sont jaunes et offrent une grande tache noire ovale qui occupe les trois quarts des élytres, s'étendant jusqu'à l'extrémité sans atteindre ni la marge ni la suture. *Pattes* d'un noir bleuâtre, moitié des fémurs postérieurs et les trois quarts des quatre antérieurs d'un beau jaune brillant. Dessous du corps jaune, côtés de la poitrine d'un noir bleuâtre; celle-ci est velue. *Abdomen* brillant, dernier segment échancré et noir. *Oviducte* très saillant. *Ailes* couleur de poix, repliées carrement en arrière des élytres.

Le seul exemplaire que je possède a été pris par moi sur les montagnes élevées qui entourent Caracas (région froide), au mois de juin, sur une feuille d'arbre. J'en ai vu un autre exemplaire au British Museum.

6. *PTEROPLATUS VARIABILIS*, Sallé.

Long. 19 à 9 mill. Larg. 5 à 2 1/2 mill.)

(Pl. 13, fig. 2. 2 a. 2 b.)

Elongatus, planus, ad apicem modice ampliatus niger cum lateribus thoracis, macula humerali fasciaque media in elytris (his bicostis) flavis; aut supra rubro-lateritius vel pallide flavus. Thorace vitta dorsali et laterali scutelloque nigris, antennæ nigræ; intus basi villosæ articulo sexto circumscissis.

Var. : *Elytra omnis flavo-rubida.*

Ad apicem tantum nigro fimbriata,
Nigro vel cyaneo plus minusve cum notula sutu-
rali nigra, versus medium aliquoties elongata scutello-
que juncta.

Cum fasciis duabus nigris (prima versus medium)
secunda apicali.

Pedes nigri, sæpius basi pallidi.

Velu, allongé, aplati, dilaté postérieurement. *Tête* noire, sillonnée au milieu. *Palpes* et *mandibules* couleur de poix. *Chaperon* garni de poils. *Labre* testacé. *Antennes* d'un noir profond velouté, plus courtes et plus aplaties dans les femelles. *Corselet* légèrement caréné longitudinalement, côtés arrondis, noir velouté, jaunes sur les côtés et une tache de même couleur en dessous. *Ecusson* petit, noir. *Elytres* veloutées d'un rouge-brique ou jaunâtre à la base, noires ou bleu d'acier postérieurement; sur cette partie on aperçoit quelques petits tubercules; elles sont tronquées carrément à la base, élargies et arrondies à l'extrémité; angles huméraux relevés et d'où part une côte saillante qui n'arrive pas tout-à-fait à l'extrémité; une très courte, oblique au-dessus de l'épaule et rejoignant celle-ci; enfin une autre plus faible, interne, parallèle à la suture. Le dessous du corps et les pattes noirs.

Il varie beaucoup de taille et de couleur. Je possède 49 individus différents, cependant la forme reste toujours la même, les femelles sont constamment plus larges.

Variétés : D'un rouge-brique ou jaunâtre, dessous du corps plus ou moins jaune; la tache postérieure des élytres bleue dans des individus, noire dans d'autres, placée plus ou moins haut; bande médiane variant de forme et de dimension.

Tête jaune avec une ligne noire en arrière des yeux et une autre verticale.

Palpes et mandibules pâles, ou foncés.

Antennes à premier article jaune.

Corselet à ligne longitudinale en dessus plus ou moins large et le faisant paraître tout noir dans quelques individus.

Elytres d'un rougeâtre de brique plus ou moins jaune, avec une bande médiane noire plus ou moins large, irrégulière, transverse, atteignant la suture, plus ou moins flexueuse, remontant en pointe vers l'écusson atteignant souvent ce dernier, s'élargissant et ne laissant de jaune qu'aux épaules, qui sont quelquefois envahies complètement par le noir. Le noir de l'extrémité s'étend plus ou moins haut, est limité flexueusement ou arrondi sur le bord et disparaît souvent entièrement. La tache médiane est cordiforme ou arrondie, ou disposée en ligne longitudinale interrompue, ou longe la suture, et alors elle remonte jusqu'à l'écusson et ne forme plus qu'une ligne avec celle qui est sur le corselet. Enfin des élytres sont entièrement jaunes, tandis que d'autres noires, aux extrémités bleues, ne conservent de rougeâtre qu'un faible triangle marginal au tiers de la partie inférieure.

Pattes plus ou moins jaunes et rougeâtres.

Tous ont été pris sur la cordillère près Caracas (région froide), sur du bois nouvellement coupé, pendant les mois de juin et juillet.

7. ALURNUS LANSBERGEI, Sallé.

Long. 22 mill. Long. 10 mill.

(Pl. 13, fig. 3, 3 a. 3 b.)

Ovalis, niger. Thorax rugoso punctatus ruber, in margine antico et postico niger, angulis quatuor acutis. Elytra

tenuiter punctata, straminea vel leucophæa cum vitta submarginali, sutura, vitta humerali arcuata, punctoque centrali, nigris.

Tête, antennes, pattes et dessous du corps, moins le tiers du dernier segment de l'abdomen d'un noir bleuâtre. Tête transverse, rugueuse, impressionnée en arrière des antennes et entre les yeux, ceux-ci roussâtres. Corselet convexe, subarrondi sur les côtés, angles postérieurs aigus, sinueux à la base, fortement et rugueusement ponctué, rouge en dessus, noir à la base. Ecusson noir, ponctué et sillonné transversalement. Elytres convexes, ovales, régulièrement et finement ponctuées, rebordées, aplaties en arrière, tronquées à la base, angles huméraux saillants et obtus; elles sont blanches ayant une bande noire en forme de virgule partant de l'épaule et se terminant au tiers environ de l'élytre; un peu au-dessous est une tâche ronde de même couleur. Bande latérale commençant à l'épaule, s'élargissant et à l'extrémité réunie à la suture, qui toutes deux sont noires. Une petite épine à l'angle suturale. Dessous du corps avec des poils blonds couchés et espacés. Tarses jaunes et soyeux en dessous.

Je dédie cette espèce à M. R. F. von Lansberge, comme un souvenir d'amitié et de reconnaissance.

J'ai trouvé ce bel insecte sur des plantes dans la région froide de la cordillère qui sépare la vallée du Caracas de la mer.

8. *ARESCUS CORDATUS*, Sallé.

Long. 18 mill. Larg. 7 mill.

(Pl. 13, fig. 4. 4 a.)

Niger-nitidus, caput antice flavum, postice concavum erecto cornu aciculato. Prothorax quadratus antice diflexus

et punctatus, postice lævis bimpressus et sulcatus basi. Elytra inæqualia coccinea, maculis sex et apice nigris humeris alte et longe elevatis.

Noir brillant. Tête noire armée d'une forte corne triangulaire, aiguë, creusée en dessus, jaune-testacé entre les yeux. Antennes noires, premier article jaunâtre. Corcelet noir, carré, plus étroit que les élytres, la moitié antérieure fortement déprimée, de gros points enfoncés sur les côtés de cette dépression, la partie postérieure relevée en bosse, impressionnées d'un sillon longitudinal vers la base, et d'un point de chaque côté. Écusson lisse noir. Elytres d'un rouge vif, rebordées extérieurement, couvertes de points enfoncés et de côtes saillantes, une énorme bosse sur chaque angle huméral; extrémités des élytres terminées par une queue en forme de cuillère, suture épaisse, et finies par une épine; une bande transverse noire limitée aux élévations; en dessous de cette bande et aux deux tiers des élytres est une tache ronde et noire; une autre semblable mais plus petite près l'épaule, cachée sous la bosse. L'extrémité des élytres et le tour de l'écusson noirâtre. Pattes grosses, courtes et noires. Trochanters antérieurs jaune opaque brillant. Fémurs renflés, aplatis antérieurement. Tibias triangulaires, garnis à l'extrémité de poils d'un beau jaune soyeux; dessous des tarses gris. Dernier segment de l'abdomen coupé carrément et bordé de poils.

Je n'ai pris qu'un exemplaire de cette belle et rare espèce, près Caracas, sur une plante pendant le mois d'août, au sommet de la cordillère (région froide), à une élévation d'environ 2,000 mètres au dessus du niveau de la mer.

9. ARESCUS QUADRIMACULATUS, Sallé.

Long. 13 mill. Larg. 5 mill.

(Pl. 13, fig. 5. 5 a.)

Niger. Elytra pallida, margine laterali maculisque quatuor nigris; primo articulo antennarum pedibusque basi pallidis.

Noir brillant. *Tête* noire, comme creusée en avant. *Antennes* noires, premier article jaune. *Corselet* carré, noir, base jaune en dessous près des côtés, angles antérieurs arrondis quelques gros points enfoncés en dessus. *Écusson* noir brillant, concave. *Elytres* blanches coupées carrément à la base, un peu rétrécies antérieurement, rebordées, fortement ponctuées, les points sont presque disposés en stries, deux côtes longitudinales, une sinueuse dorsale et une submarginale, suture terminée par une épine. Elles offrent chacune deux taches noires, une vers le milieu et l'autre occupant un peu plus du tiers vers l'extrémité, marge noire limitée avant le sommet. Dessous du corps brillant. Base des fémurs et côtés des segments de l'abdomen jaunâtres. *Tarses* gris en dessous.

J'ai pris un seul exemplaire au vol sur la cordillère des environs de Caracas, dans un endroit nommé Las dos Aguados, pendant le mois de janvier.

NOTICE

SUR

UNE MONSTRUOSITÉ

OBSERVÉE DANS UNE ANTENNE DE *SCRAPTIA FUSCA*
Latr.

PAR M. A. ROUGET.

(Séance du 23 Mai 1849.)

Parmi les cas de monstruosité observés chez les Insectes, il en existe qui, soit à cause de leur grande rareté, soit à cause de l'intérêt scientifique qui s'attache à toute observation portant sur l'entomologie générale, doivent être publiés par les entomologistes auxquels le hasard les fait rencontrer. De ce nombre est la monstruosité qui fait l'objet de cette notice, et je crois accomplir un devoir envers la Société entomologique, en lui offrant la description d'une antenne gauche de *Scaptia fusca*, qui constitue un groupe tératologique dont un très petit nombre de cas a été signalé jusqu'ici (1).

(1) Seringe. Notice sur quelques monstruosité d'insectes (*Helops cupreus*, etc.)

Stannius. Archiv. für die Physiol.

Lucas. Annales de la Soc. Ent. 2^e série, t. VI. Bulletin, p. XIX. (*Solenophorus strepens*.)

2^e Série, TOME VII.

Cette antenne n'offre rien de particulier jusqu'au cinquième article, si ce n'est que cet article est un peu élargi à son sommet ; les sixième et septième sont très larges, transversaux, et d'une forme tout à fait différente de l'état normal ; le dernier de ces articles sert de support à trois embranchements ; le premier (Pl. 14, N° I, fig. 2 et 3) présente une légère courbure dont la concavité se trouve du côté droit, il est inséré sur la partie gauche du septième article et est composé de quatre articles à peu près normaux ; le premier de ces articles paraît distinct et séparé du septième article, en regardant l'antenne en dessus (fig. 2), tandis qu'en la regardant en dessous, il paraît faire corps avec ce septième article et être complètement soudé avec lui (fig. 3) ; le deuxième embranchement (*id.* f. 2 et 3) présente une courbure en sens inverse du premier ; il est inséré à peu près au milieu du septième article et est également composé de quatre articles aussi à peu près normaux ; enfin, le troisième embranchement (fig. 2 et 3), dont la courbure est dans le même sens que celle du deuxième embranchement, est inséré sur la partie droite du septième article et composé de trois articles seulement, dont le deuxième est très court et comme avorté.

L'antenne que je viens de décrire, qui appartient à l'une des espèces de Coléoptères les plus fragiles, avait déjà perdu le dernier article de chacun des deux premiers embranchements lorsque j'ai piqué l'insecte ; aussi n'ai-je figuré ces articles que par des points, ne les ayant pas eus sous les yeux lorsque j'ai fait mon dessin ; mais outre cet accident, l'antenne en question a été peu de temps après entièrement brisée par une secousse donnée à la boîte qui contenait l'insecte ; cette circonstance m'a mis dans l'impossibilité d'examiner de nouveau et

d'une manière toute spéciale, comme je comptais le faire, la différence d'aspect du premier article du premier embranchement, selon qu'on le regarde en dessus ou en dessous.

La monstruosité de l'antenne de notre *Scraptia fusca*, ainsi que le petit nombre de cas analogues déjà connus, me paraissent offrir la plus grande analogie, malgré la différence de l'organe qui en est affecté, avec les cas où il existe chez un Insecte deux pattes surnuméraires insérées sur une patte normale, tel est celui décrit par M. Spinola sur une *Rutela pulchella* (Ann., 1^{re} série, T. IV, p. 587). Cet auteur, dans son excellente notice, fait suivre la description de la patte monstrueuse qui en fait l'objet de considérations remarquables au point de vue des causes de la monstruosité en question, et qui dénotent chez l'auteur un observateur profond; ces considérations, qu'il a la modestie de qualifier de *faibles conjectures auxquelles il n'attache aucune importance*, je n'hésite pas à les regarder comme une théorie exacte de ce genre de monstruosité.

La monstruosité décrite par M. Spinola et les cas analogues appartiennent évidemment au genre *Melomèle*, famille des *Polyméliens*, d'après la classification tératologique établie par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, dans son *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux*, quoique ce dernier auteur prétende que les cas de monstruosité polymélique observés chez les Insectes n'ont que des analogies très éloignées avec les divers modes de multiplication des membres chez les animaux vertébrés, et ne peuvent être considérés comme se rapportant aux genres établis dans son ouvrage (1).

(1) T. III, p. 280, note 2.

L'antenne monstrueuse de ma *Scryptia fusca* me paraît aussi devoir être rapportée au genre *Mélomèle*, bien qu'ici l'objection de M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire semble avoir plus de gravité et qu'on puisse contester avec plus de fondement l'analogie qui peut exister entre les antennes des Insectes (organes dont on ne connaît pas même les fonctions d'une manière positive) et les membres des animaux vertébrés; toutefois je ne rapporte à ce genre la monstruosité en question que parce que, en l'absence d'une nomenclature tératologique qui comprenne les cas de monstruosité affectant les divers organes des Insectes qui n'ont pas d'analogues chez les vertébrés, le genre *Mélomèle* est le seul auquel on puisse rapporter cette antenne dont deux des embranchements représentent évidemment les vestiges d'un second insecte dont l'insecte restant s'est approprié, pendant ses premiers états, les parties similaires, moins les derniers articles des antennes, en vertu de la loi d'*affinité de soi pour soi*.

Voyez la pl. 14, N° I, où est représentée, en-dessus et en dessous (fig. 2 et 3), l'antenne tératologique de la *Scryptia fusca*, à laquelle notre collègue M. Al. Laboulbène a joint (*ibid*, fig. 1) l'antenne du même insecte à son état normal.

OBSERVATIONS ENTOMOLOGIQUES

SUR

DIVERS COLÉOPTÈRES

RECUEILLIS AUX ANTILLES.

PAR M. CH. COQUEREL.

(1^{re} partie).

(Séance du 11 Août 1849.)

I. Note sur une espèce nouvelle du genre *Cis*.

Cis Melliei, Coquerel.

(Pl. 14, N^o II, fig. 1.)

Nigro-piceus, convexus, brevis pube grisea et lanuginosa longe adpersus. Caput in mares duobus cornibus erectis et remotis ornatum. Prothorax æqualis, in mare bicornutus; angulis anticis subrectis, posticis rotundatis. Elytra punctata.

Long., 0,0017 à 0,0018 mill.

Noir, peu brillant, ponctué, pubescence longue et presque frisée.

Tête ponctué, légèrement pubescente, largement déprimée dans son milieu chez les mâles, concave et offrant l'apparence d'un petit tubercule au centre. Marge s'élevant immédiatement en avant de l'œil en une corne

droite, légèrement courbée en arrière, plate, aussi large en haut qu'en bas.

Les *deux cornes*, d'une couleur plus claire et roussâtre, sont très espacées et reliées entre elles par la suite de la marge, peu distincte en ce point et coupée horizontalement en ligne droite chez quelques individus. Cette marge antérieure est à peine sensible dans la femelle ; la tête est plus étroite, convexe, presque arrondie antérieurement, légèrement rebordée sur les côtés.

Labre quelquefois ferrugineux.

Antennes ferrugineuses vers les 3 ou 4 premiers articles, brunes ensuite et d'une couleur plus foncée que la massue, qui est pubescente.

Prothorax plus large que long, convexe ; son angle antérieur presque droit, surtout dans les mâles, l'angle postérieur et les côtés arrondis, ceux-ci rebordés ainsi que la base ; ponctuation égale, peu serrée et peu profonde ; pubescence assez longue et presque frisée. Dans le mâle la partie antérieure se prolonge en deux cornes aplaties, un peu longues, d'une couleur plus claire et tirant souvent sur le roux, et elles sont rapprochées ; dans la femelle le prothorax est légèrement échancré au milieu.

Ecusson très petit, presque triangulaire.

Elytres deux fois aussi longues que le prothorax, peut-être un peu plus étroites que celui-ci, rebordées sur les côtés ; ponctuation peu serrée, assez profonde ; pubescence grisâtre, longue et même frisée.

Dessous du corps très finement pointillé, offrant quelques poils courts peu serrés.

Cuisses ferrugineuses ; *tarses* plus pâles.

Le *Cis Melliei* appartient au genre *Cis* proprement dit de M. Mellie et aux divisions suivantes du même auteur : III, prothorax égal ; III°, élytres unies ; A, corps large,

élytres pubescentes. Il doit être placé entre les *Cis fissicornis* et *laminatus*; il se distingue facilement de ces derniers par la disposition des cornes du mâle, sa largeur moins grande, sa ponctuation moins serrée, et sa pubescence plus longue et moins raide.

LARVE (Pl. 14, N° II, fig. 2). Cylindrique, d'un blanc jaunâtre; la tête, le premier segment thoracique et le dernier segment abdominal presque cornés et d'un jaune roussâtre très foncé chez quelques individus.

La tête est orbiculaire, bombée avec un sillon médian peu marqué, les mandibules courtes, assez fortes, noires, dentées; les palpes maxillaires de trois articles allongés, et les palpes labiaux de deux; les antennes courtes, de trois articles, terminées par une soie plus longue.

Trois yeux lisses dont le médian plus considérable, situés autour de la base de chaque antenne.

Le corps est composé de douze anneaux. Des trois segments thoraciques le premier est près de deux fois aussi long que les suivants, déprimé et d'une consistance cornée en dessus; ils sont munis chacun d'une paire de pattes formées elles-mêmes de trois articles et terminées par un crochet recourbé assez fort.

Les côtés des segments abdominaux sont déprimés, plissés, munis d'un stigmate très petit et de poils roides.

Le dernier segment (Pl. 14, N° II, f. 4), très grand, est garni en dessous d'un mamelon rétractile formé de trois anneaux qui s'emboîtent les uns dans les autres. Il présente en dessus un organe très remarquable: c'est une espèce de tube corné, tronqué obliquement de haut en bas et d'avant en arrière à sa partie postérieure; dentelé sur les bords; le fond de l'excavation qu'il offre en arrière est formée par une plaque cornée très lisse.

Cette larve, qui a d'ailleurs les plus grandes analogies

avec celle des autres espèces connues, en diffère par la présence de ce singulier organe terminal, dont le véritable usage est difficile à expliquer; je suppose cependant qu'elle l'emploie à déblayer des détritrus qui encombrant les galeries qu'elle creuse dans les polypores qui lui servent de demeure et de nourriture.

Les larves des différentes espèces de *Cis* décrites par les auteurs (*Cis boleti* Westw. Intr. t. mod. class. of Ins., p. 279, Bouché, Naturg. Ins., 203; Mellié Mon. g. *Cis*, pl. 2, f. 6; *Cis punctulatus* Lucas (*alni* Gyll. Mellié). Luc. Exp. sc. Alg. Col., pl. 40, f. 4.; *Cis laminatus* Erich. Mell., op. cit., p. 319; *Cis Jacquemartii* Mell., op. cit., p. 339) diffèrent peu entre elles; le dernier segment est toujours armé de deux cornes qui sont, d'après M. Mellié (op. cit., p. 319), plus ou moins longues et placées plus ou moins haut. Chez quelques-unes cependant ce dernier anneau est muni de plaques cornées (*Cis alni* Gyll.). M. Mellié m'a dit avoir observé la larve de l'*Ennearthron cornutum*, dans laquelle le segment terminal est muni d'une plaque cornée et de quatre crochets; mais cet organe est encore bien différent de celui que présente la larve du *Cis Melliei*.

D'après la belle figure de M. H. Lucas, la larve du *Cis alni* aurait de chaque côté six yeux lisses, la nôtre n'en présente que trois; c'est là encore une disposition remarquable et sur laquelle les observateurs n'ont pas insisté; le nombre des ocelles variant dans les différentes espèces, on pourrait peut-être en tirer de précieux caractères pour distinguer entre elles des espèces très voisines.

NYMPHE (pl. 14, N° II, fig. 3) glabre, d'un blanc jaunâtre. Le prothorax est très développé, rebordé, proéminent à sa partie supérieure, il recouvre complètement la tête; les rudiments des ailes dépassent de beaucoup les

élytres; les pattes sont repliées au-dessous des segments thoraciques; le tube corné du dernier segment abdominal a disparu, il est remplacé par deux crochets roussâtres assez forts, semblables à ceux que présentent les larves et les nymphes des autres espèces de *Cis*.

J'ai trouvé le *Cis Melliei* en grande quantité, en décembre 1847, aux environs de Fort-de-France (Martinique); il habite le *Polyporus micromegas* Montagne (Ramon de la Sagra. Hist. nat., île de Cuba. Cryptog., p. 423, T. 17, f. 5). Ce champignon se développe sur les branches de bois mort, et tous ceux que j'ai recueillis étaient traversés par les galeries que creusaient les larves de notre espèce. A mon arrivée en France, un grand nombre de *Cis* étaient encore vivants dans les débris du polypore, et j'ai pu les observer de nouveau sous leurs différens états.

J'ai dédié cette espèce intéressante à M. Mellié, qui a bien voulu l'examiner lui-même et me donner les indications nécessaires sur la place qu'elle doit occuper dans la *Monographie du genre Cis*, travail précieux dont la science vient de s'enrichir.

II. Note sur les métamorphoses du SPHENOPHORUS LIRATUS Schönh.

(Pl. 14, N° III, fig. 1.)

Sphenophorus liratus Schönherr. Genera et spec. Curculion.

LARVE. (Pl. 14, N° III, f. 2.) Long., 15 mill. D'un blanc jaunâtre, tête brune, mandibules noires, stigmates d'un jaune orangé.

Tête forte, quelques impressions et une empreinte en forme de V sur le vertex. Parties de la bouche (Pl. 14, N° III, f. 4): lèvre supérieure petite, échancrée à son bord inférieur, garnie de quelques poils raides; mandibules

épaisses, bidentées à l'extrémité, comprimées, excavées, leur bord interne très rugueux et offrant quelques dentelures; mâchoires arrondies, munies de dentelures et de poils raides très courts à leur partie interne; leurs palpes de deux articles, dont le dernier cylindrique et très petit. Labre assez large à sa base; languette étroite, prolongée entre les palpes labiaux, ces derniers formés de deux articles cylindriques.

Corps épais, déprimé en dessous, arrondi en dessus; les sixième, septième et huitième segments abdominaux élargis, ce qui fait paraître la larve comme boursoufflée en ce point.

Le premier segment thoracique un peu rugueux en dessus, muni sur les côtés, près de son bord supérieur, d'un stigmate (Pl. 14, N° III, fig. 5) très remarquable par sa grandeur, qui l'emporte du double sur les ouvertures trachéennes abdominales; les deux segments suivants beaucoup plus petits que le précédent, confondus ensemble, très plissés, dépourvus de stigmates et d'appendices.

Les segments abdominaux fortement plissés en dessus et sur les côtés; présentant à leur partie latérale une série d'éminences plus ou moins prononcées à la partie supérieure de laquelle sont placés les huit stigmates abdominaux; ces segments augmentent graduellement d'épaisseur jusqu'aux sixième et cinquième, qui sont les plus considérables; ils décroissent ensuite rapidement jusqu'au dernier, qui présente un mamelon rétractile muni de longs poils raides.

La *nymphé* ressemble à celle des autres espèces du même groupe et n'offre rien de remarquable.

Les larves du *Sphenophorus liratus* vivent dans l'inté-

rieur du tronc du bananier commun (*Musa paradisiaca*), au milieu des fibres duquel elles creusent de nombreuses galeries. Au moment d'accomplir leur dernière métamorphose, elles construisent, à l'aide de leurs fortes mandibules, des coques très solides avec les fibres qui les entourent. Ces coques (Pl. 14, N° III, fig. 3) présentent à leur intérieur des couches de fibres parallèles placées circulairement et avec une grande régularité; elles sont de forme ovale avec une extrémité plus pointue; c'est en écartant les fibres circulaires de cette dernière à l'aide de son bec que l'insecte parfait abandonne sa prison, lorsqu'il s'est dépouillé de l'enveloppe de la nymphe.

J'ai trouvé un grand nombre de larves et de cocons dans le tronc d'un bananier pourri et couché à terre, au voisinage des Pitons, à la Martinique. Les larves que j'ai recueillies variaient pour la grandeur; celles qui étaient adultes n'avaient pas 15 millim. de long, tandis que la longueur des cocons était de 22 à 24 millim. ; je m'attendais à en voir sortir une calandre d'une taille bien supérieure à celle du *Sphenophorus liratus*.

Il serait intéressant de savoir si ce Curculionite attaque les bananiers quand ils sont encore vivants, ou seulement lorsque ces végétaux sont abattus et déjà en voie de décomposition. J'ai cherché plusieurs fois sans succès des larves dans l'intérieur des troncs de ces arbres si communs dans les pays chauds; les gaines des feuilles embôîtées qui forment leur tige apparente se reproduisent tous les ans, et si, comme je le suppose, elles ne sont attaquées qu'après leur mort, le *Sphenophorus liratus* serait un insecte utile, loin d'être nuisible, puisqu'il contribuerait à hâter la décomposition des vieilles tiges et respecterait les jeunes pousses.

III. Description de deux CURCULIONITES nouveaux de la Martinique.

1° *Anchonus cribricollis* Coquerel.

(Pl. 14, N° IV, fig. 1.)

Apterus, piceus. Caput leve. Rostrum paulo incurvum, supra rugosum, infra punctulatum, prothoracis longitudinem æquans. Prothorax antice contractus, lateribus rotundatis, supra cribratus. Elytra ovata, rugosa, novem lineis punctulatis, tuberculis pilosis. Pedes punctulati, pilosi.

Long. 5 millim. Larg., 2 millim.

Couleur brun rougeâtre très foncé.

Tête très lisse, enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux.

Rostre peu recourbé, de la longueur du prothorax, couvert en dessus de gros points enfoncés, très rugueux, surtout sur les côtés. Quelques lignes de points en dessous, séparés par des intervalles lisses.

Antennes brunes lisses, avec la massue villeuse

Prothorax presque orbiculaire, rétréci en avant, coupé transversalement en arrière, couvert en dessus de profondes excavations régulièrement hexagonales chez quelques individus. Trace d'un sillon longitudinal chez les individus dont les ponctuations sont moins profondes. De gros points enfoncés plus espacés en dessus.

Elytres assez régulièrement ovales en arrière, coupées transversalement et de la largeur du prothorax en avant ; leur partie la plus large, un peu au-delà de leur milieu, embrassant fortement les côtés de l'abdomen. Neuf lignes de points enfoncés sur leur surface : les six premières (les plus internes) sont séparées par des séries de tubercules saillants et plus ou moins distants les uns des autres ;

les deuxième, quatrième et sixième séries de ces tubercules occupent toute la longueur de l'élytre et sont très saillants à leur origine, les autres sont plus distants les uns des autres et n'atteignent pas tout à fait l'extrémité supérieure. Tous ces tubercules sont terminés par des poils raides d'un fauve rougeâtre. Les trois lignes les plus externes, situées sur la partie rebordée de l'élytre, sont séparées par des intervalles presque lisses. On remarque le commencement d'une dixième ligne de points enfoncés vers l'angle externe supérieur. Ces lignes et ces séries de tubercules convergent tous vers un tubercule plus considérable situé à l'angle inférieur de chaque élytre.

Aptère.

Dessous du corps. Métasternum large, couvert de gros points enfoncés, assez distants les uns des autres. Les deux premiers segments abdominaux lisses, les suivants couverts de ponctuations profondes et de rugosités.

Pattes d'une couleur plus claire que le corps, couvertes de gros points enfoncés et garnis de poils roussâtres.

J'ai trouvé un grand nombre d'individus, parfois de larves et de nymphes de cet insecte à la Martinique, dans de petites branches de bois mort tombées à terre. La larve creuse des galeries droites et très régulières dans leur intérieur; au moment d'opérer sa dernière métamorphose, elle forme une dernière galerie qui est dirigée vers l'écorce et vient tomber à angle droit sur la première; l'insecte parfait n'a, pour sortir au dehors, qu'à écarter quelques fibres ligneuses et à creuser un trou circulaire dans l'écorce.

Cette larve (Pl. 14, N° IV, f. 2) est d'un blanc jaunâtre, avec la tête et les mandibules d'une teinte un peu plus foncée, comprimée en dedans, cylindrique en dessus, avec les segments plissés, surtout sur les côtés. Quand on

l'inquiète, elle se ramasse sur elle-même et rapproche l'extrémité inférieure de manière à se courber en demi-cercle. La lèvre supérieure est simple sans échancrure, les mandibules fortes, échancrées sans dentelures. Les mâchoires sont munies d'un article pointu à leur extrémité et portent les traces de deux autres segmentations ; elles offrent à leur côté interne quelques poils raides. La lèvre inférieure est grande, triangulaire, avec des palpes de deux articles (Pl. 14, N° IV, f. 4).

Longueur, 6 millim.

La *nymphe* (Pl. 14, N° IV, f. 3) est d'un blanc de lait. Le prothorax arrondi postérieurement, très lisse, muni à sa partie supérieure d'un tubercule qui porte un poil raide. L'abdomen est comprimé en dessous, les segments peu visibles en ce point, bien marqués en dessus et garnis chacun d'un tubercule semblable à celui du prothorax. Les deux derniers anneaux de l'abdomen présentent en dessus une excavation assez profonde. Le rostre est épais, garni de quelques poils raides et de deux tubercules à sa partie céphalique. Les antennes et les pattes très développées ; les élytres sont courtes et n'atteignent que l'extrémité inférieure du troisième segment qui suit le prothorax. (Pl. 14, N° IV, fig. 3.)

Longueur, 5 à 6 millim.

2° *Cleogonus Fairmairei* Coquerel.

(Pl. 14, N° V.)

Elongatus, lateribus compressis. Alatus, nigro-æneus supra, castaneo-piceus infra, lævigatus, nitidus. Caput rostrumque subtiliter punctulata. Prothorax compressus, supra lævigatissimus, lateribus lineaque anteriori punctulatis. Elytra lævigata, ad basin prothorace latiora, usque ad api-

cem attenuata, punctis seriatim impressa. Pedes paulo rugosi, femoribus anticis longioribus, tarsis pilosis, piccis.

Long. 4 millim. 1½.

Couleur d'un noir bronzé très brillant en dessus, d'un châtain foncé en dessous.

Tête lisse, couverte de petits points enfoncés, plus nombreux sur le rostre, qui paraît un peu rugueux en dessus.

Antennes d'une couleur claire, avec la massue villeuse.

Prothorax comprimé sur les côtés, de forme triangulaire; son bord postérieur double de l'antérieur, très brillant et lisse en dessus; les côtés ponctués, ainsi qu'un sillon plus ou moins marqué, qui produit un léger étranglement peu après le bord antérieur.

Ecusson très petit, orbiculaire, lisse, brillant.

Élytres plus larges que le prothorax à leur base, s'atténuant insensiblement jusqu'à leur extrémité, qui se termine en pointe mousse, comprimées sur les côtés; huit à neuf lignes de gros points enfoncés, distants les uns des autres sur leur surface, séparés par des intervalles lisses et brillants; la ligne la plus interne est formée de points plus serrés, plus petits, et placés dans un sillon assez profond souvent interrompu à sa partie moyenne et n'atteignant pas l'extrémité de l'élytre.

Ailé.

Dessous du corps ponctué, garni de poils jaunes très courts.

Pattes un peu rugueuses, ponctuées; les cuisses antérieures les plus longues; les tarses d'un brun assez clair, garnis de poils jaunes.

Le *Cleogonus Fairmairei* se distingue facilement des autres espèces du même genre par sa forme comprimée et

allongée, qui lui donne une physionomie toute particulière.

Je l'ai trouvé plusieurs fois aux environs de Fort-de-France (Martinique); sa larve, qui ressemble beaucoup à celle de l'*Anchonus cribricollis*, vit sous les écorces; elle creuse de petites galeries dans les premières couches ligneuses, et c'est au milieu des détritits qu'elle a produits qu'on rencontre l'insecte parfait.

IV. *Description de la larve et de la nymphe du CHILOCORUS*
 UVA Schönh.

(Pl. 14, N° VI, fig. 3.)

LARVE. Long. 5 millim. (Pl. 14, N° VI, fig. 1.)

Très déprimée, noire, avec les côtés du prothorax et deux tubercules sur chaque segment, d'un rouge orange, très épineuse, épines blanches à pointes noires.

La tête est noire, unie, munie de deux antennes très courtes, de deux articles? Le corps est divisé en douze segments. Les trois segments thoraciques égalent presque en longueur le tiers de la dimension totale; le premier est grand, très aplati, coupé transversalement à sa partie antérieure, arrondi sur les côtés et en arrière; d'un fauve orange avec deux bandes noires longitudinales plus larges à leur partie antérieure, n'atteignant pas tout à fait le bord inférieur; un sillon longitudinal au milieu; de chaque côté deux petits appendices épineux. Tous les autres segments sont munis, excepté le dernier, de deux tubercules rougeâtres situés de chaque côté de la ligne médiane. Ils présentent, en outre, de chaque côté trois séries d'appendices raides, épineux; les plus externes, les plus grands, blancs, à épines noires, dirigées en arrière, les médiaux horizontaux beaucoup plus courts, les plus internes dirigés tout à fait en arrière, assez courts et munis

de très petites épines. Les deux derniers segments thoraciques ne portent que des appendices du premier genre ; ce sont les plus longs de tous, et les premiers sont dirigés en avant. Le dernier segment abdominal est muni de deux appendices épineux très longs, que la larve dresse souvent en marchant. Les pattes sont longues, mutiques et d'un jaune pâle. Le dessous du corps est noir et lisse.

Cette larve est très agile ; je l'ai trouvée en grande quantité sur la savane de la ville de Fort-de-France (Martinique).

Les larves de la famille des Coccinellines sont regardées en général comme carnassières, et l'on sait que les espèces indigènes se nourrissent surtout de pucerons. M. Westwood rapporte cependant (Intr. to mod. classific. of Ins., 1. p. 396) que M. Dylwin avait observé une grande quantité de larves de *Coccinella bipustulata* sur des végétaux où ne se trouvait pas un seul puceron. La même remarque s'applique à notre espèce ; je n'ai pas aperçu un seul puceron sur les arbres sur lesquels je l'ai prise ; j'en ai même nourri plusieurs individus avec de jeunes feuilles de tamarin qu'elles dévoraient avec avidité. Le *Chilocorus uva* est d'ailleurs très commun à la Martinique ; il se trouve sur des végétaux très différents, mais je n'ai rencontré sa larve que sur de jeunes tamarins.

NYMPHE Pl. 14, V, fig. 2). Le *Chilocorus uva*, en passant à l'état de nymphe, se fixe par son extrémité inférieure et demeure suspendu la tête en bas : pour accomplir cette transformation il ne se dépouille pas de sa peau ; cette membrane se fend seulement sur le milieu de la face dorsale, et, demeurant fixée autour de l'insecte, lui sert encore d'abri protecteur. Cette particularité remarquable, qui rappelle les métamorphoses des Diptères, se retrouve dans les autres espèces du même genre. (C.

cacti De Géer, Mém., T. V, pl. 10, f. 21-25. — Westw., Intr. to mod. class. of Insect., t. 1, p. 398, fig. 9, 2, 5.) Chez les Coccinelles proprement dites, lorsqu'elles passent à l'état de nymphe, la dépouille de la larve forme une masse qui reste fixée à l'extrémité de l'abdomen. D'après M. Westwood (op. cit., p. 397), la *Coccin. 11-maculata* Fabr. offrirait la même particularité; il est remarquable que la larve de cette espèce, qui appartient d'ailleurs au genre *Epilachna*, est munie d'épines comme celle des *Chilocorus*, tandis que celle des véritables Coccinelles en sont dépourvues.

Dans le *Chilocorus uva* on aperçoit très bien, à travers l'écartement de la peau persistante de la larve, la face dorsale de la nymphe; cette partie est jaune avec des taches noires. L'insecte parfait, écartant les segments qui la composent, sort de son enveloppe sans la déchirer.

NOTE

SUR UNE PONTE DE BOMBYX DU PIN (*Lasiocampa pini*)
ÉLEVÉE EN DOMESTICITÉ A VAUGIRARD, PRÈS PARIS, EN 1849.

PAR M. BAGRIOT.

(Séance du 12 Septembre 1849.)

A son retour des Pyrénées au mois d'août 1848, mon collègue et ami M. Pierret passa par Bordeaux, et là, il fit connaissance de plusieurs entomologistes, entr'autres de M. Devios, naturaliste plein de zèle et d'obligeance qui lui remit une certaine quantité d'œufs fécondés du *Lasiocampa pini*, espèce dont la chenille avait été fort abondante cette même année, sur les Pins maritimes du département de la Gironde. Arrivé à Paris, M. Pierret me donna ces œufs à élever et me conseilla de les nourrir avec le Pin sylvestre, arbre forestier qui s'est acclimaté avec succès dans plusieurs parcs de nos environs, et principalement dans les parties sablonneuses du bois de Boulogne. Quant au Bombyx du pin, je ferai observer qu'il se trouve non seulement dans nos départements méridionaux où croît le Pin maritime, mais encore qu'on le rencontre assez fréquemment sur d'autres espèces de Pins dans beaucoup de parties de l'Allemagne, notamment en Bavière et sur les bords du Rhin.

Quoi qu'il en soit, comme c'est pour la première fois que le *Lasiocampa pini* vient d'être élevé dans nos environs, où il n'existe pas à l'air libre, j'ai pensé que la Société accueillerait volontiers l'historique des diverses métamorphoses que cette espèce a subies à l'état de domesticité, sous notre climat parisien.

C'est le 25 août 1848, que M. Pierret m'avait donné les œufs dont il s'agit. Les chenilles sortirent des œufs le 1^{er} et le 2 septembre ; à peine écloses elles se mirent à manger, et le 8 du même mois une grande partie d'entr'elles s'apprêtèrent à changer de peau. Cette opération dura jusqu'au 15 septembre. Le 28, nouveau travail qui ne fut terminé qu'au 18 octobre. Ce n'est que vers la fin de ce mois que les jeunes chenilles cessèrent de prendre de la nourriture. A cette époque, elles se ramassèrent en différents petits paquets, se collant pour ainsi dire les unes sur les autres contre les branches du Pin, immobiles et comme engourdies. Elles demeurèrent ainsi jusqu'au 15 janvier, époque où elles se dispersèrent pour manger quelque peu. Du 15 au 25 février, elles cessèrent de prendre de la nourriture, afin d'opérer leur troisième mue qui dura 10 ou 12 jours. Ce n'est guère qu'à partir de la première quinzaine de mars qu'elles se remirent à manger avec avidité. Du 1^{er} au 15 avril mes chenilles subirent une quatrième mue, toujours suivie d'une recrudescence dans leur appétit. Enfin le 8 mai 1849, elles firent peau neuve, pour la cinquième et dernière fois; ce travail fut entièrement accompli dans les premiers jours de juin. Alors les chenilles arrivées à l'âge adulte, se prirent à grossir d'autant plus vite, que leur voracité s'était toujours augmentée au fur et à mesure de leur croissance. Toutes celles qui avaient changé de peau le 8 mai se chrysalidèrent le 15 juin. L'éclosion de l'insecte parfait commença le 13 juillet pour ne finir qu'avec les derniers jours du même mois, j'eus soin de mettre ensemble deux mâles et deux femelles de *Lasio-campa pini* et j'obtins de ces deux accouplements plus de 200 œufs dont je vis sortir les petites chenilles 20 jours après que les femelles les eurent pondus.

OBSERVATIONS

SUR

QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES DE CRUSTACÉS

QUI HABITENT LES POSSESSIONS FRANÇAISES

DU NORD DE L'AFRIQUE.

PAR M. H. LUCAS.

(Séance du 9 Mai 1849).

§ 1. G. ANCEUS.

Le genre *Anceus* créé par Risso (1) aux dépens des *Cancer* de Montagu a été généralement adopté par tous les carcinologistes et même par M. Milne Edwards, qui le range dans sa section des Isopodes Nageurs et dans la famille des Praniziens. Leach dans l'Encyclopédie méthodique, atlas, pl. 336, fig. 25 et explicat. p. 9, a désigné sous le nom de *Gnathia* une nouvelle coupe générique excessivement voisine de celle d'*Anceus*, et c'est le *Cancer maxillaris* de Montagu qui a servi au carcinologiste anglais à établir ce nouveau genre. Dans la figure donnée par Montagu de ce crustacé, in *Transact. of the Linn. Societ.* vol. 7 p. 65, pl. 6, fig. 2 et qui a été copiée par Leach d'après Montagu dans l'Encyclopédie méthodique, pl. 336 fig. 25, le *Gnathia (Cancer) maxillaris*, qui est la seule espèce citée par Leach pour l'établissement de ce genre,

(1) *Ilist. nat. des Crustacés de Nice*, p. 51, pl. 2, fig. 10 (1816,)

diffère des *Anceus* en ce que le dernier segment de la queue est arrondi, cilié et sans lamelles nataatoires: il est probable que l'individu qui a servi de type à ce genre était incomplet et par conséquent c'est à tort que Leach a supposé ce crustacé être privé d'une nageoire caudale. A part cette différence, qui est tout-à-fait anormale, le genre *Gnathia* ressemble entièrement aux *Anceus*, et c'est avec juste raison que Lamarck (1), A.G. Desmarest (2), M. Westwood (3) et M. Milne Edwards (4) le considèrent comme un véritable *Anceus*. Le nom de *Gnathia*, imposé par Leach au *Cancer maxillaris* de Montagu en 1816 aurait pu cependant lui être conservé, mais les caractères indiqués par ce zoologiste pour différencier ce genre sont tellement fugitifs et surtout ces caractères ayant été établis sur un individu mutilé, je crois que les carcinologistes ont eu raison d'adopter le nom d'*Anceus*, qui, quoique établi également en 1816, est cependant postérieur à celui du Dr Leach. Je ferai aussi remarquer que dans l'ordre des Coléoptères, il y a déjà un genre qui porte le nom de *Gnathia*; il a été établi par M. Kirby dans le tom. 12 des Trans. of the Linnean Society of London, p. 425; ce genre ne date que de 1817, mais comme il est généralement adopté par tous les entomologistes, la dénomination du docteur Leach doit être mise en synonymie, afin d'arrêter toute confusion.

Le nombre des espèces représentant le genre des *Anceus* est très limité; M. Milne Edwards en signale trois dans son ouvrage sur les crustacés dans les suites à Buffon publiées par le libraire Roret, et lorsqu'en 1844, je rédi-

(1) Hist. nat. des Anim. sans vertèb., tom. 5, p. 167 (1818.)

(2) Consid. génér. sur les Crust., p. 282, pl. 46, fig. 6 (1825).

(3) Ann. des Sc. nat., 1^{re} série, tom. 27, p. 321 (1832).

(4) Hist. nat. des Crust., tom. 3, p. 197 (1840).

geais la partie qui traite de ces animaux pour mon travail sur l'histoire naturelle des animaux articulés de l'Algérie, je crus devoir rapporter à une espèce connue (*Anceus rapax*, Edw.) l'*Anceus* que j'avais pris sur les côtes d'Afrique. Mais ce crustacé que je ne possédais qu'en très mauvais état ayant été rencontré de nouveau par mon collègue M. Deshayes sur les côtes de l'est, j'ai été conduit, en étudiant ce second individu assez bien conservé, à reconnaître que ce crustacé n'était pas l'*Anceus rapax* de M. Milne Edwards, mais formait une espèce nouvelle.

Anceus vorax, Lucas.

Pl. 15, fig. 1.

Anceus rapax, Ejusd. Hist. nat. des Anim. articul. de l'Algérie, tom. I, p. 85, N° 150.

Long. 7 millim. 172. Larg. 2 millim. 172.

A. mandibulis flavotestaceis, magnis, validis, anticè fortiter acuminatis, infra dilatis intusque denticulatis; antennis primi paris brevibus, secundis elongatis, testaceo rufescentibus subtilissimeque ciliatis; capite fere tam longo quàm lato, testaceo subviolaceo, in medio longitudinaliter profunde depresso anticèque dente trianguliformi armato; segmentis thoracis brevissimis, latis, tertio in medio sat fortiter depresso quintoque elongato, Augusto, postice fortiter emarginato; abdomine fusco, Augusto, septimo articulo posticè acuminato; pedibus exilibus, flavo subtestaceis subtilissimèque ciliatis.

Elle est très voisine de l'espèce océanienne (*Anceus rapax*, Edw.) mais bien distincte par les mandibules, qui sont presque aussi longues que la tête, et qui à l'état de repos, se croisent à leur extrémité; ce caractère semblerait rapprocher cette espèce africaine de celle appelée

Anceus forficularis Risso, avec laquelle elle ne pourra être confondue, si toutefois la figure qu'en donne le naturaliste piémontais est exacte, à cause de sa tête, qui est presque aussi longue que large, tandis que dans l'espèce de la mer de Nice, ce même organe est beaucoup plus large que long; enfin il est aussi à remarquer que, chez l'*Anceus vorax*, le dernier segment abdominal est étroit, allongé, presque terminé en pointe postérieurement, et ne dépasse pas les lames terminales des fausses pattes. Les mandibules d'un jaune testacé, sont très fortes, allongées; terminées en pointe recourbée et relevée à leur extrémité, où, à l'état de repos, elles se croisent l'une sur l'autre; intérieurement, elles sont très larges, forment une saillie lamelleuse très prononcée, trianguliforme, à côté externe convexe, à côté interne concave, et assez fortement denticulée dans toute la longueur du bord interne; ces organes sont lisses, et, à partir de leur naissance, en dessus, ils présentent un bord saillant assez prononcé, tranchant, mais qui n'atteint à peu près que la moitié de leur longueur; l'autre moitié, au contraire est arrondie, mousse, les antennes de la première paire sont beaucoup plus courtes que celle de la seconde paire; elles sont d'un testacé roussâtre et très finement ciliées. La tête, presque aussi longue que large, est d'un testacé légèrement violacé; dans son milieu, elle présente une dépression longitudinale fortement prononcée, qui s'élargit progressivement jusqu'à sa partie antérieure, où elle est pourvue d'une saillie ou dent trianguliforme; postérieurement, on aperçoit un petit sillon transversal, suivi d'une petite saillie également transversale et assez fortement prononcée; quelques poils roussâtres, clairement semés, se font remarquer sur la partie postérieure de cet organe. Les yeux, tout-à-fait situés à la partie antérieure de la

tête, près de la saillie sur laquelle sont insérées les antennes, sont bruns, assez fortement réticulés, et forment une masse ovulaire disposée dans le sens longitudinal des mâchoires, plus longues que larges, operculiformes, lisses, d'un jaune très légèrement teint de violacé; les trois premiers segments thoraciques sont très courts, avec le troisième présentant, dans son milieu, une dépression longitudinale assez profondément enfoncée; le quatrième segment est un peu plus large que les précédents; quant au cinquième, il est très allongé, un peu plus étroit que les autres, fortement échancré postérieurement, échancrure dans laquelle vient s'insérer l'abdomen, qui est très étroit; cet organe d'un brun foncé est composé de sept segments, dont le dernier allongé étroit, presque terminé en pointe à sa partie postérieure, est plus court que les lames terminales des fausses pattes; celles-ci sont ciliées sur le bord, ainsi que les parties latérales des segments abdominaux. Les pattes sont grêles, peu allongées, d'un jaune très légèrement testacé et très finement ciliées.

Cette espèce remarquable que je n'ai pas rencontrée a été découverte par mon collègue M. Deshayes; elle se tenait dans des trous pratiqués par des Tarets dans des bûches de bois qui avaient longtemps séjourné dans la mer (Rade de Bône.)

§ 2^o G. PRANIZA.

Sous le nom de *Praniza*, le docteur Leach désigne un genre de crustacés qui a été adopté et caractérisé par Latreille dans l'Encyclopédie méthodique, tom. X, p. 198 (1825). C'est aux dépens des *Oniscus* de Slabber que cette coupe générique, adoptée par tous les carcinologistes et indiquée seulement par Leach dans quelque

travail inédit a été créée. Les espèces qui composent ce genre singulier, sont peu nombreuses. M. Westwood, dans le tom. 27 de la première série des Annales des Sciences naturelles, en fait connaître cinq espèces qui ont été réduites au nombre de trois par M. Milne Edwards dans le tome 3 de son Histoire naturelle des Crustacés, p. 194 et 195.

Les carcinologistes qui ont décrit ou signalé les espèces représentant cette coupe générique, donnent pour patrie à ces crustacés l'Océan ainsi que les côtes du Sethland et du Groënland. On n'en connaît que deux espèces qui habitent la Méditerranée et qui ont été décrites par Risso dans le tome V de son Histoire naturelle de l'Europe méridionale, p. 82, N^o 109 et 110. Les caractères indiqués par le naturaliste piémontais pour différencier ces espèces, sont tellement vagues qu'il a été impossible à M. Milne Edwards, op. cit. tom. 3, p. 195, de pouvoir les distinguer avec quelque certitude des espèces adoptées par ce savant dans son travail. Lorsque dans mon Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie, j'ai signalé deux espèces nouvelles de ce genre, j'ai essayé de les rapprocher des *Praniza plumosa* et *ventricosa* de Risso, mais il m'a été impossible d'établir une comparaison certaine, à cause des caractères qui ont été trop vaguement exprimés par le naturaliste piémontais.

Les mœurs des espèces qui composent cette coupe générique sont encore peu connues; M. Milne Edwards dit que ces crustacés se trouvent quelquefois sur les branchies des poissons, mais ne sont pas toujours parasites. Quant aux habitudes des *Praniza*, ajoute M. Westwood opusc. cit. tom. 27, il résulte des observations de Montagu et d'Otto, ainsi que de la circonstance qui m'a fait les trouver parmi un grand nombre de crustacés

parasites, que la *Praniza branchialis* d'Otto est également parasite sur diverses espèces de poissons. Suivant MM. Audouin et Milne Edwards, qui ont rencontré des *Praniza* sur les côtes de la Manche, ces crustacés étaient libres et ils les voyaient marcher sur les fucus à l'aide de leurs pattes; ils se servaient de leurs appendices abdominaux pour nager. Les pièces de la bouche étaient sans cesse en mouvement, à peu près comme cela se remarque dans les crustacés décapodes.

Je n'ai point observé les espèces qui ont été prises sur les côtes des possessions françaises du nord de l'Afrique, mais j'ai appris par mon collègue M. Deshayes qui les a découvertes, que ces singuliers crustacés se tenaient dans des trous peu profonds de vieilles poutres qui préalablement avaient été perforées par des Tarêts, c'est dans le port de Bône, dans des pièces de bois depuis longtemps immergées et qui servent à l'amarrage des barques, que ces *Pranizes* ont été rencontrées.

Praniza mauritanica, Luc. Hist. nat. des Anim. articul. de l'Algérie, t. 1, fig. 87, N° 150 bis.

(Pl. 15, fig. 2.)

Long. 5 mill. 1/2. Larg. 2 mill.

P. augusta, fusco-viridis, antennis, pedibus abdomine-
que testaceis, subtiliter viridi maculatis; capite ferè tam
longo quàm lato, anticè rotundato, antennis exilibus, elon-
gatis, secundarum ultimo articulo extus utrinque uniciliato;
tribus primis segmentis thoracis brevissimis, augustis, atta-
men tertio longiore, subsequentibus elongatissimis, latis,
membranaceis, maximè fusco viridibus; abdomine augusto,
ciliato; pedibus elongatis, exilibus.

Elle ressemble un peu à la *Praniza maculata*, Westwood,

mais elle est plus étroite et surtout beaucoup plus allongée. Elle est d'un vert bouteille foncé, à l'exception des antennes, des organes de la locomotion et de l'abdomen, qui sont testacés et très finement maculés de vert foncé. La tête, presque aussi longue que large, non globuleuse, est assez convexe, arrondie antérieurement avec le rétrécissement qu'elle présente à sa base et qui la sépare du thorax, étroit et assez fortement prononcé; il est aussi à remarquer qu'à sa partie antérieure, elle est pourvue d'un petit appendice trianguliforme, rétréci à sa base, et qui semble articulé avec la portion antérieure de la tête; ce petit appendice, antérieurement, est dépassé par les mandibules, qui sont grêles et assez allongées. Les yeux sont très saillants, d'un brun foncé. Les antennes sont grêles, allongées, testacées avec celles de la seconde paire portant à la base de leur dernier article une petite soie allongée. On ne distingue du thorax que trois segments, dont les deux premiers sont étroits, plus larges cependant que la tête; le troisième est plus large et surtout beaucoup plus allongé, et recouvre un peu en arrière le segment suivant, ou le quatrième, qui est confondu avec le cinquième; ces segments sont très allongés, membraneux, d'un vert beaucoup plus foncé que le reste du corps, dont ils forment au reste la plus grande partie. L'abdomen est étroit, deux fois plus court que le thorax, avec le dernier segment, ou le sixième, terminé en pointe, et les fausses pattes auxquelles cet article donne naissance proportionnellement plus large que lui, spatuliformes et armées de longs cils; je ferai aussi observer que les fausses pattes que présentent les cinq premiers segments abdominaux sont très étroites et assez fortement ciliées. Les pattes sont allongées, grêles, glabres, si ce n'est cependant quelques cils que présente l'extrémité des quatrième et cinquième

articles ; en dessous, tout le corps est d'un vert foncé.

Cette espèce, qui habite le port de Bône, a été rencontrée par M. Deshayes, qui a pris cette *Praniza* dans des pieux immergés et qui probablement avaient été perforés par des tarets.

Praniza obesa, Luc. Hist. nat. des Anim. articul. de l'Algérie, tom. 1, p. 88, n° 150, ter.

Pl. 15, fig. 3.

Long. 5 millim. Larg. 3 millim. 1/2.

P. flavo-testacea, capite multo latiore quàm longiore in medio longitudinaliter subconvexo anticèque subacuminato; antennis sat elongatis, secundis multò longioribus quàm primis; duobus segmentis thoracis brevissimis, latis, subsequentibus confusis, latissimis, membranaceis, translucentibus marginibusque sinuatis; abdomine brevi, secundo, tertio, quartoque latis, subsequentibus angustiusculis, ultimo elongato, angusto, posticè sat fortiter acuminato; pedibus elongatis, exilibus, ciliatis, attamen primo secundoque paribus brevibus.

Elle est fort remarquable par sa forme courte et ramassée et ne ressemble à aucune des espèces connues, si ce n'est cependant à la *Praniza ventricosa* de Risso; elle est d'un jaune testacé, la tête, beaucoup plus large que longue, légèrement convexe longitudinalement dans son milieu, est sensiblement terminée en pointe à sa partie antérieure, avec le rétrécissement qu'elle présente à sa base, et qui la sépare du thorax, très peu apparent, la petite pièce qu'elle présente antérieurement est aussi beaucoup plus large que longue, avec sa partie antérieure assez profondément échancrée. Les antennes de la seconde paire sont beaucoup plus allongées que celles de la pre-

mière paire, et ces organes sont très finement ciliés. On ne distingue que les premier et second segments du thorax, qui sont très courts et plus larges que la tête; quant aux segments suivants, ils sont tous confondus, et forment une masse à peu près de forme ovoïde et à côtés latéraux assez fortement sinués; cette masse, qui est le représentant des troisième, quatrième et cinquième segments, est membraneuse, et, à travers le derme, qui est tout-à-fait transparent, on aperçoit les œufs agglomérés entre eux, d'un jaune roussâtre et de forme arrondie. L'abdomen est très court avec les trois segments médians plus larges que les premiers et les postérieurs; le dernier segment abdominal, plus étroit, mais plus gros que les précédents, est terminé en pointe à sa partie postérieure; il est séparé par la lame des dernières fausses pattes, ainsi que les parties latérales des segments abdominaux. Les pattes sont grêles, allongées, surtout celles des troisième, quatrième et cinquième paires; quant à celles des première et seconde paires, elles sont beaucoup plus courtes.

Cette espèce a été rencontrée dans les mêmes conditions que la précédente.

Explication de la planche 15.

Fig. 1. *Anceus vorax*, grossi; 1a la grandeur naturelle; 1b la tête grossie vue en dessous; 1c les antennes grossies; 1d une patte de la première paire grossie vue de profil.

Fig. 2. *Praniza mauritanica*, grossie; 2a la grandeur naturelle; 2b la tête grossie vue en dessous; 2c les derniers segments abdominaux et la nageoire caudale grossie vus en dessus.

Fig. 3. *Praniza obesa*, grossie; 3a la grandeur naturelle.



ERRATA.

(Tome VII^e des Annales de la Société entomologique, 2^e trimestre. Ichneumonologie provençale, p. 211 et suiv.)

P. 212, lig. 19 : Regione scutellum; *lisez* : Regione circà scutellum.

P. 213, lig. 9 : Et articulis, et biantennœ; *lisez* : Articulis 1 et 2 antennarum.

P. 214, lig. 4 : De la cellule est; *lisez* : De la cellule intérieure est.

P. 215, lig. 1 : Antennes en dessus; *lisez* : Antennes rousses en dessus.

P. 222, lig. 16 : Au dessus; *lisez* : Au dessous.

P. 227, lig. 28 : Articulo uno; *lisez* : Articulo 1^o.

P. 230, lig. 20 : Articulo uno; *lisez* : Articulo 1^o.

P. 232, lig. 5 : Extérieur des intermédiaires; *lisez* : Extérieur des cuisses intermédiaires.

P. 239, lig. 10 : 3, Trogus; *effacez* le n^o 3 (ce n'est qu'un synonyme et non une espèce.)

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
RECORDS OF THE LABORATORY OF
ORGANIC CHEMISTRY
1857-1900

1857-1860
1861-1865
1866-1870
1871-1875
1876-1880
1881-1885
1886-1890
1891-1895
1896-1900

1857-1860
1861-1865
1866-1870
1871-1875
1876-1880
1881-1885
1886-1890
1891-1895
1896-1900

1857-1860
1861-1865
1866-1870
1871-1875
1876-1880
1881-1885
1886-1890
1891-1895
1896-1900

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
ENTOMOLOGIQUE
DE FRANCE.

RECUEILLI PAR M. E. DESMAREST, SECRÉTAIRE.

DEUXIÈME SÉRIE.

TOME SEPTIÈME.

ANNÉE 1849.

MEMBRES DU BUREAU.

<i>Président.</i>	MM. GUENÉE.
<i>Vice-Président.</i>	CHEVOLAT.
<i>Secrétaire.</i>	E. DESMAREST.
<i>Secrétaire-adjoint.</i>	AL. PIERRET.
<i>Trésorier.</i>	L. BUQUET.
<i>Trésorier-adjoint.</i>	L. FAIRMAIRE.
<i>Archiviste.</i>	DOÛÉ.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

.....

ANNÉE 1849.

PREMIER TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 10 Janvier 1849.)

à résidence de M. CHEVROLAT, vice-président.

M. E. Desmarest, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée par la Société.

M. Amyot remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en lui confiant la présidence pendant l'année qui vient de s'écouler, et en l'absence du président de 1849, M. Guinée, il cède le fauteuil à M. Chevrolat, vice-président.

Ouvrages offerts. Annales de la Société entomologique de France. 2^e série, Tome VI. 3^e N^o de 1848.—br. in-8°, avec pl. (Deux exemplaires.)

—Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXVII (2^e semestre de 1848)

N^{os} 24, 25 et 26. — br. in-8°. Offert par l'Institut de France.

Correspondance. M. L. Buquet, trésorier, communique une lettre de M. Meckenheim, qui adresse à la Société sa démission de membre. — Cette démission est acceptée.

Communications. M. Léon Fairmaire présente quelques observations à la Société :

1° A l'appui d'une opinion émise par lui et M. Alex. Laboulbène relative à la voracité de certains Coléoptères du groupe des *Elater*; il ajoute qu'une autre espèce de Sternoxes, le *Buprestis Solieri*, est carnassier à l'état parfait;

2° Il dit que le *Buprestis taeniata* et le *Dryops femorata* ont été pris aux environs de Bordeaux par M. Dert;

3° Il montre des *Calosoma sycophanta*, dont les élytres sont bien formées, mais ne recouvrent pas entièrement l'abdomen, et n'arrivent guère qu'à la moitié de cet organe. Ces insectes proviennent de Bordeaux.

— M. le docteur Robineau-Desvoidy rappelle à la Société un mémoire où M. Léon Dufour donne la description de la larve et des mœurs d'une Muscide, larve qui vit du sang de petites Hirondelles.

D'après la durée de cet insecte, qu'on rencontre depuis la fin de mai jusqu'à la fin d'octobre, je pense, dit M. Robineau-Desvoidy, que d'autres petits oiseaux doivent encore être les victimes de cette larve. Il serait donc utile pour la science de faire de nouvelles recherches à ce sujet.

Relativement à l'insecte parfait, M. L. Dufour, n'ayant pu le faire entrer dans aucune des coupes proposées jusqu'à ce jour, l'avait placé dans le genre *Lucilia*, et lui avait imposé le nom de *Lucilia dispar*, parce que le mâle est bleu de pruneau, tandis que la femelle est verdoyante et même verte.

Je ferai observer, ajoute M. Robineau-Desvoidy, que ce mâle et

que cette femelle out déjà été décrits par divers diptérographes, mais qui n'avaient pas reconnu les différences sexuelles, et avaient fait deux espèces distinctes, erreur qu'il était presque impossible d'éviter dans les premiers tâtonnements de la science. Meigen avait décrit la femelle sous le nom de *Musca regina*. J'avais fait de cette mouche le type de mon genre *Phormia*; il y avait ainsi le *Phormia regina*, mais j'avais en outre donné le nom de *Phormia cœrulea* à un autre insecte au corps bleu ou bleuissant. M. Léon Dufour a découvert que ces deux insectes ne sont que les deux sexes de la même espèce : il importe, pour l'unité de la science, de les ramener au type primitif. Cette Myodaire devra donc quitter les noms de *Phormia cœrulea* et de *Lucilia dispar* pour reprendre celui de *Ph. regina*, imposé par Meigen.

— Le même membre fait remarquer ensuite que Lepelletier de Saint-Fargeau lui avait rapporté que le *Thyreophora cynophila* pouvait être phosphorescent en certaines circonstances. M. Robineau-Desvoidy dit avoir fait des expériences qui tendraient à faire nier cette phosphorescence, qu'il ne faudrait désormais admettre que d'après des faits décisifs; puis il communique la note suivante sur le même sujet :

Quant à cet insecte, dit-il, je rappellerai que Fabricius et les entomologistes ultérieurs ont écrit qu'il se trouve sur les cadavres de chiens. Je m'élève contre cette assertion, que toutefois je ne nie pas d'une manière décisive. Je n'ai jamais rencontré cette espèce que sur les cadavres du cheval, de l'âne et du mulet; encore ces cadavres doivent-ils préalablement avoir été dépouillés de la totalité de leurs chairs : l'animal aime surtout à venir sucer le liquide grassex qui transsude des têtes articulaires des os longs, et il y dépose ses œufs.

Cet insecte se rencontre surtout aux mois de janvier et de février. Par un temps de neige et au moindre rayon de soleil, il apparaît sur sa proie : il n'est pas difficile à saisir.

Je me demande de nouveau, continue M. Robineau-Desvoidy, d'où provient cet insecte qui tout à coup apparaît sur un cadavre que le hasard fait jeter dans un champ. Par quels moyens la nature conserve-t-elle la perpétuité de sa race? Où vit-il lorsqu'il n'a pas de cadavre à sa disposition? On conçoit aisément la continuité des générations

du *Thyreophora furcata* par l'apport journalier de charognes de chiens dans les environs des grandes villes. Mais cette condition cesse dans les campagnes, qui ne reçoivent qu'accidentellement des cadavres. Ce genre Thyréophore ne mérite-t-il pas la plus sérieuse attention? Le *Th. cynophila* vit sur les cadavres des Solipèdes, le *Th. furcata* sur ceux des chiens. J'ai découvert le *Th. humana* dans les collections de l'École-de-Médecine de Paris. Voilà trois espèces essentiellement distinctes sous le rapport des couleurs, des proportions et du genre de vie; toutes trois exigent des conditions spéciales d'existence, et donnent lieu à de hautes réflexions. N'eût-on à résoudre que cette seule question : d'où vient le *Th. humana*, qu'on ne peut retrouver que sur des cadavres humains exposés aux influences atmosphériques, on aurait un problème qui ne sera point résolu de longtemps, et qui, selon toutes les probabilités, exige d'autres principes que ceux reconnus dans la science actuelle.

Je termine ma communication en faisant observer qu'il doit exister d'autres espèces de Thyréophores sous notre climat : il importerait donc de bien saisir les occasions qui pourraient mettre la science sur les traces de ces créations.

Lectures. M. A. Laboulbène lit un mémoire de M. Léon Dufour intitulé : Description et Iconographie de quelques Diptères de l'Espagne. Les espèces décrites dans ce travail sont figurées avec soin par un entomologiste de Madrid, M. Mieg, et elles ont reçu les noms de *Astomella curvi-ventris*, *Nemestrina Perezii*, *Xestomyza chrysanthemi*, *Anthrax Miegii*, *bombyciiformis* et *fasciata*, *Mydas lusitanicus* et *fulviventris*, *Ortalis maculipennis*, *Dioctria chalcoptera* et *melas*, *Miltogramma aurifrons* et *Sarcophaga tertii-punctatus*.

—M. Sallé, entomologiste voyageur, qui ne fait pas partie de la Société, donne lecture d'un mémoire contenant la description et les figures de plusieurs espèces nouvelles de Coléoptères de l'Amérique méridionale. Ces espèces portent les noms de *Casonia Ludoviciana*, *Galerita Lecontei* (larve et nymphe), *Ancystrosoma farinosum*,

Zopherus Jourdainii, *Myzomorphus scutellatus*, *Pteroplatus variabilis*, *Alurnus Lansbergii*, *Arescus caudatus* et *quadrimaculatus*,

(Séance du 24 Janvier 1849.)

Présidence de M. CHEVROLAT, vice-président.

Ouvrages offerts. Société nationale et centrale d'Agriculture; Bulletin des séances : comptes-rendus rédigés par M. Payen. 2^e série. Tome IV. (Août à Novembre 1848.) — br. in-8°. Offert par la Société d'Agriculture.

— Du Système nerveux chez les Invertébrés (Mollusques et Articulés), dans ses rapports avec la classification de ces animaux; par M. E. Blanchard. — br. in-8°. Offert par l'auteur.

Communications. M. Bellier de la Chavignerie montre à la Société une jolie variété femelle du *Satyris janira*. Cette curieuse aberration, que notre collègue n'avait pas encore vue, dit-il, présente tous les caractères d'un albinisme complet. Les ailes, d'une grande fraîcheur, sont entièrement blanches sur leurs deux surfaces; la tête, les pattes, les antennes, toutes les parties du Lépidoptère, participent de la même teinte.

Ce Satyre a été pris l'été dernier dans la forêt de Bondy, non loin de la ferme de Rougemont. Il volait dans un champ de luzerne, en compagnie d'un grand nombre d'individus de la même espèce, parmi lesquels sa couleur étrange le faisait aisément remarquer à la première vue.

M. Bellier de la Chavignerie ajoute que la forêt de Bondy a déjà fourni aux amateurs de Lépidoptères de la capitale d'intéressantes variétés, ce qu'il faut sans doute attribuer à la nature froide et humide de ces bois, que

traverse le canal de l'Ourcq, et dont les hautes futaies recèlent de nombreuses parties marécageuses.

— M. L. Brisout de Barneville présente le Catalogue des Orthoptères recueillis aux environs d'Agen (Lot-et-Garonne) par notre collègue M. Al. Laboulbène.

Forficula auricularia, Lin. — *Forficula minor*, Lin. — *Blatta orientalis*, Lin. — *Empusa pauperata*, Illiger. — *Mantis religiosa*, Lin. — *Bacillus gallicus*, Burm. (1). (*Phasma gallicum*, Toussaint de Charpentier. *Bacillus granulatus*, Brullé.) — *Acridium italicum*, Oliv. (*Calliptamus italicus* et *C. marginellus*, Aud.-Serv.) — *Acridium lineola*, Oliv. — *Acridium germanicum*, Latreille. (*Oedipoda germanica*, Aud.-Serv.) — *Acridium cœrulescens*, Oliv. (*Oedipoda cœrulescens*, Aud.-Serv.) — *Acridium thalassinum*, Oliv. (*Oedipoda thalassina*, A.-Serv.) — *Acridium migratorium*, De Géer. (*Oedipoda migratoria*, A.-Serv. Sos, Landes agenaises. — *Acridium ventrale* (*Gryllus ventralis*, G. rufipes, Zettlers.) — *Acridium biguttulum*, De Géer. (*Oedipoda biguttula*, A.-Serv.) — *Tetrix meridionalis*, Rambur. — *Phaneroptera falcata*, A.-Serv. — *Locusta mandibularis*, Touss. Charp. (*Conocephalus mandibularis*, Aud.-Serv.) — *Locusta viridissima*, Fabr. — *Decticus verrucivorus*, Aud.-Serv. — *Decticus griseus*, Aud.-Serv. — *Ephippiger rugosicollis*, Rambur. — *Gryllus campestris*, Linn. — *Gryllus domesticus*, Lin. — *Gryllus Burdigalensis*, Latr. — *Gryllotalpa vulgaris*, Latr.

— M. Robineau-Desvoidy annonce que la *Fulgora europea* se trouve aux environs de Paris sur la fin de juillet et durant le mois d'août. La larve doit vivre sur l'*Asclepias vincetoxicum*, seule plante sur laquelle notre collègue l'ait jamais trouvée.

MM. L. Fairmaire et Al. Laboulbène disent qu'ils ont pris cette espèce, l'un à Orléans et l'autre à Agen, dans des lieux où il n'y avait point d'*Asclepias vincetoxicum*.

— M. Robineau-Desvoidy rapporte que l'*Idia fasciata*,

(1) Cette espèce se trouve aux environs d'Orléans (Fairmaire, coll. de M. Serville).

Meigen, qu'il avait annoncée comme vivant sous le climat de Paris, d'après une note de Latreille, est réellement une espèce parisienne, qu'on peut se procurer à diverses époques de l'année. C'est la seule espèce de *Muscide rostrée* qui se trouve dans ce cas.

— M. H. Lucas demande la parole et fait la communication suivante :

Le Crustacé que je fais passer sous les yeux de la Société est fort remarquable, il appartient à l'ordre des Phyllopoïdes et à la famille des Apusiens ; les carcinologistes le désignent sous le nom d'*Apus cancriformis*, et c'est cette même espèce que Geoffroy, dans son *Histoire naturelle des Insectes des environs de Paris*, décrit et figure tome 2, page 660, planche 21, figure 4, sous le nom de *Binoculus cauda biseta*. Ces singuliers Crustacés, dont les femelles seulement sont connues, habitent les eaux douces et stagnantes, et se trouvent quelquefois dans des fossés dont l'eau est tout à fait croupie. Quand cette eau s'évapore, ils ne tardent pas à périr ; mais dès que la pluie a renouvelé ce liquide, on les voit souvent reparaitre, et on a quelquefois observé ce phénomène dans des mares desséchées depuis plusieurs années ; cela paraît dépendre de la faculté que possèdent les œufs de se conserver longtemps lorsqu'ils sont privés d'humidité, et de se développer dès qu'ils trouvent l'eau et la chaleur qui leur sont nécessaires. Ces Crustacés changent de peau environ vingt fois dans l'espace de deux ou trois mois. On n'a trouvé jusqu'ici que des femelles, et on a constaté que celles-ci, de même que les Pucerons et les Daphnies peuvent se multiplier sans le secours du mâle ; mais rien ne prouve encore qu'il n'existe pas de ces derniers. Les œufs, de couleur rouge, tombent de capsules ovifères au fond de l'eau que ces Crustacés habitent, et les petits qui en naissent diffèrent beaucoup de ce qu'ils deviendront, car leur corps est ovoïde, les antennes saillantes, et les pattes antérieures constituent des rames très simples. Ils paraissent se nourrir de têtards et de plusieurs animalcules. Ils nagent sur le dos avec beaucoup de facilité ; leur apparition est souvent aussi instantanée que leur mort ; une forte pluie, l'inondation d'une rivière qui, après s'être retirée, forme des mares peu profondes, la saison du printemps, sont des conditions qui suffisent pour les faire naître en quantités souvent innombrables. Lorsque

la Seine déborde, par exemple, et qu'elle se retire ensuite, elle laisse dans les champs qu'elle a envahis des mares ou flaques d'eau plus ou moins profondes ; en explorant en mars ces amas d'eau, j'ai souvent rencontré des quantités prodigieuses de ce singulier Crustacé, qui n'est que passager. Dans la forêt de Bondy, il y a une ou deux mares qui nourrissent ce Crustacé, et vers les premiers jours du printemps, on trouve très communément cette espèce, qui a été découverte dans cette localité par notre collègue M. Rouzet. Tous les carcinologistes qui se sont occupés des espèces qui composent le genre des *Apus*, citent celle qui est désignée sous le nom de *cancriformis*, comme ne se trouvant qu'en Europe, et je ferai remarquer que les deux individus que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société ont été rencontrés en Algérie par M. le général Levaillant. C'est dans le Désert (1), dans de petites flaques d'eau, que cet officier général a trouvé ce singulier Crustacé, qui, dans cette localité, était assez commun. Ce fait m'ayant semblé assez curieux comme géographie carcinologique, j'ai cru devoir en faire le sujet d'une communi-

(1) La rencontre de ce Crustacé dans un lieu manquant ordinairement d'eau est remarquable, mais voici comment peut s'expliquer cette particularité. Bien souvent, dans mes excursions en Algérie, je parcourais de vastes étendues de sables où il n'y avait pas la moindre trace d'eau ; quelques jours après, en explorant de nouveau ces mêmes parties arénacées, je trouvais des filets d'eau très minces et assez étendus dans diverses parties de leur cours. J'attribuai ce fait à une pluie tombée sans doute près de là les jours précédents ; mais les indigènes que j'ai interrogés à ce sujet m'ont toujours répondu que fréquemment, après quelques jours de fraîcheur, l'eau reparait ainsi pour disparaître bientôt au retour de la chaleur. Cette particularité, dit M. de Chamberet, à qui j'emprunte le passage qui suit, peut s'expliquer en admettant que, sous le sable, se trouve une couche pierreuse qui peut être regardée comme le véritable fond du lit de la rivière. C'est à travers la masse de sable superposé que s'écoulent les eaux plus ou moins considérables, suivant la saison. Dans les parties où la couche de sable est épaisse, rien ne révèle la présence de l'eau ; dans les parties où elle est plus mince, le courant se manifeste d'une manière constante ; enfin, dans les parties intermédiaires, le courant d'eau peut être considéré comme tangent à la surface du sable. Si le soleil est ardent, l'évaporation est immédiate ; si, au contraire, il y a de la fraîcheur dans l'atmosphère, l'eau se manifeste par couches très minces. Du reste, quelles que soient les circonstances atmosphériques, partout où le sable n'est pas d'une sécheresse très grande à la surface, on trouve de l'eau à de faibles profondeurs.

cation, afin qu'il soit consigné dans le Bulletin de nos Annales. Je ferai aussi observer que pendant mon séjour en Algérie, je n'ai pas trouvé cette curieuse espèce.

— M. le secrétaire fait connaître une note de M. le docteur Em. Rousseau, contenant la description d'une anomalie observée dans les organes génitaux femelles d'une Ecrevisse. Nous avons inséré cette communication dans les Annales de la Société pour 1848, page 481.

— M. Reiche communique une lettre de M. Schaum, qui annonce que l'entomologie vient de perdre deux de ses plus zélés adeptes, MM. Erichson et Jacob Sturm. — La Société charge M. Chevrolat de lui donner pour les Annales une notice sur les travaux entomologiques et sur la vie d'Erichson.

— M. L. Buquet, trésorier, lit un travail sur les comptes de la Société pour l'année 1848. — Le président, aux termes du règlement, soumet ces comptes à une commission composée de MM. Aubé et Reiche.

(Séance du 14 Février 1849.)

Présidence de M. GUENÉE.

Après l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. Guenée, président, absent de Paris à l'époque des précédentes séances de 1849, prend la parole et prononce le discours suivant :

Mes chers Collègues,

Retenu dans mon département au-delà de l'époque ordinaire par des affaires que je ne pouvais laisser inachevées, il me tardait de revenir au milieu de vous pour vous remercier de la nouvelle dignité que vous venez de me conférer. Cette preuve de sympathie resserre encore les liens qui m'attachaient déjà à la Société entomologique,

et si elle n'ajoute rien à mon dévouement pour notre science chérie, c'est que, vous le savez, je lui appartenais déjà tout entier.

Eclos au milieu des jeux de mon enfance, absorbant une partie des passions de ma jeunesse, fournissant un but au besoin de travail de mon âge mûr, l'entomologie s'est associée à toutes les phases de ma vie, et a été pour moi un culte de tous les temps. De là la persistance chaleureuse que j'ai toujours mise à la défendre, dans nos Annales et ailleurs, contre les esprits sceptiques et superficiels. Je trouvais, je l'avoue, un secret plaisir à acquitter une dette de reconnaissance en soutenant une cause gagnée sans doute à vos yeux, mais que les railleurs de la forme, si communs chez nous, regardaient presque comme une témérité d'embrasser. Le monde professait alors ouvertement un culte exclusif pour les intérêts positifs, et toute occupation dont le résultat ne se traduisait pas en argent ou en fonctions rétribuées n'obtenait de sa part que des marques d'étonnement et des sourires de pitié. En sera-t-il autrement aujourd'hui, que l'utilité matérielle semble vouloir régner despotiquement, et exclure du droit au respect et à la sympathie des masses tout ce qui sort du domaine de la matière? Quels titres notre douce et modeste science produira-t-elle devant ceux pour qui l'industrie des mains est la seule loi des sociétés, et qui n'admettent le travail de l'intelligence que quand il est l'accessoire de celui des bras?

Chassée deux fois par les envahissements de la politique du local qu'elle avait conquis sur le matérialisme du règne précédent, trouvera-t-elle au moins aujourd'hui, dans l'asile qu'une de ses sœurs lui accorde, dans ce coin reculé, la tranquillité nécessaire à ses travaux, et le droit de vivre à l'abri des bouillonnements de la politique?

Quels enseignements pourtant on pourrait trouver dans cette petite salle ignorée de la foule! Ici le mot de fraternité n'est point écrit sur les murs, mais il n'y bat pas un cœur dans lequel il ne soit profondément gravé; ici, chaque tribut offert à la science est reçu sans qu'on s'enquière de l'état, de la fortune, de l'opinion de celui qui l'apporte, car on ne demande à personne d'où il vient, mais ce qu'il vaut; ici, on fait plus que d'honorer le travail, on l'aime. L'association, qui fait une gerbe des épis isolés, une lumière des rayons diffus, est le principe même de notre réunion. Chacun de nous reconnaît des maîtres, mais ces maîtres ont à la fois une popularité qu'ils ne peuvent perdre, et un pouvoir dont ils ne peuvent abuser, car ils ne sont obéis que par ceux qui les ont jugés. Ainsi, mes chers

collègues, les vérités proclamées dans l'ordre politique régnaient chez nous dès notre origine, et leur application ne cessait de se faire ici sans contestation comme sans abus. Notre république est donc aussi vieille que notre Société et ne peut périr qu'avec elle. Enfants de toutes les patries, nous ne connaissons d'autres ennemis que l'ignorance ou l'erreur, et si parfois des dissentiments s'élèvent entre nous, c'est que le Bien et le Beau n'ont pas qu'une seule face, et que chacun peut les regarder d'un point de vue différent. Mais en marchant droit vers eux, de quelque endroit qu'on soit parti on doit se rencontrer et s'entendre.

Continuons donc, mes chers collègues, à nous avancer d'un pas ferme dans la voie ouverte depuis dix-sept années sous les auspices de Latreille et de Cuvier. Gardons-nous de nous montrer exclusifs. Qu'aucune observation susceptible de tourner au profit de l'agriculture ou de l'industrie ne passe sans que nous en ayons exprimé tout ce qu'elle peut produire. Etendons et appliquons les faits connus, amassons avec soin les faits nouveaux dans lesquels un germe d'utilité est déposé souvent à notre insu, restons enfin persuadés qu'en négliger un seul d'où peut sortir une application usuelle, ce serait nous rendre coupables envers la société, à laquelle nous devons compte de ce que l'entomologie contient d'exploitable pour elle, et qui a le droit de trouver chez nous cette précision rigoureuse et cette logique éclairée que les observations des hommes purement pratiques ne sauraient comporter.

Mais n'oublions pas non plus que ce n'est pas là le seul bienfait de la science ni sa principale utilité dans le monde. Souvenons-nous que notre entomologie comme ses sœurs fournit un emploi honorable et moral à l'activité de l'intelligence humaine; qu'elle ouvre aux passions une voie salutaire de dérivation; qu'elle grandit l'homme en élevant son esprit, et qu'elle l'améliore en polissant ses mœurs. Pensons aux blessures de cœur qu'elle a guéries, aux illusions prêtes à s'envoler qu'elle a retenues, aux mécomptes dont elle a consolé, aux chagrins légitimes dont elle a adouci l'amertume, aux joies tranquilles dont elle sème la vie. Soyons fiers du bonheur qu'elle donne au pauvre comme au riche, à l'homme que le travail a fatigué comme à celui que l'oisiveté tourmentait, et disons-nous que toute source d'où coulent de pareils bienfaits, n'eût-elle pas d'autres titres à la reconnaissance des hommes, mérite dans tous les temps d'être respectée et bénie.

Pour ma part, au moins, mes chers collègues, encouragé par la nouvelle marque de sympathie que vous venez de m'accorder, je mettrai plus que jamais au service de notre science préférée mon temps, mon intelligence et mes efforts; persuadé que l'homme qui suit ici bas sa vocation obéit à la nature qui l'a mise en lui, et que cette nature, dans sa suprême intelligence, a su distribuer ces instincts irrésistibles avec la mesure et l'harmonie qu'elle a apportées dans l'ensemble de son œuvre, où chaque chose a sa place et chaque idée son emploi.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXVIII. (1^{er} semestre de 1849). N^{os} 1, 2, 3, 4, 5 et 6. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou. Année 1847, N^{os} III et IV, et année 1848, N^{os} I et II. — br. in-8°, avec pl. Offert par la Société impériale des naturalistes de Moscou.

— Mémoires de la Société libre d'émulation du Doubs. III^e volume, tome I^{er} (1847). — br. grand in-8° Offert par M. Th. Bruand.

— Etudes sur la Muscardine, maladie des vers à soie, faites dans la magnanerie départementale de Sainte-Tulle (Basses-Alpes), par MM. Eugène Robert et Guérin-Méneville. — 1 vol. in-8°. Paris 1848. Offert par les auteurs.

— Sulle specie italiane del genere Merodon; memoria decima quarto per servire alla ditteologia italiana, di Camillo Rondani. — br. in-8°. Offert par l'auteur.

Communications. M. Robineau-Desvoidy donne des détails intéressants sur les chenilles de l'*Orgyia pudibunda* qui, dans les environs de Saint-Sauveur (Yonne), détruisent non seulement les feuilles des arbres, mais qui exercent même leurs ravages sur les haies et dans les prairies.

— Le même membre parle ensuite des chenilles de la *Pyralis viridana* qui, dans le même pays, font beaucoup de mal aux chênes; en effet, ces arbres ne peuvent souvent pas avoir de feuilles au printemps, et ces organes ne se développent alors qu'au mois d'août, à l'époque de la seconde sève. Il paraîtrait même que parfois les chênes meurent par suite de leur manque de végétation, causée par ces chenilles; et, dans les cas moins graves, il ne se forme pas, dans certaines années, de couches ligneuses.

M. Guérin-Méneville ajoute que dans le midi de la France, où la culture de l'amandier est un objet important, on a observé qu'il survient une mortalité considérable de ces arbres lorsque leurs feuilles ont été dévorées pendant deux années de suite par les chenilles de la *Pieris crataegi* et par celles de la *Procris pruni*. Quelques propriétaires, plus avancés que le plus grand nombre des autres, ont l'habitude de pratiquer l'échenillage sur leurs amandiers et s'en sont bien trouvés; mais leurs efforts sont paralysés, au bout de peu d'années, parce que les arbres de leurs voisins leur donnent bientôt des papillons qui vont pondre chez eux et propager le mal.

— M. V. Signoret montre à la Société plusieurs Hémiptères nouveaux provenant du voyage que vient de faire M. Bocandé. Notre collègue se propose de décrire dans nos Annales plusieurs de ces insectes, qui ont été recueillis dans les possessions portugaises de la Guinée, situées sur la côte occidentale d'Afrique, entre les 11° et 13° de latitude nord, et jusque vers le 14° de longitude ouest du méridien de Paris.

M. Guérin-Méneville dit qu'il possède plusieurs Coléoptères nouveaux provenant également de M. Bocandé, et qu'il en décrira quelques-uns dans la Revue zoologique.

— M. Jacquelin-Duval communique à la Société des

observations sur des Hémiptères, et fait en même temps passer sous les yeux des membres divers échantillons à l'appui.

Il parle d'abord d'un fait curieux qu'il a observé à Toulouse relativement au *Stenogaster lavateræ*, Fabr., espèce indiquée de Sardaigne et du midi de la France, et que M. Amyot dit se trouver sur les Malvacées.

J'ai, vers la fin d'octobre et le commencement de novembre, trouvé sur des tilleuls quelques *Stenogaster lavateræ*, montant lentement le long du tronc; je cherchai sur les tilleuls environnants, et en aperçus deux chargés de ce petit Hémiptère; l'un surtout était littéralement couvert sur le tiers supérieur du tronc, les grosses branches et même le long des petits rameaux, mais principalement en dessous; ils se trouvaient entassés les uns sur les autres, de sorte que, comme la corie et la membrane sont luisantes, l'arbre était miroitant, et au point qu'ayant balayé une grosse branche avec un bâton garni d'herbe, un parapluie renversé en fut couvert sans qu'il y parût sur la branche.

Il est vrai que plusieurs des Hémiptères formant l'ancien grand genre *Lygæus*, aiment à vivre en société, ainsi le *Lygæus familiaris*, Fabr. le *Rhyparochromus Rolandri*, Lin., que j'ai pris à Toulouse sous les écorces d'ormeau, le *Micropus Genei*, Spin., mais jamais non seulement dans les Hémiptères, mais même dans aucune classe, je n'ai vu une aussi prodigieuse quantité d'individus réunis en un même lieu. Mon ami M. Lespès m'écrit de Toulouse, le 6 février, que, malgré la saison, il se propage énormément, et que les tilleuls de ce point sont couverts de larves.

—Le même membre annonce qu'il a trouvé à Toulouse, dans les maisons, l'*Emesodema domestica*, Scop., espèce, à sa connaissance, non encore indiquée en France, et ne se trouvant qu'en Italie et en Espagne, d'après M. Amyot.

MM. L. Fairmaire et Alex. Laboulbène disent qu'ils ont trouvé cet insecte en France, le premier à Bordeaux et le second aux environs d'Agen.

— M. Jacquelin-Duval s'occupe ensuite du *Micropus Genei*, Spin., déjà indiqué de Bayonne et de Saint-Sever,

et qu'il a pris vivant à Toulouse, rassemblé au pied des arbres dans l'herbe sèche; puis il ajoute :

J'ai trouvé un grand nombre de ces Hémiptères ayant la membrane complètement développée, fait, je crois, nouveau pour la France; car il paraît que M. H. Lucas, suivant M. Amyot, en a rapporté un échantillon d'Algérie. J'ajouterai que jamais je n'ai vu l'accouplement qu'entre des individus ayant la membrane complète, je n'en conclus rien cependant. J'ai en outre pris la larve, qui est noire, à pattes claires, l'abdomen est rouge, sauf l'extrémité et la base en se prolongeant sur le milieu, qui sont noirs. Cet insecte n'a que un peu plus de 0,002.

— Le même membre annonce en dernier lieu qu'il a trouvé à Perpignan le *Pyrrhocoris ægyptiaca*, Lin., et enfin à Toulouse le *Stenocephalus neglectus*, Her. Sch., deux *Micrelytra fossularum*, Rossi, avec la membrane entièrement développée, et un échantillon du *Nabis subaptera*, De Géer, ayant des hémélytres qui atteignent l'extrémité de l'abdomen. D'après M. Amyot, le Muséum en possède un, et M. Herrich Schœffer l'a ainsi représenté.

— M. Robineau-Desvoidy appelle l'attention de la Société sur les larves de diverses Myodaires qui ont vécu aux dépens de l'homme, et il lit la note suivante :

Je rappellerai le fait d'une femme morte en août 1845, à la suite de longues et douloureuses souffrances avec céphalalgie, vertiges et vomissements. M. Duméril rendit compte de l'histoire de cette maladie à l'Académie de Médecine dans la séance du 22 septembre 1846, et son récit fut publié dans le bulletin de cette Société (Bulletin de l'Académie de Médecine, année 1846). Dans la substance d'un de ces vomissements, la malade rendit des larves de Diptères, qui, mises dans un verre, donnèrent une mouche que M. Duméril croit voisine des *Musca domestica*.

Cette mouche me fut communiquée par M. Guérin-Méneville, et je reconnus un individu du genre *Mydæa*, tribu des Aricines. Les espèces de ce genre vivent à l'état de larve dans les substances végétales et animales en décomposition, dans les caries d'arbres, dans les

champignons en déliquescence. L'espèce nouvelle n'est pas encore décrite, nous allons remédier à cette lacune.

MYDÆA VOMITURATIONIS, R.-D.

Long. 3 lign. 3/4

FEMINA: *Antennæ fuscae, aut fusco-subfulvescentes; frontibus fuscis, aut rubescentibus; frontis et faciei lateribus flavescens; palpis fulvis; thorax niger cinereo-vittatus et irroratus; scutelli apice fulvo aut subfulvo; abdomen subfulvum, creberrimis tessellis cinereis et cinereo-flavescens; pedes duo anteriores fusci, tibiis flavescens; pedes quatuor posteriores flavi, tarsi nigri; calyptis flavo-subfulvis; alæ præsertim ad basin flavescens.*

La Femelle. Antennes brunes ou d'un brun obscurément fauve; frontaux bruns ou d'un brun rougeâtre; côtés du front gris flavescens; côtés de la face flavescens; face d'un brun albe; épistôme flavescens; médians rougeâtres; palpes fauves; corselet noir, rayé de cendré grisâtre; écusson noir avec le sommet fauve; abdomen rougeâtre et garni de reflets cendrés, et cendré-flavescens. Les deux pattes antérieures brunes avec les tibias jaunes ou jaunâtres; les quatre pattes postérieures jaunes avec les tarsi noirs; cuillerons jaune-fauve; ailes flavescens, surtout à la base,

M. Guérin-Ménéville est possesseur des seuls individus connus de cette espèce, voisine des *Mydæa musca*, R.-D. (Myod., p. 481, N° 7.)

Je citerai, ajoute M. Robineau-Desvoidy, plusieurs faits analogues tels que : 1° le cas d'un homme qui vint me consulter pour un abcès de l'oreille. L'ouverture de cet abcès donna issue à du pus et à sept larves, qui firent éclore sept *Sarcophaga* ou *Myophora hæmorrhoidalis*;

2° Le fait d'une dame d'Auxerre traitée pour des douleurs de bas-ventre. Un jour ces douleurs augmentèrent au col de la vessie, et à la suite d'une abondante émission d'urine, on trouva dans le vase une espèce de ver qui marchait; ce ver, recueilli dans de l'esprit-de-vin, me fut remis, et je le possède encore. C'est la larve d'un Oestre. Les souffrances de la malade cessèrent aussitôt;

3° Enfin, j'ai envoyé, il y a une quinzaine d'années, à l'Académie des Sciences, un flacon contenant plusieurs chenilles de l'*Aglossa*

pingsinalis. Ces chenilles avaient été rendues vivantes dans un vomissement par une femme depuis longtemps hydropique, et dont l'estomac ne pouvait supporter que le lait, le fromage et le beurre.

M. Guérin-Méneville ajoute que l'on connaît déjà un grand nombre d'observations de ce genre, et que M. Hope a publié un travail important sur ce sujet dans les Transactions de la Société entomologique de Londres.

— M. H. Lucas demande la parole et fait la communication suivante :

Le tube que je fais passer sous les yeux de la Société contient plusieurs individus d'un crustacé fort remarquable désigné par Leach sous le nom de *Limnoria*; c'est dans l'ordre des Isopodes et dans la famille des Asellotes homopodes que les carcinologistes placent ce crustacé, qui jusqu'à présent n'avait encore été signalé que comme habitant les côtes d'Angleterre. Les quelques individus que je communique ont été pris dans la rade de Bône; c'est dans des pieux destinés à protéger la jetée de cette ville et sans cesse baignés par la mer que la *Limnoria terebrans* a été rencontrée. Je ferai aussi remarquer que ce petit crustacé habite nos côtes océaniques et méditerranéennes, où il a été découvert par M. Laurent, particulièrement dans les ports de Toulon et de Brest. Sur le morceau de bois que je mets sous les yeux de la Société, et qui a été recueilli par M. de Quatrefages sur les côtes du Passage, on remarquera combien sont grands les dégâts causés par ce petit Isopode, et aussi combien par sa multiplication il peut être nuisible aux bois employés dans les ports pour la construction de nos vaisseaux. La *Limnoria terebrans* a été aperçue pour la première fois par un ingénieur anglais, M. Stevenson, chargé de la construction du phare de Bell-Rock. La charpente provisoire, fixée au rocher et baignée par la mer, fut, dans l'espace d'une seule saison, criblée de trous produits par les *Limnories*, et de grosses poutres de dix pouces d'équarrissage, employées dans la même localité pour soutenir un chemin de fer provisoire, furent, dans l'espace de trois ans, réduites à sept pouces par les ravages de ces mêmes crustacés. Depuis cette époque, on a constaté des dégâts analogues occasionnés par des *Limnories* sur plusieurs points du littoral de la Grande-Bretagne, et notamment au pont de Montrose, aux écluses du canal de Crinan, à Leith, à Portpatrick et à Dublin. Les trous qu'ils percent ont ordinairement un vingtième à un quinzième de pouce anglais de diamètre, et près de deux pouces de profondeur; ces galeries sont cylindriques, parfaitement lisses en dedans et en général tortueuses; elles peuvent être dirigées dans tous les sens, mais le plus souvent elles se portent de bas en haut.

C'est avec les mandibules que l'animal paraît ronger de la sorte le bois dans lequel il se loge ; car on trouve son estomac rempli de matières ligneuses. Les bois les plus durs ne sont pas à l'abri de ses attaques, mais cependant il détruit de préférence les couches les plus tendres. Enfin, je ne terminerai pas cette communication sans dire que l'on peut considérer actuellement cette espèce comme faisant partie des Faunes française et algérienne.

Rapport. En l'absence de MM. Ch. Aubé et Reiche, M. L. Fairmaire donne lecture du rapport suivant de ces deux membres, sur les comptes du trésorier pour l'année 1848 :

L'examen des comptes pour 1848 signale à notre attention un tableau de notre situation peu différent, en apparence, de celui de 1847, mais, au fond, très rassurant, si on a égard aux événements qui ont jeté le trouble dans toutes les existences. La Société entomologique sortira, sans doute, saine et sauve du bouleversement général, par le concours dévoué de tous ses membres, et surtout par l'administration pleine d'ordre et de prévoyance de son honorable trésorier.

Exposé des opérations financières pour 1848.

RECETTES.

Au 31 décembre 1847, il restait en caisse une balance de	2,017 fr. 16 c.
Le recouvrement des cotisations antérieures à 1848 a fourni.	348 »
Celui des cotisations de l'année.	2,568 »
La subvention ministérielle.	200 »
Les recettes diverses.	232 »
Total des recettes.	5,365 fr. 16 c.

DÉPENSES.

Publication des Annales. . .	2,492 fr. 30	
Impression des circulaires, etc	96	»
Frais divers.	439	55
Location d'un cabinet. . . .	100	»
Souscription à l'ouvrage de M. Th. Lacordaire.	150	»
Solde en caisse au 31 décembre 1848.	2,087	31

Les dépenses sont justifiées par 35 pièces parfaitement en règle.

En comparant les recettes avec celles de 1847, on remarque une diminution dans le recouvrement des cotisations

de	282	»
et dans la subvention ministérielle de	100	»

Cette diminution est atténuée par un excédent

du solde en caisse de	70	15
et une augmentation des recettes diverses.	79	75 149 90
Déficit net		232 10

En revanche, nos dépenses ont été réduites dans une plus forte proportion; ainsi, la diminution a été, sur la publication des Annales,

de	551	35
et sur nos frais divers de.	51	55

Total. 602 90

Cette réduction a été cependant atténuée par une augmentation

sur l'impression des circulaires etc., de.	14	»
et sur le loyer du cabinet de (1).	25	» 39 »

La réduction totale est donc de. 563 90

La diminution sur les recettes, déduite de celle sur les dépenses, présente en faveur de 1848 un solde de 331 fr. 80.

Il restait à recouvrer au 31 décembre 1847.	2,588	»
et au 31 décembre 1848.	2,174	»

Différence en moins pour 1848. 434 »

Cette différence s'explique par la radiation d'un certain nombre de membres qui ne payaient pas leurs cotisations depuis plusieurs années, tandis qu'elles figuraient toujours au crédit de la Société.

Les avances votées par la Société pour la publication de l'ouvrage de notre collègue M. Th. Lacordaire, sont plus qu'à moitié couvertes par le placement des exemplaires qui nous ont été délivrés.

Ainsi, en 1847.	30	»
en 1848.	130	»

160 fr. sont

entrés dans notre caisse pour cet objet.

(1) L'augmentation de dépense de 25 fr. pour la location du cabinet, provient de ce qu'il ne figurait que pour trois trimestres en 1847.

Les détails qui précèdent font voir à la Société qu'elle n'a en effet pas souffert trop sensiblement de la crise financière, mais qu'elle doit apporter la plus grande économie dans ses dépenses et le plus grand empressement dans le versement des cotisations. Quant aux économies, la Société ne saurait mieux faire que de suivre son trésorier dans la voie qu'il a si sagement tracée, et à laquelle nous devons d'être dans une position comparativement aussi satisfaisante ; elle se joindra à nous pour voter à cet honorable fonctionnaire les remerciements que son zèle éclairé et soutenu mérite à si juste titre.

Après cette lecture, la Société vote à l'unanimité des remerciements à son trésorier.

Lectures. M. L. Fairmaire donne lecture d'un travail ayant pour titre : Essai sur les Coléoptères de Taïti et des îles voisines, et qui est accompagné de planches dessinées par l'auteur du mémoire. Cet ouvrage paraîtra en 1849 dans la Revue et Magasin de Zoologie.

— Le même membre dépose sur le bureau la suite de la monographie des espèces européennes du genre *Cryptocephalus*, par M. Suffrian, et qu'il a traduite de l'allemand.

— M. Alex Laboulbène communique le dessin et la description d'une nouvelle espèce de Coléoptère trouvée à Dieppe par M. Ch. Robin et qu'il nomme *Æpus Robinii*. (Voy. ce travail dans ce volume).

— M. E. Desmarest, secrétaire, dépose sur le bureau un nouveau mémoire de M. Boyer de Fonscolombe sur l'Ichneumonologie provençale. Ce travail comprend les genres *Pezomachus*, *Phytodietus* et *Plectiscus*.

— M. V. Signoret lit une note sur une nouvelle espèce d'Hémiptères du genre *Odontoptera*. Une seule espèce (*O. spectabilis*), décrite par Carréno, entrain dans ce genre ; M. V. Signoret dédie son espèce à l'infortuné entomologiste espagnol (*O. Carrenoi*).

— M. Robineau-Desvoidy donne lecture d'un mémoire sur plusieurs espèces de Myodaires entomobies. Dans ce travail, l'auteur s'occupe de vingt-deux espèces de Mouches, dont les larves vivent toutes dans les chenilles.

— M. L. Fairmaire communique deux notes de M. Camillo Rondani intitulées :

1^o Nota sexta pro dipterologia italica ; de nova specie generis *Cerix*, Fabr., detecta et descripta a C. Rondani ;

2^o Species italicæ generis *Eumeri*, observatæ et distinctæ a C. Rondani, etc.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Pradier, lieutenant de vaisseau, à Lorient, présenté par M. Deyrolle. — Commissaires-rapporteurs, MM. L. Fairmaire et Reiche.

(Séance du 28 Février 1849.)

Présidence de M. CHEVROLAT, vice-président.

Communications. M. Alex. Laboulbène annonce qu'en étudiant plusieurs coléoptères qu'il avait pris aux environs d'Agen sous des détritits laissés par la Garonne après une inondation, il a reconnu parmi eux le *Zuphium Chevrolatii*, Brullé (*mauritanicum* H. Lucas). Cette jolie et rare espèce avait été déjà observée deux fois aux environs de Bordeaux sous des pierres, dans des endroits marécageux, en compagnie du *Zuphium olens*.

— M. A. Pierret annonce à la Société qu'il vient de recevoir une lettre du Mans de notre confrère M. Blisson. Ce dernier fait savoir qu'il vient de découvrir une espèce nouvelle de *Sesia*, voisine de la *nomadæformis*, dont les mœurs, dit-il, sont très différentes de cette dernière. Il

espère retrouver bientôt la chenille de cette Sésie, l'élever, et en adresser le dessin et la description à la Société.

Dans un autre passage de la même lettre, M. Blisson annonce à M. A. Pierret qu'il s'occupe depuis longtemps d'un grand travail sur les mœurs des Coléoptères d'Europe, et que pour la confection de cette œuvre, il aurait besoin de divers renseignements qu'il n'a pu se procurer jusqu'aujourd'hui. M. Blisson désirerait les obtenir de ses collègues de la Société entomologique de France. Dans cette espérance, il propose d'adresser un tableau à M. le président, ce tableau serait destiné à être rempli par les membres de la Société.

On décide que M. Pierret répondra à M. Blisson d'envoyer son tableau, qui sera soumis à ceux de nos collègues qu'il pourrait intéresser et qui voudraient le compléter.

— M. Alex. Laboulbène donne quelques détails sur l'*Acridium brevipenne*, que M. Brisout de Barneville vient de décrire tout récemment. Les individus sur lesquels la description a été faite vivaient à une grande hauteur dans les prairies alpines des pics du Midi et d'Ossau, de Lesponne, etc., dans les Pyrénées. Ils étaient rassemblés en troupes extrêmement nombreuses qui sautaient de tous les côtés dès qu'on s'avançait près d'elles. C'est au commencement du mois de septembre que notre collègue a pris une grande quantité d'individus de cette espèce d'*Acridium*.

M. L. Fairmaire ajoute à ce sujet qu'il a également trouvé sur les collines du Vernet (zone alpine), probablement le même Orthoptère vers la fin du mois d'août.

— M. Amyot donne des détails sur les travaux de

la commission chargée de préparer un projet de rapport à adresser au Ministre de l'agriculture et du commerce, relativement à l'échenillage.

Lectures. M. Robineau-Desvoidy lit une nouvelle suite de son ouvrage sur les Myodaires des environs de Paris ; il s'occupe dans ce travail de la section des CÉROMYDES, comprenant les genres *Neæra*, *Elfia*, *Vafrellia*, *Rondania*, *Ceromya*, *Ceranthia* et *Syphona*.

— Le même membre donne lecture d'un mémoire sur les Crustacés du terrain néocomien de Saint-Sauveur en Puisaye (Yonne), et qui est accompagné de nombreux dessins. (Voyez ce volume).

— M. H. Lucas fait connaître un travail sur un nouveau genre de l'ordre des Décapodes Macroures, appartenant à la tribu des Penées (*Solenocera*), et dont il ne décrit qu'une seule espèce, *S. Philippii*, provenant de l'Algérie.

— M. E. Desmarest communique une note sur une disposition anormale des organes génitaux, observée dans l'*Astacus fluviatilis* (Voyez *Annales*, Tome VI (1848), page 479), et il annonce qu'il offrira à la Société une planche lithographiée qui doit accompagner ce travail.

Membre reçu. M. Arias Teijeiro, ancien magistrat espagnol, résidant à Beaune, présenté par M. Doué au nom de M. Gaubil, est admis au nombre des membres de la Société. — Commissaires-rapporteurs, MM. L. Fairmaire et Alex. Laboulbène.

(Séance du 14 Mars 1849.)

Présidence de M. AMYOT, président de 1848.

Ouvrages offerts. Catalogo de los Moluscos terrestres y

de agua dulce observados en Espana, por el doctor Graëlls. — br. in-8°, avec pl. Madrid, 1844.

Correspondance. M. E. Desmarest communique la lettre suivante, de M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes :

Monsieur,

Je m'empresse de vous annoncer que, par arrêté de ce jour, j'ai décidé qu'une somme de trois cents francs, imputable sur le fonds destiné aux compagnies savantes, serait allouée à la Société entomologique de France, à titre de subvention pour ses travaux.

Je suis heureux, Monsieur, de pouvoir donner à la Société entomologique de France ce témoignage de mon intérêt, et de seconder par cet encouragement les services que cette société rend chaque jour à l'agriculture et à la science.

Agrérez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Signé : DE FALLOUX.

— Il est donné lecture d'une lettre de M. Buffet, chef du matériel de la ville de Paris, priant le secrétaire de la Société de passer à son bureau, ayant à lui parler relativement au local de la Société à l'Hôtel-de-Ville.

Communications. M. Amyot, président de la commission chargée de faire un travail sur l'échenillage, donne des détails sur les lois qui cherchent à arrêter les ravages causés à l'agriculture par certains insectes.

M. Guérin-Méneville, membre de la même commission, fait connaître le résultat de quelques-unes de ses recherches sur le même sujet.

Un rapport sur l'échenillage, fait par la commission, sera bientôt présenté à la Société.

— M. Guérin-Méneville parle d'une note que M. Herpin vient d'adresser à la Société nationale et centrale d'agriculture, dans laquelle l'auteur indique un moyen

propre à détruire les larves de Charançons et d'Alucites dans l'intérieur des grains des céréales.

M. Herpin, convaincu de l'inefficacité des procédés préservatifs, a fait exécuter une machine dont il avait émis l'idée en 1842, c'est une sorte de *tarare* dont les aubes, animées d'une très grande vitesse, frappent le blé avec une force telle, que les grains attaqués ou creusés par les insectes sont cassés et divisés instantanément.

Il a constaté qu'avec une vitesse des aubes de 2,000 mètres (600 tours) par minute, les grains sains restent intacts et ne sont point endommagés ; mais ceux dans l'intérieur desquels se trouvent des larves ou des chrysalides sont divisés en deux ; les larves, broyées ou pulvérisées, sont emportées par le ventilateur. Lorsque le grain n'a pas été cassé, on trouve dans son intérieur la larve meurtrie ou blessée, et incapable de subir ses dernières métamorphoses. Quant aux Charançons et aux Alucites à l'état parfait, qui sont mélangés au blé, ils sont, au premier tour, tués ou blessés, de telle manière qu'ils ne tardent pas à mourir, et ne pourraient en aucun cas se reproduire.

L'opération se fait très facilement et très rapidement, et le prix de revient est minime. M. Herpin va se livrer à d'autres expériences avec cet instrument, qu'il nomme *tarare brise-insecte*. Si le succès qu'il annonce se confirme, il aura rendu un grand service aux agriculteurs, car jusqu'ici on ne connaît aucun moyen vraiment praticable dans la grande culture de préserver les céréales des attaques du Charançon et des Alucites.

— Le même membre lit une notice de M. Tyzenhaus, sur une pluie d'insectes observée en Lithuanie, le 24 janvier 1849. Il s'agit d'une très grande quantité de larves d'un *Telephorus*, probablement le *T. fuscus*, qu'il a trouvées sur la neige, mais il ne sait d'où elles provenaient. Cette notice est insérée dans la *Revue et Magazin de Zoologie*.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société une boîte renfermant deux coléoptères du genre des *Coniatus*, et à ce sujet, il communique la note suivante :

En mars 1848, j'ai fait connaître dans le Bulletin de nos Annales, p. XVII, un *Coniatus* auquel j'ai donné le nom de *C. chrysochlora*, et

J'ai dit que cette espèce avait été découverte par mon collègue M. Durieu de Maisonneuve, dans les environs de Philippeville. La larve de ce curculionite, suivant ce botaniste, forme à la base des racines de certaines mousses, des œdèmes dans lesquels elle subit toutes ses métamorphoses. Les deux individus que je communique de nouveau à la Société proviennent des tiges du *Tamariscus africana*, plante qui est assez commune près Blidah, dans les environs d'Alger. Les conditions dans lesquelles ce *Coniatus* a été rencontré par M. Durieu de Maisonneuve, sont assez curieuses : c'est en ouvrant des paquets contenant des échantillons de *Tamariscus africana* que ce botaniste a trouvé tout transformé ce petit charançon, qui probablement avait subi toutes ses métamorphoses à Paris.

— M. Alex. Laboulbène annonce qu'il vient d'être à même de constater que la *Chrysis ignita* était parasite d'une espèce de *Buprestides*, le *Ptosima novem-maculata*.

— M. H. Lucas montre deux lamelles de verre entre lesquelles est placé un acarien appartenant au genre des *Tyroglyphus* ; cette espèce, qui est nouvelle et qu'accompagne un dessin très grossi fait au trait par notre collègue M. Nicolet, est remarquable par le développement et surtout l'armure de ses mandibules. Les conditions dans lesquelles ce *Tyroglyphus* a été rencontré, ajoute M. H. Lucas, sont fort remarquables : c'est dans le pus d'un abcès situé dans le conduit auditif que cette espèce curieuse a été découverte par M. de Méricourt, chirurgien de la marine nationale.

M. Alex. Laboulbène donne quelques détails relatifs à la communication de M. H. Lucas, et il dit que l'abcès dans lequel on a trouvé le *Tyroglyphus* s'était formé et ouvert à Terre-Neuve.

Au sujet de ces diverses observations, MM. Nicolet et Guérin-Ménéville disent quelques mots sur le genre *Tyroglyphus*, et ce dernier membre annonce que l'on a trouvé récemment une espèce de ce groupe dans des pommes de terre malades.

Lecture. M. Reiche donne lecture d'un mémoire de M. le docteur Schaum, ayant pour titre : Observations critiques sur la famille des Lamellicornes Méliophiles; travail destiné à faire suite à un ouvrage du même auteur, déjà imprimé dans les Annales de la Société.

(Séance du 28 Mars 1849).

Présidence de M. CHEVROLAT, vice-président.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXVIII. (1^{er} semestre de 1849). N^{os} 7, 8, 9, 10, 11 et 12. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Académie des Sciences et lettres de Montpellier, section des sciences, pour 1848. — br. in-4°, avec pl. Echangé contre les Annales avec l'Académie de Montpellier.

— Société philomatique de Paris. Extraits des procès-verbaux pour les années 1840 à 1848. — 9 vol. in-8°. Offert par la Société philomatique.

— Le Propagateur agricole et horticole, journal publié par la Société centrale d'Agriculture du Cantal, numéro de janvier 1849. — br. in-8°. Offert par M. Rouzet.

— Recherches anatomiques sur la larve à branchies extérieures du *Sialis lutarius*, et description et métamorphoses d'une larve à branchies extérieures d'*Hydropsiche*, par M. Léon Dufour. (Extrait des Annales des sciences naturelles). — br. in-4° avec pl. Offert par M. Alex. Laboulbène au nom de l'auteur.

Correspondance. Lettre de M. Buffet, ministre de l'agriculture et du commerce, adressant à la Société plusieurs exemplaires de la circulaire sur l'échenillage, qu'il

vient d'envoyer dans les départements, et annonçant qu'il nous donnera prochainement une collection de livres d'agriculture appliquée à l'histoire naturelle.

— M. Dupont adresse sa démission de membre. — Cette démission est acceptée.

Communications. M. A. Pierret montre un dessin que lui a envoyé M. Bruand, et qui représente une variété de l'*Orgya pudibunda*. Les ailes de ce lépidoptère, au lieu d'être d'un gris uniforme, ainsi que cela a lieu dans l'espèce typique, sont d'un noir fuligineux.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société une boîte contenant un coléoptère de la famille des Xylophages, et à ce sujet il fait la communication qui suit :

Cette espèce n'avait encore été signalée que comme habitant le nord de l'Afrique, et c'est sous le nom de *Bostrichus (Apate) nigriventris* que j'ai décrit en 1843 ce Xylophage dans le Bulletin des Annales de la Société entomologique, p. xxv. Depuis, cette espèce, qui habite l'est et l'ouest de nos possessions africaines, a été figurée dans le Tome II^e de mon *Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie*, p. 464, N^o 1239, pl. 39, fig. 4. Le *Bostrichus (Apate) nigriventris* que je communique à la Société a été pris à Paris par M. Lafont, dans l'Entrepôt des vins, et c'est au nombre de huit individus que ce Xylophage y a été rencontré. Ce *Bostrichus (Apate) nigriventris* a beaucoup d'analogie avec notre *Bostrichus (Apate) capucinus*, avec lequel cependant il ne pourra être confondu, à cause de l'abdomen, qui est toujours noir au lieu d'être rouge, et surtout de la ponctuation des segments abdominaux, qui est très forte dans le *Bostrichus (Apate) capucinus*, tandis que chez notre espèce de *Bostrichus (Apate) nigriventris*, cette ponctuation est à peine sensible. Je ferai encore remarquer, au sujet de ce Xylophage, qui probablement doit habiter aussi la France méridionale, que M. Kuster, dans son *Die Kaf. Europ.*, etc., fasc. 2, N^o 18, a décrit aussi ce Xylophage sous le nom d'*Apate nigriventris*, mais bien postérieurement à mon travail, qui date de 1843, tandis que celui de l'entomologiste allemand porte seulement l'année 1845.

— M. L. Brisout de Barneville communique la note suivante :

Dans une note présentée à la Société entomologique de France au mois de mars 1848, et insérée dans le Bulletin de ses Annales la même

année, pag. XIX et suiv., j'ai démontré que dans la famille des *Blattidés* le nombre des articles des tarse est sujet à varier de cinq à quatre, et que cette variation n'avait pas seulement lieu d'une espèce à une autre, mais était individuelle, puisqu'elle s'observait chez des individus parfaits appartenant à la même espèce. Depuis lors, de nouvelles observations sont venues pleinement confirmer mes premières. Ainsi, j'ai examiné les Orthoptères de la famille des *Blattidés* rapportés de l'Algérie par notre collègue M. H. Lucas, et voici ce que leur examen m'a offert. Sur cinq individus de la *Blatta americana*, Lin., un seul avait quatre articles à un de ses tarse et cinq articles aux autres. Sur onze individus de la *Blatta orientalis*, Lin., trois avaient quatre articles à un de leurs tarse et cinq aux autres tarse. Généralisant maintenant tous les faits connus relatifs au sujet que je traite en ce moment, j'en conclus que l'on ne peut plus mettre au nombre des caractères fixes, constants, du groupe des *Blattidés* celui d'avoir cinq articles à tous les tarse. La caractéristique de la famille des *Blattidés*, quant aux tarse, doit donc être changée de la manière suivante : *Ordinairement cinq articles à tous les tarse, mais quelquefois, ou même assez souvent, quatre articles seulement à un ou à quelques-uns des tarse.* Ainsi, cette variabilité dans le nombre des articles des tarse fournit un nouvel exemple de la dégradation d'un caractère qui est descendu chez la famille des *Blattidés* à n'être plus même un caractère essentiel de l'espèce. J'ajouterai en terminant cet article, que dans le tableau qui fait partie de ma note du 8 mars 1848, j'ai suivi la nomenclature et la classification de M. Audinet-Serville.

— M. H. Lucas demande la parole et lit la note suivante :

M. Léon Dufour, dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences, mars 1849, p. 340, dit au sujet d'une *Galeodes* que j'ai décrite sous le nom de *barbara* : « Je n'examinerai pas ici la question de l'espèce, que j'avais crue identique à celle d'Egypte, figurée et illustrée par Savigny. Je l'accepte provisoirement pour le *Galeodes barbara* de M. Lucas. » Cette manière de voir de notre honorable collègue semble démontrer que c'est avec le plus grand doute qu'il admet comme espèce nouvelle la *Galeodes* d'Algérie, que j'ai désignée sous le nom de *barbara* dans le tome 1^{er} de mon Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie, p. 270, N° 255, pl. 18, fig. 7. A la fin de ma description, j'ai dit que cette espèce avait beaucoup d'analogie avec la *Galeodes araneoides* de M. Koch, die Arachnid., tome III, p. 7, pl. LXXIII, fig. 164, mâle, et pl. LXXIV, fig. 165, femelle, avec laquelle cependant elle ne pouvait être confondue, à cause de son céphalothorax, qui est beaucoup plus large et plus court, et de ses mandibules, qui sont beaucoup plus fortes et bien moins allongées. Chez l'espèce figurée par l'auteur allemand, l'abdomen

est d'un brun noirâtre et orné longitudinalement de taches noires séparées, tandis que chez la *Galeodes barbara*, ce même organe est jaune et offre une large bande médiane d'un noir foncé, longitudinale et continue; enfin, il est encore à remarquer que chez l'espèce de l'Algérie les organes de la locomotion sont plus robustes et moins allongés que dans la *Galeodes araneoides*, figurée par M. Koch.

Quant à l'espèce représentée par M. Savigny, Description de l'Égypte, Arachn., pl. 8, fig. 7, et que M. Audouin (1) rapporte avec doute à la *Galeodes (Solpuga) araneoides* d'Olivier, mon espèce algérienne ne peut supporter la comparaison avec celle d'Égypte, à cause de l'abdomen, qui d'après la figure de M. Savigny, semble être unicolore et tout à fait dépourvu de la bande longitudinale médiane, continue et de couleur noire que présente cet organe dans la *Galeodes barbara*; de plus, je ferai encore remarquer que ses mandibules sont plus étroites, ainsi que son céphalothorax.

Serait-ce par hasard à la *Galeodes intrepida*, Sav., Description de l'Égypte, pl. 8, fig. 8, que M. L. Dufour rapporterait mon espèce d'Algérie? Je ne le crois pas. M. L. Dufour connaît trop bien cette espèce qu'il a découverte aux environs de Madrid, et surtout, en outre, sur les côtes arides de Pulterna, dans le royaume de Valence, et dont les manières de vivre ont été parfaitement observées et décrites par le savant entomologiste de Saint-Sever dans les Ann. gén. des Sc. phys. de Bruxelles, tome 4, p. 370, pl. 69, fig. 7.

Je ne parlerai pas de la fig. 9 de la pl. 8 de la Description d'Égypte, qui représente une Galéode remarquable par sa forme ramassée, la dilatation de son céphalothorax et la brièveté de ses organes de la locomotion, et qui est désignée par Olivier sous le nom de *Galeodes (Solpuga) melanus*, Oliv. Voyage dans l'Empire ottoman tome III, p. 443, planche 42, figure 5. Enfin, je ne terminerai pas cette note sans dire que je ne comprends pas le doute émis par M. Léon Dufour, doute qui engage cet honorable collègue à n'accepter que provisoirement ma *Galeodes barbara*, qui est cependant une espèce bien distincte de celles figurées par M. Savigny dans le magnifique ouvrage de la Description d'Égypte.

Rapport. M. le secrétaire lit un rapport de la commission de publication réglant la composition du premier Numéro des Annales pour l'année 1849. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société.

(1) Explication des planches de l'Expédition d'Égypte, t. 22, p. 416.

BULLETIN

ENTOMOLOGIQUE.

.....

ANNÉE 1849.

DEUXIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 11 Avril 1849.)

Présidence de M. CHEVROLAT, vice-président.

MM. Ch. Coquerel, de retour de la Guadeloupe, et Stevens, de Londres, assistent à la séance.

M. E. Desmarest, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée par la Société.

Ouvrages offerts. Société nationale et centrale d'Agriculture. Bulletin des séances : comptes-rendus mensuels, recueillis par M. Payen. 2^e série, Tome IV (janvier et février 1849.) — br. in-8°. Offert par la Société d'Agriculture.

— Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy, pour l'année 1846. — 1 vol. in-8°. Offert par la Société de Nancy.

Correspondance. Lettre de M. Blisson, du Mans, donnant des détails sur un ouvrage d'entomologie dont il

2^e Série, TOME VII.

Bulletin III.

s'occupe depuis plus de dix ans. Cet ouvrage est un *Genera* des Coléoptères d'Europe ; l'étude des mœurs de ces insectes, ainsi que celle de leur géographie, en est le but principal. M. Blisson s'adresse à tous les entomologistes qui s'occupent des Coléoptères d'Europe : il leur demande la communication des faits nouveaux qui seraient à leur connaissance, et qui, réunis en un corps d'ouvrage, pourraient être d'une grande utilité pour la science.

Communications. M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société un Coléoptère du genre des *Arrhenodes*, dont les organes de la locomotion, les parties buccale et gastriques sont envahis par un *Uropoda*.

Cet Acarien qui est nouveau, dit M. H. Lucas, et que M. Nicolet et moi désignons sous le nom d'*Uropoda denticulata*, est ovulaire, avec sa partie antérieure sensiblement plus étroite ; elle est d'un jaune foncé, et tout son corps en dessus présente une granulation fine, assez serrée, parmi laquelle on aperçoit quelques poils d'un jaune testacé placés çà et là ; elle est largement marginée de testacé et assez fortement denticulée sur ses bords latéraux et postérieur ; les pattes sont jaunes, hérissées de poils allongés de cette couleur. C'est sur un *Arrhenodes exsertus*, Dej., provenant de Colombie que cette espèce, longue d'un quart de millimètre environ, a été rencontrée. Je dois dire aussi que mon ami M. Chevrolat avait déjà découvert cette espèce sur un Coléoptère appartenant aussi au genre des *Arrhenodes*, et qu'il avait eu l'extrême obligeance de m'en communiquer plusieurs individus.

—Le même membre lit la note suivante sur le *Sarcoptes auricularum* trouvé dans les oreilles d'un chien de la Louisiane.

Suivant M. Sallé, les oreilles de ce chien sont excessivement sensibles au toucher, et ce voyageur attribue la sensibilité de ces organes à la présence des *Sarcoptes* qui y vivent en grand nombre. Les dessins qui accompagnent le tube contenant ces *Sarcoptes* montrent d'une manière très grossière cet acaride dont le mâle et la femelle sont figurés. C'est à l'habile pinceau de notre collègue M. Nicolet que l'on doit la représentation de cette espèce qui est nouvelle et dont le

mâle diffère de la femelle en ce que l'abdomen à sa partie postérieure est profondément échancré tandis que dans la femelle cette même partie est très saillante et arrondie. Les pattes de la quatrième paire dans la femelle sont très courtes, tandis qu'au contraire dans le mâle ces mêmes organes sont allongés et munis d'une espèce de ventouse. Enfin je ferai encore remarquer, ajoute M. H. Lucas, que ces soies qui arment les organes de la locomotion surtout les troisième et quatrième paires de pattes dans les deux sexes sont beaucoup plus allongées que chez toutes les espèces qui ont été décrites jusqu'à présent dans ce genre singulier. C'est sous le nom de *Sarcoptes auricularum* que M. Nicolet et moi nous proposons de désigner cette espèce, dont le corps est d'un gris très légèrement teint de rougeâtre et finement strié transversalement.

— M. Ch. Coquerel donne des détails nouveaux sur la larve et la nymphe du *Silvanus sexdentatus*. (V. p. 172.)

— M. Al. Pierret communique au nom de M. Blisson, les observations suivantes sur les mœurs de la *Sesia cynipiformis* :

Mon fils, écrit M. Blisson, me cherchant des insectes à la campagne, vers la fin de septembre 1847, aperçut sur une grosse racine, s'enfonçant assez brusquement dans le sol, une gale ou excroissance fendillée, et comme brûlée par le soleil, qu'il se mit à examiner. Pour la visiter plus à son aise, il la détacha. En ayant entrevu une autre à côté, il remua la terre qui la couvrait, et déterra successivement une vingtaine d'excroissances non desséchées comme la première, qui formaient un chapelet le long de la racine, sur le bord renflé d'une longue carie. Une assez grosse larve s'étant trouvée dans l'une d'elles qu'il ouvrit, il les enleva et me les apporta. Ces gales, de forme allongée, arrondie, ou aplatie, étaient de diverses grosseurs; les plus petites avaient 30 millimètres d'épaisseur, les plus grosses 55 millimètres; à l'exception de la première, elles étaient toutes cachées sous le sol, à une profondeur de 30 à 120 millimètres, et il y en avait encore d'autres plus profondément enfouies qui sont restées sur la racine. Après avoir reconnu que ces excroissances contenaient des chenilles de Sésies, je les renfermai dans un bocal que je laissai pendant l'hiver exposé au grand air sous un hangar. Au mois de juin 1848, j'obtins trois Sésies à l'état parfait; deux mâles le 6 et le 17,

et une femelle le 22. Ces Sésies se rapportaient à la *cynipsiformis* de Hübner. Les chenilles en question avaient vécu au milieu d'une foule de larves et de nymphes de plusieurs espèces de Cynips. Ces derniers insectes sortirent par centaines, des excroissances, les uns à la fin de mars et au commencement d'avril ; les autres dans le courant des dix premiers jours de mai. Reste à savoir, maintenant, si les larves de ces Hyménoptères ont commencé en même temps que celles des Sésies à développer les galles dont il s'agit, ou si les uns auraient profité des productions occasionnées par les autres ? Pour mon compte, je l'ignore. Enfin, les 2 et 8 mai, je trouvai dans le même bocal, deux espèces d'*Anapsis*, l'*A. flora*, Fabr., et l'*A. frontalis*, Fabr., qui venaient d'éclore, et qui, à l'état de larve, avaient aussi vécu avec les larves de Cynips, et vers la même époque, plusieurs Tinéites à l'état parfait.

La réunion d'une si grande quantité de larves différentes dans des excroissances végétales si peu volumineuses, produites peut-être par une seule espèce, et exploitées par plusieurs autres, m'a paru un fait digne de remarque. J'oubliais de dire qu'une larve d'*Helops caraboides* avait également établi sa demeure dans une de ces galles.

—M. L. Buquet fait connaître la note suivante de M. de Romand, dans laquelle l'auteur donne de nouveaux détails sur l'appendice extraordinaire que présente la tête d'un *Chrysantheda* mâle, et dont il a déjà été question dans une précédente séance de la Société. (Voir *Annales, Bulletin entomologique*, 2^e Série. t. VI (1848) p. LXXXVI.)

Je viens vous entretenir de nouveau, écrit M. de Romand, de cet appendice extraordinaire que j'avais remarqué sur la tête d'un *Chrysantheda* mâle recueilli à Caraccas par M. Sallé, afin que vous veuillez bien en faire part à notre société. Je crois maintenant avoir reconnu que cet appendice n'est pas une excroissance fongueuse, mais une pièce naturelle aux individus mâles, sans pouvoir en assigner l'usage.

Je l'ai détachée du front, et j'ai vu qu'elle tenait à un pédicule corné, pourvu à son extrémité d'une cavité, où est insérée cette pièce. Le pédicule est fixé au milieu du front, un peu au-dessus de l'insertion des antennes, et lorsqu'il est détaché, il laisse voir une cavité oblongue, qu'il cache, d'une ligne de longueur, dans la forme ci-

après (j), dans laquelle il est encadré. Je n'ai pas vu cette cavité dans les femelles, et ayant examiné d'autres mâles, dépourvus de cet appendice, j'ai retrouvé la cavité, d'où s'est sans doute détaché l'appendice. Je dois dire que cette pièce se détache facilement, et c'est sans doute le motif pour lequel les *Chrysantheda* mâles qui sont dans les collections d'Europe nous arrivent sans cet appendice, et qu'alors on n'avait pu encore le reconnaître. J'ajouterai qu'une lettre de M. Sallé m'annonce avoir vu à Caraccas, entre les mains d'un naturaliste, deux *Chrysantheda* mâles qui avaient cet appendice.

J'ai été à même de constater ce fait, ayant sous la main un *Chrysantheda* mâle pourvu de son appendice, et j'ai reconnu cette pièce avec son pédicule qui recouvre la cavité qu'on voit au front lorsqu'il en est détaché. Tout possesseur de *Chrysantheda* mâle peut également voir avec une loupe cette cavité, dont il ignorait l'objet, et confirmer par conséquent mon observation.

La planche 7, N° 1, donne quelques détails sur cet insecte curieux, qui y est désigné par erreur sous le nom de *Chrysantheda appendiculata*, tandis que c'est très probablement le *Chrysantheda subcornuta*, Spinola : A. l'insecte parfait de grandeur naturelle ; B tête grossie pourvue de l'appendice ; C tête dépourvue de l'appendice, avec la cavité qui reçoit le pédicule de cet organe ; 1 appendice de grandeur naturelle, avec le pédicule ; 2 le même organe amplifié avec le pédicule ; 3 pédicule de l'appendice, avec la cavité où ce dernier s'insère (1).

Lectures. M. Ch. Coquerel lit quelques notes intitulées : *Observations entomologiques recueillies aux Antilles*, dans lesquelles il fait connaître plusieurs Coléoptères nouveaux, qu'il a étudiés à leur état parfait, et souvent à celui de larve et de nymphe.

(1) Depuis que cette note est imprimée la Société a reçu, dans sa séance du 12 septembre 1849, une lettre de M. de Romand contenant de nouveaux détails sur le *Chrysantheda* dont il vient d'être parlé. Nous croyons devoir transcrire ici cette lettre :

« J'ai fait des recherches sur le genre *Chrysantheda*, et j'ai reconnu qu'il a été établi par M. Max. Perty dans le *Delectus Animalium articulatorium*, 1830, que j'ai sous les yeux.

» Perty décrit, à la suite du genre, une espèce sous le nom de *C. nitida*, qui est une femelle. Seule espèce qu'il ait vue.

» M. Max. Spinola, dans un envoi qu'il m'a communiqué dans le

— Le même membre, à l'occasion d'une nouvelle espèce de *Potamophilus*, qu'il a trouvée à la Martinique, annonce que s'occupant d'une monographie de ce genre, il désirerait vivement recevoir en communication les espèces nouvelles que peuvent posséder nos collègues.

— M. L. Fairmaire donne lecture d'une monographie du genre *Dorobrachus*, dans laquelle il décrit une espèce nouvelle (*D. agylus*) provenant de Colombie, et dont l'individu type fait partie de la collection de M. L. Buquet.

— M. V. Signoret dépose sur le bureau la description d'une nouvelle espèce d'Hémiptère, la *Lystra punctata*, provenant du haut Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Bocandé.

Rapport. Il est donné lecture d'un rapport d'une commission chargée de présenter des candidats pour une place de membre honoraire, qui a été déclarée vacante, dans la dernière séance, sur la proposition de MM. E. Desmarest et H. Lucas. Les candidats proposés sont, par ordre alphabétique, MM. Fischer de Waldheim, de Mannerheim, et Maximilien Spinola. — La Société procède ensuite à la nomination, et M. Maximilien Spinola ayant réuni la majorité des suffrages, est proclamé membre honoraire.

Membre reçu. M. le professeur Jean Mieg, de Madrid, temps en désigne une espèce, sous le nom de *C. subcornuta*, qu'il considère comme l'*Euglossa dentata* de Fabricius, Var. *maxima*; car le *Chrysantheda* est un démembrement des *Euglossa*, dont il diffère peu.

» Je suis donc disposé à donner à l'espèce dont j'ai envoyé le dessin et qui ressemble entièrement à l'espèce communiquée par M. Max. Spinola, le nom de *C. subcornuta* Spinola, et je ne vois aucune nécessité d'ajouter une nouvelle description puisqu'on en trouve les élémens dans Fabricius, les notes de M. Max. Spinola et dans Perty, dont les expressions s'appliquent, sauf la dimension, à l'espèce dont il est ici question.

présenté par M. E. Desmarest, est nommé membre de la Société. — Commissaires-rapporteurs, MM. L. Fairmaire et Al. Laboulbène.

(Séance du 25 Avril 1849.)

Présidence de M. AMYOT, président de 1848.

En l'absence du secrétaire, retenu chez lui par une légère maladie, M. Al. Pierret, secrétaire-adjoint, lit le procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée par la Société.

Communications. M. Al. Pierret annonce à la Société son départ très prochain pour les Alpes de la Provence, où il compte faire un séjour de près de quatre mois. Tout son temps sera exclusivement consacré à des recherches entomologiques.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société une boîte contenant une larve de l'ordre des Coléoptères, qui présente sur sa partie céphalique une plante parasite du genre *Sphæria*.

Je ferai remarquer que ce Cryptogame n'avait encore été signalé jusqu'à présent que sur des chenilles de l'ordre des Lépidoptères, particulièrement sur une chenille fort remarquable provenant de la Nouvelle-Zélande; c'est toujours à la partie antérieure, c'est-à-dire à la jonction de la tête avec le prothorax que la *Sphæria Robertsii*, Hooker a constamment été observée. La chenille attaquée de cette plante parasite, et qui appartient au genre des *Hepialus* (*H. virescens*, Doubleday Voyage de Diffenbach), a été parfaitement représentée dans le volume 3^e des Transactions of the entomological Society of London, pl. 6, fig. 4-5. D'autres espèces du genre des *Sphæria* ont aussi été observées sur différents autres ordres de la classe des insectes, particulièrement sur des Coléoptères (1), des Hyménoptères, et

(1) Dans le volume 3^e des Transactions of the entomological Society of London, se trouve figurée, pl. 6, fig. 6, une larve de Lamellicorne présentant une espèce du genre des *Sphæria*

sur une nymphe de l'ordre des Hémiptères appartenant au genre des *Cicada*. La larve que je communique à la Société appartient sans aucun doute à la famille des Carabiques, peut-être même est-ce une larve du genre des *Carabus* ; la plante parasite qu'elle présente sur sa partie céphalique, et dont la position a beaucoup d'analogie avec celle de la *Sphaeria Robertsii*, Hooker, observée sur les chenilles qui se trouvent à la Nouvelle-Zélande, est une espèce connue des botanistes, et désignée par M. Fries sous le nom de *Sphaeria entomorphiza*. Je crois que c'est la première fois que ce Cryptogame a été signalé sur des larves de Coléoptères de la famille des Carabiques. C'est dans les Pyrénées, au-dessus de l'hospice du port de Velasque, à douze cents toises de hauteur environ, que cette larve, munie de cette plante parasite, a été découverte par mon ami M. Durieu de Maisonneuve.

— M. Mellié donne les détails ci-joints sur les larves du *Ropalodontus perforatus* et de l'*Ennearthron cornutum*.

Je trouvai le 25 novembre dernier, sur un des gros tilleuls du jardin des Tuileries, le *Ropalodontus perforatus*, décrit par Gyllenhal sous le nom de *Cis perforatus*. Cet insecte vivait en famille nombreuses dans un bolet du genre *Polyporus*. Une certaine quantité de larves me promettant une éducation facile, je rapportai chez moi le bolet, et effectivement j'ai pu récolter une certaine quantité de cet insecte, assez rare dans les collections.

La larve du *Ropalodontus perforatus*, de 0,03 mill. environ, est de la couleur ordinaire des autres larves des *Cis*, d'un blanc laiteux, avec les extrémités d'un jaune d'autant plus foncé qu'elle est près de sa dernière transformation ; elle a douze anneaux, offre quelques poils sur la tête et à l'abdomen. Le dernier anneau arrondi est armé de deux très petits tubercules assez rapprochés l'un de l'autre, et ne formant pas les pointes aiguës que l'on remarque chez les larves de *Cis*. Les jambes et le dessous de la larve sont pubescents. Le dernier anneau est armé en dessous d'un mamelon rétractile.

J'ai été à même d'examiner aussi les larves de l'*Ennearthron cornutum*, ou *Cis cornutus*, Gyll. J'avais conservé quelques bolets dans lesquels se trouvaient plusieurs individus de cette espèce. Un an après, au mois de mars dernier, un bolet du bouleau était entièrement rongé par les larves et l'insecte parfait, qui y avait prodigieusement multiplié.

La larve, de 0,03 mill. environ, est d'un blanc laiteux, elle a douze anneaux ; la tête, un peu arrondie, est jaune et garnie de quelques poils raides ; le dernier anneau de l'abdomen, jaune, est arrondi et garni aussi de poils raides et longs ; la partie supérieure de cet anneau est en outre déprimée, et offre une concavité assez large en forme de cuillère, qui est armée à l'extrémité de deux petites pointes ou tubercules rapprochés, d'une couleur plus brune. Deux autres pointes brunes aussi, mais écartées l'une de l'autre, se trouvent un peu plus haut et sur les bords de la dépression ou concavité signalée. Le dessous offre, comme dans les larves des *Cis* un mamelon rétractile.

— M. L. Fairmaire annonce que l'*Hesperophanes rotundicollis* a été trouvé dans l'arsenal de Toulon par notre collègue M. Ch. Coquerel.

M. Doué dit qu'il possède dans sa collection un individu appartenant à cette même espèce, lequel a été pris en Corse par M. Pierret père, sur la terrasse d'une maison où il demeurait à Bastia.

— M. Al. Laboulbène montre une *Orgyia pudibunda*, éclore il y a peu de jours, et provenant de l'une des chenilles qui ont été trouvées l'an dernier, en si grande quantité, dans les forêts de l'est de la France.

A ce sujet, M. Bellier de la Chavignerie (séance du 9 mai 1849) dit qu'il est éclos chez lui une *Orgyia pudibunda* provenant également de chenilles recueillies à Phalsbourg, et que ce Lépidoptère ne diffère en rien de ceux que l'on prend si communément autour de Paris.

— M. Al. Pierret annonce que son ami M. Meissonnier, d'Hyères, vient de lui envoyer une vingtaine de chenilles du *Charaxes Jasius*. Ces chenilles ont fait sans encombre le trajet d'Hyères à Paris ; elles sont arrivées aux trois quarts de leur grosseur, et jouissent d'une santé parfaite. M. Al. Pierret ajoute qu'il a déjà nourri plusieurs fois des chenilles de la même espèce, des feuilles de l'*Arbutus unedo*, et même de l'*A. Audraïne*.

Lecture. M. le secrétaire-adjoint lit quelques passages d'une notice de M. E. Desmarest, intitulée : Description d'un nouveau genre de Crustacés de la section des Décapodes Macroures. L'auteur désigne sa nouvelle espèce sous le nom de *Leander erraticus*. (Voy. p. 87.)

Membre reçu. M. Stevens, de Londres, présenté par M. Becker, est admis au nombre des membres de la Société. — Commissaires-rapporteurs, MM. L. Buquet et Pierret.

(Séance du 9 Mai 1849.)

Présidence de M. AMYOT, président de 1848.

M. E. Desmarest, secrétaire, lit le procès-verbal de la dernière séance, rédigé par M. Al. Pierret, secrétaire-adjoint, et la rédaction en est adoptée par la Société.

Ouvrage offert. Annales de la Société entomologique de France. 2^e Série, Tome VI (1848). N^o 4.—br. in-8^o avec pl. (Deux exemplaires).

Communications. M. Jacquelin-Duval annonce à la Société que la *Meloe ænea* a été trouvée en assez grand nombre aux environs de Perpignan. Cette espèce a jusqu'à présent été indiquée comme particulière à l'Espagne, à la Sicile et à l'Algérie.

— Le même membre montre deux exemplaires de la *Donacia appendiculata*, pris auprès d'Auch : ils diffèrent des types par leurs tibias et leurs tarsi, qui sont testacés avec un reflet bronzé.

— Enfin, M. Jacquelin-Duval dit avoir vu quatre individus du *Dolichus flavicornis*, type et variété, pris aux environs de Toulouse, au pied d'un arbre ; cette espèce était regardée comme propre aux Alpes françaises, ne dépassant jamais le Rhône.

—M. L. Brisout de Barneville communique une notice sur les métamorphoses des *Orthoptères sauteurs*.

La faculté de se reproduire caractérise dans les insectes l'état adulte, l'état parfait. Comparons cette période de la vie à celles qui l'ont précédée chez une partie des Orthoptères.

Nous ne nous occuperons dans cette note que des Orthoptères sauteurs, qui acquièrent des élytres et des ailes dans le cours de leur existence, et nous essaierons, à l'égard des espèces de la Faune parisienne, de mieux déterminer qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, les états de larve, de nymphe et d'insecte parfait. Au reste, ces observations s'appliquent également aux autres espèces, soit de notre pays, soit des pays étrangers, qui sont établies sur le même type.

Larve. C'est chez la larve qu'apparaissent les premiers vestiges des élytres et des ailes ; ce ne sont encore que des lames assez épaisses qui, au fur et à mesure des progrès de l'âge, descendent verticalement sur les parties latérales du mésothorax et du métathorax. Ce ne sont pas encore des appendices distincts des deux derniers segments thoraciques, et il n'existe encore aucune articulation à leur base.

Nymphe. Les élytres et les ailes de la nymphe sont des replis de la peau sacciformes (1) dans l'intérieur desquels se forment les élytres et les ailes telles qu'elles nous apparaissent dans l'état parfait. Chez la nymphe, les élytres et les ailes sont articulées par leur base avec le thorax, elles ont pris une direction propre, elles se sont relevées de manière à laisser complètement ou presque complètement, à découvert les episternums et les épimères du mésothorax et du métathorax, sont devenues verticales ou subverticales, ou bien même affectent une disposition tectiforme ou subtectiforme. Alors les élytres et les ailes montrent une disposition toute particulière et caractéristique de l'état de nymphe chez les Orthoptères sauteurs. Les connexions de ces organes ne changent nullement, elles sont les mêmes que dans l'état parfait, mais l'ordre de recouvrement de ces parties est différent et inverse de ce qu'il sera plus tard. Les élytres sont placées entre les ailes, les ailes cachent plus ou moins les élytres, les recouvrent dans une étendue variable, de sorte que les élytres, qui sont insérées

(1) Les premiers rudiments de ces organes chez la larve sont aussi des replis de la peau, ainsi que les ailes et les élytres de l'insecte parfait.

sur le mésothorax, occupent une position interne par rapport aux ailes, et que les ailes qui ont leur insertion sur le métathorax sont externes relativement aux élytres. De plus, les ailes ne sont pas pliées longitudinalement, elles sont planes comme les élytres et simplement striées à leur surface, stries qui sont déterminées par les nervures.

Etat parfait. Disposition relative des élytres et des ailes à l'état parfait et dans le repos : les élytres recouvrent ou complètement ou partiellement les ailes, de sorte que les élytres sont toujours externes par rapport aux ailes, et que les ailes sont cachées par les élytres, au moins dans une partie de leur étendue. Ce caractère est constant chez toutes les espèces du groupe des Orthoptères sauteurs pourvues d'élytres et d'ailes, que nous avons observées aux environs de Paris, quel que soit d'ailleurs le degré de développement que présentent ces organes, Ainsi nous avons constaté son exactitude, sa fixité, dans des Acrididés, des Locustidés et des Gryllidés, chez lesquels ces parties sont réduites à de simples vestiges, à de très petits rudiments.

Aux considérations qui précèdent sur les différents états des Orthoptères sauteurs, je vais ajouter quelques autres observations sur les métamorphoses que subit l'*Acridium peregrinum* depuis sa sortie de l'œuf jusqu'à son état parfait. Les individus de cette espèce sur lesquels j'ai fait ces observations ont été envoyés d'Algérie en 1845, par M. Guyon, au ministre de la guerre, qui les a transmis à M. H. Lucas.

Chez la *très jeune larve*, avant la mue qu'elle subit presque aussitôt après sa sortie de l'œuf, le tarse n'est réellement formé que d'un seul article. Cuisses des pattes postérieures oblongues.

Larve, 2^e âge. Antennes de 13 articles. Le prothorax dans toute sa longueur est convexe et uni-caréné. Bord postérieur dorsal du prothorax presque droit, échancré au milieu. Pas de pointe præsternale. Cuisses des pattes postérieures oblongues, insensiblement et très légèrement renflées. Trois articles aux tarses.

Larve, 3^e âge. Antennes de 13 articles. Prothorax tectiforme-caréné dans toute sa longueur, à bord postérieur dorsal presque droit, échancré au milieu. Pas de pointe præsternale.

Larve, 4^e âge. Prothorax tectiforme-caréné dans toute sa longueur, à bord postérieur dorsal encore un peu échancré au milieu. Une pointe præsternale, courte, conique.

Nymphe, 1^{er} âge. Antennes de 22 articles. Prothorax tectiforme-caréné dans toute sa longueur, un peu prolongé en arrière, à bord

postérieur dorsal arrondi, non échancré. Une pointe præsternale plus développée que chez la larve.

Nymphe, 2^e âge. Antennes de 24 articles. Prothorax tectiforme-caréné dans toute sa longueur, présentant en arrière un prolongement scutelliforme très obtus, non échancré. Une pointe præsternale. Cuisses des pattes postérieures oblongues-ovales légèrement renflées.

Etat parfait. Antennes de 26 articles. Prothorax convexe supérieurement dans sa moitié antérieure, dilaté transversalement et déprimé dans sa moitié postérieure, faiblement caréné sur la ligne moyenne ou ne présentant que des traces de carène, un peu prolongé en arrière au-dessus des élytres, à bord postérieur dorsal très arrondi, non échancré. Une pointe præsternale. Cuisses des pattes postérieures assez fortement renflées.

La larve et la nymphe n'ont pas le même mode de coloration que l'insecte parfait.

Ce que j'ai dit dans la première partie de cette note du développement des organes du vol, s'applique à l'*Acridium peregrinum*, et me dispense de revenir sur ce sujet.

— M. le secrétaire lit la note ci-jointe de M. Paul de Saint-Martin, dans laquelle cet entomologiste fait connaître la nymphe d'un insecte qu'il a souvent observé dans les tubercules de pommes de terre malades.

Ayant remarqué cette année un nombre assez considérable de pommes de terre présentant après avoir été épluchées une certaine quantité de points noirs, ronds, ayant l'apparence de germes atrophiés, et préoccupé de l'idée qui entraîne beaucoup d'hommes sérieux à rechercher les causes de l'épidémie qui sévit depuis quelques années sur ce précieux tubercule si nécessaire à l'alimentation; j'ai pensé, tout d'abord, que ces taches étaient une conséquence de la maladie, les ayant remarquées plus particulièrement sur les pommes de terre attaquées; mais j'ai été promptement désabusé lorsqu'après en avoir épluché un certain nombre entièrement saines, j'en ai trouvé plusieurs sur lesquelles j'ai compté jusqu'à douze ou quinze taches comme celles que j'avais vues en premier lieu sur des pommes de terre malades.

C'est alors que j'ai dû rechercher les causes de ces taches qui constituent pour moi une maladie particulière de la pomme de terre; car sur certains tubercules, en apparence très sains, on est obligé d'en

perdre la moitié pour enlever ces taches parfois en assez grand nombre s'enfonçant à un centimètre dans l'intérieur.

Voici ce que j'ai observé :

La pomme de terre étant épluchée, présente d'abord les places des germes, qui, à cette époque de l'année, commencent à pousser ; puis un nombre plus ou moins considérable de taches noirâtres de trois à cinq millimètres de diamètre, avec un petit point gris au centre qui doit être la pique faite par l'insecte générateur. Ces taches s'enfoncent dans l'intérieur à une profondeur de 6 à 8 mill. ; en enlevant un morceau du tubercule contenant une de ces taches et en le cassant, on retire un petit cylindre de 6 à 8 mill. de long, noirâtre, dont l'extrémité inférieure est hémisphérique. Ce cylindre se détache du reste comme s'il était enlevé à l'emporte-pièce. En coupant ce petit cylindre par moitié, dans le sens de la longueur, on voit au milieu un petit canal terminé par une loge qui s'arrête à environ un centimètre de l'extrémité inférieure et qui contient la nymphe dont je possède deux individus.

Cette nymphe d'environ 2 à 3 mill. que j'ai conservée dans l'alcool et que j'offre à la Société, pourra mettre sur la trace de l'insecte qui la produit, de plus savants que moi, simple amateur, qui me regardera comme très heureux de servir, pour ainsi dire, de jalou à une observation pouvant présenter quelque intérêt, et qui pourrait au besoin servir à l'histoire de cet insecte dans le cas où il serait déjà connu, reconnaissant en toute humilité mon peu d'expérience en pareille matière.

Aucun membre de la Société ne peut reconnaître à quel genre cette nymphe doit être rapportée, et c'est avec grand doute qu'un de nos collègues dit qu'elle appartient peut-être au genre *Cryptophagus*.

Lectures. M. E. Desmarest donne lecture d'un mémoire de M. Th. Bruand, de Besançon, intitulé : Essai de classification des Tinéides d'après la méthode linnéenne.

Après cette lecture, M. Amyot répond quelques mots aux attaques de M. Th. Bruand, relativement à la méthode mononymique.

— M. V. Signoret dépose sur le bureau la description d'une nouvelle espèce d'hémiptères, le *Mictis cinctus*.

— M. H. Lucas lit un mémoire intitulé : Observations sur quelques espèces nouvelles de Crustacés qui habitent les possessions françaises du nord de l'Afrique; il décrit les *Ancæus vorax*, *Praniza mauritanica* et *Praniza obesa*.

Membre recu. M. Ch. Robin, professeur agrégé à l'École de Médecine, présenté par M. H. Lucas, est admis au nombre des membres de la Société. — Commissaires-rapporteurs, MM. L. Fairmaire et Al. Laboulbène.

(Séance du 23 Mai 1849.)

Présidence de M. CHEVROLAT, vice-président.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XXVII (2^e semestre de 1848). Table des matières et des auteurs, et Tome XXVIII (1^{er} semestre de 1849) N^{os} 13 à 20. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Transactions of the zoological Society of London. Vol. I, Part. 2, 3 et 4. — Vol. II, Part. 1, 2, 3, 4 et 5, et Vol. III, Part. 1, 2, 3, 4 et 5. — vol. in-4°, avec pl. Offert par la Société zoologique de Londres.

— Histoire de la maladie des pommes de terre en 1845, par M. Decaisne. — 1 vol. in-8°, 1846.

— Etudes sur la Muscardine, par MM. Guérin-Ménéville et E. Robert. — 1 vol. in-8°. 1848.

— L'Agriculture allemande, ses écoles, son organisation, ses mœurs et ses pratiques les plus récentes, par M. Röyer. — 1 vol. in-8°, 1847.

— Rapport sur les institutions du crédit foncier en Allemagne et en Belgique, par le même. — in-8°, 1845.

— Cours d'Agriculture, par M. de Gasparin, 1^{er}, 2^e et 3^e vol. — 4 vol. 1844-1848.

- Maison rustique du 19^e siècle. — 5 vol. in-8°. 1849.
- Traité des magnaneries, par M. Charrel. 1 v. 1848.
- Colonisation et agriculture de l'Algérie, par M. Moll. — 2 vol. 1845.
- Manuel de droit rural et d'économie agricole, par M. Jacques de Valserrès. — 1 vol. in-8°. 1848.
- Statistique de l'Agriculture de la France, par M. Moreau de Jonnes. — 1 vol. in-8°. 1848.
- Notes économiques sur l'administration des richesses et la statistique agricole de la France, par M. Royer. — 1 vol. in-8° avec un atlas in-folio, 1843.

Tous ces ouvrages agricoles sont offerts à la Société par M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Communications. M. le secrétaire fait connaître la note suivante de notre collègue, M. Boyer de Fonscolombe :

J'ai lu dans le 4^e N^o, Tome vi des Annales, une note sur le *Papilio Feisthamelii*. Je sou mets à la Société et à l'auteur lui-même, l'observation suivante. M. le général Levaillant pense que cette espèce est réellement distincte du *Papilio podalirius*, mais il me semblerait que les raisons qu'il en donne, raisons fondées principalement sur les premiers états de ce lépidoptère, infirmeraient plutôt son opinion. La chenille du *podalirius* vit comme celle du *Feisthamelii*, sur le pêcher, le poirier franc, ou sauvage (*Pyrus amygdaliformis*), et le prunellier. Je l'ai souvent élevée en Provence ; j'ai vu très ordinairement sur elle les taches brunes que M. Levaillant croit particulières à celle du *Feisthamelii*. Elle fait aussi paraître des cornes charnues qui exhalent une odeur forte. La chenille aussi bien que la chrysalide est tantôt verte, tantôt jaune-grisâtre ou nankin. Au reste cette variété de couleur se remarque aussi suivant les diverses circonstances, dans la chrysalide du *P. Machaon*.

Ces observations peuvent cependant ne pas empêcher de séparer ces deux espèces, si les différences dans leur état parfait l'exigent.

M. H. Lucas prend la parole pour appuyer l'avis de M. Boyer de Fonscolombe, et il dit qu'il doit bientôt soumettre à la Société un travail sur le même sujet.

— M. Aug. Rouget adresse la note suivante, relative à un fait intéressant de géographie entomologique :

M. Tarnier vient de découvrir l'*Heterogynis paradoxa* décrite par M. Rambur dans le tome V p. 585 de nos Annales, où elle est signalée comme se trouvant dans les environs de Grenade. Les deux sexes de cette espèce ont été pris dans une localité très limitée des environs de Dijon ; elle ne paraît pas y être rare ; ce qui est surtout remarquable dans cette découverte c'est que l'apparition de cet insecte a lieu en juin tandis que ceux que M. Rambur a trouvés dans un pays beaucoup plus méridional l'ont été en août et septembre.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société deux diptères appartenant aux *Exorista*, genre de la tribu des Tachinaires, et il lit la notice suivante :

Ces diptères obtenus d'éclosion le 18 mai et qui proviennent de chrysalide de l'*Orgyia pudibunda* sont remarquables en ce que la partie antérieure de la tête au dessus des antennes et entre les yeux présente sept ou huit filamens soyeux, allongés et dentés en scie sur les côtés ; ces filamens qui sont réunis en touffe et d'une couleur blanche assez prononcée rappellent les plumules de certaines plantes de la famille des Carduacées. Supposant que ces corps étrangers pouvaient être quelques végétaux parasites, j'ai communiqué ces diptères à MM. Montagne et Durieu de Maisonneuve, cryptogamophiles bien connus, et ces botanistes m'ont assuré que ces filamens soyeux n'étaient pas le résultat d'une végétation. Je ne sais, ajoute M. H. Lucas, à quoi attribuer ce fait fort curieux que j'ai observé sur deux individus de l'*Exorista glauca* de Meigen.

— M. Al. Laboulbène montre le *Ditonus calydonius* mâle et l'*Athous atomarius*, insectes très méridionaux, et qu'il a pris aux environs d'Agen.

M. Jacquelin-Duval, à cette occasion, dit que M. Boisgiraud a trouvé aussi le *Ditonus calydonius* à Toulouse.

— M. Laboulbène donne des détails sur le genre *Zeugophora*. Il possède plusieurs *Zeugophora* intermédiaires entre les *Z. subspinosa* et la *Z. collaris*, car elles ont le vertex noir de la deuxième espèce et les cuisses fauves de

la première. Notre collègue conclut que la *Z. collaris* est une simple variété de la *Z. subspinosa*, puisqu'elle n'en diffère que par son vertex noir et ses cuisses brunâtres ou noires, et qu'on trouve les passages intermédiaires. Au reste, cette *Zeugophora* à vertex noir et à cuisses fauves vit avec l'espèce type, *Z. subspinosa*, aux environs d'Orival, où elle a été prise par notre collègue M. Levoiturier.

— M. Jacquelin-Duval annonce qu'il a pris en chassant près de Bondy avec M. Rouzet deux *Bryaxis hæmatica* ♀, au milieu de *Myrmica rubra*. On n'avait point encore signalé de *Bryaxis* vivant dans les fourmilières.

— M. E. Desmarest, à l'occasion d'un rapport sur M. le major Blanchard, dans lequel il est dit que cet entomologiste a découvert en Algérie, dans le Djebel Amour, la *Megacephala euphratica*, ou du moins une espèce qui en est très voisine et que M. Guérin-Méneville nomme *M. Algerica*, fait observer que c'est à tort que l'on a cru que M. Graëlls était le premier qui avait indiqué cet insecte comme particulier à l'Espagne. En effet, dans un ouvrage de MM. Audouin et Brulé, publié il y a quinze ans (Histoire naturelle des Insectes, traitant de leur organisation, de leurs mœurs, leur classification et la description des espèces, Paris, 1834, Tome IV, p. 43), on lit à l'article *Megacephala euphratica*, le passage suivant :

« Cette jolie espèce se trouve en Arabie et sur les bords »
 » de l'Euphrate. M. Banon, pharmacien de la marine, à »
 » Toulon, nous a assuré qu'il en a reçu de l'Espagne »
 » cinq individus. »

En terminant sa communication, M. E. Desmarest dit que si M. Graëlls n'est réellement pas le premier qui ait découvert la *Megacephala euphratica* en Espagne, il a du moins rendu certain un point obscur de la géographie entomologique de la plus haute importance, et qu'en outre

il a pu observer avec soin et faire connaître les mœurs si intéressantes des Mégacéphales.

M. Chevrolat ajoute que M. Klug rapporte que ce même coléoptère se trouve en Egypte sur les bords du Nil.

— M. Ch. Robin donne des détails anatomiques et zoologiques du plus haut intérêt sur une nouvelle espèce d'Annélides appartenant au genre *Spio* d'Othon Fabricius, qu'il a trouvée très communément dans les rochers calcaires de Dieppe, et à laquelle il propose d'appliquer le nom de *Spio Gidei*. Notre savant collègue fait, dans cette communication, connaître d'une manière complète le genre *Spio*, sur lequel les zoologistes n'avaient que des notions insuffisantes.

Lecture. M. E. Desmarest donne lecture de trois mémoires de M. Auguste Rouget, ayant pour titre :

1° Note sur le *Cryptocephalus informis*, Suffrian ;

2° Notice sur une production parasite observée sur le *Brachinus crepitans* ;

3° Notice sur une monstruosité observée dans une antenne du *Scaptia fusca*.

Membre reçu. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres M. le major Blanchard, présenté par M. Doüé. — Commissaires-rapporteurs, MM. H. Lucas et Reiche.

(Séance du 13 Juin 1849.)

Présidence de M. le docteur AUBÉ.

Communications. M. H. Lucas annonce à la Société qu'il vient de terminer son ouvrage sur l'histoire naturelle des animaux articulés de l'Algérie.

Ce travail, qui avait été ordonné par le gouvernement, forme trois volumes et un atlas de 122 planches. Le premier volume comprend

les Crustacés, les Arachnides, les Myriapodes et les Hexapodes; trente-cinq planches ont été consacrées à ces diverses classes et ont été ainsi réparties: huit pour les Crustacés, vingt-deux pour les Arachnides, trois pour les Myriapodes et deux pour les insectes Hexapodes. Le second volume contient l'ordre des Coléoptères et quarante-sept planches sont données à cette ordre, le plus nombreux de la classe des insectes. Enfin le troisième volume renferme les Orthoptères les Hémiptères, les Névroptères, les Hyménoptères, les Lépidoptères et les Diptères; quarante planches ont été consacrées à ces divers ordres et sont ainsi réparties: quatre pour les Orthoptères, quatre pour les Hémiptères, trois pour les Névroptères, dix-neuf pour les Hyménoptères, quatre pour les Lépidoptères et six pour les Diptères. Enfin dans ce travail ajoute M. H. Lucas j'ai signalé 3265 espèces dont 900 environ sont nouvelles pour la science.

— Le même membre fait passer sous les yeux de la Société une aranéide nouvelle pour la Faune parisienne :

Cette espèce, que M. H. Lucas doit faire figurer pour nos Annales, appartient à la tribu des Voltigeuses (*Volitariae*) de M. Walckenaër. Elle est voisine du *Salticus venator*, Luc., et vient se ranger tout à côté de cette espèce. Voici la diagnose de ce Saltique parisien, qui a été trouvé dans les premiers jours de juin par M. H. Lucas sur les treillages qui bordent les allées du Jardin-des-Plantes.

Salticus formicæformis, Luc.

Long. 4 mill. Larg. 1 mill.

S. Cephalothorace anteriori viridi-æneo posticè nigro-rufescente in medioque transversim albo-vittato; palpis brevibus, rufescentibus, primis articulis attamen flavescente-testaceis; mandibulis brevibus, fusco-rufescentibus; maxillis labroque fulvis; sterno glabro, nigro-nitido; pedibus exilibus, brevibus, fusco-rufescentibus testaceoque annulatis; abdomine elongato, infra in medio coarctato anticè nigro, posticè viridi-æneo transversimque albo-bivittato; corpore infra rufescente, fusulis brevibus, fuscis. (Fæminam tantùm novî).

Cette espèce qui se plaît sur les treillages est excessivement agile; lorsqu'elle marche, son abdomen est sans cesse en mouvement comme cela a ordinairement lieu chez certaines *Formica*.

— M. H. Lucas, en montrant à la Société une boîte

contenant deux individus de l'*Aspidimorpha quadrimis*, Sch., fait la communication suivante :

Cette espèce qui est vivante et qui a pour patrie le Sénégal, m'a été communiquée par M. E. Blanchard. C'est à bord d'un bâtiment venant du Sénégal à Dunkerque que cette espèce remarquable par ses belles couleurs métalliques a été rencontrée. Comme la description donnée par Schœnherr a été faite sur un individu desséché et que les couleurs métalliques présentées par cette Aspidimorphe tournent au brun-noirâtre après la mort, je crois qu'il est bon de faire connaître les couleurs métalliques qui ornent cette jolie espèce.

Aspidimorpha quadrimis, Sch.

Long. 9 mill. Larg. 6 mill.

La tête est lisse et d'un jaune testacé ; la lèvre supérieure est d'un jaune roussâtre ; les mandibules sont noires avec les palpes maxillaires et labiaux d'un jaune testacé ; les yeux sont d'un brun noirâtre ; les antennes sont d'un jaune-testacé avec les deux derniers articles noirâtres et tomenteux ; tout le thorax dont les bords sont transparents est largement marginé de testacé verdâtre avec sa partie médiane et sa base d'un jaune doré brillant ; l'écusson est d'un jaune doré tirant un peu sur le vert ; les élytres dont les bords sont transparents, sont marginées de testacé verdâtre avec toute leur partie médiane d'un jaune doré brillant ; les points et dépressions présentés par les élytres sont d'un brun roussâtre ainsi que la suture de ces organes, lesquels à leurs parties latéro-antérieures et latéro-postérieures sont ornés d'une tache assez large d'un cuivreux rougeâtre ; ces taches des élytres en dessous sont d'un noir teinté de rouge ainsi que la partie suturale de ces mêmes organes ; le sternum sur les côtés latéraux est d'un jaune doré métallique avec toute sa partie médiane noire ; l'abdomen d'un jaune verdâtre est orné sur ses parties latérales de taches d'un jaune doré métallique avec les second et troisième segmens maculés de brun noirâtre de chaque côté ; quant à l'avant-dernier segment, il est d'un jaune doré métallique tirant un peu sur le vert ; les pattes sont d'un jaune très légèrement verdâtre.

—M. C. Aubé annonce que dans une chasse entomologique qu'il vient de faire dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, il a trouvé 1° l'*Hedobia pubescens*, et 2° l'*Aphanisticus elongatus*, que l'on n'avait pas encore signalés

sous le climat de Paris. Il dit, en outre, qu'il a pris dans une fourmilière une nouvelle espèce de *Ptilium*.

— M. Léon Fairmaire rapporte qu'il a capturé, également à Saint-Germain, le *Staphilinus latebricola*, que l'on n'avait pas encore indiqué comme propre à la France.

— Le même membre dit qu'on vient de lui envoyer des environs de Marseille un insecte coléoptère de la famille des carabiques, et qui doit former une espèce nouvelle dans le genre *Coptodera*.

(Séance du 27 Juin 1849.)

Présidence de M. CHEVROLAT, vice-président.

Ouvrages offerts. C. J. Schoenherr Genera et species Curculionidum, Catalogus ab H. Jekel, recensus et ordinatus. — 1 vol. in-12. Offert par M. Jekel.

— An attempt at a systematic Catalogue of the british *Tineidæ* et *Pterophoridæ*, by H. T. Stainton. — br. in-8°. Offert au nom de l'auteur.

Correspondance. M. L. Buquet communique la lettre suivante de M. Maximilien Spinola :

Gênes, le 11 juin 1849.

Monsieur,

Je viens de recevoir par la voie de la librairie le diplôme que vous avez eu la bonté de m'annoncer dans votre lettre du 15 Avril dernier, et par lequel la Société entomologique m'a fait l'honneur de me compter au nombre de ses membres honoraires. J'accepte avec reconnaissance ce témoignage de la bienveillance de la Société, à laquelle je vous prie de faire agréer mes remerciements, j'y trouve un puissant motif de poursuivre les études que les inquiétudes produites par l'incertitude des temps ont tristement interrompues, et dont elles avaient fait ajourner la reprise à une époque indéfinie.

MAXIMILIEN SPINOLA.

— Lettre de M. Hope, adressant sa démission de membre. — Cette démission est acceptée par la Société.

Communications. M. le secrétaire lit un passage d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. A. Rouget, de Dijon :

Je vais vous entretenir d'un fait qui est peut-être bien connu et qui se rapporte à l'ordre des Lépidoptères, je veux parler de l'apparition en grand nombre cette année de la chenille de la Phalène que Geoffroy nomme *la Décolorée*, qui appartient probablement au genre *Orthosia*, et figurée dans Réaumur, t. 4, pl. 36. On la trouve dans toutes les maisons, surtout dans les parties supérieures, dans le collège de notre ville surtout dans les dortoirs il y en a des quantités considérables, cependant j'entends dire qu'elles diminuent depuis quelques jours, depuis que la chaleur a diminué aussi. Je ne sais si cette chenille a paru cette année aussi abondamment dans les autres parties de la France. Dans ce cas même je crois qu'il est nécessaire d'en signaler l'apparition, afin de voir si elle ne coïnciderait pas avec quelque circonstance atmosphérique particulière comme je suis tenté de le croire, toutefois je me contente de signaler le fait sans commentaire.

— M. Bagriot montre à la Société plusieurs chenilles du *Bombyx pini*, que l'on trouve habituellement à Bordeaux, et qu'il est parvenu à élever auprès de Paris.

— M. Berce fait connaître quelques faits particuliers à l'histoire naturelle de divers lépidoptères : 1° il montre un cas d'albinisme présenté par un *Polyommatus phlœas*, et déjà figuré par Engramelle ; 2° il dit qu'il vient de prendre au bois de Boulogne le *Sphinx pini*, et que dès à présent on peut assurer, comme l'avait déjà présumé M. Bellier de la Chavignerie, il y a près d'un an, que cet insecte appartient à la Faune parisienne ; 3° enfin il fait passer sous les yeux de la Société un *Hesperia sylvanus* présentant un cas curieux de parasitisme, c'est-à-dire une production cryptogamique placée sur l'un de ses yeux.

— M. le secrétaire dépose sur le bureau cinq *Brachinus crepitans* garnis de parasites, et qui ont été envoyés à la Société, sur sa demande, par M. Aug. Rouget, de

Dijon. — Ces coléoptères seront soumis à l'examen de MM. Alex. Laboulbène et Ch. Coquerel.

— M. Reiche présente deux coléoptères remarquables par diverses particularités ; le premier, qui est une *Cetonia* de Madagascar, offre sur la tête une production cryptogamatique bien marquée, une espèce de champignon, et l'autre, une espèce de *Gymnetis*, présente un avortement du corselet, et diverses particularités qui en sont résultées et qu'il serait intéressant d'étudier.

— Le même membre dit que l'insecte que M. H. Lucas a décrit dans son Histoire naturelle des animaux articulés de l'Algérie, sous la dénomination d'*Onitis Chevrolatii* n'est réellement pas une espèce nouvelle ; ce n'est autre chose que l'*Onitis melaleuca* mâle, et dont jusqu'ici on ne connaissait encore que des femelles.

Rapport. M. le secrétaire donne lecture d'un rapport de la commission de publication réglant la composition du 2^e numéro des Annales pour l'année 1849. — La Société adopte les conclusions de la commission.

Lectures. M. H. Lucas lit un travail ayant pour titre : Observations sur les lépidoptères des genres *Papilio*, *Anthocharis*, *Cigaritis* et *Cerocala*, qui habitent les possessions françaises du nord de l'Afrique.

— M. V. Signoret communique une notice intitulée : Description de deux espèces nouvelles du genre *Petascelis*, du groupe des Mictides (*Petascelis dilatatus* et *bilobus*).



BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

.....

ANNÉE 1849.

—
TROISIÈME TRIMESTRE.

—
SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

—
(Séance du 11 Juillet 1849.)

Présidence de M. AMYOT, président de 1848.

M. E. Desmarest, secrétaire, lit le procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée par la Société.

Ouvrages offerts. Annales de la Société entomologique de France. 2^e Série, Tome VII (1849). N^o 1^{er}. — 1 vol. in-8^o, avec pl. col. (deux exemplaires).

— Entomologische Zeitung, herausgegeben von dem entomologischen Vereine zu Stettin. Neunter Jahrgang 1848. — 1 vol. gr. in-12. Offert par la Société entomologique de Stettin.

— Mémoires de la Société des Sciences, lettres et arts de Nancy pour 1847. — 1 vol. in-8^o. Offert par la Société de Nancy.

— Novorum actorum Academiae Cæsareæ Leopoldinæ Carolinæ naturæ Curiosorum, voluminis vicesimi se-
2^e Série, TOME VII. *Bulletin* N.

cunda pars prior. — Bonn 1847. un gr. vol in-4° avec pl. Offert par l'Académie de Bonn.

— Monographie des *Anthicus* et genres voisins, Coléoptères hétéromères de la tribu des Trachélides, par M. de la Ferté-Sénéctère. — in-8°, pl. col. Offert par l'auteur.

— Note sur les ravages produits en 1848 par l'*Orgyie pudibonde* dans les forêts de Hêtres du versant occidental des Vosges, entre Phalsbourg et Cirey, par M. E. Chevandier (1). — br. in-8°. Offert par M. Fol.

— *Communications*. M. H. Lucas montre plusieurs individus d'un Myriapode du genre des *Blaniulus*.

Les conditions dans lesquelles ce Diplopode a été rencontré sont assez remarquables, et je ne sache pas, dit M. H. Lucas, que jusqu'à présent ce Myriapode ait été trouvé en si grande quantité. Généralement on sait que ce sont les limaces qui dévorent dans nos jardins cette grande quantité de fraises que l'on rencontre toujours vidées sur le sol. Notre collègue M. Rouzet, qui a examiné quelques-unes de ces fraises, s'est aperçu que ces dégâts ne sont pas occasionnés seulement par les limaces, et il a acquis la certitude qu'une grande partie de ces fruits étaient aussi attaqués par une espèce de Myriapode que je reconnus pour être le *Blaniulus (Iulus) guttulatus* de Bosc, et qu'il a trouvés par milliers.

Ces Myriapodes n'attaquent que les fraises très mûres, et surtout celles qui touchent ou qui sont tombées sur le sol. Comme ils recherchent l'humidité et qu'ils se tiennent dans la terre à une profondeur de 25 à 30 millimètres, c'est toujours du côté où le fruit touche le sol qu'il est attaqué. Ils s'introduisent en grand nombre dans l'intérieur des fraises, en minent les parois de tous les côtés, et lorsqu'ils sont parvenus à ne plus laisser que l'enveloppe du fruit, ils l'abandonnent et se retirent ensuite dans la terre, où ils vivent en familles nombreuses dans des sillons qu'ils se sont creusés.

(1) Nous croyons devoir faire observer que dans ce travail, communiqué à l'Académie des sciences, l'auteur semble n'avoir pas eu connaissance des diverses notes sur l'*Orgyia pudibunda*, imprimées dans les Annales de la Société entomologique, et publiées antérieurement à la sienne.

E. D.

C'est de cette manière que les fraises dans nos jardins sont détruites, et si par hasard elles échappent à la voracité du *Blaniulus guttulatus*, c'est pour être attaquées ensuite par les limaces, qui de leur côté, causent aussi de très grands dégâts.

— Le même membre fait également voir à la Société un *Iulus* qui a été rapporté vivant de Cayenne par M. Leprieur.

Cette espèce, qui est nouvelle et dont les mouvements sont très lents, est remarquable par les couleurs qui ornent les segments. En voici la diagnose :

Iulus Leprieurii, Luc.

Long. 62 millim. — Larg. 5 millim.

I. palpigeri Gerv., affinis, sed minor; capite laevigato, fulvo-nitido, posticè fusco; labro emarginato, suprâ quinque profundè punctato; antennis flavo-testaceis, punctatis; segmentis 58, anticè fuscis, fulvis in medio, posticè testacco marginatis; pedibus flavo-testaceis, unguibus rufescentibus.

C'est près du *Iulus palpiger* de M. P. Gervais que cette espèce vient se ranger, et avec lequel elle ne pourra être confondue, à cause de sa taille qui est plus petite, plus grêle et comparativement plus allongée, de ses segments qui sont en plus grand nombre, et des couleurs que présentent ces segments; je ferai aussi remarquer qu'elle s'en distingue encore par le segment anal, dont le prolongement spiniforme est beaucoup plus prononcé que dans le *Iulus palpiger*.

Ce *Iulus* habite les environs de Cayenne.

— M. L. Brisout de Barneville montre à la Société un individu femelle de l'*Empusa mendica*, Lamarck (*Mantis mendica*, Fabr. *Blepharis mendica*, Aud.-Serv.), trouvé dans la forêt de Belgrade, près de Constantinople (Turquie), par notre collègue M. Bigot. En présentant cette espèce, M. L. Brisout de Barneville fait remarquer que c'est la première fois qu'elle est prise en Europe, et il ajoute qu'il doit cet insecte remarquable à la générosité de notre collègue M. Léon Fairmaire.

— M. Doué annonce que dans une chasse dans la forêt de Saint-Germain, il a pris un individu de la *Melandrya costata*.

— M. L. Fairmaire dit qu'il vient de trouver, également dans la forêt de Saint-Germain, plusieurs insectes remarquables pour la faune parisienne. Il cite particulièrement les *Anthrribus albinus*, *Microrhagus pygmæus*, *Cryptocephalus bistrispunctatus*, *Callidium femoratum*, *Thereva nobilitata* et *Callicera ænea*.

— Le même membre parle d'une monstruosité qu'il a observée dans le chaperon d'une *Anisoplia floricola* venant d'Algérie. Cette anomalie organique rentre dans la catégorie des monstruosités par scission. Le chaperon de l'*Anisoplia floricola* est bifurqué, les deux lobes en sont un peu divergents et presque égaux. On retrouve cette anomalie passée à l'état normal dans plusieurs genres de Lamellicornes, tels que les *Diphucephala* et les *Inca*.

— M. Reiche donne des détails sur les phénomènes qui semblent accompagner la crépitation que font entendre certains insectes, tels que les *Brachinus*. Il résulte de diverses remarques, et principalement d'observations faites par M. Parzudaki sur le *Brachinus africanus*, que, outre l'odeur de chlore que répandent ces insectes lorsqu'ils crépitent, ils produisent une vapeur phosphorescente lumineuse dans l'obscurité.

M. Rouzet ajoute qu'aux environs de Paris, pendant la nuit, en levant des pierres sous lesquelles se trouvaient un grand nombre de *Brachinus*, il a vu une lueur phosphorescente accompagnant la crépitation produite par ces insectes.

Lecture. M. Al. Laboulbène donne lecture de deux notices de M. L. Dufour sur deux Diptères découverts

aux environs de Madrid par M. Mieg et ayant pour titres :
 1° Note sur la *Fallenia fasciata* ;
 2° Description d'une nouvelle espèce du genre *Lampro-
 myia* (*L. funebris*).

(Séance du 25 Juillet 1849.)

Présidence de M. REICHE.

MM. de la Ferté-Sénectère, membre de la Société, et von Kiesenwetter assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XXVIII (1^{er} semestre de 1849). N° 21, 22, 23, 24, 25 et 26, et Tome XXIX (2^e trimestre de 1849) N° 1, 2 et 3. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Revue et Magasin de Zoologie, rédigé par M. Guérin-Méneville. Année 1849. N° 1, 2, 3, 4, 5 et 6. — br. in-8° avec pl. Offert par le Ministre de l'Instruction publique.

Communications. M. L. Brisout de Barneville, au nom de M. H. Lucas, montre un *Carabus cancellatus*, Illiger, rencontré aux environs de Paris par M. Doué, et qui présente un cas particulier d'anatomie pathologique.

Cet individu, qui est un mâle, est remarquable en ce que la patte gauche de la troisième paire est très courte comparativement à la correspondante du côté opposé. Le trochanter est à l'état normal ; quant à l'article suivant ou le fémur, il diffère de celui de la patte du côté opposé par sa brièveté, car il est au moins un quart plus court ; mais là ne réside pas le cas de monstruosité, c'est dans l'article suivant ou le fémur, qui est complètement atrophié, et dont la longueur égale environ trois millimètres : à sa naissance il est très grêle, et

vers son milieu il présente un étranglement très prononcé qui semblerait indiquer que cet organe, lorsque ce Carabe était à l'état de nymphe, a été blessé ou gêné durant son développement ; à son extrémité il est assez épais ; mais au lieu de présenter deux longues épines comme cela se remarque chez les individus à l'état normal, il n'offre que deux très petites dents spiniformes. Les articles qui suivent ou les tarse ont subi les conséquences de cet avortement ; ils sont très courts, mal développés, surtout le quatrième article, qui semble être confondu avec le cinquième ; ce dernier est très court, et les griffes qui le terminent ne sont que très imparfaitement développées.

Je crois que ce cas de monstruosité est dû à la nymphe qui durant cet état aura été gênée dans son développement ou plutôt aura été blessée. C'est ce que semble démontrer du reste l'étranglement de la partie médiane du tibia ; c'est probablement cet article blessé qui aura empêché le développement des tarse, particulièrement l'avortement du quatrième article, et surtout celui des griffes qui terminent le cinquième article.

— M. L. Fairmaire dit qu'il vient de trouver, dans un bain public, à Paris même, le *Potamophilus acuminatus*.

— Le même membre annonce que le *Phalacrus grossus*, Erichson, qui jusqu'ici n'avait été signalé que comme propre à la Hongrie et aux pays baignés par la Baltique, vient d'être trouvé aux environs de Madrid par M. Mieg.

— M. L. Fairmaire dit que M. Mieg avait pris, il y a une quinzaine d'années, dans les montagnes des environs de Madrid, un grand Lépidoptère qu'il regardait comme une simple variété de la *Saturnia luna*. Cet insecte vient d'être retrouvé récemment dans les mêmes localités par M. Graëlls, qui le regarde comme devant former une espèce nouvelle qu'il se propose de décrire et de figurer dans nos Annales sous la dénomination de *Saturnia Diana*.

— M. Ch. Coquerel parle d'une espèce de *Cicindela*, la *C. trilunaris*, qu'il a observée à Madagascar, et qui

jouit de la propriété de pouvoir marcher sur l'eau de la mer. A l'appui de son opinion, il dit qu'il a trouvé cet insecte dans un îlot à quelque distance de Sainte-Marie, et qu'il n'avait pu arriver là qu'en traversant un bras de mer.

M. Reiche ajoute qu'il y a déjà dans la science des faits analogues à celui cité par M. Ch. Coquerel, il rappelle particulièrement l'*Oxycheila aquatica*, décrite par M. Guérin-Méneville, et qui aurait la même faculté.

— M. Al. Laboulbène annonce que d'après M. Montagne, il n'y aurait pas de productions cryptogamiques sur les *Brachinus crepitans* envoyés à la Société par M. A. Rouget; mais il ajoute que des recherches doivent encore être faites sur ce même sujet, et qu'il donnera de nouveaux détails à la Société.

Lectures. Il est donné lecture d'un mémoire de M. Rouzet ayant pour titre : Histoire des métamorphoses des *Anobium abietis* et *striatum*, travail accompagné de figures dessinées par M. Al. Laboulbène.

— M. L. Fairmaire lit un travail intitulé : Monographie du genre *Cyrtonus*.

— Le même membre dépose sur le bureau la description de plusieurs espèces nouvelles de Coléoptères propres à l'Europe; les noms donnés à ces insectes sont ceux de : *Cleonus tessellatus* (de l'Andalousie), et *Helferi* (de Sicile), *Cebrio Benedicti* (de Sicile), *Saphanus cylindræus* (de l'Espagne septentrionale) et *Dircæa griseo-guttata* (de Paris).

(Séance du 8 Août 1849.)

Présidence de M. GUENÉE.

Communications. M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société un *Zonilis nigripennis*, Fabr., remarquable.

par la couleur de son thorax et de ses organes de la locomotion.

Dans l'espèce type, dit M. H. Lucas, toute la partie postérieure de la tête, le thorax, l'écusson et les pattes sont d'un jaune rougeâtre, tandis que chez l'individu que je sou mets à la Société, on pour rait voir que la couleur noire envahit presque toute la tête à l'excep tion de sa partie supérieure qui est rougeâtre. Quant au thorax, au lieu d'être d'un jaune rougeâtre comme cela a lieu dans l'espèce type, il est noir avec une petite tache rougeâtre qu'il présente dans sa partie médiane. L'écusson, ainsi que les organes de la locomotion, sont noirs au lieu d'être d'un jaune rougeâtre comme cela a lieu ordi nairement. L'abdomen ne présente rien de remarquable, et ressem ble entièrement à celui de l'espèce typique.

Cette variété curieuse, qui m'a été communiquée par M. Doué, a été découverte dans les environs de Messerghin par M. le major Blanchard.

— Le même membre montre des ovaires du *Tamarix gallica* attaqués par le *Nanodes tamaricis*, Dej., et qui lui ont été envoyés par M. P. Gervais.

Je ne m'étendrai pas, ajoute M. H. Lucas, sur les particularités que présente la larve de ce Curculionien, qui ont déjà été communi quées par M. P. Gervais, et insérées dans les Annales de notre So ciété, II^e Série, tome 5, Bulletin, p. xciv, seulement je ferai remar quer que ces ovaires examinés à la loupe avec l'attention la plus grande, ne m'ont présenté extérieurement aucun indice qui constate qu'ils servent de nourriture à la larve, et ensuite d'habitation pour y subir toutes ses métamorphoses, ni qu'ils soient attaqués par ce Cur culionite. Ce n'est guère qu'à la forme que présentent ces ovaires et au mouvement que leur impriment les larves contenues dans leur intérieur que l'on s'aperçoit qu'ils sont attaqués par cette jolie petite espèce. Puisque rien à l'extérieur ne déce le la présence de la larve du *Nanodes tamaricis*, il est probable que les œufs sont déposés par la femelle sur le *Tamarix gallica* avant la formation de l'ovaire; cependant j'avoue que c'est avec doute que j'é mets cette opinion. Enfin je ferai observer qu'aussitôt que le *Nanodes tamaricis* s'est échangé en insecte parfait, il pratique sur un des côtés de l'ovaire une petite ouverture de forme arrondie; c'est par cette ouverture

qu'il sort et qu'il abandonne l'habitation dans laquelle il a subi toutes ses métamorphoses. Cette espèce est très agile, et lorsque l'on s'en empare, elle se laisse choir et contrefait le mort pendant un temps assez prolongé.

— M. H. Lucas montre ensuite à la Société deux individus de la *Strangalia quadrifasciata*, Linné. Cette espèce, qui est très rare, n'avait été signalée en France par M. Mulsant, dans son Histoire naturelle des Coléoptères de France, Longicornes, p. 252, que comme habitant les Alpes et la chaîne du Jura. Les deux individus montrés à la Société ont été pris en juillet dans les îles d'Asnières par M. Alfred Griveau.

M. Chevrolat fait remarquer qu'il a pris le même Longicorne, il y a une vingtaine d'années, dans les mêmes îles d'Asnières où M. Griveau vient de le retrouver, et il ajoute qu'à cette époque il avait également capturé la larve et la nymphe, qu'il donna à M. Guérin-Ménéville.

M. Al. Laboulbène dit que la *Strangalia quadrifasciata* se rencontre aussi dans les Pyrénées.

Enfin M. L. Fairmaire rapporte que ce même insecte vient d'être pris au Mont-d'Or par M. Bellier de la Chavignerie.

— M. Al. Laboulbène dit qu'il vient de trouver auprès de Sèvres et en grande quantité, l'*Haliplus fluviatilis*.

MM. L. Fairmaire et Ch. Coquerel font remarquer qu'ils ont fait la même découverte dans les îles de Chatou.

— M. le major Blanchard écrit qu'il vient de trouver à Misserghin deux individus du *Cymindis Faminii* et deux individus du *Brachinus exhalans*, qui n'avaient pas encore été pris en Algérie.

— M. Nicolet fait une communication du plus haut intérêt sur les corpuscules du sang chez les insectes, et sur les fonctions des stigmates dans les mêmes animaux.

— M. Guenée parle du système appendiculaire en général chez les Lépidoptères, et il s'occupe plus spécialement des cils secondaires des antennes, qui, au moins dans les Noctuéliques, peuvent donner de bons caractères, tantôt génériques, tantôt spécifiques.

(Séance du 22 Août 1849.)

Présidence de M. GUENÉE.

MM. Audinet-Serville, membre honoraire, Pradier et de Romand, membres de la Société, assistent à la séance.

Ouvrage offert. Description de Crustacés nouveaux ou peu connus, par MM. Milne-Edwards et H. Lucas. — br. in-4°, avec pl. Offert par M. H. Lucas.

Communications. M. H. Lucas montre sept individus des deux sexes de la *Gracilia (Callidium) timida*, Ménériès, qu'il a obtenus d'éclosion à Paris.

Les diverses localités habitées par cette espèce, dit M. H. Lucas, sont assez curieuses comme géographie entomologique. M. Ménériès est le premier qui a fait connaître cette Graciliaire sous le nom de *Callidium timidum*, et il cite ce longicorne dans son *Voyage au Caucase*, p. 228, n° 1040, comme ayant été pris dans la Russie méridionale.

Ziéglér, qui désigne cette espèce sous le nom de *Gracilia fasciolata*, dénomination qui a été adoptée par Dejean dans son catalogue, page 357, lui donne pour patrie la France méridionale.

M. Mulsant, dans son *Histoire naturelle des Coléoptères de France*, p. 103, indique ce Longicorne comme ayant été rencontré par M. le docteur Jourdan sur le versant méridional des montagnes du Pila.

Enfin notre collègue M. L. Fairmaire m'a communiqué dernièrement deux individus de cette Graciliaire, dont l'un a été pris en Sicile et l'autre en Turquie. Je ferai encore remarquer que suivant M. Al. La-

boulbène, cette espèce habiterait aussi les environs d'Agen, et même ceux de Paris.

Les sept individus des deux sexes de la *Gracilia timida* que je communique à la Société proviennent de bûches de *Cytisus spinosus* que j'ai recueillies aux environs d'Oran et de Bône en janvier 1842, et c'est dans les premiers jours de juillet 1849 que j'ai obtenu cette espèce, qui, vivante, est excessivement agile. Ce Longicorne, comme on le voit, habite l'est et l'ouest de nos possessions dans le nord de l'Afrique. Les sept individus que je me suis procurés *ex larvâ* sont tous remarquables par la disposition de la bande livide jaunâtre, irrégulière que présentent de chaque côté les élytres.

Chez les individus qui habitent la France méridionale, la bande livide jaunâtre est généralement peu apparente et ordinairement interrompue ; cette bande paraît même formée par la réunion de deux ou trois taches ainsi disposées : la première petite, ovale, presque attenante à la suture ; la seconde très faiblement séparée de celle-ci, et comme composée de deux taches allongées, dont l'extérieure, un peu plus obliquement unie avec l'intérieure, est plus prolongée postérieurement. Dans les individus que je sou mets aux yeux de la Société, la bande livide jaunâtre n'atteint pas la suture ; elle est très apparente et composée d'une seule tache très irrégulière qui va toujours en s'élargissant au fur et à mesure qu'elle atteint le bord externe des élytres ; elle s'étend même sur la partie humérale, et dans ce parcours elle est souvent interrompue par la couleur rouge brun des élytres, couleur qui est beaucoup plus foncée que dans les individus de l'Europe méridionale. A leur extrémité, les élytres présentent une large tache oblongue d'un livide jaunâtre qui varie beaucoup pour la forme et surtout pour la dimension. Les quelques différences que je viens d'indiquer ont lieu seulement pour les femelles.

Dans les mâles, la bande livide jaunâtre est très peu apparente sur la partie humérale, quelquefois même entièrement oblitérée ; mais lorsqu'elle y existe, elle est toujours fortement interrompue sur le bord externe des élytres par la couleur rouge brun de ces organes ; elle se montre cependant sur leur partie médiane ; mais elle y est bien moins largement accusée que chez les femelles. Je ferai aussi remarquer que la tache livide jaunâtre que présente l'extrémité des élytres, au lieu d'affecter une forme oblongue, comme cela a ordinairement lieu chez les femelles, est au contraire dans les mâles petite et arrondie.

— M. Rouzet dit qu'il a pris autour de Paris, auprès du pavillon de Raincy, dans la forêt de Bondy, l'*Obrium brunneum*, que l'on n'avait pas encore signalé comme propre à la faune parisienne.

— M. de Romand donne quelques détails sur des Hyménoptères recueillis dans le Haut-Sénégal, par M. Bocardé.

Lecture. M. V. Signoret lit une note sur le *Phricodus hystrix* Germar, Spinola.

Membre recu. A la majorité des suffrages, M. Hellmuth von Kieschwetter, de Dresden, présenté par M. Léon Fairmaire, est admis au nombre des membres de la Société. — Commissaires-rapporteurs, MM. Deyrolle et Reiche.

(Séance du 12 Septembre 1849.)

Présidence de M. CHEVROLAT, vice-président.

Ouvrage offert. Observations d'histoire naturelle, par M. Vallot. — br. in-8°. Offert par l'auteur.

Communications. M. A. Pierret annonce la mort d'un des anciens membres de la Société, M. Merck aîné, décédé le 7 juin dernier, à l'âge de 57 ans, à Clarigny, près de Lyon, à la suite d'une courte maladie.

M. Merck, dit M. Pierret, était né observateur. Il eut de très bonne heure le goût de l'entomologie et la passion des recherches pratiques. Porté de préférence vers l'étude de l'ordre des Lépidoptères, il y consacrait tout le temps que lui laissaient les loisirs de son commerce. Il a publié des observations étendues sur les mœurs de certaines espèces de Lépidoptères, entr'autres sur la *Psyche albida* et sur la *Spælotis nyctimera*.

La mort de M. Merck laisse un vide réel parmi les lépidoptérolo-

gistes de la France. Si quelque chose peut diminuer pour eux le regret de l'avoir perdu, c'est de savoir que sa belle collection de Lépidoptères, riche surtout en espèces nocturnes, et le fruit de plus de trente ans de recherches, n'aura pas été du moins perdue pour la science. Cette collection a été donnée par Madame Merck, veuve du défunt, au Musée d'histoire naturelle de la ville de Lyon.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société un Orthoptère du genre *Tryxalis* de Fabricius.

Cette espèce, qui est la *Tryxalis procera*, Klug et Ehrenberg, *Symb. Phys. Decas 2^e Ins.*, pl. XXI, fig. 2 à 3, est citée par ces auteurs comme habitant l'Arabie heureuse. Elle est aussi représentée par M. Savigny dans le grand ouvrage de la *Description d'Égypte*, pl. 5, fig. 9, ce qui semble démontrer que cette espèce habite aussi cette partie de l'Afrique (1). M. Audinet-Serville, dans son *Histoire naturelle des Insectes Orthoptères*, p. 582, N^o 3, donne pour patrie à cette Tryxale l'Arabie heureuse et l'Égypte, plus la Sicile (2), d'où elle a été rapportée par Gabriel Bibron. Cette espèce se trouverait aussi dans l'Espagne méridionale, car M. Louis Brisout de Barneville possède un individu, qui a été pris dans les environs de Cadix. Je ferai aussi remarquer que M. Louis Brisout de Barneville, en étudiant cette espèce comparativement avec celle décrite par M. Rambur dans sa *Faune entomologique de l'Andalousie* tom. 2, p. 72, sous le nom de *Tryxalis unguiculata*, a été conduit à considérer la Tryxale de M. Rambur comme étant identique avec la *Tryxalis procera* de MM. Klug et Ehrenberg. La Tryxale que je soumetts à la Société, habite le nord de l'Afrique et c'est aux environs de Constantine, en mai, que j'ai pris cette curieuse espèce, qui ne se trouve pas citée dans mon *Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie*, l'ayant considérée

(1) C'est avec doute, cependant, que cette espèce, dont les couleurs n'ont pas été indiquées par M. Savigny doit être considérée comme étant la *Tryxalis procera* de MM. Klug et Ehrenberg. Du reste, je ferai observer quelle se trouve aussi en Égypte, car les collections du Muséum en possèdent plusieurs individus qui ont été pris dans les environs du Caire par M. Boré.

(2) Cette Tryxale habite aussi l'île de Candie, où elle a été rencontrée

à tort comme n'étant qu'une variété de la *Tryxalis conspurcata* de MM. Klug et Ehrenberg, avec laquelle elle a la plus grande analogie ; mais ayant étudié comparativement ces deux Tryxales, j'ai remarqué que la *Tryxalis procera*, Klug et Ehrenberg, qui maintenant doit être considérée comme faisant partie de la faune entomologique de l'Algérie, est réellement une espèce bien distincte de la *Tryxalis conspurcata* de ces mêmes savants.

— Le même membre montre un *Acridium migratorium* femelle (1) vivant.

Ce n'est pas la première fois, dit M. H. Lucas, que cette espèce a été rencontrée aux environs de Paris, car M. L. Brisout de Barneville cite cet Acridien : *Ann. de la Sociét. Ent.*, 2^e série, tom. 6, *Bullet.* p. LIV comme ayant été pris par lui aux environs de Sceaux. L'individu que je communique à la Société a été rencontré dans les premiers jours de septembre par M. le docteur Lacaze sur les fortifications près du chemin de fer de Sceaux, aux environs de Montrouge.

Depuis cette communication, M. H. Lucas (séance du 26 septembre 1849), annonce qu'un individu mâle de cet *Acridium migratorium* a été pris dans les mêmes lieux que la femelle, également par M. Lacaze.

— M. Pierret, arrivé depuis quelques jours seulement d'un voyage qu'il vient de faire dans les Alpes de la Provence, donne quelques détails au sujet de cette longue excursion, uniquement consacrée à l'entomologie. Parmi les espèces de Lépidoptères recueillies pendant un séjour de près de trois mois, soit aux environs de Digne,

(1) Au sujet de cette femelle, ajoute M. H. Lucas (séance du 26 septembre 1849), je ferai remarquer que le 16 septembre dernier, en visitant la boîte qui la contenait, je la trouvai couchée sur le côté, ne donnant plus aucun signe de vie, et tout près d'elle je découvris, enveloppée dans un paquet d'herbes, une masse ovoïde, de consistance visqueuse et qui contenait des œufs : ceux-ci, au nombre de 60 environ, sont très allongés et de forme ovulaire.

soit à la montagne de Lure, et dans d'autres parties des Basses-Alpes, notre collègue cite particulièrement la belle variété *Honoratii* de la *Thais medesicaste*, l'*Arge cleanthe*, l'*Erebia Scipio*, la *Setina flavicans*, etc. Ces trois dernières espèces, jusqu'alors peu répandues, ont été rapportées par M. A. Pierret en grand nombre.

— M. Bellier de la Chavignerie annonce qu'il vient de faire une excursion entomologique dans les montagnes d'Auvergne, en compagnie de M. Guillemot, de Thiers. Parmi les espèces de Lépidoptères qu'ils ont récoltées dans ces localités, notre collègue cite les *Argynnis Ino*, *Daphne* et *Niobe*, l'*Erebia cæcilia*, les *Xanthia rubecula*, *Heliophobus graminis*, *Phlogophora scita*, *Nudaria mundana*, *Cleogenes tinctaria*, *Numeria Donzelaria*, etc.

— M. Léon Dufour adresse à la Société la note suivante sur un fait remarquable de géographie entomologique, relatif à une chenille d'*Hydrocampa*.

Après le curieux, l'instructif mémoire de De Géer sur les métamorphoses de la chenille aquatique verte qui au premier coup d'œil semble être velue et qui mange les feuilles du *Stratiosoles* (Mém. Tome 1. p. 517), il est certain qu'il ne reste plus à l'observateur avide des faits qu'à confirmer, en vue de son instruction, l'exactitude descriptive et iconographique de l'auteur précité. J'étais loin de penser que dans un pays où ne croît nulle part le *Stratiosoles aloides*, plante qui n'a jamais été signalée dans le sud-ouest de la France, il me fut accordé de rencontrer la chenille de l'*Hydrocampa stratiolalis*; et cependant vers la fin d'avril en pêchant des larves aquatiques dans les flaques d'eau du voisinage de l'Adour, j'eus le bonheur aussi vivement senti qu'inespéré de découvrir au milieu des *Callitriche verna* la chenille célébrée par De Géer. Pouvais-je la méconnaître aux traits originaux qui la caractérisent! Une chenille en apparence très velue, qui habite constamment sous l'eau, était tout d'abord pour moi un fait des plus piquants. Une loupe enpressée que guidaient les admirables recherches du Réaumur suédois, vint

dérouler à mon œil tous les prodiges de cette structure exceptionnelle, me rendre témoin de la coïncidence si rare de véritables stigmates et de branchies, d'une respiration aérienne et d'une respiration aquatique. Un seul individu de cette chenille était sous ma main et mon scalpel le respecta. Je le plaçai dans des conditions opportunes pour le voir prospérer. Je ne tardai point à constater que la précieuse chenille se tissait sous la tente d'une rosette de *Callitriche* une enveloppe de soie. Dans l'espoir d'assister à l'éclosion définitive, je me sens la patience de la couvrir journallement du regard.

Ces quelques mots sur une chenille dont l'observateur suédois a complètement épuisé l'histoire, et cela me justifie de ma réserve descriptive, semblent une simple satisfaction personnelle de la constatation d'un fait connu. Mais cet habitat insolite peut inspirer des réflexions qui sont loin d'être indifférentes pour l'histoire de l'instinct des insectes. Du reste, comme je ne me crois pas suffisamment renseigné sur les conditions de l'habitat, je me borne pour le moment à signaler le fait. J'étudierai encore et je ferai part à la Société de mes observations.

— M. Jacquelin-Duval fait part à la Société des observations suivantes :

1°. Au commencement de juillet, M. Jacquelin-Duval a été visiter à Toulouse avec son ami M. Ch. Lespès, un nid de fourmis d'une espèce petite et brune dans lequel un mois environ avant, ce dernier avait pris dix à douze *Claviger testaceus* Peyssler, ou *C. foveolatus*. Muller. Le nid détruit, n'avait pas été refait; à sa place se trouvait un trou : cependant ayant creusé et défait les bords, M. M. Jacquelin-Duval et Lespès ont trouvé plusieurs canaux souterrains dans lesquels les fourmis s'étaient réfugiées c'est là que ces entomologistes ont repris des *Claviger testaceus* au nombre de soixante-quinze. Mais ce qui était très remarquable, c'est que les *Claviger* se tenaient sur les petits tas d'œufs et de larves disposés de temps en temps dans les galeries; dans les canaux dépourvus d'œufs, on n'en trouvait presque aucun. Ce fait a dû être signalé comme important, car l'on possède peu de renseignements sur les mœurs de ces petits insectes. M. Jacquelin-Duval ajoute que les *Claviger* font les morts quand on les importune; ils courent assez vite, et quoique dépourvus d'yeux savent parfaitement se diriger, car ils évi-

tent très bien les obstacles que l'on place devant eux et quand on les fait marcher sur un papier, arrivés près du bord, ils changent subitement de direction.

2° M. Ch. Lespès a communiqué à M. Jacquelin-Duval des *Læmophlæus*, pris à Toulouse au nombre de cinq sous des écorces de chêne : c'est le *Læmophlæus Dufourii*, que notre collègue M. Al. Laboulbène a décrit dans nos Annales, et dont il avait trouvé deux individus à Agen sous des écorces d'orme ou de peuplier.

3° M. Jacquelin-Duval, montre ensuite une fort belle aberration dans un *Calosoma sycophanta*. Voici en quoi elle consiste : les élytres sont entièrement rugueuses, les trois rangées de points enfoncés ont complètement disparu, ainsi que les stries qui par leur enchevêtrement forment les rugosités. On peut avec beaucoup de patience reconstruire les stries et même les compter, enfin il semblerait que l'on aperçoit comme trois intervalles longitudinaux mieux suivis, placés là où doivent être les trois rangs de points enfoncés, dont on voit des vestiges. En outre, l'individu étant une femelle, les élytres ne vont cependant pas en s'élargissant jusqu'au tiers postérieur, mais sont à peu près parallèles ; toutefois il y a ensuite une sinuosité plus forte et l'extrémité des élytres est plus prolongée. Enfin, les lignes de points qui se trouvent sur les cuisses sont moins marqués, ont beaucoup moins de points et sont souvent interrompus. Cet insecte a été pris à Toulouse, seul et isolé sur des chênes, par M. M. Ch. Lespès et Jacquelin-Duval.

— MM. Al. Laboulbène et Jacquelin-Duval annoncent qu'ils ont trouvé un *Euplectus Karstenii*, Denny, espèce assez rare aux environs de Paris, en tamisant des détritits de bois pris à Meudon, dans le cœur d'un peuplier. A coup sûr, ajoutent nos collègues, il y en avait une grande quantité dans le tronc de cet arbre.

— M. le secrétaire donne lecture de deux lettres M. Vallot, de Dijon, dans lesquelles ce naturaliste présente des observations entomologiques, principalement sur les insectes de l'ordre des Hyménoptères. Nous donnons, d'après l'auteur même, un court extrait de ces observations :

On sait, dit M. Vallot, que l'histoire des Hyménoptères est bien peu avancée, malgré l'intérêt quelle présente ; à part les travaux sur les abeilles, sur les guêpes, les tenthrèdes et les fourmis, il existe quelques faits isolés signalés par M. Léon Dufour, et par quelques autres entomologistes ; cet état de choses m'a déterminé à suivre l'histoire des Hyménoptères dont le hasard me faisait rencontrer les travaux.

Ainsi j'ai vu le nid de la *Vespa (Eumenes) coarctata* bien décrit et bien figuré par Geoffroy, *Hist. des Insect.* Tome 2, p. 366 et 378, pl. XVI, fig. II.

J'ai vu de même le nid de la *Chrysis ignita*, si bien représenté par M. Goureau dans les *Annales de la Société entomologique*, 1839, Tome VIII, p. 531, pl. 18, N° III, fig. 1-3 et qu'il indique à tort comme étant celui de l'*Eumenes coarctata*.

J'ai vu aussi le nid de l'abeille maçonne, *Chalicodoma muraria* bien décrit et bien figuré par Réaumur *Ins.* Tome VI, pl. 7 et 8, et très bien décrit par Geoffroy, *Ins.*, T. 2, p. 400-410.

J'ai vu également le nid de l'*Anoplius punctum*, nid très bien représenté par M. Goureau dans les *Annales de la Société entomologique* 1839. T. VIII, p. 535-538, pl. 18, N° III, fig. 4-9, et dont j'ai parlé dans les *Mém. Acad. de Dijon*, 1844, p. 62,

Je pense que le nid décrit et figuré par M. Ed. Perris (*Annal. Soc. ent.* 1845 2^e trimestre, p. 185, pl. 7, N° II) comme appartenant à l'*Eumenes infundibuliformis* doit se rapporter à l'abeille maçonne ou *Chalicodoma muraria* (*Lepell. Hym. des Suites à Buffon de Roret* T. II, p. 300, et *Réaumur, Ins.* T. VI, pl. VII).

Enfin j'ai signalé d'autres rectifications, telles que celle relative aux œufs, figurés par M. Goureau (*Ann. Soc. ent.* 1846, T. IV, p. 477, pl. XI, N° III) qui les avait observés sur l'*Ulex europæus* ; ces œufs sont ceux du *Cimex (Pentatoma) ornatus* si bien décrits par Geoffroy, *Ins.* T. I, p. 432 et 469.

Rapport. M. le secrétaire lit un rapport de la commission de publication réglant la composition du 3^e numéro des *Annales* pour l'année 1849. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société, qui en outre vote des remerciements à M. le docteur Schaum, qui a bien voulu consacrer une somme de 100 fr. à la publication de son nouveau travail sur les Lamellicornes Mélitophiles.

Lectures. M. Ch. Coquerel lit un travail intitulé : note sur la prétendue poussière cryptogamique qui recouvre le corps de certains insectes.

M. Al. Laboulbène répond à M. Ch. Coquerel, et annonce qu'il donnera une notice à ce sujet.

— M. Al. Pierret lit un mémoire de M. Bagriot, sur une ponte du BOMBYX DU PIN, *Lasiocampa pini*, élevée en domesticité à Vaugirard, près Paris.

Membre reçu. M. Alfred Griveau, de Paris, présenté par M. H. Lucas, est admis à la majorité des suffrages. — Commissaires-rapporteurs, MM. Chevrolat et Deyrolle.

(Séance du 26 Septembre 1849.)

Présidence de M. CHEVROLAT, vice-président.

Ouvrage offert. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. 2^e semestre de 1849. (Tome XXIX.) N^{os} 4 à 10.— br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

Communications. M. H. Lucas montre une Arachnide de la famille des Scorpionides et du genre des *Buthus* de Leach, et deux Hyménoptères appartenant au genre des *Atta* de Fabricius. Ces diverses espèces, qui sont vivantes, ont été rencontrées à Saint-Denis dans des caisses provenant des Indes-Orientales, et qui contenaient du bois de teinture.

— M. Al. Pierret annonce que la chenille du *Deilephila nerii* a été trouvée assez abondamment cette année dans le jardin du Luxembourg.

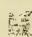
A ce sujet, M. L. Fairmaire dit qu'on en a rencontré un assez grand nombre à Abbeville, il y a deux ans.

— M. Jacquelin-Duval (rue de la Harpe, 98, à Paris), donne lecture de la note suivante :

M'occupant en ce moment d'un essai monographique sur les *Bem-bidium d'Europe et d'Algérie* (en comprenant la Sibérie dans l'Europe entomologique), je prie mes collègues de la province ou de l'étranger, de vouloir bien, dans l'intérêt de la science, me communiquer les espèces rares qu'ils pourraient avoir ou au moins leurs descriptions, les détails de mœurs qu'ils auraient observés, enfin les renseignements quels qu'ils soient sur la synonymie, les auteurs, etc.

Je recevrai avec la plus grande reconnaissance tous les détails si minimes et si futiles qu'ils puissent paraître, et j'aurai le plus grand soin des espèces que l'on voudra bien m'envoyer.

Ce travail est destiné à être imprimé dans les Annales de notre Société.

 *Lecture.* Il est donné lecture d'une notice de M. Guénée ayant pour titre : Observations sur le genre *Thyatira*, et réponse à la note de M. Bruand publiée dans les Annales de la Société entomologique en 1849.

—

ERRATA. — Dans le *Bulletin* du 2^e trimestre des Annales, deux fautes importantes ont été commises :

Page LVI, ligne 6, au lieu de : *production cryptogamique*, lisez : *production cryptogamique*. — Même page, ligne 14, au lieu de : *Onitis melaleuca*, lisez : *Onitis menalcas*.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

.....

ANNÉE 1849.

—
QUATRIÈME TRIMESTRE.

—•••—

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

—
(Séance du 10 Octobre 1849.)

Présidence de M. CHEVROLAT, vice-président.

MM. Th. Lacordaire et de la Ferté-Senectère assistent à la séance.

M. E. Desmarest, secrétaire, lit le procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée.

Ouvrages offerts. Annales de la Société entomologique de France, 2^e série. Tome VII (1849). N^o 2. — 1 vol. in-8^o, avec pl. col. (deux exemplaires).

— Société nationale et centrale d'Agriculture. Bulletin, par M. Payen. 2^e série. Tome IV, N^o 7 (février à avril 1849.) — Séance publique du 24 juin 1849. — Etudes sur la Sologne, etc. — vol. in-8^o. Offert par la Société d'Agriculture.

— Linnea entomologica. Tome III. (1848). — 1 vol. in-8^o. Offert par la Société entomologique de Stettin.

— Philosophical transactions of the royal Society of
2^e Série, TOME VII. *Bulletin* VII.

London 1848. Part. I et II, et 1849 Part. I.— Proceeding 1847 et 1848 N^{os} 69 à 72. — v. in-4^o et br. in-8. Offert par la Société royale de Londres.

Communications. M. Th. Lacordaire donne des détails sur le Genera des Coléoptères qu'il doit publier prochainement dans la collection des Suites à Buffon de l'éditeur Roret : il dit qu'il a terminé presque entièrement la grande famille des Carabiques.

— Le même membre fait remarquer que Th. Say (Descript. of new sp. of North American Ins. 1844) a décrit sous le nom d'*Aretharea* un genre de Carabiques de la division des *Bembidium*, que l'on ne possède pas en France, et qui présente des caractères remarquables; il dit en outre que dans un recueil américain peu connu en France (Trans. phil. amer.), il a vu que Th. Say avait créé sous le nom de *Metonius* un genre qu'il place à côté de celui des *Trachys*. Malgré toutes ses recherches, M. Lacordaire n'a pu retrouver, ni dans les collections, ni dans les ouvrages entomologiques autres que celui déjà cité de Th. Say, les traces de ce genre, dont l'espèce type a reçu le nom de *Metonius purpureus* Say (*Buprestis ovatus* Say), et il ajoute que le genre *Camaragnathus* Bocandé (*Rev. zool.* 1849) avait été décrit précédemment.

— M. Pierret annonce que M. Donzel vient de découvrir à Larche, département des Basses-Alpes, à plus de 1600 mètres au-dessus du niveau de la mer, la *Gnophos Daubearia* (classée à tort par M. Boisduval dans le genre *Ennomos*), que l'on n'avait rencontrée jusqu'alors que dans les environs de Montpellier. Les individus pris au crépuscule par M. Donzel dans les Alpes de la Provence, ont la taille plus développée que ceux qui proviennent du Languedoc, et notre collègue propose de donner à

cette belle variété le nom de *Larchiaria*, en mémoire de la localité où elle a été capturée.

— M. Becker montre quelques nouveaux Lépidoptères provenant du Brésil, où ils ont été recueillis par M. Becke.

— M. Th. Lacordaire signale un travail peu connu de M. Forster, publié à Aix-la-Chapelle, dans les Mém. d'hist. nat. des provinces rhénanes, et contenant la monographie du genre *Psylla*.

— M. Rouzet montre un individu de l'*Acridium migratorium* capturé dernièrement par M. Lorain à Paris même, dans l'école de Botanique du Muséum d'histoire naturelle sur un Cactus (*Cactus opontia*).

M. Th. Lacordaire dit que le même insecte a été pris en Belgique pendant l'été de 1849.

M. Ed. de Selys-Longchamps (séance du 14 novembre) annonce qu'il a rencontré cet *Acridium* auprès de la ville de Liège.

Enfin M. H. Lucas (séance du 28 novembre) présente un individu mâle de cet Orthoptère, trouvé par M. Bagriot entre Vanvres et les fortifications de Paris.

— M. L. Brisout de Barneville communique un supplément à son Catalogue des Acrididés :

En présentant à la Société ce supplément à mon Catalogue des Acrididés qui se trouvent aux environs de Paris, inséré dans ses Annales, tome VI, 1848, p. 411 et suiv., je dois déclarer qu'adoptant pour limites de la vaste région zoologique comprise sous le titre d'environs de Paris, celles que MM. Cosson et Germain ont posée dans leur Flore descriptive et analytique des environs de Paris, (Tome I^{er}, p. xiv), je rectifie de la manière suivante ce que j'ai dit à ce sujet : « La faune des environs de Paris comprend une région circonscrite dans un cercle de 94 kilomètres de rayon (23 lieues 1/2) dont Paris est le centre. »

Acridium italicum, Olivier. — Villeneuve-Saint-Georges ! Forêt de Fontainebleau ! (L. Brisout). Ile Saint-Ouen ! (Rouzet), etc.

Chez les *Acridium germanicum*, Latr. et *cærulescens*, Oliv., la carène médiane du prothorax est une fois incisée. Chez l'*Acridium stridulum*, Latr., la carène médiane du prothorax est entière.

Acridium migratorium, De Géer. — Fortifications de Paris, près du chemin de fer de Sceaux (M. Lacaze, sept. 1849.); Paris, Jardins-Plantes, à l'école de Botanique. (Lorain). Je rappelle ici que j'ai pris cette espèce près de Sceaux (départ. de la Seine) le 8 sept. 1848. Trouvé aussi entre Vanvres et les fortifications de Paris (Bagriot); St-Léger. (Latreille, Nouv. Dict. d'Hist. nat.)

Acridium grossum, Olivier. — Vallée de la Juine! Vallée de l'Essonne! (L. Brisout).

Acridium lineatum, Costa. — (*Gryllus rosaceus*, Gmelin, Syst. nat. Lin., tom. I, p. 2085.)

Acridium biguttulum, De Géer. — Schœffer, Icon. insect., t. II, Tab. CXXXVII. fig. IV et V.) — *Gryllus biguttulus*, Donovan, The nat. Hist. of Brit. ins., tome III, pl. LXXIX, fig. 2. — *Femelle*. Les appendices sexuels inférieurs sont médiocrement comprimés en arrière ou seulement un peu comprimés.

Acridium dispar, Brisout. — Vallée de la Juine! Vallée de l'Essonne! (L. Brisout). Forêt de Bondy! (Rouzet.)

Tetrix depressa. L. Brisout. — *Femelle*. Les pièces terminales de l'abdomen sont denticulées.

— M. L. Brisout de Barneville donne la description suivante d'une nouvelle espèce de Sauterelle trouvée par lui aux environs de Paris :

Locusta lineata, L. Brisout. *Femelle* à l'état de nymphe. Tête conique, déclive; tubercule du vertex oblong, entier, très obtus, plus long que le premier article des antennes. Oviscapte presque droit, plus long que l'abdomen. Des élytres et des ailes. Verte, une raie jaune et une raie noirâtre longitudinales de chaque côté du dos du prothorax, une bande noirâtre le long du dos de l'abdomen.

J'ai pris cette espèce aux environs de Paris dans la vallée de la Juine (Seine-et-Oise), le 29 juillet 1849. Je ne la connais encore qu'à l'état de nymphe.

— M. H. Lucas dit que l'*Ixodes pulchellus* qu'il a décrit et figuré dans les Annales de la Société, 2^e série, tome 4, p. 61, fig. 4, ne vit pas exclusivement sur le

Spilotes variabilis Dum. et Bibr. et sur le *Bufo aqua* de Latreille, comme il l'avait d'abord supposé. Les quelques individus qu'il montre à la Société et qu'il a été à même d'observer vivants, ont été pris sur un *Boa constrictor* Dumér. et Bibr., grand ophidien qui a pour patrie les forêts humides de l'Amérique du Sud, et particulièrement celles de la Guyane, et qui vit à la ménagerie du Muséum.

— Le même membre montre une Aranéide du genre des *Eresus* de M. Walckenaër.

Cette espèce, qui est l'*Aranea quatuor-guttata* de Rossi, ou l'*Eresus cinnaberinus* de M. Walckenaër est abondamment répandue dans tout le midi de l'Italie, en Espagne et en Sicile; notre collègue l'a aussi observée dans le nord de l'Afrique, particulièrement aux environs de Constantine et d'Alger. Elle n'est pas rare non plus dans la France méridionale; elle se trouve aussi dans les environs de Paris, mais jusqu'à présent elle n'y avait encore été signalée que comme habitant la forêt de Fontainebleau. L'individu vivant et qui est un mâle, a été pris par M. L. Brisout de Barneville, à Passy près Paris, dans les derniers jours du mois de septembre.

Lectures. M. H. Lucas lit un mémoire intitulé : Observations sur le genre *Dasystema*; description et figure de deux nouvelles espèces de ce genre (*D. rubripennis* et *hirticollis*), qui habitent les possessions françaises du nord de l'Afrique.

— M. Al. Pierret donne lecture d'une notice de M. Donzel, ayant pour titre : Observations sur l'indigénéité des *Sphinx nerii* et *celerio*.

(Séance du 24 Octobre 1849.)

Présidence de M. CHEVROLAT, vice-président.

M. Audinet-Serville, membre honoraire, assiste à la séance.

Ouvrage offert. Revue et Magasin de Zoologie, rédigé

par M. Guérin-Méneville. Année 1849. Nos 7, 8 et 9. — br. in-8° avec pl. Offert par le Ministre de l'Instruction publique.

Communications. M. Audinet-Serville fait connaître quelques faits relatifs à l'accouplement du *Procrustes coriaceus*; il indique l'époque à laquelle cet accouplement a lieu. C'est le 27 septembre dernier que notre collègue a été à même d'observer des *Procrustes coriaceus* accouplés, et il a vu qu'alors le mâle lançait une liqueur très corrosive, tandis que la femelle n'avait point la même propriété.

— M. Guérin-Méneville fait voir quelques Coléoptères vivants qu'il rapporte du midi de la France : il montre particulièrement l'*Elater atomarius*, le *Buprestis mariana*, et un *Cossonus* probablement nouveau, trouvés dans des troncs de pin. Notre collègue dit qu'il a rencontré en même temps des larves, des nymphes et des insectes parfaits du *Buprestis mariana*, et que dès-lors, les insectes parfaits étaient destinés à passer l'hiver dans les troncs du pin.

— M. Al. Pierret montre une *Oreina speciosa* vivante et qui, cependant, a été prise il y a déjà longtemps à Chamouny.

A ce sujet, plusieurs membres citent des faits de longévité à peu près analogues, et M. Jacquelin-Duval parle particulièrement d'un *Coræus* qui, piqué à l'état de nymphe, ne s'en est pas moins métamorphosé en insecte parfait.

— M. L. Fairmaire montre une *Pimelia* d'Algérie, présentant un fait curieux de thératologie : une des pattes postérieures offre trois tibias de longueur normale.

— M. Al. Pierret communique la note suivante de M. de Graslin, contenant des observations sur un tra-

vail de M. Abicot, relatif à la *Zygæna balearica*, travail inséré dans nos Annales :

Je viens de lire dans le 2^e trimestre 1849 des Annales de la Société entomologique, page 177, une notice de M. Abicot sur la chenille de la *Zygæna balearica*. Je ne viens pas attaquer ici le mérite des observations de notre collègue, ni l'opportunité de la publication qu'il en a faite, mais seulement rétablir des faits qui paraissent ne lui avoir pas été connus : la *Zygæna sarpedon*, sans être très commune partout, se trouve dans une grande partie de la France; je l'ai observée sur les dunes du département de la Vendée et dans les Pyrénées orientales aux environs du Vernet; il y a plus de vingt-cinq ans que M. Rambur découvrit sa chenille sur les *Eryngium* aux environs de Tours; cet habile et consciencieux observateur ayant retrouvé cette chenille en Andalousie la compara minutieusement avec la description qu'il avait de la *sarpedon*, dans l'espoir de constater une espèce nouvelle, et l'on sait que cette envie manque rarement aux entomologistes en voyage, mais il fut obligé de reconnaître que la *Zygæna balearica* n'était qu'une variété de la *sarpedon*. Ce qui a décidé cette identité d'espèce c'est donc la connaissance de la chenille qui produit les deux variétés; or, cette chenille a été très bien décrite dans la vingt-cinquième livraison de la *Collection iconographique et historique des chenilles d'Europe* et assez bien figurée planche 3, Zygénides, figure 2, du même ouvrage. C'est donc avec raison que M. Boisduval, dans son index, donne la *balearica* comme une simple variété de la *sarpedon*; moi-même, si j'osais me citer après ces deux savants qui font autorité, je rappellerais à mes collègues, qui très certainement en ont perdu le souvenir, que, dans une notice publiée dans nos Annales en 1848, premier trimestre, page 54, ligne 20, je disais, en parlant de cette espèce, après avoir nommé la chenille d'un autre Lepidoptère.....; « tandis que j'y trouvais celle de la *Zygæna sarpedon* » sur les *Eryngium* des dunes, la chenille de cette Zygène était déjà » parvenue à toute sa grosseur dès les premiers jours du mois de » mai; quelques unes avaient même fait leurs coques. L'insecte » parfait est éclos ici dès la première quinzaine de juin. La plupart » des individus me donnèrent la variété *balearica*; j'avais décrit » minutieusement la chenille de cette Zygène, et je n'ai pu trouver » à la séparer de celle qui, aux environs de Tours donne la *Zy-* » *gæna sarpedon* etc. »

Ce que M. Guenée avait dit de la *balearica*, trouvée par lui sur les côtes de la Bretagne, m'avait donné l'idée de constater si vraiment cette espèce des bords de la mer était distincte de la *sarpedon* de l'intérieur ; c'est ce qui m'avait engagé à prendre une description détaillée de la chenille des dunes ; mais, je le répète, cette description est venue confirmer ce que je croyais déjà fermement d'après les observations de M. Rambur : c'est-à-dire que *sarpedon* et *balearica* ne sont qu'une même espèce.

J'ajouterai maintenant, que la variété *balearica*, produite par la même chenille qui donne la variété *sarpedon*, est même dans certaines localités moins rare que cette dernière, qui a servi de type à cette espèce, sur les côtes, la *balearica* est plus commune et c'est la *sarpedon* qui l'emporte aux environs de Tours.

— M. P. Gervais communique des détails intéressants, propres à éclairer divers points de l'histoire des mœurs des Abeilles, et à augmenter le nombre des faits que nous connaissions déjà sur cet important sujet. M. P. Gervais dit que ces observations sont dues à un habitant des environs du Puy-en-Velay (Haute-Loire), M. André Vallette, et qu'elles ont été publiées dans un journal politique de cette localité (*l'Ami du Peuple*, années 1848 et 1849).

Lectures. M. L. Brisout de Barneville donne lecture d'une note sur la classification parallélique des Orthoptères.

— M. Al. Pierret lit un travail de M. de Graslin intitulé : Note sur quelques Lépidoptères nouveaux trouvés dans les Pyrénées orientales.

Après cette lecture, MM. Pierret et Bellier de la Chavignerie présentent diverses observations sur certaines des espèces indiquées par M. de Graslin comme nouvelles, et qu'ils ne regardent que comme des variétés. — Ces observations seront insérées en notes, lorsque le mémoire de M. de Graslin sera imprimé dans les Annales.

Membre reçu. La Société, sur la proposition de M. L. Buquet, au nom de M. Blutel, et après avoir entendu la lecture d'un rapport favorable de MM. L. Fairmaire et Reiche, admet au nombre de ses membres M. Ballot, docteur en médecine, à Montargis (Loiret).

(Séance du 14 Novembre 1849).

Présidence de M. CHEVOLAT, vice-président.

M. de Selys-Longchamps assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. 2^e semestre de 1849. (Tome XXIX.) N^{os} 11 à 19.—br. in-4^o. Offert par l'Institut de France.

— Abhandlungen der königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Aus dem Jahre 1849. Monat bericht der juli 1848—juni 1849. — 1 vol. gr. in-4^o et br. in-8^o. — Offert par l'Académie de Berlin.

— Bulletin de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier pour les années 1847 et 1848. — br. in-8^o. Offert par l'Académie de Montpellier.

— Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève. Tome XII (1^{re} partie), 1^{er} et 2^e suppléments. — Observations astronomiques faites à l'Observatoire de Genève pendant les années 1846 et 1847, VI^e et VII^e séries. — vol. et br. in-4^o. Offert par la Société de physique de Genève.

— Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, au nom de la Commission des Antiquaires de

France, par M. Lenormand. — br. in-4°. Offert par le Ministre de l'Instruction publique.

— Note sur la circulation dans les Insectes; par M. L. Dufour. — br. in-8°. Offert par M. Laboulbène au nom de l'auteur.

Communications. M. Mellié communique la note suivante, contenant la description d'une nouvelle espèce de *Cis*.

CIS WOLLASTONII, Mellié.

Ce *Cis* doit être placé suivant la monographie du genre *Cis*, avant le *Cis alni*.

III. Prothorax égal.

III. Elytres unies.

B. Corps oblong,

D. Angles antérieurs du prothorax non aigus.

dd. Elytres pubescentes.

44 *bis.* Angles du prothorax rectangulaires; élytres plus ovales que parallèles. Peu pubescent. *Wollastonii*.

Castaneus, dilute piccus, nitidus, oblongo-ovatus, pube brevissima adpersus. *Os, antenna pedesque dilute testacei. Prothorax æqualis, angulis subrectis truncatus, lateribus late basi que anguste marginatus. Elytra læve sat crebre punctulata.*

Long. 0,0040. Larg. 0,0015.

Châtain sur les bords, brun plus foncé sur le milieu, presque glabre; angles du prothorax rectangulaires; d'un ovale allongé.

Tête subconvexe, penchée, ponctuée, offrant une impression transversale demi-circulaire sur le devant plus marquée dans les mâles; bord antérieur légèrement arrondi, à peine relevé; côtés plus largement rebordés.

Bouche ferrugineuse, labre presque carré et avancé.

Antennes ferrugineuses, plus obscures à l'extrémité. Massue brune.

Prothorax un peu plus large que long, plus étroit antérieurement; les côtés légèrement arrondis, marginés et rebordés; la base

est étroitement rebordée; angles presque droits émoussés; également et finement ponctué; pubescence très courte; les bords sont assez largement nuancés de châtain clair, ainsi que deux taches peu distinctes sur la partie antérieure, liées aux côtés.

Ecusson très petit, arrondi, presque carré.

Elytres près de trois fois aussi longues que le prothorax, en ovale allongé; suture et côtés très finement rebordés; ponctuation uniforme assez serrée; pubescence très courte, ce qui fait paraître cet insecte presque glabre, composée d'écailles brillantes, peu serrées entre elles; d'un châtain marron ayant une très large bande noire indistinctement marquée.

Dessous châtain, légèrement pubescent; *pieds* ferrugineux.

Des deux insectes, communiqués par M. Wollaston, l'un était un peu plus coloré que l'autre, et la différence de nuance sur le prothorax et les élytres bien plus tranchée.

Se rapproche du *C. alni* par sa ponctuation et sa pubescence, mais bien plus grand et surtout en ovale allongé au lieu d'être cylindrique et parallèle.

Rapporté par M. Wollaston de Madère.

— M. H. Lucas montre un *Carabus punctato-auratus* offrant un cas de thératologie curieux.

Ce *Carabus punctato-auratus* qui est une femelle présente un cas pathologique consistant en un prolongement corné, aplati, non mobile, situé au-dessus du trochanter d'une des pattes de la première paire du côté droit. Ce prolongement, qui semble être une patte supplémentaire avortée, est long de 4 millimètres environ, de forme triangulaire, creux et ouvert sur un de ses côtés; de plus il est muni sur les bords de cette ouverture d'une membrane roussâtre, épaisse, de consistance cartilagineuse. M. de Saulcy, qui a rencontré ce curieux *Carabus* dans les Pyrénées, a remarqué que les organes de la locomotion situés du côté où se présente ce cas pathologique, étaient comme paralysés, et ce n'était qu'avec beaucoup de difficulté que ce *Carabus punctato-auratus* pouvait progresser. C'est à notre collègue M. E. Deville que je dois la communication de ce carabe pyrénéen, qui le tient de M. de Saulcy, et qui appartient aux collections du Muséum national de Paris,

Proposition. M. Reiche donne lecture de la proposition suivante :

1°. La Société entomologique fera l'acquisition d'un exemplaire du Catalogue du capitaine Gaubil.

2°. Ce Catalogue sera relié avec des feuillets blancs intercallés.

3°. Un registre sera ouvert pour recevoir les observations relatives aux dénominations, ou à la localité des espèces cataloguées et à la nomenclature des espèces nouvellement décrites.

4°. Ce registre sera tenu par un seul des membres de la Société, qui ne reportera sur les feuillets blancs du Catalogue que ce qu'une commission spéciale aura approuvé.

5°. De semblables registres seront ouverts s'il y a lieu pour la confection de catalogues des insectes d'Europe appartenant à tous les ordres.

La Société, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Dans la séance du 9 janvier 1850, il est décidé, sur la demande de M. Mellié, que cette commission spéciale, qui soumettra son travail à la Société, sera composée de trois membres. — Les commissaires nommés sont MM. Chevrolat, L. Fairmaire et Reiche.

Lectures. M. Al. Laboulbène donne lecture d'une notice de M. L. Dufour, intitulée : Métamorphoses d'une nouvelle espèce du *Phytobius*, et description d'un nouveau mode de respiration aquatique.

— M. L. Fairmaire dépose sur le bureau la description du *Streptocerus speciosus* : notre collègue fait connaître les deux sexes de cet insecte, propre au Chili, et qui n'avait encore été qu'indiqué dans le Catalogue des Coléoptères de M. Dejean.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres :

1° M. Emile Cussac, de Lille (Nord), présenté par M. L. Buquet au nom de M. Leprieur. (Commissaires-rapporteurs, MM. Mellié et V. Signoret) ;

2° M. Philippe Lareynic, de Paris, présenté par M.

Doüé. (Commissaires-rapporteurs, MM. Guériu-Ménéville et Reiche.)

(Séance du 28 Novembre 1849.)

Présidence de M. CHEVROLAT, vice-président.

M. de Marseuil assiste à la séance.

Ouvrage offert. Société nationale et centrale d'Agriculture; Bulletin des séances, rédigé par M. Payen. 2^e série. Tome V, 1849. — br. in-8°. Offert par la Société d'Agriculture.

Communications. M. H. Lucas montre à la Société deux Coléoptères du genre *Heterocerus* de Bosc.

Cette espèce, qui est l'*Heterocerus fossor*, Kiesenw. in Zeitschr. für die entom., tom, 4, p. 204, pl. 3, n'avait encore été signalée jusqu'à présent que comme habitant l'Allemagne (Hanôvre, Suisse, Saxe, Silésie, marche de Brandebourg) par M. Kiesenweiter dans l'excellente monographie qu'il a faite de ce genre singulier. Les deux individus de cet *Heterocerus* que M. H. Lucas communique à la Société, diffèrent de ceux habitant cette partie de l'Europe par les bandes et taches noires des élytres, qui sont moins développées et qui par conséquent occupent sur ces organes un espace bien moins grand. C'est aux environs de Messerghin, dans l'ouest de nos possessions du nord de l'Afrique, que cette espèce, que M. H. Lucas n'avait pas rencontrée pendant son séjour en Algérie, a été découverte par M. le major Blanchard.

Après cette lecture, M. Jacquelin-Duval dit que ce même insecte a été pris aux environs de Toulouse.

— M. Reiche présente à la Société un individu du *Pterostichus Xatartii* Dej., dont l'antenne droite se bifurque à partir du neuvième article; chaque bifurcation étant composée de deux articles, l'article terminal de la droite est semblable à l'article normal, tandis que celui

de la gauche est élargi, déprimé et largement échanuré à l'extrémité.

— Le même membre montre ensuite une nouvelle espèce du genre *Chiasognathus*. M. Reiche se propose de décrire cette espèce aussitôt qu'il en aura obtenu l'autorisation de l'entomologiste à qui elle appartient.

— M. Guérin-Méneville annonce qu'un Coléoptère que l'on avait longtemps regardé comme exclusivement propre au nord de l'Europe, et principalement à la Laponie, le *Dytiscus laponicus*, doit être considéré aujourd'hui comme appartenant aussi à la faune française. M. Gogordan a trouvé cet insecte dans un lac des Alpes, à une grande hauteur.

M. L. Fairmaire fait observer que déjà précédemment M. Ghiliani avait indiqué le *Dytiscus laponicus* comme habitant les eaux des montagnes du Piémont.

Rapport. M. le secrétaire lit un rapport de la Commission de publication, réglant la composition du 4^e numéro des Annales pour 1849. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société.

Lectures. M. L. Fairmaire communique un mémoire en espagnol de M. Graëlls, contenant la description de Coléoptères nouveaux propres à la faune centrale de l'Espagne. Les espèces décrites dans ce travail ont reçu de M. Graëlls les noms de *Cebrio Carenoi* ♀ et *rufifrons*, *Anomala rugatipennis*, *Misolampus scabricollis*, *Mylabris Dufourii*, *hieracei* et *sobrina*, *Cneorhina lateralis*, *Thylacites oblongus*, *Dorcadion Perezii*, et *Cyrtonus montanus* et *ruficornis*.

La Société charge M. L. Fairmaire de traduire ce mémoire en français.

— M. H. Lucas fait connaître un mémoire intitulé :

Observations sur un nouveau genre de l'ordre des Coléoptères, qui habite les possessions françaises du nord de l'Afrique. Ce genre prendra le nom de *Stenomera*, et l'espèce type est désignée sous la dénomination de *S. Blanchardii*.

— M. Bellier de la Chavignerie donne lecture d'une notice ayant pour titre : Observations sur les Lépidoptères d'Auvergne.

— M. Guérin-Méneville lit un mémoire intitulé : Etudes sur les maladies des Vers à soie; observations sur la composition intime du sang chez les Insectes et surtout chez les vers à soie en santé et en maladie, et sur la transformation des éléments vivants des globules de ce sang en rudiments du végétal qui constitue la muscardine.

Ce mémoire a été imprimé en entier dans le numéro de novembre 1849 de la Revue zoologique.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres :

1° M. Grué (Marius), de Marseille, présente par M. Doüé, au nom de M. Gaubil (commissaires-rapporteurs, MM. L. Brisout de Barneville et H. Lucas);

2° M. Paparel, percepteur des contributions directes à Chasserades, près Mende (Lozère), présenté par M. Doüé, au nom de M. Gaubil (commissaires-rapporteurs, MM. Jacquelin-Duval et Reiche.)

(Séance du 12 Décembre 1849.)

Présidence de M. GUENÉE.

M. Robineau-Desvoidy assiste à la séance.

Ouvrage offert. Portrait de M. Spence, offert par M. Javet, au nom de M. Spence.

Communications. M. H. Lucas montre à la Société un Coléoptère du genre *Carabus* qui est remarquable par la forme de sa tête et de son thorax.

Cette espèce, qui est nouvelle et dont la longueur égale 35 millimètres sur 15 millimètres de large, ne pourra être confondue avec toutes celles qui sont connues à cause de sa tête qui est étroite et très allongée, de son thorax qui est plus long que large et de ses élytres (1) qui sont presque lisses; celles-ci sont très larges et présentent une fine ponctuation qui forment des lignes longitudinales assez régulièrement disposées; il est aussi à remarquer que de chaque côté de ces organes, on aperçoit deux rangées longitudinales de points oblongs très légèrement élevés et de plus que ces mêmes organes à leur base sont finement granulés. Cette espèce est d'un noir brillant avec les parties latérales de son thorax et de ses élytres finement marginées de violet métallique. Ce magnifique insecte dont il n'a été rencontré qu'un individu mâle a été découvert par M. le major G. d'Aumont, c'est sous le nom de *Carabus Aumontii* que M. H. Lucas se fera un plaisir de décrire dans son supplément aux Coléoptères de l'Algérie ce Carabe, qui a été pris aux environs de Djemmââ dans l'ouest des possessions françaises du nord de l'Afrique (province d'Oran).

— M. Bellier de la Chavignerie annonce qu'il a trouvé aux environs de Paris l'*Emesa domestica* Linné, Hémiptère que l'on ne croyait pas jusqu'ici propre à notre Faune parisienne.

— M. Robineau-Desvoidy dit que, de même que cette année (1849), il mettra à la disposition de la Société, en 1850, une somme de 100 fr. pour hâter autant que possible la publication de son travail sur les Myodaires des environs de Paris. — La Société accepte l'offre de M. Robineau-Desvoidy, et le remercie de la lui avoir adressée.

(1) La forme de ces organes rappelle un peu ceux du *Carabus morbillossus*, (Fabr. Syst. Eleuth. tom. 1, p. 176, N° 34) dans le voisinage duquel cette espèce vient se ranger.

Lectures. M. le secrétaire communique une nouvelle suite de mémoires de M. Boyer de Fonscolombe sur l'Ichneumonologie provençale. Notre collègue crée un groupe nouveau celui des *Catopyga* (espèce unique, *C. obvoluta*).

— Il est donné lecture d'une note de M. Ed. Perris sur les mœurs du *Coniatus chrysochlora*. Dans ce travail, l'auteur démontre que ce Coléoptère, que l'on regardait comme exclusivement propre à l'Afrique, a été rencontré aussi à la Teste : ensuite il contredit quelques uns des faits avancés sur les mœurs de cet insecte par M. H. Lucas, d'après M. Durieu de Maisonneuve.

M. H. Lucas ajoute quelques mots à la suite de la note de M. Ed. Perris.

— M. Guérin-Méneville lit un mémoire sur les Insectes, particulièrement de l'ordre des Coléoptères, que l'on trouve dans la manufacture de cigares de Paris, et qui vivent sur le tabac. Dans ce travail, l'auteur donne des détails sur les dégâts causés par la *Lytta vesicatoria* dans des plantations d'asperge.

(Séance du 26 Décembre 1848.)

Présidence de M. GUENÉE.

Ouvrages offerts. Annales de la Société entomologique de France. 2^e Série, tome VII (1849), N^o 3.— br. in-8^o avec pl. col., deux exemplaires.

— Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, tom. 3^e à 6^e (1846 à 1849).—1 vol. in-8^o offert par la Société d'Angers.

— Facultés intérieures des animaux invertébrés, par
2^e Série, TOME VII. *Bulletin* VIII.

M. Macquart. — 1 vol. in-8°, Lille 1850, offert par l'auteur.

— Etudes sur les maladies des vers à soie, par M. Guérin-Méneville. — Br. in-8°, offerte par l'auteur.

Communications. On annonce à la Société la mort de l'un de ses membres, M. Edouard Doubleday.

— M. H. Lucas montre à la Société des nids de l'*Acridium peregrinum*, Olivier :

Ces nids, longs de 20 à 22 millimètres, sur une largeur de 5 à 6 environ, affectent tous une forme plus ou moins courbe ; ils sont enduits de terre retenue par matière visqueuse qui protège la masse d'œufs pondue par la femelle ; ils sont arrondis à leur base avec leur partie antérieure tronquée présentant une concavité plus ou moins profonde et de forme circulaire. Les œufs au nombre de 40 environ dans chaque nid, sont disposés à peu près sur trois rangs longitudinaux, à l'exception cependant de ceux situés à la base et qui offrent un quatrième rang ; ils sont oblongs, testacés, longs de 5 millimètres et non agglomérés entre eux. Suivant M. le docteur Mialhes, médecin en chef à Mostaganem, ces nids couvraient une étendue immense de terrain ; c'est aux environs d'Aboukir, dans la plaine des trois marabouts (Algérie), en 1849, que ces nids ont été recueillis.

— M. Jacquelin-Duval annonce que c'est par erreur qu'on a indiqué, *Bulletin*, p. LXXIII, que conjointement avec M. Al. Laboulbène il avait trouvé auprès de Meudon un individu de l'*Euplectus Karstenii* ; on aurait dû imprimer une trentaine d'individus.

Lectures. M. L. Fairmaire lit un mémoire de M. Graëlls contenant la description d'un magnifique Lépidoptère trouvé en Espagne, auquel il donne le nom de *Saturnia Isabella*, et qui avait été désignée précédemment, bulletin 1849, p. LXII, sous la dénomination de *Saturnia Diana*.

M. L. Fairmaire est chargé de traduire en français ce mémoire qui est en langue espagnole.

— M. H. Lucas donne lecture d'une note de M. C. Du méril, membre honoraire, sur le *Theridium civicum* et sur les moyens propres à empêcher cette Arachnide de produire des dégâts sur les monuments publics.

Après cette lecture, M. H. Lucas dit quelques mots sur le même sujet.

Décision. Après avoir entendu un rapport d'une commission nommée dans la précédente séance et composée de MM. Desmarest, Doué, Fairmaire, Pierret et Reiche, la Société décide qu'à partir du 1^{er} janvier 1850, elle tiendra ses séances dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville (ancienne salle de la Caisse d'épargne) qui vient d'être mise de nouveau à sa disposition, et qu'en outre, sa bibliothèque, ainsi que le dépôt de ses Annales seront transportés dans un local louée à cet effet rue Christine, n° 8 (1).

Nominations. Aux termes des articles 14 et 36 de son règlement, la Société procède, pour la dix-neuvième fois depuis sa fondation, au renouvellement annuel des membres de son bureau et de sa commission de publication. Ont été nommés pour l'année 1850 :

Membres du bureau :

Président, M. CHEVROLAT ;

Vice-président, M. REICHE ;

Secrétaire, M. E. DESMAREST ;

Secrétaire-adjoint, M. ALEX. PIERRET ;

Trésorier, M. L. BUQUET ;

(1) Plus récemment (séance du 13 février 1850) la Société a pris une nouvelle décision par laquelle sa bibliothèque sera transférée dans un autre local, rue Hautefeuille, 19, dans la maison que vont habiter l'archiviste et le trésorier.

Trésorier-adjoint, M. L. FAIRMAIRE;
Archiviste, M. DOÛÉ.

Dans sa séance du 9 janvier 1850, la Société, après avoir entendu un rapport de MM. Bellier de la Chavignerie, Doüé et Reiche, ayant décidé qu'elle nommerait aussi un *Archiviste-adjoint*, il a été procédé à la nomination de ce fonctionnaire. — M. JACQUELIN-DUVAL a été élu.

Membres de la commission de publication :

Outre les membres du bureau,

MM. BOISDUVAL ;

H. LUCAS ;

MELLIÉ ;

SIGNORET,

Et AUBÉ ; ce dernier élu dans la séance du 9 janvier 1850, en remplacement de M. Jacquelin-Duval, nommé archiviste-adjoint.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Wollaston, de Madère, présenté par M. Javet : ommissaires-rapporteurs, MM. Chevrolat et Mellié).

Errata du Tome VII.

Page 181, ligne 14, au lieu de *Maris*, lisez *Mas*.

Page 183, ligne 26, au lieu de hanche, lisez bouche.

Bullutin.

Page xxxiv, ligne 12, au lieu de envahis, lisez envahies.

Page lxix, ligne 35, au lieu de Boxé, lisez Bové.

Page lxix, ligne 36, après : où elle a été, ajoutez :
rencontrée par M. Raulin.

Page lxx, ligne 33, au lieu de 60, lisez 40.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1849. — DIX-HUITIÈME DE SA FONDATION.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1841. ABICOT, notaire ; à Gien (Loiret).
1834. AMYOT, avocat à la Cour d'appel ; rue des Prouvaires, 3.
* AUBÉ, docteur en médecine, membre des Sociétés entomologiques de Londres et de Stettin, etc. ; rue de Tournon, 8.
1847. BAGRIOT ; passage Saint-Charles, 4, à Vaugirard.
1849. BALLOT, docteur en médecine ; à Montargis (Loiret).
1848. BARAN (Gabriel de) ; à Grenelle, rue du Théâtre, 85.
1833. BASSI (le chevalier) ; à Milan.
1846. BAUDI DE SELVE (le Chevalier Flaminius) ; à Turin.
1835. BECKER, entomologiste ; quai Bourbon, 49, île Saint-Louis.
1845. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, attaché au ministère de la justice ; rue de la Chaussée-d'Antin, 8.
1835. BERCE, graveur ; place de Laborde, 14.
1844. BIGOT ; rue Neuve-de-Luxembourg, 17.

1832. **BLAINVILLE** (**DUCROTAY DE**), membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté des sciences, etc. ; au Muséum.
1837. **BLANCHARD**, aide naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, membre des Sociétés philomatique de Paris et entomologique de Stettin, etc. ; rue Saint-Jacques, 161.
1849. **BLANCHARD**, major au 2^e régiment de Spahis ; à Misserghin, province d'Oran (Algérie).
1838. **BLISSON**, ancien sous-bibliothécaire de la ville du Mans ; rue de Tascher, 21, au Mans (Sarthe).
1833. **BLUTEL**, directeur des douanes en retraite ; à La Rochelle (Charente-Inférieure).
1832. **BOHEMAN**, professeur au Musée de l'Académie royale des sciences de Suède, etc. ; à Stockholm.
- * **BOISDUVAL**, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur ; rue des Fossés-Saint-Jacques. 22.
1842. **BOISGRAUD**, doyen de la Faculté des sciences de Toulouse (Haute-Garonne).
1842. **BONARD**, chirurgien en chef de l'hôpital de Calais, chevalier de la Légion d'honneur, etc. ; à Calais (Pas-de-Calais).
1818. **BOTTÉE DE TOULMON** (Eugène) ; rue des Saints-Pères, 5.
1846. **BOUCLEY**, ancien recteur de l'Académie de Pau (Basses-Pyrénées).
1845. **BOULARD** (Camille) ; à la ferme de Suzette, près Bitche (Moselle).
1839. **BOULARD** (Désiré), employé au laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle ; rue Royer-Collard, 5.
1843. **BOUVIN** (Charles), ancien employé du laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, etc. ; rue du Renard-Saint-Sauveur, 8.
1838. **BRÈME** (le marquis de), sénateur, membre de l'Académie des sciences de Turin, de la Société

- impériale des naturalistes de Moscou, etc. ;
à Turin.
1847. BRISOUT DE BARNEVILLE (Louis); rue Le Regra-
tier, 2.
1834. BRUAND (Théophile), membre de la Société libre
d'émulation du Doubs ; place Saint-Jean, 8,
à Besançon (Doubs).
- * BRULLÉ, professeur de zoologie à la Faculté des
sciences de Dijon, chevalier de la Légion d'hon-
neur, etc. ; à Dijon (Côte-d'Or).
1843. BRUYAT (Joanny), directeur du théâtre royal ; à
Nice.
1832. BUGNION, membre de la Société helvétique des
sciences naturelles, etc. ; à Lausanne.
1833. BUQUET (Lucien), naturaliste, attaché au minis-
tère de la marine, membre correspondant de
la Société Linnéenne de Lyon, de la Société
d'Histoire naturelle de Prague (Bohême) etc. ;
rue Hautefeuille, 19.
1841. BURMEISTER, professeur de zoologie à l'Univer-
sité de Halle, etc. ; à Halle (Saxe).
1834. CHAUDOIR (le baron Maximilien de), conseiller
honoraire au service de Russie, etc. ; à Kiew.
- * CHEVROLAT, commis principal à l'administration
de l'octroi de Paris, etc. ; rue Fontaine-Saint-
Georges, 25.
1839. COLIN, avocat, directeur du Muséum d'histoire
naturelle d'Arras (Pas-de-Calais).
1842. COQUEREL (Charles), chirurgien de la marine
nationale ; à l'Hôpital de la Marine, à Toulon
(Var).
1841. COSTA (Achille), membre de l'Académie des as-
pirants naturalistes ; à Naples.
1849. CUSSAC (Emile de) ; à Lille (Nord).
1832. DAUBE, propriétaire, à Montpellier (Hérault).
1839. DELACOUR, juge d'instruction ; à Beauvais (Oise).
1845. DÉMOULIN, membre de la commission du Mu-
sée d'histoire naturelle de Mons.

1838. **DESMAREST** (Eugène), membre de la Société entomologique de Stettin, membre titulaire de la Société de Biologie, employé au laboratoire d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, etc. ; rue Hautefeuille, 3.
1847. **DEVILLE** (Emile), employé du laboratoire de Mammalogie et d'Ornithologie du Muséum d'histoire naturelle, chevalier de la Légion d'Honneur ; au Muséum.
1842. **DEYROLLE**, naturaliste ; rue de la Monnaie, 19.
1833. **DONZEL** (Hugues) ; à Lyon (Rhône).
1845. **DOUBLEDAY** (Henry) ; à Londres.
1833. **DOÜÉ**, ancien chef de bureau au ministère de la guerre, officier de la Légion d'honneur, etc. ; rue Hautefeuille, 19.
1845. **DOUGLAS** (John-Williams) ; à Londres.
1834. **DREWSSEN**, négociant ; à Strendsmollen, près Copenhague.
1832. **DUFOUR** (Léon), correspondant de l'Académie des sciences, chevalier de la Légion d'honneur, etc. ; à Saint-Sever (Landes).
1832. **DUMÉRIL**, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté de médecine, officier de la Légion d'honneur, etc. ; au Muséum.
1843. **DUMONTIER**, ex-chirurgien de la marine nationale, chevalier de la Légion d'honneur, etc. ; chaussée des Martyrs, 2, à Montmartre.
1845. **DUTEMPLE DE LA CROIX** (le comte Louis), officier de la marine nationale ; à bord de l'Orion.
1833. **ECCOFFET**, directeur des contributions indirectes ; à Colmar (Haut-Rhin.)
- * **EDWARDS** (Milne), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, etc. ; au Muséum.

1842. FAIRMAIRE (Léon), membre de la Société entomologique de Stettin, employé de l'Administration des Hôpitaux etc.; rue de Ménars, 14.
1833. FARHOEUS, membre du conseil d'Etat, chef du département de l'intérieur en Suède, grand-croix de l'Etoile polaire; à Stockholm.
- * FEISTHAMEL, général de brigade en disponibilité, commandeur de la Légion-d'Honneur, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.; rue de Sorbonne, 7.
1836. FISCHER DE WALDHEIM, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, conseiller d'Etat actuel, grand-croix des ordres de Saint-Anne et de Saint-Stanislas, etc.; à Moscou.
1837. FOL, négociant; rue du Sentier, 16.
1832. FONSCOLOBE (BOYER DE); à Aix (Bouches-du-Rhône).
1838. FRIVALDZKY, docteur en médecine; à Pesth.
1847. GAUBIL, capitaine au 17^e régiment d'infanterie légère; à Strasbourg (Bas-Rhin).
1846. GAUTIER (Antoine); à Nice.
1842. GEHIN, pharmacien; à Metz (Moselle).
1847. GENIN, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Savoie, etc.; à Chambéry.
1833. GERMAR, profess. d'hist. natur.; à Halle (Saxe).
1844. GHILIANI (Victor), employé au Musée d'histoire naturelle de Turin; à Turin.
1844. GOUBERT (Léon); à Benfeld (Bas-Rhin).
1835. GOUREAU, lieutenant-colonel du génie, membre de la Légion d'honneur, directeur des fortifications à Cherbourg (Manche).
1833. GRAELLS, membre du Conseil royal de l'Instruction publique, professeur de zoologie, chef et directeur du Muséum d'histoire naturelle de Madrid.
1832. GRASLIN (de), membre correspondant de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Château-du-Loir (Sarthe).

1833. GRAVENHORST, docteur en philosophie, conseiller privé de la cour de Prusse; à Breslau.
1849. GRIVEAU (Alfred); rue du Mont-Thabor, 26.
1849. GRUÉ (Marius); à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1836. GUÉNEAU D'AUMONT, capitaine adjudant-major au 9^e régiment d'infanterie; à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1832. GUÉNÉE (Achille), avocat; rue Saint-André-des-Arts, 5.
- * GUÉRIN-MÉNEVILLE, membre de la Société nationale et centrale d'agriculture de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, etc; rue des Beaux-Arts, 4.
1846. GUERNISAC (le comte de); à Morlaix (Finistère).
1847. GUILLEMOT (Antoine); à Thiers (Puy-de-Dôme).
1847. GUTH (J.-G.); à Londres.
1834. HÉRÉTIEU, inspecteur des contributions directes, membre du conseil général du département du Lot; à Montauban (Tarn-et-Garonne).
1846. HÉROLD (Albert), rédacteur attaché au cabinet du préfet de police; rue Lemercier, 20, aux Batignolles.
1847. HEYDEN (Von), sénateur; à Leipsig.
1832. HUMBOLDT (le baron de), membre des Académies des sciences de Paris et de Berlin, grand'croix de la Légion d'honneur, etc.; à Berlin.
1843. IRADI (don José Cayetano de); à la Havane.
1848. JACQUELIN-DUVAL; rue de la Harpe, 98.
1847. JAVET, négociant; rue Geoffroy-Marie, 10.
1843. JEKEL (Henri), (*Curculionites*); rue des Promenades, 16, à Montmartre.
1849. Kiesenwetter (Hellmuth von); à Dresde.
1832. KIRBY, président honoraire de la Société entomologique et membre de la Société linnéenne de Londres, recteur de Barham, etc.; à Barham.

1832. KLUG, docteur en médecine, directeur du Musée d'histoire naturelle de Berlin.
1846. KOLENATI (Frédéric) ; à Prague (Bohême).
1843. KÜENBURG (le comte Ferdinand de), assesseur de la direction des mines et salines à Hall, en Tyrol.
1846. LABOULBÈNE (Alexandre) ; membre titulaire de la Société de Biologie, correspondant de la Société d'Agriculture, sciences et arts d'Agen ; interne des hôpitaux ; à la Salpêtrière.
1832. LACORDAIRE, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Liège, etc. ; à Liège.
1837. LAFERTÉ-SÉNECTÈRE (le marquis de) ; à Beugny, par Chinon (Indre-et-Loire).
1846. LAGRELL, négociant ; à Bordeaux (Gironde).
1848. LAMBERT (Paul), étudiant en médecine ; rue Dauphine, 26.
1848. LAMOTTE (Maïtial), pharmacien ; à Riom (Puy-de-Dôme).
1849. LAREYNIÉ (Philippe), étudiant en droit ; cour du Commerce, 2.
1848. LAURAS, docteur en médecine, pharmacien aide-major de 1^{re} classe ; à Alger.
1833. LEFEBURE DE CÉRISY, ingénieur de la marine, ancien amiral de la flotte égyptienne, officier de la Légion d'honneur, etc. ; à Toulon (Var).
- * LEFEBVRE (Alexandre), chevalier de la Légion d'Honneur, membre des Sociétés savantes de Lille, Catane, Moscou, Barcelone, Madrid, Londres, etc. ; à Bouchevilliers, près Gisors (Eure).
1837. LEPRIEUR jeune, pharmacien aide-major, professeur attaché à l'hôpital militaire de Lille (Nord).
1843. LÉSÉLEUC (de), chirurgien de la marine nationale, détaché aux mines de Poullaouen, près Brest (Finistère).

1845. **LEVOITURIER** (Jacques-Alexandre) ; à Orival (Seine-Inférieure).
1832. **LUCAS** (H.), du Muséum d'histoire naturelle , membre de la commission scientifique de l'Algérie, de la Société philomatique, chevalier de la Légion d'honneur ; au Muséum.
1832. **MACQUART**, membre de plusieurs sociétés savantes ; à Lille (Nord).
1846. **MANDERSTJERNA**, capitaine aux gardes de l'empereur de Russie ; à Saint-Pétersbourg.
1833. **MANNERHEIM** (le comte), président de la haute cour de justice de Wibourg, grand'croix de l'ordre de sainte Anne et de saint Stanislas, de l'ordre de saint Wladimir, etc. ; à Wibourg.
1832. **MARCHAND** ; rue Chanvault , 4 , à Chartres (Eure-et-Loir).
1835. **MARSEUL** (de), chef d'institution ; rue des Marchés, 6, à Laval (Mayenne).
1847. **MELLIÉ**, vérificateur de l'Enregistrement ; rue du Mont-Thabor, 9.
1832. **MELLY**, négociant ; à Liverpool.
1849. **MIEG** (Don Juan), directeur du Cabinet royal de physique de Madrid, docteur en philosophie, membre de l'Académie médicale, à Madrid.
1844. **MOCQUERYS** (Emile) ; rue Grand-Pont, 57, à Rouen (Seine-Inférieure).
1835. **MORISSE**, membre de la Société géologique de France, etc. ; rue Beauregard, 12, au Havre (Seine-Inférieure).
1845. **NICOLET**, dessinateur d'histoire naturelle, employé à l'Institut agronomique de Versailles, de la Société philomatique ; à Versailles (Seine-et-Oise).
1849. **PAPAREL**, percepteur des contributions directes, à Chassèrades, près Mende (Lozère).
1834. **PARIS**, notaire ; à Epernay (Marne).
846. **PARIS**, docteur en médecine, etc. ; à Gray (Haute-Saône).

1833. PASSERINI, agrégé du professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Florence, etc.; à Florence.
1837. PECCHIOI; à Pise.
1838. PERRIS, chef de division à la préfecture de Mont-de-Marsan, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.; à Mont-de-Marsan (Landes).
1833. PICTET, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Genève.
1833. PIERRET (Alexandre); rue Corneille, 3.
1847. PIETTE DE MONTESQUIEU, pharmacien à Toulouse (Haute-Garonne).
1845. PILATE; aux Moulins-lès-Lille (Nord).
- * POEY, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de la Havane, etc.; à la Havane.
1849. PRADIER, lieutenant de vaisseau de la marine nationale; à Lorient (Morbihan).
- * RAMBUR, docteur en médecine; à Saint-Christophe, près Tours (Indre-et-Loire).
- * REICHE, négociant, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; rue du Marché-Saint-Honoré, 4.
1835. REICHENBACH, professeur et directeur du Muséum d'histoire naturelle du roi de Saxe, docteur en médecine, etc.; à Dresde.
1846. RENARD; à Saint-Quentin (Aisne).
1849. ROBIN (Charles), professeur agrégé à l'École de Médecine, président de la Société biologique, de la Société philomatique; rue Hautefeuille, 19.
1833. ROBINEAU-DESVOIDY, docteur en médecine, etc.; à Saint-Sauveur (Yonne).
1833. ROBYNS, banquier; à Bruxelles.
- * ROMAND (de), chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Vouvray, par Vernon (Indre-et-Loire).
1840. RONDANI (Camillo), membre de plusieurs sociétés savantes; à Parme.

1848. ROSENHAUER (W. G. DE); à Erlangen.
1844. ROSER (de), conseiller intime de légation ; à Stuttgart (Wurtemberg).
1841. ROUGET (Auguste); à Dijon (Côte-d'Or).
1847. ROUZET, employé au laboratoire d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, membre honoraire de la Société d'horticulture du Cantal, correspondant de la Société d'agriculture du même département, etc.; rue de Beaune, 11, à Belleville.
1845. SAFFERLING ; à Heidelberg (Grand-Duché de Bade).
1833. SAHLBERG, docteur en médecine, professeur émérite de l'Académie impériale d'Alexandre, chevalier de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Helsingfors (Finlande).
1834. SANS (Mariano de), secrétaire de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Barcelone.
1844. SAUCEROTTE, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Strasbourg, docteur en médecine, etc.; à Strasbourg (Bas-Rhin).
1842. SAUNDERS DE VANSWORTH (Williams Wilson), membre des Sociétés linéenne et entomologique de Londres, etc.; à Londres.
1832. SAVIGNY, membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à la ferme de Galy, parc de Versailles (Seine-et-Oise).
1843. SCHÄUM, docteur en médecine, membre de la Société entomologique de Stettin, etc.; à Stettin.
1847. SCHEMBRI (Antonio); à Malte.
1841. SCHMID (le chevalier Louis de); chambellan de S. A. R. le duc de Lucques, à Florence.
1837. SCHMIDT, docteur en médecine; à Brême.
1835. SCHOEFFER, docteur en médecine; à Ratisbonne.
1834. SELYS LONGCHAMPS (de), membre de la Société des sciences naturelles de Liège, etc.; à Liège.

- * **SERVILLE (AUDINET)**, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc. ; rue de Pontoise, 10.
- 1843. **SIGNORET (Victor)**, docteur en médecine, pharmacien, etc. ; rue de Seine, 51.
- 1832. **SILBERMANN**, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Strasbourg, chevalier de la Légion d'honneur ; à Strasbourg (Bas-Rhin).
- 1834. **SOMMER**, négociant, membre de plusieurs sociétés savantes ; à Altona.
- 1834. **SPENCE (Henry)**, membre de la Société entomologique de Londres, etc. ; à Londres.
- 1833. **SPENCE (Williams)**, président de la Société entomologique de Londres, etc. ; à Londres.
- 1835. **SPINOLA (le marquis Maximilien de)** ; à Gênes.
- 1845. **STEPHENS**, membre de la Société entomologique de Londres, etc. ; à Londres.
- 1849. **STEVENS (Samuel)** ; à Londres.
- 1849. **TEIJEIRO (Arias)**, ancien magistrat espagnol, à Beaune (Côte-d'Or).
- * **THEIS (le baron de)**, consul de France à Varsovie, membre de la Société des sciences et arts de Saint-Quentin, etc. ; à Varsovie.
- 1846. **THIBÉSARD**, fondé de pouvoir du receveur-général du département de l'Aisne, à Laon (Aisne).
- 1838. **TROBERT**, docteur en médecine, chirurgien de première classe, entretenu de la marine, etc. ; à Saint-Pol-de-Léon (Finistère).
- 1844. **TRUQUI (Eugène)**, docteur en médecine ; à Turin.
- 1836. **WAGA (de)**, professeur d'histoire naturelle, etc. ; à Varsovie.
- * **WALCKENAER (le baron)**, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre de la Légion d'honneur, etc. ; rue Laffitte, 53.
- 1834. **WESTERMANN**, négociant ; à Copenhague.

1833. WESTWOOD, membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc. ; à Londres.
1841. WHITE (Adam), aide-naturaliste au Musée britannique, membre de la Société entomologique de Londres, etc. ; à Londres.
1849. WOLLASTON ; à Madère.

MEMBRE DÉCÉDÉ.

1834. DOUBLEDAY (Edouard) ; à Londres.

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES.

MM.

1832. DUPONT, naturaliste, membre de la Société entomologique de Stettin ; quai Saint-Michel, 25.
1833. HOPE, président de la Société entomologique de Londres, etc. ; à Londres.

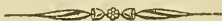


TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

Abeilles; détails sur leurs mœurs, par M. P. Gervais.	LXXXIV.
Acrididés (Supplément au catalogue des), par M. L. Brisout de Barneville.	LXXIX.
<i>Acridium brevipenne</i> décrit par M. L. Brisout de Barneville; détails sur les mœurs et l'habitat de cet insecte, par MM. Laboulbène et Fairmaire.	XXIV.
<i>Acridium migratorium</i> , rencontré aux environs de Paris, par MM. Lucas et Lacaze. LXX. — <i>Id.</i> par MM. Rouzet et Bagriot, dans le même rayon, et par MM. Th. Lacordaire et de Sélys-Longchamps, en Belgique. LXXIX.	
<i>Acridium peregrinum</i> (Note sur les nids de l'), par M. Lucas.	XCIV.
<i>Aepus</i> . Études sur ce genre et description d'une nouvelle espèce française; <i>Trechus (Aepus) Robinii</i> , par M. A. Laboulbène.	23.
<i>Aglossa pinguinalis</i> , rendues vivantes par une femme hydropique: note de M. Robineau-Desvoidy à ce sujet.	XIX.
Albinisme, chez un <i>Polyommatus phlæas</i> , signalé par M. Berce.	LV.

(1) A peine en convalescence, à la suite d'une grave maladie, notre collègue M. Al. Pierret, secrétaire-adjoint, a bien voulu, comme les années précédentes, se charger de la rédaction de cette table. Nous le prions, au nom de la Société, de recevoir ici tous les remerciements que mérite son zèle.

E. D.

- Alucites et Charançons; nouveau procédé de M. Herpin pour détruire leurs larves, signalé par M. Guérin-Méneville. XXVII.
- Anchonus crebricollis* (Description et métamorphose des), par M. C. Coquerel. 448.
- Animaux articulés de l'Algérie; description de cet ouvrage de M. H. Lucas. LI.
- Anisoplia floricola* (Monstruosité observée dans le chapeçon d'une), par M. Léon Fairmaire. LX.
- Anobium abietis* et *striatum* (Histoire des métamorphoses des); par M. J. Rouzet. 305.
- Anæus vorax*, par M. Lucas. 459.
- Anthomyie à large queue (*Anthomyia platura*, Meigen); note pour servir à l'histoire de cet insecte et à celle de son parasite, par M. Goureau. 81.
- Anthribus albinus*, trouvé dans la forêt de St-Germain, par M. L. Fairmaire. LX.
- Aphanistichus elongatus*, trouvé dans la forêt de St-Germain-en-Laye, par M. Aubé. LIII.
- Apus cancriformis*; observations sur ce Crustacé, par M. H. Lucas. IX.
- Arachnide et Hyménoptères rencontrées dans des caisses provenant des Indes orientales: note à ce sujet par M. H. Lucas. LXXV.
- Aranéide (Description et figure d'une nouvelle espèce d'), par M. H. Lucas. 179.
- Archiviste-adjoint (Création d'une place d'). XCVI.
- Aretharea*; observations sur ce genre de Carabiques inconnu en France, par M. Lacordaire. LXXVIII.
- Arge Cleanthe*, *Erebia Scipio*, *Setina flavicans*, *Thais Honoratii*, variété de la *Médésicaste*, etc., pris en certain nombre aux environs de Digne, par M. Pierret. LXXI.
- Argynnis Ino*, *Daphne*, *Erebia cæcilia*, *Heliophobus*

- graminis*, *Phlogophora scita*, *Xanthia rubecula*, *Numeria Donzelaria*, etc., prises dans les montagnes d'Auvergne, par MM. Bellier de la Chavignerie et Guillemot. LXXI.
- Arrhenodes*. Une partie des organes, chez une espèce de ce genre, ont été envahis par un *Uropoda* : observations de M. Lucas à cet égard. XXXIV.
- Aspidimorpha quadriremis*. Observations au sujet de cette espèce, par M. H. Lucas. LIII.
- Athous atomarius*, pris aux environs d'Agen, par M. Laboulbène. XLIX.
- Avortement du corselet chez une espèce des genre *Gymnetis*, signalé par M. Reiche. LVI.
- Bembidium*. Appel fait aux membres de la Société, au sujet des espèces de ce genre, par M. Jacquelin-Duval. LXXVI.
- Blaniulus guttulatus*. Note sur ce myriapode, par M. H. Lucas. LVIII.
- Blattidés. Note sur les espèces de cette famille, par M. Brisout de Barneville. XXXI.
- Bostrichus nigriventris*. Communication faite au sujet de cet insecte, par M. H. Lucas. XXX.
- Brachinus africanus*. Odeur de chlore et vapeur phosphorescente produite par ces insectes. LX.
- Bryaxis hæmatica*, trouvées près de Bondy, par M. Jacquelin-Duval. L.
- Bulletin entomologique, 1^{er} trimestre III; 2^{me} trimestre XXXIII; 3^{me} trimestre. LVII; 4^{me} trimestre LXVII.
- Buprestis Solieri*, est carnassier à l'état parfait, suivant M. Léon Fairmaire. IV.
- Buprestis tæniata*, pris aux environs de Bordeaux, par M. Dert. IV.

- Callicera ænea*, trouvée dans la forêt de St-Germain par M. Léon Fairmaire. LX.
- Callidium femoratum*, trouvé aux environs de Paris, par M. L. Fairmaire. LX.
- Calosoma sycophanta* (Monstruosités chez des), signalés par M. L. Fairmaire. IV.
- Camaragnathus*, par M. Lacordaire. LXXXVIII.
- Carabus Aumontii*. Nouvelle espèce, découverte dans la province d'Oran, et signalée par M. H. Lucas. XCII.
- Carabus cancellatus*. Note sur une monstruosité observée chez un individu de cette espèce, par M. Lucas. LXI.
- Carabus punctato-auratus* (Monstruosité d'un) signalée par M. H. Lucas. LXXXVII.
- Catalogue des Coléoptères d'Europe et de l'Algérie, par M. le capitaine Gaubil; proposition de M. Reiche et décision de la Société, au sujet de cet ouvrage. LXXXVIII.
- Chalcas* (Monographie du genre), par M. L. Fairmaire. 5.
- Charaxes Jasius*. Les chenilles vivent indifféremment dans l'état de captivité, sur les *Arbutus unedo* et *andracne*, d'après les observations de M. Pierret. XLI.
- Chiasognathus*. Nouvelle espèce de ce genre signalée par M. Reiche. XC.
- Chilocorus uva* (Métamorphoses du), par M. Ch. Coquerel. 452.
- Chrysantheda* mâle (Observations sur l'appendice que présente la tête d'un), par M. Romand. XXVI.
- Chrysis ignita*; parasite de la *Ptosima novem-maculata*, selon M. A. Laboulbène. XXVIII.
- Cicindela trilunaris*; ses mœurs, par M. Coquerel. LXII.
- Cis Wollastonii*. Description de cette nouvelle espèce, par M. Mellié. LXXXVI.
- Cis Melliei* (Métamorphose du), par M. Coquerel. 444.

- Claviger testaceus* trouvés dans un nid de fourmis par MM. Jacquelin-Duval et Ch. Lespès. LXXII.
- Cleogonus Fairmairei* (Descr. et métam), par M. Ch. Coquerel. 450.
- Coléoptères des Antilles (Description de plusieurs espèces nouvelles et de métamorphoses des), par M. Ch. Coquerel. 444.
- Coléoptères nouveaux de l'Amérique, par M. Sallé; 1^{re} partie. 297. — *Id.* 2^{me} partie. 429,
- Coléoptères nouveaux d'Europe et de France par M. Léon Fairmaire. 419.
- Communications. IV. VII. XIV. XXIII. XXVI. XXX. XXXIV. XXXIX. XLII. XLVIII. LI. LV. LVIII. LXI. LXIII. LXVI. LXVIII. LXXV. LXXVIII. LXXXII. LVXXVI. LXXXIX. XCII. XCIV.
- Comptes du trésorier (Lecture des) et commission nommée à l'effet de les examiner. XI. — Rapport des commissaires. XX. — Remercîments votés au trésorier. XXII.
- Coniatus chrysochlora*. Note au sujet de ce Coléoptère, par M. Lucas. XXVII.
- Observations de M. Perris sur les mœurs de ce même insecte. XCIII.
- Coptodera*; espèce nouvelle appartenant à ce genre, signalée par M. L. Fairmaire. LIV.
- Coræus* (Longévitè d'un), signalée par M. Jacquelin-Duval. LXXXII.
- Correspondance. IV. XXVI. XXIX. XXXIII. LIV.
- Crustacés d'Algérie, par M. Lucas. 457.
- Crustacés du terrain néocomien de St-Sauveur-en-Puisaye (Yonne) (Mémoire sur les), par M. Robineau-Desvoidy. 95.
- Cryptocephalus bistrispunctatus* trouvé dans la forêt de St-Germain, par M. L. Fairmaire. LX.
- Cryptocephalus informis* (Note sur le), par M. Auguste

- Rouget. 159.
- Cryptocephalus* (Monographie des espèces européennes du genre); 1^{re} partie; suite, traduit de l'allemand, de M. Suffrian, par M. L. Fairmaire. 143.
- Cryptogames développés sur les yeux d'un individu de l'*Hesperia sylvanus*: fait signalé par M. Berce. LV.
- *Id.* Développement semblable sur la tête d'une *Cetonia* de Madagascar: fait signalé par M. Reiche. LVI.
- Cryptophagus hirtus* Gyllenhall. Description de la larve et de la nymphe du), par M. Blisson. 315.
- Cylindrotoma macroptera* (Macquart); (Note pour servir à l'histoire de la), par M. Edouard Perris. 337.
- Cymindis faminii* trouvé à Misserghin, par M. le major Blanchard. LXV.
- Décision. xcv.
- Deilephila nerii* trouvé dans le jardin du Luxembourg en 1849 et aux environs d'Abbeville en 1847, selon MM. Pierret et Fairmaire. LXXV.
- Diptères (Notes pour servir à l'histoire des métamorphoses de diverses espèces de), par M. Édouard Perris. 1^{re} partie. 51.
- *Id.* 2^{me} partie, par le même. 331.
- Discours de M. Guénéé, président de la Société pour l'année 1849. XI.
- Ditomus calydonius* pris aux environs d'Agen, par M. Laboulbène, et à Toulouse, par M. Boisgiraud. XLIX.
- Dolichus flavicornis*, signalé comme ayant été pris aux environs de Toulouse, par M. Jacquelin-Duval. XLII.
- Donacia appendiculata* prises auprès d'Auch et communiquées par M. Jacquelin-Duval. XLII.
- Dryops femorata* pris aux environs de Bordeaux, par M. Dert. IV.

Dytiscus laponicus signalé comme ayant été trouvé dans les Pyrénées par M. Guérin-Méneville, et dans les Montagnes du Piémont, par M. L. Fairmaire, d'après M. Ghiliani. XC.

Emesa domestica trouvée aux environs de Paris, par M. Bellier de la Chavignerie. XCII.

Emesodema domestica (Scopoli) a été trouvée en différentes parties de la France austro-occidentale, par MM. Jacquelin-Duval, Fairmaire et Laboulbène. XVI.

Empusa mendica trouvée près de Constantinople, par M. Bigot. LIX.

Eresus cinnaberinus trouvé à Passy, par M. L. Brisout de Barneville. LXXX.

Errata du tome VII. 467. XCVI.

Eumenes infundibuliformis Olivier (Notice sur les habitudes et les métamorphoses de l'), par M. Édouard Perris. 185.

Euplectus Karstenii. Rectification d'une erreur commise au sujet de cet insecte, par M. Jacquelin-Duval. XCVI.

Euplectus Karstenii trouvés dans des détritits de bois, par MM. Al. Laboulbène et Jacquelin-Duval. LXXIII.

Exorista provenus de chrysalides de l'*Orgyia pudibunda*. Observations à ce sujet, par M. H. Lucas. XLIX.

Fulgora europea. Observations sur cette espèce, par MM. Robineau-Desvoidy, L. Fairmaire et A. Laboulbène. VIII.

Galeodes barbara. Note au sujet de cette espèce par M. H. Lucas. XXXI.

Gallinsectes (Notice sur une nouvelle espèce de), par M. Macquart. 47.

Genera des coléoptères d'Europe : ouvrage entrepris par
M. Blisson ; détails à ce sujet. XXXIV.

Gnophos Daubearia trouvée aux environs de Larche à
plus de 1600 mètres au-dessus du niveau de la mer,
par M. H. Donzel. LXXVIII.

Gracilia timida obtenus d'éclosion , par M. Lucas. LXVI.

Haliphus fluviatilis trouvé dans les environs de Paris,
par MM. A. Laboulbène, L. Faimaire et Ch. Coque-
rel. LXV.

Hedobia pubescens trouvé dans la forêt de St-Germain-en-
Laye, par M. Aubé. LIII.

Hesperophanes rotundicollis trouvé dans l'arsenal de Tou-
lon, par M. Charles Coquerel, et à Bastia, par M. Pier-
ret père. XLI.

Heterocerus fossor découvert en Algérie , par M. le
major Blanchard; observations à ce sujet par M. H.
Lucas. LXXXIX.

Heterogynis paradoxa a été prise aux environs de Dijon,
d'après l'affirmation de M. A. Rouget. XLIX.

Hydrocampa. Fait remarquable de géographie entomo-
logique relatif à une chenille de ce genre , signalé par
M. Léon Dufour. LXXI.

Hyménoptères (Observations sur des), par M. Vallot de
Dijon. LXXIII.

Ichneumonologie provençale , ou catalogue des Ichneu-
mons qui se trouvent aux environs d'Aix , et descrip-
tion des espèces inédites ; suite, par M. Boyer de Fons-
colombe. 211.

Idia fasciata appartient à la Faune parisienne, selon M.
Robineau-Desvoidy. IX.

Insectes parfaits trouvés dans des troncs de pin et rap-

- portés vivants du midi de la France, par M. Guérin-Méneville. LXXXII.
- Julus Leprieurii*; diagnose de cette espèce par M. H. Lucas. LIX.
- Ixodes pulchellus*; ses mœurs, par M. Lucas. LXXX.
- Lamellicornes mélitophiles (Observations critiques sur la famille des); 2^me partie, par M. le docteur Schaum. 241.
- Lasiocampa pini*; chenilles de cette espèce montrées vivantes à la Société, par M. Bagriot. LV.
- Lasiocampa pini* élevées à Paris en captivité (Note sur les métamorphoses des chenilles de la), par M. Bagriot. 455.
- Leander*. Description de ce nouveau genre de crustacés, par M. E. Desmarest. 87.
- Lectures. VI. XXII. XXIX. XXXVII. XLII. XLVI. LI. LVI. LX. LXIII. LXVIII. LXXV. LXXVI. LXXXI. LXXXIV. LXXXVIII. XC. XCII. XCIV.
- Lépidoptères (Notes sur divers). *Valeria jaspidea*, *Thyatira batis*, *Gonoptera derasa*, etc., par M. Th. Bruand. 39.
- Limnophila dispar* (Notice sur les métamorphoses de la), M. Edouard Perris. 331.
- Limnoria terebrans*. Note sur ce crustacé, par M. H. Lucas. XIX.
- Liparis dispar* (Note sur une anomalie sexuelle du), par M. Bellier de la Chavignerie. 173.
- Locusta lineata* trouvée aux environs de Paris, par M. L. Brisout. LXXX.
- Lytta vesicatoria*; ses ravages signalés par M. Guérin-Méneville. XCIII.
- Megacephala euphratica*. Observations topographiques au

- sujet de cet insecte, par M. E. Desmarest. L. — *Id.* par M. Chevrolat. LI.
- Melandrya costata*, prise dans la forêt de St-Germain, par M. Doué. LX.
- Meloe aenea* trouvée en assez grand nombre aux environs de Perpignan, par M. Jacquelin-Duval. XLII.
- Membre décédé en 1849. — Démissionn. XCIV. IV. XXX. LIV.
- Membres de la Commission de Publication (Nomination des), pour 1850. XCVI.
- Membres de la Société entomologique de France pour l'année 1849 (Liste des). CXVII.
- Membres du bureau (Nomination des), pour 1850. XCV.
- Membres reçus en 1849. XXIII. XXXVIII. XLII. XLVI. LI. LXVIII. LXXV. LXXXV. LXXXVIII. XCI. XCVI.
- Metonius purpureus*. Observations au sujet de cet insecte, par M. Th. Lacordaire. LXXVIII.
- Micrellytra fossularum* trouvé à Toulouse, par M. Jacquelin-Duval. XVII.
- Micropus Genei*. Observations au sujet de cet insecte, par M. Jacquelin-Duval. XVI.
- Microrhagus pygmaeus* trouvé dans la forêt de St-Germain, par M. L. Fairmaire. LX.
- Mycetobia pallipes* (Histoire des métamorphoses de la), par M. Léon Dufour. 195.
- Mydæa vomiturationis*. Description de cette espèce encore inédite, et observations sur ses mœurs, par M. Robineau-Desvoidy. XVII.
- Myodaires des environs de Paris. Offres de M. Robineau-Desvoidy à l'occasion de ce travail; acceptation de ces offres et remerciements de la Société. XCII.
- Nabis subaptera* trouvé à Toulouse, par M. Jacquelin-Duval. XVII.

- Nécrologie. xi. LXVIII.
- Nymphe d'un insecte observée dans les tubercules de
pommés de terre malades, par M. Paul de St-Mar-
tin. XLV.
- Obrium brunneum* trouvé près de Paris, par M. Rou-
zet. LXVIII.
- Odontoptera* (Description d'une nouvelle espèce d'), par
M. Victor Signoret. 177.
- OEstre. Faits pathologiques observés à l'occasion de la
présence d'une larve d'un de ces insectes, par M. Ro-
bineau-Desvoidy. XVIII.
- Onitis Chevrolatii*, décrit par M. Lucas, n'est autre que
l'*Onitis menalcas* mâle, d'après M. Reiche. LVI.
- Oreina speciosa* (Longévitité d'une) signalée par M. A.
Pierret. LXXXII.
- Orgyia pudibunda*. Observations au sujet de cette espèce
par MM. A. Laboulbène et Bellier de la Chavigne-
rie. XLI.
- Orgyia pudibunda*. Ravages causés par les chenilles de
cette espèce, signalés par M. Robineau-Desvoidy. XIV.
- Orthoptères recueillis aux environs d'Agen, par M. A.
Laboulbène. VIII.
- Orthoptères sauteurs (Note sur les métamorphoses des),
par M. Brisout de Barneville. XLIII.
- Ouvrages offerts. III. VII. XIV. XXV. XXIX. XXXIII. XLII.
XLVI. LIV. LVII. LXI. LXVI. LXVIII. LXXV. LXXVII. LXXXI.
LXXXV. LXXXIX. XCI. XCIII.
- Oxycheila aquatica*; ses mœurs, par M. Reiche. LXIII.
- Papilio Feisthamelii* (Observations au sujet du), par
M. Boyer de Fonscolombe. XLVIII.
- Parasites développés sur cinq *Brachinus crepitans*, et en-

- voyés à la Société, par M. A. Rouget de Dijon. LV.
- Remarques à ce sujet, par MM. Montagne et Laboulbène. LXIII.
- Phalachus grossus* trouvé aux environs de Madrid, par M. Mieg. LXII.
- Phalène décolorée de Geoffroy. La chenille de cette espèce a été trouvée en grand nombre, cette année, dans la ville de Dijon, par M. Rouget. LV.
- Phormia regina* Meigen (Les *Phormia cærulea* et *Lucilia dispar* doivent reprendre le nom de la), d'après MM. Léon Dufour et Robineau-Desvoidy. IV.
- Phricodus hystrix* (Observations sur le), par M. Victor Signoret. 327.
- Pieris cratægi* et *Procris pruni*; ravages de leurs chenilles, signalés par M. Guérin-Méneville. XV.
- Pimelia* d'Algérie (Monstruosité chez une), signalée par M. Léon Fairmaire. LXXXII.
- Potamophilus acuminatus* trouvé dans un bain public par M. L. Fairmaire. LXII.
- Potamophilus*. Appel fait aux membres de la Société, au sujet des espèces de ce genre, par M. Ch. Coquerel. XXXVIII.
- Praniza mauritanica* et *obesa*, par M. Lucas. 461.
- Procrustes coriaceus*; faits relatifs à l'accouplement de cet insecte, signalés par M. Audinet-Serville. LXXXII.
- Psylla*. Monographie de ce genre, signalée par M. Lacordaire. LXXXIX.
- Pterostichus Xatartii*; anomalie chez cet insecte, signalée par M. Reiche. LXXXIX.
- Ptilium* (Nouvelle espèce de) trouvée dans une fourmière, par M. Aubé. LIV.
- Pyralis viridana* (Observations sur les ravages causés par les chenilles de la), par M. Robineau-Desvoidy. XV.

Pyrrhocoris Ægyptiaca trouvé à Perpignan, par M. Jacquelin-Duval. XVII.

Rapports. XX. XXXII. XXXVIII. LVI. LXXIV. XC.

Renseignements demandés par M. Blisson à la Société, et décision de celle-ci à cet égard XXIV.

Rhyphus fenestralis (Histoire des métamorphoses du), par M. Léon Dufour. 195.

Salticus formicæformis; diagnose de cette nouvelle espèce d'Aranéide, par M. Lucas. LII.

Sarcophaga hæmorrhoidalis (Observations sur des larves de la), par M. Robineau-Desvoidy. XVII.

Sarcoptes auricularum. Note au sujet de cet insecte, par M. Lucas. XXXIV.

Saturnia Diana. Nouvelle espèce prise dans les montagnes des environs de Madrid, par M. Mieg. LXII.

Satyrus Janira. Anomalie curieuse observée dans une femelle de ce satyre, par M. Bellier de la Chavignerie. VII.

Sciophila unimaculata (Note pour servir à l'histoire de la), par M. Edouard Perris. 341.

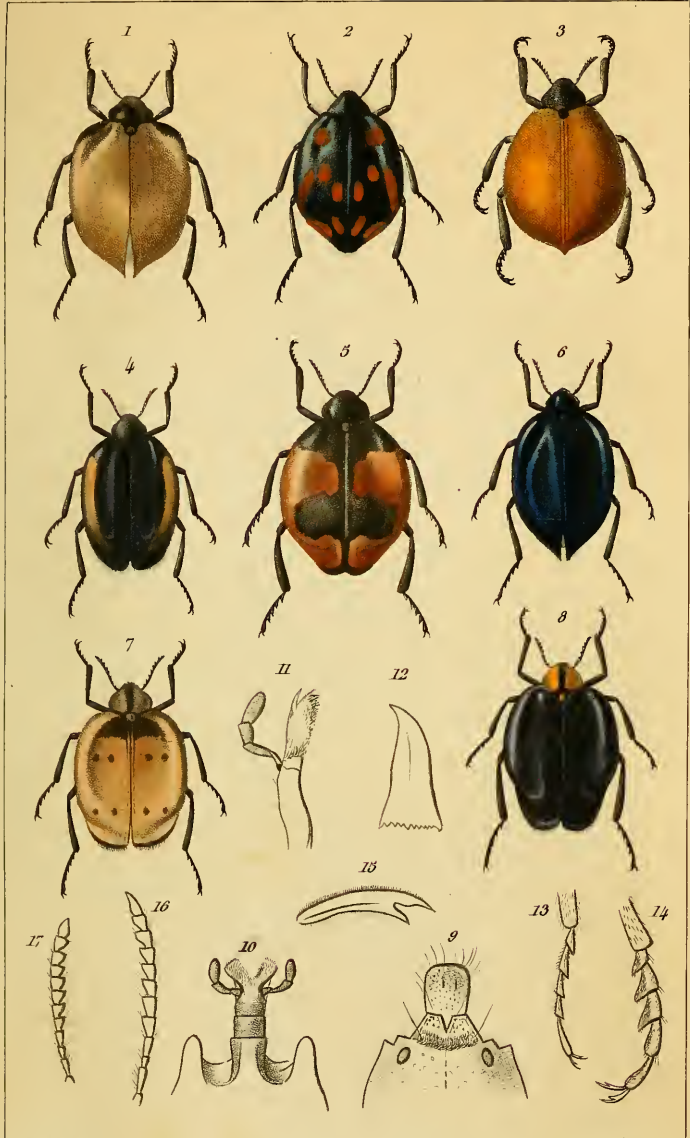
Scaptia fusca (Monstruosité du), par M. Rouget. 437.

Séances de 1849. 1^e (10 janvier), III. — 2^e (24 janvier), VII. — 3^e (14 février), X. — 4^e (28 février), XXIII. — 5^e (14 mars), XXV. — 6^e (28 mars), XXIX. — 7^e (11 avril), XXXIII. — 8^e (25 avril), XXXIX. — 9^e (9 mai), XLII. — 10^e (23 mai), XLVI. — 11^e (13 juin), LI. — 12^e (27 juin), LIV. — 13^e (11 juillet), LVII. — 14^e (25 juillet), LXI. — 15^e (8 août), LXIII. — 16^e (22 août), LXVI. — 17^e (12 septembre), LXVIII. — 18^e (26 septembre), LXXV. — 19^e (10 octobre), LXXVII. — 20^e (24 octobre), LXXXI. — 21^e (14 novembre), LXXXV. — 22^e (28 novembre), LXXXIX. — 23^e (12 déc.), XCI. — 24^e (26 déc.), XCIII.

- Sesia cynipiformis* (Observations sur les mœurs de la),
par M. Blisson. xxxv.
- Silvanus sex-dentatus* (Description de la larve et de la
nymphe du), par M. Blisson. 163.
- Note sur les métamorphoses du même insecte, par
Ch. Coquerel. 172.
- Société entomologique de France; translation de son
local et de sa bibliothèque. xcv.
- Sphæria Robertsii*. Ce cryptogame se développe sur
plusieurs insectes. Nouveaux faits signalés à cet égard
par M. H. Lucas. xxxix.
- Sphenophorus liratus* (Métamorphoses du), par M. Ch.
Coquerel. 445.
- Sphinx pinastri*, reconnu comme devant appartenir à la
Faune parisienne, par MM. Berce et Bellier de la Cha-
vignerie. lv.
- Spio Gidei*. Détails sur cette nouvelle espèce d'Annélides,
par M. Ch. Robin. li.
- Staphilinus latebricola* pris à St-Germain, par M. Léon
Fairmaire. liv.
- Stenogaster lavateræ*; faits curieux observés chez cet in-
secte, par M. Jacquelin-Duval. xvi.
- Stenocephalus neglectus* trouvé à Toulouse, par M. Jacque-
lin-Duval. xvi.
- Stenomera Blanchardi*. Nouvelle espèce de l'Algérie, si-
gnalée par M. H. Lucas. xci.
- Strangalia quadrifasciata* prise aux environs de Paris,
par MM. Griveau et Chevrolat; aux Pyrénées, par
M. A. Laboulbène; au Mont-d'Or, par M. Bellier de
la Chavignerie. lxv.
- Système appendiculaire chez les Lépidoptères; observa-
tions à cet égard, par M. Guénée. lxvi.

- Tachinaires (Nouvelles observations sur les diptères d'Europe de la tribu des), suite; par M. J. Macquart. 353.
- Tamarix gallica*; ses ovaires sont attaqués par le *Nanodes tamarisci*; faits signalés à ce sujet, par M. H. Lucas. LXIV.
- Telephorus*. Larves de cet insecte, trouvées en grand nombre sur la neige: faits signalés par MM. Tyzenhaus et Guérin-Méneville, XXVII.
- Tetanocera ferruginea* (Histoire des métaphores de la), par M. Léon Dufour. 67.
- Thereva nobilitata* trouvée dans la forêt de St-Germain, par M. L. Fairmaire. LX.
- Theridium civicum* (Note de M. C. Duméril sur le). XCV.
- Thyreophora cynophila*; ses mœurs et celles de ses congénères, observées par M. Robineau-Desvoidy. V.
- Tryxalis* de Fabricius (Note au sujet d'un orthoptère appartenant au genre), par M. H. Lucas. LXIX.
- Tyroglyphus* (Observations curieuses au sujet des mœurs d'un), par MM. H. Lucas, Laboulbène, Nicolet et Guérin-Méneville. XXVIII.
- Zeugophora*. Détails sur ce genre, par M. A. Laboulbène. XLIX.
- Zonitis nigripennis*. Note au sujet de cet insecte, par M. H. Lucas. LXIII.
- Zuphium Chevrolatii* trouvé aux environs d'Agen, par M. A. Laboulbène. XXIII.
- Zygæna balearica*. Note relative à cette Zygène, par M. A. de Graslin. LXXXII.
- Zygæna balearica* (Notice sur la chenille de la), par M. Abicot. 175.

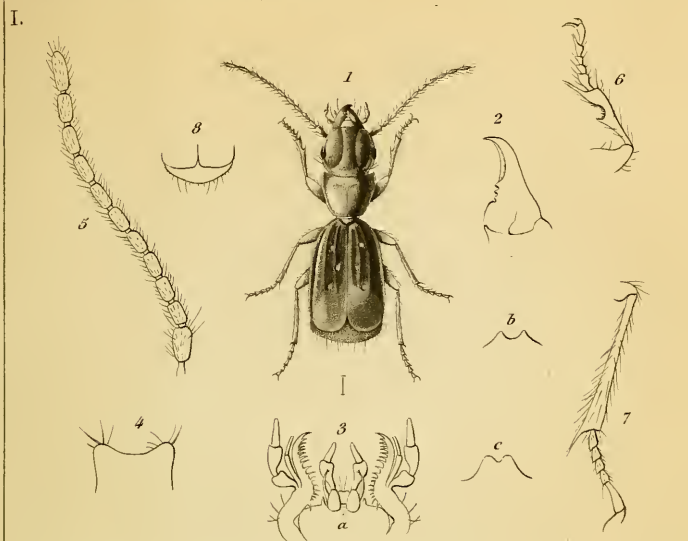




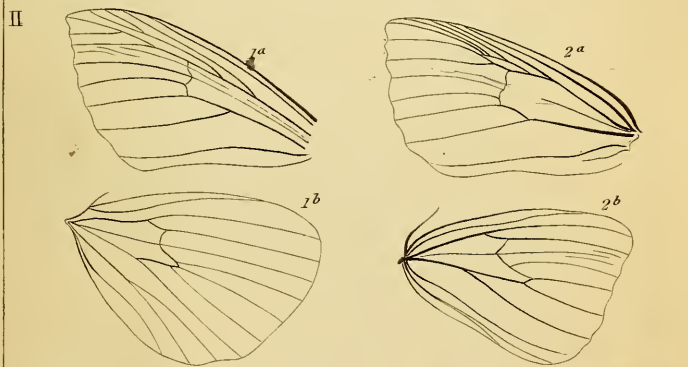
L. Kermarec pinx^t

Annedouche . sc.

Genre *Chalcas*.



Alex. Laboulbène pinx. et del.



Bruant del.



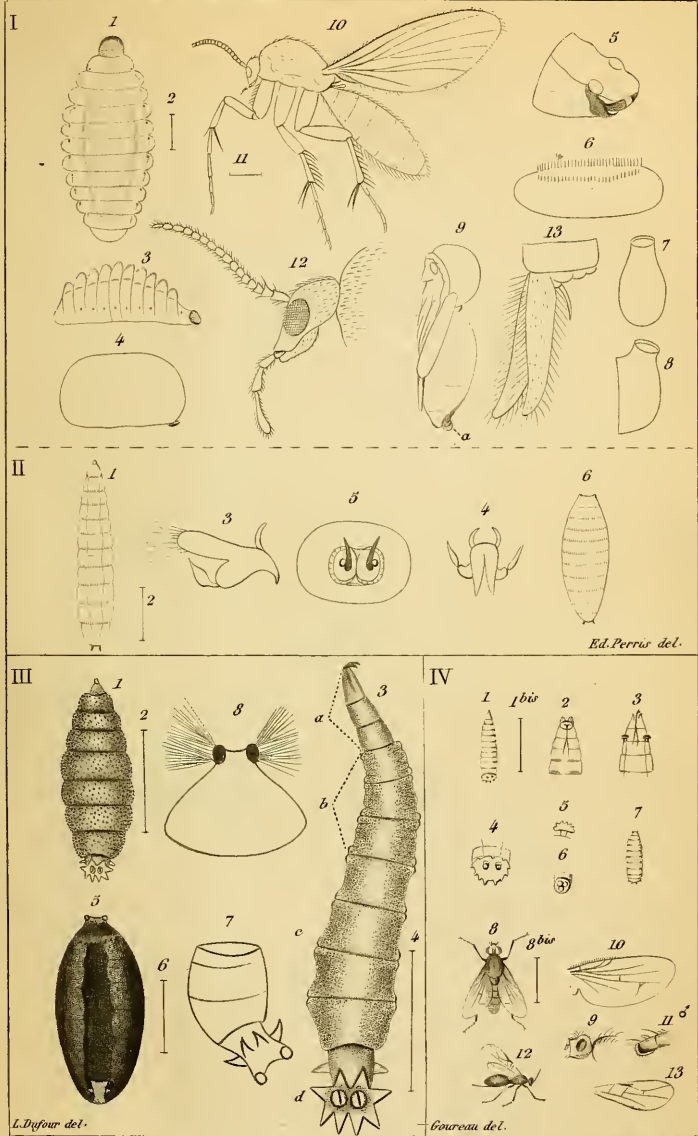
Macquart del.

Inedouche sc.

I. *Aepus Robinii*, Laboulbène.

II. 1 *Noctua derosa* et 2 *batis*.

III *Coccus salicis*, Macquart.



Ed. Perris del.

L. Dufour del.

Goureaux del.

Annedouche sc.

- I *Mycetophila scatophora.*
- II *Lonchæa nigra.*
- III *Tetanocera ferruginea*
- IV *Anthomyia platura et ses parasites.*



II Scutum des Homarides, dessus de l'aile.

1 *Homarus Edwardsi*. 2 *H. Blainvillii*. 3 *H. Lamarckii*.

4 *H. Latreilli*. 5 *H. Guerinii*. 6 *H. Cuvieri*.

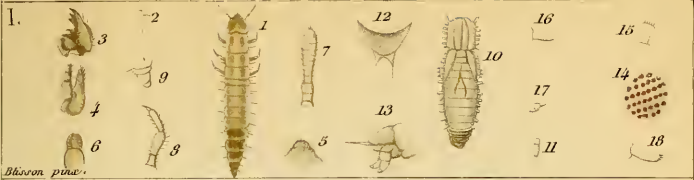


H. Nicolai del. d'après les dessins de l'auteur

Lith. J. Fromment

1 *Homarus (Cottaldi)*. 2 *H. Michelini*. 3 *H. Sowerbyi*. 4 *H. Dorbignyi*.
 9 *H. Linnei*. 10 *H. Fabricii*. 11 *Nephrops Geoffroyi*. 12 *N. Salvienis*.
 17 *Gebia Musteri*. 18 *G. Sigilata*. 19 *G. Megeri*. 20 *Xantho Agassizi*.

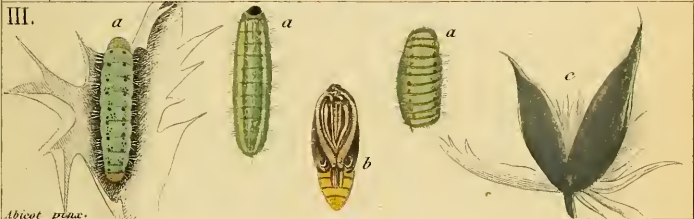
5 *H. Desmarestii*. 6 *H. Lucasii*. 7 *H. Herbstii*. 8 *H. Boschi*.
 13 *Palaeo Roëmeri*. 14 *Galathea Lupinæ*. 15 *Eglea*. 16 *Thalassinia grandi-dactylus*.
 21 *Axia cylindrica*. 22 *Lambrus leucomensis*. 23 *Parthenope neocomiensis*.



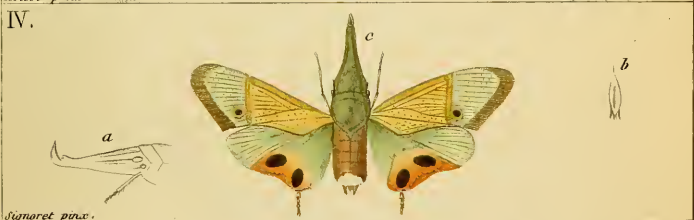
Silvanus pinæ.



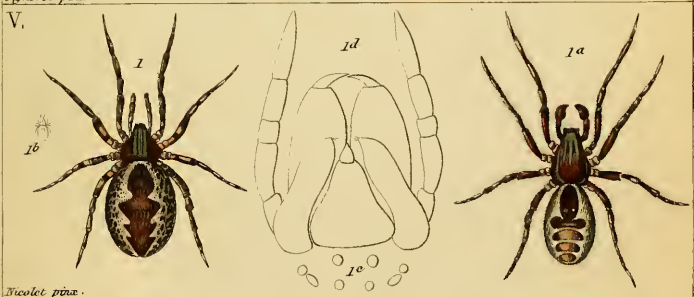
Beller pinæ.



Abicot pinæ.



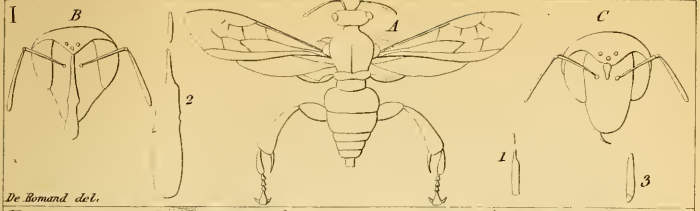
Synaret pinæ.



Ticolet pinæ.

Annodouche sc.

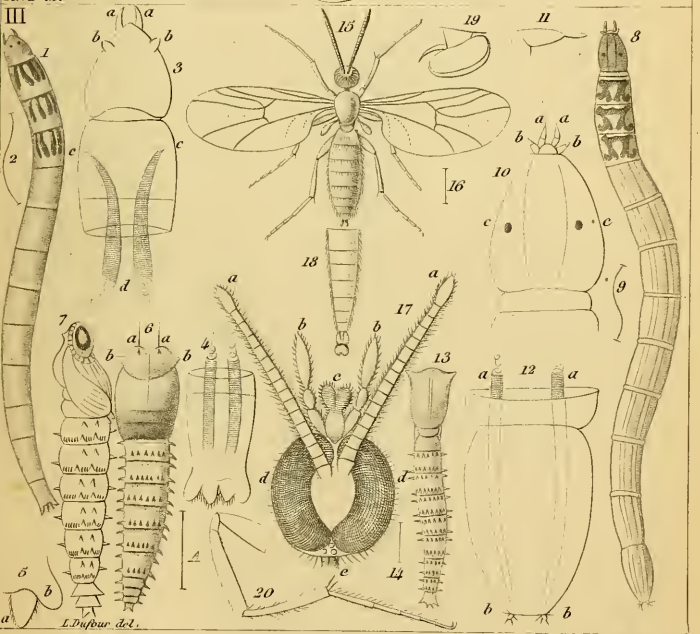
- I. *Silvanus sex-dentatus.*
- II. *Liparis dispar anomala.*
- III. *Zygaena balearica.*
- IV. *Odontoptera Careñoi.*
- V. *Theridion civicum.*



De Romand del.



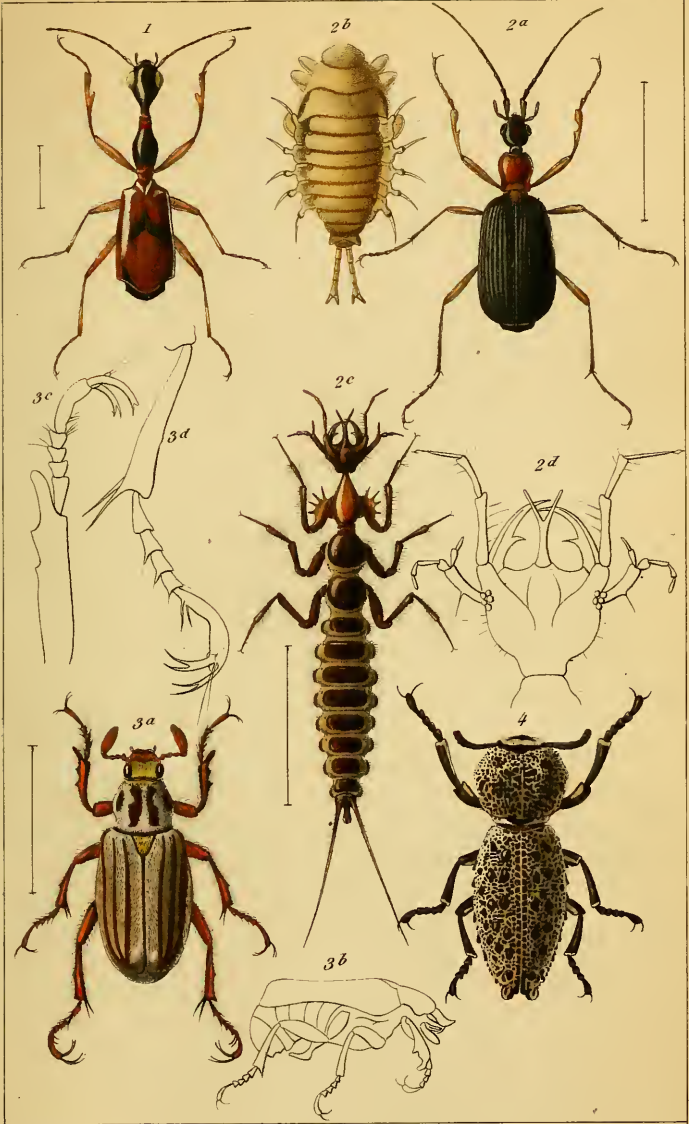
Perris del.



L. Dufour del.

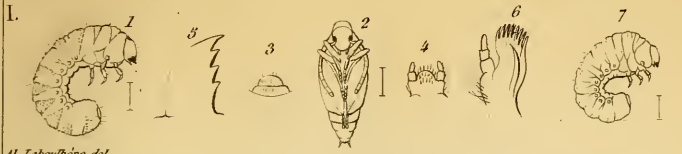
Annedouche sc.

- I. *Chrysantheda appendiculata*.
- II. *Eumenes infundibuliformis*.
- III. 1 à 7. *Rhyphus fenestralis*. 8 à 20. *Mycetobia pallipes*.

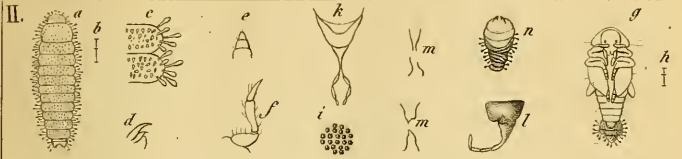


Nicolot pinx^t

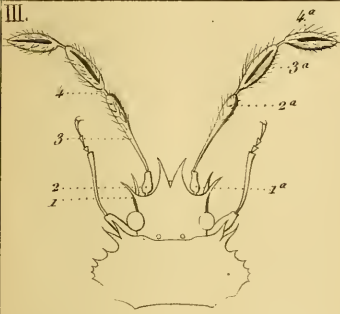
1. *Casnonia Ludoviciana* Satté. 2. *Galerita Lecontei* Dej.
 3. *Ancystrosoma farinosum* Satté. 4. *Zopherus Jourdani* Satté.



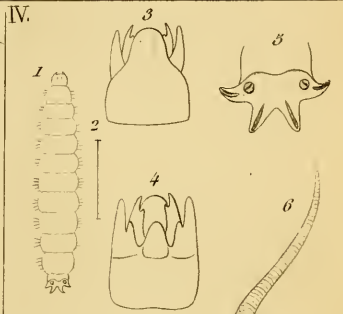
Al. Laboulbène del.



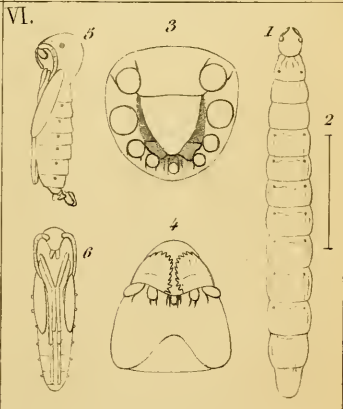
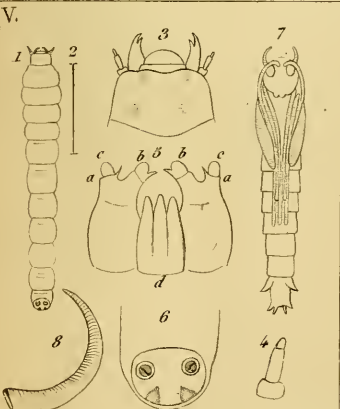
Blinson del.



V. Sgymnet del.



Ed. Perris del.



Perris del.

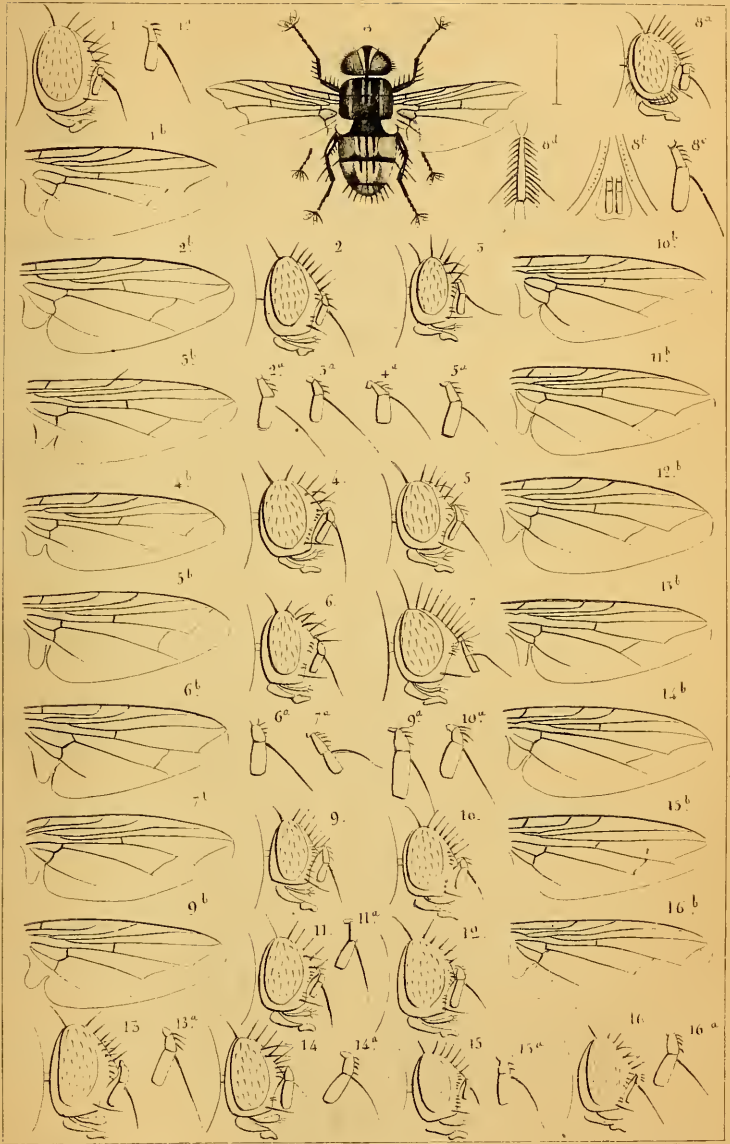
I. 1 à 6. *Anobium abietis* Fabr. 7. *A. striatum* Fabr

II. *Cryptophagus hirtus* Gyll.

III. *Phricodus histrix* Germar Spinola.

IV. *Cylindrotoma macroptera* Macq.

V. *Limnobia dispar* Macq. VI *Sciophilu unimaculata* Macq.

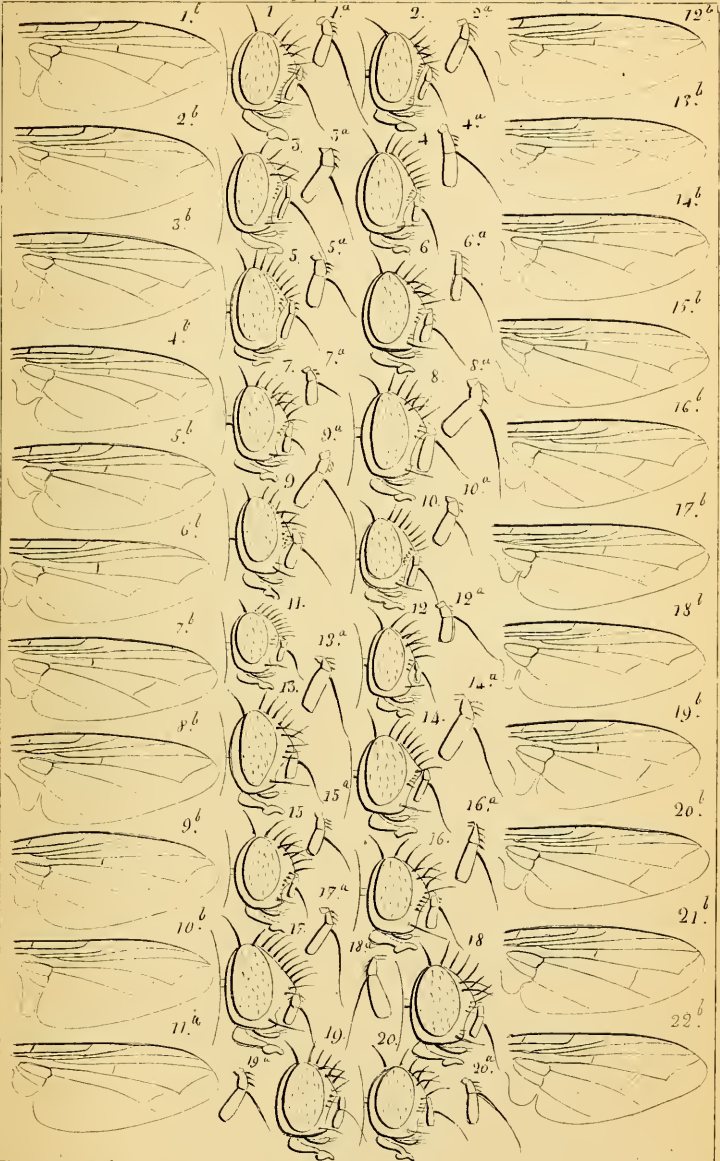


Macquart del

Vicet sc

Lith J. Vermeut

Tachinaires.

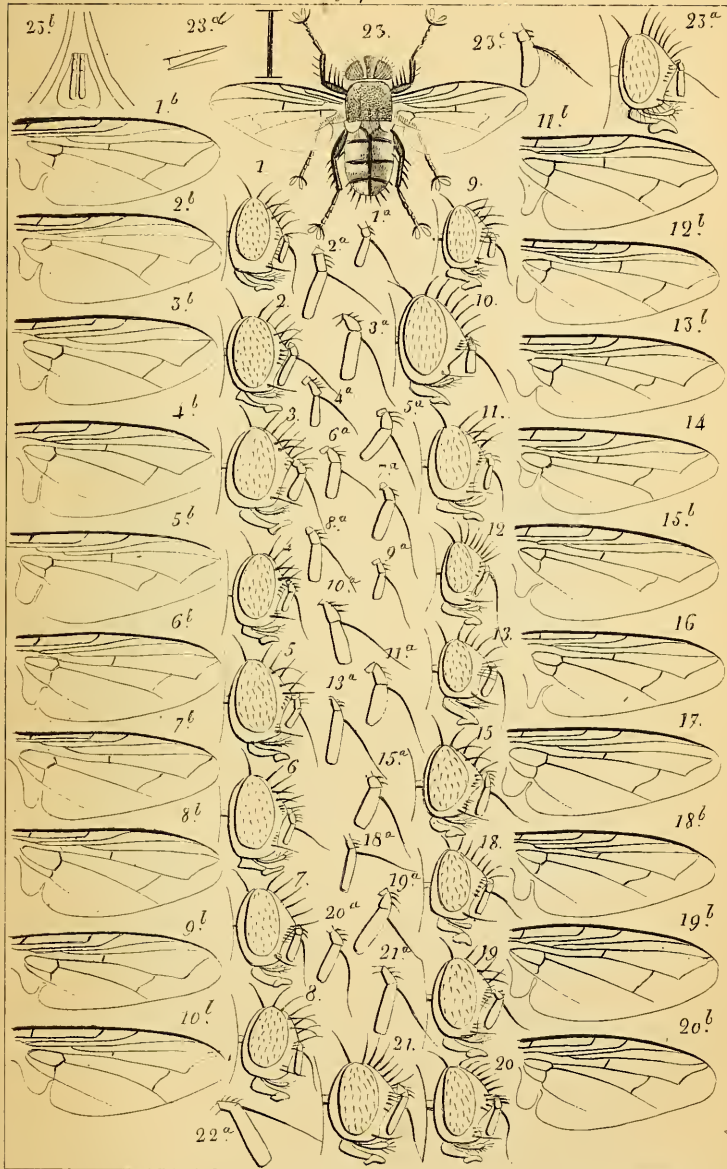


Mocquart del.

Nicolet sc.

Lith. J. Fremont

Tachinaires.

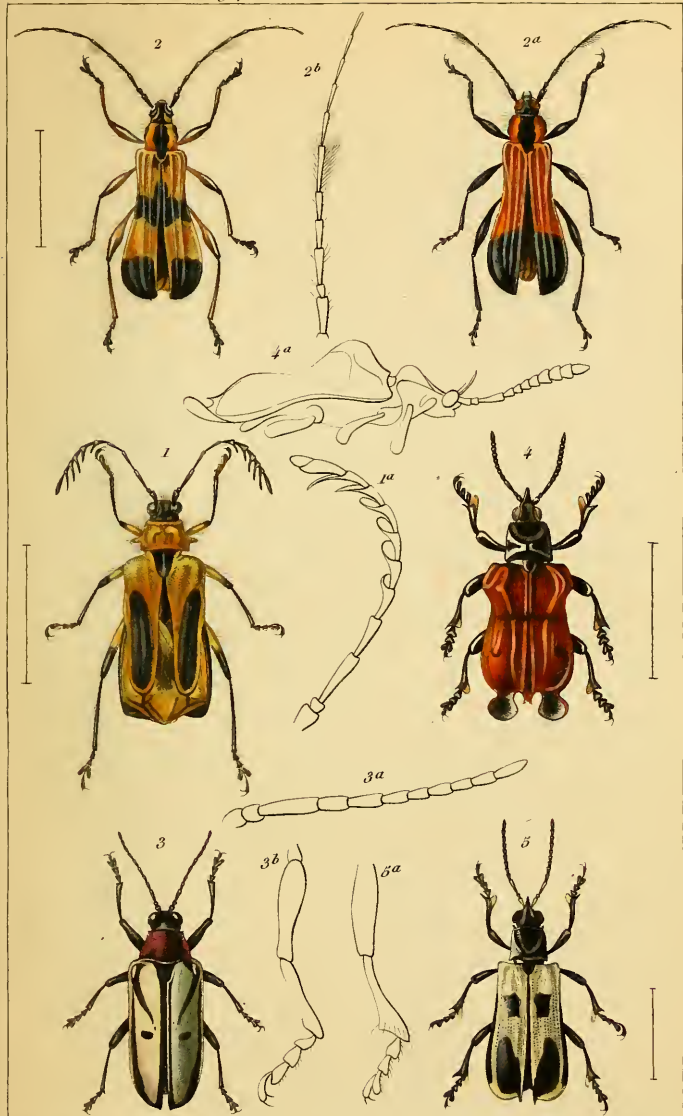


Macquart del.

Nicolet sc.

Lith J. Fremont

Tachinaires.



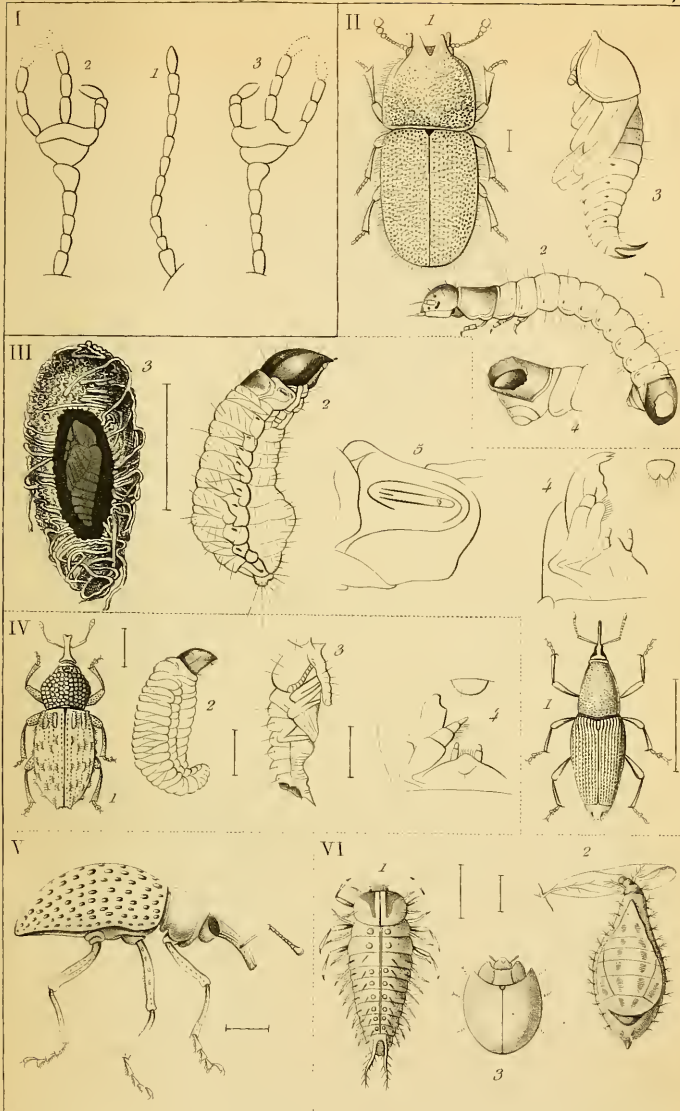
Nicolet pinx.

Sébin sc.

1. *Myxomorphus scutellatus* Satté. 3. *Alurnus lansbergei* Satté.

2. *Pteroplatus variabilis* Satté. 4. *Areseus caudatus* Satté.

5. *Areseus quadrimaculatus* Satté.



Ch. Coquerel del.

Joben sc.

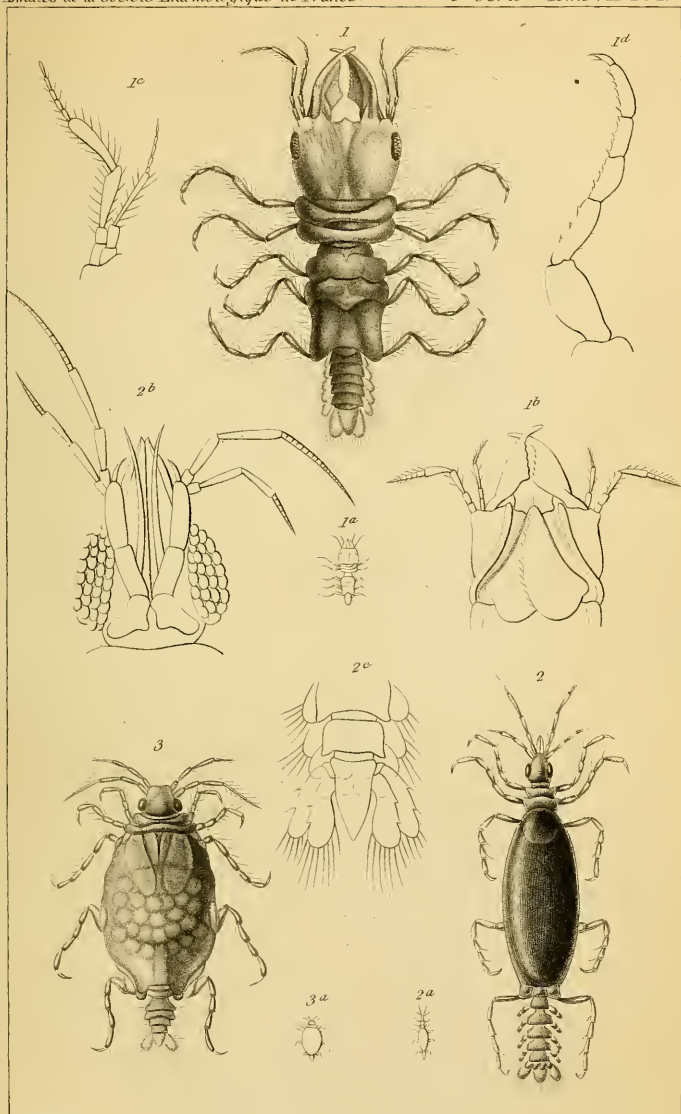
I. *Scraptiä fusca*.

IV. *Anchonus cribricollis*, Coquerel.

II. *Cis Melliei*, Coquerel.

V. *Cleogonus Fairmairei*, Coquerel.

III. *Sphenophorus liratus*, Schönherr. VI. *Chilocorus uva*, Schönherr.



H. Nicolet pinx^t

Seign. sc.

1. *Ancyus vorax*, Luc.

2. *Praniza mauritanica*, Luc.

3. *Praniza obesa*, Luc.





